UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

855-4 1

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

Tome LIV

VIe Série — Tome IV

1225-92
18 6 12

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

MCMXI

PC
2
R4
t.54

CHANSONS PASTORALES

I. — AMOURS CHAMPÊTRES

I. Bergèro Naneto

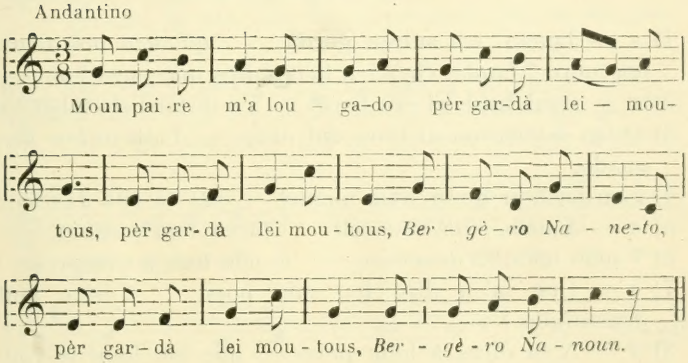

1) Moun paire m'a lougado per gardà lei moutous,
Pèr gardà lei moutous,
Bergèro Naneto,
Pèr gardà lei moutous,
Bergèro Nanoun.
2) Iéu lei gardi poi soulo, m'an lougat un pastou ;
3) A cado rebirado me demando un poutou ;
4) Iéu noun soun pas ingrato, alabets n'in fau dous.
5) « Bau dire à ta maire que toujoun fé l'amour. »
6) « — Ma mairo l'abió faito, caduno nostre à tour. »
Bergèro Naneto,
Caduno à nostre tour
Bergèro Nanoun.

M. Pierre Reynaud. Belvis (Aude).

La petite bergère. — 1) Mon père m'a louée pour garder les moutons, — *Bergère Nanette,* — pour garder les moutons. — *Bergère Nanon.*

2) Je ne les garde pas seule, on m'a loué un berger.
3) A chaque rappel du troupeau il me demande un baiser ;
4) Je n'en suis pas avare, aussitôt je lui en fais deux.
5) « — Je vais dire à ta mère que toujours tu fais l'amour. »
6) « — Ma mère l'avait fait, chacune à notre tour. »

II. Le rendez-vous

1) « — Janeto, ent aniren gordà, qu'agen bon tems uno ouro ? *Lanla.* Qu'agen bon temps uno ouro ? »
2) « — Aval, aval, al prà borà, i'o de tan belo erbeto. »
3) Quan seguèroun al foun dal prà, l'erbeto èro bagnado.
4) Lou pastour quito soun mantel pèr fa sità Janeto :
5) « — Janeto, sità vous atì, faren uno partido. »
6) I soun talomen demourà, lo nèit lous a souspresis :
7) « — Que m'en diró lou mio popà, d'estre tant demourado ? »
8) « — N'en diras à toun popà que lou loup te roudavo,
9) Que sens un gente pastourel lou loup t'auriò minjado. » *Lanla.* Lou loup t'auriò minjado.

M. Besse. Argentat.

1) « — Janette, où irons-nous garder, que nous ayons bon temps une heure ? »
2) « — Là-bas, au pré clôturé, il y a de bien belle herbette ? »
3) Quand ils furent au bout du pré, l'herbe était mouillée.
4) Le berger quitte son manteau pour faire asseoir Janette :
5) « — Janette, asseyez-vous là, nous nous divertirons. »
6) Ils y sont tellement restés que la nuit les a surpris :
7) « — Que me dira mon père d'être tant restée ? »
8) « — Tu diras à ton père que le loup te guettait,
9) — Que sans un gentil berger le loup t'aurait mangée. »

III. Lou pastourel

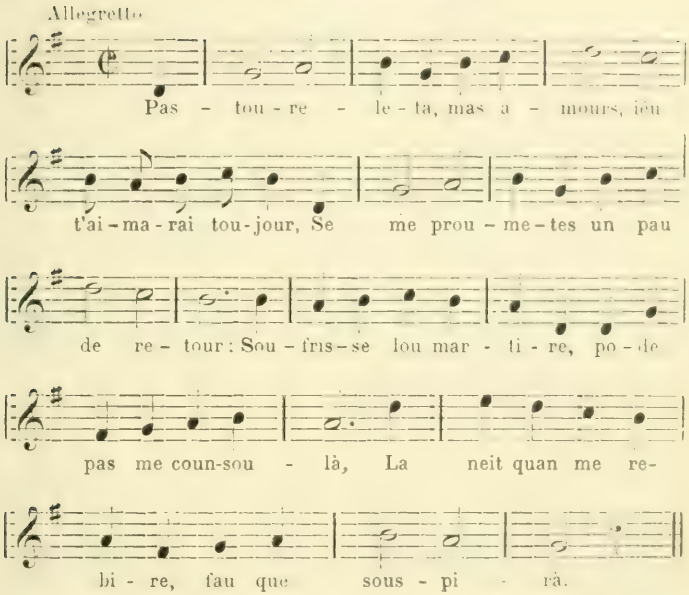

LOU PASTOUREL

1) « — Pastoureleta, mas amours,
Iéu t'aimarai toujour,
Se me proumetes un pau de retour.
Soufrisse lou martire,
Pode pas me counsoulà ;
La nèit, quan me rebire,
Fau que souspirà. »

LA PASTOURÈLA

2) « — Pastour, te plagne quan (1) noun pode pas
Te soulajà,
L'amour te seca, que tu tuarà ;

Var. : (1) car. —

Vèni tantos, sul vespre,
Qu'estremaren lou bestiau.
Faren à nostre aise (1)
L'amour couma cau. »

Ms. A. 107.

1) Jeune bergère, mes amours, — je t'aimerai tou jours, — si tu me promets un peu de retour. — Je souffre le martyre, — je ne peux me consoler : — la nuit, quand je me retourne [dans mon lit], je ne fais que soupirer.

2) Berger, je te plains de ne pouvoir te soulager. — l'amour te dessèche, il te tuera : — viens tantôt, sur le soir, — nous enfermerons le bétail, — nous ferons à notre aise — l'amour comme il faut.

IV. L'Esperti

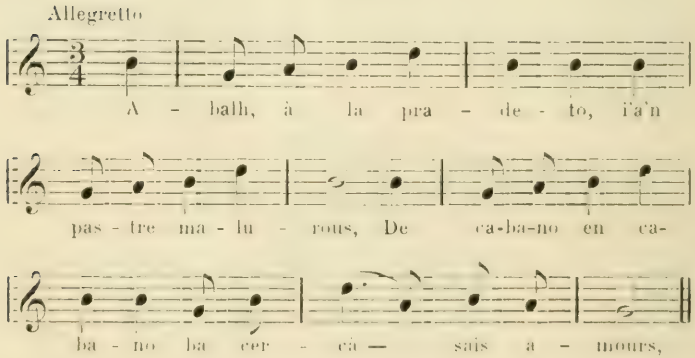

1) Abalh, a la pradeto, — i'a'n pastre malurous,
De cabano en cabano — ba cercà sais amours (2).
2) Si tant las a cercados, — troubadetos las a,
Sus la basso mountagno (3). — que garda le bestià.

(1) leze (Ms. G. 20).
(2) Var. : Cerco sais amouretos, lai trobos pas oun loc.
(3) A naut, sus la mountagno.

3) « — Diéu de bounjoun, bergèiro, benets voui seire aci,
Sus la verdo fougèiro manjaren l'esperti. »
4) « — Tout coupant la panoto, 'quel vilen trahidou,
Per dessus ma raubeto m'a raubat un poutou. »
5) Praqui ven à passà un chivaliè ou dous :
« — Atal, atal, bergèiro, fai bou baisà's pastous ? »
6) « — Perqué atal le baisi, perqué atal me plai,
Le pastourel m'agrado, le boli acountentà. »
7) « Te croumparai de raubos, raubos e dabantals,
E qu'ende iéu, bergèiro, bourguèsses faire atal. »
8) « — Moussu, iéu vous counegui, voui nou me counegnets,
Gardats bostroi raubetos à las que counegnets.

Mme Catherine Pinaud. Belesta (Ariège).

Le goûter. — 1) Là bas, à la prairie, il y a un berger malheureux. — de cabane en cabane il va chercher ses amours.
2) Il les a tant cherchées, qu'il les a trouvées sur la basse montagne, gardant le bétail :
3) « — Dieu de bonjour, bergère, venez vous asseoir ici. — sur la verte fougère nous mangerons le goûter. »
4) « — Tout en coupant le pain, ce vilain traître, par dessus ma robe m'a volé un baiser. »
5) Par là vient à passer un chevalier ou deux : « Ainsi, ainsi, bergère, il fait bon d'embrasser les bergers ? »
6) « — Puisqu'ainsi je le baise, c'est que cela me plaît, — le berger m'agrée, je veux le contenter. »
7) « — Je t'achèterai des robes, des robes et des tabliers, — si, avec moi, bergère, tu veux en faire de même. »
8) « — Monsieur je vous connais, vous ne me connaissez pas, — gardez vos robes pour celles que vous connaissez. »

V. La Font

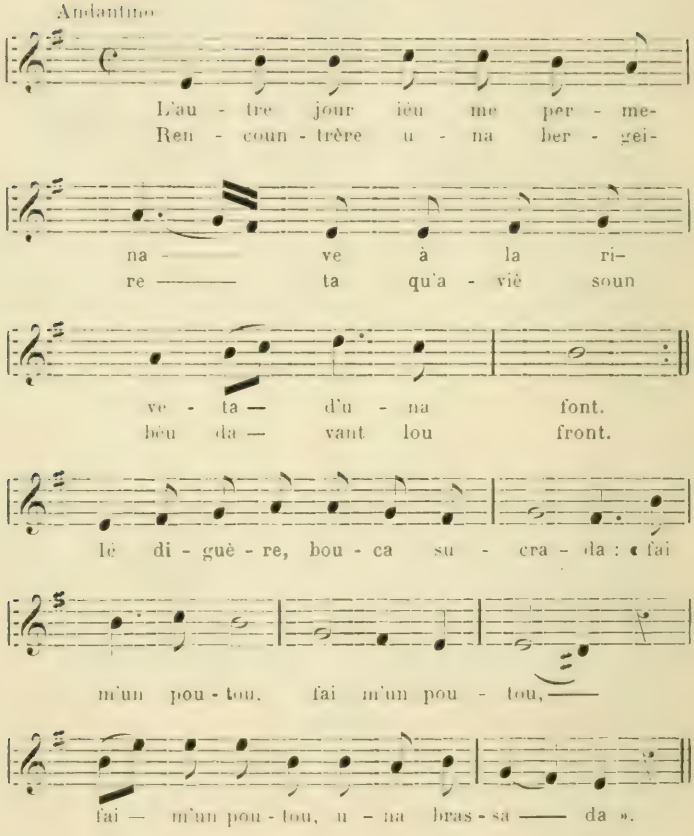

1) L'autre jour ièu me permenave à la riveta d'una font.
Rancountrère une bergèireta qu'avié soun bèu davant lou front.
Iè diguère, bouca sucrada :
« Fai m'un poutou (*ter*) una brassada. »

2) « — Per de poutous e de brassadas, ièu vou'n farai tant que vourrés,

Mai que moun paire, amai ma maire — vengou pas à ne saupre res.
S'acò veniè à sa counouissensa,
Me farien fa (*ter*) la penitensa. »

3) « — Bergèira, n'ai une cabrida — que dèu pas res à toun agnel,
Au prat manja l'erba flourida, — au bosc, lou roumani nouvel ;
La vos jougà à l'escourrida :
Toun bel agnel (*ter*) e ma cabrida ? »

4) « — Bergiè, anen au pasturgage, — lous bergès ié van à l'entour.
Que diran las gens dau vilage, — qu'aje iéu quitat mous moutous ?
Bergiè, pas pus de badinage,
Anen nous en (*ter*) din lou bouscage. »

Mme Reboul, Lunel-Viel (Hérault).

La Fontaine. — 1) L'autre jour je me promenais au bord d'une fontaine : — je rencontrai une bergère qui avait son bandeau devant le front. — Je lui dis avec douceur (bouche sucrée) : — « fais moi un baiser, — une embrassade. »

2) « — De baisers et d'embrassades, je vous en ferai tant que vous voudrez, — pourvu que mon père et ma mère n'en sachent rien. — Si cela venait à être su d'eux, — ils me feraient faire pénitence. »

3) « — Bergère, j'ai une chevrette qui est aussi belle que ton agneau, — au pré elle mange l'herbe fleurie, au bois, le romarin nouveau : — veux tu jouer à la course — ton bel agneau — et ma chevrette ? »

4) « — Berger, allons au pâturage, tous les bergers y sont autour, — que diraient les gens du village que j'aie ainsi quitté mes moutons ? — Berger, plus de badinage, — allons nous en dans le bocage. »

VI. Le Berger fidèle

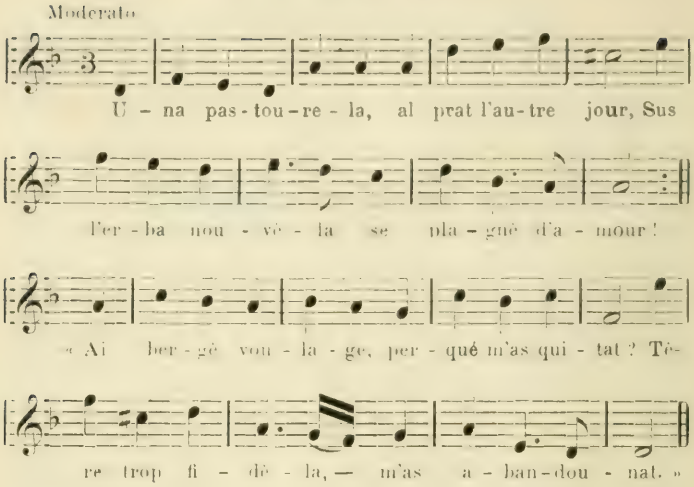

1) Una pastourela au prat, l'autre jour,
Sus l'erba nouvèla se planiè d'amour :
« Ai ! bergè voulage, perqué m'as quitat ?
T'ère trop fidèla, m'as abandounat. »
2) « M'aviès fa prounessa de toujour m'aimà,
Ai ! bergè voulage, se cau pas quità ;
Res de pus sensible, res de pus doulent
Ès quant on se quita des qu'on s'aima ben. »
3) Lou bergè voulage, qu'èra au fon dau prat,
Auzis soun lengaje, lou cor i'a toucat :
Quita sa musela, repren sous amours :
« Veni, ma pastoura, t'aimarai toujour. »

Mss. A et G. 121. 43.

1) Une jeune bergère, au pré l'autre jour, — sur l'herbe nouvelle se plaignait de son amoureux : « Ah ! berger volage, pourquoi mas-tu quittée ? — Je l'étais trop fidèle, tu m'as abandonnée

2) « Tu m'avais fait la promesse de toujours m'aimer. Ah ! berger volage, il ne faut pas se quitter ; rien n'est plus sensible, rien n'est plus douloureux, lors que l'on se quitte en s'aimant bien. »

3) Le berger volage, qui était au bout du pré entend ce langage, le cœur tout ému : - il quitte sa musette, retourne à ses amours : « Viens, ma bergère, je t'aimerai toujours. »

VII. Le Berger fidèle

Moderato.

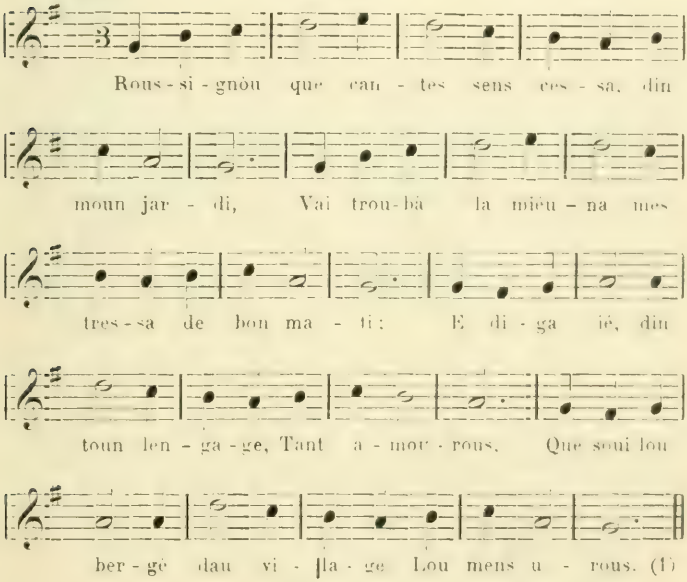

1) Roussignòu que cantes sens cessa,
Din moun jardi,
Vai troubà la miéuna mestressa
De bon mati.

(1) L'air est noté dans : Ballard, *La clef des chansonniers*, p. 124, sous le timbre : Qu'on ne me parle plus de guerre.

E diga li, din toun lengage
Tant amourous,
Que soui lou bergè dau vilage
Lou mens urous.
2) Amai que ta voués sié poulida,
E dous toun cant,
Se ma pastoura es endourmida
Canta li plan ;
Pioi, quan veiras que se revelha,
Sen ges d'efort
Noum toques qu'un pau soun aurelha,
Parla à soun cor.

Ms. G, 109.

1) Rossignol qui chantes sans cesse — dans mon jardin, — va trouver ma maîtresse de bon matin, — et dis lui dans ton langage si amoureux, que je suis le berger du village le moins heureux.
2) Quoique ta voix soit jolie et ton chant doux, - si ma bergère est endormie chante lui doucement ; - puis, quand tu verras qu'elle se réveille, - sans aucun effort — ne parle pas à son oreille, - parle à son cœur.

VIII. La bergère volage

(Sur l'air précédent)

1) Quan me disès, jantia pastoura,
Que vous m'aimas,
Acò noum es que pèr una oura
Qu'ou temougnas.
Mes d'abord qu'ai virat l'esquina,
Lou pus souven
Pèr d'autres fasès la farina,
Pèr iéu, lou bren.
2) Vra que sès jouina e poulida,
S'aimas pas res,
Quan sarés vielha retroussida (1).

(1) Var. : amai frounzida (ridée).

Vous plagnires.
Tant i'a de fillhetas, pecaire !
Qu'an refusat
Las ardous d'un prumier fringaire,
Qu'an pioi aimat.
3) Tant lèu que l'amour pren naissensa
L'èr li sufis.
E sens faire granda despensa
On lou nouris ;
Mes des que sourtis de l'enfansa,
Que deven grand,
Mouris, se n'a pas de pitansa,
Lou lendeman (1).

Ms. A, 103.

1) Quand vous me dites, gentille bergère, — que vous m'aimez, — ce n'est que pour une heure — que vous le témoignez. — Mais aussitôt que j'ai tourné le dos, — le plus souvent, — pour d'autres vous faites la farine, — pour moi, le son.

2) A présent que vous êtes jeune et jolie, si vous n'aimez rien, — quand vous serez vieille ratatinée, — vous vous plaindrez. — (On a vu) tant de filles, hélas ! — qui ont refusé — les ardeurs d'un premier amoureux, — qu'elles ont ensuite aimé.

3) Aussitôt que l'amour prend naissance, — l'air lui suffit, — et sans faire grande dépense — on le nourrit ; — mais dès qu'il sort de l'enfance, — qu'il devient grand, — il meurt, s'il n'a pas d'aliment, — le lendemain.

IX. La fougna

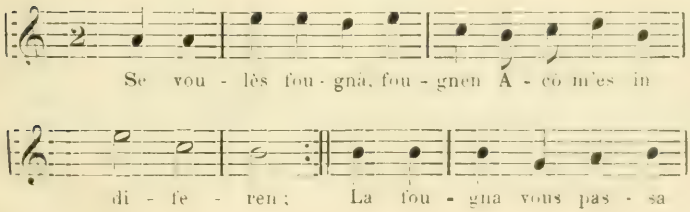

(1) Var. : aquel grouman (ce gourmand).

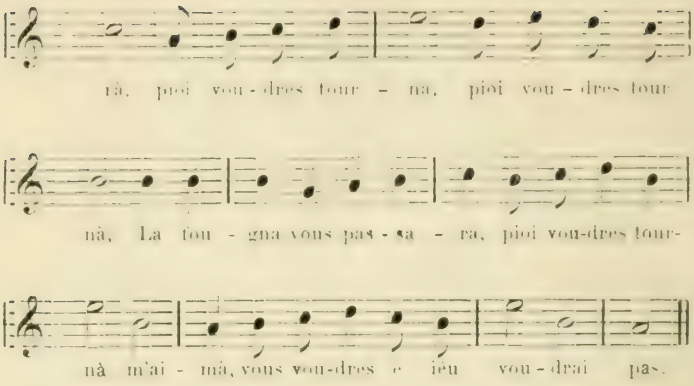

Se voulès fougnà, fougnen.
Acò m'es indiferen.
La fougna vous passarà.
Pioi voudrés tournà (*bis*) ;
La fougna vous passarà.
Pioi voudrés tournà m'aimà :
Vous voudrés, e ieu voudrai pas (1).

Mss. A et G. 26 et 2.

La bouderie. Si vous voulez bouder, boudons, — cela m'est indifférent : la mauvaise humeur vous passera. — puis vous voudrez encore (*bis*) : la mauvaise humeur vous passera. puis vous voudrez encore m'aimer : — vous voudrez et moi je ne voudrai pas.

(1) Cet air est très ancien, il a servi de timbre à plusieurs cantiques, noëls et chansons profanes, notamment à Désaugiers, pour sa célèbre chanson : M. et Mme Denis. Il est noté dans : Ballard, *La clef des chansonniers*, p. 104, sous la rubrique : *Vous le sçavez bien, souvenez-vous en.*

X. Le berger infidèle

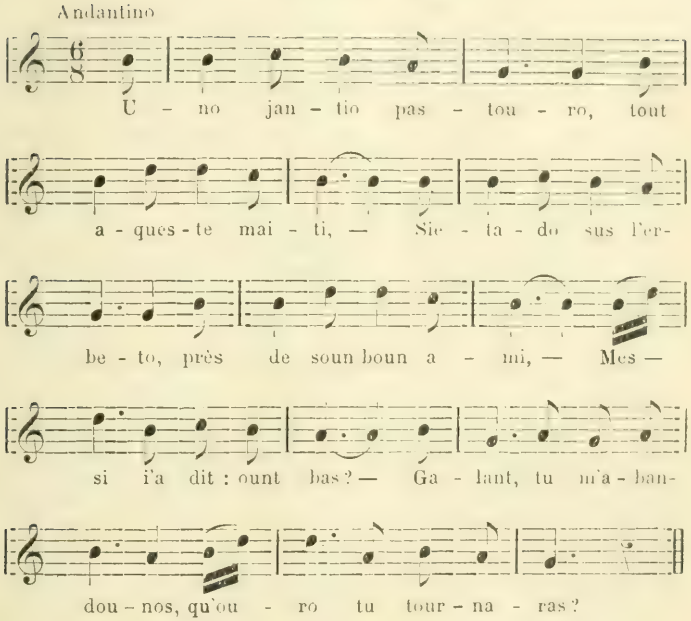

1) Une jantio pastouro, tout aqueste maiti,
Sietado sus l'erbeto, près de soun boun ami,
Mes si i'a dit : « Ount bas,
Galant, tu m'abandounos, qu'ouro tu tournaras ? »
2) « Be-n-sirè dejà ouro que fousquèsses tournat :
An qualqu'autro pastouro toun cor bi ei dounat ?
Digo! me la bertat,
Si jamai n'as agudo cap d'infidelitat ? »
3) « — Sotto, impertinento, sa dits soun paire alal,
Toujoun fai la badino quand es al pastural :
M'as perdudis moutous,
Les pagaras, pastouro, tu, ou toun amourous. »
4) « — De bous me n' jauti gaire, nimai bostris moutous,

M'aimi mai moun fringaire, que l'aimi mai que tout :
Jou l'aimi mai qu'a bous,
A bous, à bostroi bordos, toufi bostris moutous.
5) « Vqui abets lai fedos, las gardo qui bourdrà.
Soun lasso d'estre pastro, me boli maridà :
Me boli maridà.
Vqui abets lai fedos, las gardo qui bourdra. »

Mlle Marie Basset. Belesta (Ariège).

1) Une gentille bergère, tout ce matin, — assise sur l'herbe menue, près de son amoureux, — lui a dit : « Où vas-tu, — amant tu m'abandonnes, quand reviendras tu ?
2) « Il serait déjà temps que tu fusses revenu : à quel que autre bergère tu as donné ton cœur ? — Dis-moi la vérité, t'ai-je jamais fait aucune infidélité ? »
3) « — Sotte, impertinente, lui dit ainsi son père, — tu fais toujours la folâtre quand tu es au pâturage : — tu m'as perdu des moutons, — tu les payeras, bergère, toi, ou ton amoureux. »
4) « — De vous je ne me soucie guère, ni même de vos moutons, — j'aime mieux mon amoureux, je l'aime mieux que tout ; — je l'aime mieux que vous, — que vous, que vos métairies, et tous vos moutons.
5) « Vous avez là les brebis, les garde qui voudra, — je suis lasse d'être bergère, je veux me marier ; — je veux me marier. — Vous avez là les brebis, les garde qui voudra. »

XI. La pastoureto

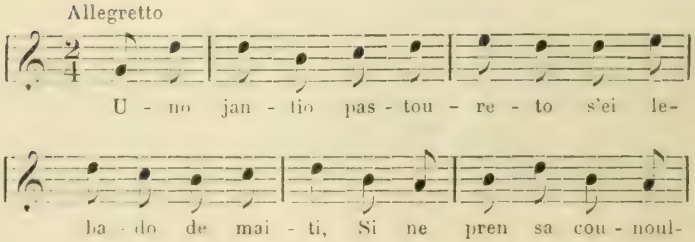

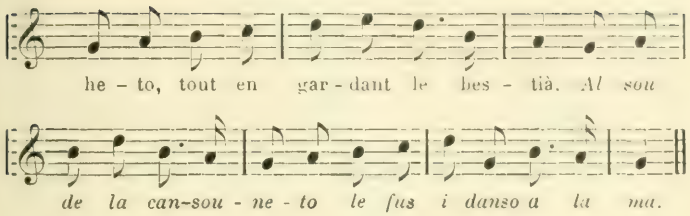

1) Une jantio pastoureto s'ei lebado de maiti,
Si ne pren sa coumoulheto, tout en gardant le bestiá.
Al sou de la cansouneto le fus i danso à la ma.
2) Le pastre que l'arregardo, e la siec à pas, à pas,
Ent i disen : « Jantio pastouro, qu'ouro ne parlan d'afas ? »
3) « — Quan te beze tout malingre, tout negre et tout mascarous,
Jamès iéu nou podi creire que sioi le miéu amourous. »
4) « L'autre joun, la bilenouso que me fa del delicat,
Malo caro que s'amouro d'un cor qu'un autre a gagnat.
5) L'autre joun me miralhèri alprès de la nostro founf,
Autant bel iéu m'atroubèri, autant bel coumo le joun.
6) « — Lei presens que iéu t'ei feitis, me lei boli fè tournà ;
Pèr camis ou pèr carrièros te lei boli demandà.
7) Quan fousquessen sus la plasso, que i' ajègun milo gens,
Te dirai : jantio pastouro, ren-me toutis mous presens. »
Al sou de la cansouneto le fus i danso à la ma.

Mme Bouichou, dite *La Cansso*. Bélesta (Ariège).

La jeune bergère. — 1) Une gentille bergerette s'est levée de bon matin, — elle prend sa quenouille (pour filer) tout en gardant le troupeau. — *Au son de la chansonnette le fuseau lui danse à la main.*
2) Le berger la regarde et la suit de pas à pas — en lui disant : « Gentille bergère, quand parlerons-nous de nos amours ? »

3) « — Quand je te vois tout malingre, tout noir et tout mâchuré, — jamais je ne pourrai croire que tu sois mon amoureux. »

4) « — L'autre jour, la vilaine, qui fait tant la difficile, — s'amourache d'un malotru, — qui a gagné son cœur.

5) L'autre jour je me mirai auprès de notre fontaine, — je me trouvai aussi beau, — aussi beau que le jour.

6) Les présents que je t'ai faits, je veux me les faire rendre : — par rues et par chemins je veux te les redemander.

7) Quand nous serions sur la place, qu'il y aurait mille gens, — je te dirai : gentille bergère, rends-moi tous mes présents. »

XII. La bruneta

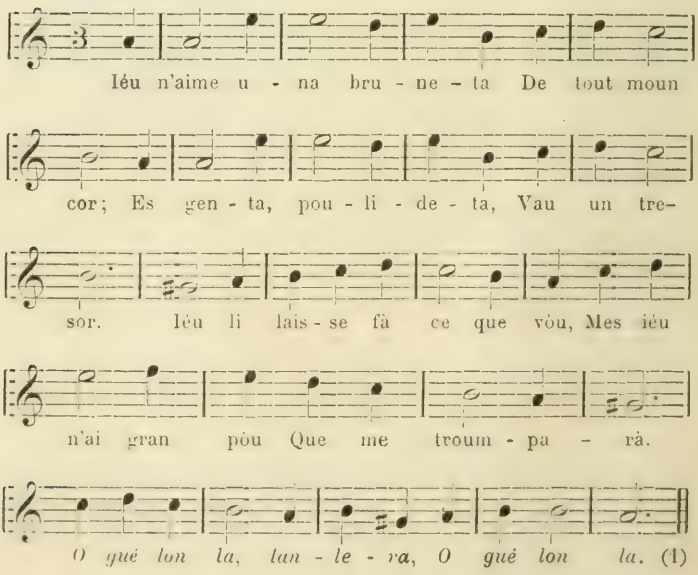

(1) Cet air est noté dans : Ballard, *La Clef des chansonniers*, p. 194.

1) Iéu n'aime una brunetа
De tout moun cor :
Es genta, poulideta,
Vau un tresor.
Iéu li laisse fà ce que vòu,
Mes iéu n'ai gran pòu
Que me troumparà.
O gué lon la, lanlera,
O gué lon la.

2) Autras fes, pèr me plaire,
Quau ne veziè
Aprouchà un fringaire,
Lou fugissiè.
Ara lou sap pas pus fugi,
Lou laissa veni,
Léu lou seguirà
O gué lon la, etc.

3) Quau diriè, à moun age,
Quau ou creiriè
Qu'aimesse un cor voulage
A la fouliè ?
Rode à l'entour d'aquel filhou
Couma un parpalhou
Quand se vòu brullà.
O gué lon la, lanlera,
O gué lon la.

Mss A et G, 151 et 72.

La brunette. — 1) J'aime une brunette — de tout mon cœur ; — elle est gentille, jolie — (elle) vaut un trésor. — Je lui laisse faire ce qu'elle veut, — mais j'ai grand' peur — qu'elle me trompe. — *O gué lon la, lanlère,* — *o gué lon la.*

2) Autrefois, pour me plaire, — quand elle voyait — approcher un amoureux, — elle le fuyait. — A présent elle ne sait plus le fuir, — elle le laisse venir, — bientôt elle le suivra

3) Qui dirait, à mon âge, — qui le croirait — que j'aime

un cœur volage — à la folie ? — Je rôde autour de cette fillette — comme un papillon — qui veut se brûler. — *O gué lon la*, etc.

XIII. Catineta

Même air

1) Ma bruna Catineta
Touta la nèit
T'ai tenguda soueleta
Dedin mon lèit ;
Lous plazés que nautres premian
En nous caressan
Se pot pas coumptà.
O gué lon la, lanlèra,
O gué lon la.

2) Ai ! que de caressetas,
Que de poutous,
Ai ! que de brassadetas
Me fasias vous !
Quan on gousta tant de doussous,
Qu'on es malurous
De se revelhà !
O gué lon la, etc.

3) Se vous voulias, pecaire !
Per caritat,
D'aquel bèu sounge faire
Una vertat,
Que sariei counten de moun sort,
E que de bon cor
M'entendrias cantà :
O gué lon la, lanlèra,
O gué lon la.

Mss. A et G. 151 et 73.

Catherinette. — 1) Ma brune Catherinette, — toute la nuit — je t'ai tenue seule — dans mon lit : — les plai-

sirs que nous prenions en nous caressant ne peuvent se compter. *O gué lon la, lanlère, O gué lon la.*

2) Ah ! que de petites caresses, que de baisers. Ah ! que d'embrassades vous me faisiez ! Quand on goûte tant de douceurs, qu'on est malheureux de se réveiller ! *O gué lon la*, etc.

3) Si vous vouliez, hélas ! par charité, de ce beau songe faire une vérité, - que je serais content de mon sort, et que de bon cœur vous m'entendriez chanter : - *O gué lon la, lanlère, - O gué lon la.*

XIV. Autre brunette

Quan veze ma brunela
Soui encantat.
Quan baize sa bouqueta
Soui transpourtat
Lou bèu jour qu'aurai quicom mai
Segù mourirai :
Ou vole riscà !
O gué lon la, lanlera,
O gué lon la.

Ms. G. 74.

Quand je vois ma brunette, je suis enchanté, quand je baise ses lèvres, je suis transporté. Le beau jour où j'obtiendrai quelque chose de plus, — bien sûr je mourrai : - je veux le risquer ! — *O gué lon la*, etc.

XV

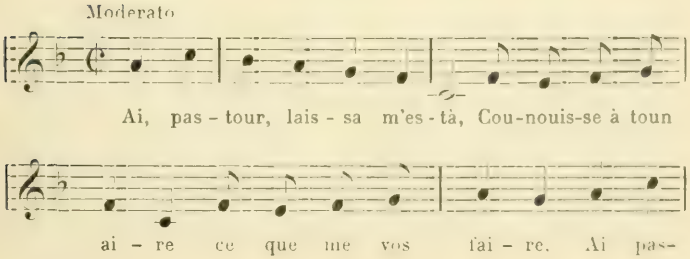

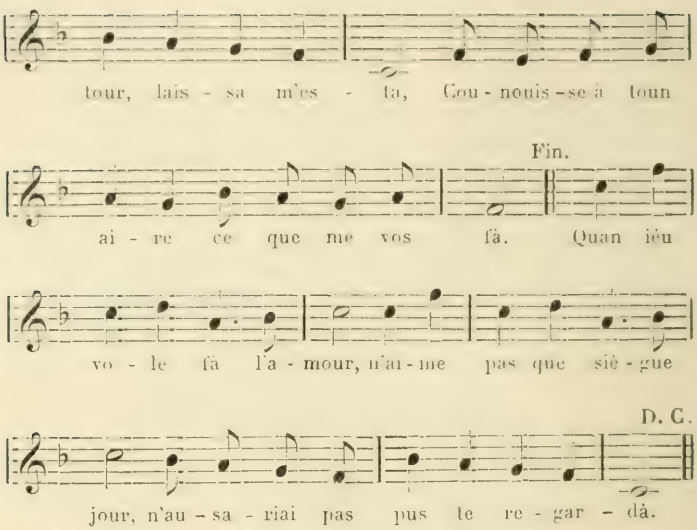

1) Ai ! pastour, laissa m'està,
Counouisse à toun aire
Ce que me vos faire,
Ai ! pastour, laissa m'està,
Counouisse à toun aire
Ce que me vos fà.
2) Quand iéu vole fà l'amour,
N'aime pas que siègue jour,
N'ausariei pas pus te regardà.
Ai ! pastour, laissa m'està, etc.

Mss. A. 200; G. 17.

1) Ah ! berger, laisse moi tranquille — je connais à ton allure — ce que tu veux me faire : — Ah ! berger, laisse moi tranquille, — je connais à ton air — ce que tu veux me faire.
2) Quand je veux faire l'amour, je n'aime pas qu'il soit jour, — je n'oserais plus te regarder.

XVI *Même air*

1) Ai ! que moun sort es urous
Quan buve razeta
Embé ma Janeta.
Ai ! que moun sort es urous
Quan buve razeta
E li fau de poutous.
2) Mais quan vole quicom mai,
Me dis : te graufignarai !
Pioi me fai la pata de velous.
Ai ! que moun sort es urous, etc.

Ms. A, 200.

1) Ah ! que mon sort est heureux — quand je bois à verre plein — auprès de ma Jeannette. — Ah ! que mon sort est heureux — quand je bois à verre plein — et lui fais des baisers.
2) Mais quand je veux quelque chose de plus, — elle me dit : je t'égratignerai ! — Puis elle me fait patte de velours. — Ah ! que mon sort est heureux, etc.

XVII. La bergère battue

1) Là bas, là bas al *joli bois* — l'o'no clèro fontèno ;
2) Gaire digun noun la sabiò — nou ma belo bergièro,
3) Amai nou la sabiò pas bien, — soun galant la li meno.
4) Figuéren pas al mé del *bois*, — lou galant met pèd terro.
5) « — Galant, perqué dessendès vous, — perqué metès pèd terro ? »
6) « — Ma mio, pèr coupà'n bastou, — pèr vous uno gôuleto. »
7) Aqui in i o bé tant doumà, — pèr morto l'o laissado.
8) Lou roussignol qu'ei din lou *bois*, — que toujour ié credavo :
9) « — Janti galant, la tues pas, — te siró demandado.
10) « — Mais roussignol, qu z'ou diró — à soun paire, à sa maire ? »

11) « — Janti galant, iou z'ou dirò à soun paire, a sa maire. »
12) « — Mas roussignol si te teniòi à Paris din ma chambro,
13) « — A qui iou te fariòi dansa de lei jolio couranto. »

M. le vicomte de Gourgues. Lanquais (Dordogne).

La bergère battue. — 1) Là-bas, là bas, dans le joli bois, il y a une claire fontaine ;
2) peu de gens la savaient, hors la belle bergère.
3) et même elle ne la savait pas bien : son galant l'y conduit.
4) Ils ne furent pas au milieu du bois, que le galant mit pied à terre.
5) « — Galant, pourquoi descendez-vous, pourquoi mettez-vous pied à terre ? »
6) « — M'amie, pour couper un bâton, pour vous une houssine. »
7) Il lui en a tant donné (de coups) qu'il l'a laissée pour morte.
8) Le rossignol qui est dans le bois, qui toujours lui criait :
9) Gentil galant, ne la tue pas, elle te sera demandée.
10) « — Mais, rossignol, qui le dira à son père, à sa mère ? »
11) « — Gentil galant, je le dirai à son père, à sa mère. »
12) « — Mais, rossignol, si je te tenais, à Paris dans ma chambre,
13) — là je te ferais danser de jolies courantes. »

XVIII. Lou mas de Gouzy

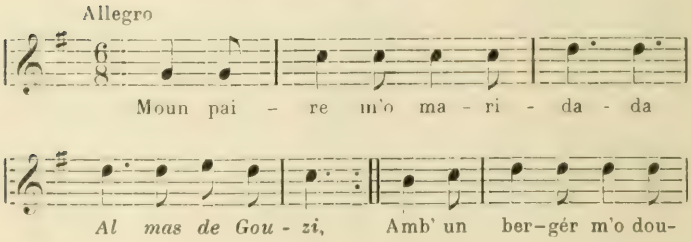

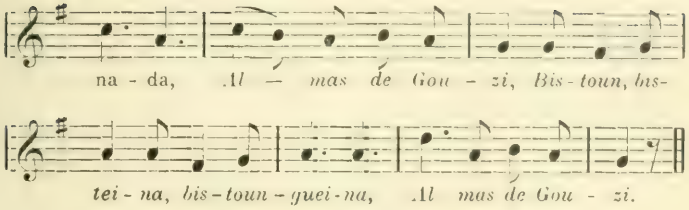

1) Moun paire m'o marïdada,
Al mas de Gouzy
Amb' un berger m'o dounada.
Al mas de Gouzy.
Bistoun, bisteina,
Bistoungueina.
Al mas de Gouzy.
2) Me fó gardà la cabrada,
Ai perdut la pus marcada.
3) Un berger me l'o troubada :
« Berger, torna me la cabra ?
4) Te farai un gros froumaje,
Sequenou moun cor en gaje. »
5) « — Bole pas toun cor en gaje,
N'aime mai lou gros froumaje. »
6) Se counoui que sios mainaje,
Al mas de Gouzy,
Quites la car per lou froumaje
Al mas de Gouzy.
Bistoun, bisteina,
Bistoungueina.
Al mas de Gouzy.

Le mas de Gouzy. — 1) Mon père m'a mariée — *au mas de Gouzy* — à un berger il m'a donnée — *au mas de Gouzy.*
2) Il me fait garder les chèvres, j'ai perdu la plus belle.
3) Un berger l'a trouvée : — « Berger, rends-moi la chèvre ?
4) je te ferai un gros fromage, — ou sinon mon cœur en gage. »

5) « — Je ne veux pas ton cœur en gage. j'aime mieux le gros fromage. »
6) « — On voit bien que tu es enfant, — tu laisses la chair pour le fromage. »

XIX. Lo bergièro de Sent-Girmen

1) Din lo fouret de Sent Girmen i'o'no belo bergièro
Que gardo oulhos e moutous pel lo verdo fougièro.
2) Mas lou loup sort de din lou bos, ven o lo derou bèio,
Lo pu belo de soun troupel el i lo empourtèio.
3) Lo bela se met à credà : « Ai ! que siou marirouso !
Que romenorò mo brebi m'ourò iou pèr espouso. »
4) Un bel moussu ven à possà, desplèio soun espèio
E fo tres tour dedin lou bos : lo brebis es tournèio.
5) « — Tenès, belo, vostro brebi, iou vou l'ai romenado ;
Ne migres pas, se porto bien, iou vou l'ai bien sol vado. »
6) « — Moussu, en bien vous remercian, merci de vostro peno,
E quon iou toundrai mo brebi voui dounorai lo leno. »
7) « — Iou ne soui pas marchan drapié, ni revendur de leno ;
Belo, me dounoras toun cur ou iou perdrai mo peno. »
8) «— Moussu, fosès pu doussomen, moun pèro vous escouto,
E se mo mèro vous enten, vous piolhorò son douto. »
9) « — Iou ne cregni pas toun popà, nimai noun plus to mèro.
Belo, me dounoras toun cur, ou iou perdrai mo peno.»

M. le Vicomte de Gourgues, Lanquais (Dordogne).

La bergère de Saint-Germain. — 1) Dans la forêt de Saint-Germain il y a une belle bergère — qui garde brebis et moutons sur la verte fougère.

2) Mais le loup sort du bois, et vient à la dérobée, — la plus belle (brebis) de son troupeau il la lui a emportée.

3) La belle se met à crier : « Ah ! que je suis malheureuse ! (Celui) qui ramènera ma brebis m'aura, moi, pour épouse. »

4) Un beau monsieur vient à passer, tire son épée — et fait trois tours dans le bois : la brebis est revenue.

5) « — Tenez, belle, voilà votre brebis, je vous l'ai ramenée ; — ne vous chagrinez pas, elle se porte bien, je vous l'ai sauvée. »

6) « — Monsieur, eu bien vous remerciant, merci pour votre peine, — et quand je tondrai ma brebis, je vous donnerai la laine. »

7) « — Je ne suis pas marchand drapier, ni revendeur de laine : — belle, tu me donneras ton cœur, ou j'aurai perdu ma peine. »

8) « — Monsieur, parlez plus doucement, mon père vous écoute, — et si ma mère vous entend, elle vous grondera sans doute. »

9) « — Je ne crains pas ton papa, ni non plus ta mère, — belle, donne-moi ton cœur, ou je perdrai ma peine. »

XX. La pastouro rusado

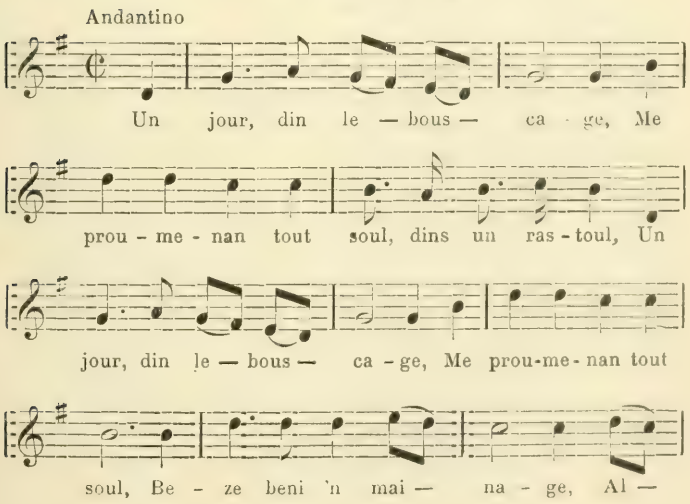

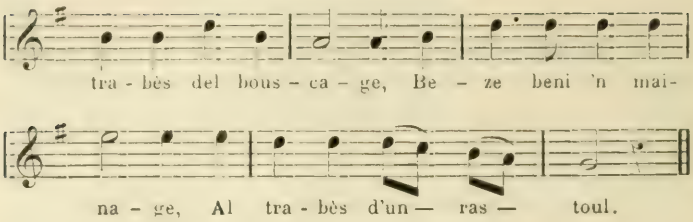

1) Un jour, din le bouscage,
Me proumenan tout soul
Dins un rastoul,
Un jour, din le bouscage,
Me proumenan tout soul.
Bezi benì'n mainage,
Al trabès del bouscage.
Bezi benì'n mainage
Al trabès d'un rastoul.
2) Ié fau uno guignado,
Per bèire se bendriò,
Ou que fariò.
Ié fau uno guignado
Per bèire se bendriò.
La pastouro rusado
Elo s'es aprouchado,
La pastouro rusado
M'a dit : dequé bouliò ?
3) « — Jantio pastoureleto,
Bous boudriò dire un mot
Sus le fagot,
Jantio pastoureleto,
Bous boudriò dire un mot.
Sietado sus l'erbeto,
Jantio pastoureleto,
Sietado sus l'erbeto,
Pausats bostre fagot. »
4) « Lou fagot que iéu porti
N'es un pauc espinous
E dangeirous,
Lou fagot que iéu porti

N'es un paüc espinous.
Moussu, iéu bous exorti,
Del fagot que iéu porti
Moussu, iéu bous exorti
Prenets gardo as bouichous. »
5) La pastouro rusado
A dit : « M'en cal anà
Sen pus tardà. »
La pastouro rusado
A dit : « M'en cal anà,
Crento que lei segaires
Benguéssoun à passà :
Déjà l'ouro ei bengudo,
Ajudats m'a cargà. »
6) De so que l'ajudabi
A cargà le fagot,
Coumo un palot,
De so que l'ajudabi
A cargà le fagot,
As bouichous m'espignabi.
De so que l'ajudabi
As bouichous m'espignabi
Sens gauzà dire un mot.

M. Anglade. Belesta (Ariège).

1) Un jour, dans le bocage, — me promenant tout seul — dans un chaume, — je vois venir une jeune fille, — à travers du bocage, — je vois venir une jeune fille — à travers un chaume.
2) Je luis fais une œillade — pour voir si elle viendrait — ou ce qu'elle ferait ; — la bergère rusée — s'est approchée et m'a demandé ce que je voulais.
3) « Gentille bergerette, — je voudrais te dire un mot — sur le fagot, — assise sur l'herbe menue ; — posez votre fagot. »
4) « — Le fagot que je porte — est un peu épineux — et dangereux. — Monsieur, je vous exhorte, — du fagot que je porte, — prenez garde aux épines. »

5) La bergère rusée — m'a dit : il me faut partir — dans la crainte que les moissonneurs — ne viennent à passer : — déjà l'heure est venue, — aidez moi à charger (le fagot). »

6) Pendant que je lui aidais — à charger le fagot, — comme un benêt, — aux épines je me piquais — sans oser dire un mot.

XXI. MARIANNETO

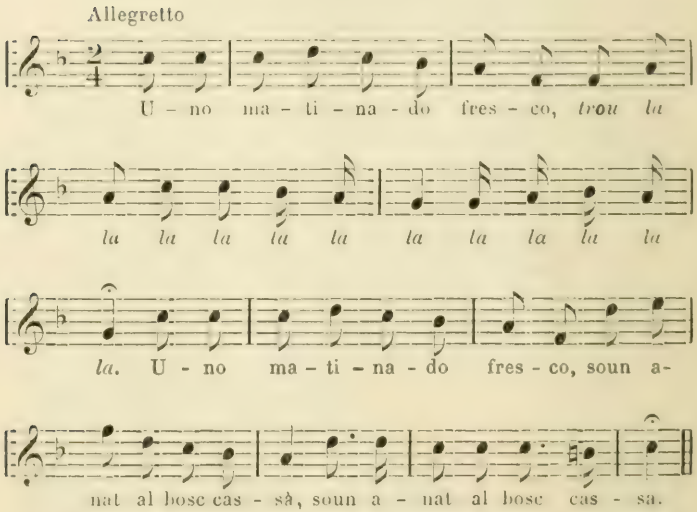

1) Uno matinado fresco,
trou la, la, la, la,
la (*quat.*).
Uno matinado fresco, soun anat al bosc cassà :

2) Vi rencountrai uno nino, — sen gauzà la rebellà.

3) N'ai culit un reng de biôulos, — sus soun sé las bau pauzà :

4) Las biôuletos èroun frescos — pèr la nino rebellà.

5) « — Que fas aici, galant joube, — joust l'oumbro de l'oulibà ? »

6) « — Un brassat de bous, mignonno, — si me le boulets dounà ? »
7) « — Un brassat n'es pos gran causo, — nou bal jes lou demandà :
8) « — Te geines pos, amic, gauzo, — prent lous que te plaira. »
9) Del temps que se razounaboun, — saun fraire ben a passa :
10) « — Que fas aqui, Mariannelo, — lou paire te trucarà ! »
11) « — Se me truco, que me truque, — jou m'en daissarai truca.
12) « M'a garnido la boursein — de cinquante escuts d'argent. »
13) « — Jes ! que ne dira moun paire, — quan beurtant de diniès ? »
14) « — Ie dirai per desencuso : — lous ai gagnats en fialant. »

Madame veuve MAURY, Bélesta (Ariège).

1) Par une fraîche matinée, je suis allé au bois, chasser :
2) J'ai rencontré une jeune fille (endormie), sans oser la réveiller.
3) J'ai cueilli un bouquet (lit. une rangée) de violettes, sur son sein je vais les poser :
4) Les violettes étaient fraîches, la jeune fille se réveilla
5) « — Que fais-tu ici, galant jeune homme, à l'ombre de l'olivier ? »
6) « — (Je voudrais) un baiser de vous, mignonne, si vous voulez me le donner ? »
7) « — Un baiser n'est pas grand'chose, cela ne vaut pas la peine de le demander :
8) ne te gêne pas, ami, ose, prends-en autant qu'il te plaira. »
9) Pendant qu'ils s'entretenaient, son frère vient à passer
10) « — Que fais-tu là, petite Marianne, le père te battra ! »
11) « — S'il me bat, qu'il me batte, je me laisserai frapper,

12) — il m'a garni la petite bourse de cinquante écus d'argent. »
13) « — Jésus ! que dira mon père, quand il verra tant de deniers ? »
14) « — Je dirai pour mon excuse : je les ai gagnés en filant. »

XXII. Lou grand joube

1) « — Que cercats praqui, grand joube, que cresets de l'atroubà ? »
2) « — Iéu cerqui mais amouretos, cresi pas de mi troumpà. »
3) « — Anà loi demandà' moun paire, el vous las acourdarà. »
4) « — Ja las i ei demandados, m'a pas vourgut escoutà. »
5) « — Ana voun darré la mato que deguts nou'n ba saurà,
6) Pas que les auzels que voloun, que nou'n saboun pas parlà ;
7) Que n'on la lengo perneso, nou ba saboun declarà. »
8) Se met la man à la bourso, cent escuts be n'ia doumat.
9) « — Vi ! Vi ! que dirà mairastro, quan veirà tant de diniès ? »
10) « — Ié diras per desenculso: « les ai gagnats en fialant. »

M. le docteur Agrssol. Le Caylar (Hérault).

Le grand garçon. — 1) Que cherchez vous là, grand garçon, que pensez vous y trouver ? »
2) « — Je cherche mes amourettes, je ne crois pas me tromper. »
3) « — Allez les demander à mon père, il vous les accordera. »

4) « — Je les lui ai demandées, il n'a pas voulu m'écouter. »
5) « — Allez derrière la haie, que personne n'en saura rien,
6) rien que les oiseaux qui volent et ne savent pas parler :
7) ils n'ont pas la langue déliée (?) ils ne sauraient le déclarer. »
8) Il mit la main à la bourse et lui donna cent écus.
9) « — Ah ! que dira ma marâtre quand elle verra tant de deniers ? »
10) « — Tu lui diras pour l'excuser que tu les as gagnés en filant. »

XXIII. Louison

1) Une bergère va t aux champs
Filant sa quenouillette,
Gardant ses jolis moutons blancs
Sur la verte fougère.
2) Un cavalier vient à passer,
S'est assis auprès d'elle,
Lui disant : « Charmante Louison
Tu seras ma maîtresse ? »
3) La Louison répond que non :
« Il me fait de la peine.
Monsieur, si vous voulez m'aimer,
Me faut donner l'étrenne. »
4) N'a mis la main à son gousset
Et cent écus lui donne,
Lui disant : « Charmante beauté
Souviens-toi de ma personne. »
5) La Louison aussi s'en va :
« Tenez, tenez ma mère,
Les cent écus que j'ai gagnés
Sur la verte fougère. »
6) « — Ma fille, vous avez grand tort,
Avez les couleurs pâles,
Et vous avez les yeux brillants,

C'est l'amour qui vous engage. »
7) « Ma mère, vous avez raison.
C'est un chevalier de guerre
A qui j'ai donné mon cœur
Sur la verte fougère. »

M. le docteur Chaussinaud. Coux (Ardèche).

(*A suivre.*) L. Lambert.

ETUDE

Sur les sources de J. M. de Heredia

dans les cinquante-sept premiers sonnets des « *Trophées* »

(*Suite*)

Le Laboureur (1)

L'Anthologie fourmille d'épigrammes votives de tour et d'idée très analogues, qui semblent copiées les unes sur les autres, et qui le sont de fait. Pour faire court, nous n'en retiendrons que deux : le lecteur pourra, à loisir, consulter quelques-unes des autres. (I, page 69, ép. 4 et 5 + I, page 72, ép. 21, 22, 25 + page 75, ép. 41, 42 + page 85, ép. 102, etc.)

L'aiguillon à la pointe de fer, *qui* dirige et menace les bœufs, la besace qui contient la mesure de froment à semer, la *faux* (*sic*) (2) recourbée, arme des moissonneurs, la *fourche*, qui, *comme une main, secoue les gerbes* à l'encontre du vent, ses manteaux de peau de mouton troués, *Parmis*, le laboureur, consacre tout cela à Cérès, ayant renoncé aux pénibles travaux des champs. (*Antiphile*. I, 84, 95.)

Un *semoir* avec sa courroie, une masse à briser les mottes, des faux recourbées pour la moisson, des *herses* à pointes pour séparer le grain de la paille, un timon avec des *socs* arrondis, un *coutre qui pénètre avec amour dans la terre*, des aiguillons, des fourches, mains de ceux qui travaillent aux champs, tous ces dons sont consacrés à Cérès par Lysixène, dont le labourage à la longue a paralysé le bras.

(*Philippe de Thessalonique*, I, 86, 104.)

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1890, avec cette épigr. « Ces dons sont consacrés à la Déesse » (Philippe de Thessalonique).

(2) Heredia écrit faulx.

Ce n'est plus à Demêter, c'est à Rhée que s'adresse le Parmis de Heredia, sans doute à cause de la rime. Philippe de Thessalonique lui fait consacrer par Clytosthène (I, 84, 94), non des outils agricoles, mais des cymbales, des tambours, des flûtes, des épées, qui conviennent bien mieux à sa divinité, que pourtant Bouilhet identifie avec celle de Cybèle. (Cf. au contraire Preller, *Griech. Myth.*, I, 527-529.)

Vigny dit dans *Le Somnambule* :

> Par l'antique Vesta, *par l'immortelle Rhée*.

Nous hésiterons à admettre que Heredia ait imité ce vers. Mais lorsqu'il écrivit :

> Pour lui, sa tâche est faite, il a quatre-vingts ans
> .....Et songe que peut-être il faudra chez les morts...

il se rappelait certainement un passage des *Poèmes Tragiques* :

> .....Il a quatre-vingts ans,
> Et songe quelquefois que la mort est prochaine.
> (*Le Lévrier de Magnus.*)

Mais il est à croire que le vieux Parmis n'a pas la conscience beaucoup plus tranquille que Magnus, car Pindare affirme que : « Aux enfers, les Justes mènent une vie exempte de travaux et ne fatiguent jamais leurs bras à fouiller la terre ». (*Olymph.*, II.) Pourquoi donc vieillit-il *sans remords* ? s'il craint d'avoir à labourer un jour les champs arrosés par l'Erèbe ? (1)

V. Hermès Criophore

Louis Ménard est doublement l'inspirateur de ce sonnet, d'abord par les cours de mythologie qu'il faisait au jeune Heredia, alors qu'il lui expliquait ce que signifiait la divinité d'Hermes et que l'irrévérencieux disciple le surnommait *le Seigneur Crépuscule*, ensuite par deux passages du *Polythéisme Hellénique*, que voici :

> Comme Pan dont il est le père, Hermès préside à la géné-

(1) On s'étonne que Heredia fasse un fleuve de l'Erèbe.

ration ; il unit les mâles aux femelles et augmente la richesse par la multiplication des troupeaux (page 44).

Si les fruits abondaient dans le verger, si les troupeaux se multiplaient dans l'étable, on le devait à ce dieu utile... Il est le trait d'union, l'intermédiaire universel ; aussi place-t-on ses images sur la limite des champs (1) (p. 116).

Il est probable qu'un souvenir d'Horace (Carm., III, 23), déjà utilisé dans *Les Bergers*, a inspiré le premier tercet. (Cf. Leconte de Lisle, *Etudes Latines*, X.) La périphrase : *le compagnon des Naïades* se retrouve, pour désigner Hermès, dans l'Anthologie (II, 238, 177), dont une autre épigramme a fourni l'image finale du sonnet :

.....et que pour toi, Pan, l'époux des chèvres, au pied de ton autel, épanche de sa gorge velue les flots de son beau sang pourpré. (II, 137,17.)

Mais la finesse du voleur d'Apollon est assez connue pour que l'expression : *le subtil Immortel* s'explique sans prétendre que Heredia connut la thèse de Guigniaux : *De Mercurii Mythologia* (p. 15), tandis que c'est bien d'Horace qu'il a appris que les bergers font paître leurs brebis sur les bords du Galèse (II, VI, 10).

La Jeune Morte

On ne saurait se défendre en lisant ce sonnet de songer à *La Jeune Tarentine* de Chénier (Dimoff, page 167). Pourtant on se demande à la réflexion si les deux élégies sont aussi semblables qu'on l'avait cru d'abord. Le sujet est assez différent et le ton est tout autre. Il faut se reporter aux épigrammes qui avaient déjà inspiré Chénier pour trouver les véritables sources de Heredia.

Toutefois on n'y découvrira rien qui ait suggéré les deux premiers quatrains ; ce ne sont en somme que les trois vers du premier tercet qui sont pris, encore que très modifiés, aux épigrammes de Méléagre (I, 153, 182), de

(1) Cf. Ami dressons un tertre aux bornes de ton pré.

Philippe (I, 154, 186), d'Antonius Thallus (I, 154, 188), d'Erinne (I, 236, 710 et 712), d'Antipater (I, 237, 711). Nulle part ce n'est la Jeune Morte qui prend la parole, sauf dans une pièce qui n'a avec le sonnet aucun autre rapport. Peut-être est-ce un mot de Denys de Rhodes (1) : « *Autour de la tombe gémit l'insensible oiseau de Minerve* », qui a inspiré le vers :

Tu t'arrêtes? Un chant de colombe a gémi.

Toutefois l'hypothèse est fort peu probable, et il est plus naturel de rappeler ici Virgile :

Nec gemere aeria cessabit turtur ab ulmo.
(Buc. 1, 59.)

Regilla

Quoique Heredia ait mis comme sous-titre à ce sonnet, lorsqu'il le publia dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er février 1893, les mots : « *Inscription triopéenne du Louvre* », il a trouvé ladite inscription à la page 214 du second volume de l'*Anthologie Grecque*.

C'est un véritable petit poème, de Marcellus, dont le titre est exactement : *Dédicace de la statue de Régilla, épouse d'Hérode Atticus, dans le temple de Cérès et de Faustine, au bourg de Triopium* ». Elle est trop longue pour être reproduite ; tout en recommandant au lecteur de l'étudier en entier, je ne reproduirai que les passages directement imités.

Régilla était de l'opulente race des Enéades, du sang illustre d'Anchise et de Vénus Idéenne... les déesses de l'Olympe auxquelles est consacrée son auguste et charmante image..... Pour elle, elle habite, parmi les héroïnes, dans les îles fortunées (*sic*) où règne Saturne... c'est ainsi que Jupiter a consolé un mari en deuil, vieillard désolé qui pleure sur sa couche solitaire... il a chargé les zéphyres élyséens de porter cette

(1) I, 238, 716.

jeune femme dans les îles de l'Océan ; et l'empereur a donné au fils d'Hérode la chaussure au disque lunaire... (1) C'est qu'en Grèce, nul n'égale en noblesse Hérode. Elle aussi, Régilla, était une des plus charmantes petites-filles d'Enée, une sœur de Ganymède... Passant, offre-lui un sacrifice... ce n'est ni une mortelle, ni une déesse... mais son âme s'est abritée sous le sceptre de Rhadamanthe..., etc., etc.

Le traducteur renvoie à deux ouvrages que je n'ai pu me procurer et où Heredia a pu trouver le prénom d'Annia : ce sont : Visconti, *Varie Opere*, I, page 270 « Inscrizioni Triopee » et Fiorillo, *Herodis Attici quae supersunt*, p. 38 (2).

Le premier tercet rappelle plusieurs passages de l'Anthologie, de ton très érotique (I, 35, 119 et 55, 237), et le début de *La Vigne de Naboth*, dans les *Poèmes Barbares* :

> Au fond de sa demeure, Akhab, l'œil sombre et dur,
> Sur sa couche d'ivoire et de bois de Syrie,
> Gît, muet et le front tourné contre le mur.
>
> Sans manger ni dormir, le roi de Samarie
> Reste là.....

Le Coureur

A part un vers, le onzième :

> Et l'effort fait saillir ses muscles de métal

qui semble inspiré par l'*Héraklès au Taureau* de Leconte de Lisle :

> De grands muscles roidis gonflaient son bras viril,

a part encore le vers six :

> Une sueur d'airain à son front perle et coule,

(1) L'a nommé sénateur romain.

(2) On pourra consulter aussi Pausanias, VII, 20 ; Lucien, *Démonax*, 37, 33 ; *Kataplous*, 24 ; *Histoires Vraies*, 6 ; et sur les Iles Fortunées, Pindare *Olymp.*, II, Homère, *Odyssée*, 4, 561 ; Hésiode *Trav. et Jours*, 171.

dont le réalisme est heureusement imaginé par un poète doublé d'un artiste érudit, c'est d'une épigramme anonyme de l'Anthologie qu'est tiré tout le sonnet :

Tel que tu étais lorsque Thymus te suivait,
léger comme le vent,
lorsque, penché en avant,
tu effleurais le sol de tes pieds,
tel, ô Ladas,

vivant encore, Myron t'a coulé en bronze

en imprimant sur tout ton corps l'attente
de la couronne *olympique* (sic).

Le cœur palpite d'espérance,

sur les lèvres on voit le souffle interne de la poitrine haletante.

Peut-être le bronze va s'élancer vers la couronne, la base même ne le retiendra pas.
Le vent est bien rapide, l'art l'est davantage.
(II, 143,53.)

Tel que Delphes l'a vu quand,
[Thymos le suivant,
svelte et plus vif que le vent,
et le torse en avant

Tel Ladas court encor sur le
[socle qu'il foule
D'un pied de bronze...
On dirait que l'athlète a jailli
[hors du moule
Tandis que le sculpteur le fon-
[dait tout vivant.

Une sueur d'airan à son front
[perle et coule, etc.

Il palpite, il frémit d'espéran-
[ce et de fièvre.

Son flanc halète, l'air qui
[fend fuit sa lèvre

L'irrésistible élan de sa course
[l'entraine,
Et passant par dessus son pro-
[pre piédestal,
Vers la palme et le but il va
[fuir dans l'arène.

Heredia ne retient rien de cette réflexion prud'hommesque.

Une autre épigramme, la précédente :

O vitesse prodigieuse! Ladas a-t-il bondi? a-t-il volé à travers le stade? personne ne peut le dire.

a suggéré le vers :

Il volait par le stade aux clameurs de la foule.

Ce sonnet, publié dans la *Revue des Deux-Mondes* du

15 mai 1890, portait en épigraphe : « *Sur une statue de Myron* ». On pourra consulter sur cet artiste célèbre Pline l'Ancien, 24, 8 ; et l'Anthologie, I, 359 et 360 ; sur Ladas lui même, Pausanias, II, 19, 1, et III, 21, 1, et VIII, 42, 5 ; Catulle, LV, 16 ; Juvénal, XIII, 97, etc., etc.

Le Cocher

L'Anthologie contient plus de cinquante épigrammes inscrites au socle de statues d'athlètes, dans l'hippodrome de Constantinople (II, 187 à 196) ; vingt-cinq sont consacrées au seul Porphyre. (Cf. aussi II, 79, 46 et 47.)

Heredia a trouvé dans ces épigrammes l'état-civil de son personnage. Il n'invente pas un détail. Son « *illustre* » père est bien Calchas (nos 380-381), Calchas le Bleu (334). « *Le Libyen hardi* » (334) est cher à l'empereur Justinien, qui l'a honoré d'une statue (335, 338, 340, 343, 344, 348, 349, 350). Cette statue est placée dans l'hippodrome à côté de celle de la Victoire (341-345), et c'est pourquoi nous la verrons voler pour rejoindre le triomphateur. Elle le couronnera elle-même, comme dans l'épigramme 337.

Il n'est pas jusqu'au ton enthousiaste du sonnet qui ne soit très juste ; le second tercet, qui peut paraître un peu exagéré, est plutôt réservé et plein de modération. Le tableau du début rappelle la description de la statue équestre faite dans l'épigramme 380 :

> Le fils de Calchas le Bleu, Porphyre, dans la fleur de sa jeunesse, serre les rênes et retient ses chevaux....

Sur l'Othrys

Il n'est pas impossible de voir autre chose qu'une analogie fortuite entre ce sonnet et le début du *Moïse* d'Alfred de Vigny, qui fut d'ailleurs une des sources de *La mort de Valmiki* (Leconte de Lisle, *Poèmes Anti-*

ques). Toutefois il est plus probable que Heredia a tenu à terminer la première partie de son recueil par un sonnet qui fût nettement un épilogue. La plus claire imitation qu'on retrouve chez lui de Vigny, est peut-être l'indifférence à l'exactitude géographique. S'il choisit l'Othrys, c'est parce que le mont est au centre de la Grèce et que son nom est harmonieux ; mais il est impossible à qui se trouve sur la pente Nord d'apercevoir tout à la fois l'Olympe au Nord Est, le Tymphreste à l'Ouest, l'Eubée au Sud Ouest, l'Oeta et le Callidrome au Sud, sans parler même du Parnasse (Strabon, IX, V, 8 et 10).

Aussi la source principale de ce sonnet est peut-être la fin de la première Bucolique de Virgile :

> Hic tamen mecum poteras requiescere noctem
> Fronde super uiridi. Sunt nobis mitia poma,
> Castaneae molles et pressi copia lactis.
> Et iam summa procul uillarum culmina fumant,
> Maioresque cadunt, altis de montibus umbrae.

Le vers 4 :

> Reste avec moi, cher hôte envoyé par les Dieux

rappelle celui de Leconte de Lisle :

> Entre, qui que tu sois, au palais des Atrides,
> Etranger, qui nous viens des Dieux...
> (P. A. *Hélène.*)

de même que le suivant :

> Tandis que tu boiras un lait fumant...

est une reprise et une correction de celui-ci :

> Viens savourer encor ce vase de lait frais
> (Lec. de Lisle. P. A. *Les Bucoliastes.*)

Lorsque le poète écrit :

> .....et l'Oeta dont Hercule
> Fit son bûcher suprême et son premier autel.

ne songe-t-il point à la fin de la *Robe du Centaure* ?

Vous consumez un homme et vous faites un Dieu
(Lec. de Lisle. P.A.)

Enfin, le dernier vers, si beau et si achevé, est à rapprocher d'un passage de *La Mort de Valmiki* : Voyez plutôt Heredia :

Et là-bas, à travers la lumineuse gaze
Le Parnasse où, le soir, las d'un vol immortel,
Se pose et d'où s'envole, à l'aurore, Pégase!

et maintenant Leconte de Lisle :

Il contemple, immobile, une dernière fois,
Les fleuves, les cités et les lacs et les bois,
Les monts, piliers du ciel, et l'Océan sonore
D'où s'élance et fleurit le rosier de l'Aurore.

Pour le Vaisseau de Virgile

Qui ne connaît par cœur les deux premières strophes de la troisième ode d'Horace, celles précisément qu'a ici imitées Heredia ? Bornons nous donc à observer qu'il a négligé de parti pris les quatre cinquièmes de son modèle. Était ce parce qu'il désirait faire du Vaisseau de Virgile le symbole de l'esquif qui conduit éternellement les poètes à la Terre des Dieux ? Je rappellerai seulement que Chénier avait dit :

Oh! soit que l'astre pur des deux frères d'Hélène
Calme, sous ton vaisseau, la vague ionienne...
(*Néère*, Ed. Dimoff. p. 137.)

qu'on trouve dans Leconte de Lisle :

Divins frères d'Hélène, éclatants Dioscures
...Refusez vos clartés si pures.....
(*Hélène.*)

ce qui semble bien faire le premier quatrain :

Que vos astres plus clairs gardent mieux du danger,
Dioscures brillants, divins frères d'Hélène,

> Le poète latin qui veut, au ciel hellène,
> Voir les Cyclades d'or de l'azur émerger.

surtout si l'on remarque que ce dernier vers est une correction très juste de celui-ci :

> Dans les îles d'azur que baigne un flot vermeil
> (Lec. de Lisle. P. A. *Les Eolides.*)

Il serait imprudent d'affirmer sans preuves que la deuxième strophe est une imitation de Leconte de Lisle :

> Et, propices toujours, que vos fraîches haleines
> Jusqu'au port désiré gonflent les voiles pleines,

car ces deux vers (D. P., *Parfum des Néréides*) sont peut-être postérieurs au sonnet, qui parut dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er janvier 1888.

Villula

Le sujet que traite Heredia dans le sonnet de *Villula* est un des grands lieux communs de la poésie latine. Citerons-nous Virgile et son *Fortunate Senex?* (*Buc.*, I, 47 sqq.) ou son *Memini me uidisse senem?* (*Georg.*, IV, 125 sqq.) ; ou bien Horace ? (*Carm.* II, 6, 13 à 24, et III, 16, 29 sqq) (*Epodes*, II, 33-34) ; ou bien Tibulle (I, 1) ? ou bien Martial (I, LVI et IV, LXVI? (Silva graues lurdos exagitata dedit), et III, LVIII ?)

C'est assurément de Claudien (*Epigr. Le Vieillard de Vérone*) :

> Félix, qui proprium aevum transegit in aruis
> Ipsa domus puerum quem uidit, ipsa senem.

que viennent les deux vers :

> C'est là que, satisfait de son destin borné
> Gallus finit de vivre où jadis il est né

à moins que ce ne soit de Leconte de Lisle :

> Heureux qui peut vivre et peut mourir aux lieux
> Où l'Aurore première a réjoui ses yeux.
> (P. A. *Hélène.*)

ou de Victor Hugo :

> Heureux qui peut, au sein du vallon solitaire,
> Naître, vivre et mourir dans les champs paternels
> (*Odes et Ballades* Au Vallon de Chérizy.)

Quoi qu'il en soit, cette villa (1) rappelle celle que Virgile posséda « qua se subducere colles incipiunt molli que iugum demittere cliuo ».

Mais un rapprochement qui ne s'attend point du tout, c'est celui que fait Heredia lui-même, lorsqu'il met en tête de ce sonnet (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1890) l'épigraphe : « *Ecquis vivit fortunatior?* » (Térence.) Ces trois mots sont bien de Térence : ils sont empruntés au vers I de la scène IX de l'acte V de l'*Eunuque* :

> O populares! Ecquis me hodie uiuit fortunatior?

C'est le cri de joie de Chéréa, apprenant que, grâce à Parménon, il va pouvoir enfin épouser Pamphile. Mais l'on se demande ce que cette exclamation peut avoir de commun avec la Villula du vieux Gallus.

La Flûte

Cette flûte, ou plutôt syrinx, est, comme nous l'apprend l'épigraphe que portait ce sonnet quand il parut, le 15 mai 1890, dans la *Revue des Deux-Mondes*, la même que celle du Corydon de la seconde Bucolique :

> *Est mihi disparibus septem compacta cicutis*
> *Fistula.*

La description qu'en fait l'éraste virgilien suffit à Heredia et il ne semble pas qu'il ait tiré parti des notes retrouvées sur ce même sujet dans les papiers de Chénier et qu'il a précisément reproduites dans le fac-similé que porte son édition des Bucoliques.

(1) Le pin abritait souvent les villas dans la campagne romaine, comme encore dans nos garrigues languedociennes. (Cf. Horace, *Carm.*, III, 22,5 « Imminens uillae tuae pinus esto », et Ovide, A. A. 3, 692; Virgile, *Buc.*, 7, 65; Végèce, 4,34; Columelle, 4,26; Pline 16, 10, 17.)

Si d'ailleurs nous nous plaisons à ne pas faire du chevrier auquel sont adressés ces quatorze vers un Alexis quelconque ou un Amyntas, ce sera donc Mélibée ou Ménalques ou Moeris, selon nos préférences, car tout le sonnet a un parfum virgilien très doux et pénétrant. Ce début même, d'une soirée paisible, nous fait un tableau que les Églogues nous ont appris à aimer. Nous avons trouvé dans le *Culex* (157-160) un berger semblablement étendu à l'ombre, « *lentus in herba* », près d'une source. Seul ce platane nous étonne dans ce paysage mantouan et serait, semble-t-il, plus à sa place dans un site grec ou dans quelque opulente villa romaine. (Cf. *Anthologie*, II, 171, 227.)

Il est possible que les mots : « *une amoureuse peine* » soient inspirés par un vers de Ronsard, que Heredia connaissait bien :

> Heureux celui qui souffre *une amoureuse peine*.
> (Sonnets pour Hélène, I, 3.5.)

Le détail du bruit frais des sources, déjà noté par le poète dans *La Chasse* et *Pan*, rappelle, nous l'avons dit, Théocrite. Enfin l'idée de combattre l'amour par la muse est empruntée au Polyphème de la XIe Idylle : « Il n'existe contre l'amour, ô Nicias, aucun autre remède, soit poudre, soit onguent, que les Piérides » : et, après beaucoup d'autres, Chénier l'a répété :

> .....Dans un vallon tranquille
> Les muses contre lui nous offrent un asile.
> (E. Dimoff, page 27.)

Quant aux trois vers si harmonieux et si expressifs :

> Laisse, ami, l'errante chèvre
> Sourde aux chevrotements du chevreau qu'elle sèvre,
> Escalader la roche et brouter les bourgeons.

ils sont, pour l'idée seulement, imités de Leconte de Lisle. (Cf. P. V., *Etudes Latines*, XII.)

Laisse aux pentes d'Algide, au vert pays Albain,
La brebis qui promet une toison prochaine
Paître cytise et thym sous l'yeuse et le chêne.
(P. A. *Etudes Latines*, X.)

A Sextius

Voici très certainement l'ode d'Horace que les Modernes ont le plus imitée. A ne citer que les principaux, nommons Théophile Gautier (*Poèmes Inédits*, *A. L. Sextius*, écrit en 1866), qui suit de trop près le texte latin et reste très inférieur à Heredia, et Leconte de Lisle (P. A., *Etudes Latines*, XI), beaucoup plus libre sans être meilleur.

Le poème d'Horace (I. IV) se compose de cinq strophes, mutilées, bien entendu, dans les éditions classiques. Heredia en retranche non seulement les deux derniers vers, mais encore la seconde strophe, qui peint les chœurs des Nymphes sous la lune et le travail des Cyclopes. Restent quatorze vers, qu'il fait passer presque entièrement dans son sonnet, en en bouleversant le plan. Il parvient même à y glisser quelques réminiscences de l'ode VII du livre IV : (« *Diffugere nives, redeunt iam gramina campi*, etc.) », et peut être aussi de l'ode X du livre I (« *Tu ne quaesieris* .. »).

Il est si fréquent (1) de trouver chez Heredia, au début du vers, l'invitation : *Viens*, *Viens donc*, *Venez* (ou *Reste*, *Pars*, *Partons*), que je me borne à comparer, à titre de curiosité, sa dernière strophe:

Viens donc. Les bois sont verts et voici la saison
D'immoler à Faunus en ses retraites sombres,
Un bouc noir ou l'agnelle à la blanche toison.

(1) Détail de versification probablement pris à Chénier (Cf. *La Chanson des Yeux*, *La Nymphe*, *Bacchus*, etc.), qu'on retrouve dans la *Flûte, les Bergers, Bretagne*. C'est au contraire *Reste* qui est préféré dans *Le Cherrier*, *Sur l'Othrys* ; c'est *Pars* ou *Partons* dans *Les Bergers*, *La Prière du Mort*, *Plus Ultra*. Notons au passage que Herédia a quatre ou cinq manières de lier ses tercets aux quatrains et n'en emploie guère d'autres : c'est par exemple une opposition marquée par *Aujourd'hui* (*Le Vœu*, *Vitrail*, *Vers*

à ce passage de Hugo, qui termine la VIIIe pièce des *Voix Intérieures* :

> Venez. Le printemps rit, l'ombre est sur le chemin,
> L'air est tiède et là-bas, dans les forêts prochaines,
> La mousse épaisse et verte abonde au pied des chênes.

Hortorum Deus

Les cinq sonnets que Heredia a réunis sous ce titre ont été imités de trois épigrammes de l'Anthologie Latine. Malgré les difficultés que présente une étude détaillée de ces imitations, je vais, à propos de chaque sonnet, citer les passages dont ils sont tirés. On trouvera le texte complet dans les éditions Baehrens, ou Bürmann.

I

La citation d'Horace (*Sat.*, I, 8, 1) nous révèle la source du vers 6. Néanmoins c'est plutôt l'Anthologie

danger, A. *Claudius Popelin*) ; une conséquence marquée par *C'est pourquoi :* mais le procédé le plus habituel est de commencer un des deux tercets par *Il a vu, car il a vu, il n'a pas vu*, etc... Ex. :

Il s'écrie : *Il a vu* la terreur de Némée (*Némée*).
Enfin le Soleil *vit* à travers ces nuées (*Stymphale*).
Mais depuis que *j'ai vu* l'épouse triomphale (*Nessus*).
Car il a vu la lune éblouissante et pleine (*Fuite de Centaures*).
Et l'Euxin *vit*, à l'aube, aux plus lointaines berges (*Le Thermodon*).
Car elle a vu, d'un vol vertigineux et sûr (*Andromède au Monstre*).
Ils voient, irradiant du Bélier au Verseau (*Le Ravissement d'Andromède*).
Et vois, au clair de lune, il fait danser mes chèvres (*Le Chevrier*).
Et tu vas *voir*, si l'œil d'un mortel peut suffire (*Le Cocher*).
Vois la mer, et l'Eubée et, rouge au crépuscule (*Sur l'Othrys*).
Tous anxieux de *voir* surgir au dos vermeil (*Après Cannes*).
Et ses yeux *n'ont pas vu*, présage de son sort (*Le Cydnus*).
Vit dans ses larges yeux étoilés de points d'or (*Antoine et Cléopâtre*).
Et ses yeux *n'ont pas vu* sur le cippe romain (*La Source*).
Il l'a vue. Il sourit dans la barbe du masque (*Le Samouraï*).
Mais il a vu, vers l'Est, éclaboussé d'or, l'astre (*Le Daïmio*).
Et je vis, me dressant sur la bruyère rose (*Armor*).
J'ai vu, j'en ai frémi jusques au fond de l'âme (*A. Rossi*).
Vois, l'oblique rayon, le caressant encor (*Sur un Marbre brisé*).

Grecque qui a suggéré le sonnet. Comparez plutôt le second quatrain à cette épigramme anonyme :

Loin, bien loin du gardien de ce verger, sois sur tes gardes. Tel que tu me vois, étranger, toi qui t'approches, je suis en bois de figuier non travaillé à la lime, ni peint en vermillon; des pâtres m'ont sculpté avec leurs couteaux naïfs, rustiquement. Ris de moi, si tu veux, mais garde-toi de toucher à ces fruits, de peur qu'après avoir ri, tu ne pleures. (II, 148,86.)

Cette épigramme a directement inspiré les vers 1, 5, 6, 7 et 8 du sonnet :

> N'approche pas! Va-t-en! Passe au large, Etranger!
> .....
> .....A coups de serpe, autrefois un berger
> M'a taillé dans le tronc d'un dur figuier d'Egine;
> Ris du sculpteur, Passant, mais songe à l'origine
> De Priape, et qu'il peut rudement se venger.

Les deux vers :

> Dérober les raisins, l'olive ou l'aubergine
> Que le soleil mûrit à l'ombre du verger

viennent de ceux-ci (A. L. Bürmann, VI, 86) :

> Pallentes que cucurbitae et suauecolentia mala.
> Uua pampinea rubens educata sub umbra.

Le rejet du vers 5 : *Ty veille* est imité d'un *En tuor* semblablement placé dans l'épigramme 86 (Bürmann VI) et d'un *Tucor* analogue de l'épigramme 85. Le premier tercet rappelle très nettement dans l'ensemble le célèbre « *Phaselus ille...* » de Catulle. Le second :

> A présent, vil gardien de fruits et de salades, etc.

provient d'un vers des *Priapea* (Baehrens, I, LXIII) :

> Cucurbitarum ligneus uocor custos.

II

Le vers de Catulle cité par Heredia pourrait être aussi bien attribué à Virgile. L'on se demande pourquoi le

poète n'a pas écrit, comme au sonnet X : « Diversorum Poetarum Lusus ». Quoi qu'il en soit, ce vers appartient à une épigramme qui, avec deux autres analogues, est la source de ces quatre sonnets :

Hujus nam domini colunt deumque salutant.
(Anthologie latine. Édition Bürmann. VI, 86,5.)

Le texte exact est : Hujus nam colunt me deumque salutant.)

Respecte, ô voyageur, si tu crains ma colère

Cet humble toit de joncs tressés et de glaïeuls

Il n'a point d'autres Dieux, aussi je garde seul

Le jardin qu'il cultive et fleurit pour me plaire

Par eux, la violette et les sombres pavots
Ornent ma gaine avec les verts épis de l'orge

L'agreste autel a bu...
Le sang d'un jeune bouc impudique et barbu

Proïn tu, viator, hunc deum uereberis.
(*Op. aud.* VI, 86,16.)

Tectam nimine iunceo caricisque maniplis
(VI, 86,2.)

Pauperis tuguri pater filiusque adulescens,

Alter adsidua colens diligentia ut herbae,
Asper ac rubus, a meo sint remota sacello
(VI, 86, 6 à 9.)

Primitus tenera uirens spici mollis arista
Luteae uiolae mihi lacteumque papauer
Pallentesques cucurbitae...
(d°, VI, 86,11.)

Et tenera matre mugiente uacula
Deum profundit ante templa sanguinem
(VI, 85,14.)

Libidinosus immolabitur caper
(Horace, *Epodes*, IX, 23.)

Sanguine etiam mihi sed tacebitis, aram
Barbatus linit hirculus cornipesque capella
(VI, 86,15.)

III

Ecce villicus Venit...

...At pol ecce ilicus uenit...
(d°, VI, 85,19.)

Holà, maudits enfants...

Quare hinc, o pueri, malas abs-
[tinete rapinas
(VI, 86,19.)

Le colon vous épie, et, s'il
[vient, par mon pieu!
Vos reins sauront alors tout
[ce que pèse un Dieu
De bois dur emmanché d'un
[bras d'homme qui frappe.

Parata nam trux stat ecce
[mentula.
Celim pol, inquis; at pol ecce
[uillicus
Uenit, ualenti cui reuulsa brac-
[chio
Fit ista mentula apta claua
[dexterae.
(VI, 85,18.)

Vite, prenez la sente à gauche,
[suivez-la
Jusqu'au bout de la haie où
[croît ce hêtre, et là,
Profitez de l'avis qu'on vous
[glisse à l'oreille:

Un négligent Priape habite au
[clos voisin...

Vicinus propre diues est negle-
[gensque Priapus;
Inde sumite : semita haec
[deinde feret ipsa
(VI, 86,20.)

Où sous l'ombre du pampre a
[rougi le raisin

Uua pampinea rubens educata
[sub umbra
(VI, 86,14.)

IV

Flores nitescunt discolore gra-
[mine.

Et sous ma treille neuve où le
[soleil se glisse
L'ombre est plus douce. L'air
[embaume la mélisse.
Avril jonche la terre en fleur
[d'un vrai tapis.

Pinguntque terram gemmaeis
[honoribus...
Opaca praebent arbores um-
[bracula
Prohibentque densis feruidum
[solem comis.
Vomanus, De Laudibus Hor-
tuli. — Pseudo-Virgile ou
Pseudo-Catulle.

Les saisons tour à tour me parent : | blonds épis.
Raisins mûrs, verte olive ou [printanier calice

Florido mihi ponitur picta uere corolla.
Primitus tenera uirens spica [mollis arista
Luteae uiolae mihi lacteumque, papauer...
(VI, 86,10.)

Le maitre de ce clos m'honore. [j'en suis digne.

Pro quis omnia honoribus, huic [necesse Priapost,
Praestare et domini hortulum [uineamque tueri.
(VI, 86,17.)

Chaque soir de marché, fait [tinter dans sa main
Les deniers d'argent clair qu'il [rapporte de Rome

Meisque pinguis agnus ex ouibus
Grauem domum remittit aere [dexteram
(VI, 85,12.)

...Nonisque diebus
Uenales olerum fasces portabat in urbem,
Inde domum, ceruice leuis, [grauis aere, redibat.
(Virgile, Moretum. *Le Jardin de Simulus.*)

V

La citation de Heredia, d'ailleurs inexacte, est tirée des Poetae Minores (éd. Baehrens, I, LXIII). Je reproduis de l'épigramme latine tout ce que des lecteurs français peuvent en supporter :

Parum est quod, hic ut fiximus, sedem,
Agente terra per caniculam rimas,
Siticulosam sustinemus aetatem.
Parum, quod imos perfluunt sinus imbres
Et in capillos grandines cadunt nostros,
Rigetque dura barba *uinyta crystallo* (sic)
Parum, quod, acta sub laboribus luce,
Parem diebus peruigil traho noctem.
Huc adde, quod me fuste de rudi nilem

Manus sine arte rusticae doluauerunt,
Interque cunctos ultimum deos numen.
Cucurcubitarum ligneus uocor custos.
Accedit istis impudentiae signum.
Libidinoso..... etc., etc.

Il est possible que Heredia ait également connu une épigramme très courte que voici :

Uere rosa, autumno pomis, aetate frequentor
Spicis; una mihi est horrida pestis hiems.
Nam frigus metuo et uereor ne ligneus quidem
Hic deus ignauus praebeat agricolis.
(Buecheler, I, 773.)

Enfin les neiges du Soracte rappelleront à tous le vers d'Horace :

Uides ut alta stet niue candidum
Soracte
(*Carm.*, I, 8,1.)

Le Tepidarium

Le Bain est un des lieux communs du roman historique ; et il n'a donc tenu qu'à Heredia d'avoir des douzaines de modèles. Il serait trop long et très inutile de citer les auteurs qu'il a pu consulter. Sans doute n'en a-t-il imité aucun, pas même Alfred de Vigny (*Le Bain d'une Dame Romaine*).

Le premier vers nous offre encore un exemple de ces réminiscences curieuses qu'avait Heredia de Leconte de Lisle. Un vers de *Nessus* était fait à peu près de deux hémistiches de *Khirôn*. Or celui-ci :

La myrrhe a parfumé leurs membres assouplis

est incontestablement emprunté lui-même, les six premiers pieds à un vers de *La Vigne de Naboth* :

La myrrhe a parfumé leurs membres vénérables

et les six autres, à *Niobé* :

L'huile baigne à doux flots *leurs membres assouplis*.

L'imitation est d'autant plus nette que Leconte de Lisle écrivait ensuite :

De longs tissus de lin les couvrent de leurs plis,

source évidente du huitième vers :

Le lin voluptueux dessine de longs plis

Au reste, cette page tout entière est à rapprocher du sonnet.

Il est moins certain que Heredia se soit souvenu de Théophile Gautier et de *Sultan Mahmoud* : néanmoins le hasard d'une rencontre ne semble pas expliquer que le tableau tracé dans le *Tepidarium* ressemble aussi étrangement à celui du poète romantique :

Dans mon harem se groupe
Comme un bouquet,
...Tout ce que cherche ou rêve,
D'opium usé,
Dans son ennui sans trêve
Un cœur blasé
Mais tous ces corps sans âmes
Plaisent un jour.
Hélas! j'ai six cents femmes,
Et pas d'amour.
Ni la vierge de Grèce,
Marbre vivant
...etc., etc.

Enfin, notons que le vers de Musset :

...Au milieu des langueurs du parler d'Ausonie,
Tu dédaignas la rime et sa molle harmonie...
(*Poésies Nouvelles*. Après une Lecture.)

a peut-être, malgré la différence des sujets, plus qu'un rapport fortuit avec le second tercet de Heredia :

Et le pâle troupeau des filles d'Ausonie
S'enivre de la riche et sauvage harmonie
Des noirs cheveux roulant sur un torse d'airain.

Tranquillus

La source que Heredia veut bien nous indiquer lui même — pourquoi pour ce sonnet plutôt que pour les au-

tres ? — n'est probablement pas la seule où il ait puisé. Pline, dans la lettre XXIV du livre I, se borne à demander à son ami Baebius Hispanus quel serait le prix d'une villa que Suétone désire acheter : Il a été séduit par la proximité de Rome, les proportions modestes de l'édifice, l'agrément du site. A des gens comme lui, « *sufficit abunde tantum soli, ut relevare caput, reficere oculos, replare per limitem unamque semitam terere omnesque uiticulas suas nosse et numerare arbusculas possint* ». Il est à croire, par les deux vers :

> Parmi la vigne, il reste encor un pan de mur,
> Un arceau ruiné que le pampre festonne,

que Heredia a eu sous les yeux le mémoire de quelque archéologue qui aura cru avoir retrouvé la villa de Suétone.

Lupercus

Lupercus, au contraire, n'a point d'autre source que celle que nous révèle le poète, l'épigramme CXVIII du premier livre de Martial. En voici la traduction (d'après l'anonyme de la collection Garnier) :

Toutes les fois que tu me rencontres, Lupercus : « Te plaît-il, me dis-tu sur le champ, que je t'envoie mon esclave pour prendre ton petit livre d'épigrammes. Je te l'enverrai sitôt lu. » « Il est inutile, Lupercus (*Non est quod* PUERUM, *Lupercc, uexes*), que tu donnes cette peine à ton jeune esclave. Il aurait beaucoup de chemin à faire pour venir au Poirier ; de plus, je loge au troisième étage (*et scalis habito tribus, sed altis*), et ces étages sont très hauts. Ce que tu demandes, tu peux aller le chercher plus près ; car tu as coutume de fréquenter l'Argilète. Or, près du Forum de César, il se trouve une boutique, dont la devanture est toute couverte de titres d'ouvrages, de sorte que l'on y lit, en un instant, les noms de tous les poètes. Là, tu me demanderas à Atrectus — c'est le nom du marchand. — Du premier ou du second de ses rayons, il tirera un Martial, poli à la pierre ponce et orné de pourpre, qu'il te remettra pour cinq deniers. » — « Ton livre ne vaut pas cela », dis-tu. — « Tu as raison, Lupercus (1). »

(1) On pourra consulter aussi les épigrammes IV, 72 et I, 4.

La Trébie et Après Cannes

Signalons d'abord que ces deux sonnets furent publiés pour la première fois dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai 1890. Le premier portait en épigraphe : « *Recentis animi Sempronius eoque ferocior* » (Tite Live) : le second : « *Augebant metum prodigia* » (Tite Live). J'ai relevé entre les deux versions de *Après Cannes* les variantes que voici :

Première version	Deuxième version
Un des consuls *est mort*, l'au-	Un des consuls *tué*, l'autre fuit
[tre fuit vers Linterne	[vers Linterne
Ou Venuse. L'Aufide *a reflué*,	Ou Venuse. l'Aufide *a débordé*,
[trop plein	[trop plein
De nos cadavres. La foudre au	*De morts et d'armes*. La fou-
[Capitolin	[dre au Capitolin
Tombe, le bronze sue et le ciel	Tombe, le bronze sue et le ciel
[rouge est terne.	[rouge est terne

Nous sommes d'autant plus autorisé à étudier ensemble ces deux sonnets que Heredia a lui même étrangement mêlé tous les renseignements que lui fournissait Tite Live, dans ses livres XXI (52 à 57 et *passim*) et XXII (54 à 56 et *passim*). Remarquons seulement que le Sempronius du poète ressemble beaucoup au Flaminius de l'historien, et rappelons que Tite Live s'est refusé à peindre l'anxiété de Rome à la nouvelle du désastre de Cannes. Heredia lui emprunte le tableau qu'il fait de la ville, après la défaite du Lac Trasimène.

Sans aucun doute le dernier tercet :

> Tous anxieux de voir surgir, au dos vermeil
> Des monts Sapins où luit l'œil sanglant du soleil,
> Le chef borgne monté sur l'éléphant gétule,

est tiré de Juvénal (ainsi que le sonnet suivant (X, 157-158) :

> O qualis facies et quali digna tabella
> Cum gaetula ducem portaret bellua luscum.

et de Leconte de Lisle :

Vers le couchant rayé d'écarlate, un œil louche
Et rouge s'enfonçait dans les écumes d'or.
(P. B. *Qain.*)

Et le rouge Sahil, au fond des nuits tragiques
Seul flambe, et darde aux flots son œil ensanglanté...
(P. T. *L'Astre Rouge.*)

J'hésite à rapprocher de ce sonnet le passage correspondant de Silius Italicus, malgré les vers :

.....pons ecce cadentum
Corporibus struitur reicit cadauera fumans
Aufidus.....
(VIII, 667.)

Il est pourtant probable que Heredia a lu l'épopée latine.

Aux Triomphateur

L'épigraphe que portait ce sonnet lorsqu'il parut dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai 1890 :

Bellorum exuuiæ... uictaque triremis
Aplustre. (Juvénal.)

nous en révèle bien la source principale. C'est en effet la célèbre satire X (133-146). Voici la traduction du passage (traduction Dussaulx et Pierrot) :

Des dépouilles ravies dans les combats, une cuirasse attachée à un trophée, des casques brisés, le pavillon d'une trirème vaincue, un captif tristement enchaîné sur un arc de triomphe, voilà ce qu'on regarde parmi les hommes comme le souverain bien; c'est ce qui enflamma les généraux grecs, romains et barbares; c'est ce qui leur fit affronter les périls et les travaux: tant nous sommes plus altérés de gloire que de vertu! Supprimez en effet l'attrait des récompenses, qui embrassera la vertu pour elle-même? Cependant cette gloire, partage de quelques hommes, cette soif des éloges et des titres, vainement gravés sur le marbre qui couvre une cendre insensible, a été de tout temps funeste à la patrie. Un méprisable et stérile figuier suffira pour détruire ces monuments frivoles, car les sépulcres eux-mêmes sont sujets à la mort. »

Mais le second tercet :

> Et seul, aux blocs épars des marbres triomphaux
> Où ta gloire en ruine est par l'herbe étouffée,
> Quelque faucheur ébréchera sa faux.

est évidemment une imitation, d'ailleurs assez pâle, des beaux vers de Virgile :

> Scilicet et tempus ueniet, cum finibus illis,
> Agricola, incuruo terram molitus aratro,
> Exesa inueniet scabra robigine pila
> Aut grauibus rastris galeas pulsabit inanes
> Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris.
> (*Géorgiques*, I, 493 sq.)

Parmi les imitations plus douteuses, citons le vers :

> Quel que tu sois, issu d'Ancus ou bien d'un rustre

qui vient peut être de l'un ou l'autre de ces deux passages d'Horace (traduction Leconte de Lisle) :

> Riche, issu de l'antique Inachus, ou pauvre, issu de race infime... tu mourras, victime de l'inexorable Orcus. *Carm.* II, 3,20 sq.)

> Mais nous, là où nous tombons, où sont le père Aeneas et le riche Tullus, et Ancus, nous ne sommes que poussière. (*Carm.* IV, 7,14 sq.)
>
> (Cf. Horace, *Carm*, II ,14,10 sq., et II, 18,33 sq.)

Noterons nous enfin, plutôt pour établir une différence dans l'inspiration qu'un rapport, les deux poèmes de Victor Hugo, dans les *Feuilles d'Automne*, *C'est une chose grande...* et *A un voyageur ?*

Sur le Cydnus

Heredia s'est inspiré dans ce sonnet de Théophile Gautier, de Banville et aussi de Plutarque.

Le récit du biographe de Marc Antoine (26 à 31) a été la source d'une foule de poèmes que nous ne pouvons

tous citer, votre même indiquer : il est assez court, du reste :

..... Cléopâtre alla trouver Antoine, naviguant sur le Cydnus, dans un navire dont la poupe était d'or, les voiles de pourpre, les avirons d'argent, et le mouvement des rames cadencé au son des flûtes. Elle-même était couchée sous un pavillon brodé en or... les deux rives du fleuve étaient embaumées de l'odeur des parfums qu'on brûlait sur le vaisseau.....

Voici maintenant Gautier, dans sa nouvelle : *Une Nuit de Cléopâtre* :

....Au milieu de la barque, s'élevait une cabine à toit plat, une espèce de naos, ou tente d'honneur...., le soleil de midi décochait ses flèches de plomb... une lumière crue, éclatante et poussiéreuse à force d'intensité, ruisselait en torrents de flamme ; l'azur du ciel blanchissait de chaleur, comme un métal à la fournaise... L'eau du Nil, terne et mate, semblait s'endormir dans son cours et s'étalait en nappe d'airain fondu... La reine Cléopâtre avait pour coiffure une espèce de casque d'or très léger, formé par le corps et les ailes de l'épervier sacré ; les ailes, rabattues en éventail..., etc.

Enfin Banville, dans les *Occidentales*, *La Perle* (X), pièce jouée en mai 1877, écrit :

...Quand je te vis pour la première fois,
C'était sur le Cydnus. Le flot semblait sourire.
Tu voguais, étonnant les cieux, sur un navire,
Dont la poupe était d'or ; le radieux soleil
Sur ses voiles de pourpre étincelait, vermeil ;
Les avirons étaient d'argent, et, pleins de joie,
Tremblaient et frissonnaient les cordages de soie.
Toi, couchée à demi sous un pavillon d'or
Et portant les habits de Vénus, mais encor
Plus belle que Vénus, et gardant une pose
Divine, tu brillais dans tes voiles de rose.
Tu montrais un lien de fleurs pour bracelet ;
L'air était embaumé des parfums qu'on brûlait.
Sur ton vaisseau, le peuple et moi, nous t'adorâmes,
Des lyres par leur chant guidaient le vol des rames.
Et les flûtes mêlaient leur voix à ce concert.
Tout le troupeau charmant qui t'adore et te sert,

Nymphes, Divinités, grâces aux fiers visages,
Néréides, faisaient obéir les cordages,
Ou de leurs belles mains tenaient le gouvernail,
Et de petits Amours agitaient l'éventail,
Afin de rafraîchir la reine de Cythère,
Vénus, l'enchantement et l'orgueil de la Terre.

Il ne semble pas au lecteur qui, ayant relu le sonnet, parcourt ces trois citations, que Heredia ait beaucoup ajouté à Plutarque, Gautier et Banville. Et pourtant il a su donner à ses quatorze vers une énergie et une vigueur qui manquent aux précédents. Si, dans le second quatrain :

A la proue éclatante où l'épervier s'éploie,
Hors de son dais royal se penchant pour mieux voir,
Cléopâtre, debout en la splendeur du soir,
Semble un grand oiseau d'or qui guette au loin sa [proie,

les deux premiers vers sont imités de Gautier, les deux autres, qui font le tableau grandiose et donnent au sonnet une allure d'épopée, sont bien de Heredia... autant du moins que quelque chose peut être de Heredia : car si nous ouvrons Paul de Saint Victor, *Les Deux Masques*, volume I, page 365, nous lisons (à propos des *Suppliantes* d'Eschyle (?) on ne s'attendait guère à voir Eschyle en cette affaire !) :

...Du haut de la colline où il est monté, Danaos aperçoit une barque sinistre qui vogue vers le rivage à force de rames, elle approche, elle croît à vue d'œil; il distingue déjà ses mariniers noirs, ceints de pagnes blancs. Il voit aussi, sans doute, le grand œil osirien cerné d'antimoine, qui s'ouvre au bec de la proue, comme la prunelle d'or d'un oiseau de proie.

Quant au second tercet :

Et ses yeux n'ont pas vu, présage de son sort,
Auprès d'elle, effeuillant, sur l'eau sombre, des roses,
Les deux Enfants divins, le Désir et la Mort,

ces deux enfants qui sont sans doute parmi les divinités que Banville place autour de Cléopâtre, rappellent une

page de Louis Ménard, un passage de sa « Psychologie Mystique », que l'on trouvera dans les Extraits de M. Berthelot (Juven, Paris, page 133), et où le philosophe explique longuement que le Désir ou Volupté a précipité l'âme dans la vie, mais que la Douleur ou Mort, la ramène vers les sphères supérieures. Ce sont bien les deux Enfants Divins dont parle le poète.

Soir de Bataille

Voilà un lieu commun que romantiques et parnassiens ont tour à tour traité et à qui pourtant Heredia donne une puissante originalité.

Plutarque, dans sa *Vie de Marc-Antoine*, au chapitre XLI, nous raconte comment celui ci entreprit une campagne contre les Parthes, commandés par ce même Phraates (1) dont parle Horace (*Carm*, II, 2, 17) et *Epist.*, I, 12, 27). La campagne fut désastreuse, car le général, follement épris de Cléopâtre et n'ayant que le désir de la revoir, commit faute sur faute et imprudence sur imprudence, au grand mécontentement de l'armée.

Le combat, car il y en eut plusieurs, auquel peut convenir le premiers vers :

Le choc avait été très rude....

n'est pas celui dont le récit a inspiré le sonnet. Heredia a sans doute pensé à l'escarmouche de cavalerie, où après la retraite des Parthes, les Romains « *voulurent reconnaître le nombre des morts et des prisonniers ennemis : ils ne trouvèrent que trente de ces derniers et quatre-vingts des autres. Ce fut alors un découragement et un désespoir général... lorsqu'ils virent qu'eux-mêmes avaient perdu un si grand nombre de soldats.* (Trad. Ricard.)

Les deux tercets sont peut être inspirés par un autre

(1) Une mauvaise leçon des manuscrits donne Phraortes, leçon retenue par Heredia.

passage de Plutarque, où il est raconté qu'Antoine, pour encourager les soldats, voulut, certain jour, paraître devant eux en vêtements noirs, mais sur les conseils de ses lieutenants, prit au contraire sa grande tenue d'Imperator.

Il est possible que les vers :

> Et les centurions, ralliant les cohortes,
> Humaient encor dans l'air où vibraient leurs voix [fortes
> La chaleur du carnage et ses âcres parfums

soient une réminiscence lointaine de Leconte de Lisle :

> .....L'oppresseur stupide aux triomphants hourras
> Respire encor ton air qui parfume et qui vibre.
> (P. B. *A l'Italie.*)

Mais, très certainement, lorsque Heredia écrit :

> Les soldats regardaient, comme des feuilles mortes,
> Au loin tourbillonner les archers de Phraortes,

il se souvient de Banville :

> (Cette femme).....
> Envoya chez Hadès, les perçant de ses flèches
> Des Achéens nombreux comme les feuilles sèches
> Que le vent enveloppe en son tourbillon fou.
> (*Exilés.* Penthésilée.)

Notons enfin que, à de nombreux égards, ce sonnet doit être rapproché de deux autres, *Le Samouraï* et *Le Daïmio*.

Antoine et Cléopâtre

Je n'ai pu trouver un seul texte qui ait suggéré à Heredia l'idée générale de ce sonnet célèbre. Mais le tableau du premier quatrain est imité de Gautier (passage cité à propos de *Sur le Cydnus*) : Michelet, dans son *Histoire de la République Romaine*, a peut-être inspiré le sixième vers. Appien (*De Bel. Civ.*, I), raconte qu'Antoine passa un *hiver* auprès de Cléopâtre, vivant comme un roi

oriental, vêtu de la stola et chaussé de phécases.... ce qui n'est guère le costume que lui prête Heredia.

L'attitude des personnages rappelle étrangement celle d'Hercule et d'Omphale, chez Banville :

> Hercule souriait, penché; la chevelure
> D'Omphale frissonnait près de sa gorge pure.
> La Lydienne, avec la douceur des bourreaux,
> Languissante et levant vers les yeux du héros,
> Ses yeux de violette où flotte une ombre noire,
> Lui posa dans les mains sa quenouille d'ivoire.
> (*Exilés.* La Reine Omphale.)

Cléopâtre est pâle sans doute à la suite du jeûne auquel elle se condamna pour apitoyer, à force de pâleur et de langueur, Antoine, prêt à la quitter pour rejoindre à Rome sa jeune femme, Octavie.

Et l'on croirait que le dernier tercet :

> Et sur elle courbé l'ardent Imperator
> Vit, dans ses larges yeux étoilés de points d'or,
> Toute une mer immense où fuyaient des galères.

est imité des passages suivants :

> Et tandis qu'elle dort, délices et bourreau
> Du monde, un dieu de jaspe, à tête de taureau
> Se penche, et voit son sein où la clarté se pose.
> (Banville. *Exilés.* Cléopâtre, Sonnet.)

> ...Tu verras
> Celle dont la prunelle en ton regard se plonge
> Attentive, épiant ton désir...
> (Banville, *La Perle*, X.)

si l'on ne trouvait pas, dans Victor Hugo, parlant de Philippe II (*Légende des Siècles*, La Rose de l'Infante) :

> Si quelqu'un pouvait voir dans l'œil de ce fantôme
> .....
> .....
> Ce qu'on distinguerait, c'est, mirage mouvant,
> Tout un vol de vaisseaux en fuite dans le vent.

D'où nous pouvons établir un rapport inattendu entre les galères éperdues d'Actium et l'Invincible Armada, engloutie dans l'Atlantique.

Au lecteur qui a bien voulu suivre jusqu'au bout cette pénible lecture, je dois présenter mes excuses de l'avoir obligé à me lire le texte des *Trophées* à la main, quoique MM. Lemerre m'eussent, avec une bonne grâce dont je les remercie, autorisé à reproduire *in extenso* deux ou trois sonnets.

Puisque je n'en ai cité qu'un, je tiens à terminer par un autre : il est peut-être dangereux d'offrir au lecteur certaines comparaisons ; il est peut-être aussi habile de le laisser sous l'impression de quatorze beaux vers. Quoi qu'il en soit, si l'on veut bien se souvenir que je me suis défendu de formuler un jugement personnel sur cette originalité de Heredia, si incontestable, on me pardonnera de me borner ici à reproduire le dernier sonnet des *Trophées*, qui livre peut-être le secret du poète et sa méthode :

La mousse fut pieuse en fermant ses yeux mornes,
Car dans ce bois inculte on chercherait en vain
La Vierge qui versait le lait pur et le vin
Sur la terre au beau nom dont il marqua les bornes.

Aujourd'hui le houblon, le lierre et les viornes
Qui s'enroulent autour de ce débris divin,
Ignorant s'il fut Pan, Faune, Hermès ou Silvain,
A son front mutilé tordent leurs vertes cornes.

Vois. L'oblique rayon, le caressant encor,
Dans sa face camuse a mis deux orbes d'or;
La vigne folle y vit comme une lèvre rouge;

Et, prestige mobile, un murmure du vent,
Les feuilles, l'ombre errante et le soleil qui bouge,
De ce marbre en ruine ont fait un Dieu vivant.

Raoul Thauziès.

NOTERELLE PROVENZALI

Un « comjat » di Marcabru attribuito a Uc Catola ?

Nell' ultima e buona edizione della crestomazia del Bartsch (*Chrest. prov.* par K. Bartsch, 6e éd. entièrement refondue par E. Koschwitz, Marburg, 1904, col. 59) si legge il seguente *comjat*, in forma di dialogo tra l'amata e il poeta, dato dal solo ms. D. c. 208 :

Uc Catola

— Nom (1) pois mudar, bels amics, q'en (2) chantanz
Nous enqueira cossi m'aven de vos,
Q'estat m'avez adreiz et amoros,
Franc et humils e blos de tot[z] enianz (3),
E s'aissi es perduz lo bos talanz
Qe m'aviaz quant (4) nos partim amdui
O si per altra m'avez en refui.
S'al prim vos fi ren que (5) nous fos a grat,
Si m'aiut deus, ben o ai car comprat.

— Bell(a) amiga, ensegnamenz es granz
De dompneiar qin (6) sap esser geignos
Que tuit s'aioston gai e voluntos,
Mas al partir en es chascuns blasmanz.
Mas eu de vos sui iauzens esloinanz (2),

(1) Il ms. dà *nom* e non vedo perchè Bartsch-Koschwitz registrino in nota la lezione e stampino nel testo *non*. È chiaro che *nom* è lezione esatta, din. a *p.*

(2) Seguo la grafia del ms. — B.-K. stampano *qu'en*. Così negli altri casi il ms. ha *q* dove B.-K. hanno *qu*.

(3) Ms. *tot enianz*. B-K. hanno *enjanz*.

(4) Ms. *quant*.

(5) Ms *que*.

(6) Ms. *qim*.

(7) Ms. *iauzisenz* (*-zsenz* B.-K.) *eloinanz*. L'*s* della prima parola è cavato da *t*.

Et vos de mi no vos blasmaz, chom cui.
Per ço fai ben qui la mala fin fui.
Car toz faiz creis en la fin o s'abat,
Per c'ab lo ben pren [eu] de vos comiat.

Ora questo *comjat* è stato ristampato dal Dejeanne, *Poésies complètes du troubadour Marcabru*, Toulouse, 1909, p. 219 con alcune osservazioni, che tendono a mostrare che Uc Catola non ne dev'essere l'autore. Il componimento, secondo il Dejeanne, sarebbe anonimo, non potendosi attribuire nè al Catola nè a Marcabru. Secondo me, invece, il *comjat* è di Marcabru e gli editori lo hanno sin qui dato al Catola per non avere rettamente interpretato il ms., o meglio per avere accolto, senza discussione, l'attribuzione del ms.

Il Dejeanne ha ragione quando afferma che, esaminando una fotografia del codice, non si è portati ad attribuire il *comjat* al Catola, ma ha torto quando crede che non se ne possa stabilire l'autore. Egli non ha avvertito che un gruppetto di componimenti, di cui il nostro fa parte, è contradistinto da un numero d'ordine, in margine, che deve avere la sua ragion d'essere, come spessissimo accade nel ms. D. Ecco come stanno le cose :

D, c. 208ª (Rubrica :) Uc Catola.

I. *Amics marchabrun car digam.* È la tenzone fra Marcabru e Catola edita dall' Appel, *Prov. Chrest*³., 124 e ultimamente dal Dejeanne, p. 24.

c. 208ᵇ II. *Tot a estrum vei marcabrun.* È la tenzone fra Marcabru e Audric (forse Audric del Vilar) edita dal Suchier e ora dal Dejeanne, p. 94.

c. 208ᶜ III. *Vom pois mudar bels amies q'en chantanz.* È il componimento, a cui sono dedicate le linee presenti.

È chiaro che a chi tenga l'occhio al numero d'ordine dei tre testi (tre tenzoni), anche l'ultimo va ascritto al Catola (Bartsch-Koschwitz) ; mentre a chi non osservi questo particolare (Dejeanne), il componimento sembra anonimo, perchè in testa ad esso il nome dell' autore si ricercherebbe invano.

Sin qui, si sarebbe disposti a dar ragione al Bartsch ; ma c'è un fatto che sconvolge tutto il ragionamento e chiede imperiosamente d'essere spiegato. E noi ci accingiamo a spiegarlo. Il secondo testo è una tenzone fra Marcabru e Audric, nella quale Catola non entra per nulla, e non si capisce perchè mai essa abbia il n° II fra i testi di Catola. Forse la rubrica iniziale di D non è esatta ? Allora avrebbe ragione il Dejeanne a non dare alcun peso al numero d'ordine dei componimenti.

Il problema va, invece, a parer mio, risoluto così : il copista di D ebbe dinanzi un gruppetto di tre tenzoni di Marcabru : la prima con Catola, la seconda con Audric, la terza con una *bella amiga*, che, se non fosse un' invenzione del poeta, dovrebbe essere riguardata come la più antica poetessa di Provenza. Fors' anche, se si vuole, ebbe sott' occhio più testi di Marcabru. Il fatto sta ch' egli ne scelse tre. Il rubricatore avrebbe dovuto mettere in capo alla piccola serie il nome di « Marcabru », ma dovè rimanere sorpreso dal modo como il primo componimento cominciava : *Amic Marcabru, car digam*. Ma dunque, si sarà egli detto, questa poesia, indirizzata a Marcabru, non è di Marcabru e la scorse con l'occhio. Vide che era una tenzone con Catola e registrò allora il nome di quest' ultimo, non facendo attenzione al seguito dei componimenti, nei quali Marcabru, e non più Catola, era interlocutore. Di qui l'errore del Bartsch, di qui anche le osservazioni del Dejeanne ; ma se noi abbiamo saggiamente interpretato l'errore del rubricatore, non v' ha dubbio che, per quanto spetta al cod. D, si può con tranquillità togliere il testo a Uc Catola e darlo a Marcabru. Tale è il responso non inappellabile, si badi, del ms. D (1).

In questo *Comjat*, Marcabru non fece uso, dato che l'attribuzione di D sia giusta, del suo ingegnoso e enigmatico *trobar clus*, sicchè il componimento può essere

(1) Voglio infatti fare qui, in nota, un 'osservazione. La conclusione, a cui conduce l'esame del codice o esame esterno del componimento, che dir si voglia è dunque che il *comjat* appartiene a Marcabru. Ma non è detto che le fonti del ms. D fossero la bocca della verità e che tutte le sue attribuzioni siano perciò sicure.

facilmente tradotto. Lo ha tradotto il Dejeanne, al quale rimando, tacendo soltanto notare che al v. 6 *quant nos partim* non è felicemente reso per « quand nous nous sommes separés ». Qui *partir* ha il solito senso di romperia con l'amata o allontanarsi dal suo amore. Con questo significato, com' è ben noto, il verbo passò anche ai poeti delle origini italiane.

Esperdut

« Esperdut » compare nei manoscritti provenzali come autore di alcuni poetici componimenti (Bartsch, *Grundriss*, 142 : 1-3), il cui interesse storico è veramente ragguardevole. Che si tratti di un soprannome, è cosa, si può dire, certa ; ma non si sa bene qual poeta si nascondia sotto codesta designazione suggestiva. Recentemente, C. Fabre ha proposto di identificare « Esperdut » col trovatore Gui de Cavaillon (1) ed io credo che a questo riconoscimento si debba fare buon viso, non tanto per le ragioni addotte dal nostro studioso, quanto per un argomento, che qui intendo di presentare ai compagni di lavoro.

Comincio dal dimostrare che le basi, sulle quali il Fabre ha edificato la sua, in fondo, felice congettura, non sono inattaccabili. Egli osserva che nel ms. G. la tenzone che si inizia col verso *Segner Ponz de Monbur, per vos* è attribuita (c. 95°) a *Vesperdut de ponz*, il che è vero, e aggiunge che una mano contemporanea ha corretto in margine *De vesperdut* (veramente nel cod. *esperdud*) *e de ponz*. In verità, in margine potrebbe darsi che si avesse, anzi che una correzione, la proposta del copista al rubricatore. Se questi ha scritto *Vesperdut de ponz*, la

Analizzato internamente, come contenuto e come forma, il *comjat* non presenta attinenze con gli altri testi di Marcabruno, neppure per quanto spetta alla fattura del verso. Se D è nel vero, bisogna ammettere che Marcabruno abbia anche coltivato un genere di poesia diverso da quelle ch'egli sopra tutto amava. Comunque sia di ciò, il ms. D non si presta, a mio avviso, che all' interpretazione data nel testo.

1) C. Fabre. *Pons de Monbrun dans l'histoire et dans la poésie provençale*, Le Puy, 1909.

ragione, sarà da ricercarsi in una svista o in un errore abbastanza spiegabile. Ciò, ad ogni modo, non ha a che vedere con la questione, che qui ci occupa. Ma il Fabre viene al nodo del problema, affermando che lo stesso ms. G fa seguire immediatamente la tenzone citata d'un' altra *En Maenart Ros, a saubuda*, attribuita al medesimo *Nesperdut de Ponz* e preziosa pel fatto che in essa « N'Esperdut nous révèle son nom. Au lieu de garder le » pseudonyme de N'Esperdut, il y prend le nom de *Gui* » et de *Guionet* (p. 58). » Ora, l'ispezione del codice non deve essere stata fortunata, perchè fra la tenzone *Segner Pons de Monlaur per vos* e quella *En Maenard Ros, a saubuda*, il ms. G ne intercala una, senza rubrica, che incomincia : *E Ranbaut pros domna d'aut lignatge*. Oltre a ciò parecchie tenzoni compaiono in G senza rubrica, e la rubrica, a sua volta, quando compare, riguarda esclusivamente il dibattito, sul quale è stata scritta.

Un altro argomento, in favore della sua ipotesi, il Fabre desume da un componimento di Faure e Falconet, ch' egli opina sia stato scritto in risposta a quello di Esperdut *Qui no diria·ls faitz dolens* e che contiene il seguente verso :

Per qu'ieu no soy del jogar *esperdutz*

oltre al nome di Gui de Cavaillon. Non è chi non veda quanto ciò sia, se si vuole, ingegnoso, ma incerto. La tenzone di Faure e Falconet è stata edita da L. Selbach, *Das Streitgedicht in der altprov. Lyrik*, Marburg, 1886, p. 103, e non permette di inferire nulla di sicuro. La strofe, che secondo il Fabre dovrebbe rivelarci il nome dell' autore di *Qui no diria·ls faitz dolens*, è tutt' altro che limpida e suona :

Faure, del joc vos dei esser tengutz,
car d'aital joc sai a tot home pro,
per qu'ieu no soy del jogar esperdutz
e jogueraus En Gui de Cavalho
si no fos pros e agra·n be razo...

Ciò non ostante, io inclino, come dicevo, a ritenere esatta l'identificazione proposta dal Fabre. E l'argomento,

che mi pare assai forte e a cui testè accennavo, è il seguente. Il ms. D reca sotto la designazione di *N'esperduz en ponz de montlaur* due componimenti contradistinti da un numero d'ordine : l'uno è la tenzone *Seign' en Pons de Monlaur per vos* ; l'altro è il testo *Seigneiras e cavals armatz*, che dev' essere attribuito veramente a Gui de Cavaillon, accettando l'indicazione del Bartsch (*Grundriss*, 192, 4), il quale non ha però avvertito che in D esso è dato ad Esperdut. Ora, al componimento *Seigneiras ab cavals armatz* ha risposto per le rime Guillem del Baus (e chi legge il testo intende perchè) e ha svelato nella tornata il nome dell' autore. L'attribuzione di D (c. 205ª) è dunque una spia preziosa a convalidare l'ipotesi che Esperdut altri non sia che Gui de Cavaillon.

Mi sia concesso di riportare qui diplomaticamente i due testi nella lezione di D. Essi furono composti (Schultz-Gora, *Zeitschr. f. rom. Phil.*, IX, 125) dopo il 15 Gennaio 1215.

(D,205a)

[*N'Esperduz e' n Ponz de Monlaur.*]

I. Seinnieiras ab cauals armatz ab uassals ualenz e presatz. Auran oimais loc e sazo. E mant al don de cortezo. Que ia non cug estar en patz. Si tot ces ab frances juratz. Contral consolat dauignon.

II. E ia non uoill esser sellatz. Quel dans daquels del baus me platz. Et ai en ben dreg errazo. Quil me fonderon robion. Et ancars nomen soi ueniatz. Mas endomenz que tenc los datz. Lur en cug rendre guisardo.

III. Coms si uolez esser presatz. Siatz adretz et enseignatz larces e de bella mession. Quen aissius tenra hom per bon. Si als estranis et als

(D,205a)

Willems del baus

I. En gui a tort mi menassatz. Et fatz i que desmesuraz. Car manas troban ochaison. Qeu nos dic si dieus mi perdon. Canc per mi non fos enchausatz. Ni uencuz ni desbarataz. Ni fui al uensemen duson.

II. Derrobion don mencolpatz. Mas ben fis baissar un canton. Eu non sai si mo fis o non. En gui mas uos uos enclamatz. Mas al seinnor cui es senatz en fis ben auer sarrazon.

III. Es ab nagout uos encontratz. Conseil quen sia faita patz. E que romaingnatz amics bon. E pleguasses uostre leon. Cun pauc nos uai trop irisatz. Que sins auia

*pr*iuatz. Donatz els enemics baissatz. Et ames mais dir oc que non.

IV. Nostres que miegs princes ces clamatz. Reis de uienna coronatz. So sabon ben tut siei baron. Mi uai dit tost nardon. Que no*n* iesca de los regnatz. Si fort ben no*n* era guisatz. Q*ue* trop souen cai *en* preizon.

totz maniatz. A nos no*n* tenrial nuil pron.

IV. En gui trop ben fost conseillatz. Can uenguest q*uer*re nostra patz. Cus mesest en nostra p*r*eizon. Et en marseilla cre q*ue* i fon Mas lo (1) coms nos nos a emblatz. E cre. cauers ies passatz. On atendes son guisardon.

V. Amics en *gui de canallon*. Si ben uos est rics e penatz. Non siatz trop desmesuratz. Q*uen* pauc dora camion baillon.

Inutile fare avvertito il lettore, dopo le cose discorse, che il « Gui » citato nelle str. I, II, IV del componimento di Guillem del Baus, cioè Gui de Canallon (str. V), l'autore del testo da noi qui sopra, si identifica nel ms. D con Esperdut. E questa volta il ms. D sarà, con ogni verisimiglianza, nel vero.

Giulio Bertoni

(1) Ms. *lo*, con *i* espunto e *l* corretto su *n*.

DEUX LETTRES INÉDITES DE Ch. LINNÉ

RELATIVES A L'ESPAGNE

Parmi les intéressants manuscrits que Böhl von Faber envoya au Dr N.-H. Julius au cours d'un commerce épistolaire dont nous avons suffisamment caractérisé la nature dans notre thèse sur *La Querelle Calderonienne* (1), il s'en trouvait un dont la communication contribuera à jeter quelque jour sur un point peu connu de l'histoire de la vie scientifique espagnole, en ce XVIIIe siècle aussi généralement dédaigné que mal étudié par les historiens de la littérature de « *tras los montes* ». Il faut, en effet, recourir à la collection, démodée et cependant si utile, de la *Biographie Universelle ancienne et moderne* de L.-J. Michaud, t. XXIV (Paris, 1819), p. 618-619, pour y trouver la première notice, successivement plagiée par les lexicographes jusqu'au *Larousse* — la *Grande Encyclopédie* ayant bizarrement exclu Lœfling de ses colonnes — sur *Pehr Loefling*, « botaniste du roi d'Espagne », dont le nom survit, parmi ses collègues, grâce à la piété de son maître Linné, qui baptisa du vocable de *Lœflingia* « une petite plante, de la famille des caryophyllées, dont une espèce croît en Espagne et l'autre aux Indes ». Mais l'auteur de cette notice, *C[atte]au[-Calleville,]* a eu soin de dissimuler le plagiat qu'il commettait, lui que sa qualité d'ex-pasteur à l'église française réformée de Stockholm et de spécialiste des choses de Suède avait rendu familier avec les livres suédois, en ne signalant aucune source pour ces deux colonnes, pillées littéralement, encore que mal-

(1) La querelle Caldéronienne de Johan-Nikolas Bohl von Faber et José-Joaquín de Mora, reconstituée d'après les documents originaux, par *Camille Pitollet, agrégé d'espagnol, docteur ès lettres* (Paris, F. Alcan, 1909, LV et-272 p. in-8°).

adroitement, dans le *Förelal*, contenant la biographie de Loefling, que Linné avait mis, en 1758, à la publication posthume dues à ses soins : Petri Loefling, *S. R. M:tis Hispan. Botanici, Soc. Reg. Scient. Ups. Soc.*, Iter Hispanicum, *eller* Resa *til* Spanska Länderna *uti* Europa *och* Amerika, *förrettad ifrån* Ao 1751 *til* Ao 1756, *med* Beskrifningar *och* Rön *öfver* de märkvädigaste Växter, *utgifven efter* Dess *Franfälle af* Carl Linnaeus, (Stockholm, *tryckt på* Direct. Lars Salvii *kostnad*, Ao 1758), où elle occupe 14 pp. n. p., à la suite de la dédicace à Ferdinand VI. En communiquant les deux missives de Linné et la traduction espagnole jointe par le représentant d'Espagne à Stockholm à sa lettre au premier ministre Carvajal, nous n'aurons pas, quant à nous, la vaine prétention d'alourdir de toute la facile érudition d'un long commentaire ces documents que le zèle de Loefling avait suscités, et qui complètent légèrement le tableau de sa merveilleuse activité scientifique, dont sa dissertation doctorale : *Gemmae arborum, sub praesidio Dn. D. Caroli Linnaei, S:ae R:ae Maj:s Archiatri, etc., etc., propositae, a Petro Löfling. Medelpaldo. Upsaliae* 1749. *Novemb.* 18.

> *Vere nitent Terrae, vere remissus Ager,*
> *Nunc Herbae, rupta tellure, cacumina tollunt,*
> *Nunc tumido Gemmas cortice palmes agit.*
> (Ovid. *fast. IV* : 126.) (1).

donnait, en vérité, un assez médiocre présage, et que permet de soupçonner son *Iter Hispanicum*, malheureusement non traduit en notre langue, bien qu'accessible à l'érudit dans une double version étrangère, allemande et anglaise. Détail curieux : Linné, qui donne p. 296-301 de

(1) Insérée par Linné au *volumen secundum* de ses *Amoenitates Academicae*, etc. (Holmiae, MDCCLI), p. 182-224, avec, p. 224, un *Problema Botanicum in gratiam Dni Auctoris propositum a praeside*. Un autre petit travail de Loefling : *Descriptio monoculi cauda foliacea*, avait paru p. 42 des *Acta Acad. Upsal.* de 1744-50, mais nous n'avons pu le lire encore.

cette publication deux missives inédites, à lui envoyées de Madrid en mai 1752 et juillet 1753 par le secrétaire Wargentin et P. Loefling, n'y touche pas un mot de la correspondance relative aux plantes destinées à arrêter le sable mouvant. Ce qu'il eût pu dire à ce sujet eût cependant surpassé en intérêt les médiocres renseignements sur la *Tjurfäst* (*fiesta de toros*), qui ne remplissent pas moins de 93 lignes ! Mais peut-être n'avait-il pas attaché d'importance à cette consultation, ou n'avait-il pas conservé le double de ses lettres. Que si l'on s'étonnait que l'une fût écrite en latin — selon l'usage, d'ailleurs général, des savants d'alors dans leur relations internationales — et l'autre en espagnol, nous rappellerions que Linné, fût-ce au prix de quelques solécismes, maniait, à l'occasion, le castillan avec intrépidité et renverrions, à ce propos, à sa dédicace « *al serenissimo y potentissimo Principe y Señor Don Fernando VI. por la gracia de Dios rey de España del as* (*sic*) *Indias Orientales y Occidentales, etc., etc.* » de l'*Iter Hispanicum*, morceau de littérature aulique que l'on ne lira peut-être pas, dans ce Recueil, sans un certain plaisir : « Señor. *No desdeñe V : Mag^d el submisso tributo de esta obra, son muy notables las observaçiones que la ilustran, y llegan alentadas á los pies de tan gran Monarca por haver nacido en sus estados, de su Real orden, de effectos de su liberal munificençia y de las tareas de sa Botannico.*

Arrebateme (sic) *la muerte este discipulo en el tiempo que* (sic) *con mas ardor peregrinava* (1), *y militava baxo de*

(1) Parti le 25 mai 1751 de Helsingör, Löfling était le 31 juillet à Porto, le 28 septembre à Lisbonne, et le 1er novembre à Madrid, d'où il se rendait immédiatement à l'Escorial, où il présentait à Carvajal les lettres de son protecteur, le marquis de Grimaldi. « *Han befallte mig*, dit-il à ce propos p. 21 de l'*Iter, at bese det urâldriga* « *Herbarium* », *som ligger förvarat på Kong. Bibliothequet vid Escurial, hvilket förmentes blivit samlat af* Hernandez *och var ännu uti tämligen godt tilstånd, oansedt det räkande sin ålder allt ifrån Konung* Philippi II. *tid.* » C'est du 18 décem-

las banderas de Flora, lo que me ha authorizado a buscar, no sin lagrimas, en su tumba la apuntada descripcion de los portentos que (sic) *la naturaleza ha enriquecido el vasto emperio espoñol* (sic) *en Europa y America.*

La Historia desde la revolucion de los siglos mas remotos no alcanza à ofrecernos exemplo de algun Rey que aya contribuido mas que V : Mag^d à ensalzar la adoracion devida al Altissimo descubriendo en la perfeccion y variedad de lo criado la immensidad (sic) *del criador.*

Grande es entre los Heroes el nombre de Alexandro, mas offenden à la humanidad sus victorias y la sangre innocente que cuestan ; el haven (sic) *desvanecido por medio de Aristoteles la crassa nube de la ignorançia que eclipsaba la Philosophia natural le ha valido entre los savios mucho mayor gloria ; la de V: Mag^d la borrara indubitablamente* (sic) *perfectionando durante su incomparable Reynado el noble essuerzo* (sic) *con que la Botanica intenta descubrir y augmentar los thesoros Philosophicos del nuevo mundo.*

Passaran siglos y se perdera aun la memoria de grandes Reyes pero subsistira eterna la de V: Mag^d y me represento los naturalistas de la posteridad mas remota celebrando constantes el anniversario de los dias felices que dio à sus catedras Don Fernando el sexto.

El Difunto Señor Carvajal digno ministro de las piedades de V: Mag^d me prometio una porçion dessecada de las hiervas y plantas recogidas en America, sera todo mi conato labrar con ellas ramilletes y guirlandas (sic) *que adornen las estatuas del Augusto Monarca que protege las sciencias por que las conoze.*

bre 1753 qu'est daté son relevé des plantes du *Puerto de Santa María* (p. 93-99) et c'est le 15 février 1754 qu'il s'embarquait à Cadix, sur la *Santa Ana*, pour le Pérou, via Cumana (où il herborisait le 18 avril 1754, pour y rédiger encore, le 20 octobre de la même année, des notes de botanique). Linné a brièvement narré le but de cette expédition scientifique et l'issue tragique qu'elle eut, avant d'avoir été menée à bonne fin, pour son infortuné disciple, emporté par un mal impitoyable dans la mission de Merercuri, le 22 février 1756.

El Cielo conserve y colme de felicidades la importante vida de V: Mag^d .

SEÑOR

B. L. P^s . de V: Mag^d .

Carlos Linné ».

Si les deux lettres de Linné, que nous avons l'heureuse fortune d'avoir découvertes, ne présentent aucunes difficultés de nature à susciter un commentaire, en revanche la lettre du représentant d'Espagne à Stockholm appelle certaines réflexions. L'embarras du brave homme en présence d'expressions techniques hors de sa compétence n'a, en somme, rien que de naturel : mais il est curieux de le voir, lui qui siégeait aux sources mêmes de la science botanique, prétendre, en envoyant la traduction, extraordinairement maladroite, du passage que l'on pourra lire pp. 336-340 de l'édition originale de l'*Iter Scanicum*, paru à Stockholm en 1751, que cette traduction représentait « *los articulos que tratan de ellas* [*las plantas*] », alors que Linné avait fait paraître en 1745 son *Iter Oelandicum et Gotlandicum*, et en 1747 son *Iter Westrogothicum*, l'un et l'autre à Stockholm et en suédois, où l'on trouve deux fort curieuses notes relatives aux plantes que Carvajal voulait acclimater sur les côtes espagnoles ! On nous permettra, en conséquence, et vu la rareté relative des ouvrages en question, de donner ici notre propre traduction de ces deux passages, dont le premier est aux pp. 138-139 de l'*It. Oel. et Gotl.* et le second aux pp. 204-206 de l'*It. Westr.*

C'est donc à la date du 18 juin 1741, que l'illustre professeur d'Upsal étant allé de Sjötorp au village voisin de Grankulla, y rencontra cette *arundo arenaria* dont il parlait déjà p. 43 de sa *Flora Lapponica* (Amstel. 1736), et p. 102 de la 1re éd. (Holm. 1745) de sa *Flora suecica* et que les Suédois appellent *Sand-Rör*, les Scaniens *Margrås* et les Hollandais *Helm*. « *Le sable mobile*, écrit-il, *était poussé de la mer par un fort vent du sud dans la direction du nord, pour se déposer finalement dans les champs qui se*

trouvaient sur son passage. Mais il n'y restait en repos qu'après être arrivé à un bois, où regnait le calme et où la tempête n'avait pas de prise. On voyait donc de gros monticules de sable, semblables à des bancs de neige, sur la lisière du bois et dans lesquels les hauts pins étaient si profondément enfouis qu'il arrivait fréquemment que, seul, le dernier tiers de leur sommet en dépassât et sur la face intérieure seulement des monticules. De la sorte, ces arbres disparaissaient progressivement, le sable buvant toute l'humidité, toute l'eau de pluie nécessaires à leur nourriture. Les pins des dernières rangées s'en allaient un à un et le sable poursuivait chaque année plus avant sa conquête de la forêt, de sorte qu'en escaladant ces monticules, on pouvait se payer la fantaisie de botaniser sur des cimes de pins. Ce sable était différent de celui de Schonie, par sa nature grossière et sa blancheur immaculée. Il consistait en un quartz éclatant, mélangé à très peu de spath rougeâtre, mais si rude et inégal qu'il eût été absolument impropre aux fins du nettoyage domestique. Les bancs étaient tout à fait plats du côté des champs, avec des ondulations et des rigoles, comme on présente le fond de la mer, tandis que, du côté du bois, ils étaient tellement à pic qu'il était fort difficile d'y monter, leur hauteur comportant environ quatre brasses.

« Arundo *arenaria foliorum lateribus conuolutis : acumine pungente* » (1).
croissait à la façon d'un arbuste sur ces monticules et s'opposait à la progression du sable. Nous essayâmes d'en mettre à nu les racines, mais elles descendaient si bas

(1) Dans le seconde édition, revue et corrigée, de la *Flora suecica* (Stockholmiae, 1755), Linné a consacré son art. 108, p. 37, à cette plante, qu'il définit : « *calycibus unifloris, foliis involutis mucronato-pungentibus* », d'après sa *Species plantarum* (Holm. 1751), p. 82, en reproduisant, d'ailleurs, la définition ci-dessus, et celles de Scheuch., *hist.* 138 (*Gramen spicatum secalinum maritimum, spica longiore*) et de Bauh. *pin.* 5. *theatr.* 16?. (*Gramen spartcum spicatum, foliis mucronatis longioribus, s. spica secalina.*) « *Habitat*, ajoute-t-il, *in Gothlandiae insula Far-ön ad littus orientali septentrionale sponte, &. in Scania ad Engelholm Sata.* »

qu'on n'en pouvait trouver l'extrémité. Elles avaient l'épaisseur d'une ficelle, se subdivisaient en ramifications infinies, pour former, à leur extrémité, des touffes composées de vieilles feuilles, desséchées et rigides. Ce roseau des sables est le même que plantent, sur leurs dunes, les Hollandais pour consolider le sable et on le trouve aussi en Schonie. » Mais, si intéressante qu'eût été la communication de ce passage par Xavier de Carrión, la suite l'eût été davantage encore, puisque Linné y découvre positivement une plante jusqu'alors inconnue en Suède et apte à s'opposer, elle aussi, aux progrès du sable marin envahisseur (2). « *La* Carex *arenaria spica composita; spiculis androgynis : inferioribus remotioribus foliolo longiori instructis*, dit-il, *plante que l'on n'avait pas encore trouvée en Suède, croissait dans ce sable. Les racines en étaient rampantes, longues de quelques brasses, et produisaient généralement, à une distance d'1/4 d'aune, un petit stipe et des feuilles, de sorte que l'on eût juré qu'elle fût plantée au cordeau. La Nature elle-même nous enseigne à nous servir de cette herbe, pour arrêter l'envahissement des sables mobiles, bien que personne n'y ait encore songé. Ce végétal et le précédent sont les seuls qui puissent vivre sur ce sable. Sur les champs compris entre la mer et les bancs de sable, où se trouvaient naguère des monticules, aujourd'hui déplacés, il n'y avait que quelques maigres sapins. On voyait de là l'église de Böda* ».

Voici maintenant, la traduction du passage de l'*H. Gott.*, daté du 29 juin 1741, et consécutif à la reproduction d'une curieuse inscription lue par Linné sur la muraille de l'église de *Faro*, ainsi qu'à la description de l'île de *Faro* : « *Le sable mobile avait çà et là été rejeté et accumulé par la mer sur le rivage, mais, sur la pointe nord, toute la contrée en était envahie et il y formait de véritables montagnes, d'inégale hauteur. Nous avions presque l'impression de*

(2) Dans la *Flora suecica*, deuxième édition citée, Linné a consacré une longue description à cette plante, art. 835, p. 325. C'est le *Sand-starr* des Suédois, qui abonde aussi en Scanie.

marcher sur les dunes de Hollande. Le sable était, ici, blanc, luisant et d'un grain menu. Les accidents de terrain sur ces montagnes de sable provenaient du roseau qui y croissait et y retenait le sable. A l'intérieur de ces dunes, l'on voyait, pour ainsi dire, des murailles de même matière, concentriques et l'axe tourné vers la terre ferme, mais diminuant à mesure qu'elles s'en rapprochaient. Entre ces murailles stagnait une eau morte et croissaient la Drosera rotundifolia et longifolia, le Potomageton natans, la Chara vulgaris, le Juncus conglomeratus et la Gentiana centaurium. L'Arundo arenaria, ou Helm *des Hollandais, pullulait sur ces monts de sable : plante typique, qui se développe si bien, en hauteur et en profondeur, dans le sable le plus désséché et pousse d'autant plus de branches — chaque article en produisant une — qu'elle s'élève plus haut au-dessus du sable. Comme les feuilles se déssèchent et périssent sous le sable, elle a, en dedans de celui-ci, l'aspect d'une brosse, qui sert à fixer le sable. Nous fouillâmes dans l'espoir d'atteindre l'extrémité finale des racines, mais ne pûmes arriver assez bas, dans cette substance mouvante. Nous constatâmes cependant, ce faisant, que ce végétal ne pousse pas seulement verticalement sous le sable, mais qu'il s'y développe aussi latéralement. Quand, sur ces monts, un tel arbuste manque, le vent entraîne le sable et creuse une vallée : de là les accidents de ce paysage de sable. Quant à la plante, son utilité est multiple : car, partout où elle croît, elle retient le sable mobile jeté par la mer, de façon à ce que, ne pouvant plus inonder les terres, celles-ci soient préservées de la ruine. Plus le sable s'accumule sur elle, mieux elle réussit et plus la montagne s'exhausse. C'est pourquoi l'on voyait ici, entre la terre ferme et ces monts de sable, d'autres monts, plus anciens et moindres, ayant maintenant l'aspect d'un pâturage : depuis que les plus hautes montagnes, du côté le plus rapproché de la mer, barraient l'entrée au sable, le roseau y dépérissait, en l'absence de sable frais, indispensable pour sa croissance normale. C'est ainsi que la terre ferme est constamment agrandie par ce végétal, puisque, la mer rejetant chaque jour ses sables sur le rivage et ceux-ci ne*

pouvant franchir la cime de ces hauts monts, il faut donc qu'ils s'accumulent à leur base, où l'arundo arenaria s'implante à son tour, les consolidant de ce fait, de sorte que la montagne de sable s'accroit continuellement du côté de la mer et, par suite, élargit les terres. En outre, la dite montagne s'oppose à ce que la mer produise en hiver des inondations et mange le rivage. D'ailleurs, on peut, en Hollande, entre Harlem et La Haye, constater combien les dunes, telle une muraille, ferment à la mer l'accès du bas-pays. » Puis, ayant remarqué qu'un fourmi-lion, surpris par lui dans ces dunes, offrait une bigarrure plus brillante que celui qu'il avait décrit, le 19 juin, pp. 149-151 de l'*H. Oel.* et correspondait à la description de notre grand Réaumur, au *t. VI, mém. X* de son *Histoire des Insectes*, Linné continuait : « Salix *arenaria foliis integerrimis ouatis acutis : supra subuillosis, subtus tomentosis : petit osier croissant partout sur les monts de sable de l'intérieur, les plus anciens. Les stipes n'en étaient guère plus hauts que ceux de la myrtille; les feuilles était ovales, pointues, le bord, sans échancrures, replié sur lui-même, velues sur les deux faces et luisantes comme de la soie, les pédoncules si courts, qu'on les voyait à peine. Les branches étaient rougeâtres; les jeunes pousses, au contraire, pâles et velues...* »

Quant à la « *raiz del Elymo* », appelée « par Linné *Quickrot* », dans l'*H. Scan.*, p. 340, le bon Carrión n'eût eu, pour être édifié à son sujet et éviter la grave erreur qu'il commettait, qu'à réfléchir au sens que donnait le contexte. Linné, en comparant la racine de l'*Elymus arenarius* — le *Sand-Hafre* des Scaniens — à celle du *Triticum repens* — le *Quick-Hwete* des Suédois et *Quick-rot* des Uplandiens, dont les chiens utilisent si adroitement les propriétés vomitives des feuilles — n'entendait, naturellement, pas confondre deux plantes si différentes de mœurs et d'aspect, et aussi d'habitat, si opposées, en un mot, l'une à l'autre et si Carrión se fût reporté, d'une part, à la p. 86 de la *Species plantarum*, de l'autre aux pp. 33 de la *Flora Lapponica*, 24 de l'*Hortus Cliffortianus* (*Amstelod.* 1737), 37 de la *Materia Medica* (*Holm.*

1749) et, enfin, 105 de la 1re éd. de la *Flora suecica*, il se fût, à bon compte, persuadé de son *lapsus*.

Il nous reste à noter que le « Kalmius » dont il est question dans l'épître latine de Linné à Loefling, ne peut être que le Petrus Kalm, « *Prof. œconom. Abœnsis* », auteur, à cette date, d'un *Iter Bahusiense* publié à Stockholm en 1746, in-8°, 304 p., en suédois et d'un *Iter Americanum* en deux volumes, dont nous ne connaissons que le premier, écrit également en suédois et paru *ibid.* en 1753, in 8°, 484 p.

Camille Pitollet.

Nimes (*Gard*), *décembre* 1910.

I

Exmo Señor :

Señor. Remito à V. E. la adjunta traduccion de lo que el Professor de Botanica Linaeus en su Libro que se intitula « Viage de Scania » hà escrito de las dos Yerbas de que V. E. me tiene mandado embiarle una descripcion y las simientes. Por lo que mira à estas no hè tenido todavia rescuentros del Sugeto à quien el mencionado Professor mè dirigio como tube la honra de escrivir à V. E., en mi carta de 4 de este, y mientras acaso con ellas logro otras noticias ulteriores relativas à dichas Plantas, hè querido traducir los Articulos que tratan de ellas para passarlos à la inteligencia de V. E., mas como tales materias son absolutamente extrangeras à lo que alcanza mi corto conocimiento, espero me dispense V. E. lo informe de la Traduccion en quanto à la denominacion de las Yerbas que nunca hè visto, y assi nunca sabria nombrarlas en lengua alguna. El Botanista Löfling las hallarà sin duda en alguna de las Playas de estos Reinos, y los Naturales las daràn ciertamente una denominacion. Tampoco me ha sido possible saber que sea aquello à quien la raiz del Elymo semeja, y que en su Libro llama Linaeus *Quickrot*.

No pierdo de vista mi obligacion de remitir à V. E. las

semillas, y depende solo de que me las haga tener el sugeto à quien estàn cometidas. En el interin quedo con el mayor respeto dispuesto à obedecer à V. E. en quanto me mandare, y rogando à Dios g.e su Ex.ma Persona m.s a.s como deseo y he menester. Stockholm, 25. de Mayo de 1753.

Ex.mo Señor

B. L. M. de V. E. su mas rendido y reconocido fiel Servidor.

Franco Xavier de Carrion.

Ex.mo S.r D.n Joseph de Carvajal y Lancaster.

II

Transumto (sic) de la carta del S.r Linnaeus tratando de la utilidad del cultivo de las Gramiñas arenarias en las cercanias de Madrid.

Por orden del Ex.mo S.r D.n Joseph de Carvajal.

... El (*sic*) Arundo arenaria Flor. suecic. 102. (ó el Esparto tercero de Clusio), de los Suecos llamada *Sand hafre* y en Holanda *Helm*, en nuestro pais no es cultivada, si no en la provincia de Scania, cerca la propria villa de Engelholm, como enseña mas largamente el diario de mi viage de Scania. Este Esparto arenario, no se cria en otro terreno, que solamente en su arena mobil y maritima, y nunca en Sabulo, ni Glarea mediterranea. Nunca le he visto en otros parages, que donde el viento marino ha cumulado la arena mobil. Pero Elymus Flor. Suec. 106. (la otra planta que cultivan en Suecia debaxo del nombre de *Margräs*) puede bien criarse en sabulo, y en campos llanos arenosos lexos del mar, como he observado cerca de Joncoping (que villa está remota del mar cerca de 20 leguas), etc. (*sic, dans l'original.*)

Las Hojas, y los tallos de las ambas gramiñas son tan duras (*sic*), que ningun ganado los puede comer tanto que hallan otro pasto. En Scania cerca de Engelholm han cultivado estas plantas, por fixar solamente la fatal arena mobil, que assi remediada và dexa, dentro de los dichos

Espartos, de propalar y propagarse otras especies de Gramas, que mejor sirven para pasto ó heno. Lo que he sembrado en los collines (*sic*) precipites arenosos del Palacio antiguo de Upsala no succedia bien, no sè porque no. Pero la otra experiencia, que he hecho de plantarle con ramos, y sarmientos cortados de las raizes, parese (*sic*) que succederia mejor. Si allá en España haran plantacion alguna de tal genero, creo por cierto, que la del Elymo succeda bien. Cerca de Lauds-crona no han hecho ninguna Plantacion, ni en otro lugar de Succia, mas que cerca de la dicha villa de Engelholm, y allà paga el, que ha empezado è instituido la plantacion, alguna cosa de tributo à la Corona, por el terreno que yà esta cultivado, y dende (*sic*) la arena mobil està fixa, como ahora pueden recoger una cantidad de heno, y pastar el ganado en estos mismos parages.

Upsala, y Abril 10 de 1753 a[s].

Carl Linnaeus.

III

Traduccion de lo que el Catedratico y Professor de Botanica D[n] Carlos Linaeus dice en su Libro intitulado *Skånska Resa*, esto es Viage de Scania, sobre las dos Yerbas llamadas Mar-gräs y Sand-hafre.

La Yerba que con fruto puede felizmente crecer en la arena movediza, como en su proprio terreno, es de dos generos : lo que el sapientissimo Criador ha dispuesto para no solo hazer fructifero un arenal esteril, mas tambien bolverlo en una tierra estable que produzca Yerbas y plantas, admita la tierra negra, y de un inutil Baldio, se haga un util Campo ó Bosque para beneficio y provecho de los Habitantes de la Tierra. Estas dos tan maravillosas Yerbas que crecen en la pura arena, donde ninguna otra se halla, se llaman aqui Mar-gräs, y Sand-hafre.

Mar-gräs, *Arundo foliis mucronato pungentibus* (Fl. 102.)

Sand-hafre, *Elymus foliis mucronato pungentibus* (Fl. 106.)

Ambas Yerbas son al parecer mui semejantes entre si, aunque en su genero mui diferentes. Ambas crecen en la pura arena sin otro beneficio : ambas son altas de dos varas : ambas tienen espigas blancas : ambas, ojas que terminan en punta aguda y pican como alfilerillos en las Piernas del que camina entre ellas, y sus ojas verdes son azules claras en la parte de arriba, de suerte que muchos podrian creer que la una produce la otra. La diferencia entre estas tan parecidas Yerbas es esta. La raiz de la primera *arundo* entra mas profunda y semeja à una escoba, pero la de la otra *Elymus* se extiende en la circunferencia como un *Quickrot* : por eso el *Elymo* se tiene por la mejor para plantar en la Arena. Las ojas del *Arundo* son curbas en lo largo como un medio Cilindro y assi son redondas por abajo, pero por arriba marcadas con nueve rayas gruesas elevadas, de las quales la 4ª y 6ª son algo menores : mas las ojas del *Elymo* son lisas, anchas como las ojas de los juncos con mas y mucho mas largas rayas. La espiga del *Arundo* es suelta y termina en un ramal como la de la avena, pero la del *Elymo* semeja en alguna manera à la de la Cevada, y la acompañan otras chicas menores espigas que estàn situadas dos à dos. El *Elymo* madura con el centeno de Sⁿ Lorenzo el 24/5 de Julio/Agosto y la otra el 3/14 de Agosto.

Estas dos Yerbas crecen solo en la Arena, y se hallan lo mejor en la movediza, de suerte que mientras mas arena se le hecha (*sic*) encima, mas lozanas vienen como las otras plantas con el beneficio. Retienen la arena entre las muchas ojas que salen de la raiz, de modo que la arena como encantada, no puede escaparse, mas forma con ellas una especie de cesped ò mota con la que recive doble fuerza para crecer y tener mas arena, de suerte que quando estas Yerbas han podido assi aumentarse y estenderse à todo el arenal, permanece quieta, y permite que otras se arraiguen con ella y le cubran, y finalmente se ligue y afirme con la buena tierra. Tal es la Lei de la Naturaleza que el arte debe seguir si se han de hazer con exito favorable algunos Plantios en los Areniscos.

IV

Amicissime Loefling :

Heri hamui literas Tuas, datas Matriti d. 5. Martii, pro quibus debitas Tibi refero gratias.

Lactor ex animo quod coram venerari Tibi liceat Maecenatem vere magnum Excellentissimum Dominum de Carvajal, cui debes non tantum ipse, sed et totus orbis eruditus, plantas rarissimas, quae in felicissima Hispania prognascuntur.

In Epistola ex mandatis Excellentissimi Maecenatis a me petis Semina *Arundinis Helm* dicti, et reliquorum quae seruntur in arena : Quod vero ad arundinem spectat, certus sis, quod nunquam proveniat, nisi ubi arena volatilis inundat terram in locis maritimis : alterum vero gramen, quod seritur in Arena Scaniae est *Elymus Fl. Suec.* 106. quod in omni arena felicissime provenit. Hujus semina proximo autumno mittam copiosissima ; crescit enim in Horto quotannis et luxuriat, at semina ex gramine perenni colligere antea solitus non fui, cum nullum mihi usum praestaret. Habebis autem ea certissime.

Caeterum ad me e Lusitania misisti Gramen et Semina Cynosuri J. Dactylidis,quod inscribitur *Gramen maritimum spica crassa dactyloide terminali, odore rancido. Gronov. virgin.* 135 et *Dactylis spicis alternis secundis erectis approximatis, calycibus unifloris subulatis. Gron. virg.* 134 quod procul dubio etiam in vestra Hispania occurrat ; hoc enim eodem modo crescit et luxuriat in arena ac Elymus, uti vidi in Horto, proin autor essem, ut hoc sereres, nullus dubitans, quin idem prestet, et climati vestro sit magis adcomodatum.

Jubes Semina virginica a Kalmio missa, sed scias ejus semina lecta fuisse anno 1750, rediit enim vere 1751, adeoque cum iis comparatum esse, uti cum ovis avium, quae ultra annum alterumve annum nunquam sunt foeta, sed mora exsiccantur, rancescunt et inutilia evadunt. Adeoque nulla servavimus semina, cum proprio fato effœta evaderent. Colligam autem hoc autumno semina ex singulis, quae potero obtinere, et ad te mittam.

Si posses obtinere plantas e Carolina, scio pro certo, quod eædem apud vos felicissime, et tanquam in patrio solo, satae sponte sua dein se propagarent : sic Sassafras, Cascarilla et multae aliae plantae possent apud vos seri, et dein per totam Europam divendi ingenti lucro.

Etiam si posses obtinere semina ex arbore *Mahagoni*, e quo mensas et omnia pretiosa e ligno conficiunt fabri lignarii, certus sum, quod in sola Hispania posset crescere, et ex eo Regia vestra ditari. Arborem delineatam vides in *Catesbeyi carolin. vol.* 3.

Quaeras etiam *Hypocistidem* et inquiras, qua arte posset multiplicari apud vos, quam omnes officinae pharmaceuticae per Europam deberent habere tanquam Medicinam divinam, nec amplius prostat. Crescit tantum supra radices *Cisti*, quorum patria Hispania, adeoque deberet ab Hispanis studiose coli, quod reportaret lucrum non contemnendum.

Devotissima mea officia dicas Excellentissimo Domino Florae Maecenati Illustrissimo. Vale. Dabam Upsaliae 1753, die 20. Aprilis.

CAROLUS LINNAEUS.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES REVUES

Revue de Philologie française et de Littérature, XXIV, 3. — *A. Guérinot:* Notes sur le parler de Messon, p. 161; — *E. Urkal:* Grammaire historique du patois de Démuin, pp. 175 et 241; — *E.-G. Wahlgren:* Quelques remarques sur la forme « creinent » de l'Epître de saint Etienne, p. 205; — *J. Désormaux:* Mélanges savoisiens, p. 120; — *J. Gilliéron* et *M. Roques:* Etudes de philologie linguistique, mots en collision: Le coq et le chat, — épi et épine, p. 280; — *L. Clédat:* L'imparfait du subjonctif, temps défectif, p. 308.

Romania, XXXIX, n° 156. — *C. Salvioni:* Miscellanea etimologica e lessicale, p. 433; — *E. Philipon:* Les parlers du duché de Bourgogne aux XIIIe et XIVe siècles, p. 476; — *P. Meyer:* Notice du ms. Egerton 735 du Musée Britannique, p. 532; — *G. Bertoni:* Un frammento di una versione perduta del Roman de Troie, p. 570; — Mélanges, p. 580.

Bulletin trimestriel de la Société scientifique et littéraire des **Basses-Alpes**, XIV, 5. — *P. Braconnier:* Variations locales du français, p. 265.

Bulletin du parler français au Canada, IX, 3. — Lexique canadien-français, p. 114.

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, CXXV. — *O. Nobiling:* Berichtigungen und Zusätze zum portugiesischen Teil von Körtings Lateinisch-romanischem Wörterbuch, pp. 154 et 393.

Zeitschrift für romanische philologie, XXXIV, 6. — *K. Pietsch:* Zur spanischen Grammatik, p. 641; — *L. Wiener:* Byzantinisches, p. 651; — *R. Gatti:* Il dialetto di Jesi, p. 675; — *G. Bertoni:* Il

serventese di Ricaut Bonomel. p. 701 ; — *L. Karl:* Vie de sainte Elisabeth de Hongrie, p. 705 ; — Vermischtes, p. 734.

— XXXV, 1. — *J. Reinhold:* Ueber die verschiedenen Fassungen der Bertasage. p. 1 : — *E. Pfitzner:* Das anglonormannische Gedicht von Brendan als Quelle einer lateinischen Prosafassung, p. 31 : — *G. Bertoni:* Note etimologiche e lessicali emiliane, p. 67 ; — *H. Schuchardt:* Zum Nasaleinschub, p. 71 : — Vermischtes, p. 93.

— XXXV, 2. — *J. Reinhold:* Ueber die verschiedenen Fassungen der Bertasage, p. 129 : — *E. Hapffner:* Die Balladen des Dichters Jehan de la Mote, p. 153 ; — *K. Pietsch:* Zur spanischen Grammatik, p. 167 ; — *A. Hoenig:* Zum Glossar von Belmont, p. 180 : — *L. Spitzer* : Stilistich-Syntaktisches aus den spanisch-portugiesischen Romanzen, p. 192 ; — Vermischtes, p. 231.

Revista Lusitana, XIII, 1, 2. — *P.-A. de Azevedo:* Documentos de Santa Maria de Aguiar, p. 1 ; — *A. Thomás Pires:* Investigações ethnographicas, p. 18 ; — *Gomes de Brito:* Analecta litteraria e historica, p. 46 ; — *P.-A. de Azevedo:* Cartas de tocar ou de pacto com o Demonio, p. 66 ; — *C. Basto:* Falas e tradições do distrito de Viana-do-Castelo, p. 72 ; — *A. Gomes Pereira:* Novo supplemento ás tradições populares e linguagem de Villa Real, p. 95 : — *Tavares Teixeira:* Vocabulario Trasmontano, p. 110 ; — *Miscellanea*, p. 127.

Revue de dialectologie romane, II, 3, 4. — *P. Barbier fils:* Certaines formes latines des gloses latines-anglosaxonnes, p. 181 ; — *P. Fankhauser:* Das Patois von Val d'Illiez, p. 198 ; — *G. Battisti:* Zur Lautlehre der Nonsberger Mundart, p. 345 ; — Mélanges, p. 373.

COMPTES RENDUS

E. Romilly. — Rêves et Réalités. *Paris, Berger-Levrault*, 1910.

Au moment même où je publiais ici (*R L R*, LIII, p. 180) mon compte rendu du livre de M. Romilly intitulé *Vers l'effort*, un second volume paraissait : *Rêves et Réalités*. Le premier recueil ne contenait guère que des sonnets et j'avais conseillé à l'auteur de renoncer à ce genre qui étreint la pensée dans de petites règles mécaniques toujours pareilles ; il a compris de lui-même combien pouvait lui nuire ce cadre uniforme et gênant, puisqu'avant de connaître mon avis il a publié un nouveau livre où le sonnet est

exceptionnel. Ici les pièces sont longues ou courtes, mais le détail de leur structure n'est pas arrêté d'avance.

Pour le fond, je n'émettrai qu'une critique : il i a trop de pièces filosofiques. Quand une considération filosofique est mêlée à de la poésie et qu'elle s'incorpore au développement qui l'appelle, c'est parfait ; mais une pièce qui n'est qu'une suite de réflexions abstraites, comme la première du recueil, ne présente aucun attrait pour l'amateur de poésie. Où M. Romilly réussit le mieux, c'est dans le genre idillique et gracieux ; voyez par exemple *Le Printemps*, p. 45, *Ah! quels mots pourraient exprimer*, p. 59, *Viens, la lune brille ce soir*, p. 60, *Automne*, p. 83, *La pluie*, p. 87. Mais les genres plus sévères ne lui sont point interdits, comme le montre sa grande pièce intitulée *Beethoven*, p. 183, qui est d'une belle tenue.

Dans la forme, je retrouve les mêmes qualités d'adaptation des sons à l'idée exprimée, et je note que dans les pièces où il i a des mouvements liriques les changements de ritme suivent en général assez eureusement les diverses nuances du développement. Mais le vers alexandrin ne présente pas encore toute la souplesse ni toute la variété désirables.

A l'égard des règles classiques, M. Romilly a accueilli un certain nombre de libertés dont il n'i a le plus souvent qu'à le louer, comme lorsqu'il dit, p. 154 :

Que je rie de vous, braves gens,

ou p. 67 :

Mais tu secoues ta blonde tête
Et m'embrasse, et me dis tout bas,

ou lorsqu'il fait rimer *tombes* avec *tombent*, p. 191, et *espace* avec *passent*, p. 184. Mais pourquoi écrit-il sans *s*, p. 59 :

Et de l'homme que tu console

ou p. 66 :

Ce n'est pas à moi que tu pense?

Est-ce qu'il s'imagine que dans le premier vers l'*s* empêcherait la rime avec *boussole* et dans le second avec *récompense?* Ou bien alors comment peut-il tolérer, p. 107 :

Comme un souffle d'amour, depuis quatre grands mois
Vibrer autour de moi?

Il faut d'ailleurs que je lui fasse une querelle pour ses rimes. La rime est un instrument très délicat et très puissant, mais son

maniement demande une main fort abile et legere. M. Romilly, comme je l'avais déjà fait observer l'année dernière, a l'obsession de la rime riche, et la recherche constante de la rime riche mène infailliblement à la lourdeur, à la monotonie et à la pauvreté. Toujours les mêmes rimes, toujours des mots de même catégorie grammaticale rimant entre eux. Je ne prendrai qu'une pièce de ce nouveau recueil, la première, qui décidément n'a pas mes simpaties. Elle n'a que cinq petites pages et j'i relève: *rêve, trêve, — insu, su, — sombre, ombre, — possible, admissible, — vérité, autorité — harmonie, génie, — ignorance, tolérance, — humanité, piété, — tombeaux, lambeaux, — anathèmes, systèmes, — clarté, été, — songe, mensonge, — épendus, entendus, — enchevêtrement, testament, — cultes, incultes, — abstractions, fictions, — espérance, exubérance, — instinctifs, destructifs, — totalité, réalité, — lumière, prière, — ralliement, firmament, — diviser, maîtriser, — pardonne, donne.* Tout cela est riche d'après la définition de Banville, je le confesse, mais je dois avouer aussi qu'au bout d'une page je suis accablé sous cette richesse de mauvais aloi. C'est encore sa recherche abusive de la rime riche qui lui a joué le mauvais tour de faire rimer, p. 195, *extase* avec *entasse;* or, cette fausse rime riche n'est pas même une rime de la dernière pauvreté, ce n'est pas une rime du tout, et une faute de cette nature n'est pas plus tolérable que le croc-en-jambe que reçoit la sintaxe, à la p. 186, dans les vers suivants:

Elle avait dix-sept ans, gracieuse et jolie
Comme on l'est à son âge et qu'on vient d'Italie.

Maurice GRAMMONT.

F. Brunot. — Histoire de la langue française, des origines à 1900. — Tome I, de l'époque latine à la Renaissance, 1905, in-8°, XXXVIII-548 p. — Tome II, le seizième siècle, 1906, XXXII-504 p., *Paris, Colin.*

Nous venons trop tard pour faire de la publicité à ce grand ouvrage dont le premier volume a paru en 1905; il a eu et il continue à avoir le succès qu'il mérite. On a dit que l'auteur avait entrepris là une œuvre grandiose et qu'il l'exécutait de façon magistrale; on a loué l'étendue et la sûreté de son information, la clarté et l'élégance de son exposition: on a même ajouté qu'il était un des rares ommes au monde, pour ne pas dire le seul, qui fût en état de mener à bien ce grand travail d'un bout à l'autre; en effet, s'il est évident quel tel ou tel savant qui s'est spécialisé dans

l'étude d'un point particulier aurait pu traiter certain chapitre avec plus de maîtrise, on ne voit pas trop lequel aurait pu aborder avec autant d'aisance et avec une compétence aussi sérieuse toutes les questions de toutes les périodes. Nous nous associons volontiers et sincèrement à ces jugements et à ces éloges que nous faisons nôtres : mais si nous nous en tenions là, l'auteur et le public pourraient penser que nous n'avons pas même pris la peine de lire ces deux gros volumes et que nous nous sommes borné à nous reporter aux comptes rendus parus avant le nôtre, pour en extraire les conclusions et les contresigner. Certains font ainsi, puis ils se reposent avec le sentiment du devoir accompli ; c'est se contenter à bon marché, mais il vaudrait peut-être mieux ne pas prendre la plume.

Mettons-nous à la place de l'auteur, qui est en train d'achever son quatrième volume et qui vraisemblablement prépare en même temps une seconde édition du premier. Qu'est-ce qu'il peut le plus désirer lire actuellement sur les chapitres déjà publiés ? Des critiques qui appellent son attention sur certaines parties à revoir ou à remanier. C'est donc des critiques que nous allons lui présenter, les unes portant sur des points de détail, les autres sur des questions plus générales. Non pas que nous ayons l'intention d'éplucher mot pour mot sa publication, de discuter telle étimologie incertaine, de contester telle restitution peu sûre ; ce serait faire injure à une œuvre de cette étendue et de cette importance. Notre but est uniquement d'énoncer des critiques dont l'auteur puisse, après examen, tirer profit s'il le juge utile.

Mais auparavant nous devons insister sur un point qui n'a pas été suffisamment mis en lumière. C'est que son ouvrage n'est presque nulle part un simple résumé des travaux antérieurs ; il n'i a guère de chapitres qui ne portent la trace de recherches personnelles, et certains sont à peu près entièrement neufs. C'est le cas en particulier pour la majeure partie du tome II : *Le seizième siècle*. On n'avait sur le développement de la langue pendant cette période que des notions vagues ; on i voit clair maintenant, grâce aux recherches approfondies de M. Brunot. Nous devons lui savoir d'autant plus de gré de ses travaux sur cette époque, qu'elle présente un intérêt capital au point de vue de la linguistique générale. On i reconnaît nettement comment l'évolution naturelle de la langue a été continuellement et en tout contrariée par les téoriciens et les grammairiens, qui tentèrent de fixer la langue en lui donnant une grammaire, de la simplifier, de l'enrichir, de l'embellir, obéissant dans l'élaboration de leurs règles à leur sentiment personnel, se laissant entraîner par des tendances souvent divergentes, ravivant un usage archaïque qui leur paraissait plus noble, consacrant une mode vul-

gaire qui leur semblait plus vivante, exerçant leur ingéniosité à imaginer de curieuses exceptions, cultivant en un mot un langage composé de disparates et d'irrégularités. Le même fénomène s'est produit dans toutes les langues qui ont eu une littérature assez longtemps pour donner naissance à des grammairiens et à des pédants; mais le plus souvent, et surtout lorsqu'il s'agit de langues anciennes, il est bien difficile de distinguer ce qui représente l'évolution spontanée de la langue et ce qui est dû aux règles arbitraires des donneurs de préceptes; on n'i arrive guère que par ipotèse; ici le départ est presque toujours aisé et certain, parce qu'on dispose d'ordinaire de documents bien nets.

Nos critiques, nous les ferons porter de préférence sur la fonétique. M. Brunot (1) est un grammairien, mais largement émancipé, puisqu'il est devenu un istorien de la langue et qu'il connaît les métodes des linguistes et des fonéticiens; pourtant il n'est pas devenu un fonéticien lui-même; sa fonétique est restée celle d'un grammairien ou d'un filologue; elle manque de pénétration et de vues générales.

T. I, pp. 149 et 150. Qu'est-ce que c'est qu'un *e* sourd? Un *e* est sonore ou n'est pas. En a. fr. *fraindre* se terminait par un *e* sonore, aujourd'hui *enfreindre* se termine par un *r* voyelle. On comprend bien ce que veut dire l'auteur, mais dans un livre comme celui-ci, qui est à la fois une œuvre de vulgarisation et une œuvre scientifique, on doit veiller à la précision des termes. Dans le même ordre d'idées, p. 161 dernière ligne, c'est *fonétique sintactique*, et non *sintaxique* qu'il faut dire. De même encore il i aurait avantage à remplacer par d'autres les expressions *toniques principales* et *toniques secondaires* (pp. 151 et 159); il est certain que les sillabes initiales visées à la p. 159 ont une résistance particulière, mais il faut craindre et éviter les mots qui risquent d'entraîner des idées fausses, ici celle du *nebenton* (cf. *R. L. R.*, LIII, p. 165).

(1) A quel principe obéit M. Brunot pour faire ou non précéder de *M.* les noms des auteurs qu'il cite? A la p. 329 du t. I, on lit *M. Gaston Paris*, en 1905; à la p. 387 *Piquet*, à la p. 245 *Clédat*, à la p. 280 *A. Thomas*, ailleurs *M. Clédat*, *M. Thomas*, etc. C'est l'abitude en Allemagne de donner le nom tout court; mais en France on fait précéder les noms des vivants d'un *M.*, que l'on supprime devant ceux des morts. Chaque langue et chaque pays a ses usages; mais quand il n'est pas démontré que les usages allemands sont supérieurs aux nôtres, tenons-nous-en à ces derniers, qui parfois ont du bon.

P. 165. Que veut dire cette phrase : « Devant les voyelles palatales, le lieu d'articulation de l'explosive [c, g] s'était avancé vers le palais mou? » C'est vers la partie antérieure du palais dur qu'il s'était avancé.

P. 407 : « Devant ces consonnes (*r* et *l*) qui étaient linguales... » On sait bien ce qu'entend l'auteur en désignant ces fonèmes par l'épitète « linguales », et il n'est pas le premier à l'employer dans ce sens; mais il faut reconnaître que cette expression est bien mauvaise et que son abandon s'impose. I a-t-il des *r* et des *l* qui ne soient pas linguaux? Et même est-ce que tous nos fonèmes ne sont pas plus ou moins linguaux? Il ne manque pas de mots précis qui désignent nettement les divers modes d'articulation sans laisser place au doute ou à l'ésitation.

P. 164. Il ne faut pas mettre dans la même catégorie l'*h* de *huit* et celui de *honte* ou même de *hurler* (cf. pour ce dernier *R. L. R.* XLIV, p. 135). L'*h* de *huit* est purement grafique (cf. *R. L. R.* XLV, p. 284) et ne s'est jamais prononcé. Si l'on dit *le uit* comme *le onze*, *la uitième* comme *la onzième*, c'est vraisemblablement parce qu'il s'agit ici de noms de nombre, les deux seuls avec *un* qui commencent par une voyelle; le besoin de les mettre en relief pour éviter toute erreur ou toute confusion amène à les détacher du mot qui précède. Mais on dit *dizuit*, *un' uitaine*, et on a dit *l'onzième*. Si *un*, *une* admettent le plus souvent la liaison, *versez-les toutes dans z une*, *réunissez-les tous en n un*, c'est sans doute par l'influence de *un*, *une*, article indéfini, sur lequel on lie toutes les fois que le mot précédent est liable; mais il semble bien qu'il reste des traces figées du détachement de *un*; ainsi on dit *cen(t)-un* en face de *cen(t) t ommes*, *quatre-vin(gts) -un* en face de *quatre-vin(gts) z ommes*, et si l'on dit *vingt-et-un* à côté de *vingt-deux*, c'est peut-être bien pour éviter la liaison *vin(gt) t un*.

P. 175. Si *-rpn-* se réduit à *-rn-*, comment *carp(e)no* a-t-il pu donner *charme?* (cf. *M. S. L.*, X, p. 201). si l'on pose *mand(u)gare*, la logique exige *comp(o)dare* et non *comp(o)tare;* ce n'est pas à une contradiction dans le traitement des intervocaliques qu'est due la divergence de *mangier*, *conter*, et la consonne médiane n'a pas disparu sans laisser de traces (cf. *M. S. L.*, *ibid.*).

P. 160. Pourquoi dire à propos de l'*o* fermé : « Quelquefois il y a eu affaiblissement en *e* : *sobmonere* > *semondre?* » Il semble résulter de cette formule qu'un certain caprice préside à l'évolution, ou bien on est en droit de se demander pourquoi *solacio* par exemple n'est pas devenu **selaz;* en réalité nous sommes ici en présence d'une condition spéciale : l'*o* atone est suivi d'une sillabe qui contient un *o* tonique; il est donc régulièrement dissimilé en *e* par ce

dernier, et l'on a *semondre* au lieu de *somondre*, comme *sœur* de *sorore*, etc.

P. 170, note 1. « Dans certains mots l'atone pénultième subsistait encore, quand... » Pourquoi dans ces mots-là et pas dans les autres? Y a-t-il des mots désobéissants qui réussissent à se soustraire aux lois fonétiques, ou bien serait-ce tout simplement que ces mots ne se trouvent pas dans les mêmes conditions que les autres? « Après *s*, le *c* réduit à *y* agit sur la voyelle quand il y a lieu : *nasco* > *nais* », p. 165, note 3. Comprendra qui pourra. Mais p. 170 on voit qu'il i a des *cs* qui se sont constitués « par métathèse de *sc* », et à la note 2 de la même page que « la métathèse inverse se fait quelquefois » ; à la p. 172, « *cs*, *sc* > *y* + *s* », mais « devant *e*, *sc* > *sch* ». Décidément le asard préside seul aux changements fonétiques, et ce asard est terriblement ami des chinoiseries. Voila où conduit la fonétique des grammairiens. Ils prennent les faits l'un après l'autre, ils les rangent dans des catégories multiples et pourvues chacune d'un nombre illimité de subdivisions, où l'on se perd, où l'on ne rencontre que sujets d'étonnement et contradictions. Et les grammairiens se plaignent du discrédit dont ils jouissent ! Ont-ils donc des droits à récolter autre chose que ce qu'ils ont semé? Au lieu de ces classifications à perte de vue, de ces cadres faits d'avance, où tout est dispersé, si l'on avait rassemblé les faits de même nature ils seraient devenus clairs par leur simple rapprochement, et l'on aurait eu à exposer un fénomène d'évolution très simple, expliquant tout, et non pas à ranger dans des casiers successifs des cas particuliers, qui ne tiennent à rien et qui sont tous plus obscurs et plus surprenants l'un que l'autre. A cet égard, la lecture du chapitre sur les consonnes implosives, pp. 168-172, est franchement intolérable ; aucune idée générale, aucun fil directeur : les consonnes sont divisées en sifflantes, liquides, nasales, palatales, dentales, labiales, et chacune de ces catégories apparaît successivement devant ceci, puis devant cela, et les mêmes subdivisions reviennent devant consonne devenue finale, et il semble que l'on ait toujours affaire à des faits nouveaux et différents, alors qu'au fond c'est toujours la même chose. Qui se douterait qu'il n'i a en réalité dans tout cela qu'un seul grand fénomène, qui pouvait être exposé en deux lignes?

Au surplus il ne faudrait pas s'imaginer qu'avec ces classifications à outrance et ces énumérations indéfinies on a du moins l'avantage d'être complet. C'est en énumérant des exemples au lieu d'exposer des fénomènes, c'est en donnant les faits successivement et isolément au lieu de les grouper, qu'on a le plus de chances d'en oublier et parfois de fort importants. Ainsi nous avons beau chercher dans

les chapitres où il est question des voyelles atones, nous ne trouvons nulle part que l'auteur ait dit que les atones pénultièmes ne sont pas tombées à la même date selon que la voyelle ultième était *a*, *e* ou *u* : *debita* > *dette*, *cubita* > *coude* : ce n'est pourtant pas un fait à passer sous silence (cf. *M S L*, X, p. 201, et XIII, p. 80). On lit à la p. 159 : *a* libre en sillabe initiale atone « s'affaiblit en *e* quand il était précédé de la palatale *c* (sauf devant *l*) ». Et *chapeau*, *chameau*, etc. ? Et qu'est il devenu après *g* (*gêline*, etc.) ? Au reste, que *a* se soit affaibli en *e* après palatale, cela ne se comprend guère, et si c'était vrai comment expliquer *girofle*, *gisant*, *gésir*, dont l'auteur ne souffle mot ? Il serait temps de renoncer à cette vieille opinion qu'il faut qu'une voyelle soit longue pour se diftonguer : on trouverait alors tout naturel que *a* libre en sillabe initiale atone soit devenu *ie* après palatale aussi bien que *a* tonique (cf. *M S L*, X, pp. 171 et 172). Il est dit à la page 157 (voyelle devant nasale) : « Les voyelles *i*, *o*, *u* n'ont pas, pendant cette première période (du VIIe au XIIe siècle), été influencées par les nasales » ; nous trouvons un peu plus loin, à la p. 334, la nasalisation de *o* (XIIIe siècle) ; mais nulle part nous n'avons appris ce qu'il était advenu de *i* et de *u* ; pourtant au t. II, p. 261, on voit *in*, *un*, devenir *e*, *œ* (XVIe siècle) ; mais qu'étaient-ils auparavant, quelle était la fase antérieure et à quelle époque remontait-elle ? On trouve éparses dans les pp. 168 et 169 les formules suivantes accompagnées d'exemples : « entre *s* et *r* s'intercale un *d* », — « *ss* + *r* intercalent un *t* », — « devant *r* dental et après *l* s'intercale un *d* », — « entre *m* et *r* ou *l*, il s'intercala un *b* ; entre *n* et *r* un *d* » ; mais rien n'indique qu'il s'agit dans tout cela d'un fénomène unique, ni que c'est le même qui a donné naissance aux formes *fraindre*, *poudre*, *joindre*, *croître*, *veintre*, etc. (cf. *M S L*, X, pp. 199-200) ; au surplus il nous semble bien que l'auteur n'a signalé ces dernières nulle part.

P. 151 à 156. M. Brunot distingue soigneusement les voyelles entravées et non entravées, ce qui donne lieu à quantité de classes et de subdivisions où il se complaît visiblement. Qu'on parle d'entrave lorsqu'il s'agit de comparer le traitement de *parte* à celui de *patre*, c'est admissible, c'est peut-être même commode pour l'enseignement, bien qu'il fût probablement plus clair et sûrement plus scientifique de parler de la coupe des sillabes. Mais lorsqu'on veut appliquer cette question d'entrave au *yod* et aux groupes qui le contiennent, on tombe vite dans l'inintelligible et même dans l'absurde. Qu'est-ce qui indique en effet qu'il i a ou qu'il n'i a pas entrave ? le traitement de la voyelle qui précède les éléments consonantiques. Par conséquent, comme le montre l'auteur, le groupe

cl par exemple fait entrave après *é* fermé, mais pas après *è* ouvert, puisque *solíclu* donne *soleil* et *uèclu vieil*. Ce n'est donc pas le groupe qui a la propriété de faire ou non entrave, c'est la voyelle qui le précède qui lui donne ou non cette propriété, ce qui est inintelligible. Un *yod* intervocalique fait entrave, puisque l'*a* de *magu* « mai » n'est pas devenu *è*, mais « s'est combiné avec le *y* pour former une diphtongue descendante *áy* (écrite *ai*), qui jusqu'au XI° siècle assonna avec les mots en *a* » ; mais les groupes *sty* et même *stry* ne font pas entrave puisqu'on a *uis* de *ostiu*, *uítre* de *ostrea*, bien que *st* tout seul fasse entrave : *ost* de *hoste*. Voilà où mènent l'abus des classifications et des subdivisions et l'absence de vue générale. Nous ne savons pas, n'étant pas romaniste de profession, si en exposant les choses ainsi M. Brunot n'a fait que suivre ses devanciers, ni si personne les a jamais présentées avec plus de logique. Il nous semble pourtant que ce ne serait pas bien difficile. Si l'on considère que l'évolution des voyelles françaises a consisté essentiellement et dès les périodes les plus anciennes en fénomènes de *différenciation* (cf. Meillet, *M S L*, XII, pp. 14 sqq.), tout devient simple et clair. Quand la différenciation frappe en elle-même une voyelle indépendante, le commencement ou la fin de cette dernière devient plus fermé ou plus ouvert que l'autre partie : *é* devient *éi, èi*, — *è* devient *iè, ié*, etc. ; c'est la diftongaison. Comme le *yod* est la plus fermée des sonantes françaises, quand l'évolution indépendante de la voyelle devrait fermer sa partie qui est en contact avec le *yod*, cette partie ne se ferme pas (par différenciation) ; si c'est la partie opposée qui doit se fermer, le *yod* ne l'en empêche en rien. Par conséquent *a* ne devient pas *ae, è*, mais reste *a* : *mac(u)la* > *maille*, — *é* ne devient pas *ei*, mais reste *é* : *solic(u)lu* > *soleil*, — *o* ne devient pas *ou*, mais reste *o* : *genuc(u)lu* > *genoil* ; mais *e* devient *ie* : *ueclu* > *vieil*, — *ò* devient *uo, ue* : *oc(u)lu* > *ueil*. De même *maiu* > *ma-i*, *téctu* > *te-it*, *uoce* > *vo-is*, mais *lectu* > **lie-it*, *lit*, *òstrea* > **uo-istre*, *uistre*.

Si nous avons formulé ces critiques avec tant de détails et d'insistance, c'est que l' « Histoire » d'une langue, bien plus qu'une étude spéciale sur un point particulier, devrait présenter les faits par grandes masses. Ils ne devraient jamais apparaître que par groupes, et ces groupes mêmes ne devraient pas être isolés ; on devrait voir le lien qui les unit, saisir comment les fénomènes sont expliqués et déterminés les uns par les autres. Une langue est un tout, une unité ; elle est comme un organisme dont la même vie anime toutes les parties, dont tout l'ensemble est soumis à l'action des mêmes causes, dont tous les éléments évoluent d'une manière simultanée et parallèle. Tant qu'elle est vivante, une langue est en perpétuelle

évolution. Ses tendances générales, spontanées ou non, peuvent être assez diverses à deux moments de son existence éloignés l'un de l'autre; mais quand on étudie une période donnée, nous voudrions que l'on marquât d'abord quelles ont été ses tendances générales et que l'on montrât ensuite comment tous les phénomènes plus ou moins particuliers qui s'y sont manifestés se rattachent les uns aux autres et ne sont que le développement et la réalisation de ces tendances.

Maurice GRAMMONT.

F. Brunot. — L'enseignement de la langue française. Ce qu'il est, ce qu'il devrait être dans l'enseignement primaire, *Paris, Colin*, 1909, in-18 jésus, 192 p.

Petit livre excellent. L'auteur s'élève, avec juste raison, contre l'enseignement de la grammaire tel qu'il est pratiqué encore presque partout et qu'il ressort de la plupart des manuels que les élèves ont à leur disposition, c'est-à-dire contre l'abus des nomenclatures vides de sens, des règles inintelligibles qu'il faut apprendre par cœur avec leurs innombrables exceptions et sous-exceptions, contre l'exercice insensé qu'on appelle analise logique, contre la confusion perpétuelle de la grammaire avec l'ortografe, contre l'étude stérile d'une grammaire purement formelle, scolastique et morte qui n'a pas d'autre but qu'elle-même. Ce n'est pas des mandarins qu'il faut former, mais des ommes intelligents, aptes à comprendre et à manier leur langue. La grammaire doit être réelle et vivante; elle ne doit pas s'adresser à la mémoire, mais à l'entendement. C'est la langue qu'il faut enseigner, et la grammaire n'a droit à l'existence qu'en tant qu'elle en est un moyen.

Du reste, ce n'est point un livre de récriminations vagues; tout i est appuyé sur des exemples décisifs. D'autre part l'auteur ne nous laisse pas avec un desideratum incertain; il indique d'autres métodes, sûrement meilleures, et il les éclaire aussi par des exemples précis. Ce petit ouvrage devrait être entre les mains non seulement des instituteurs, mais de tous ceux qui sont chargés à un degré quelconque, d'enseigner la langue française.

Maurice GRAMMONT.

H. Suchier. — Les voyelles toniques du vieux français, traduction de l'allemand, augmentée d'un index et d'un lexique, par CH. GUERLIN DE GUER, *Paris, Champion*, 1906 (230 p. in-16).

Ce petit volume est un recueil des formes contenant une voyelle tonique, qui figurent dans la littérature de l'Ile-de-France et de la

Normandie entre l'an 1100 et l'an 1300. Le nom de l'auteur nous est garant d'un dépouillement scrupuleux, d'une érudition solide et étendue.

Quant à la fonétique, c'est au suprême degré de la fonétique de grammairien. Non seulement il n'i a aucune espèce d'idée générale, mais le plan même qui a été adopté, le mode d'exposition est tel qu'il écarte automatiquement toute vue d'ensemble et supprime tous les rapprochements qui s'imposent. Au lieu de montrer quelle évolution les fonèmes ont subie aux XIIe-XIIIe siècles par rapport aux périodes antérieures, on énumère les mots qui possèdent telle voyelle tonique en les classant d'après les sons que cette voyelle représente en latin vulgaire. Voici dès lors l'économie d'un chapitre : *ò :* A. Sources du son, *ò* provient : 1° de *ŏ* entravé latin, non suivi de nasale ; 2° de *au* lat. devant une consonne, sauf devant nasale ; 3° de *a* + *b*, de *a* + *p*, de *a* + *o ;* 4° dans les mots d'origine savante, on a *-òr*, *-òs*. Et de même dans les mots empruntés. Le latin, dans ces mots, a *ŏ* ou *ō* libre. — B. Mots isolés. — C. *ue* à côté de *o*, *òu* à côté de *o*, *ou* à côté de *o*. Rem. Sur le pf. en *-òt -òrent* et l'impf. en *-òe*, cf. §..., sur *o* venant de *òu*, §..., sur *pò*, §..., sur *ò* pour *ue*, §..., sur *pròsme*, §..., sur *ò* venant du franç. *au*, § ..., sur *cheròl*, §....

Tous les chapitres sont ainsi ordonnés. C'est ce que j'appellerai le classement en désordre. Il va de soi qu'un index complet est indispensable, et celui qui termine l'opuscule a été très soigneusement établi.

Je ne demanderai pas à l'auteur ce que c'est qu'une monodiftongue (p. 75) ou qu'une monotriftongue (p. 120), ni comment il peut i avoir une diftongue ou une triftongue dans *iwe*, *ewe* (p. 51) ; ici la fonologie perd ses droits. Je ne chercherai pas davantage à savoir si le chêne est le produit adultérin d'un châtaignier et d'un frêne (p. 70), ou quelle difficulté peuvent bien présenter *berbiz*, *Galice*, *espice* et quel rapport ils ont avec *feiz* (p. 50) ; mais je constaterai qu'il n'i a guère qu'une discussion fonétique dans ce livre, qu'elle a pour objet les mots *lieu* et *jeu* (p. 106), et qu'elle ne supporte pas l'examen.

La traduction est claire et paraît fort bien faite, mais nous sommes surpris qu'elle ait été entreprise. On traduit un ouvrage qui se distingue par sa nouveauté et son originalité, ce qui n'est certes point le cas, ou un livre de vulgarisation qui se présente avec des qualités particulièrement éminentes ; mais c'est une singulière idée de traduire un inventaire ou un catalogue. Les Français qui peuvent être tentés de se reporter à ce travail savent certainement assez d'allemand pour le consulter dans le texte original ; j'imagine d'ailleurs que

tel ne sera pas son usage principal, mais qu'il servira essentiellement à être découpé en petites tranches pour figurer dans les notes abondantes dont les jeunes romanistules, frais émoulus du « séminaire », empliront les bas de pages des textes dépourvus d'intérêt qu'ils éprouveront le besoin d'éditer.

Maurice Grammont.

A. Meillet. — Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes, 2e édition. *Paris, Hachette*, 1908 (XXVI-464 p. in-8°).

On dit volontiers que les Français ne sont pas colonisateurs ; ils ont pourtant des colonies très prospères. Ceux qui leur font cette réputation n'i auraient-ils pas quelque intérêt? On déclare également qu'ils ne sont pas doués pour les langues étrangères et que ce genre d'étude ne les intéresse pas. Pourtant ils possèdent des linguistes qui font bonne figure à côté de ceux des autres nations, et les livres qui paraissent sur les langues ou la linguistique ne semblent pas être particulièrement délaissés du public. Il faudrait peut-être en conclure que beaucoup de personnes qui n'ont appris aucune langue étrangère éprouvent le besoin d'excuser leur paresse en taxant d'inaptitude l'ensemble de leurs compatriotes, ou bien qu'un grand nombre de ceux qui se sont fait un fief de l'enseignement jugent à propos de dénigrer une métode et une science qui ruinent leurs procédés rétrogrades et scolastiques.

Quoi qu'il en soit, l'*Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* de M. A. Meillet, a paru en 1903, et, bien que le livre soit assez gros et d'un prix plutôt élevé (10 francs), dès 1907, une seconde édition était devenue nécessaire, et nous apprenons que cette seconde édition est déjà très fortement entamée.

Nous avons rendu compte de la première édition ici même (t. XLVI, p. 600) ; nous avons montré combien cette publication venait à propos, nous avons signalé les qualités de métode et d'exposition qui la caractérisent, nous avons essayé de faire entrevoir combien les connaissances de l'auteur sont étendues, solides et précises, et nous avons indiqué quels services ce livre était appelé à rendre. La nouvelle édition reproduit essentiellement la fisionomie générale de la première, en sorte que ce qui a été dit de celle-ci convient rigoureusement à celle-là ; mais il faut ajouter que l'ouvrage a été entièrement revu avec le plus grand soin et mis scrupuleusement au courant des découvertes récentes, en sorte que pas une page peut-être n'est restée telle quelle ; certains chapitres sur la morfologie, le vocabulaire et surtout la frase indo-européenne ont été presque totalement refondus ; enfin le livre s'est enrichi d'un

chapitre nouveau *Sur le développement des dialectes indo-européens*. En 1903, la question des dialectes indo-européens n'était encore qu'entrevue par les esprits clairvoyants ; mais en 1907, grâce surtout aux travaux personnels de l'auteur, elle était suffisamment avancée pour qu'il fût nécessaire de lui donner une place dans un traité ayant pour but de retracer les grandes lignes du sistème linguistique indo-européen. Il est bon que ceux qui abordent l'étude des langues de la famille sachent dans quel sens elles ont évolué, et d'autre part il est intéressant pour tout le monde de voir avec quel parallélisme vraiment remarquable elles se sont développées.

Maurice GRAMMONT.

A. Meillet. — Linguistique historique et linguistique générale (Estratta dalla *Rivista di Scienza* « *Scientia* », vol. IV, anno II, n° VIII). *Bologna*, 1908.

Article de vulgarisation, où l'auteur expose nettement ce qu'est la linguistique générale, quel développement elle est appelée à prendre et quels services elle rendra. « La linguistique générale, dit-il, est dans une large mesure une science déductive et *a priori*... Mais quelles que soient les difficultés de la linguistique générale ainsi comprise et quels qu'en soient les dangers, on n'a pas le droit de refuser de la faire. Car ne pas la faire explicitement c'est se résigner à la faire implicitement sans garanties et sans contrôle. »

M. G.

A. Keller. — Spanisch für Kaufleute. 2 auflage. *Leipzig, Reisland*, 1907 (VIII-178 p. in-12), 2 M. 80.

Manuel pour apprendre l'espagnol sans maître. Il est divisé en 35 leçons, comprenant chacune quelques notions grammaticales, paradigmes, variations de tèmes ou de désinences, etc., puis deux exercices, l'un en espagnol l'autre en allemand, composés uniquement de frases qui servent d'application à la partie grammaticale, enfin deux exercices de conversation, l'un en espagnol l'autre en allemand, et en outre le plus souvent deux exercices de frases commerciales ou de correspondance commerciale, toujours l'une en espagnol et l'autre en allemand.

Les notions grammaticales sont simples, précises et suffisantes. Comme dans tout livre intelligent, aucun chapitre spécial n'est consacré à la sintaxe ; la sintaxe espagnole ne présente pas assez de particularités pour que les frases que l'on rencontre au cours de

l'ouvrage ne suffisent pas pour la faire connaître : la partie grammaticale contient d'ailleurs à l'occasion une brève remarque sur l'ordre des mots. L'espagnol des exercices de conversation et d'application est de fort bon aloi : quant aux exercices en allemand à traduire en espagnol ils sont composés de telle sorte que l'usage d'un dictionnaire est tout à fait inutile ; tous les mots dont on peut avoir besoin se trouvent ou dans la leçon même ou dans les précédentes.

Ce traité est composé spécialement pour les commerçants, mais il n'i a aucune raison pour qu'il ne soit pas employé tout aussi bien par les personnes que le commerce n'intéresse pas particulièrement, car c'est en somme le meilleur manuel d'espagnol qui existe en ce genre. M. G.

M. Niedermann. — Contribution à la critique et à l'explication des gloses latines (Académie de Neuchatel, Recueil des travaux publiés par la Faculté des lettres, premier fascicule), *Neuchâtel, Attinger. — Paris, Picard. — Leipzig, Harrassowitz*, 1905 (x-49 p. in-8°).

M. Niedermann étudie quelque vingt-cinq gloses latines qu'il emprunte au *Thesaurus* de M. Gœtz. Tantôt c'est pour les corriger, tantôt pour montrer qu'il i a lieu de les maintenir. Ses explications sont toujours ingénieuses et intéressantes ; elles sont constamment appuyées sur les données de la grammaire comparée, ce qui leur apporte une solidité particulière et les distingue de la plupart des corrections publiées journellement par les filologues et qui laissent trop souvent l'impression de vues subjectives et éfémères.

Parfois la discussion d'une glose est pour l'auteur le point de départ d'une recherche étendue sur un point particulier de linguistique, sur la formation du féminin en latin (p. 33), sur les fénomènes de dissimilation et de superposition sillabiques (p. 19) ; ainsi l'intérêt de cette étude devient plus général et plus élevé.

C'est encore de dissimilation et de superposition sillabiques qu'il est question dans une autre petite plaquette du même auteur intitulée *Etudes sur la dissimilation consonantique en latin* (Le Musée belge XII, 3, 1908). Nous ne pouvons pas développer ici comme il le faudrait l'examen de ces fénomènes, mais nous le ferons prochainement ailleurs. M. G.

Ch. Bally. — Précis de stylistique, *Genève, Eggimann*, 1905 (180 p. in-12).

L'enseignement secondaire que l'on donne actuellement en Europe étant encore essentiellement scolastique et formel, la première idée

que suggère en nous le mot *stilistique* est celle de règles pour tourner des frases abilement. M. Bally ne s'occupe pas de la langue écrite; c'est à la langue parlée, la seule vraiment vivante et naturelle, qu'il applique le mot stilistique, et cette application est des plus légitimes. La stilistique, c'est l'étude des moyens d'expression dont dispose une langue et des qualités impressives qu'elle possède.

Ce que la stilistique étudie dans la grammaire et surtout dans la syntaxe, ce n'est pas le mécanisme des lois grammaticales, mais les moyens d'expression qui en dépendent. Ce qu'elle étudie dans les mots, ce n'est ni leur étimologie, ni leur istoire, mais l'idée ou le sentiment qu'ils renferment, l'effet qu'ils produisent. Ce qu'elle étudie dans la sémantique, ce n'est pas l'évolution du sens des mots, c'est la nuance de signification qu'ils présentent à une époque donnée. L'examen des stiles individuels et des procédés estétiques ou expressifs employés par tel ou tel écrivain ne sont pas son fait; mais elle recherche quels sont les moyens d'expression généraux dont dispose une langue, quels sont ses traits caractéristiques et ses tendances communes.

Voilà en quelques mots le programme de cette discipline nouvelle. Après l'avoir exposé, l'auteur s'efforce de le remplir en prenant chaque point successivement. Ce n'est pas qu'aucun chapitre ait la prétention d'être définitif ou complet. M. Bally ouvre une voie nouvelle, mais il ne fait pas un dénombrement de tout ce qu'on rencontre en la parcourant; il indique où elle mène, il montre à quels moyens on doit avoir recours pour la suivre, il fournit des spécimens de ce qu'on i trouve à chaque pas. Les exemples qu'il donne sont toujours bien choisis et il les accompagne d'un commentaire fin et pénétrant qui fréquemment les rend propres à devenir des tipes; en outre il tire d'ordinaire de leur examen des réflexions générales qui souvent peuvent être érigées en principe. Il en résulte que son livre, bien qu'un peu compact, est toujours agréable à lire. On i voudrait trouver beaucoup de choses qui n'i sont pas; mais l'auteur sait mieux que personne qu'il n'a pu, dans ce premier essai, que donner un aperçu des principales questions qui sont du domaine de la stilistique. En ce qui nous concerne, nous désirerions particulièrement un chapitre sur la valeur expressive que peut donner à un mot le déplacement de son accent d'intensité: *Vous êtes un assassin! — C'est dégoûtant!* et un autre sur le choix des mots lorsqu'il est déterminé par la présence de sons susceptibles de devenir expressifs et sur la mise en valeur de ces sons; que l'on compare à ce point de vue: *effrayant* et *effroyable*, ou bien: *c'est un sinistre imbécile* et *ce n'est qu'un pauvre imbécile*.

L'ouvrage se termine par un appendice sur la *traduction*, où il i a des pages excellentes. Maurice GRAMMONT.

Ch. Bally. — Traité de stylistique française. I. *Heidelberg*, Winter, et *Paris*, *Klincksieck*, 1909 (xx-332 pages in-12. 6 fr. 25).

Ce que nous avons dit du *Précis* s'applique également au *Traité*. On i retrouve les mêmes qualités d'analise pénétrante et d'observation précise. Mais le *Traité* n'est en aucune manière une seconde édition ni une refonte du *Précis*. Le plan est tout différent, les questions de métode sont discutées de plus près, les principes établis avec plus de rigueur, reliés entre eux d'une façon plus sistématique et éclairés par des exemples plus nombreux.

Nous avions trouvé le *Précis* un peu compact, le *Traité* l'est davantage. Certes on ne regrette pas sa peine quand on est arrivé au bout du volume, mais on n'i arrive pas d'une traite; il faut s'i reprendre à plusieurs fois. Il est vrai que le chapitre qu'on vient de lire invite toujours à aborder le suivant; l'intérêt se soutient d'un bout à l'autre. Certains chapitres étaient à peine en germe dans le *Précis*, telle l'étude sur les effets par évocation de milieux (cinquième partie), telles les recherches sur la langue parlée et la dislocation des membres de frase (septième partie). L'une des deux questions dont nous regrettions l'absence dans le *Précis*, à savoir la valeur impressive du déplacement de l'accent d'intensité, est abordée dans le *Traité*. Nous avons donc ici un ouvrage beaucoup plus complet; mais nous le voudrions plus court. Ce volume est sorti, comme le précédent, d'un enseignement donné au *Séminaire de français moderne* de l'Université de Genève (1). En effet, c'est plutôt un cours qu'un livre; les mêmes questions sont reprises à différents endroits, ce qui est nécessaire dans une suite de conférences sur un sujet dont toutes les parties sont étroitement reliées l'une à l'autre, se pénètrent et s'entrecroisent. Ainsi, pour ne citer qu'un point, il est parlé de la valeur affective de l'intonation au paragrafe 105 (deuxième partie), au paragrafe 177 (troisième partie), aux paragrafes 250, 257-264 (sixième partie), aux paragrafes 287 et voisins (septième partie). Nous voudrions maintenant un exposé plus analitique, isolant davantage les diverses questions, quelque chose de court, un manuel en un mot, où l'on se retrouve aisément. Ce serait la meilleure manière de répandre ces notions, dont l'importance n'est plus contestable, et en même temps de susciter des recherches approfondies sur des points particuliers.

Maurice Grammont.

(1) « C'est la cinquième roue d'un char » (p. 306) est du français de Genève, non du français de France.

J. Schatzer. — Herkunft und Gestaltung der Französischen Heiligennamen. Dissertation. *Munster i. W.*, 1905 (96 p.).

La France est, semble-t-il, par excellence le pays des saints. Nulle part peut-être leur culte n'a reçu un pareil développement, nulle part autant d'églises, de chapelles, de lieux abités ou de lieux dits n'ont été placés sous le vocable d'un saint. Aussi les noms de saints sont entrés dans les parlers populaires et ont évolué avec eux. Il pouvait donc être intéressant de recueillir et d'étudier les diverses formes qu'ils i ont prises. C'est le travail qu'a tenté M. Schätzer et il s'en est acquitté onorablement.

Après un chapitre d'istoire sur le développement du culte des saints en France, il examine les formes de leurs noms; tout d'abord ceux qui appartiennent surtout au nord de la France, puis ceux qui sont plutôt fréquents dans le midi; ensuite ceux qui ont une protèse constituée par la fin du mot *saint*, ceux dans lesquels on reconnaît des formes de nominatif ou d'accusatif, ceux dans lesquels il i a eu déplacement d'accent, ceux auxquels s'est soudé le mot *dominus*, enfin ceux dont la forme a été modifiée par étimologie populaire.

Le plan est simple, l'exposition est claire et les explications sont généralement correctes. L'ouvrage se termine par la liste des noms sous leur forme latine ou latinisée; on voudrait le registre de toutes les formes qui sont signalées dans l'étude.

M. G.

L. Wiener. — Economic history and philology (Extrait de *The quarterly journal of economics*, XXV, 2, pp. 239-278). *Cambridge Mass. U. S. A., Harward University*, 1911.

M. Wiener essaie de reconstituer l'istoire de quelques termes de commerce et de quelques noms de marchandises en adjoignant à la comparaison des formes dans les diverses régions et aux différentes dates les indications fournies par ce que l'on peut savoir sur les grandes voies économiques suivies au cours du développement de la civilisation par tel produit ou telle abitude commerciale. Les principaux mots examinés sont les noms de l'*acier* dans un certain nombre de langues européennes et asiatiques, ceux de la *tiretaine* et du *tricot*, du *garbo* italien, du *grocer* anglais. Etude intéressante.

M. G.

E. Lefèvre. Catalogue général de la Librairie provençale, année 1910. *Marseille, Ruat*, 1911 (15 p.).

« Par librairie provençale, dit l'auteur, nous comprenons tous les livres écrits en dialectes du Midi de la France et les ouvrages s'y rapportant. »

Ce plan n'est pas net et nous semble illimité. Qu'est-ce que l'auteur entend par un livre? Il signale des publications de 4 pages, des plaquettes de 8 pages (dont 4 blanches); est-ce que ce sont des livres? Un tirage à part d'un article de revue est-il un livre? Alors pourquoi ne pas citer tous les articles de revue, même ceux dont l'auteur n'a pas reçu de tirage à part, dans lesquels il est question des parlers du Midi?

A quel titre fait partie de la « librairie provençale » un ouvrage en français qui « contient une tirade de 40 vers environ pour la glorification de l'accent méridional », ou un autre qui donne à une certaine page une « appréciation du Félibrige et de F. Mistral? »

Quel profit i a-t-il, lorsqu'un auteur a produit trois ouvrages qui doivent figurer à la suite l'un de l'autre, à répéter les trois fois les renseignements biografiques qui concernent cet auteur?

Les fautes d'impression surabondent dans ce petit catalogue. Les mots allemands sont écrits avec une fantaisie qui transforme *Wörterbuch* en *Norterbuck;* les mots provençaux ne sont pas toujours beaucoup mieux traités: *traducho* devient *traduchu*, *era bouts de la mountanho* devient *era bouts de la mountanho*, etc.

M. G.

Félix Gaiffe. Thomas Sebillet. Art Poetique françoys, 1548, édition critique avec une introduction et des notes. *Paris, E. Cornély*, 1910. Un vol. in-8° de XXVI-226 p.

Il était très désirable que l'on rééditât l'*Art Poetique* de Sebillet, qui occupe une place importante dans l'histoire des idées littéraires au XVIe siècle et qui était inabordable pour beaucoup de travailleurs.

Toute la partie critique de cette édition nouvelle est excellente. Le texte pris pour base est, comme il convenait, celui de l'édition de 1548, celle qui joua un rôle dans l'histoire de la Pléiade, celle qui suscita des répliques et des contre-répliques. L'indication de toutes les variantes des autres éditions (sauf celle des variantes purement orthographiques) est jointe au texte, et les pages XIII-XX de l'introduction établissent clairement la filiation de ces diverses variantes, leur valeur, leur intérêt.

Le commentaire philologique précise ou rectifie ce qu'on savait jusqu'ici d'un assez grand nombre des mots employés par Sebillet dans ce texte. Le volume de M. Gaiffe apporte donc une contribution notable à l'histoire du vocabulaire au XVIe siècle. (La liste des mots étudiés est donnée dans l'index.) — Ce commentaire aurait pu être enrichi de quelques notes de plus. Par exemple, on aimerait avoir un mot sur l'histoire de *retardation* (p. 23), de *coalescence* (p. 75), de *signamment* (p. 125), *d'acertener* (p. 153), etc. — Une note sur *où*, employé au sens de *tandis que*, *alors que*, m'amène à poser une question. Sebillet écrit, p. 155 : « Mais je dy que l'Elégie traitte l'Amour, et déclare sés desirs, ou plaisirs, et tristesses a celle qui en est la cause et l'obgét, mais simplement et nuément : *ou* l'épistre garde sa forme de superscriptions et soubzscriptions, et de stile plus populaire. » M. Gaiffe met en note : « Il faut sans doute comprendre *là où* et non *ou bien* ». Cet emploi de *où* au sens de *là où*, *tandis que*, *au contraire*, est fréquent à la fin du XVIe siècle. Il y en a un exemple dans un passage très connu de la satire de Régnier contre Malherbe, vers 83. Malherbe et ses disciples, écrit le satirique, « rampent bassement, foibles d'inventions Et n'osent, peu hardis, tenter les fictions... *Où* ces divins esprits, hautains et relevez (Ronsard et ses élèves...) » Le *sans doute* de M. Gaiffe semble prouver qu'il n'a pas rencontré *où* employé en ce sens dans les textes du XVIe siècle qui lui sont familiers, c'est-à-dire dans ceux de la première moitié du siècle. Faut-il en conclure que cet emploi de *où* s'est développé seulement après 1550 ?

Le commentaire historique, très abondant et très précis, permet bien de voir quelle est l'originalité de l'Art poétique de Sebillet parmi les Arts poétiques antérieurs et postérieurs. Ce commentaire est complété dans l'introduction : 1° par une courte biographie de l'auteur (l'orthographe de son nom y est fixée : il faut écrire Sebillet) ; 2° par une bibliographie de ses œuvres (la paternité de deux traductions lui est enlevée) ; 3° par une liste des Arts poétiques antérieurs et postérieurs. Comme beaucoup de ces Arts poétiques sont encore inaccessibles à la grande majorité des travailleurs, je regrette que M. Gaiffe, trop discret, n'en ait pas donné une brève analyse et n'en ait pas indiqué les caractères généraux.

Sur un point le commentaire historique de M. Gaiffe est un peu incomplet : celui de savoir si Sebillet a soupçonné les dettes de l'école marotique envers les Italiens. M. Gaiffe pose la question à propos de l'épigramme. Sebillet la déclare toute française. Il ne voit donc pas, ou ne veut pas dire, remarque M. Gaiffe, que le goût de l'école marotique pour l'épigramme fut fortifiée par le goût des Italiens contemporains pour le *strambotto*. — Il fallait ajouter deux

autres remarques : bien loin de reconnaître que Marot doit à Sannazar une de ses églogues, Sébillet ne nomme même pas Sannazar ; plus loin, il cite une pièce de Saint-Gelays en rimes tierces sans nommer Bembo, son inspirateur. — Sebillet a-t-il ignoré ces emprunts à l'Italie, ou, les ayant connus, les a-t-il dissimulés? Je crois qu'il les a ignorés. Sans doute, il connaît un peu la poésie italienne : il parle de Pétrarque, de ses sonnets et de ses sextines ; il nomme quelque part Séraphin et cite même son épitaphe. Mais il n'attache pas une importance extrême à l'invention ; il ne fait aucune difficulté de reconnaître les dettes de Marot envers les anciens ; il conseille l'imitation, même celle des poètes de la même langue ; il est partisan des traductions. S il avait su ce que Marot et Saint-Gelays devaient à l'Italie, on ne voit donc pas pourquoi il l'aurait tu.

Sebillet, qui ne reconnut pas les emprunts faits à l'Italie par l'école de Marot, fut probablement un de ceux qui reconnurent les emprunts faits aux sources italiennes par du Bellay, auteur de *l'Olive*. Sebillet ayant conseillé la traduction, du Bellay la condamne nettement dans sa *Deffense et illustration:* elle est toujours, à son avis, moins bonne que l'original et elle devient sacrilège quand elle s'attaque aux poètes. Dans l'avis *aus Lecteurs*, qui précède sa traduction de l'*Iphigène* d'Euripide, Sebillet riposte vivement, puis ajoute : « Si je fay moins pour moi en traduisant anciens auteurs qu'en cerchant inventions nouvelles, je ne suy toutefois tant a reprendre que celuy qui se vante d'avoir trouvé, ce qu'il ha mot a mot traduit dés autres. » En citant ce texte p. 188, note 2, M. Gaiffe ne dit pas que Sebillet vise ici l'auteur de *l'Olive*. Mais je crois que c'est bien lui qui est visé. Dans la préface de sa première *Olive*, du Bellay se vantait en effet « d'avoir trouvé », alors que beaucoup de ses sonnets étaient « mot a mot traduits des autres » ; or, nous devinons en lisant la préface de la seconde *Olive* que les emprunts du poète furent reconnus par quelques-uns. Sebillet fut sans doute un de ceux-ci, et probablement avant d'accuser du Bellay de plagiat, sans le nommer, dans l'*avis* qui précède son *Iphigène*, il dut le faire plus d'une fois dans la conversation.

Un mot sur deux vers de Sebillet singulièrement coupés. Ce sont les deux derniers vers du sonnet *a l'envieus* mis en tête de l'*Art Poetique* :

> Et le montrant si j'ay pu rencontrer
> Chemin pour y venir, que tu en uses :
> Sinon, que tu en montres un plus seur.

Du Bellay, dans sa *Deffense et illustration*, II. 9, critique la

coupe de ce dernier vers. M. Gaillie semble la critiquer aussi, et avec elle celle du vers précédent. Le *Quarto*, pour défendre Sebillet, se borne à remarquer que l'auteur de l'*Ode* est tombé lui-même plusieurs fois dans ce défaut. Enfin, ce qui est plus curieux, c'est que Sebillet, quand il parle du vers de 10 syllabes dans son *Art Poetique*, n'admet pas qu'il soit coupé autrement qu'après la 4e syllabe. — Cependant les deux coupes que nous avons ici me paraissent heureuses. L'avant-dernier vers, au lieu d'offrir la coupe 4+6, offre la coupe 6+4 : « Chemin pour y venir,/ que tu en uses. » Mais puisque la coupe 4+6 est légitime, pourquoi donc la coupe 6+4, qui n'en est qu'une variante, serait-elle défendue, si le poète en fait un emploi intelligent, ce qui est précisément le cas ici? — Le dernier vers est plus audacieux. Il a deux coupes principales au lieu d'une : « Sinon / que tu en montres / un plus seur. » Mais, est-ce que nous n'avons pas ici pour le vers de dix syllabes l'équivalent de ce qu'est pour le vers de douze syllabes la coupe dite romantique divisant le vers en trois mètres? Cette coupe convient aux conclusions. Elle convient ici. Donc je féliciterai Sebillet de s'être mis dans la pratique en désaccord avec ses théories, d'avoir donné au vers de dix syllabes deux coupes nouvelles et intéressantes qui eussent mérité d'avoir plus de succès.

Joseph Vianey.

Emanuel Mattsson. — Etudes phonologiques sur le dialecte *arabe vulgaire* de Beyrouth. *Upsal, Appelberg*. 1910 (188 p. in-8°).

Par son intéressant travail « sur le dialecte arabe vulgaire de Beyrouth », M. Mattsson a réalisé un progrès sur ses devanciers dans l'étude des parlers de Syrie et a réussi, en suivant de près le « système phonétique des grammairiens indigènes » comme Sibawaihi et Zama Hsarì, à combattre et peut-être aussi à dissiper certains préjugés que quelques orientalistes européens avaient à l'égard de ces savants. Les linguistes pourront donc le consulter avec profit, tout spécialement dans les chapitres qui concernent la description des consonnes et l'*imâla*.

L'auteur n'a voulu tenir aucun compte de la plupart des travaux de ses devanciers sur la Syrie et en particulier de ceux de Landberg. Il n'a peut-être pas tort, du moins quand il s'agit des « Proverbes et dictons » de Landberg, qui contiennent assez d'inexactitudes et de fausses interprétations.

On peut reprocher seulement à M. Mattsson d'avoir étudié uniquement « la langue parlée cultivée » et négligé la langue du peuple, qui n'est pas la moins intéressante. Il aurait dû entrer en contact

immédiat avec les gens privés de toute culture intellectuelle et ne pas se borner à prendre comme uniques informateurs des professeurs arabes, tel l'éminent Joseph Hartouch, qui, inconsciemment et presque malgré eux, parlent un langage beaucoup plus proche, surtout pour les voyelles, du classique que du vulgaire. Mais, vu le court séjour que M. Mattsson a fait à Beyrouth, il lui était difficile d'employer d'autre moyen pour arriver à son but. On peut lui reprocher aussi de n'avoir pas employé la même terminologie linguistique que l'école française (ce qu'il aurait dû faire, puisqu'il a écrit en français), ou du moins de ne nous avoir pas donné une définition de chaque terme technique employé dans son étude. Son travail aurait aussi gagné en clarté et en précision s'il avait été un peu plus soigné : beaucoup de mots et même de passages qu'il serait trop long d'énumérer ici ne seraient pas à peu près incompréhensibles (on ne rencontre que très rarement les mots classiques en face des mots dialectaux et il faut vraiment être du pays même pour surmonter ces difficultés). Passons maintenant à des observations de détail.

P. 35. M. Mattsson écrit : « devant *z* et *ž* *g* remplace *k* », et un peu plus loin : « *g* se produit à la place de *n* » et il donne un exemple pour chaque cas. Pour ma part, je n'ai jamais prononcé, ni entendu prononcer *byigzib* « il ment » pour *byikzib* et *byigkir* « il nie » pour *byinkir*. Si l'auteur a bien entendu, il ne s'agit sûrement que d'une prononciation individuelle, exactement comme celle de *g* sonore dans quelques mots d'emprunt, le *g* n'existant pas en principe dans notre dialecte.

P. 38. M. Mattsson aurait beaucoup mieux fait de distinguer dans la transcription entre la faucale ʾ et la gutturo-palatale *q*. Bien que *q* soit dans le dialecte de Beyrouth et de plusieurs villages libanais prononcé à peu près comme ʾ. Il en reste cependant distinct pour l'oreille d'un indigène, à tel point que le peuple reconnaît un mot prononcé avec *q* d'une autre avec ʾ. On sait par exemple que la prononciation de *galem* « plume » est différente à l'initiale de celle de *ʾamel* « espoir ». Ce qui le prouve, c'est que, tout d'abord, *q*, bien qu'affaibli, produit toujours dans le dialecte les mêmes effets que *q* classique ; il empêche par exemple l'*imâla*, ce que ʾ ne fait pas : *qāl* « il dit » ; *qām* « il se leva » ; mais *ʾāle* « instrument » < clas. *ʾālatun* ; *ʾamen* « il a cru » < clas. *āmana* (pp. 66-7) ; en second lieu, ʾ tombe toujours lorsqu'il n'est pas suivi d'une voyelle, tandis que *q* se maintient toujours, et je ne connais pas d'exemple où il soit tombé. L'auteur aurait donc dû attribuer à *q* un signe spécial ou du moins lui laisser sa notation ordinaire et avertir le lecteur de sa véritable prononciation.

P. 45-4 et 47-8. Il est tout à fait exact de soutenir que les laucales *h* et ʿ ne sont accompagnées d'aucune voyelle secondaire ni du *patah furtif* à Beyrouth et au Liban, comme le prétendent Landberg et d'autres auteurs.

P. 60-1, 109 et suiv. Le traitement du *hamza* (attaque vocalique forte) est le point le plus faible de ce travail. M. Mattsson avance cette assertion inexacte que le « *hamza* initial subsiste généralement ». Je vais donner brièvement quelques règles précises sur le maintien et la chute du *hamza* à Beyrouth et au Liban.

En règle générale, le *hamza* se maintient toutes les fois que la voyelle qui le suivait n'est pas tombée; l'auteur a donc tort de prétendre que c'est la chute du *hamza* qui entraîne celle de la voyelle suivante (et commet du reste une erreur en écrivant (p. 52) *'ttâwɒb* « bâiller » au lieu de *ttâwɒb* ou *'ittâwab*). En effet, la voyelle et par conséquent le *hamza* à l'initiale des mots se maintient d'une manière constante, lorsqu'elle se trouve en syllabe fermée et qu'elle porte l'accent du mot: *'arz* « cèdre »; *'arneb* « lièvre »; *'akbar* « plus grand »; le *hamza* se maintient aussi dans quelques mots de sens interrogatif, exclamatif, etc., parfois même en syllabe ouverte, lorsqu'il précède une voyelle frappée de l'accent: *'aiš* « quoi! »; *'ah* « comment »; *'ɑʜ* « ah! »; *'abbediš* « je ne veux pas »; *'u'a* « prends garde ». En dehors de ces cas, le *hamza* initial tombe toujours: *mîr* « prince » < class. *'amīrun: ḥan* « il offensa » < class. *'aḥāna: blîs* « démon » < class. *'iblīs: ktâf* « épaules » < class. *'aktāf: ulâd* « enfants » < class. *'awlādūn* (1), etc...

Le *hamza* médial tombe toujours dans le dialecte en allongeant la voyelle brève voisine: *râs* « tête » < *ras'un*; un petit nombre de mots gardent cependant leur *hamza*, mais ce maintien est dû à l'influence de la langue classique: *sa'al* « il demanda », *m'addeb* « bien élevé », *sta'zen* « il demanda la permission ».

Le *hamza* final tombe toujours en général, et l'auteur le reconnaît bien (p. 61). Il se maintient cependant dans quelques mots monosyllabiques et parfois il est ajouté à des particules classiques pour leur donner une valeur emphatique: *he'* « tiens « < class. *hâ'a; hi'hi'* ou *ži žiʾ* « cri dont on se sert pour pour inviter les chameaux à manger et à boire »: *lâ'* ou *lah* « non < clas. *lā*.

P. 61. « Le *t* du féminin tombe à la fin des mots, lorsqu'ils ne se combinent pas comme *stat. constr.* avec les mots qui suivent », et M. Mattsson donne comme exemple *sini* « année » < clas. *sanat*.

(1) Ici la première syllabe était fermée en classique, mais c'était la seconde qui portait l'accent en vertu de sa longueur.

[illegible] on ne peut plus banal soit dans les dialectes, soit en classique, soit même dans d'autres langues sémitiques. Devant les formes *sanat* et *mawārinat* à l'état absolu, il aurait [illegible] vieil arabe on avait déjà *sana* et *mawārina* « Maronites ». Il s'agit en effet ici de vieil arabe préhistorique présentant le même état phonétique que le sémitique primitif.

P. 75 (voyelles). Je partage complètement l'opinion de Hartmann, qui soutient que *a* se prononce à peu près comme *e* « lorsqu'il est placé entre les deux dernières consonnes du mot », avec cette restriction cependant qu'il ne faut pas que l'une de ces deux dernières consonnes soit une emphatique ou même *r* emphatique : *qalem* « plume » < class. *qalam* ; *markab* « vaisseau » < class. *markab*un ; mais *mauda'* « lieu » < *mauda*un ; *mibRad* « lime » < class. *mibRad*un (1) ; l'auteur se trompe en soutenant le contraire.

P. 92 et suiv. Le chapitre sur la chute des voyelles brèves laisse beaucoup à désirer comme clarté et exactitude. Au lieu de tâcher de donner autant que possible des règles précises sur la chute des voyelles *a, i, u* dans la langue du peuple qu'il aurait dû étudier de préférence, l'auteur n'a fait que décrire le langage à demi-classique de ses informateurs instruits. De là cette confusion et ce manque de précision dans l'exposition : les huit pages qu'il consacre à la chute des voyelles brèves ne sont guère qu'une énumération des faits isolés. Et pourtant, il y a des règles constantes qui n'admettent pas d'exception et qu'on reconnaît aisément, si l'on n'est pas influencé par la langue classique. D'après elles, les trois voyelles brèves tombent à l'intérieur du mot, par exemple, toutes les fois qu'elles se trouvent dans un même mot en syllabe ouverte suivie ou précédée de deux autres syllabes plus fortes : *Darbû* « ils frappèrent » < class. *Darabû* ; *Darbet* « elle frappa » < class. *Darabat* ; *Darabnā* « il nous a frappés » < class. *Darabanā* ; *baqra* « vache » < class. *baqarat*un *'aṣra* « dix » < class. *'aṣarat*un (*t* féminin provenant de *at* primitif joue le même rôle qu'une voyelle longue (1) ; et aussi toutes les fois qu'elles se trouvent en syllabe ouverte, suivie immédiatement d'une syllabe longue et accentuée, que cette syllabe soit ouverte ou fermée : *Hafīf* « léger » < class. *Hafīf*un ; *ḥhmār* « âne » < class.

(1) On a désigné ici *r* emphatique par la majuscule *R*. De même pour les autres emphatiques sauf le *ḥeth* simple qu'on a noté *ḥh*.

(1) Toute syllabe fermée comptait comme longue, de même que dans la métrique grecque et la métrique hindoue et sans doute aussi dans la métrique indo-européenne.

himār^{un} ; *tqīl* « lourd » < class. *ṯaqīl*^{un} ; *trāb* « terre » < class. *turrāb*^{un}. L'auteur ne veut pas reconnaître ces règles et écrit *naufara* « jet d'eau », *zgayyara* « petite » ; *Hafīf* « léger » *qalīl* « peu nombreux « *hhamìr* « ânes » (95), à côté de *naufra*, *zgyyâra*, *hmhār* (p. 44), *Hyār* « concombre » (p. 70), *allīn* « épais », etc. Sa graphie manque donc de logique, puisque des traitements différents ne sauraient exister dans un même dialecte pour des voyelles qui se trouvent dans les mêmes conditions phonétiques (cf. Vendryes, *M. S. L.*, t. XVI, p. 58). Cela montre en outre que M. Mattsson a adopté comme norme un parler qui n'est ni complètement vulgaire, ni tout à fait classique.

En résumé, bien que l'auteur se félicite d'avoir sur les autres dialectologues arabisants l'avantage d'appliquer des connaissances acquises à l'école de MM. Jespersen, Sweet, Sievers et autres phonéticiens, il semble qu'il voie la langue d'un point de vue tout à fait extérieur et qu'il n'ait pas encore assez présente à l'esprit l'importance de l'idée d'évolution dans le langage. Il ne suffit pas pour être un bon linguiste, même arabisant, de bien connaître philologiquement la langue, de l'avoir observée sur place et de ne pas être étranger aux recherches de phonétique expérimentale ; il faut encore et surtout avoir des notions de linguistique générale et tâcher d'arriver pour les langues sémitiques à la même précision à laquelle on est arrivé pour les langues indo-européennes. Il faut savoir saisir l'ensemble de la langue et ne pas craindre de rechercher par hypothèse de quel système linguistique résulte le système actuellement observé. C'est ce que ne fait pas assez M. Mattsson.

M. T. Feghali.

Emile Faguet, de l'Académie française. — Les préjugés nécessaires. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1911, in 18 jésus, 3 fr. 50.

Le 23 novembre 1771, Galiani écrivait à Mme d'Epinay :

« La persuasion de la liberté constitue l'essence de l'homme. On pourrait même définir l'homme un animal qui se croit libre, et ce serait une définition complète. M. de Valmire lui-même, lorsqu'il dit qu'on n'est pas libre, pourquoi le dit-il ? Pour qu'on l'en croie. Il croit donc les autres hommes libres, et capables de se déterminer à le croire. Il est absolument impossible à l'homme d'oublier un seul instant, et de renoncer à la persuasion qu'il a d'être libre. Voilà donc un premier point. Second point : être persuadé d'être libre est-il la même chose qu'être libre en effet ? je réponds : ce n'est

pas la même chose, mais cela produit les mêmes effets en morale. L'homme est donc libre, puisqu'il est intimement persuadé de l'être, et que cela vaut tout autant que la liberté. Voilà donc le mécanisme de l'univers expliqué clair comme l'eau de roche. S'il y avait un seul être libre dans l'univers, il n'y aurait plus de Dieu, il n'y aurait plus de liaisons entre les êtres. L'univers se détraquerait; et si l'homme n'était pas intimement, essentiellement convaincu toujours d'être libre, le moral humain n'irait plus comme il va. La conviction de la liberté suffit pour établir une conscience, un remords, une justice, des récompenses et des peines. Elle suffit à tout, et voilà le monde expliqué en deux mots. »

Ce curieux passage résume quelque peu d'avance la thèse fameuse de M. Fouillée sur *La Liberté et le Déterminisme;* il contient déjà en germe la théorie des *idées-forces.*

Et déjà il fait aussi pressentir l'idée fondamentale du nouveau livre de M. Faguet: *Les Préjugés nécessaires.*

Qu'est-ce que les *préjugés nécessaires?* des croyances « qui sont tantôt des vérités, tantôt des erreurs, mais dont, vérités ou erreurs, les hommes ont besoin pour vivre en société. L'instinct social les a créées, ou l'instinct social les a formées, et de leur solidité dépend la solidité même de l'édifice social.

Enumérons les études successives que M. Faguet, avec sa pénétration ordinaire, est ainsi amené à faire: *L'amour de la vie, Le libre arbitre, La morale, Les religions, La vie future, La Nemesis, La réversibilité des fautes, Le culte de la force, L'aristocratie, Le mariage, La propriété.*

Ces divers points examinés, M. Faguet montre comment l'instinct social pousse à la fois à rechercher et à craindre la vérité; il étudie d'une façon générale *les luttes et les transformations* des préjugés nécessaires.

Un chapitre final, empreint d'une mélancolie résignée, nous fait entrevoir dans la décadence en notre pays des préjugés nécessaires la décadence même de notre société.

Livre à lire, et qui fait penser. Mais ne contribuera-t-il pas à précipiter la ruine qu'il déplore?

Dans la lettre que nous avons citée tout à l'heure, Galiani, à propos de la liberté, disait encore:

« Comment peut-on, me demanderez-vous, être intimement convaincu d'une chose, pendant que le contraire est démontré?... Toutes les fois que la cervelle humaine ne peut pas se former d'idée de quelque chose, la démonstration ne peut pas se changer en persuasion... Il nous est impossible de nous former l'idée de n'être pas libres. Nous démontrerons donc que nous ne le sommes

rers, et nous agirons toujours comme si nous l'étions. L'explication de ce phénomène est que les idées ne sont pas des suites du raisonnement; elles précèdent le raisonnement, elles suivent les sensations. »

Mais est-il bien sûr que nous ne perdrons pas le sentiment de la liberté à force de nous entendre dire que la liberté est impossible? Et, quoiqu'on nous affirme qu'elles sont nécessaires, n'abandonnerons-nous pas de plus en plus des croyances, dont on nous dit que, à tout prendre, elles ne sont que des préjugés?

Eugène Rigal.

A. Joannides. — La Comédie Française. 1910. *Paris, Plon, Nourrit et Cie*, 1911, in-8°, 7 fr. 50.

L'année 1910 a été marquée, pour la Comédie-Française, par les inondations, par le jubilé Claretie, par les amusants démêlés entre M. Le Bargy et M. Silvain. Sur ces incidents et sur toute la vie artistique et administrative de la Maison de Molière, le nouveau fascicule du *Joannidès* contient les détails les plus complets et les plus piquants.

E. R.

E. Faguet. — Le Féminisme. *Société française d'imprimerie et de librairie*, in-18 jésus, 3 fr. 50.

S'il existe une question qui, par les importants problèmes qu'elle soulève et les aspects variés, graves ou réjouissants qu'elle revêt, était de nature à solliciter la curiosité et la verve de M. Emile Faguet, c'est assurément le Féminisme.

Les Féministes se proposent d'établir non pas l'uniformité, ce qui serait absurde, mais une quasi-égalité entre les deux sexes: égalité d'instruction, égalité de droits, égalité d'accès aux professions. Dans une série de pénétrantes analyses consacrées aux différents ouvrages publiés pour ou contre ce mouvement, M. Faguet a su faire ressortir l'ensemble des efforts tentés pour élever le niveau moral et intellectuel de la femme. S'il en raille finement les excès, il proclame l'excellence du but à atteindre. Il a réussi notamment à mettre en relief cette idée que le fond du féminisme est moins une insurrection de la femme contre l'homme que contre *elle-même*, contre les défauts qu'a développés en elle depuis des siècles sa subordination à l'homme, intéressé à les cultiver et à les entretenir.

W. Haereus. — Siluiae uel potius Aetheriae Peregrinatio ad loca sancta. *Heidelberg, Winter*, 1908. Petit in-8° de VIII-42 p. 1 m. 20.

L'édition que nous annonçons forme le premier volume d'une *Collection de textes en latin vulgaire* publiée à la librairie Carl Winter (à qui nous devons une *Collection de livres élémentaires de philologie romane*), sous la direction de MM. W. Haereus et H. Morf. Les auteurs de cette collection ont été bien inspirés en nous donnant tout d'abord le texte si précieux de la *Peregrinatio ad loca sancta*. Voilà un livre qui peut se vanter d'avoir eu du succès, quoiqu'écrit dans la première partie du VIe siècle. Il y en a bien déjà une demi-douzaine d'éditions, et celle-ci, sous sa forme commode et grâce à son bon marché, procurera de nouveaux lecteurs au récit naïf de l'intéressante pèlerine.

D'ailleurs de nouveaux problèmes se posent constamment à propos de ce texte. M. Haereus le croit encore du IVe siècle (1) : or M. Clermont-Ganneau a d'abord prouvé et M. Karl Meister a confirmé ensuite que cet écrit était beaucoup plus récent : d'après Karl Meister, il serait des environs de 540, en tout cas peu antérieur à cette date. On avait cru d'abord Silvia originaire d'Aquitaine : Dom Férotin démontra que le nom de Silvia lui avait été donné à tort par le premier éditeur Gamurrini et que le vrai nom de l'auteur était Egeria, Echeria ou Aetheria. Il semble que ce dernier nom soit le plus vraisemblable. Enfin Aetheria change de patrie en même temps que de nom. Elle devient Espagnole, et, pour préciser, Galicienne. Les paroles du moine Valérius, originaire de la Galice, me paraissent suffisamment claires sur ce point. J'ai recherché les hispanismes qui pouvaient s'y trouver dans une étude publiée en 1905. J'avais peu d'illusions sur les résultats de ces recherches et l'étude purement linguistique d'un texte de latin vulgaire me paraît insuffisante pour établir même d'une manière approximative l'origine de ce texte. Cependant le peu de particularités que j'avais relevées pouvaient à la rigueur s'expliquer par l'origine espagnole de l'auteur. M. Karl Meister (2) est allé plus loin que moi dans cette voie, et après avoir réfuté — sans aucun succès à mon avis —

(1) M. J. Deconinck, rendant compte dans la *Rvue Biblique* (1910) du travail de M. K. Meister, revient à cette date, après avoir discuté à fond les arguments d'ordre archéologique et liturgique donnés par M. K. Meister.

(2) *De Itinerario Aethariae abbatissae*, etc. *Rheinisches Museum*, 64, pp. 337-368.

l'opinion de ceux qui croient, en se fondant sur le texte du moine Valérius, à l'origine espagnole d'Aetheria, il essaie de démontrer que les particularités de sa langue s'expliquent mieux par son origine provençale.

Cette dernière partie de son travail ne me paraît pas plus convaincante que la précédente. Mais ce n'est pas le lieu d'instituer ici une comparaison : nous avons voulu montrer seulement combien les problèmes qui se posent au sujet de la *Peregrinatio* sont intéressants et comment ils changent aisément de face.

Pour en revenir à l'édition Haereus, félicitons l'éditeur de s'être tenu aussi près que possible du manuscrit d'Arezzo et de n'avoir hasardé de conjectures qu'avec la plus extrême prudence. Nous espérons que dans la prochaine édition il acceptera la date du VIe siècle (au lieu du IVe) et que les noms de R. Duval et de Clermont-Ganneau seront compris dans la bibliographie qui suit l'introduction (1).

Le second texte de la collection est la *Cena Trimalchionis*, suivie d'un choix d'inscriptions pompéiennes.

Le troisième volume contient des extraits assez nombreux des livres II et III des *Mulomedicina Chironis* (éditeur, M. Niedermann). On sait que ce traité d'art vétérinaire, imité par Végèce, est écrit dans une langue d'une parfaite rusticité. Les extraits qu'en donne M. Niedermann sont accompagnés de nombreuses notes critiques. Pour le texte complet, il faut avoir recours à l'édition que M. Oder a publiée il y a une dizaine d'années, avec l'aide de M. Bücheler.

Le tome IV (qui est le dernier que nous ayons sous les yeux) comprend des textes se rapportant à la légende d'Alexandre (*Kleine Texte zum Alexanderroman*, éd. F. Pfister). Ces textes, édités d'après un manuscrit de Bamberg, comprennent le *Commonitorium Palladii*, le traité de Dindimus sur les Brahmanes, la correspondance échangée entre Alexandre et Dindimus, et la lettre d'Alexandre à son maître Aristote au sujet des merveilles de l'Inde.

(1) On peut voir pour plus de détails le compte rendu qui paraîtra dans la *Zeitschrift fur franzoesische Sprache und Litteratur*. Quelques fragments d'un manuscrit de la *Peregrinatio* ont été publiés dans la *Revue Bénédictine* (1909, pp. 481-84) ; mais ils sont courts et il n'y a rien d'inédit. Le texte de la lettre de Valérius a été publié, d'après un nouveau manuscrit, par M. Garcia dans les *Analecta Bollandiana* (1910).

Parmi les éditions annoncées, nous remarquons un *Choix de grammairiens latins* et un *Choix de formules de l'époque mérovingienne et carolingienne*.

J. Anglade.

Les classiques français du Moyen-Age; la Chastelaine de Vergi (éd. **G. Raynaud**); Villon (éd. **Un ancien archiviste**) (1). *Paris, H. Champion*, 1910.

Voici les premiers volumes d'une collection dont le besoin se faisait vivement sentir en France. Elle a pour but de mettre à la portée du plus grand nombre de lecteurs possible des textes rares (ou d'un prix trop élevé) de notre littérature du Moyen-Age. Elle est publiée sous la direction de M. Mario Roques. On nous annonce les *Chansons* de Colin Muset (éd. J. Bédier), le *Coronement Looïs* (éd. Langlois), etc.

Le directeur et l'éditeur de cette collection imprimée en jolis caractères (Protat) ont voulu comprendre sous ce titre de *Classiques français du Moyen-Age* nos auteurs méridionaux, et ils ont été bien inspirés. *Classiques*, nos troubadours le sont plus peut-être que les poètes de langue d'oïl de la même époque, par leur souci extrême de la forme et de la composition, et *français*, ils sont aussi dignes qu'eux de l'être, si l'on entend par ce mot ce qui a fait en partie le charme du Moyen-Age français de la chevalerie, cette exaltation de *Cortoisie* et de *Druerie* dont l'expression se retrouve si heureusement dans Chrestien de Troyes. En vérité il eût été bien dommage que nos troubadours ne fussent pas de la collection. Aussi on ne sera pas étonné d'y trouver un Peire Vidal (nous avons terminé (mars 1911) l'édition aux trois quarts; nous reproduisons en partie le texte de Bartsch, en l'accompagnant d'une traduction); nous donnerons également un Richart de Barbezieux et un *Choix de poésies* de Guiraut Riquier. La collection comprendra également un Bertran de Born (par MM. Jeanroy et Thomas, si nous sommes bien informés), un Arnaut Daniel (par M. R. Lavaud), etc. La collection sera d'un bon marché (maximum trois francs par volume) auquel les romanistes ne sont pas habitués, au moins dans notre pays. Nous attendons beaucoup, pour le développement de nos études, de cette nouvelle collection.

J. Anglade.

(1) La première annonce de la collection portait *par A. Longnon*: c'est sans doute le même éditeur.

F. Baldensperger. — Études d'histoire littéraire. 2e série. *Paris, Hachette*, 1910 (in-18, 216 p.).

Une première série avait paru en 1907, contenant de solides études de littérature comparée, sur Young et ses *Nuits* en France, sur la *Lénore* de Bürger dans la littérature française, et un examen très fouillé, à la fois consciencieux et fin, des définitions qu'un peu partout on a essayées de l'humour : « Il n'y a pas d'humour, il n'y a que des humoristes », concluait-il, se ralliant au point de vue adopté par M. Cazamian dans son étude psychologique et esthétique de l'humour (*Revue germanique*, 1906).

Cette 2e série offre les mêmes qualités de sérieux et d'agrément. Elle comprend une étude curieuse sur la Société précieuse à Lyon au XVIIe siècle (Groupe accueillant : on y rencontre des religieuses et des réformés ; la confrérie du Saint-Sacrement a des ramifications avec ce monde. Rien de commun avec les pecques provinciales. M. Baldensperger pense qu'aux yeux de Molière lui-même les précieuses *ridicules* pouvaient bien n'être que le second ban de la préciosité) ; puis une histoire des théories de Lavater dans la littérature française, intéressante notamment en ce qui regarde Balzac ; une importante étude sur Chateaubriand et l'émigration royaliste, précisant les rapports de Chateaubriand avec les groupes de Français émigrés comme lui en Angleterre (on aime à croire que c'est le prélude d'une *Histoire littéraire de l'émigration* que M. B... nous promet et qu'il est très qualifié pour écrire) ; enfin l'esquisse d'une Histoire de Shakespeare en France. Ensemble très vivant, plein d'une science claire, et qui rapproche de nous toutes les questions qu'elle touche.

J. M.

Auguste Rey. — Jean-Jacques Rousseau dans la vallée de Montmorency. *Paris, Plon, Nourrit*, sd (in-12 IV-293 p., 3 fr. 50).

Ce livre, d'une information scrupuleuse et d'une composition agréable, fera plaisir à tous ceux qu'intéresse la querelle, tant de fois discutée et encore embrouillée, de Rousseau, de Mme d'Epinay et de Diderot. M. Rey n'ignore rien de la vallée de Montmorency ; grâce à la carte et au commentaire qu'il en donne, on pourra faire un curieux pèlerinage en ces lieux que d'illustres orages sentimentaux, des tendresses passionnées et de grandes douleurs d'amour-propre ont rendus chers aux amateurs de psychologie littéraire. Il conduit Rousseau jusque chez Mme de Luxembourg, puis à Ermenonville. Guide excellent.

J. M.

Bernard Sarrieu. — Persistance de radicaux celtibériens (noms d'hommes et noms de divinités) dans quelques noms de lieux de Gascogne. *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, 2e et 3e trimestres 1910, pp. 203-211. — Les « Thermes des Onésiens », d'après E. Camoreyt. *Saint-Gaudens, imprimerie et librairie Abadie*, 1910, tirage à part de la *Revue de Comminges*, 1910. — Et Perdut, pastouralo luchounéso. *Bannère de Luchoun, emprimarió-librarió Sarthe*, 1910. — Sans-Parro de Oço, dramo coumengés. *Ibid.*

Notre Revue a reçu presque simultanément ces quatre témoignages de l'activité intellectuelle si variée que déploie un de ses collaborateurs les plus appréciés. Il ne m'en voudra pas d'insister surtout sur les deux premiers, comme se rapportant plus directement aux études que nous poursuivons ici.

M. S. entend « par *celtibériens*, sans vouloir préciser davantage, des radicaux d'origine non latine, attestés cependant par les auteurs anciens ou par les inscriptions gallo-romaines ». Les faits qu'il discute avec une excellente métode prouvent la persistance non seulement de radicaux, mais encore de dérivés à suffixes non latins, exemple les nombreux noms de lieu gascons en *-os* tonique correspondant à *-ossi*, *-osso* des inscriptions citées d'après Julien Sacaze.

L'article sur *Les « Thermes des Onésiens »* contient d'abord un travail laissé manuscrit par feu E. Camoreyt, conservateur du musée de Lectoure, puis des *remarques* de M. S. qui sont en somme une réfutation formelle des conclusions du manuscrit qu'il publie. Il s'agit de savoir si les τῶν Ὀνησιῶν θερμά de Strabon sont notre Bagnères-de-Luchon. En faveur de l'affirmative M. S. présente plusieurs arguments qui semblent très bons; en particulier il n'a pas de peine à lever des objections que Camoreyt fondait sur une connaissance insuffisante de la toponomastique et de la fonétique luchonnaises.

Une *pastorale* en prose mêlée de chants, sur le tème d'un accident de chasse à l'ours, et un drame en vers inspiré par une légende commingeoise nous apportent des preuves nouvelles de la maîtrise avec laquelle M. S. manie le parler luchonnais. Mais après *Era Garlando*, *Piréno* et *Era Brenechenço*, la démonstration n'était plus à faire. Aussi M. S. voudra-t-il sans doute excuser la liberté grande que je prends en lui disant — mon opinion ne sera peut-être pas isolée — que le charme ressenti à la lecture de ses compositions littéraires se tempère d'un certain regret de le voir disperser une activité précieuse, qui gagnerait peut-être à se concentrer au moins pour un temps, jusqu'à l'achèvement de ses belles études sur le

parler lu bonnais. i compris le dictionnaire que nous attendons tous impatiemment : ce serait sans doute la plus utile et partant la plus belle manifestation de la touchante *pieta di patria* qui anime sa personne et ses œuvres. Jules Ronjat.

Novelari català dels segles XIV a XVIII. publicat per R. Miquel y Planas. *Barcelona, carrer de Mallorca*, 207.

J'ai déjà dit (1910, p. 202) l'intérêt de cette publication et le soin apporté à la rendre aisée à consulter. Voici six fascicules nouveaux : *Somni de Francesch Alegre*, inédit, forme les folios 239-252 du *Jardinet d'Orats* conservé à la Bibliotèque universitaire de Barcelone ; *Rahonament entre Francesch Alegre y Speransa*, écrit à la suite du précédent dans le *Jardinet : Pensament de Pere Joan Ferrer*, folios 92-98 du *Jardinet*, *Despropriament d'amor de Romeu Lull*, folios 258-263 du *Jardinet* (l'éditeur n'indique pas la date de ce ms., mais elle ressort du fait, cité à la fin du *Rahonament*, qu'un ouvrage de Fr. Alegre a été imprimé à Barcelone en 1494) ; *Tractat sobre Scipió y Anibal*, composé par le F. Antoni Canals d'après Tite-Live et Pétrarque et conservé dans deux mss. du XVe siècle, l'un à l'Académie royale de Barcelone et l'autre à la Bibliotèque universitaire de cette même ville ; *Lo fill del senescal*, version catalane d'un original français (publié par M. Méon, *Nouveau recueil de fabliaux et contes inédits...*, Paris, 1823) déjà publiée en 1876 dans *Romania*, le ms. du XVe siècle est conservé à la Bibliotèque nationale de Paris (fonds espagnol 154, ancien 7696, décrit sous le n° 128 dans le catalogue de M. Morel-Fatio) : les dernières feuilles sont arrachées, l'éditeur a complété le récit à partir de la ligne 506 en donnant, avec l'original français ci-dessus, une version en catalan du XVe siècle sur les imperfections de laquelle il s'excuse avec un louable modestie (j'ai relevé p. ex. *ringueren*, 529, contre *rengren*, 419) ; de plus, il donne sous les lignes 187-237 un fragment d'une autre version d'après un feuillet dépareillé conservé à la bibliotèque de l'*Institut d'estudis catalans*.

Ces six opuscules m'ont intéressé surtout au point de vue de l'état de la langue. Voici quelques traits qui me semblent dignes de remarque :

Un peu partout, assez fréquemment *e* pour *a* posttonique et confusion entre *e* et *a* prétoniques ; plus rare est *-a* pour *-e*, ex. *com plaura, veura* (*Somni* 206, 596), *veura, pendra* (*Despropr.* 236, 244), *auciura* (*Scipió* 271) ; on trouve parfois *-e* pour *-a* en proclise : *se, te, asse* « sa, ta, à sa » (*Scipió* 413, 648, 690, 1228, 1229, 1413) ; *a-* est omis dans *ab stucia, ab stusia* « avec astuce » (*Somni* 159, 404), *stucias*

Scipio 37, 252), comme « l'est très fréquent devant » ; consonne, ex. *sensa* (*Somni* 423). *Scipio* présente très fréquemment *-as* au pluriel des noms en *-a* (187, 203, 207, 213, 214, etc...) ; les autres textes ne connaissent que *-es*. *Oçiu* < *occidit*, mais *auciura* < *occidere* (*Scipió* 271, 274). *Tembre* < **timere* (*Scipió* 485). *Entegre* « entier » et *entegrament* « entièrement » (*Fill* 376, 386, 389). *Carthagine* > *Cartayne -a* (*Scipió* 437, 665, 686, 713, 1026, 1036, 1037, 1210, 1247, 1315, 1349, 1350 ; *Cartanya* 947 peut représenter une inadvertance du scribe). *Pus* (proclitique devant *negligent*) < *plus* (*Scipió* 997).

Pluriel redoublé *abdosos* « tous deux » (*Fill* 77). *Vaher* < *vidère* (*Fill* 76, 444), mais *veura* < **videre* (ex. plus aut, et cf. *tembre*). 2e pers. plur. *-ts* dans *Scipió* et *Fill*, mais *-u* dans les textes du *Jardinet*. *Fas* < *facio* (*Fill* 471, 486). Tous les prétérits forts ont des formes courtes archaïques dans *Fill: dix* 52, 69, 82, *vench* 172, *esdeuench* 47, *respos* 63, *captench* 73, *planch*, *moch*, *hac*, *volch*, *conech*, etc... ; *Scipió dix* 335, 352, *hac* 958, etc... ; dans le *Jardinet* apparaissent les formes modernes allongées, ex. *hague* « eut » (*Despropr.* 73, 225). L'ancien conditionnel est encore employé dans *Scipió: haguera* « aurait » 641. Plusieurs exemples de futur coupé dans *Scipió: dirmas* « tu me diras » 581, *dir to he* « je te dirai » ou « je te le dirai » 650 (*to* pour *te*, ou contraction de *te ho*, mais *ho* est inutile au sens de la frase), *nos restrenyer e tanchar nos hem* 703.

Vos uos nirets « vous vous en irez » (*Fill* 275) explique bien l'origine du futur *aniré* pour *anaré:* le croisement *ir* — *anar* doit être parti de *niré* < *inde ire habeo*, dont l'*n* fournit le contact fonétique avec *anaré*.

Accord *turba ruunt* dans *Scipió* 959 : *E tota la host, ab cara molt alegra, responguerau ab un coratge et ab una veu.*

Ordre prédicat ou régime + verbe assez fréquent dans *Despropr.: portat fos* « que je fusse porté » 37, *aturat me tench* « me tint arrêté » 46, *en lo portal portes non viu* « je ne vis point de portes au portail » 47. La construction sintétique de *Scipió* 1330 *es connatural que permeten la mon peir per sola iniquitat* doit être un calque du latin.

Scipió 406 emploie *torçimany* (plur. *torcimanys*, 995) au sens de « trucheman » ; le dictionnaire de Bulbena et Tosell traduit *torcimany par « fourberie, ruse, artifice*, guadramaña ». *Aç* « ligne de bataille » dans *Scipió* (notamment 847, et plur. *aces* 844, 902) a-t-il été calqué par l'auteur sur le latin *acies*, ou le mot a-t-il existé en catalan, comme *haz* en vieil espagnol et en vieux portugais ?

J. R.

Il Gran Mondo, rivista artistica, letteraria illustrata, quindicinale. *Roma*, 10 *ottobre* 1910.

Numero consacré à F. Mistral, à l'occasion de ses quatre-vingts ans. A côté de l'opinion d'un Pio Rajna ou d'un V. Crescini on i voit des choses dans ce goût : p. 10, les écrivains provençaux de marque auraient été au XVe (?) siècle Belaud de la Belaudière, Pierre Paul et « la d'Altouvitis » (?), au XVIIe Bruys (Brueys), Bertet (?) et Salboy (Saboly) ; p. 14, la Terreur blanche commençait vers 1848 ; p. 18, la muse méridionale aurait aussé le ton de ses chants avec Jasmin (oui), Peyrottes (?), Chailan (??), Bellot (???) et Bénédit (????). La plupart des collaborateurs auraient mieux fait de suivre l'exemple donné dans une lettre adressée de Milan (p. 16) : « Esprimere banalmente la mia ammirazione per Mistral? Oh, no. Scrivere su di lui qualcosa di profondo e di originale? me ne manca il tempo e la preparazione. Mi perdoni dunque il mio laconismo. Mistral non se ne accorgerà... »

J. R.

AVIS DE CONCOURS

La *Société de Linguistique de Paris* nous prie de faire savoir que le prix Bibesco sera donné par la Société, en 1911, au meilleur ouvrage *imprimé* ayant pour objet la grammaire, le dictionnaire, les origines, l'histoire des *langues romanes* en général et, préférablement, du *roumain* en particulier.

L'auteur pourra appartenir à n'importe quelle nationalité ; il pourra être ou non membre de la Société de Linguistique.

Seront seuls admis à concourir les ouvrages écrits en *français*, *roumain* ou *latin*, publiés postérieurement au 31 décembre 1908. Les auteurs, en avisant par lettre le président de la Société de leur intention de prendre part au concours, devront lui faire parvenir, *avant le* 1er *mai* 1911, deux exemplaires au moins de leur ouvrage.

Les communications et envois relatifs au concours devront être adressés franco à M. le Président de la Société de Linguistique, à la Sorbonne, Paris.

FRAGMENT D'UN TERRIER DE LA RÉGION DE CADOURS

(Haute-Garonne), écrit au XVe siècle et conservé a Lyon

Le document en dialecte gascon (1) que nous publions ci-après est un fragment de terrier, conservé à la Bibliothèque de Lyon, dans la collection Morin-Pons. Il est transcrit sur un cahier de 23 folios de papier, qui ne sont pas numérotés. Ce texte n'est pas daté. La date se trouvait sans doute au début ; malheureusement le commencement manque, ce qui justifie l'expression de *terrier imparfait*, placée, il y a de longues années, en haut du premier folio. Mais on y a joint à la fin trois petits morceaux de papier sur lesquels se trouvent des notes en caractères très cursifs. Sur le dernier, écrit en latin, on lit les dates du 30 mars 1486 ; du 26 mai de la même année ; et celle du 7 juin 1486. Ces notes ne sont pas de la même main, mais l'écriture paraît être du même temps que celle du terrier lui-même, qui a pu ainsi être rédigé avant la fin du XVe siècle (2).

Les localités dont il est fait mention dans ce texte se trouvent toutes près du chef-lieu de canton actuel de Cadours, situé à l'ouest de Toulouse, non loin du Gers, entre la Save et la Gimone, deux affluents de la rive gauche de la Garonne. Les plus connues sont Colomiers, Drudas, Launac, Pelleport, Grès. Les personnages dont

(1) Nous devons adresser ici tous nos remerciements à M. Millardet, professeur à l'Université de Montpellier, du soin apporté par lui à revoir nos épreuves. Nous remercions aussi très vivement M. Jeanroy, de diverses indications qu'il nous a données.

(2) Au parág. CXL, on lit la date du 19 mai 1493. Ce doit être la date de la rédaction du terrier.

on dénombre les tenures sont Bernard de La Mota, Pey Carles, Ramon de Lafon, Pey de Lespiet, Pey (1) Darbin, Jehanon de l'Averan, les héritiers de Jehanon de Buras, Guilhem Tere, les héritiers de Guiraut Gisbert, Guilhem Baudera, Jehanon de Vilamot, Laurens Jehanon et les héritiers de dame Guirota de Ver, Guilhem Tolosa, Johana de Roays, Jehanon de Murat et Peyrona, sa femme.

Ils relevaient tous du seigneur de Launac (2). Au point de vue philologique, entre autres particularités, nous noterons la forme *aperat* (*r* lingual) (pour *apellat*), si connue en gascon, la forme Germa, pour German (Germain), usuelle aussi dans le Quercy (3) et la forme *Joes* (ailleurs *joen*, jeune, ainsi que les graphies Guihem pour Guilhem (n° III), et Guahardet pour Gualhardet (n° IV).

L. Caillet.

(Bibl. mun. de Lyon. Coll. de Chartes léguée par M. Henry Morin-Pons, en cours de classement et d'inventaire.)

Cahier de papier, non folioté, dans lequel ont été cousues des notes diverses. Plusieurs trous au début. Plusieurs passages très effacés. Incomplet.

[1] (*Fol.* 1ro) Item, ten 1 arpent de terra a l'Averahet que foc d'en — Pey del Gisca joes, que se confronta d'am Bernat de — La Mota e d'am na Guirauda

(1) Pierre, comme *Pé*, dans St-Pé

(2) Sur cette baronnie, qui faisait partie du comté de l'Isle-Jourdain (dont elle fut un moment détachée) voir pp. 302-303 de la Nouvelle édition de l'*Histoire du Languedoc* de D. Devic et de D. Vaissette (note de M. Molinier) tome XII. Toulouse (Privat), 1889, in-4°. Elle comprenait Launac, Pelleport, Caubiac, Garac et Saint-Jean-de-Cauquezac.

(3) Nous devons prévenir le lecteur que, si *d'am* est autorisé par l'étymologie (*de* + *am*; *am*, avec), dam est consacré par l'usage, comme l'est par exemple, en français, davantage (d'avantage).

Cabarda e d'am lo cami — que va enta Cadors (1) e fe I dine tolosan el VIe agre en — que lo dit Galardet a lo cart per non de visdam — Mossenh de Launac.

[II] Item, ten a Guilartz III arpens, que terras que pratz, — que foren d'en Jehanon deus Pugnos, que confrontan d'am so — que lo (lo) dit Jehanon de Na Fauressa [a]ve comprat de na — Vissenta e d'am... (2) e fe d'ob — lias XI. tol., en que Galardet a la mitat (3) per non — de visdam Mossenh de Launac. —

[III] Item, ten I pessa de terra e de bo [*sc*] [*oblial*] el loc aperat — Arguahart que se confr[*onta d'am*] lu metis e d'am — la tera que foc de na Rus [ ] lo prat d'en Lissa — e d'am Guihem Jehanon Boet, e fe d'oblias... (4) —, en que Gualardet a la mitat [*per no*]m de visdam — Mossenh de Launac (5). —

[IV] Item, ten I^a^ pessa de terra e de bosc [*ob*]lial el loc ape — rat bosc Faubet que se confronta d'am lu metis — e d'am Guilhart Flamenc e d'am Guahardet e d'am — Germa Escaro, e fe d'oblias —, en que Galhardet a la mitat per nom de visdam — Mossenh de Launac. —

[V] (*Fol.* I^v^). Item, ten al Colome (6) I^a^ pessa de terra oblial, que se confronta — d'am het metis (7) e d'am los heretes de Bertran — Guibert (8) e d'am lo cami

(1) Cadours (ch. l. de canton de la Haute-Garonne, arr. de Toulouse).

(2) Le scribe a laissé en blanc le nom qu'il ignorait sans doute, comptant l'inscrire plus tard, une fois renseigné; puis il a omis de le faire. Le même fait se reproduit plusieurs fois dans la suite après *d'am* et de même après l'expression *te d'oblias*, où, ignorant la somme exacte, il l'a laissée en blanc.

(3) Pour meitat, moitié.

(4) Oblia, en (français oublie, pâtisserie). A ici le sens de redevance.

(5) Launac (Haute-Garonne, arr. de Toulouse, cant. de Grenade-sur-Garonne).

(6) Colomiers-Lasplanes (Haute-Garonne, arr. et cant. de Toulouse), d'après M. Jeanroy.

(7) *het metis*, lui-même (= *et illum*), en gascon.

(8) Gisbert, effacé

que va a Dru — das (1) et fe II (2) dines tolosanes, en que Galardet a lo cart, — per non de visdam Mossenh de Launac.

[VI] Item, ten I[a] pessa de terra el loc aperat a Bertran que — se confronta d'am Jehanon Amielh e d'am lu metis e — d'am las bossolas, que son entre la juridision — de Pela[*p*]urc (3) e del Gres (4) e fe d'oblias... —, en que Galardet a la mitat per non de vis — dam Mossenh de Launac. —

[VII] Item, te aqui [*m*]etis I[a] pessa de prat oblial que — se confronta [*d'am*] lu metis de duas partz e d'am... — e fe d'oblias — on que G[*alarde*]t a la mitat per non de visdam — Mossenh de Launac. —

[VIII] Item, ten a [*la*] Fageda I[a] pessa de terra e de bosc oblial — que se confronta d'am lu metis et d'am Viels e d'am — lo riu, e fe d'oblias, en que Galar — det a la mitat per non de visdam Mossenh de Launac. —

[IX] Item, ten aqui metis una pessa de terra agral que — confronta d'am lo cami de la Fageda e d'am Ber- — nat de La Mota, e d'am lu metis e d'am los here — tes de m'oncle Guiraut de la Fita e d'am Jehanon (5) — Barera e d'am Galart Flament e d'am Aunos de la — Fita en que Galardet a la mitat per nom de visdam — Mossenh de Launac. —

[X] (*Fol.* 2[ro]). Item, ten I[a] pessa de terra agral, el loc aperat Prat Ardon, que se (6) confronta d'am G[m] Jehanon den Torgilh e — d'am lo bosc de Narguaghat, en que Gualardet — a la mitat per non de visdam Mossenh de Launac. —

[XI] Item, plus ten I[a] pessa de terra agral el loc aperat — a la Fageda, que es dela lo cami que va del Gres — enta Launac, que se confronta d'am las ten-

(1) Drudas (Haute-Garonne, arr. de Toulouse, cant. de Cadours).
(2) III, effacé.
(3) Pelleport (Haute-Garonne, arr. de Toulouse, cant. de Cadours).
(4) Grès (Haute-Garonne, arr. de Toulouse, cant. de Cadours).
(5) *Jehanon*, effacé. — Dans le texte, il y a *heretos*.
(6) Il y a *so* (sic) dans le texte.

gudas (1) — del Gres e d'am lo dit cami, en que Galardet a la — mitat d'am Mossenh de Launac. —

(*Fol.* 2v°). Jehan de Na Foressa ho te tot so que d'en foc — (2) Bernart de Lamota —

[XII] *Bernat de Lamota* ten l' borda d'am II arpens — de terra que s'i tenon o plus el loc aperat a l'A — verahet, oblial, que se confrontan d'am Jehanon Marsel et d'am Jehanon de Na Fauressa e d'am lo — cami que va a Cadors e fe II sols tolosans en que — Gahardet a lo cart per non de visdam Mossenh — de Launac. —

[XIII] Item, ten III punharadas de vinhas hoblials — el loc aperat a l'Averahet que se confrontan — d'am Jehanon de Na Fauressa e d'am Pey Carles e d'am — lo cami que va a Cadors, e fe VIII dines tolosanes. (3) — e IIc poges, en que Gahardet a lo cart per non — de visdam Mossenh de Launac. —

[XIV] Item, ten Ia pessa de vinha el loc aperat a l'A — verahet que se confronta d'am Pey Darbin e d'am — Bertran de Roays. —

[XV] Item, ten Ia pessa de bosc oblial el loc aperat — als Pratz Maubetos. —

[XVI] Item, ten Ia pessa de prat oblial (4) que se — confronta d'am Jehanon de Na Fauressa de IIas partz, — e fe II dines tolosans en que Galardet ha la mitat — per non de visdam Mossenh de Launac.

[XVII] (*Fol.* 3v°). (5) Germa de l'Averan lo quit de XII dines tolosans — per afitanage (6). —

[XVIII] Jehano de l'Averan, filh de Galhart de l'Avera, es — herete de Germa de l'Averan que Dius aya, — en te los bes e tot son heretage, e paga com desus — part se conten. —

(1) Tènements.

(2) Il faudrait : *foc d'en*.

(3) *en que*, effacé.

(4) *el loc*, effacé.

(5) Le fragment d'en haut seul subsiste. Au recto, et en haut du v°, qqs. lignes très cursives, d'une autre main.

(6) *Afitanage* mot inusité pour ainsi dire. M. Millardet le croit dérivé de *afita* « affermer, louer » (même radical que *fita*).

[XIX] Item. —

[XX] (*Fol.* 4ro, *première moitié en blanc*) *Pey Carles* ten 1 arpent de bosc el loc — aperat Berola, oblial, que se confronta d'am — het metis de totas partz e fe XII dines tolosans, en — que Galardet a lo cart per non de visdam Mossenh — de Launac. —

[XXI] Item, ten Ia pessa de prat aqui metis oblial — que se confronta d'am het metis et d'am... — e fe VIII dines tolosans, en que Galardet a lo — cart per non de visdam Mossenh de Launac. —

[XXII] Item, ten aqui metis IIe arpent de terra oblial — que se confronta d'am het metis e d'am... — e fe VI dines tolosans, en que Galardet a lo — cart per non de visdam Mossenh de Launac. —

[XXIII] (*Fol* 4vo(1) Item, ten aqui metis Ia quartonada de terra agral — que se confronta d'am het metis e d'am Jehanon Marsel — e d'am lo cami que va enta la Ylha Caranba, en que — Galadet ha lo cart per non de visdam Mossenh de Launac. —

[XXIV] Item, ten aqui metis Ia cartonada e mec de terra agra - al (2) que se confronta d'am lo cami public e d'am — el metis, en que Galardet a lo cart per non de — visdam Mossenh de Launac. —

[XXV] Item, ten al Pradet IIe arpent de prat o mes, — oblial, que se confronta d'am het metis de IIas — partz e d'am lo cami que va enta la Ylha Ca — ranba e fe I dine tolosanes en que Galardet — ha lo cart per non de visdam Mossenh de Launac. —

[XXVI] Item, ten IIas cartonadas de terra, al VIIIe, a Buras, — que se confrontan d'am Pey Boet joes e d'am — Germa Escare, en que Mossenh de Launac pren — la mitat del dit VIIIe mens lo X per en — Beton del Folque, e l'autra mitat Mossenh de La — unac pren de VIII garbas las V, he — Galhardet las III garbas. —

[XXVII] Item, te Ia pessa de prat a la Ylha Ceranba e terra — que s'i ten e foc d'en Gm de la Pujada, que se

(1) Jhesus, Maria, Gratia.
(2) Il faudrait *agraral*.

con — fronta d'am het metis de II^as partz e d'am los — heretes d'en Guiraut de la Fita e d'am aquero (1) — (2) que hera d'en Jehanon del Gisca, e ten se — propi de Galardet, e fe d'oblias VIII dines tolosanes. —

(*Fol.* 5ro) [XXVIII] Item, ten aqui metis l^a pessa de terra e de prat oblial que se confronta d'am het metis e d'am los here te d'en Jehanon de la Fita e d'am los heretes d'en Jehanon — del Gisca, e foc III dines tolosanes, en que Galardet a lo — cart per non de visdam Mossenh de Laumac. —

[XXIX] Item, ten l^a pessa de terra e de vinha oblial el loc aperat — Bari, que se confronta d'am dus camis publicz e d'am — lu metis, e fe XII dines tolosanes en que Galardet ha la — mitat, per non de visdam Jehanon Marsel. —

[XXX] Item, te aqui metis l^a pessa de terra oblial que se — confronta d'am et metis et d'am Bernat de La Mota — e ffe VI dines (3) tolosanes, en que Galardet ha la mitat — per non de visdam Jehanon Marsel. —

[XXXI] Item, fe per afitanage III dines tornes. —

[XXXII] Item, te plus l pessa de terra que sole estre vinha que — foc de na Guirauda, molhe que foc d'en Bertran de — Mameac, que se confronta d'am Aunos de la Fita — e d'am et metis, e fe XX dines tolosanes, en que Galar — det a la mitat d'am los heretes de m'oncle en — Guiraut de la Fita. —

[XXXIII] Item, plus te terra que sole estre vinha que foc — d'en Monet de Lafont e d'en Gales, que confronta — d'am la carera publica e d'am het metis e fe — IX dines tolosanes, en que Galardet a la mitat per non — de visdam los heretes de m'oncle en Guiraut — de la Fita. —

(*Fol.* 6ro) (4) [XXXIV] Johana, na (?) molhe, que foc d'en

(1) *Aquero*, cela, en gascon (= Aquello).
(2) *Aquero*, effacé.
(3) Il y a : *d d*.
(4) Le fol. 5vo est blanc.

Pey Tissinie te l — hostau el Bari obblial que se confronta d'am hera — metissa e d'am Grolart Flament e dam la carera pu - - blica e fe VIII dines tolosanes, en que Galardet a lo cart per non de visdam Mossenh de Launac. —

[XXXV] Item, te aqui metis l casal (1) oblial que se confronta — d'am lo dit hostal e d'am na Guirauda Colarda — e d'am la carera, e fe VI dines tolosanes, en que Galardet — a la mitat d'am Jehanon Marsel. —

[XXXVI] Item, te l[a] pessa de terra oblial el loc aperat au Camp — Prima, que se confronta d'am hera metissa e d'am — Pe Darbin e d'am la carera d'en Martin e fe IX dines — tolosanes en que Galardet a lo cart d'am Mossenh de Launac — e d'am l'espitau de Sent Jehanon. —

[XXXVII] Item, te l[a] pessa de terra oblial el loc aperat a la Cla — reda que confronta d'am dus camis e ten se propi - de Galardet, e fe XII dines tolosanes. —

[XXXVIII] *R[amon] de — La Font — ho te.* — (2) Item, te l[a] pessa de terra oblial que se confronta d'am Jehanon — de Na Fauressa e d'am la carera publica e d'am la — carera d'en Martin, e fe II dines tolosanes, en que Ga — lardet a lo cart per non de visdam Mossenh de Launac. —

(*Fol.* 6 v°) [XXXIX] Item, te l[a] pessa de terra e vinha a l'Averahet que — se confronta d'am Pey Darbin e d'am la carera d'en — Martin e d'am era metissa de jos et d'am Lieys — de las Vinhas (3). —

[XL] Item, plus te aqui metis autra pessa de vinha — que se confronta d'am Ramon de Lafont et d'am Pey — Darbin e d'am era medissa dejos (4) e d'am Lieys — de las Vinhas, e ffen d'oblias IIII tolosanes, en que — Galardet a lo cart per non de visdam Mossenh de — Launac. —

(1) Métairie.

(2) *En marge.*

(3) Louis de Vignes. — Lieys ou Loyes, forme gasconne du nom de Louis.

(4) Dessous.

[XLI] (*Fol.* 7ro) (1) *Ramon de Lafon* te I pessa de terra oblial el loc — aperat a Saut Jehanon de Frethos que se confronta d'am — het metis e d'am lo cami que va a Cadors e d'am Jehanon — Marsel, e ten se propii de Galardet, e fe XII dines tolosanes. —

[XLII] Item, te aqui metis meia cartonada de terra al Nove — que se confronta d'am et metis e d'am lo cami — que va a Cadors e d'am Jehanon Marsel e d'am Galart — Flamenc, en que Galardet a lo cart per non de vis — dam Mossenh de Launac. —

[XLIII] Item, te VI punharadas de terra, al VIe que se confro — nta d'am lo cami que va a Cadors e d'am lo cami que — va au Gres e d'am na Guirauda Colarda e fe — mes per oblias I dine tolosan, en que Galardet a lo cart — per non de visdam Mossenh de Launac. —

[XLIV] Item, te unas paretz dabant la borda que se confronta — d'am dus camis e d'am lu metis, e fen II dines tolosanes — en que Galardet a la mitat per non de visdam — Mossenh de Launac. —

[XLV] Item, te aqui metis Ia pessa de terra que se confronta — d'am het metis de duas partz e d'am Laurens Jehanon — e d'an lo cami d'en Martin e fe IIII dines tolosanes, en que — Galardet a las III partz per non de visdam — Mossenh de Launac. —

(*Fol.* 7vo) [XLVI] Item, te aqui metis Ia pessa de terra oblial aperat — Claus del Casteran (2) que se confronta d'am het — metis e d'am la carera d'en Martin e d'am — Aunos de la Fita e d'am Galardet e d'am Laurens — Jehanon, e fe d'oblias al dit Galardet IIII dines tolosanes. —

[XLVII] Item, te a l'Averahet Ia pessa de vinha que se — confronta d'am Galart Flamenc e d'am Na Janna, — molhe que foc d'en Pey Teysinie, de duas partz, e d'am — Lieys de las Vinhas, que va feri a la carera

(1) Sans doute Castéra (Haute-Garonne, arr. de Toulouse, cant. de Cadours).

(2) Jhesus, Maria, Gratia.

— d'en Martin, e fe II dines tolosanes, en que Galardet — a lo cart per non de visdam Mossenh de Launac. —

(*Fol.* 8ro) Ramon de Lafont no a re en la vinha de juis — Belata es de Pey de Lespiet. —

[XLVIII] *Pey de Lespiet* ten l' (1) pessa de vinha hoblial — a l'Averabet que se confronta d'am Jehanon de Na — Fauressa e d'am Bertran de Roays, e fe d'oblias VII — dines tolosanes, en que Galardet a lo cart per non de visdam Mossenh de Launac. —

Ayso de jos segint (2) es de Ramon de Lafont e de Pey de Les — piet per mieg. —

[XLIX] Item, plus teno I casal *de terra* (3) oblial que se confronta d'am — los heretes d'en Guiraut Gisbert e d'am Bertran — Fors he ten se propii de Galardet et fe IIII dines tolosanes. —

[L] Item, plus teno I hostal el Bari, oblial, que foc d'en — Jehanon Baudera que se confronta d'am lu metis e d'am — Jehanon Barera e d'am la carera e fe d'oblias V tolosanes — en que Galardet *a la mitat* (4) per non de visdam Jehanon Marsel. —

[LI] Item, plus teno aqui metis autre hostal teulat (5) — que sse confronta d'am lu metis de duas partz e d'am — la carera cominal e fe V tolosanes en que Galar — det ha la mitat per non de visdam Jehanon Marsel. —

[LII] Item, plus teno aqui metis autra plassa d'ostau — e cassa que foc d'en Ramon Gisbert que se confronta — d'am lu metis e d'am los heretes d'en Guiraut — Gissbert e d'am la carera e fe V tolosanes en que Galar — det ha la mitat per non de visdam Jehanon Marsel. —

[LIII] (*Fol.* 8vo) Item, fen mes los desus V poges (6) d'oblias per — las caussas desus ditas, so es per las te-

(1) *bo*, effacé.
(2) *seguint*, suivant. Devant Pey, il y a : *et pe*.
(3) *En surcharge.*
(4) En surcharge. *A lo cart*, effacé.
(5) Il y a *teucat*, dans le texte.
(6) *Poges*, pougeoises, monnaie du Puy, valant la moitié de l'obole ou le quart du denier.

ras. — plassas dels hostals, car las duas que (1) — ten na Guirauda, filha d'en Guiraut Gissbert, — fen XI dines tolosanes, que se confrontan d'am las desus — ditas. —

[LIV] Item, plus Pey de Lespiel, per afitanage, II dines tolosanes. —

(*Fol.* 9ro) [LV] *Pey Darbin* te I cassal oblial el Bari que confronta — d'am Pey del Gisca e d'am Jehanon Florens e d'am la — carera poblica e d'am lo carayrot e fe VII dines — tolosanes en que Galardet a lo cart per non de vis — dam Mossenh de Launac.

[LVI] Item, te II arpent de vinha el loc aperat Averahet, — oblial, que se confronta d'am los heretes d'en Pey — Tissinie, de duas partz, e d'am Lieyos de — las Vinhas, e fe I dine tornes, en que Galardet — a lo cart per non de visdam Mossenh de Launac. —

[LVII] Item, te I[a] pessa de vinha oblial el loc aperat Ave — rahet, que se confronta d'am Bernat de La Mota e d'am — Bertran de Roayas e d'am Guilhauma, molhe que foc — d'en Pey Teysinie, e fe II tolosanes e 1 tornes, en que — Galardet a lo cart, per non de visdam Mossenh de Launac —, be que le pitau (2) ne pren la mitat.

(*Fol.* 10ro ; *le* 9vo *est blanc*) [LVIII] Jehanon Pescado ha la mitat en so de Pey del Gisca. — Pey del Gisca mager de dias te I hostal dedins — le castet oblial que se confronta d'am G[m] Baudera e — d'am Galart de L'Averan e ten se propii de Galardet — e fe II dines tolosanes. —

[LIX] *Jehanon Pes* — *cado o te* (3) — Item, te I[a] pessa de terra oblial el loc aperat a la Peyrera — que se confronta d'am het metis e d'am Jehanon de Na Faure — ssa e fe VII dines tolosanes, en que Galardet a lo cart per — non de visdam Mossenh de Launac. —

(1) *que*, effacé.
(2) Pitau = espitau, hôpital.
(3) Plus grand.

[LX] *Jehanon Pe — scado o te* (1) — Item, te I pessa de terra e de vinha oblial el loc aperat — Haverahet, que sse confronta d'am la carera d'en Mar — tin e d'am los heretes d'en Pey Teysinie, de II^as^ partz, — e d'am lu metis e fe VI dines tolosanes, en que Galardet a lo — cart, per non de visdam Mossenh de Launac. —

[LXI] Item, te aqui metis I^a^ pessa de terra e vinha oblial que — se confronta d'am het metis de II^as^ partz e d'am Jehanon de — Na Fauressa e d'am na Condessa, molhe que foc d'en — Jehanon del Gisca, e ten se propii de Galardet e fe IX dines tolosanes. —

[LXII] Item, te I hostal e cassal que s'i ten el Bari.oblial, que — se confronta d'am la carera poblica et d'am Pey Darbin — e d'am Galardet e fe VIII dines tolosanes, en que Galardet — a lo cart per non de visdam Mossenh de Launac. —

(*Fol.* 10vo [LXIII] Item, te aqui metis 1 cassal de terra que sse confronta — d'am lo dit ostal e d'am Jehanon de Na Fauressa e d'am — la carera e fe IIII dines tolosanes, en que Galardet a lo — cart per non de visdam Mossenh de Launac. —

[LXIV] (1) *Jehanon Ba — rera ac — ten* (2) — Item, te las tres partz, de II^as^ punharadas de terra — oblial en que Galardet ha le VIIIe, per nos de vis — dam Mossenh de Launac, et d'am l'ospitau que se con — fronta d'am Pey del Gisca joes de II^as^ partz e d'am — Bertran de Roays e fe a Galardet 1 poges. —
Le tot vostre filh Johan de Las. —

(*Fol.* 11ro) [LXV] *Jehanon de l' — Averan* te I cassal oblial el Bari que se — confronta d'am Pey Darbin de II^as^ partz e d'am la carera — publica e d'am le cararot que va enta las vinhas — e fe IIII dines *tolosanes* (3) en que Galardet a lo cart per non de vis — dam Mossenh de Launac. —

(1) En marge.
(2) En marge.
(3) En surcharge.

[LXVI] *Los heretes d'en Jehanon de Buras* tenon I[a] casalera (1) — el Bari hoblial que sse confronta d'am la carera publica — e d'am na Guirauda Colarda e d'am lo cararot e d'am Galar — det e ten se propi de Galadet e ffe VI dines tolosanes. —

(*Fol.* 11[vo]) [LXVII] *Urdan d'en — Guilamat — ac ten.* (2) — *Guitem Tere* te I[a] pessa de terra oblial el loc aperat — lo Buget que se confronta d'am los heretes d'en Ramon — de Xeys et d'am los heretes d'en Bertran del Gisca — e fe IIII dines tolosanes, en que Galardet a lo cart per non — de visdam Mossenh de Launac. —

[LXVIII] *Jehanon Ba — rera ac — ten* (3). — Item, te I[a] pessa (4) de prat oblial a la Font de — l'Auba que se confronta d'am Johanan Baudera e d'am — los heretes de mestre Jehanon Boet e fe IIII dines tolosanes —, en que Galardet a lo cart per non de visdam Mossenh — de Launac. —

[LXIX] Item, te mieg arpent de bosc oblial el loc aperat — a l'Averahet que se confronta d'am Pey del Gissca — joes e d'am (5) na Guirauda Colarda e ffe V — poges, en que Galardet a lo cart (6) de la — mitat per non de visdam Mossenh de Launac e d'am — l'ospitau. —

(*Fol.* 12[ro]) [LXX] *Jehanon de — Buras — ac ten* (7). — Item, te I[a] punharada de terra oblial el loc aperat a la Clavera — que se confronta d'am Galart de l'Averan e d'am Vidon — de Marmont e fe a Galardet 1 dine tolosane. —

[LXXI] *Jehanon de — Buras — ac ten* (8). — Item, te I[a] pessa de vinha oblial el loc aperat a Guitart — que

(1) Casine, chaumière, petite maison.
(2) En marge.
(3) En marge.
(4) *de terra*, effacé.
(5) *e d'am*, effacé.
(6) *per non*, effacé.
(7) et (8) En marge.

se confronta d'am G^m de la Pujada e d'am dus camis — e fe VIII dines tolosanes, en que Galardet a la mitat per non — de visdam Jehanon Marsel. —

(*Fol.* 12vo) [LXXII] Galart Flamenc te la forga de Pelaport oblial — de totz los senhors e ffe VI sols tolosanes, en que Galardet — a sa part XII tolosanes e I tornes. —

[LXXIII] Item, te II^c arpent de vinha el loc aperat a l'Averahe que — sse confronta d'am Aunos de la Fita e d'am Jehanon Barera e d'am — G^m Baudera e fe VI dines tolosanes, en que Galardet a lo cart — per non de visdam Mossenh de Launac. —

[LXXIV] Item, te III^c punharadas de vinhas el loc aperat a l'Avera — he que se confronta d'am R. de Lafont e d'am Pey del Gisca — e d'am Guilauma, molhe que foc d'en Pey Teysine, e fe I — dine tolosan, en que Galardet a lo cart per non de visdam — Mossenh de Launac. —

[LXXV] Item, te I hostal e cassal oblial et Bari que se confronta d'am — het metis e d'am G^ma, molhe que foc d'en Pey Teysine, — e d'am Galardet e d'am la carera publica, e ffe a Galardet — III dines tolosanes que fasso als senhos d'Emnes. —

[LXXVI] Item, te I^a pessa de terra hoblial el loc aperat a l'Averahet — que se confronta d'am Jehanon Barera e d'am Jehanon Marsel e d'am — la carera que va enta Cadors e fe III sols e VI dines — tolosanes, en que Galardet a lo cart per non de visdam Mossenh de Launac. —

[LXXVII] *Johan de — Na Faure — ssa ho — ac ten.* (1) — Item, te I^a pessa de pratz hoblial el loc aperat al bosc — Faubet que se confronta d'am Jehanon de Na Fauressa, de totas — partz e fe III dines tolosanes en que Galardet a la mitat per nom — de visdam Mossenh de Launac. —

(*Fol.* 13ro) [LXXVIII] Item, te I arpent de terra agral

(1) En marge.

el loc ape(pe)rat a Sant Jehanon — de Frethos que se confronta d'am Ramon de Lafont e d'am — Jehanon Amielh e d'am lo cami que va enta Colonha (1), en que — Galardet a lo cart, per non de visdam Mossenh de Launac.

(*Fol.* 13ᵛᵒ [LXXIX] *Los heretes d'en Guiraut Gisbert* tenon duas — plassas d'ostals defora ab los cassaus que i son, — oblials, el Bari, que se confronta d'am Laurens de — Loays, de Iª part (2), e d'am Pey de Lespiet — e ab Ramon de Lafont, d'autra part, e d'am lu metis —, d'autra part (3), et fen d'oblias XI dines tolosanes en — que Galardet a la mitat per non de visdam — los heretes de m'oncle en Guiraut de la Fita — e fe a Galardet V tolosanes et 1 tornes. —

[LXXX] Item, ten mes los desus Iª pessa de terra oblial que sse con — fronta d'am Ramon de Lafont e d'am lu metis e d'am los — heretes de m'oncle en Guiraut de la Fita et ten se propii de — Galardet e fe d'oblias VIII dines tolosanes. —

[LXXXI] Itm. plus teno Iª pessa de vinha a l'Averahet que sse con — fronta d'am Jehanon Marssel e d'am Lieys de las Vinhas de — IIª partz e d'am Bertran de Roays e ffe d'oblias VII dines — tolosanes, en que Galardet a la carta part per non de visdam — Mossenh de Launac, e fe a Galardet VII poges. —

(*Fol.* 14ᵛᵒ ; *le fol.* 14ʳᵒ *est blanc*). [LXXXII] Bertran Fors de Duran te Iª pessa de terra oblial que sse — confronta d'am la carera que va au Bada e d'am lu metis — e d'am Jehanon Barera e d'am Lieys de jus part, e ffe — d'oblias XIX tolosanes e 1 tornes, en que Galardet a la (4) — mitat per non de visdam, los heretes de m'oncle en — Guiraut de la Fita. —

[LXXXIII] Item, plus te aqui metis Iª pessa de terra

(1) Sans doute, Cologne-du-Gers (Gers, ch.-l. de cant. de l'arr. de Lombez).

(2) *des*, effacé.

(3) *e fes*, effacé.

(4) *cart*, effacé.

oblial que sse con — fronta d'am lu metis e foc d'en Pey Laurens e ffe a Ga — lardet I tolosane. —

[LXXXIV] Item, plus fe per afitanage XII tolosanes, en que Galardet a lo — cart per non de visdam Mossenh de Launac. —

[LXXXV] Item, plus te I[e] pessa de prat oblial el loc aperat — a Vilanova que se confronta d'am Germa Escare e foc — d'en Pey del Gisscar e fe a Galardet III tornes. —

[LXXXVI] Item, plus te I[a] pessa de terra que foc d'en Pey Dantin el loc — aperat a la Coma de N'Emeric que se confronta d'am — lu metis e d'am Vidon de Marmont, de II[as] partz, e d'am Ga — lart de l'Averan e d'am las paretz on era la borda — e ten se propi de Galardet e fe VII tolosanes. —

[LXXXVII] Item, plus te I[e](1) arpent de terra ag[r]aral a la Vlla — Caranba, que sse confronta d'am Ramon de Lafont e d'am — los heretes de m'oncle en Guiraut de La Fita, en que — Galardet a lo cart del agre per non de visdam Mossenh de Launac. —

(*Fol.* 15[ro]) [LXXXVIII] Item, plus te aqui metis I[a] cartarada de terra agral — que sse confronta d'am mestre Jehanon Boet e ab sos heretes — de II[as] partz en que Galardet a lo cart per non de — visdam Mossenh de Launac. —

[LXXXIX] Item, plus te I[e] pessa de terra agral el loc aperat al — Cassau Sontot, que se confronta d'am Pey del Gisca e d'am — aquero que foc de Naruzat, en que Galardet a — lo cart per non de visdam Mossenh de Launac. —

(*Fol.* 15vo [XC] *Guilhem Baudera* te mieg arpent de vinha el loc — aperat a l'Averanet (2) que sse confronta d'am Jehanon de — Murat, de I[a] part, e d'am Jehanon Marsel, d'autra part, — e d'am Sans de Tilhot e fe d'oblias III dines tolosanes e I tornes, en

(1) *Pessa*, effacé.

(2) Cf. Lavéran (Haute-Garonne, arr. de Toulouse, cant. de Cadours, comm. de Drudas).

— que Galardet a lo cart per non de visdam Mossenh — de Launac.

[XCI] *Jehan Jehanon* — *ac ten — Jehanon de Vilamot te* I[a] cassaleta de terra el Bari — oblial que sse confronta saleta de terra el Bari — oblial que sse confronta d'am Laurens Jehanon de I[a] — part e d'am la carera publica, d'autra part, e d'am — Bertran Fors, d'autra part, e d'am los heretes d'en — Guiraut Gisbert dejus part, e fe a Galardet — VII dines tolosanes.

[XCII] Item, plus fe lo desus dit a Jehanon de Vilamot per — afitanage II dines tolosanes.

(*Fol.* 16[ro]) [XCIII] *Laurens Jehanon e los heretes de Na Guirota de Veyr[ahet* (?)] — teno I[a] pessa de terra e de vinha hoblials que sse confronta — d'am Ramon de Lafont e d'am Jehanon Barera e d'am la ca — rera e d'am G[m] Baudera, e d'am Galardet el loc — aperat a l'Averahe e ffe d'oblias II sols e VIII — tolosanes, en que Galardet a lo cart per non de visdam Mossenh de Launac. —

[XCIV] Item, plus teno I[a] pessa de prat oblial (1) el loc — aperat a Guilart o a Vilanova, que se confronta d'am Jehanon de Na Fauressa e foc d'en Polin e te d'ob — lias I dine tolosau, en que Galardet a lo cart per non — de visdam Mossenh de Launac.

(*Fol.* 17[ro] ; *le fol.* 16[o] *est blanc*) [XCV] *Jehanon Barera* te I ostal e cassau el Bari oblial — que sse confronta d'am Ramon de Lafon e d'am Lieys — e d'am la carera publica, e ffe d'oblias IIII dines tolosanes —, en que Galardet a la mitat per non de visdam — Jehanon Marssel. —

[XCVI] Item, plus te I[a] pessa de terra oblial el loc aperat al — cami d'en Bada que sse confronta d'am Bertran Fors e d'am — Sans de Tilhol e ab la carera que va a en Bada — e ffe d'oblias IX dines tolosanes et 1 tornes, en que Galardet — a la mitat per non de visdam Jehanon Marsel. —

[XCVII] Item, plus te I[a] pessa de terra oblial que sse

(1) *elol*, effacé.

confronta — d'am Galart Flament e d'am las vinhas d'Escolo — mes e d'am la carera, que va enta Colha e es — el loc aperat Averaet e ffe d'oblias II sols — e VI tolosanes, en que Galardet a lo cart per non de — visdam Mossenh de Launac. —

[XCVIII] Item, plus te I[a] (1) cartarada de prat e I[a] pessa — de terra agral el loc aperat a la Costa, en cornet, — que se confronta d'am Pey Carles e d'am Girma Esca — re e d'am lo cami e d'am G[m] Tere, en que Galardet — a lo cart, per non de visdam Mossenh de Launac, e fe — d'oblias lo prat IIII dines tolosanes, en que Galardet — a lo cart. —

(*Fol.* 17[vo] [XCIX] *Laurens* (2) *de Roays* te I[a] plasa d'ostau e casau el — Bari oblial, que se confronta d'am la carera cominal — e d'am l'ostal e casal d'en Jehanon Marsel e d'am Galart — Flamenc, de duas partz, e ten se propi de Galardet — e fe d'oblias VI dines tolosanes. —

[C] Item, plus te I ostal el castel oblial que se confronta — d'am Pey del Gisca joes e d'am Bertran de Roays — e d'am las paretz del castel e d'am la carera — e ten se propi de Galardet e fe d'oblias III tornes. —

[CI] Item, plus te a Terabona I[a] pessa de terra que sse confronta — d'am Bertran de Roays e d'am lo cami que va del — Gres enta Launac, e fe a Galardet d'oblias II — poges e mieg. —

(*Fol.* 18[ro]) [CII] Item, te I[a] pessa de terra oblial el loc aperat a Velahet — que sse confronta d'am Jehanon de Xa Fauressa e d'am — Pey del Giesca mager dias (3) e d'am la carera pub — lica, e fe XVIII dines tolosanes, en que Galardet a lo cart — per non de visdam Mossenh de Launac. —

[CIII] (Fol. 18vo) *Bertran de Roays* te I ostal el castel oblial que sse — confronta d'am Laurens de Roays

(1) *Pessa*, effacé.
(2) En haut : Omnis homo debet amare suum filium.
(3) Ainé.

e d'am Galart de — Podis e ten se propi de Galardet e fe d'oblias II dines tolosanes. —

[CIV] Item, plus te I ostal defora e casal oblial que se confronta — d'am et metis de IIes partz e d'am lo barat de la — villa e d'am la carera publica e fe d'oblias IIII dines tolosanes —, en que Galardet a lo cart per non de visdam Mossenh de Launac. —

[CV] Item, plus te I^a^ pessa de terra oblial que sse confronta d'am — Laurens de Roays e d'am lo riu, el loc aperat Terabona. — e fe d'oblias a Galardet II poges e mieg. —

[CVI] Item, te I^a^ pessa de vinha oblial el loc aperat Averahet — que sse confronta d'am Ramon de Lafont et d'am Pey — Darbin e d'am Lieys de las Vinhas e fe II dines tolosanes, en — que Galardet a lo cart per non de visdam Mossenh de Launac. —

[CVII] Item, plus te aqui metis II^a^ arpent de terra oblial que — sse confronta d'am los heretes d'en Bernat de la Mota — e d'am Pey del Giesca joes e d'am los heretes d'en Gui — raut Gisbert e fe III tolosanes, en que Galardet a lo — cart de la mitat per non de visdam Mossenh de Launac — e d'am l'ospitau de Sant Jehanon. — —

[CVIII] (*Fol.* 19ro) Item, te I^a^ cartarada de prat el loc aperat Auriabat — oblial que sse confronta d'am Pey Carles e d'am Vidon de — de Marmont e fe III dines tornes, en que Galardet a lo cart — per non de visdam Mossenh de Launac. —

James Barada ho te. —

[CIX] Item, plus te aqui metis de prop I^a^ pessa petita de — prat oblial que se confronta d'am Jehanon de Na Fauressa — e d'am Ramon de La Font e d'am Pey de Lespiet e d'am Pey — Carles, et fe 1 tornes, en que Galardet a lo cart, per — non de visdam Mossenh de Launac. —

James Barada — ho te. (1) —

[CX] (*Fol.* 19vo) *Bertran Escare*, de Cadors, fe per I ar

(1) Au-dessous, à droite.

peut de bosc au loc — aperat Aguissat, que se confronta de 1ª part d'am si metis — e d'autra part d'am lo riu de Cotz (1) e fe de oblias XII dines tolosanes — al noble Ynart de la Fita del loc de Pelaport, en la — festa de Martro (2) — *De la Reula.* —

[CXI] Forton de Sibes fe d'oblias al noble Ynart de la Fita, de — Pelaporc, en la festa de Martro, V dines tolosanes, e I livran — de sivada e II pegas de vin. —

[CXII] Item mes, fe Bertran de Libes de la Reula peu Buscaret — de oblias al dit Ynart II tolosanes et I dine. —

[CXIII] Item mes, fe Miqueu d'en Micolan per 1 claus al dit — Ynart III dines. —

[CXIV] Item, fan los heretes d'en Ribeyra pes pradaus — de oblias VII dines tolosanes e 1 tornes. —

[CXV] Item, fen mes per lo claus de Nailis al dit Ynart X — dines tolosanes e fe mes, per lo claus que es davant — la gleysa entre II camis, fe l'agre e 1 livre morlan (3) — de oblias. —

[CXVI] (*Fol.* 20ro) Pey del Giesca joes te I hostal el castet oblial que — se confronta d'am Laurens de Roays e d'am Galardet — e ten se propi de Galardet e fe d'oblias 1 dine tolosan. —

[CXVII] Item, te 1 cassalet defora que sse confronta d'am Pey — Boet joes de IIas partz e d'am Galart Flamenc — e d'am lo barat e fe d'oblias a Galardet 1 tolosan. —

[CXVIII] Item, plus 1ª pessa de terra e de bossc oblial als pratz — Maubrex que sse confronta d'am na Guirauda Colarda — e d'am lo riu de la Fageda, e fe d'oblias 1 dine tolosane, en — que Galardet a lo cart

(1) Sans doute Cox (Haute-Garonne, arr. de Toulouse, cant. de Cadours).

(2) La Martror (Martyrum) [dies], la Toussaint, dans le Midi de la France.

(3) Morlan, monnaie de Morlaas en Béarn (Basses-Pyrénées), c.-l. de cant. de l'arr. de Pau.

de la mitat per non de vis — dam Mossenh de Launac e d'am l'ospitau.

[CXIX] Item, plus te aqui metis 1ª cartarada de vinha oblial — que sse confronta d'am Germa Scaro e d'am Bertran — de Roays e d'am Jehanon Marsel e fe d'oblias a Galar — del mieg poges e la carta part de I poges.

[CXX] Item, plus te 1ª pessa de terra agresca oblial que — se confronta d'am lo cami que va de Pelaport enta — Puegsegu (1) e d'am aquero que fos de Marusac — et ten se propi de Galardet e fe V dines tolosanes. —

[CXXI] Item, plus fe per afilanage III tornes. —

(*Fol.* 20vº) [CXXII] Arnaut de Sent Pe te 1ª pessa de terra oblial el loc — aperat a Sent Pe que sse confronta d'am het metis — e d'am Pey Boet joes de duas partz e d'am la plassa — de las bordas e d'am lo cami de la gleysa de Sent — Pe, (2) e ten se propi de Galardet, e fe d'oblias II — dines tolosanes e I poges, e foc d'en Jehanon de Sent Pe. —

(*Fol.* 21rº) [CXXIII] *Guilhem Tolosa e Johana* (3) *de Roays* teno 1ª — casalera de terral oblial que se confronta d'am los heretes — d'en Pey Laurens e d'am Sans de Tilhot e d'am Pey — del Giesca mager de dias e d'am la carera cominal — e fe d'oblias XV dines tolosanes en que Galardet a la mitat — per non de visdam Jehanon Marsel.

[CXXIV] Item, plus fe per afilanage III dines tolosanes a Galardet. —

(*Fol.* 21vº) [CXXV] *Jehanon de Mural e Peyrona, sa molhe*, teno 1ª borda — d'am la terra que s'i ten oblial el loc aperat Segui — notz (4), que sse con-

(1) Puysségur (Haute-Garonne, arr. de Toulouse, cant. de Cadours).

(2) *e fen,* effacé.

(3) *Sa molhe,* effacé.

(4) Les Séguinots (Haute-Garonne, arr. de Toulouse, cant. de Cadours, comm. de Pelleport).

fronta d'am Bertran Seguinotz e d'am — los heretes d'en Jehanon de Casselas, e fe d'oblias II sols — e VII dines tolosanes, en que Galardet a lo cart per non de vis — dam Mossenh de Launac e d'am los heretes de Pe Ramon Assalhit. —

[CXXVI] Item, plus teno bosc e terra de vinha aqui metis de prop — oblial que sse confronta d'am Bertran Seguinotz e d'am — Jehanon de Casselas e fe d'oblias VIII dines tolosanes, en que — Galardet a lo cart per non de visdam Mossenh de Launac — e d'am los heretes de Pe Ramon Assalhit. —

[CXXVII] Item, plus teno I^a^ pessa de vinha oblial de bat la viela — que sse confronta d'am G^m^ Baudera e d'am los heretes d'en — Guiraut Gisbert e d'am Sans de Tilhol e d'am — Jehanon Marsel e fe d'oblias III dines tollosanes e 1 tornes, en que — Galardet a lo cart per non de visdam Mossenh de Launac. —

(*Fol.* 22 v°) [CXXVIII] Bertran Seguinot te I^a^ borda d'am dus arpens de — terra oblials el loc aperat a la Saubetat que sse — confronta d'am et metis de II^as^ partz e d'am lo — riu de la Savetat e fe II sols de tolosanes enque Ga — lardet a lo cart per non de visdam Mossenh de Launac — e d'am los heretes de Pe Ramon Assalhit. —

[CXXIX] Item, plus te a la Saubetat IIe arpent de prat oblial — que sse confronta d'am Vidal Hole e d'am los heretes de — Domens Seguinat e fe VI dines tolosanes en que Galardet — a lo cart per non de visdam Mossenh de Launac e d'am los — heretes de Pe Ramon Assalhit. —

[CXXX] Item, plus te aqui metis IIe arpent de terra hoblial que — sse confronta d'am na Peyrona, molhe d'en Jehanon de Murat — e d'am en Guiraut Seguinot e fe, VI dines tolosanes en que — Galardet a lo cart per non de visdam Mossenh de Launac — e d'am los heretes de Pe Ramon Assalhit. —

[CXXXI] Item, plus te 1 escag (1) de terra oblial que sse

(1) Escag, morceau, pièce.

confronta — d'am na Peyrona, filha d'en Guiraut Seguinot, — e d'am los heretes d'en Domens Seguinot e d'am Erimetisses e fe III dines tolosanes, en que Galardet a lo cart.

[CXXXII] (*Fol.* 23ro) Item, plus te a la Coma (1) de la Saubetat I arpent — de terra e de vinha oblial que sse confronta d'am Jehanon — de Murat e d'am Erimetisses e d'am lo riu, e fe XII — dines tolosanes, en que Galardet a lo cart per non de visdam Mossenh — de Launac e d'am los heretes de Pe Ramon Assalhit. —

[CXXXIII] Item, plus te a las Narsas IIas cartonadas de terras — agrals que sse confronta d'am et metis e d'am Jehanon de Sant — Pe e d'am Germa Escare, en que Galardet a lo cart —, per non de visdam Mossenh de Launac e d'am los heretes de — Pe Ramon Assalhit. —

[CXXXIV] Item, te IIas paretz que solle aver borda el loc ape — rat Seguinotz que sse confronta d'am Jehanon de — Murat e d'am los heretes d'en Jehanon de Casselas — e fe d'oblias II dines tolosanes, en que Galardet a lo cart — per non de visdam Mossenh de Launac e d'am los heretes de — Pe Ramon Assalhit. —

[CXXXV] Item, plus te aqui metis I casal de terra oblial — que sse confronta d'am Jehanon de Murat et d'am los heretes — d'en Jehanon de Casselas e fe II dines tolosanes, en que Galardet — a lo cart per non de visdam Mossenh de Launac e d'am los — heretes d'en Pe Ramon Assalhit. —

[CXXXVI] (*Fol.* 23vo) (2) Item, plus te (3) Ia pessa de vinha e terra qui metis — que sse confronta d'am los heretes d'en Jehanon de Casselas — e d'am Jehanon de Murat e fe X dines tolosanes en que Galardet — a lo cart per non de visdam Mossenh de Launac e dam los heretes — de Pe Ramon Assalhit. —

(1) Forme gasconne de Comba, vallée.
(2) *En haut*, Jhesus, Maria, gratia plena.
(3) *aqui*, effacé.

[CXXXVII] Item, plus te 1 arpent de terra oblial el loc aperat Segui — notz que sse confronta d'am et metis e d'am los heretes — d'en Cayssan e fe X dines tolosanes, en que Galardet a lo cart - - per non de vis dam Mossenh de Launac e d'am los heretes — d'en Pe Ramon Assalhit. —

[CXXXVIII] Item, plus teno so que foc d'en Sans de Parbes de Galan — bru, (1) el loc aperat Seguinotz, que sse confronta d'am los — heretes d'en Vidau Holle — e fe d'oblias VI dines tolosanes en que Galardet a lo cart — per non de visdam Mossenh de Launac e d'am los heretes de - Pe Ramon Assalhit. —

[CXXXIX] (*Fol.* 24vo) (2) Item, plus te a Buras duas quartona — das de tera agrarals que se confron — tan d'am Pey Carles Pes e d'am — lo riu, e que Gualhardet pren de — VII guarbas duas per no de vis — dam Mossenh de Launac. —

[CXL] (*Fol.* 25vo) (3) Lo dit Gm Foguasse a feyta rebenda au dit — noble Benat de La Fitat de XXVIII doas renduables - que lo dit de la Fita abia bendudas au dit Fage, — sso per lo pretz et somade detz soulz petitz casscun, — balhen XXXIII does fornersa las- (4) qualhas hoblias — lo dit Gm Fouguasse se es tengut de fe au dit - de la Fita toutz los ans a la festa de Toutz Sans —, aussy au arsar per reconeyssenssa pressa per — messtre Johan Malhet, notary de Leunac, e so — a feyt l'an M IIIIc e nobanta e tres et lo XIX jorn de — l mes de may, hen pressencia de Gm de Na Fauressa — et de Bernat Dalquis. —

(*Fol.* 26vo) Jhesus. — Anno Domini millesimo cccmo LXXXV, penultima marcii, etc. —

L. Caillet.

(1) Galembrun (Haute-Garonne arr. de Toulouse, cant. de Grenade-sur-Garonne comm. de Launac).

(2) D'une autre main.

(3) D'une autre main. Ecriture très cursive.

(4) *qe*, effacé.

NOMS DE POISSONS

NOTES ÉTYMOLOGIQUES ET LEXICOGRAPHIQUES

IV

128. esp. *abadejo*, *badejo*

Oudin, *Le Thresor des Trois Langues*, Cologne, 1617, a les articles suivants :

esp. ***abadejo o escarava ponçoñoso***, la mouche cantharide : *abadejo*, *ave*, petit oiseau appelé hoche-queue ou hochecuë, et, selon aucuns, le roitelet.

abadejo, de la morue sèche, du merlus ou stockfisch.

Pour le premier sens, l'emploi de l'esp. *abades* = « mouches cantharides » prouve qu'on a dans *abadejo* un dérivé du lat. *abbas*. *Abadejo* est un diminutif qui vient d'* *abbatĭcŭlŭs*.

En général, les noms ayant un sens rapproché (prêtre, chapelain, moine, religieux, etc.), se donnent aux animaux pour des raisons tirées de leur couleur (comparaison, par exemple, avec le vêtement gris, noir, etc., des ordres religieux) ou parce qu'on les compare au prêtre en calotte, en capuchon, etc. Le *pyrrhula vulgaris* Temminck ou bouvreuil se dit, à cause de sa tête noire, à Florence *monachino*, en France *prêtre*, etc. (Rolland, *Faune Pop.*, II, 167). Le *corvus cornix* L. (la corneille mantelée), d'un gris cendré, porte les noms de *jacobine*, de *religieuse* (Rolland, *op. cit.*, II, 126). On peut donc expliquer l'esp. *abadejo* = ***motacilla alba*** L. (la bergeronnette grise) par la couleur, noire comme chez le bouvreuil, du dessus de la tête de l'oiseau. On l'appelle à Naples *monacélla*, en Savoie *religieuse*, dans le Bugey *damette*,

dans la Saône et Loire *jacobine* (Rolland, *op. cit.*, II, 230 ; Bonelli, dans les *Studi di Filologia Romanza*, IX, 379).

Pour *abadejo*, nom de poisson, il faut d'abord remarquer que dans la péninsule ibérique il semble se dire non pas d'une espèce particulière, mais en général des poissons de la famille des *Gadidae*. Pour la Galice, Valladares Nuñez donne *badejo* = *gadus morrhua* L. ; mais, dès 1788, Cornide avait posé, pour la même province, *abadejo*, *badejo* = *gadus pollachius* L. Divers dictionnaires espagnols n'attestent *abadejo* qu'au sens du petit gade (*gadus minutus* L., etc.). Le portugais *abadejo*, *badejo*, dont la forme fait croire qu'il vient de l'espagnol, a comme l'espagnol le sens général de morue sèche.

La liste suivante va nous montrer que *cappellanus* a servi de noms à presque toutes les espèces de la famille des *Gadidae* :

Hérault *capelan* = *gadus merlangus* L. (Rolland, *op. cit.*, III, 112) ;
Baléares *capellà*, Cette, Var, Nice *capelan*, l'emprunt français *capelan* = *gadus minutus* L. Rolland, *op. cit.* III, 113) ;
Iviça, *capellan* = *gadus luscus* L. ;
prov. *capelan* = *phycis blennioides* Schneider ;
esp. *capellan* = *motella fusca* Bonap. (Carus, *Prodromus*, etc., II, 571, 572, 575, 578 (1).

On trouve encore à Venise *pesce prete* = *merluccius vulgaris* Fleming (= *gadus merluccius* L.) et le *Dictionnaire général* de Hatzfeld et Darmesteter dit à l'article *capelan* que le provençal *preveire* indique le *gadus minutus* L.

Pourquoi a-t-on donné aux *Gadidae* ces noms de petit abbé, de capelan, de prêtre ?

Pour l'astur. *abadexu* = esp. *truchuela*, Rato y Hevia

(1) Carus, *op. cit.*, II, 580-588, cite : (a) *capellan* à Cadix et à Iviça = *ophidium barbatum* L. ; (b) *capellà* à Majorque = *arnoglossus Boscii* Günther et *cucitharus linguatula* Gill. Ce dernier poisson s'appelle *pretre* à Cette.

(*Vocabulario de las palabras y frases bables*. Madrid, 1891) offre une explication que je crois fantaisiste : « pez que recala á la costa hacia la primavera. Era el que servia para pagar los tributos al abad, y de comida frecuente en las abadías, de donde toma el nombre ».

De son côté, Rondelet avait proposé pour le prov. *capelan* la solution suivante (*De Piscibus Marinis*, p. 191) : « Est enim laevis et sine squamis, quem nostri *capelan* nominant, a raso, opinor, et glabro, et ob id candido sacerdotum capite, quos *capelans* lingua nostra appellamus ».

Je serai plutôt tenté de croire que c'est la couleur grise ou grisâtre du dos de la plupart des *gadidae* qui doit nous fournir l'explication que nous cherchons. Voici quelques termes de comparaison :

(a) grec ὄνος, lat. *asinus*, qu'on a expliqué, comme nom des gades, par une comparaison avec la couleur grise du dos de l'âne.

(b) angl. *gray lord* = *gadus virens* L., et voir les notes 60, 106.

(c) breton *leanek* = *gadus virens* L. et *gadus pollachius* L.; *leanek* du moy. bret. *lean* (gallois *lleian*) gris, d'où encore *lean*, moine, *leanez*, religieuse.

(d) le gaélique *glaisean* = *gadus virens* L. (quand le poisson a 2 ou 3 ans) d'où en Ecosse *glassen*, *glassin*, *glossan*, etc., puis en Ecosse *glassock* = *g. virens* L. ; tous ces noms viennent du gaél. *glas*, gris.

(e) le suéd. *grȧsida* = *gadus*, de *grȧ*, gris et *sida*, côté et plus particulièrement le suéd. *grȧsik* = *gadus virens* L.

129. *alousas*

Alousas = *leuciscus alburnus* Cuv. est cité dans Rolland, *Faune Pop.*, III, 141 pour Chef-Boutonne (Deux-Sèvres), d'après Beauchet-Filleau.

On peut y comparer *freshwater sprat* dont s'est servi

Isaak Walton pour indiquer le *leuciscus alburnus* Cuv. (Day, *British Fishes*, II, 199).

130. fr. *babillard*

Je trouve *babillard* = *pleuronectus solea* L. dans Nemnich, *Wörterbücher der Naturgeschichte* (1798). Peut être est-ce parce que ce poisson a la forme d'une langue : cf. ital. *linguatta*, *linguattola* et ses congénères dans les langues romanes : angl. *tongue* = jeune sole : dans le Moray Firth *tongue sole* = *solea vulgaris* d'après Day, *British Fishes*, II, 40 ; holl. *tong*, flam. *tonghe* = sole. Je ne sais ce que veut dire Raymond, *Dict. Gén.* (1832) par son article *babillard*, « sorte de poisson qui fait un bruit que l'on peut comparer à celui d'une personne qui parle vite ».

131. vénit. *baracola*

On trouvera les indications suivantes sur ce nom des raies dans Carus, *Prodromus*, etc., II, 518-526 : Adria, Venise, Trieste *baracola*, Spalato *baracula* (*baranula* du texte est une coquille) = *raia clavata* L. ; Adria, Venise *baracola*, *baracoleta* = *raia bicolor* Risso ; Adria, Venise *baracola*, *baracola bianca*, Spalato *baraculica* = *raia punctata* Risso ; lit. rom. *barracola*, Spalato *baracula*, *baraculica* = *raia miraletus* L. ; Venise *baracola* = *raia fullonica* L. Tous les poissons nommés sont de la famille des *rajidae* Günther ; pour la famille voisine des *trygonidae* Bonap. on ajoutera Trieste *barracola* = *trygon pastinaca* Cuv. ; divers dictionnaires vénitiens donnent aussi *baracola* comme nom à Venise de la pastenaque.

Le mot *baracola* est sûrement un dérivé de *baraca*, mais dans quel sens ? Je crois que c'est au sens de « couverture », qui est attesté pour le nord de l'Italie.

Pour *baraca* = couverture : Gênes *baracca dõ cäro* « copertino (voce del contado) » dans Casaccia, *Dizion. Genov.-Ital.*, 2e éd.; piém. *baraca sul cher o sla barca*, « copertino, quella tela che si adatta sopra alcuni archi piegati a guisa d'arco e che formano una specie di ca-

panna sul carro, o nel navicello » dans Sant' Albino, *Gran Dizion. Piem.-Ital.*, 1859.

Pour des mots signifiant « couverture » donnés comme noms aux raies, on peut comparer :

1. famille *Squatinorajae* Hasse : Valencia *manta* = *rhinobatus Columnae* Bonap.
2. famille *Trygonidae* Bonap. : arabe (à Alexandrie) *farch* (= « lectus ») = *taeniura grabata* M. Hle. : Palerme *pigara mantellina*, *ruggliu mantellina* = *pteroplatea altavela* M. Hle.
3. famille *Myliobatidae* M. Hle. : Majorque *mantallina* = *rhinoptera marginata* Cuv. : *Majorque manta* = *cephaloptera Giorna* Cuv.
4. famille *Rajidae* Günther : prov. *floussado* (fr. *flossade* dans Littré = raie oxyrhynque et raie batis) = *raia chagrinea* Pennant : prov. *flassado* (fr. *flassade* dans Littré = raie batis ; premier exemple dans du Pinet, *Pline*, éd. 1581, I, 353), *matrasso* = *raia oxyrhynchus* L. : prov. *couverturo* (cf. *couverture* dans Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, 1798, I, 35), *floussado* = *raia batis* L.

132. lat. * *barbuta*

Le *Dict. Gén.* a un article *barbue*, « poisson de mer plat du genre pleuronecte, etc. » ; pour l'étymologie, nous dit-on, c'est un féminin de *barbu*. Plus haut, *barbu*, adj., est tiré du fr. *barbe*, ce qui ferait supposer que *barbu* est de création française.

Il vaudrait mieux dire que l'adj. *barbu* remonte au lat. * *barbutus*. Körting, à l'art. 1227 de son *Latein.-Roman. Wtb.*, ne cite que le fr. *barbu* et le port. *barbudo* comme représentant * *barbutus* ; il faut ajouter l'it. *barbuto*, le prov. *barbut* et l'esp. *barbudo*.

Ce qui m'intéresse particulièrement, c'est qu'il est vraisemblable que * *barbuta* = *rhombus laevis* Gottsche (= *rhombus vulgaris* Cuv.) a existé dès l'époque latine. Après le fr. *barbue*, attesté dès le XIIIe siècle, il y a le prov. *barbuda* donné par Carus (*Prodromus*, etc., II, 85)

qui cite Réguis. Florio a un ital. *barbuta*, « a kind of turbot fish called a dab or sandling ». Dans son *Novo Diccionario da Lingua Portugueza e Allemã*, 7e éd. 1905, H. Michaelis donne *barbuda*, nom de poisson, et le traduit par l'allem. *bartmännchen*, *rautenscholle*.

133. prov. *bardoulin*

D'après Carus, *Prodromus*, etc., II, 501, 504, 509, *bardoulin* est un nom provençal du *pristiurus melanostomus* Bonap., et on dirait plus particulièrement à Nice *bardoulin* = *spinax niger* Cloquet et *bardoulin de founs* = *laemargus rostratus* M. Hle.

Je trouve dans Roquefort, *Glossaire de la Langue Romane*, 1808-1820, *bardolin* = petit mulet. Faut il prendre le provençal *bardoulin* dans ce sens et le rattacher au radical de l'ital. *bardotto* d'où le fr. *bardot* ?

On aurait donné le nom de « petit mulet » aux requins mentionnés plus haut à cause de leur couleur grise : *griseo-coeruleus* dit Carus du *laemargus rostratus*, *fuscus aut niger* du *spinax niger*, enfin *fulvo-griseus* du *pristiurus melanostomus*.

Cf. le grec ὄνος, le lat. *asinus*, nom de gades, et voir notes 60, 89, 106, 128, 141.

134. fr. *bougon*

Le *Dict. Gén. de la Langue Française* de Raymond (1832) a un article « *bougon*, s. m., hareng dont on a ôté la tête et la queue ».

Il y a un *bougon*, mot du patois normand sur lequel on peut recueillir les renseignements suivants :

1876. Delboulle, *Gloss. de la Vallée d'Yères* : « *bougon*, s. m., bout de bois mort ».

1879. Robin, Le Prévost, Passy et de Blosseville, *Dict. du Patois Normand de l'Eure* : « *bougrons* ou *bougons* — morceaux de bois gros, courts et tortus comme le sont très souvent les branches des pommiers. C'est le mot *bougron* que j'ai entendu

prononcer : l'autre forme est donnée par L. Dubois, qui l'a recueillie à Lisieux ».

1887. Moisy. *Dict. du Patois Normand* : « *bougon*, s. m., morceau de bois, gros et court ».

Il est vraisemblable que ce *bougon* appartient au même radical que *bouguette*, dont Moisy dit : « traverse de bois arquée qui retient le carcan au cou du cochon ; c'est un diminutif de *bougue*, mot en usage dans la Manche et qui sert à désigner le bâton de même forme, mais beaucoup plus grand, au moyen duquel on maintient le cou du bœuf sous le joug ». Comparer encore *bougui*, « arrondi par la tension ».

Ces mots sont d'origine germanique ; à côté de *boghe*, *booghe*, arc, le flamand a *boghal*, « carcan de vache ou de pourceau » selon Mellema, *Den Schat der Duytscher Tale*, Rotterdam, 1630.

Bougon = hareng serait il tiré du même radical ? Il faudrait connaître son lieu d'origine ; en attendant, on pourra noter l'all. *bückling*, « inclination, courbure, révérence », mais aussi « hareng saur » ; et le flamand *bucking*, à côté de *bocking*, « hareng saur », à rapprocher de *bucken*, *bocken*, se courber.

135. vénit. *brancin*.

Je renvoie à la note 183, *vuraccia*, pour l'étymologie du vénit. *brancin* qu'a proposée M. Schuchardt dans un article publié dans la *Zeitschrift für Romanische Philologie*, XXXI, 641 sq.

Ma note a pour but d'expliquer quelle est, selon moi, l'étymologie véritable du vénit. *brancin*, *branzin*, du parm. *branzen*, nom du *dicentrarchus labrax* Jordaens.

Au radical du lat. *branca*, patte (cf. Körting, *Lat.-Roman. Wtb.*, art. 1544) se rattache l'it. *branca*, patte, griffe, serre ou pincette d'écrevisse, etc., *brancare*, gripper, empoigner, etc. ; de *branca* on ne peut séparer l'it. *branco*, griffe, serre ou pincette d'écrevisse, *brancio*, cité par Florio comme ayant les sens de *branco*, *branciuto*, griffu, ergoté, etc.

Brancin est un diminutif de *branco* (vénit. *branco de la forca* = it. *rebbio* d'après Paoletti) : de même le parmesan *branzen* est un diminutif du parm. *branz* = it. *rebbio* (Malaspina).

Ces noms sont comparables à divers autres qui servent à désigner en Italie le *dicentrarchus labrax* Jord. :

Rome *spigola* (Rondelet, *De Pisc. Marin.*, éd. 1554, p. 268) ; Gaëte *spinola*, Naples *spinola*, *spinola di pietra*, Messine *spinula* (Carus, *Prodr.*, II, 608) ; sicil. *spinottu*, *spinotta* (Traina, *Vocabolarietto*) ; Malte *spigola*, *spnotta* (Carus écrit par erreur *sprotta*). Cf. encore sicil. *spinula imperiali* = *dicentrarchus punctatus* Jord.

Ces derniers noms, tirés du lat. *spica* ou du lat. *spina*, s'expliquent comme ceux qui viennent du radical *branc—*, par le fait que, chez le *dicentrarchus labrax* Jord., les opercules écailleux se terminent en deux épines.

Cf. encore breton *dreinek* = *dicentrarchus labrax* Jord. du breton *drean*, épine (v. celt. * *drag-ino*) ; gallois *draenog*, nom du même poisson.

136. gênois *bronco*

Bronco = congre est dans Duez, *Dict. ital.-franç.*, éd. 1660. C'est à Gênes que *bronco* se dit du *conger vulgaris* Cuv. (Casaccia, *Dizion. Genov.-Ital.*) ; Carus (*Prodromus*, etc., II, 541) écrit *brunco* d'après Sassi. *Bronco* doit s'entendre au sens de tronc, branche d'arbre, bâton ; il s'agit d'une analogie de forme ; cf. esp. (Catalogne, Valencia, Baléares) *varga* = *congromuraena balearica* Kp. où *varga* est le lat. *vĭrga*.

Pour les étymologies qu'on a proposées pour l'it. *bronco*, tronc d'arbre, etc., je renvoie aux dictionnaires étymologiques de Diez (art. *bronco*) et de Körting (art. 1582 *brocc-*). La forme primitive est certainement *bruncus* (cf. sarde *brunku*) ; on peut la faire remonter jusqu'au VIIe siècle pour le moins, puisque *bruncus* est glosé par l'anglo-saxon *wrot* dans les glossaires d'Épinal, d'Erfurt et de Corpus Christi. L'anglo-saxon *wrot* veut dire (a) racine (b) museau (cf. sarde *brunku*, museau). Disons que

cela nous suggère un rapprochement : l'it. *ceffo*, museau, dont on a donné diverses étymologies assez fantaisistes (cf. Körting, 9429 hébr. *schnaph*, 9371 radic. germ. *tap*) pourrait très bien n'être qu'un doublet de *ceppo*, tronc d'arbre (< lat. *cippus*) : cf. dans Duez *ceppo del becco*, « le gros du bec de l'oiseau ». Je fais encore l'observation suivante : là où l'allemand dit *rüssel* (= groin, boutoir) pour la trompe de l'éléphant, l'anglais se sert du mot *trunk* (< fr. *tronc*).

137. lit. rom. *bucchio*, *bucchia*, etc.

Dans cette note, je me propose de dire quelques mots sur l'origine de la série suivante :

sicil. *buju*, *vugghiu spinusu* = *trygon thalassia* M. Hle ;

sicil. *uju*, *buju*, *vuju*, *vugghiu*, à Palerme *vugghiu niuru lisciu* = *trygon brucco* Bonap. ;

Naples *mucchio*, sicil. (Palermo) *buju*, *vugghiu*, *bugghiu*, (Messina) *bugghiu* = *trygon violacea* Bonap.;

tosc. *mucchio*, lit. rom. *bucchio*, *bucchia*, Naples *mucchio*, *mujo*, *mujo vacca*, *mujo liscio*, Reggio *buglio*, *vuglio*, Scilla *vuglio*, sicil. (Palermo) *vugghiu biancu*, *buju*, *vuju*, (Girgenti) *bugghiu*,*buggiu*, (Messina) *bugghiu*, (Catania) *vughiu*, (Venise) *muccio*, *mucchio* = *trygon pastinaca* Cuv. ;

sicil. (Palermo) *vugghiu mantellinu*, (Messina) *bugghiu* = *pteroplatea altavela* M. Hle (= *trygon altavela* Bonap.) ;

Naples *mucchio*, sicil. *mugghiu*, *muju*, *muju liscu* = *myliobatis aquila* Dum. (et cf. le nom de *myliobatis bovina* Geoff. donné à un poisson qui porte les mêmes noms que la *myliobatis aquila* Dum.) :

Naples *mujo vacca* = *cephaloptera giorna* Cuv.

(Voir pour ces noms Carus, *Prodromus*, etc., II, 517 522).

On aura remarqué que tous ces noms servent à indiquer sur la côte occidentale de l'Italie et en Sicile (exception-

nellement à Venise *mucchio*, *muccio* — le mâle de l'espèce *trygon pastinaca* Cuv.) des raies des familles *trygonidae* Bonap. et *Myliobatidae* M. Hle.

Or on trouve pour ces mêmes poissons des noms tirés du lat. *vacca* (voir Carus, *op.* et *loc. cit.*) :

> esp. *raya vaca*, Naples *mujo vacca* = *trygon pastinaca* Cuv. (*trygonidae*) : prov. *vaco*, *vaqueto* (Nice *vacca*, *vacchetta*), Gênes *pescio vacca*, Naples *vacca marina*, *mujo vacca*, *vaccarello* = *cephaloptera giorna* Cuv. (*Myliobatidae*).

On peut encore ajouter, à titre de comparaison, le fr. *bœuf* = *myliobatis aquila* Dum. d'après Cuvier, *Règne Animal*, éd. 1829, II, 401, et l'angl. *ox-ray*, *horned ray* = *cephaloptera giorna* Cuv. d'après Day, *British Fishes*, II, 354, qui explique le nom « from their horn like heads ». Pour une raie d'une autre famille, la *raia oxyrynchus* L., on a encore : l'esp. *raya vaca*, le prov. *vaco marino*, et dans la traduction de Pline par Du Pinet (éd. 1581, I, 353) le fr. *vache de mer*.

Les mots lat. *bucŭlus* bouvillon, *bucŭla*, génisse, ne sont pas cités par Körting : ils expliquent admirablement le *bucchio*, *bucchia* du littoral romain. Pour les autres formes que l'on a lues plus haut, j'y verrais soit des dérivés du radical du lat. *mugire*, * *mūgŭlare* (it. *muggire*, *mugghiare*, *mugliare*) soit des résultats de l'action de ces dérivés sur *buculus*, *bucula*. On pourra noter, à titre de comparaison, *pescio müggio*, nom à Gênes de l'*hexanchus griseus* Rafinesque, poisson qui porte en Italie les noms de *pesce bove*, *pesce manzo*, *pesce vacca* (voir Carus, *Prodromus*, etc., II, 500).

138. Boulogne *bucquet*

Bucquet, s. m. — Echantillon de harengs apporté par le vendeur à la salle des criées. Doit venir de *bouquet*, choix.

Ainsi s'exprime Ernest Deseille dans son *Glossaire du Patois des Matelots Boulonnais* (1884).

Il me semble clair que *bucquet* vient de *bucque*, s. f., traduit : « petite quantité, petit morceau », par Deseille lui-même. *Bucque* est le v. pic. *busque* qui remonte à un type * *büsca*. Les dérivés de * *busca* en France montrent que du sens de « *bûche, bûchette* », il a passé à celui de « brin, parcelle, petite chose ».

Bucquet, échantillon de harengs, aurait la même étymologie que *buquet*, instrument qui sert à agiter l'indigo dans la cuve de fabrication.

139. Boulogne *buhotte*

Buhotte est un nom du *gobius minutus* L. à Boulogne d'après Rolland, *Faune Pop.*, III, 156. Day, *British Fishes*, I, 164, cite *bouhotte* comme un des noms français du même poisson.

Il faut sans doute rapprocher *buhotte*, nom de poisson (masculin d'après Rolland) du norm. *buhotte*, s. f., « la petite limace des jardins » (Moisy, *Dictionnaire du Patois Normand*).

En effet on a l'angl. *groundling* = *gobius niger* L. (Day, *British Fishes*, I, 164) et *groundling* est un nom des loches (genre *cobitis*). Nemnich cite le fr. *loche de mer* = *gobius aphya* ; il s'agit du *gobius aphia* de Rafinesque, qui n'est autre que le *gobius minutus* L. Enfin le fr. *loche* est un nom des limaces.

140. sicil. *buracciola*

Voir note *vuraccia*.

141. port. *burrinho*

Nemnich, dans ses *Wörterbücher der Naturgeschichte*, imprimés à Hambourg en 1798, donne *burrinho*, nom portugais du *labrus merula* L. Dans Carus, *Prodromus*, etc., II, 597, on trouve l'esp. *borriquete*, nom du même poisson. Pour la couleur du *labrus merula*, voici l'indication de Carus : « fuscus aut viridi olivaceus, maculis nonnullis obscuris nigrescentibus ».

Voir notes 89, 133, 164, pour les noms de l'âne et du mulet donnés à des poissons.

142. fr. *capelan*

Voir note 128 *abadejo*.

143. esp. *cazon*, etc.

D'après les indications qu'a réunies Carus (*Prodr.*, II, 501-511), je cite les noms suivants de poissons appartenant tous au sous-ordre des *Selachoidei* de Günther :

sicil. *cazzuni* (à Girgenti) = *pristiurus melanostomus* Bonap. ;

catal. *cassó* = *scymnus lichia* Cuv., *acanthias vulgaris* Risso, *echinorhinus spinosus* Blainv.

esp. *cazón* = *scymnus lichia* Cuv., *galeus canis* Bonap., *mustela vulgaris* M. Hle.

Ajoutons encore d'après Nemnich le port. *caçao* = *galeus canis* Bonap.

On sait qu'on a donné aux *Selachoidei* le nom général de *chats de mer* et que des dérivés du lat. *cattus* servent à désigner un très grand nombre d'espèces de ces poissons (cf. mes notes 47, 50 et voir aussi Carus, *Prodr.*, II, 499 sq.). Les noms que j'ai cités ci-dessus s'expliquent tous par un lat. * *càttŏŏnem* dérivé de * *catteus* qu'on a déjà postulé pour expliquer l'it. *cazzo* = *mentula*.

144. molfetta *centrone*

Le grec κεντρίνης, nom d'un requin que les dictionnaires identifient avec l'aiguillat, est tiré du radical de κέντρον, aiguillon (cf. κεντέω, je pique). Les naturalistes n'ont jamais hésité depuis Rondelet (*De Pisc. Marin.*, éd. 1554, p. 384) à y voir l'humantin (*squalus centrina* L., *centrina Salviani* Cuv.) et d'après Heldreich κεντρίνη est toujours le nom grec de ce poisson (Carus, *Prodromus*, etc., II, 502). Le mot latin *centrina* n'est employé par Pline que comme nom d'insecte (cf. les sens du grec κεντρίνης). Dans ces

conditions, l'emploi de *centrone* = *centrina Saviani* Cuv. à Molfetta (Carus, *loc. cit.*) est intéressant et fait croire à un type latin **centro*, *-onem*, au sens d'aiguillon. L'humantin a un aiguillon très dur à chaque dorsale.

145. lat. *delphinus*

Le grec δελφίς, δελφίν = *delphinus delphis* L., doit sans doute s'entendre au sens de « cochon » ; cf. d'une part δέλφαξ, cochon de lait, et de l'autre divers noms du *delphinus delphis* L. : Gard *por marin*, Pyr. Or. *porc marin*, allem. *meerschwein* (Rolland, *Faune Pop.*, I, 173).

Le latin a *delphin* (*-inem*), *delphis* (*-inem*) et *delphinus* (*-inum*).

L'art. 2848 *delphinus* de Körting ne fait pas ressortir les différences que présentent les dérivés romans. On a d'une part le dalm. *dupin*, vénit. *dolfin*, qui semblent requérir **dulphinus*. On a depuis longtemps accepté **dalphinus* pour le v. prov. *dalfin*, le fr. *dauphin*. Le sicil. *trafinu* pourrait bien être pour **darphinus* (pour *d* > *t* cf. notes 33 *traigne*, 85 *trac(c)hio*).

Les noms du dauphin ont été donnés à divers poissons. Il n'y a sans doute pas à compter avec *dauphin* = *aspro vulgaris* Cuv. à Dijon (Rolland, *Faune Pop.*, III, 180) où il s'agit probablement du titre des fils aînés des rois de France. Mais Carus, *Prodromus*, etc., II, 647 cite un sicil. *pesce trafino*, *trafino imperiali* (à Catane *trafinu*) = *peristedion cataphractum* Cuv. ; plus loin on trouve encore le gênois *drafinetto* = *gouania Wildenowii* Moreau, poisson dit *porchetto* à Adria (Carus, *op. cit.*, II, 691).

Pour le nom du dauphin donné au *coryphaena hippurus* L., voir la note 148 *fero*.

146. prov. *dovelo*

Carus, *Prodromus*, etc., II, 606, cite *dovelo* comme un des noms, en Provence, du *coris julis* Günther (= *labrus julis* L.).

Ce doit être le même mot que *douelo* « planche très

mince en bois de sapin » d'après le *Dict. Languedocien-François* (éd. 1785) de l'abbé de Sauvages, et *doucle* remonte (cf. franç. *douelle*, *dourelle*) au latin *doga* (grec δοχή).

On a donc comparé la girelle à une planche mince ; en effet, le corps de ce poisson est comprimé, il est cinq fois plus long qu'il n'est haut, enfin la hauteur est sensiblement la même de la tête à la queue. On pourra voir deux girelles, une mâle et une femelle, admirablement figurées à la planche LXXVII des *British Fishes* de Day.

147. fr. *émissole*, *missole*, *nissole*

Le mot latin *mustēla* est employé par Pline pour indiquer (a) la belette (b) la lotte (c) un poisson de mer.

Les naturalistes ont vu dans ce dernier poisson un genre des squales de Linné, celui qu'on nomme communément *émissole* et dont il y a deux espèces, l'émissole proprement dite, et l'émissole tachetée de blanc, dite aussi *chien de mer étoilé*, *poisson étoilé* ou *lentillat*.

Bien qu'on ait sans doute raison d'identifier le poisson de mer appelé *mustēla* par Pline avec l'émissole, cependant je n'ai trouvé aucun dérivé roman de *mustela*, qui soit donné comme nom de l'émissole ou du lentillat (cependant Carus, *Prodromus*, etc., II, 511, cite *mustela de mar* = émissole dans le Roussillon ; je doute qu'il soit populaire).

Pour le mot *émissole* on n'en a proposé, à ma connaissance, qu'une seule étymologie ; c'est celle du *Dictionnaire Général* de Hatzfeld et Darmesteter, qui s'exprime en ces termes : « emprunté du prov. *emissolo*, mieux *meissolo*, qui paraît dériver de *maisso*, mâchoire ».

Cette explication ne me satisfait point, et après avoir passé en revue les noms de l'émissole, je suis convaincu qu'on peut en distribuer un certain nombre entre trois séries :

(a) ceux qui sont tirés d'un type * *nĭtĕŏlŭs*, * *nītĕŏla* ;

(b) ceux qui sont tirés d'un type * *nŭcĕŏlŭs*, * *nŭcĕŏla* ;

(c) ceux qui, comme le prov. *meissolo*, ont *m* à l'initiale.

* *Nĭtĕŏla* (1) a existé à côté des formes attestées par les textes latins, *nitĕla*, *nītella*, *nītĕdŭla* noms dans Pline du du mulot ou rat des champs, dans Solin de l'écureuil (cf. *myoxus nitela*, nom donné par Linné au lérot). * *Nĭtĕŏla* a donné l'ital. *nizzola*, « une sorte de très subtile belette » (Duez), « a beast like a weasel » (Florio). On trouve aussi l'ital. *nizzolo*, qui traduit dans Malaspina, *Vocabolario Parmigiano-Italiano* (1856-9) le parm. *nizzolén* = *myoxus avellanarius* L. (cf. milan. *nisciolin* de même signification), c'est-à-dire le *muscardin*, *croque-noix* ou *croque-noisettes* (cf. all. *haselmaus*, *nussbeisser*).

Mais à côté des sens déjà indiqués des dérivés de * *nītĕŏlus*, on en a d'autres. On a notamment la série suivante : it. *nizzola* (Duez : noisette), parm. *nizzoeula* = « nocciuolo commune », *nizzolar* = « corileto », *nizzolén* = nocciolino » (Malaspina), gênois *nissèua* = « nocciuola » (Casaccia), prov. *nissol* (Barthès), *nissoou* (Sauvages) châtaigne de noix, noix de terre, terre-noix, série où il est très curieux de trouver le même nom pour la noisette et pour le muscardin qui la croque. Mais cette première coïncidence, si curieuse qu'elle soit, se retrouve pour les dérivés de notre seconde série, ceux qui sont tirés de * *nŭcĕŏlus*, * *nŭcĕŏla*. On trouve, en effet, d'une part, l'ital. *nocciuolo*, noisetier, *nocciuola*, noisette, etc., et de l'autre, *nocciuolo*, traduit par Florio : « a kind of field rat, that like a squirrel, climbs trees and feeds on nuts ». Les formes *nicciuolo*, *nicciuola*, que Florio donne comme équivalentes à *nocciuolo*, *nocciuola* (cf. *nicciuola* = noisette à Sienne et ailleurs en Toscane), semblent même marquer une contamination de la première de nos séries par la seconde.

Mais la coïncidence sur laquelle nous avons appelé l'attention pour les dérivés de * *nītĕŏlus*, * *nītĕŏla*, d'une

(1) Pour les dérivés de **nitea*, **niteola*, etc., voir C. Merlo dans la *Rev. de Dial. Rom.*, I, 251. L'art. 6547 de Körting devrait être rayé.

part, et de * *nicĕolus*. * *nicĕola*, de l'autre, devient plus frappante quand l'on constate que les dérivés de l'une et de l'autre série ont servi à faire des noms de poissons :

parm. *nizzolén* = *cobitis taenia* L. (Malaspina) ;
parm. *pess nizzocula* = genre *mustelus* Cuv. (Malaspina) ;
gênois *nissêua* = genre *mustelus* Cuv. (Casaccia) ;
niçois *nissola* traduit par le franç. *nissola pointillée* dans le dictionnaire de l'abbé Pellegrini ;
franç. *nissole* (Cotgrave : « a whitish dog fish which is indifferent good meat, or, at least, the best of dog-fishes »).

A ces mots j'ajoute *niso*, *nissolo*, que Florio traduit « the white dog-fish » et dont la forme fait croire à une origine dialectale. Enfin divers dictionnaires donnent *nocciuolo* comme le nom italien de l'émissole ; c'est en effet son nom sur les côtes de la Toscane, et Koestlin le cite comme employé à l'île d'Elbe.

Si l'on trouve ces noms donnés à des poissons, c'est que l'on a comparé la forme de leur corps à celle du corps du muscardin. Rappelons que les poissons du genre *cobitis* et du genre *mustelus* portent également les mêmes noms que les belettes.

J'arrive enfin à ma troisième série, qui se compose des noms à *m* initiale que porte l'émissole :

Valence, Catalogne *mux*, *mussola* (1) (*mussola* à Iviça) ;
Cette *missola*, Bouches-du-Rhône, Var *meissolo* ;
Nice *missola* (traduit par un franç. *missole* dans le dictionnaire de l'abbé Pellegrini), Sard. *mussola* (2).

Certains points semblent assez clairs. Le français *émis-*

(1) On trouve un esp. *musola* dans Minsheu, *Vocabularium Hispanico-Latinum et Anglicum*, Londres, 1617, traduit par l'angl. *hound-fish, dog-fish*.

(2) Pour ces noms, voir Rolland, *Faune Populaire*, III, 84, et Carus, *Prodromus*, etc., II, 511.

sole vient de Rondelet, *De Pisc. Marinis* (ed. 1554, p. 373) où il est donné comme provençal. Le prov. *emissolo* ne doit sans doute pas être séparé des mots à *m* initiale, et s'explique peut-être par une agglutination partielle de l'article défini (*la missola* > *l'amissola*). Enfin il faudra rattacher les mots de notre troisième série aux noms hypocoristiques du chat, dont M. Sainéan a dressé une liste, incomplète il est vrai et non exempte d'erreurs, mais fort suggestive (1).

J'ai déjà dit (voir note 50 sur les dérivés du latin *catlus*) que parmi les requins, c'est surtout aux genres *scyllium* et *mustelus* qu'on a donné le nom de chats de mer. Assurément, dans ces conditions, il sera difficile de séparer le sarde et le catalan *mussola* du sicil. *musso*, chat, du sarde *mussi*, petit chat, de l'espagnol *mus*, cri pour appeler les chats : le provençal *missola* d'un * *missa*, chat (cf. ital. *micia*) qu'on trouve sous la forme *misse* à Plancher-les-Mines, dans la Haute-Saône (Rolland, *Faune Populaire*, IV, 81).

Peut-être faudra-t-il encore citer deux autres noms de requins : le maltais *mutsola* = *acanthias vulgaris* Risso et le sicilien *muzzolu* = *galeus canis* Bonaparte. Un rapprochement qui s'impose, c'est celui de *mussole*, nom du congre dans les Pyrénées-Orientales d'après Companyo, cité par Rolland, *Faune Pop.*, III, 98. Dans le même département, le grand-duc (*strix bubo* L.) porte les noms de *mussol* et de *soriguer* parce qu'il est grand chasseur de souris (Rolland, *op. cit.*, II, 53). On voit qu'ici encore *mussol* est un nom de chat.

Enfin disons qu'il faudra peut-être encore rattacher à *miss-* de *missola* le provençal *missarro*, nom de la marmote dans le Languedoc (Sauvages) et du loir dans le Tarn (Rolland, *Faune Pop.*, I, 38).

148. *fero*

On trouve dans Littré « *fero*, s. m., nom à Nice du

(1) *La création Métaphorique en Français et en Roman* (*Beihefte zur Zeitschrift für Romanischen Philologie*, 1 *Heft: Le Chat*).

poisson appelé par les naturalistes coryphène hippure ».

Il s'agit du niçois *fera*, s. f. = *coryphaena hippurus* L.

Fera est en Sicile un nom des gros cétacés : à Palerme *fera comune* = *delphinus delphis* L. A Naples, d'après Volpe, *Vocab. Napolet.-Ital.*, 1869, on distingue *ferone*, le mâle du dauphin de *fera*, la femelle.

Ce qui ferait croire que le niçois *fera*, nom du *coryphaena hippurus* L., est primitivement un nom du *delphinus delphis* L., c'est que cette transférence de sens a eu lieu ailleurs. On lira dans le *New English Dictionary* divers exemples de l'angl. *dolphin* = *coryphaena hippurus* L. ; Cuvier, *Règne Animal*, éd. 1829, II, 215, dit : « les coryphènes, vulg. *dorades* et par les Hollandais *dolphin* et *dofin* » : de là sans doute « *dofin*, nom du coryphène dorade » dans le *Dict. Gén.* de Raymond (1832), et *dolfin* cité comme un nom vulgaire des coryphènes dans Bouillet, *Dict. des Sciences, des Lettres et des Arts* (éd. 1872).

149. Tarente *fraio*

Voir note 168 *phagrus*.

150. rom. *gianetta*

Selon les dictionnaires de Dozy, de Devic et d'Eguilaz y Yanguas, c'est de *zenata*, *zeneta*, nom d'une grande nation berbère connue par sa cavalerie que viendrait l'esp. et port. *jinete*, le catalan et majorquin *ginet*, *janet*, d'où ensuite l'ital. *gianetto*, *ginetto*, le fr. *genèt*, nom d'une espèce de cheval.

La lance que portait l'homme monté sur un genèt s'appelait en espagnol *gineta*, *lanza gineta* (port. *gineta*) que le dictionnaire de l'Académie espagnole (éd. 1791) définit « cierta especie de lanza corta con el hierro dorado y una borla por guarnicion, que en lo antiguo era insignia y distintivo de los capitanes de infanteria ». De là l'ital. *gianetta*, « une sorte d'arme » (Duez), « a kind of horseman's lance or spear » (Florio), *gianettone*, « une sorte d'arme à fust » (Duez), le fr. *genette*, « courte lance » (Devic).

A Rome *gianetta*, nom du *zygaena malleus* Valenciennes, doit venir de l'analogie perçue entre la tête de ce poisson et celle de la lance dont il a été question (voir Carus, *Prodromus*, etc., II, 510).

151. angevin *godet*

Godet, selon Millet (Rolland, *Faune Pop.*, III, 171), est un nom du *cottus gobio* L. en Anjou.

Ce poisson a tiré de sa grosse tête des noms bien nombreux. De l'idée de grosse tête le peuple passe fréquemment à l'idée de stupide ; le *cottus gobio* en a pâti, témoin divers noms : *âne*, *tête d'âne* un peu partout en France, *linotte* (cf. *tête de linotte*) en Bourgogne et bien d'autres de ses noms populaires.

Le *Glossaire des Patois de l'Anjou* de MM. Verrier et Onillon cite *godet* au sens de têtard de grenouille : en effet, à cause de la grosseur de leur tête par rapport au reste du corps, les têtards de grenouille ont très souvent les mêmes noms que le *cottus gobio*.

Comment donc entendre *godet* ? MM. Verrier et Onillon, dans leur *Glossaire*, citent *gars godet* et traduisent *godet* par « qui a des manières de fille ». Faut-il croire qu'il s'agit d'un diminutif de Claude, non propre, et que le sens premier c'est « niais ? » Rapprochons *godet* de *godiche*, que le *Dict. Gén.* expliquerait comme « dérivé du radical de *Godon*, forme hypocoristique de Claude ».

152. *guignard*

Dans son *Dictionnaire Général* (1832), Raymond a les articles :

guignard, s. m., espèce de poisson du genre des salmones. — On écrit aussi *guignart*.

guiniard, s. m., poisson du Brésil, du genre des salmones.

J'imagine qu'il s'agit de *guiniard*, que Lacépède, dans son *Hist. Nat. des Poiss.*, V, 245, affirme être un nom, en Angleterre, du *salmo lavaretus* Linn., *coregonus lavaretus* Lac.

Lacépède a dû trouver le mot dans Pennant, *British Zoology* (éd. 1776, III, 316), où cependant on lit *guyniad*. Willoughby (*Hist. Piscium*, Oxford, 1686, p. 183) écrit *guiniad*. C'est le gall. *gwyniad* (de l'adj. *gwyn*, blanc), nom du *coregonus clupeoides* Lac. (voir Lacépède, *op. cit.*, V, 698-9).

153. *jol*

Dans l'Hérault et le Gard on donne au *gobio fluviatilis* Cuv. le nom de *jol* (Rolland, *Faune Pop.*, III, 147) : il n'y a aucun doute qu'il s'agit d'un dérivé du latin *ŏcŭlŭs ;* on a donné ce nom au goujon parce que, de tous les cyprinidés, c'est celui qui a le plus gros œil relativement à la grosseur du corps.

C'est pour la grosseur de leurs yeux qu'on a aussi donné aux poissons du genre *atherina* des noms tirés *d'ŏcŭlŭs* ; voir Rolland, *Faune Pop.*, III, 158, et dans mon compte rendu de l'*Etym. Wtb. der Französischen Sprache* de M. Körting dans la *Revue de Dialectologie Romane*, I, 438, la note sur le français *joël*.

154. nic. *lambarda*

Le prov. *lambardo*, nic. *lambarda* = *pristiurus melanostomus* Bonap. (Carus, *Prodr.*, II, 509) s'expliquent par le nic. *lambarda*, hallebarde, à cause du museau allongé du poisson et de sa bouche en forme de croissant : la ressemblance entre la tête du poisson vue par dessous et celle d'une hallebarde est frappante (voir figure CLX dans Day, *British Fishes*, vol. II).

Pour l'it. *alabarda*, *labarda*, v. f. *alabarde* (ex. de 1333 dans Godefroy, *Compl.*), fr. mod. *hallebarde*, esp., port. *alabarda*, galic. *alabarda* au sens propre mais aussi « la punta de la caña del maiz » (Valladares Xuñez), on a proposé une étymologie par l'arabe (1) qui est certainement à rejeter. L'étymologie proposée par Diez est la bonne.

(1) Voir Ménage, *Dict. Etym.*, éd. 1750, à *hallebarde ;* Körting, à l'art. 3227, *al harbet ; New Engl.-Dict.*, à *halberd*.

du moins dans ce sens que le second élément du mot est un germ. *barda*, *hache* (2), (v. h. all. *barta*, v. sax. et v. holl. *barda*).

Le niçois *lambarda* est intéressant par son *m* et contribue à confirmer l'étymologie par les dialectes germaniques. Il faut la comparer à l'all. *helmbarte*, à la glose *helembart : dolabrum* dans Diefenbach cité par Grimm, au flam. *helmbaerde*, *halmbaerde*, au *halumbard* de Coire cité par Diez, au fr. *hallemerde* rimant avec *perde* dans l'*Ancien Théâtre Français* (Bibl. Elzév.), VIII, 293, et que P. Jannet croit être « un exemple un peu outré des modifications qu'on fait subir aux mots au profit de la rime ». Peut-être l'angev. *lambardine* appartient-il à cette série ; il est noté par Verrier et Onillon, *Gloss. des Patois de l'Anjou* (1908) avec la mention : « sorte de faux à longue et large lame. On en fait peu d'usage à Montgeron mais elle est fort employée vers Montrevault ». A Longeron, *lambardine* serait une pierre à aiguiser les faux (cf. fr. *daille* = 1. faux, 2. pierre à aiguiser les faux).

Un mot encore sur la forme *halumbard* de Coire. Les dialectes du nord de l'Italie attestent qu'elle a passé la frontière : Milan *lombardee* = « alabardiere, lanzi chenecco. Disusa la parola a gran passo » (Angiolini, *Vocab. Milan.-Ital.*, 1896) et bolon. *lumbarda* = alabarda, labarda (Coronedi-Berti, *Vocab. Bolognese-Italiano*, 1869-1877).

Enfin je serais porté à voir dans le gênois *lambardan* « uomo grande e scipito » (Casaccia, *Dizion. Genov.-Ital.*, 2e éd.) le résultat d'une comparaison d'un grand flandrin à une hallebarde.

155. sarde *lemaru*

Le sarde *lemaru* = *pagellus erythrinus* Cuv., cité par Carus, *Prodromus*, etc., II, 630, d'après Targioni, ne vien-

(2) Pour le sens de doloire, cf. flam. *baerde* traduit par *doloir* dans le *Dict. Flam.-Français* de Mellema (éd. 1630), et la glose *helembart : dolabrum* dans Diefenbach cité par Grimm, *Deutsches Wtb.* à *hallebarte*.

drait il pas d'un lat. * *limarus* (cf. adj. grec. λιμαρός, affamé, de λιμός, faim ?)

On connaît la voracité du poisson dont il s'agit ; on l'appelle en Sicile, d'après Traina, *luvaru*, *luvaru* (à Girgenti *uvaru* ; à Naples *luvaro* = *pagellus bogaraveo* Cuv.) : si *luvaru* vient du radical du lat. *lupus* (H. Schuchardt dans *Z. für Roman. Phil.*, XXXI, 644), je rappellerai que *lupus* et ses dérivés ont donné des noms aux poissons voraces. D'autre part, presque tous les noms du *pagellus erythrinus* Cuv. viennent du radical du lat. *phagrus*, *pagrus*, *pager* et notamment d'un diminutif * *pagellus*, et ces mots latins viennent du grec φάγρος, tiré de φάγ-ω.

156. *linotte*

Pour le bourguignon *linotte* = *cottus gobio* L., voir la note 151 *godet*.

Cf. pour le genre *trigla*, tout proche du genre *cottus*, et qui se compose aussi de poissons à grosse tête : fr. *linette* = « trigle hirondelle » dans Littré et à Cette *linota* = *trigla obscura* L. La tête de la linotte (*fringilla cannabina* L.) est petite ; il faut donc entendre *linotte* au sens d' « étourdi, imbécile ».

157. baléar. *llunada*

Dans le *De Piscibus Marinis* (éd. Lyon, 1554), au chapitre XI (de *Zygaena*) du livre XIII, Rondelet cite comme noms espagnols du marteau de mer (*sphyrna zygaena* Rafin.) : *peis limo*, *limada*, *toilandalo*.

J'ai déjà dit ce que je pensais de *toilandalo* (voir note 125). *Peis limo*, *limada*, tout comme *toilandalo*, ont passé dans divers ouvrages. Or, *limada* est une faute d'impression pour *lunada; llunada* est un nom du *sphyrna zygaena* aux Iles Baléares, et à Cette ce poisson s'appelle *pei luna* (cf. Carus, *Prodromus*, etc., II, 513).

On pourrait croire que ces noms s'expliqueraient par la forme de la bouche du marteau de mer, mais je suis convaincu que c'est encore la forme de la tête qui est en

cause. On a vu aux notes 54 et 167 pourquoi on donne au marteau le nom de « béquille », à Catane *crozza*, à Rome *pesce stampella*, à Gênes *pescio scrossua* : il est peut être à propos de citer ici l'explication de *scrossua* au sens de béquille que donne le *Dizionario Genovese-Italiano* de Casaccia : « bastone di lunghezza tale che giunge alla spalla dell' uomo, in capo al quale è infitto o commesso un pezzo di legno di lunghezza di un palmo, *incavato a guisa di luna nuova* per inforcarvi le ascelle da chi non si può reggere sulle gambe ».

Quant au *peis limo* de Rondelet, je doute aussi qu'il corresponde à une réalité en espagnol ; il faudrait peut-être y voir un prov. *peis luno* ; d'autre part, un prov. *peis lima* est cité par Carus, *Prodromus*, etc., II, 513, d'après Réguis.

158. Genev. *mangemerde*

Mange-merde = *leuciscus alburnus* Cuv. à Genève est cité par Rolland, *Faune Pop.*, III, 141.

Day, *British Fishes*, II, 199, parlant de ce poisson, dit : « it revels at outlets of drains », et plus bas il ajoute : « Buckland observes that at the Severn at Shrewsbury he went to the mouth of a sewer : the water was ink black from waste dye, and so warm that steam was on the surface ; bleak was here in vast shoals ».

Ce plaisir à fréquenter les bouches des égouts pourrait bien expliquer le *mange-merde* genevois.

159. niç. *missola*, etc.

Voir note 147 *émissole*.

160. lit. rom. *moccosa*

A l'art. 6331 * ***mŭccōsus*** (***mūcosus***). Körting, dans son *Latein.-Roman. Wtb* (éd. 1907), ne donne comme dérivés italiens que le savant *mucoso*, qui est tiré du lat. cl. ***mūcosus*** et *moccioso*, qui appartient plutôt à l'art. 6328 ***mŭccĕŭs*** et dérive d'un type * ***mŭccĕōsus***.

Moccoso, dérivé régulier de * *muccōsus* n'en a pas moins existé en Italie : la preuve le *moccosa* du littoral romain, nom de la *raia oxyrhynchus* L. (Carus, *Prodromus*, etc., II, 522), qu'on peut comparer à d'autres noms du même poisson : Adria *bavosa*, *baosa*, Venise *baosa del follacchio* (Carus, *op.* et *loc. cit.*).

161. Iviça *mochon*

De la Roche (*Observations sur des poissons recueillis aux îles Baléares* dans les *Ann. du Mus. d'Hist. Nat.* de 1809) donne *mocho*, *mochon*, comme nom d'une athérine à Iviça. Cuvier (*Règne Animal*, éd. 1829, II, 235) distingue donc le « mochon d'Iviça » des autres athérines. L'*atherina mocho* Cuv. s'appelle *moixo*, *moixonet* sur les côtes de la Catalogne et de la province de Valencia. D'après *Targioni*, cité par Carus, *Prodromus*, etc., II, 702 sqq., on donnerait en Sardaigne à toutes les athérines le nom de *muxioni ;* et Spano, *Vocabolariu Sardu-Italianu*, à l'art. *muscione*, dit « latterino, pesce che vienne dall' Isola Iviça chiamato *mochon* ». Tous ces mots remontent au lat. * *muscio*, *-onem ;* Körting, qui a consacré à cette forme son article 7403, ne cite sous cette rubrique que des noms d'oiseaux.

C'est pour leur petitesse que les athérines auraient été ainsi nommées. Peut-être que *mouchon* dans *sargue mouchon = sargus Rondeletii* Cuv., qu'on lira à l'art. *sargue* du *Nouveau Larousse Illustré*, doit-il s'expliquer de la même façon. Citons à ce propos un passage de la traduction de Pline par Du Pinet (éd. Lyon, 1581, I, 370) : « mais cette menusaillerie de poissons qui sont comme *mouschons de mer*, sort de la putréfaction de l'eau... ». En marge on lit : *culices marini*.

162. it. *moro*

Le lat. *morus*, nom du mûrier (genre *morus*), a été donné par analogie à la ronce (genre *rubus*). Le *rubus fruticosus* L. ou ronce des haies porte communément en

France les noms de *muron, mûrier sauvage, mûrier de renard* (cf. pour les dialectes Rolland, *Flore Pop.*, IV, 175-6).

Cet emploi est ancien ; *morus* = ronce serait attesté dès le VIIe siècle dans Isidore de Séville, d'après Rolland, *op. cit.*, IV, 170 ; pour le VIIIe on peut citer la glose 1355 du glossaire latin-anglo-saxon de Corpus Christi, *murus : braer*, où *braer* = l'angl. *briar*, ronce.

On pourra voir à la note *romaguera* que les noms de la ronce ont servi à désigner des raies. Dans la liste suivante : tosc. *moro mora*, Chioggia *pesce moro* = *raia oxyrhynchus* L. (*laeviraja morula* Nardo), Venise *moro* = *raia macrorhynchus* Rafinesque, Adria *moro* = *raia batis* L., Baléares *clavell morell* = *raia flossada* Risso, Valencia *morell* = *raia fullonica* L. (Carus, *Prodromus*, etc., II, 522 sqq.), il faut donc sans doute voir le nom de la ronce.

On doit tenir compte de la couleur des raies (famille *rajidae* Günther), et du fait qu'aucun nom populaire de cette famille ne s'explique par l'idée « noire » ; d'autre part, les idées de « ronce », d' « épine » sont très bien représentées dans la nomenclature populaire de ces poissons.

163. fr. *muge*

Muge, s. m., nom des poissons du genre *mugil*, est, selon le *Dict. Gén.*, « emprunté du provençal *muge*, qui est le lat. *mugil*. ». Il ajoute : « les patois français de l'ouest disent *meuille*, autrefois *muille*, qui se rattache directement au latin ».

Le latin *mugil* a-t-il eu des dérivés populaires ? Déblayons d'abord le terrain. Ni l'ital. *mugile* qui est dans Duez, ni le franç. *mugil* de 1552 cité d'après Ch. Estienne par le *Dict. Gén.*, ni l'esp. *mugil* ne peuvent être considérés comme tirés par la voie populaire du lat. *mugilem* (Körting à l'art. 6311 écrit *mügil* par erreur) : ils sont tous les trois savants. D'autre part, nous trouvons dans les noms actuels des poissons du genre *mugil* L., la preuve

que l'on a remplacé le suffixe de *mūgĭlem* par d'autres plus viables. C'est de * *mūgĭnem* que viennent l'it. *muggine*, le prov. *muge* (d'où le fr. *muge*), le galic. *munge*, le port. *mugem*. C'est de * *mūgiŏlum* que sont tirés le prov. *mujol*, *mujou* et l'esp. *mujol* (à Majorque aussi *muĵol*).

Restent quelques cas spéciaux :

(a) Le *mujel* d'Iviça ; je n'ai pas d'information sur l'accentuation du mot.

(b) Le génois *müzao* correspond à un ital. * *muggero*, comme le gênois *dattao*, *gambao*, *sügao*, à l'ital. *dattero*, *gambero*, *sughero* ; cf. aussi * *pagarus* > gênois *pagao*. De *dáctylum*, *mūgĭlem*, *dàttao*, *müzao* ne sont pas des dérivés réguliers ; il faut supposer un changement de suffixe.

(c) Les formes de l'ouest de la France : saintongeais *meul*, *meuil* (Jonain) ; poit. *meuil*, s. m. (Lalanne qui cite un ex. de 1396 de *muglhe*) ; Rabelais écrit *meuille* et donne le diminutif *meuillet* (liv. IV, ch. 60). — Je ne connais pas *muille* du *Dict. Gén.*, mais je ne comprends pas comment *muille* aurait passé à *meul*, *meuille* ; je serais porté à voir dans *meul*, *meuil* (cf. fr. *linceul*, *linceuil*) un dérivé par * *mueul*, * *muieul* de * *mūgiolum* (pour * *muieul* > *meuil*, cf. v. fr. *braieul* > *breuil*, etc.).

164. fr. *mulle*

Le *Dict. Gén.* dit que *mulle*, nom scientifique du rouget ou mulet, est emprunté du lat. *mullus*. C'est juste. Mais le même dictionnaire ajoute comme premier exemple de l'emploi du mot un texte de 1505 (« le *mul* ou *mulet* », d'après Desdier, *Honn. Volupté*, f° 88r°).

Or *mulle* n'existe pas, j'imagine, avant Linné ; il a été calqué sur le *mŭllus* de cet auteur (*mullus barbatus*, *mullus surmuletus*) ; on le trouve dans les ouvrages des naturalistes français de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Pour le *mul* de Desdier, j'y verrais tout simplement le lat. *mūlus* qui a fourni à la nomenclature ichthyologique des noms de poissons des genres *mugil* (à Malte, en

Sicile, en France), *mullus* (en France). Sans avoir pu voir le texte de Desdier cité par le *Dict. Gén.*, je serais fort enclin à croire que son *mul* ou *mulet* est un poisson du genre *mugil* et non du genre *mullus* ; les poissons du genre *mugil* portent toujours en Saintonge et à Toulouse le nom de *mul* (1) (Rolland, *Faune Pop.*, III, 158).

Je ne connais d'autre dérivé populaire du lat. *mŭllus* que le catal. *moll* (usité dans les provinces de Catalogne et de Valence et aux îles Baléares). L'art. 6355 * *mullus* (für mŭllus) de Körting devrait être rayé, l'ital. *mullo* qu'il cite et qui est déjà dans Duez (éd. 1660) avec un diminutif *mullulo*, étant savant et tiré sans doute du *mullus* des naturalistes du XVIe siècle (Rondelet, Salviani, etc.).

En résumé, on a :

(1) les dérivés du lat. *mŭllus* tous savants à l'exception du catal. *moll* ;

(2) les dérivés du lat. *mūlus* mulet, donné à divers poissons à grosse tête, considérés pour cela comme obstinés ou stupides, et notamment aux poissons du genre *mugil* L. (*mugil cephalus* Cuv., *mugil capito* Cuv., etc.) : — malt. *mulet*, sic. *mulettu*, fr. *mulet*, et (b) du genre *mullus* : fr. *mulet* (et *surmulet*).

165. fr. *nissole* (Cotgrave)

V. note 147 *émissole*.

166. sicil. *paddotula*

On connaît l'équation : lat *palla* (grec παλλα). * *balla* (cf. v. h. all. *balla*) > it. *palla*, *balla*. De *pallotta*, *ballotta*, petite balle, viennent *pallottola*, *ballottola*, qui entre autres sens ont celui de furet attesté par Duez, ou plutôt de belette, Traina dans son *Vocabolariello* (éd. 1888) traduisant le sicil. *baddottula* par l'it *donnola*. On pourra com

(1) Rolland, pour la Saintonge, cite Jonain ; vérification faite, je vois que Jonain dit que *mul* est un nom du genre *mullus*. Quoi qu'il en soit, *mul* vient de *mulus*.

parer peut être *ballotte* = *mustela vulgaris* L. à Montrôt, arr. de Louhans (Rolland, *Faune Pop.*, I, 51), auquel j'ajouterai *balette*, de même signification, cité par Guillemaut, dans son *Dict. Patois de la Bresse Louhannaise* (1894-1902).

C'est au sens de belette qu'il faut comprendre le sic. *paddotula* (cité par Cocco d'après Carus, *Prodr.*, II, 501) = *scymnus lichia* Cuv. Pour les noms de la belette et du muscardin donné à des squales, cf. note 107 *guiseau*, 147 *émissole*

167. gênois *pescio scrossua*

Carus, *Prodromus*, etc., II, 513-4, cite *pescio scrossua*, nom à Gênes du *sphyrna zygaena* Raf. et le prov. *scroseno* (à Nice *scrossua*, *scrossena*, *scrosena*), nom du *sphyrna tudes* M. Hle.

Le gênois *scrossua* veut dire béquille ; c'est le même mot que le milan. *scrozzola* traduit par « gruccia, stampella » dans Arrighi, *Dizionario Milanese-Italiano*, 1896. Voir les notes 54 *crozza* et 157 *llunada*.

168. lat. *phagrus*, *pagrus*, etc.

La lecture d'une note de M. Merlo sur *fraio*, nom à Tarente du *pagellus erythrinus* Cuv. (*Note italiane centro-meridionali* dans la *Rev. de Dialectologie Romane*, I, 240 sqq.; voir surtout pp. 250-253) m'a fait reprendre l'étude des dérivés romans du lat. *pagrus*.

Disons brièvement où en est la question.

Les textes latins nous offrent *phagrus*, *pagrus*, *pager* (cf. grec φάγρος, πάγρος) auxquels il faut sans doute ajouter le *pagur* d'Ovide (cf. le Wörterbuch de Körting, art. 6785).

La forme *pagrus* explique un assez grand nombre de formes romanes : malt. *pagru*, Catane, Messine *pauru* = *pagrus vulgaris* Cuv. ; sicil. *paulu* dans *paulu incoronatu*, Naples *pauro* dans *pauro incoronato* = *dentex gibbosus* Cocco ; sard. *pagra* (cf. *pagara* des Iles Baléares pour l'*a* final). Var, Bouches-du-Rhône, Cette *pagre*, Iles Baléares

pagre, esp. *pagre* = *pagrus vulgaris* Cuv. L'italien a *pagro* ; le français *pagre* vient du provençal et remonte à Rondelet, *De Piscibus Marinis*, éd. 1554, p. 142.

Mais *pagrus* n'explique pas toutes les formes. J'ai déjà montré aux notes 14, 20, 22, 98, à propos des mots italiens *fangro*, *fragolino*, *frangolino*, *fracolino*, et du français du XVIe siècle *farvolin* qu'il fallait tenir compte de *phagrus*, ainsi que de certaines métathèses dues au déplacement de l'*r* et enfin de l'influence de *frangere* sur le radical.

Je crois qu'il faut aller plus loin encore et prendre en considération certaines formes autres que celles que nous ont transmises les textes latins. Je classifierai ces nouvelles formes de la façon suivante :

I. * *păgărus*, * *părăgus* — * *Pagarus* semble sûr d'après le *pagar* de Spalato, le sarde *págaru* (Azuni dans Rolland, *Faune Pop.*, III, 168, et le dictionnaire de Spano), le *pagara* des Iles Baléares. M. Merlo dit que le gênois *págao* vient de *págrus* ; mais je ne vois pas comment : cf. lat. *nigrum* et gênois *neigro*. Le gên. *págao* vient de *págarus* ; cf. gênois *gámbao*, *dáttao*, etc. — Pour * *pàragus*, cf. ital. *párago*. Tous ces noms s'appliquent au *pagrus vulgaris* Cuv.

II. *pagrus*, * *pargus*, * *pragus*. — * *Pargus* est attesté dans la péninsule ibérique : esp., galic. port. *pargo* = *pagrus vulgaris* Cuv. : il faut comparer le galic. *pargo* = *prabo* = *sargus annularis* Geoffr. d'après Cornide dans Rolland, *Faune Pop.*, III, 169. — De * *pragus* viennent, selon moi, le sicil. *praju* = *pagrus vulgaris* Cuv., à Naples *praio* dans *dentice praio* = *dentex gibbosus* Cocco ; enfin, citons diverses formes siciliennes qui supposent *pr* initial : *prau*, *prauru* = *pagrus vulgaris* Cuv., *prau imperiali*, *pagu* (< * *pragu* ?) = *dentex gibbosus* Cocco, et *pragagghianu* que donne Traina dans son *Vocabolariello* avec la mention « pesce simile al parago ». Au sicil. *prauru* correspond le néapol. *praulo* = *pagellus acarne* Cuv.

III. *phagrus*, * *phragus*. — Pour *phagrus*, cf. it. *fagro*, *fangro*, à la note 98. Que * *phragus*, * *fragus* ait existé à

côté de *phagrus*, c'est ce qu'indique déjà l'it. *fragо* (Duez : « pagre, poisson marin», *fragolino*, *fravolino* = *pagellus erythrinus* Cuv. sur le littoral romain (voir aussi *frangolino* à la note 14). Je n'hésiterai pas à ajouter aux dérivés de * *phragus* : Lecce *fraio* = *dentex gibbosus* Cocco, Tarante *frajo*, *fraju* = *pagellus erythrinus* Cuv., Naples *fraio* dans *dentice fraio* = *dentex gibbosus* Cocco (1).

Dans l'intéressante note sur le *fraio* de Tarante à laquelle j'ai fait allusion au commencement de cette note, M. Merlo propose d'expliquer *fraio* par une métathèse de * *fajro* < *phagrus* : *fajro* (*fajra*) est la forme où aboutirait normalement *phagrus*. On voit donc par où je me sépare de lui : pour moi, la métathèse de l'*r* est ancienne, *phagrus* > * *phragus* > *fraio*. On remarquera que ce qui rend cette seconde hypothèse plus probable, c'est que *frag-* (comme *prag-* d'ailleurs) est nécessaire pour expliquer bien d'autres formes que celle de Tarante (1). Le napol. *praio*, *fraio* (de * *pragus*, * *fragus*) peut se comparer au napol. *faio* (de *fagus*) sur lequel on lira une note de M. Merlo dans la *Revue de Dialectologie Romane*, I, 240). (2)

169. lat. *pĭlōsus* et * *pĭlūtus*

Pour exprimer l'idée de « poilu », le latin a eu, à côté de *pĭlōsus* (> it. *peloso*, prov., catal. *pelos*, esp. port., *peloso*), un adjectif * *pĭlūtus* qui manque dans Körting ; ce * *pĭlūtus* a survécu dans le prov. *pelut*, fr. *pelu* (*poilu*), cat. *pelut*, esp. port., *peludo*.

Pĭlosus et * *pĭlūtus* ont servi à donner des noms à des raies et toujours à celles de la famille des *Rajidae* de

(1) Pour la plupart des formes que j'ai citées, on consultera le précieux ouvrage de Carus, *Prodromus Faunae Mediterraneae*, II, 625-630. Il faut encore noter deux noms provençaux du *pagrus vulgaris* Cuv. : *padre* à Nice, *bagre* à Port-Vendres. — Carus, *op. cit.*, II, 630, enregistre *brogagnanu* pour Messine.

(2) Meyer-Lübke, *Gramm. des Langues Romanes*, I, 391, donne comme le dérivé normal du lat. *plaga* un sic. *chiaga* (graphié kyaga) ; c'est *chiaja* qui est la véritable forme populaire en Sicile et à Naples.

Günther si l'on excepte l'unique *palouso*, nom dans le Gard de la *raia torpedo* L. (Rolland, *Faune Pop.*, III, 89). On a d'abord *pelousa*, nom à Cette de la *raia asterias* Rondelet. Puis, l'abbé de Sauvages, dans son *Dictionnaire Languedocien-François*, Nîmes, 1785, a *palouso clavelado*, c'est-à-dire la *raia clavata* L. ; ce qui est intéressant, puisque *Pelouze*, nom de cuisinier dans l'ouvrage du Rabelais, livre IV, chap. 40, est traduit par Le Motteux par l'angl. *thornback*, nom de la *raia clavata*. Ajoutons encore les noms que donne Carus, *Prodromus*, etc., II, 523-6 : prov. *pelouso* = *raia batis* L. ; à Cette *pelousa* = *raia punctata* Risso et *pelouzela* = *raia miraletus* L. ; enfin aux îles Baléares *ratjada peluda* = *raia radula* De la Roche. Dans tous les cas cités le prov. *pelous*, *pelouso*, a le sens de « poilu, hérissé de poils, de piquants » (cf. prov. *pelous*, hérisson de la châtaigne).

Pĭlosus et **** pīlūtus*** se retrouvent pour les noms des poissons de la famille des *Pleuronectidae* de Fleming (voir Carus, *Prodromus*, etc., II, 586-593 : sicil. *rumulu pelusu* = *phrynorhombus unimaculatus* Günther ; esp. *peludo* = *arnoglossus laterna* Günther (cf. *pelada*, nom de ce poisson à Majorque ; faut-il lire *peluda* ?) à Valencia *peluda* = *arnoglossus Grohmanni* Günther et *cucitharus linguatula* Gill ; à Majorque *peluda* = *solea ocellata* Günther, *solea variegata* Günther (ce dernier poisson porte à Venise le nom de *sfogio peloso*, à Spalato celui de *peloso*) et *solea lutea* Bonap. (Venise *sfogiato peloso*). Enfin Rolland, *Faune Pop.*, III, 105, cite, d'après De la Roche, *pelud*, *peludet* = *solea lascaris* Risso (*solea pegusa* Yarrell) à Majorque et en Catalogne.

Ajouter catal. *pelut* = *trigla lyra* L. d'après Carus, *Prodr.*, etc , II, 645.

170. Neuchâtel *platelle*

C'est à cause de son corps comprimé qu'à Neuchâtel en Suisse l'*abramis blicca* Cuv. reçoit le nom de *platelle* (Rolland, *Faune Pop.*, III, 145) ; à titre de comparaison je cite *breamflat*, nom dont se servent les pêcheurs du

Cambridgeshire pour désigner le même poisson, d'après une communication faite par le Rév. L. Jenyns à Yarrell (voir Yarrell, *Hist. of British Fishes*, I, 341).

171. encore lat. *pompilus* (cf. note 74)

A ma note 74 j'ai déjà indiqué que je voyais des dérivés du lat. *pompilus* dans l'it. *pampalo*, nom du mollusque dit pompile et dans le niçois *fanfré* = *naucrates ductor* Cuv.

Les dérivés de *pompilus* sont d'ailleurs beaucoup plus nombreux que la note 74 ne le ferait croire et s'étendent sur toute la côte méridionale de la Méditerranée de Spalato à Gibraltar.

On a d'abord des noms du *naucrates ductor* Cuv. .— Spalato, Fiume *fanfan*, Trieste ? *fanfano*, Malte *fanfru*, Sicile (à Messine) *pampana*, (ailleurs) *fanfaru*, *pesce fanfaru*, *nfanfaru*, Naples *fanfaro*, Gaëta *nfanfaro*, *nfanfariello*, Sardaigne *pampana*, Gênes *pampano* (traduit *fanfano* par Casaccia, *Dizionario Genovese-Italiano*, 2e éd.), Nice, Marseille, Cette *fanfre*, Baléares *pampol*, Valencia *pampol rascat* (cf. Carus, *Prodromus*, etc., II, 661).

On trouve ensuite les mêmes noms pour divers poissons assez rapprochés l'un de l'autre et qui portent souvent les mêmes noms :

(a) Le *centrolophus pompilus* Cuv. (cf. ma note 74) : Adria, Venise *fanfano*, Malte *fanfru barrani*, Nice *fanfre d'America*, Catalogne, Valencia, *pampol*, *pampol ver*, Alicante *pampano* (cf. Carus, *op. cit.*, II, 664) ;

(b) Le *stromateus fiatola* L. : esp. *pampano*, Valencia *pampeno* (cf. Carus, *op. cit.*, II, 664), auxquels j'ajouterai le *pample* des colons français de la mer des Indes, nom donné par eux à divers stromatées (Cuvier, *Règne Animal*, 2e éd., II, 213) et l'all. *Pampel-fisch* = *stromateus fiatola* L. ;

(c) Le *coryphaena hippurus* L. : Naples *pesce pampana* (cf. Carus, *op. cit.*, II, 666).

Enfin on trouve par ci, par là, ces mêmes noms donnés à des poissons tout autres que ceux que nous avons déjà nommés :

(a) A Nice *fanfre* = *balistes capriscus* L. (Carus, *op. cit.*, II, 539) ;

(b) A Nice *fanfre negre* = *pteridium atrum* (Carus, *op. cit.*, II, 579) ;

(c) A Gênes *pampanotto* = jeune du *polyprion cernium* Valenc. : Cette *fanfre rascas*, Valencia *pampol rascas* = *polyprion cernium* Valenc. (Carus, *op. cit.*, II, 610) :

(d) Esp. *pampano* = *box salpa* Cuv. (Rolland, *Faune Pop.*, III, 168, d'après Cornide) : port. *pampano*, de même signification selon Nemnich.

172. *poutin* (Nemnich)

Voir la note 173 *pucelle*.

173. *pucelle*

Pucelle, nom de poisson, se trouve pour la première fois dans la liste du chapitre 60 du IVe livre de Rabelais. Cotgrave, qui l'a inséré dans son dictionnaire, lui donne deux sens : (a) « the river pilchard », (b) « a young, or little shad-fish ».

Dans les deux cas il s'agit de poissons du genre *clupea*. Pour le sens (b), « jeune ou petit alose », on sait que Littré, après d'autres lexicographes, a admis *pucelle* = *clupea finta* Cuv. ; Raymond, *Dict. gén. de la Langue Française* (1832) a *pucelle*, « femelle de l'alose feinte » : enfin, d'après Nemnich, *Catholicon* (1793), et Rolland, *Faune Pop.*, III, 122, *pucelle*, nom d'alose, serait plus particulièrement de Paris.

Quant au sens (a) de Cotgrave, « célerin de rivière », je suppose qu'il s'agit des jeunes poissons que les courants amènent à l'embouchure des rivières. Je ne connais pas autrement *pucelle* au sens de *célerin* = *clupea pilchardus* Cuv. ; mais Nemnich donne un fr. *poutin* = *clupea pilchardus* dont l'origine est la même que celle de *potine*, dont j'ai parlé à la note 115 ; en effet à Nice *poutina* se dit du jeune *clupea pilchardus* (Carus, *Prodromus*, etc., II, 552).

L'angl. *maid* = *alosa finta* Cuv. ne me semble pas être

populaire : parmi les exemples que donne le *New English Dictionary* de *maid* comme nom de poisson, le premier qui se rapporte clairement à l'*alosa finta* est de 1862 et vient du naturaliste Couch, qui peut très bien avoir traduit le fr. *pucelle*.

Quant à l'angl. *fair maid* = *clupea pilchardus* Cuv., le *New English Dictionary* ne donne pas d'exemple antérieur à 1848 ; on se sert de *fair maid* dans le Devonshire et il est admis que ce terme est une altération par étymologie populaire de *fumade*, *fumado*, dont les exemples remontent jusqu'au XVIe siècle.

Enfin, en anglais, *maid*, *maiden*, *maiden skate*, *ray-maid* sont des noms des petits des raies et notamment de la *raia clavata* L. (Day, *British Fishes*, II, 344, et voir le *New English Dictionary* à *maid*).

174. Cette *rascoun*

L'existence d'un type **rasco*, acc. **rasconem*, dès l'époque latine, est prouvée, me semble-t-il, par l'existence des dérivés sur une étendue considérable du sol roman.

A l'ital. *rascone*, râteau, l'esp. *rascon*, oiseau dit râle (voir *Rev. de Philol. Franç.*, XXI, 250 sqq., XXIII, 129 sqq.), il faut ajouter le sicil. *rascuni* = « graffiatura, graffio » (Traina), sans doute l'adj. espagnol *rascon*, *rascona* = aigre, puis le galicien *rascon*, 1. nom des râles, 2. « almohaza instrumento de hierro para rascar y limpiar las caballerías, antes de hacerlo con el cepillo, ó bruza » (Valladares Nuñez).

Enfin n'oublions pas *rascoun*, nom à côté de *rascass-soun*, à Cette, du poisson *lepidotrigla aspera* Günther (Carus, *Prodr.*, II, 646).

175. esp. *romaguera*

Je suppose que *ronce*, nom d'une raie dans divers dictionnaires depuis Cotgrave jusqu'à Littré, est le provençal *ronse*, qu'on lit dès 1554 dans le *De Piscibus Marinis* de Rondelet (p. 354). On a donné aux raies (famille des

rajidae Günther) les noms de la ronce à cause des épines ou aiguillons crochus qui se trouvent sur la surface supérieure de leur corps (cf. le gr. *βάτος*, ronce, *βάτος*, *βατίς*, noms des raies) ; et selon les naturalistes qui s'en sont servis, les combinaisons *raia rubus* et *raia batis* ont servi à désigner des raies assez différentes : la traduction française *raie ronce* se trouve dans les œuvres de Lacépède et de Cuvier et dans les dictionnaires.

On peut donc expliquer par les noms de la ronce divers noms populaires des raies. Ainsi du lat. *rŭbus*, l'ital. *rovo*, *rovetta*, le sicil. *ruvettu*, *ronce*, et les noms de poissons suivants : sicil. *ruve(l)tu* = *raia punctata* Risso, *ruveta* = *raia fullonica* L., auxquels on peut ajouter, à titre de comparaison, le sicil. *ruvettu*, *pisci ruvettu* = *thyrsites pretiosus* Cuv. (*ruvettus pretiosus* Cocco) ; voir Carus, *Prodromus*, etc, II, 525, 526, 655).

Ne faudrait-il pas rattacher au radical du lat. *rŭmex* (lat. *rumĭcem* > fr. *ronce*) les noms suivants : it. *rometa* « raye estelee » dans Rondelet, *De Piscibus Marinis*, p. 352, dans le Var et les Bouches-du-Rhône *roumeto* = *raia chagrinea* Pennant (= *raia fullonica* L.) d'après Rolland. *Faune Pop.*, III, 92 (cf. prov. *roumeto* = églantier ou ronce de chien dans Rolland, *Flore Pop.*, IV, 227) ? Il est en tous cas certain que le catal. *romaguera* = *raia clavata* L. et *raia fullonica* L., l'esp. *romaguera* = *raia radula* De la Roche est un dérivé en *-era* de * *romaga* < lat. * *rŭmaca*.

Un type * *rŭmaca* ne doit pas surprendre. A côté du lat. class. *rŭmex* il semble bien qu'il faille supposer *rŭmica* pour le prov. (Lot, Lozère) *roumego*, ronce. *Rumix* et *rumica* sont attestés tous les deux dans le latin du moyen-âge (Rolland, *Flore Pop.*, V, 171). L'esp. *romaza* = *rumex acutus*, qui manque à l'art. 8199 *rŭmex* du *Lat.-Roman. Wtb.* de Körting, repose sur * *rŭmacea* d'un type * *rŭmax*. On peut encore citer d'après Rolland, *op. et loc. cit.*, deux noms de la ronce, *roumagass* à Saorges (Alpes-Maritimes) et surtout *romaghera* dans les Pyrénées Orientales, où persiste l'*a* de la forme * *rŭmax*, * *rumaca*.

Voir la note *moro*.

176. esp. *ronca*, etc.

Les dérivés du radical du lat. *rŭncare* attesté aux sens de sarcler, épiler, et qui a dû avoir celui de raboter (cf. le dérivé *rŭncinare*) sont nombreux en italien (it. *roncare*, sarcler, etc.).

Reste à savoir si l'it. *roncare*, grommeler, gronder (et *roncheggiare*, ronfler), le prov. *rounca*, ronfler, râler, l'esp. *roncar*, ronfler, faire le cri du chamois en rut, le port. *roncar*, ronfler, mugir, fanfaronner, dérivent de *rhoncare* (grec ῥόγχος) qu'on lit une fois dans Sidoine Apollinaire au sens de ronfler, ou s'il faut les rattacher à *rŭncare* au sens de raboter. *Rhoncare* peut très bien ne pas avoir eu une vie populaire ; et quant aux changements sémasiologiques qu'on constaterait pour les mots cités plus haut au cas où ils viendraient de *rŭncare*, ils n'auraient rien d'étonnant et pourraient se comparer à ceux que présentent les dérivés du lat. *radere*, râcler (voir *Revue de Philol. Franç.*, XXI, 250-4).

Quoi qu'il en soit, c'est le radical de *rŭncare* raboter (cf. ital. *roncoso*, raboteux) qu'on a dans *ronco*, nom à Livourne de l'*echinorhinus spinosus* Blainville (Bonaparte d'après Carus, *Prodromus Faunae Mediterraneae*, II, 501) : ce poisson a la peau couverte de grosses tubercules. Etant donné la tête épineuse et tuberculeuse des scorpènes, il est probable qu'on en peut dire autant de l'esp. *ronca* = *scorpaena scrofa* L. (Cisternas d'après Carus, *op. cit.*, II, 640), ce qui serait intéressant, car les autres sens de l'esp. *ronca* remontent plutôt à *roncare*, ronfler.

177. fr. *sey*

Je crois qu'il serait difficile de citer un article moins satisfaisant que celui que j'emprunte au dictionnaire français-anglais de Chambaud (éd. 1815), où il se trouve mal placé entre *sthénobée* et *stibié* :

> (fr.) *styfish* ou *sey* ou *grasey* ou *ofs*, s. m. [charbonnier ou morue noire] (angl.) styfish, ofs, black cod.

Si peu satisfaisant qu'il soit, il a passé dans d'autres

dictionnaires français anglais, par exemple dans celui de Fleming and Tibbins, que MM. Didot ont publié en 1844 : on s'est contenté de changer le *styfish* français en *stifish* et d'insérer le tout entre *stibié* et *stigmate*.

Je suppose qu'il faut lire *sey fish* pour *sty fish*, et *sey* pour *scy* ; pour le reste, on pourra consulter Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, II, 3, qui nous apprendra que dans le nord de la Norvège le *gadus virens* L. se dit à l'âge d'un an *mort*, à deux ans *palle*, à trois ans *treacrin*, à quatre ans *sey* ou *graasey* et dans la vieillesse *ufs*.

De tous ces mots qu'on cite comme français, le seul qui ait eu quelque vogue, c'est *sey*. On le trouve dans divers dictionnaires, dans ceux de Bouillet (à l'art. *merlan*) et de Raymond. Les naturalistes s'en sont servis ; Cuvier dit : « le *sey* = *gadus virens* L. d'après Ascanius » (*Règne Animal*, éd. 1829, II, 333, en note) ; Lacépède de son côté dit *le sey*, *le gade sey* (*Hist. Nat. des Poiss.*, II, 267 sqq.). Le plus ancien exemple du mot que je connaisse se lira dans le *Dictionnaire du Commerce* de Savary des Brûlons (éd. 1759-62) à l'art. *morue* (tome III, col. 1020) ; il est curieux d'y trouver d'une part « du sey » et « le sey de Finmark » et de l'autre « de grandes et grasses seyes ».

178. fr. *taburon*

Littré a inséré dans son dictionnaire un fr. *taburon* = « marteau de mer » (*sphyrna* Rafinesque) ; un peu plus loin il donne encore *tibéron*, *tiburin*, *tiburon* avec renvoi à *marteau*, sens n° 12 (lire n° 13). On trouve dans le *Dict. gén. de la Langue Française* de Raymond (1832) : *tiburon*. « espèce de gros poisson du genre des requins ».

Tiburon, *tiburon*, *tiburin*, sont dans l'édition de 1771 du *Dictionnaire de Trévoux*, au sens de « poisson cétacé qui se trouve dans la mer Atlantique et vers l'Amérique... On le nomme aussi *taburin* ou *taburinte*... ». *Tiburon*, « poisson fort appréhendé des plongeurs de l'Amérique ». est déjà dans l'édition de 1760 du *Dictionnaire des Rimes* de Richelet, où on lit aussi la coquille *liburon* (1) (« pois-

(1) *Liburon*, espèce de poisson, est toujours dans Raymond, *Dict. Gén*, etc. (1832).

son, *piscis species*) = *tiburon*. *Tiburin* et *taburinte* sont dans les *Dict. des Arts et des Sciences* (1694) de Thomas Corneille, qui affirme qu'il a trouvé *taburinte* dans un ouvrage de Vincent le Blanc.

Pour *tiburon*, on en trouvera un exemple de 1671 dans la *Romania*, XXXIII, 364 ; Cotgrave le traduit : « a kind of sea-calfe in the Indian sea », ce qui prouve qu'il l'a trouvé dans le *De Piscibus Marinis* de Rondelet (1554) ou peut-être dans la traduction de cet ouvrage. En effet, au chap. 16 du livre XVI on lit : « *tiburo* piscis est indicus quem ex genere vitulorum marinorum esse puto... ».

Quoi qu'on pense de quelques-unes des formes que j'ai citées, il est clair qu'on ne pourra séparer *taburon*, *tiburon* des noms catalans et espagnols de requins que je cite d'après Carus, *Prodromus Faunae Mediterraneae*, II, 505-514 = catal. *taburò*, *tiburò* = *carcharodon Rondeletii* M. Hle, *carcharias glaucus* Ag. et *carcharias lamia* Risso; esp. *tiburon* = *lamna cornubica* Flem., *carcharias glaucus* Ag. et *carcharias lamia* Risso ; enfin esp. *taburon* = *sphyrna tudes* M. Hle (= *sphyrna tiburo* Rafinesque).

Mais quelles relations y a-t-il entre ces noms catalans et espagnols et le portugais *tubarão, tuberão,* requin ? (1)

Pour moi, le radical du port. *tubarão, tūberão* requin, ne fait qu'un avec celui du port. *tubara, tubera*, truffe. Le nom de *tūbarão* aura été donné aux requins parce que la peau de ces poissons, pour nous servir des mots de Lacépède (*Hist. Nat. des Poiss.*, I, 174, éd. 1798 sqq.), « est garnie de petits tubercules très serrés les uns contre les autres ». Cette peau tuberculée est si dure qu'elle est employée, dans les arts, à polir différents ouvrages de bois et d'ivoire (peau de chien de mer).

On sait que le lat. *tuber* (et dial. *tufer*, cf. Ernout, *Les Eléments Dialectaux du Vocabulaire Latin*, 1909, p. 240) avait le sens de « tumeur, tubercule, excroissance, bosse ». De ce substantif neutre ont dû naître un masculin * *tūbărus* et un féminin * *tūbăra*. *Tubera* est attesté par des gloses

(1) D'où un *tuberon*, cité avec des exemples de 1611 et 1680, et un *touberan* de 1630 ; voir Rolland, *Faune*, XI, 153.

du IXe *siècle* citées par Diez d'après Graff (pour *tufera*, également attesté, voir Ernout, *op.* et *loc. cit.*). Pour * *tubarus*, il faut comparer * *tūfŭlŭs* qui explique le sicil. (*tar*)*tuffulu*, (*cata*)*tuffulu* à côté, par exemple, du vénitien (*tar*)*tufola*. De * *tūbărus* l'it. *tubero*, truffe (voir les sens donnés par Duez dans son *Dict. ital.-français*, éd. 1660). De * *tūbăra* divers noms des truffes : ital. *tubera*, sard. *turara*, aragon. *tubera*, enfin le port. *tubara*, *tubera*.

Si l'on accepte l'explication que j'ai donnée du port. *tubarão* on se demandera si les formes catalanes et espagnoles citées plus haut appartiennent au même radical. On pourrait, à la rigueur, expliquer l'esp. *taburon*, le catal. *taburó* par une métathèse de voyelles, mais les formes avec *i* : esp. *tiburon*, catal. *tiburó* offrent une difficulté. Je ne prétends pas pouvoir la résoudre ; je ferai seulement cette observation que parmi les noms romans des truffes, il y en a un certain nombre où l'on a *i* pour *u*. A côté du gênois *triffolo* (Casaccia), divers dictionnaires donnent *trifola* pour Parme, le Milanais, le Piémont, Nice et la Savoie. L'excellent *Dictionnaire Savoyard* de Constantin et Désormaux note *tartifle* à côté de *tartufle*, et ce qui est encore plus intéressant *tifera*, *tifra*, qu'on me permettra de mettre à côté du latin *tufera* du Corpus, qui vit encore d'après Borao dans l'aragonais *tufera* (à côté de *tubera*), truffe.

179. Tarante *traulo*

Les Grecs (Athenée, Oppien) appelaient le *trachurus Linnaei* Malm. (*scomber trachurus* L., *caranx trachurus* Lac., etc.) du nom de τράχουρος ou τραχοῦρος. « Ab caudae asperitate nomen traxit », dit Rondelet (*De Pisc. Marin* p. 233), qui est le premier naturaliste moderne à lui donner le nom de *trachurus*.

Les noms de poissons dans le sud de l'Italie sont très souvent d'origine grecque ; le tarantin *traulo* = *trachurus Linnaei* Malm. continue un *tráchurus* accentué sur la syllabe initiale (Carus, *Prodromus*, etc., II, 669, pour *traulo*).

180. esp. *troco*

Körting, dans son *Latein.-Roman. Wtb.*, ne dévoue pas d'article au lat. *trochus* (τρόχος) dont se servent Properce et Horace au sens de cercle ou cerceau de métal.

Il est impossible de douter que l'esp. *troco*, qu'on trouve comme nom de l'*orthagoriscus mola* Schneider dans les dictionnaires soit un dérivé de *trochus* : le grec τρόχος veut dire roue, et on sait que les dérivés du lat. *rota* ont fourni divers noms populaires au même poisson et entre autres l'esp. *rueda*.

Je suppose que *troco* est populaire ; Carus, *Prodr.*, II, 537, le donne comme tel ; et je ne connais aucun système de nomenclature ichthyologique savante dans lequel on ait employé *trochus* pour désigner *l'orthagoriscus mola* Schn.

Disons que *trocus* est cité par M. Thomas, dans la liste de noms de poissons extraite du *Latereulus* de Polemius Silvius, qu'on lira dans la *Romania*, XXXV, 167.

181. esp. *varga*

Voir note 136 *bronco*.

182. lat. * *vario*

Dans son *Etymologisches Wörterbuch der Romanischen Sprachen*, Diez avait dit dès 1853 : « véron, fr., ein kleiner bunter fisch, elritze ; besser *vairon*, von *varius bunt* ». Cet article s'est transformé dans l'édition de 1869 en : « véron, fr., ein kleiner bunter fisch, elritze, comask. *vairon*, von *varius* bunt ». A l'art. 10003 de son *Latein.-Roman. Wtb.* (éd. 1907), M. Körting se contente de postuler un latin * *vario* pour l'époque latine, mais n'ajoute rien de plus aux données de Diez. J'ai déjà dit (*Revue de Dialectologie Romane*, I, 452) combien on est étonné de voir M. Körting, dans son tout récent *Etym. Wtb. der Französischen Sprache* (1908), expliquer *veiron* (il faudrait plutôt *véron*, *vairon*) par un lat. * *verio* de *ver*, printemps.

L'explication de Diez est absolument sûre ; mais on pourrait avantageusement compléter l'article qu'il a consacré à *véron* = *leuciscus phoxinus* Cuv. Un ital. *vairone* est donné par Duez au sens de goujon (cf. dans Rolland, *Faune Pop.*, III, 146, *veiron*, nom du goujon sur les bords du lac de Genève). Angiolini, dans son *Vocabolario Milanese-Italiano*, a *vairon*, « pesciolino dei fiumi lombardi ». Dans la *Faune Populaire* (III, 139) de Rolland, on trouve comme noms du *leuciscus phoxinus* Cuv. : *veiroun* (Var), *veirou* (Gard), *voiron* (Jura) et en Picardie, avec une influence germanique sur la consonne initiale, *woeron*. Enfin, très important le port. *vairão* = *leuciscus phoxinus* Cuv.

183. sicil. *vuraccia*

Dans la *Zeitschrift für Romanische Philologie*, XXXI, 641 sqq., M. Schuchardt a contribué une note sur les dérivés des lat. *labeo*, *labrax*, *lupus*, qui ont servi à désigner divers poissons dans les langues romanes.

De la table qu'on trouve à la page 643, je détache la section suivante :

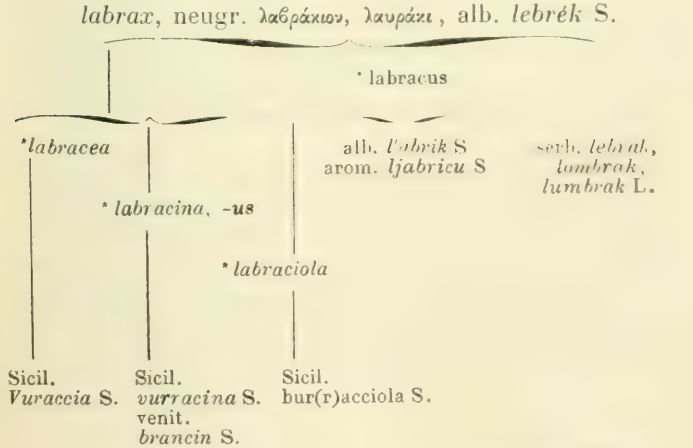

où S indique un nom du *dicentrarchus labrax* ou du *dicentrarchus punctatus* Jordaens et L un nom de labre. Cette

section permettra, j'imagine, de mieux comprendre le système d'après lequel M. Schuchardt rattacherait le sicilien *vuraccia*, etc., au radical du grec λάβρος λάβραξ.

J'ai déjà parlé de l'intéressant article de M. Schuchardt et j'ai dit que je ne croyais pas à une influence de λάβραξ sur *brigne* (voir note 11). Je ne crois pas non plus à une influence quelconque de λάβραξ sur les mots siciliens *vuraccia*, etc., ni d'ailleurs sur le vénit. *branzin*, pour lequel je renvoie à la note 135. Je voudrais ici présenter une explication du sicil. *vuraccia* très différente de celle de M. Schuchardt.

Réunissons d'abord les éléments à notre disposition. On a : sicil. *buracciola*, *burracciola* = *dicentrarchus labrax* Jordaens (*labrax lupus* Cuv.), nom à Messine des petits du même poisson ; sic. *vuraccia*, *vurracina* = *dicentrarchus punctatus* Jordaens. Je ne crois pas qu'il faille séparer de ces mots le sicil. *burragia* = *serranus cabrilla* Cuv., *boraggia*, *buraggia* = *serranus scriba* Cuv. (tous usités à Catane, d'après Carus, *Prodromus*, etc., II, 612-3) : les serrans, proches parents des dicentrarques, appartenant à la famille des Percidae de Günther.

Tous les noms cités appartiennent à un seul type *burraccia*, usité en Sicile. Or, Traina, dans son *Vocabolarietto delle voci siciliane dissimili dalle italiane* (éd. 1888) traduit le sicil. *burraccia* par (a) l'ital. *borraccia*, c'est-à-dire bouteille de cuir, outre, (b) « sorta di pesce piú grosso della perca ».

Si l'on veut bien se reporter à un spécimen figuré du *dicentrarchus labrax* tel que celui que donnent les ouvrages de Yarrell ou de Day sur les poissons des Iles Britanniques, on pourra voir que la ressemblance du poisson à une bouteille de vin est assez frappante. C'est dans le sens de bouteille qu'il faut selon moi entendre *burraccia*, *vurraccia*, lorsqu'on applique ces noms au loup de mer.

Paul Barbier fils.

Université de Leeds.

10 mars 1910.

(A suivre.)

LA CHANSON DE MONTAUBAN

EN ROMANCHE HAUT-ENGADINAIS

La chanson politique, à la note satyrique plus ou moins accentuée, est, peut-on dire, une spécialité de la vieille littérature romanche.

Au XVIIe siècle, toutes les passions politiques et religieuses semblaient s'être déchaînées sur la petite république des Grisons : la France et l'Espagne se disputaient, par mille intrigues, les passes de ses montagnes, tandis que, au sein même de l'État, la réforme et la contre-réforme se disputaient âprement, dans une lutte sans merci, la suprématie politique. Bientôt, la république fut envahie et dut subir, successivement des deux partis en présence, la loi du vainqueur : elle connut à la fois les dragonnades autrichiennes et les exactions de l'armée protestante de Rohan.

C'est ce qui explique l'intérêt des Grisons pour les luttes politiques et religieuses du temps ; bien qu'étrangères, elles leur étaient en quelque sorte personnelles, car elles ne trouvaient que trop d'écho dans leurs propres partis.

La *Chanson de Montauban* se rapporte au siège de cette ville par Louis XIII, en 1621.

Montauban était aux mains des protestants, comme « place de sûreté », depuis 1570. Quand sonna l'heure de la lutte qui devait mettre fin à l'existence politique du protestantisme français, le duc de Rohan se jeta dans la place et en organisa hâtivement la défense. Montauban fut investi le 17 août 1621 ; le 3 septembre, le duc de Mayenne tenta un assaut, qui fut repoussé ; le 16 septembre, lui-même fut tué d'une balle à l'œil ; le 17 octobre, un nouvel assaut, commandé par le duc de Luynes, fut

encore repoussé : enfin, le 2 novembre, Louis XIII se décida à lever le siège.

C'est cet événement que relate notre chanson, sous la forme d'un dialogue entre la ville et l'armée assiégeante. Ce texte, évidemment contemporain des faits, est emprunté au manuscrit 17 du fonds romanche de la Bibliothèque cantonale de Coire ; sauf que, en quelques endroits, il a été restauré d'après trois autres versions manuscrites conservées dans la même bibliothèque.

Qu'il nous soit permis de témoigner ici notre gratitude au bibliothécaire, et surtout à M. Florin Melcher, le dévoué secrétaire de la Société Rhéto Romanche ; c'est lui qui a bien voulu collationner notre copie et nous aider de ses avis dans l'interprétation du morceau.

Sauf les quelques changements signalés, nous reproduisons le manuscrit tel quel ; mais nous avons renoncé à la ponctuation, celle-ci étant assez irrégulière pour constituer un obstacle à l'interprétation du texte. L'orthographe, il est à peine besoin de le dire, n'est pas plus consistante que dans tous les manuscrits du temps ; mais quiconque connaît la langue pourra l'interpréter sans peine.

Un mot enfin sur notre traduction :

Il est particulièrement malaisé de rendre des textes de ce genre, car, en ne les suivant pas d'assez près, on leur enlève tout leur sel, et on prive le lecteur de ce à quoi il a droit, un certaine idée de la forme originale ; tandis que, en les suivant de trop près, on risque de devenir inintelligible ou incorrect. Perpétuellement ballotté entre Charybde et Scylla, c'est au lecteur à dire si nous n'avons pas fait naufrage.

DAVARD MONTALBAN ET L'ARMEDA
DALG ARAIG D'FRAUNTSCHA

ARMEDA

A' Dieu Mont Alban
Infin ün otar ann
Nun ais mia turneda
Incunter lg mais d' martz
Tuot tieu pajas ars
Saro da mia sudeda

MONT ALBAN

Scha vus plü turnais
Schi qui chiatarais
Battida l'æra
E gnis eir á vair
Cognuoscher á stuair
Chia nus nun temmans guerra

SUR MONTAUBAN ET L'ARMÉE DU ROI DE FRANCE

---

1. Adieu, Montauban, je reviendrai l'année prochaine : pour le mois de mars tout ton pays sera brûlé par mes soldats.

2. Si vous revenez encore, vous trouverez ici l'aire battue, et vous verrez aussi, vous devrez reconnaître que nous ne craignons point la guerre.

ARMEDA

Scha nus darchio turnain
Cun nus chia nus manain
Granda chiavallaria
Pezas da Chianun
Forza da Barun
Per as schplaner via

MONT ALBAN

Incunter voass chianuns
Sün Dieu da noass Babuns
Havains nossa fidaunza
Sün quel havains schanto
Nos chiaste sgiüro
Ell ais nossa spendraunza

ARMEDA

Trais bottas da chianuns
Mettan in baccuns
Vos hommens et femnas
Vos scrits et paschquins
Vos raimis et chianzuns
Sül purtel da Carmels

3. Si nous revenons encore, certes que nous amenons avec nous une nombreuse cavalerie, pièces de canon, force de barons, pour vous raser.

4. Contre vos canons, c'est dans le Dieu de nos pères que nous avons notre confiance ; sur lui nous avons bâti notre château-fort, il sera notre délivrance.

5. Trois coups de canon mettront en pièces vos hommes et vos femmes, vos écrits et vos pasquins, vos rimes et vos chansons, sur le portal de Carmels (1).

(1) Vu notre ignorance de la topographie du vieux Montauban, nous n'avons pu songer à reconstituer ce terme, lequel a peut-être d'ailleurs été complètement déformé en romanche.

Mont Alban

Dück Dumeni mort
Vus havais gran toart
Nun ais plü in pe
Nun ho plü virtüdt
Niaunchia cheün stüdt
Saja in sieu löe

Armeda

Alg Raig pür s'arende
A sia letscha d'fe
Fe obedienzchia
Schia brig gniares
Schdrüts et ruinos
Cun granda pantenzchia

Mont Alban

Da obedir al Re
Da Dieu letscha es que
Deda á tuot la glieude
Mu per nun perir
A Dieu s'astouva obedir
Plü co alla glieud

6. Le duc de Mayenne (2) mort, vous en avez souffert grand dommage ; il n'est plus debout, il ne peut plus faire que même un brin de paille soit à sa place.

7. Rendez-vous au roi, prêtez obéissance à sa juste loi ; sinon vous serez détruits et ruinés, que vous en aurez grand regret.

8. Obéir au roi, c'est la loi donnée par Dieu à tous, mais, pour ne pas périr, il faut obéir à Dieu plus qu'aux hommes.

(1) La déformation est ici grossière, mais on ne peut dire que ce soit chose rare dans la littérature du temps.

ARMEDA

Lg Raig Luvis giüst
In tuot la Fraunscha sgiûr
D' concienzchia schietta
Letscha fat nun ho
Chi hegia scumando
Iglur vossa chretta

MONT ALBAN

Nun vsain nus tuot
Chia quaists sun ls mots
Per ns illatscher
Hoatz la speda our d'maum
Dück suot damaun et puschmaun
L'ans faro pichere

ARMEDA

Vossa opiniun
Nun ho brick ratschun
Perche lg Raig d'Frauntscha
S' voul usche mantgnair
Bain eir as sustgnair
In sia sgüraunza

9. Le juste roi Louis, d'une conscience nette, n'a certes point fait dans toute la France de loi pour interdire nulle part votre religion.

10. Ne voyons-nous pas tous que ce sont là les filets pour nous prendre ? Aujourd'hui l'épée hors de la main, soumettons-nous seulement demain, et, après demain, il nous fera pendre !

11. Votre opinion est sans fondement, parce que le roi de France veut ainsi vous maintenir, il veut ainsi vous soutenir en toute sûreté.

MONT ALBAN

Nun vsain nus mia
Chia quaista ais la via
Chels haun druo spesse
Nus saren vandieus
Per esser pandieus
U' piglier sü la messa

ARMEDA

Quaist nun ais ūngūn lasch
Lg Raig ho sieu bratsch
Standieu oura in baine
Ne s' voul amazzer
Plü bod s' cusalver
D'ün cor d' fe sü plaine

MONT ALBAN

Alg Raig fains hunur
Defendains eir sgiür
Ad ell' sa müraglia
Incunter lg tradimaint
Chi vules rumper aint
Dad' otra chianaglia

12. Ne voyons nous pas que c'est là la voie qu'ils ont souvent employée ? Nous serons vendus, pour être pendus, ou accepter la messe !

13. Ceci n'est pas un filet pour vous prendre : c'est en toute bienveillance que le roi a étendu son bras : il ne veut pas vous tuer, mais plutôt vous sauver, d'un cœur plein de bonne foi.

14. Nous rendons honneur au roi et nous lui défendons même sa muraille contre la trahison de la canaille qui voudrait la forcer !

ARMEDA

Ais qui bain servir
Ais que ubadir
Alg plũ ôt sieu Prinze
S'metter incunter ell
E's amuser rebel
Aint in sa Provinza

MONT ALBAN

Nus ns stuain huster
Da chi ns voul matzer
E' pigler la vitta
Nus stain in servitũd
Dalg Raig plũ co tũ
Sainza otra dispũta

ARMEDA

Musser cun l'effet
Ladrer dük cun lg pled
Ais da noscha raza
Gni oura tiers me
E' lg Araig sgunde
Rande sü la plaza

15. Est-ce là bien servir, est ce là obéir à son prince, de se poser contre lui et de se montrer rebelle dans sa province ?

16. Nous devons nous défendre contre qui nous veut tuer et nous enlever la vie, mais nous sommes meilleurs serviteurs du roi que tu ne l'es, sans conteste !

17. Montrez-le par les faits : aboyer seulement, ce n'est pas de bonne race. Venez à moi, ralliez-vous au roi, rendez la place !

MONT ALBAN

Miro tscho lg scrit
Chia lg Spagnoël chiatet
Per havair la Frauntscha
Schdrür ls Huganots
Schiascher aquels tuots
Chilg faun cuntrastaunza

ARMEDA

Nus havain ün Re
Chi amma in vaira fe
Virtüdt et giüstzchia
Filg dalg grand Henri
Chi mæ nun sufri
Vici ne malitzchia

MONT ALBAN

Nos Raig nus savain
Sa buna fe cuntschain
Mu quaist ais la rabgia •
Chia lg Spagnöel thesor
Spargna brichia lg or
Per nudrier sa pratchia

18. Voyez ici l'écrit que l'Espagnol a trouvé pour prendre la France, pour détruire les huguenots, pour chasser tous ceux qui lui font résistance.

19. Nous avons un roi qui aime sincèrement la vertu et la justice, fils du grand Henri, qui jamais ne souffrit vice ni malice.

20. Nous connaissons notre roi, nous savons sa bonne foi, mais, le mal, c'est que le trésor espagnol n'épargne pas l'or pour nourrir sa faction.

ARMEDA

Vi l'averta dalg ann
Havains Mont Alban
La Roschetta forta
Castres et Carmel
Monpalier Lünel
Nemis eira morta

MONT ALBAN

Plaun plaun mieu iffaunt
Nun bratscher brick taunt
Guarda nun t' surfner
Lg ais aunchia daloensch
Nu ns renden usche chioensch
Saintz oter ns huster

ARMEDA

A' Dieu eau s' dich
Ch' nos Raig Ludivig
Vain á fer condür
Qui bgier milliums
D'hommens et chianuns
Per as fer tuots schdrür

21. Pour le commencement de l'année nous aurons pris Montauban, La Rochelle, Castres et Carmel (3), Montpellier, Lunel, ainsi que Nimes !

22. Tout doux, mon enfant, n'embrasse pas autant ! gare de te surcharger l'estomac ! Cela est encore loin : nous ne nous rendons pas si facilement, sans autrement nous défendre.

23. Adieu ! Je vous dis que notre roi Louis fera conduire ici beaucoup de millions d'hommes et de canons pour vous faire tous détruire.

(3) Nous ne savons quelle est cette localité. S'agirait-il de Carmaux, département du Tarn, arrondissement d'Albi ?

Mont Alban

A' Dieu eau s' dich
Chia nos Raig Ludivig
Nun vularo fer guerra
Incunter seis ifauns
Brick main triumphains
Per meer co per terra (4).

FINIS

24. Adieu ! Je vous dis que notre roi Louis ne voudra pas faire la guerre contre ses enfants. Nous ne triomphons pas moins par mer que par terre ! (4)

Henri Bourgeois.

(4) Montauban ne put se maintenir longtemps après la prise de La Rochelle (1628). Richelieu y fit son entrée en 1629, et, la même année, l' « édit de grâce » d'Alais consacrait la ruine du protestantisme comme élément politique en France.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Sur la Vie de Saint Hermentaire

Parmi les publications laissées inachevées par M. Chabaneau se trouve la *Vie de saint Hermentaire*, qui a déjà paru dans la *Revue des Langues Romanes* (T. XXXVIII, p. 157-174) (1). M. Chabaneau avait l'intention d'y ajouter quelques notes (cf. p. 159, dernière ligne) et de rechercher en particulier quels emprunts l'auteur de cette vie, Nostradamus (2), avait faits aux vies des saints. Dans sa bibliothèque, j'ai trouvé un dossier avec cette inscription: *Pour annoter saint Hermentaire:* Mais il contenait peu de chose. M. Chabaneau avait simplement rédigé ainsi qu'il suit le début des notes.

« Constatons d'abord, au début de ces notes, que non seulement l'on ne sait rien de positif relativement à saint Hermentaire, mais encore qu'aucune légende concernant ce personnage ne nous a été transmise par les hagiographes (3). L'idée

(1) La page 174 porte: *à suivre*.

(2) On sait quelle importance attribuait Chabaneau à tout ce qui, de près ou de loin, se rattachait aux études qu'il avait entreprises depuis longtemps sur Jehan de Nostredame. Par là s'explique le soin qu'il avait mis à préparer un dossier sur la *Vie de saint Hermentaire*. Mais la médiocrité de cet opuscule ne me paraît pas mériter de longues recherches

(3) « On peut voir là-dessus Bouche (*Histoire de Provence*, I, 747) cité par M. Roqueferrier (*Revue des Langues Romanes*, XX, 241). L'analyse que donne ensuite cet historien de la prétendue légende « composée par Raymond Féraud, gentilhomme provençal, qui vivoit environ l'an 1300 », prouve surabondamment, et par les mots mêmes que je viens de citer et par tout ce qui suit, où d'autres passages du texte que je publie sont identiquement reproduits, que c'est ce texte lui-même qui lui a servi. On ne saurait donc rien conclure de son témoignage quant à l'existence, au temps où il écrivait (1664), d'un poème provençal sur saint Hermentaire. »

de lui en fabriquer une pouvait donc tout naturellement venir à un homme si coutumier de pareils faits que l'était Jean de Nostredame. »

Cette note du début était seule rédigée; le reste du dossier consistait en extraits de la *Gallia Christiana* et en quelques fiches sans importance.

Voici dans la *Gallia Christiana* (III, 1146) ce qui concerne saint Hermentaire:

« *Antipolitani Episcopi.* I. Armentarius. S. Armentarius seu Armatarius et Hermentarius Antipoli primus sedisse creditur coliturque Draguinai, Forojuliensis diœceseos oppido, in sacello extra muros sub eius inuocatione dicato, in cuius fronte legitur: *S. Armentarius primus episcopus Antipolitanus.* In Breuiario ecclesiae Grassensis, Lugduni impresso anno 1528, dies eius festus IV. Idus Ianuarii assignatur... Quidam opinantur hunc ipsum esse Armentarium, qui ex Ebredunensi sede deiectus in consilio Rejensi, eo quod per uim intrusus et a duobus tantum episcopis esset consecratus, ad Antipolitanam postea regendam ecclesiam fuerit euocatus, mitigata sensim quae in eum lata fuerat sententia. Sed haec est mera coniectura... »

M. Chabaneau s'était demandé si Nostradamus n'avait pas emprunté des traits à la légende de saint Véran pour les attribuer à saint Hermentaire. Il avait lu la *Vie de saint Véran, evesque de Vence*, par *M. Barcillon, chanoine du chapitre de Vence en 1630*, publiée dans le *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan* (T. III, 1860-1861, p. 225-237, 273-287, 321-337, 385-399; T. IV, p. 1-10). Mais je n'ai pas trouvé d'annotations dans le volume et je ne crois pas que l'hypothèse de M. Chabaneau lui ait paru justifiée par cette lecture.

⁂

Il est fait allusion dans la courte préface de M. Chabaneau (p. 157, l. 5) à deux articles que Roqueferrier a publiés dans la *Revue des Langues Romanes* sur la *Vie de Saint Hermentaire*. Nous croyons devoir reproduire une partie de ces articles, qui renferment quelques détails intéres-

sants. Le premier [1] est un simple article bibliographique consacré au compte rendu du volume suivant : *Congrès Scientifique de France*, 44e session. Nice, 1879, 2 vol. Au tome II, pp. 339-347 se trouve un article de M. Blanc sur les *Stations paléolithiques, néolithiques et de l'âge de bronze dans les Alpes-Maritimes*. On ne s'attendrait guère à voir intervenir saint Hermentaire dans cette question. Mais il faut rappeler qu'une des plus anciennes descriptions des murs néolithiques d'Agel se trouve dans la *Vida de Sant Honorat*, de Raymond Féraud. Voici comment s'exprime Roqueferrier :

« Raymond Féraud avait écrit, probablement après la *Vida de sant Honorat*, un autre poème intitulé *Vie de saint Armentaire*, qui existerait encore, si j'en croyais l'analyse d'un travail communiqué par M. Poulle à la trente-troisième session du Congrès scientifique de France, tenue à Aix, en 1866, et une monographie locale dont il sera parlé plus loin. Le seul fragment qu'en ait cité M. Poulle est emprunté à une traduction française, et il contient justement la description sommaire d'un dolmen situé près de Draguignan (Var) : « Et audit lieu de *Dragonam*, qu'on nomme aujourd'hui Draguignan, au terroir d'iceluy, assés loin et séparé de la ville, y avoit emmy d'un bois une fée nommée Estærella [2], et le lieu se nommait *Cyclopera*, où les femmes des lieux circonvoisins, abusées de superstition, alloient boire quelque abrevage que leur estoit administré par les prestres de cette fée. ... Saint Hermentaire y alla, accompagné des principaux de la ville, et trouvèrent quelques femmes voylées le visage d'ung voyle rouge et vestues d'habits incogneus et inhusités, auxquelles les prêtres et sacrificateurs de la Fée administroient leurs guinaudes, estant assizes au dessoulx d'ugne grande et grosse pierre soubstenue de trois grosses pointes en forme d'obélisque faicts et composés à la rustique... Et il parla aussi avec une telle sévérité aux sacrificateurs de la Fée, les commandant de n'y retourner jamais plus, et s'ils faisoient le contraire, il les faisoit chastier... [3]. »

[1] 3e série, tome VI, p. 41-42, 44-45.

[2] « Cette fée a donné son nom à l'héroine du *Calendau* de M. Mistral. Voyez la dixième note du premier chant, où l'auteur en parle, d'après le *Voyage dans le Midi de la France* de Millin. »

[3] « *Congrès scientifique de France*, trente-troisième session. Aix, Remondet-Aubin, 1868 ; t. II. 212-213. M. Poulle a eu le tort de ne

M. Poulle croit pouvoir identifier le dolmen mentionné dans la *Vie de saint Armentaire* avec un monument de même nature existant, à un kilomètre de Draguignan, sur l'ancienne voie romaine qui se dirigeait de Fréjus sur Draguignan, et aboutissait à Riez [1]. Le peuple lui donne encore le nom de *pierre de la Fée (peiro de la Fado).* »

Cet article était accompagné du *post-scriptum* suivant :

L'existence de la *Vie de saint Armentaire* est si peu connue, si douteuse même pour les provençalistes, que je reproduirai ici trois autres fragments de ce poëme, insérés déjà dans l'étude de M. Barbe. Les deux premiers sont en français, et le troisième en provençal.

Après sa victoire sur un énorme dragon qui désolait le quartier de ce nom, à quatre ou cinq kilomètres de Draguignan, le saint bâtit une chapelle en l'honneur de saint Michel. M. Barbe cite à ce propos le passage suivant de la version française :

« Quoique de longue main le christianisme fust planté en ce quartier-là, encore y fust-il mieux affermi par la doctrine et bons exemples de saint Hermentaire, et ne faysoient lors que bien peu d'estat de la loy payenne et des Juifs, qui y estoient, depuis que les Romains, jadis seigneurs de tout le monde, leur avoient permis vivre en leur loy [2]. »

Ce fragment a été peut-être dénaturé par la traduction, car on n'y aperçoit rien de la métrique du texte, laquelle semblerait encore sensible sous la prose du fragment où il est question de la fée Estérelle.

Plus loin (p. 253) se lisent les mots suivants, empruntés à la même version :

« A la baulme obscure et noyre, où estoit vis-à-vis une grande forest. »

pas dire qu'il avait emprunté ce curieux fragment à une *Étude sur les origines de Draguignan* par M. l'abbé Barbe, insérée dans le t. II (p. 237-257) du *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan*. Nous avons rectifié sur le travail de ce dernier quelques erreurs de copie de M. Poulle, entre autres la substitution de *guirlandes* à *guinaudes*. »

[1] « Cette identification paraîtra problématique, si l'on songe que Raymond Féraud donne trois supports au dolmen d'Estérelle, tandis que celui dont parle M. Poulle en a quatre. »

[2] « L'abbé Barbe. *Étude sur les origines de Draguignan (Bul. de la Soc. d'étud. sc. et arch. de Draguignan*, II, 252). »

Voici enfin (p. 257) le fragment qui intéresse le plus directement les provençalistes. Il constitue le chant d'actions de grâces que Raymond Féraud place dans la bouche du peuple après la mort du dragon. Le tour en est coulant et tout à fait de nature à compléter la bonne opinion que l'on avait déjà du poète :

Diou sia grazit, que nous a fach, etc.

On voit que le manuscrit et la traduction de la *Vie de saint Armentaire*, auxquels ces divers fragments ont été empruntés, doivent appartenir au XVIe siècle. M. Azam, secrétaire de la *Société d'études de Draguignan*, que j'avais prié de faire quelques recherches à l'effet de les retrouver, a bien voulu, par l'intermédiaire du savant archiviste du Var, M. Mireur, me dire que M. Barbe avait probablement obtenu communication d'une copie de la *Vie de saint Armentaire* qui se trouvait en 1858 dans la bibliothèque du regretté M. Doublier. Il serait à souhaiter que l'on pût en retrouver la trace et que la littérature des troubadours ne fût pas plus longtemps privée d'un texte de cette importance.

Roqueferrier croyait avoir démontré ainsi « que l'existence du *Sant Hermentari* ne peut être mise en doute, et qu'il est permis d'espérer que le manuscrit de ce poème ne se dérobera pas plus longtemps à la curiosité des provençalistes [1] ». Il étudie ensuite le passage où Raimon Féraud (dans *Saint Hermentaire*) raconte « comment le saint fit périr un énorme dragon qui dévastait les environs de Draguignan, et comment il construisit une chapelle en l'honneur de Saint Michel, à l'endroit même où il avait triomphé du monstre ». M. Roqueferrier compare à ce passage le soixante-seizième chapitre de la *Vie de Saint Honorat* où est raconté le même fait. Pour Roqueferrier, Raimon Féraud aurait versifié deux fois le même récit ; mais le « *Sant Honorat* et le *Sant Hermentari* auraient des points de contact bien plus nombreux [2] ». Et Roqueferrier qui ne connaissait pas notre texte, s'appuie sur le témoignage de Bouche (*Description et Chorographie de Provence*, I, 747-749) pour terminer sa démonstration.

[1] *Revue des Langues Romanes*, XX, 237.
[2] *Ibid.* p. 241.

Nous ne la continuerons pas pour notre part. Il nous paraît sans intérêt de rechercher, à propos d'une œuvre si médiocre, comment l'habile mystificateur que fut Jean de Nostredame a transformé tel ou tel passage de la *Vida de Sant Honorat*. Ceux qui ont lu ce dernier poème n'auront pas de peine à en retrouver des souvenirs dans la prosaïque rédaction de Nostradamus.

⁂

Le dossier de Saint Hermentaire contenait des remarques sur une autre vie de saint, imitée de la *Vida de Sant Honorat*; il s'agit de saint Léonce, dont, d'après certains historiens du XVIIe siècle, Raimon Féraud aurait aussi écrit la vie en provençal. Nous donnons en terminant quelques notes concernant ces légendes qui ressemblent à la *Vie de Saint Hermentaire*.

M. J.-B. Disdier a consacré dans le *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques et Archéologiques de la ville de Draguignan*, une intéressante notice à saint Léonce sous le titre : *Recherches historiques sur saint Léon, évêque de Fréjus et patron du diocèse*. Nous ne connaissons que la dernière partie de ce travail intitulée : *Les Traditions* (*Bulletin cité*, t. V, p. 71 et suivantes). On lit à la page 145, n. 1 : « Raymond Féraud avait aussi inventé une vie de saint Léonce, [Antelmi] *De initiis* [*ecclesiae Forojuliensis*, Aix, 1680], p. 78. Il est à présumer que les extraits donnés par le P. Dufour, p. 135 et suiv., appartiennent à ce romancier. Voir aux *Notes et Eclaircissements*, n° 5. — ... Si cette vie de saint Léonce, écrite en provençal, avait pu être retrouvée, elle aurait sans doute donné quelques lumières sur l'origine du culte de notre évêque comme martyr ».

Aux *Notes et Eclaircissements*, n° 5, on lit (p. 165) la notice suivante : « *Extraits d'une ancienne vie de saint Léonce.* — Le P. Dufour cite, dans son ouvrage sur saint Léonce, une Vie de cet évêque, écrite en provençal, et qui, de son temps, existait à Fréjus. Il la rejette avec raison ; elle était pleine d'absurdités. C'était sans doute l'œuvre de Raymond Féraud, à laquelle Antelmi fait allusion, *De initiis*,

p. 78. En voici quelques extraits qui se rapportent au commencement de saint Léonce ; ils nous montreront la fable à côté de l'histoire :

« Après diverses pérégrinations pieuses, Léonce et Honorat arrivent à Fréjus. Aux portes mêmes de la ville ils rencontrent l'évêque qui allait se délasser de ses travaux par quelques heures de promenade. Les voyageurs portaient sur leur front je ne sais quoi de majestueux et de saint dont le pontife est frappé ; il les salue avec bonté et leur demande quel est le but de leur voyage. Ceux-ci, se jetant à genoux et demandant la bénédiction du pontife, satisfont à ses questions. Sur ses instances et ses ordres même, ils acceptent l'hospitalité qu'il leur offre et se dirigent aussitôt vers le palais épiscopal.

» Comme ils entraient dans la cour, un prêtre, vénérable par l'âge, les aperçoit de l'intérieur ; il s'élance à leur rencontre, les embrasse et les prenant par la main, les introduit dans le palais. Les voyageurs pénétrant dans le premier appartement, y trouvent le frère de l'évêque qu'une longue maladie tenait dans son lit. La paralysie, dont il était atteint depuis plusieurs années, ne lui avait laissé de libre, dans tout le corps, que les yeux et la langue.

» Après les premiers saluts et les premières paroles d'usage, Léonce excite le malade au courage et à la confiance. Il avait à peine adressé secrètement à Dieu sa prière, que le malade, inondé d'une céleste suavité, sent ses membres raidis se distendre doucement, et tout son corps recouvrer le mouvement et la force. Il croit d'abord être le jouet d'un songe ; mais, se sentant parfaitement éveillé, il a peine encore à en croire ses yeux, ses mains et tout lui-même. Il s'élance alors de son lit, et tombe aux pieds de son bienfaiteur ; d'abondantes larmes de joie et de reconnaissance coulent seules de ses yeux, car la grandeur du prodige dont il vient d'être l'objet étouffe ses paroles. Impatient de tout retard, il sort du palais, traverse la ville et s'avance à la rencontre de l'évêque à qui il raconte ce qui vient de se passer.

» Aussitôt dans la ville et dans les pays voisins se répand le bruit d'un si grand miracle. Le frère de l'évêque, les

magistrats de la cité, les citoyens et les habitants du voisinage, tous, sans distinction de rang, entourent Léonce et Honorat d'honneur et de vénération. Mais ceux-ci, craignant pour leur humilité, forment le dessein de se retirer en un lieu inconnu. Ils s'échappent donc secrètement de la ville et, traversant d'épaisses forêts, vont se cacher sur une montagne voisine, dans une grotte à l'accès effrayant. Là encore, le bruit de leurs vertus et de leurs miracles les trahit ; et ils préparent une nouvelle fuite.

» Du sommet de la montagne où ils s'étaient retirés, ils avaient souvent aperçu l'île de Lérins, encore toute inculte alors et habitée par des serpents et d'affreux dragons. Ils la choisissent comme très favorable à la solitude et aux divines méditations ; et plusieurs années s'écoulent pour eux au milieu des rigueurs de la pénitence et des pratiques de la perfection.

» Cependant, l'évêque de Fréjus vient à mourir. Alors le clergé et le peuple de cette ville, se souvenant de Léonce, viennent le forcer à quitter sa solitude et lui imposent malgré lui la dignité épiscopale. »

(Dufour, *S. Leontius, episcopus et martyr, suis Forojuliensibus restitutus*, p. 135 et suiv.).

La Vida de sant Honorat fait lire la même guérison miraculeuse ; mais là elle est attribuée aux prières et à l'attouchement du saint fondateur de Lérins. »

J. Anglade.

NOTICE

SUR L'UNIQUE MANUSCRIT FRANÇAIS DE LA BIBLIOTHÈQUE DU DUC DE PORTLAND A WELBECK.

A. Strong a donné une description du manuscrit dans le *Catalogue des manuscrits du duc de Portland* (cf. *Romania*, XXXII, 637). Le manuscrit (1) a 266 feuillets en vélin, dont les deux derniers sont restés en blanc. Les feuillets ont 254 mm. sur 192, l'écriture est à deux colonnes de 32 lignes. Les rubriques sont en rouge, une seule initiale en bleu. Quelques unes sont ornées de miniatures qui représentent des saints ou des saintes (ff. 55 c, 134 c, 156 d, 222 a, 246 a), et une fois un moine devant un livre (fol. 100 c). L'écriture du premier cahier est du premier quart du quatorzième siècle, les autres du dernier quart du treizième. Suivant une notice au commencement et à la fin du volume, le manuscrit appartenait, au quatorzième siècle, à un couvent de femmes de Campseye, en Suffolk.

M. A.-T. Baker a publié la « Vie de saint Panuce » (*Romania*, XXXVIII, 418 424) et la « Vie de saint Paul l'Hermite » (*The modern Language Review*, IV, 1909, 491-504), d'après ce manuscrit (les numéros 2 et 3). J'ai utilisé le manuscrit de Welbeck pour l'édition de la « Vie de sainte Elisabeth de Hongrie », par Nicole Bozon d'après le ms. du Musée Brit. Cotton, Dom. XI. Plusieurs légendes sont encore inédites : pour d'autres, le manuscrit donne un texte différent de celui qu'on a connu. Dans l'analyse qui suit, je vais énumérer les rédactions connues (2), je nommerai l'auteur et je signalerai la source des poèmes. Voici un résumé de mes recherches.

On connaît l'auteur de la plupart des légendes, il n'y a que quatre poèmes anonymes (les numéros 6, 7, 9, 11). La source de quatre était connue (des numéros 2, 3, 4,

(1) Il est utile de résumer tous les renseignements sur le ms. puisque le *Catalogue* est un livre rare.

(2) Cf. *Hist. Litt.*, XXXIII, 328-378.

13) : j'ai trouvé celle de sept (des numéros 1, 5, 6, 7, 8, 11, 12), il ne reste à trouver que celle de deux (des numéros 9 et 10). On n'a pas d'autres copies de huit poèmes (les numéros 2, 3, 6, 7, 8, 9, 10, 12), on en a deux pour trois (les numéros 1, 5, 11), trois pour un (le numéro 13) et six pour un (le numéro 4). Le rythme des poèmes est presque toujours le même, car douze poèmes sont en couplets de vers octosyllabiques, un seul est en couplets de cinq vers alexandrins monorimes (le numéro 4). La plupart des légendes sont du treizième siècle, une seule est du douzième (le numéro 4) et la date d'une autre reste incertaine (du numéro 10).

1. La vie de seynte Elizabeth (ff. 1 a-4 a), par Nicole Bozon, dont on connaît une autre copie dans un manuscrit du Musée Britannique (Cotton, Domitien XI, ff. 99 b-101 d). J'ai publié le texte d'après les deux manuscrits (*Z. f. R. Ph.* XXXIV, 294-313). La source semble être le *Libellus de dictis quatuor ancillarum* (publié par Mencke, *Scriptores*, etc., II, 1728, col. 2012-32, et par M. A. Huyskens, *Quellenstudien*, etc. Marburg, 1908, p. 114-140), mais Bozon se permet beaucoup de libertés envers sa source.

2. La vie de seynt Pancce (ff. 4 b-5 d), par Nicole Bozon, publiée par M. A.-T. Baker (*Romania*, XXXVIII, 420-424). Le même sujet est traité par Bozon en prose (*Les Contes moralisés*, S. A. T. F., 1889, p. 50 et 242, cf. G. Paris, *La Poésie au Moyen Age*, I, 1906, p. 151-187). La source du poème est l'*Historia Lausiaca* (Migne, *Patrologia*, LXXIII, col. 1170).

3. La vie de seint Paule le hermite (ff. 6 a-8 b), par Nicole Bozon, publiée par M. A.-T. Baker (*Mod. Lang. Rev.* IV, 1909, pp. 491-504). La source est la vie du saint par saint Jérôme (*AA. SS. Boll.* 10. jan. I, p. [illegible]), mais l'auteur suit quelques fois la rédaction abrégée de la *Légende dorée* (ch. 15) (1).

(1) Saint Paul fut particulièrement vénéré en Hongrie (Cf. M. Fuhrmann, *Anon. hung. hist. de translatione S. Pauli Th.*, Pestini, 1799, pp. 75-147, et Prileszky, *AA. SS. Hung.* I, pp. 25-33). Un ordre religieux a porté son nom.

4. Vie de saint Thomas de Cantorbéry (ff. 9 a-50 c).

Trois poèmes français nous racontent la vie de saint Thomas, dont la mort tragique a vivement impressionné les contemporains (*Hist. litt.*, xxxiii, p. 376). Tous les trois furent déjà publiés et étudiés (cf. sur le poème de Benet *Hist. litt.*, xxiii, 383 ; sur le fragment M. Paul Meyer, *S. A. T. F.*, 1885). Notre ms. renferme le poème de Garnier de Pont Sainte Maxence qui le composa en 1173 en France et le refondit plus tard en Angleterre (G. Paris, *Esquisse*, 1907, p. 140). On connaît le texte dans les mss. de Cheltenham, du Brit. Mus., d'Oxford, de la Bibl. Nat., de Welbeck et de Wolfenbüttel. Bekker (1838) et Hippeau (1859) ont publié le poème d'après différents mss. Bekker donne le texte d'après le manuscrit de Wolfenbüttel (34. 6. Ms. Aug. 4.), où le commencement manque. C'est le cas pour notre ms., mais la lacune est moins grande. A la fin, le texte de Wolfenbüttel est plus complet : les ff. 83 et 84, c'est-à-dire 5 strophes et le miracle de Piéregort manquent dans le ms. de Welbeck. La source de l'auteur n'est pas le *Quadrilogus* (cf. *Hist. litt.*, xix, p. 118, publié par Robertson, *Materials for the history of Thomas Becket*, iv, p. 266-408), car il ne fut composé que vers 1198 ou 1199. Garnier a fait son premier esquisse peu après le meurtre de Thomas (29 déc. 1170), et il est allé en Angleterre pour chercher plus de renseignements. Alors, il pouvait déjà consulter l'une ou l'autre des vies qui ont donné le texte du *Quadrilogus* et se trouvent dans les éditions de Migne (*Patr. lat.*, cxc) et de Robertson (*l. c.*, i-iii).

Le texte commence :

. . . . . .

Kar por ce sufri deus pur pechurs la mort, (*fol.* 9 *a*)
Kant se prendrunt a li qu'il les menit a port.
Si vos voilliez escuter la vie a seint Martir,
Ci la porrez par mei plenerement oïr.
Ne voil rien trepaser, ne rien ne voil mentir,
Quatre ainz j'ai mis bien a fere et a furnir,
De oster et remetre poy la peine suffrir.

Il se termine :

Deu pri et le martir qui ai servi maint jur (*fol.* 50 *c*).
Ki mecte pes et regne et tiegne en bon amur
Et le piere et les fiz et la bruz et l'oysur
Et lur doinst joie et vie sanz change de seignur ;
Et lur mecte en curage qui me facent honur (1).

5. Le romanz de sainte Marie Magdalene (ff. 50 *c*-55 *c*)

Trois poèmes français retracent la vie de Marie Madeleine (cf. *Hist. Litt.*, xxxiii, 368). La « romance » de notre ms. est l'épisode traité par Guillaume, clerc normand. (cf. Wright, *Biogr. Brit.*, ii, p. 426-433). Le poème fut publié par M. R. Reinsch (*A S N S.*, lxiv, p. 85-94) et par M. A. Schmidt (*R St.*, xxii, p. 265-270) d'après le ms. de la Bibl. nat. (fr. 19. 525 ff. 67-72 b.). J'ai étudié le texte de notre ms. (*Z R Ph.* xxxiv, p. 365-370) qui porte les caractères du dialecte anglo-normand. La source du poème est un récit latin qui se trouve dans un manuscrit de Paris (Bibl. nat. lat. 803, ff. 225 r.-227 r.), publié dans le *Cat. Codd. Hag. Bibl. Nat. Paris.*, iii, 1893, p. 525-530). Le fragment de Trèves répond aux vers 401-586 du poème de Guillaume (publié la dernière fois par M. Doncieux dans la *Romania*, xxii, p. 256-270), et il suit la même rédaction latine (2).

6. Le romanz de saint Edward rei (ff. 55 *c*-85 *c*).

On connaît trois poèmes sur ce saint. Celui qui se trouve dans notre ms. a peut-être la même source que les deux autres : c'est la vie composée par saint Aelred, publiée dans les *A A S S* Boll. 5, Jan. i, pp. 293 et par Migne dans la *Patrologia latina*, t. cxcv, col. 739. M. Baker possède un manuscrit qui renferme un fragment (240 vers) de notre texte : il va le publier (*Modern Language Review* iii, p. 374, 375).

(1) *Ms. de Wolfenbüttel;* 34. 6. fol. 826 (v. 25), publié par Bekker, *Abh.* Berlin, 1838, p. 166. 8 que j'ai, 9 Qu'il, 10 broiz, 11 d. dolur, seignur *manque.*

(2) *Perikles*, un drame attribué à Shakespeare renferme le même épisode ; il est tiré d'Appollonius de Tyr (ou des *Gesta Rom.*).

Le poème commence :

Al loenge le creatur (*fol.* 55 *c*).
Commence cest ovre et sa valur ;
Sa valur et sa aie
De translater ci ceste vie.
Que mun travail receive en gré
Et a seint seit a volenté
De kel li bons deus tant ama
Qu'il deus feiz le coruna.
En terre est primes coruné
Et puis en ciel pur sa bunté ;
Par la corune terriene
Conquist il la celestiene.
Poi preisa la richeise humaine,
Par ceo out la plente suveraine (1),
La plente de la grant duçur
De la presence au creatur
La quele li angle desirent...
. . . . . .

Il se termine :

Saint Piere l'ad amé forment (*f.* 85 *c*).
Ki est pastur de tute gent ;
Ne saveit lequel plus amer
Ne lequel deveit plus loer :
U li qui fu del ciel porter
Et del entré out le dangier,
Ki des apostles prince esteit
Et sainte eglise guverneit ;
O li qui est dru al seignur,
De ciel e de terre creatur,
Le quel deu sur son piz cucha
Et de s'amur tut l'enjuera,
De la duçur que iloc beut (*fol.* 85 *d*).
Si digne science receut

(1) *Vie lat.* : Nemo proinde miretur si noster Eduardus et Rex dicatur et sanctus, quem cernimus et in divitiis egenum et in deliciis sobrium, in purpura humilem, et sub corona aurea mundi contemptorem.

Qu'il sout plus de sa deitée
Ke hom mortel ke en mund fu née.
Li reis Edward ki ceo saveit
Ou grant duçur salveit,
Si grantat ducement sa amur
Al dru a son piu creatur.

7. La vie de saint Eadmond le confessur (ff. 85 d-100 b).

Il n'y a qu'une seule vie en français de saint Edmond, archevêque de Cantorbéry. L'auteur a peut-être connu la vie latine composée par Bertrand de Pontigny et publiée par Marlene dans son *Thesaurus anecdotorum*, III, p. 1775-1826 ; celle qui se trouve dans Surius (16 nov. VI, p. 407-417) est toute différente. L'allusion au règne du roi Henri III d'Angleterre (1216-1272) nous permet de fixer la date de la composition après 1247 ou plutôt après le règne de celui-ci (cf. 12 c-d).

Le poème commence :

Ki de un sul felun ad victoire (*fol.* 85 *d*)
Mut pot aver joie et gloire ;
E ki veint sul deus enemis
Tant desert cil grignur pris ;
Ki sul veint treis, cist plus desert
Que los eit en escrist apert.
Ceo moz vus escrist e sunt (?)
Pur le arceveske saint Edmund,
De Canterbire le prelat
Et de Engleterre fu primat.
.....

Il se termine :

Ke ge trespasse droit ne pas, (*fol.* 100 *b.*)
Ore nus ad deus transmis le pas
K'enpreint est cum en cire tendre
En marbra kant a cungé prendre.
De tere munta sus en ceus
Veiant et present morteus,
Ke deus fist pur remembrance
De li ke ne fust obliaunce.

Li reis Henriz ki ert fiz Johan (1)
En trentime primer an
De son regne nus purchaca
Le sanc ke a seint Edward dona ;
Et pus le pas en l'an suant
Duna u fist le sanc avant.
Omnipotent ki en ciel tune (?)
Teu biens a Engleterre dune
Ki regne reis celestien
En tuz tens en gloire. Amen.

8. La vie seinte Audrée, Fioncyne (?) de Ely (ff. 100 c-134 c).

La vie d'Etheldreda, abbesse du couvent bénédictin d'Ely (morte en 679) est racontée dans Bède (673-735). *Historia Ecclesiastica gentis Anglorum*, l. IV, ch. XIX et publiée dans les *A. A. S. S. Boll.*, 23. Jun. IV. 489-492. Une rédaction amplifiée fut rédigée par Thomas du monastère d'Ely au XIIe siècle (*l. c.* 493-538), qui y inséra un poème de Bède en l'honneur de la sainte (ch. VII) et ajouta des miracles (*l. c.* 538-576). C'est cette seconde rédaction que l'auteur du poème français, Marie, peut-être une nonne du même couvent, avait sous les yeux, car elle mentionne la vie et les miracles (v. 24, 25). Mais elle pouvait être inspirée aussi bien par les vers et la prose de Bède dont le témoignage est invoqué par Thomas.

Le poème commence :

En bon houre et en bon porpens (*fol.* 100 *c*).
Deveroit chascun user son tens.
Pur sage deveroit hon tenir
Celui ke porroit sovenir
Dont il est fait e qui le cria
Et quel part il revertira.
Cil qui bien font sunt honuré
Et de dieu e del siecle amé.
Poy vaut a home ses tresors
Puis ke l'ame se part del cors ;

(1) Henri III (1216-1272), fils de Jean sans Terre (1189-1216).

S'il n'el ha por deu departi
Et en sa vie departi deservi
Ke les biens venquent les malices,
Son orguil, ses mauveises vices.
Mariz est ki desert en vie
La deu grace et sa compaignie.
Ce fist la virge saint Audrée,
La royne bonurée
Ky deguerpi regne et hautesce
Por avoir ou deu la richesce (1).
.....

Il se termine :

Issy ay ceo livere finé, (*fol.* 134 *c.*)
En romanz die et translaté
De la vie seinte Audrée,
Si com en latin l'ay trové.
Et les miracles ay oy
Ke voil nul mectre en obli.
Pur ce depri la gloriuse
Seint Audrée, la précieuse
Par sa pité ke a moy entende
Et ce servise a maine rende.
Et ceus pur ki ge l'ay depri
Ke ele lur ait par sa merci,
Mut par est fol ki se oblie :
Ici escris mon non Marie,
Pur ce ke soie remembrée.

9. La vie seinte Osith, virgine e martire (ff. 134 *b*- 147 *b*).

On ne connaît qu'une seule copie de la vie en vers français d'Osgitha ou d'Ositha. L'auteur anonyme a t-il, connu la vie latine publiée par Sirius (*Vitae S S.*, 7 oct.)

(1) *Vie lat. par Bède :* Quæ multum diu Regem postulans, ut seculi curas relinquere, atque in monasterio tantum vero Regi Christo servire permitteretur.

et réimprimée dans les *A A S S. Boll.*, 7 oct., III, p. 942-944, je ne pourrais pas l'affirmer (1).

Le poème commence :

Ceo nus mustre seinte escripture (*f.* 134 *c*).
Bon fet ki met en deu sa cure,
Et aime e creient son creatur
Plus ke ne fet autre seignur ;
K'il aime e creient e bien le sert
Ne ci ne ailliurs ja ne pert :
Ki guerpist terre pur son non
Ciel li doune de guerdon.
Ne change cil pas follement
Ke terre lesse e le ciel prent,
Ne folement ne change mie
Ke lesse mort et receit vie ;
Cil change bien, cil change a dreit
Ki mort lesse et vie receit.
Kar certes del munde la richesse
N'est fors dolur e granz tristesce ;
Honur del mond est trespassable
Et a nus tuz mut poi estable.
Ki ne volt crere ne saveir
Bien los dire fols est pur veir (?)
U cum ceus par ke sunt alé
Nos ancestres et trespassé.
U sont mes aels et nos peres,
U nos uncles, u nos meres
Ke tant furent riches et beaus,
Assez orent dras et chivaus ?
Tuz i sont alez, sachez en fin,
Si vous atendunt en chemin.
Quel jur son eire ert aprestez
Pur ceo vous di si l'entendez.
Ki aime deu bonz fu néez (2),

(1) Deux mss. latins du Musée Britannique renferment la vie de S. Osich. Lansd. 436, fol. 29 et Tib. E. 1, fol. 75. M. A.-I. Baker va publier le poème français dans les *Mod. Lang. Rev.* (juillet 1911).
(2) Lacune.

. . . . . .

Kar tant cum il deu amera
Et son servise meintendra.
Pur veir vous dï, si estut doter,
Quel jur devie del siecle aler.

Il se termine :

Seinte Osich nus seit en aye (*fol.* 147 *b.*)
Tant cum sumes en ceste vie,
Ke tant i puissum bien overer
E de peché nos cors garder,
Ke puissum au jur de la fin
Vers deu tenir le dreit chemein
E meindre ou ses chers amys
Ke unt la joie de parais ;
Vers nus doint sa maiesté,
Ke maint vus deus en trinité. Amen.

10. La vie seinte Fey, virgine et martire (ff. 147 b-156 d.)

On a composé plusieurs chants latins en l'honneur de sainte Foi d'Agen, patronne de Chartres et de Morlas et une vie latine qui sont réunis dans les *A A S S. Boll.*, 6 oct., III, p. 286-329.

Symon de Walsingham, moine de Bury-Saint-Edmond (v. 50), s'excuse de sa connaissance imparfaite « en romance » (v. 32) ; mais il veut traduire la vie latine (v. 59) pour ceux qui n'ont pas étudié cette langue (v. 45). L'allusion à l'étymologie du nom de la sainte (v. 15, 16), rappelle Jacques de Varège qui aborde son sujet de la même manière.

Le poème commence :

Seignurs, vos qui en deu créez (*fol.* 147 *c.*)
E en la fei estes ferméez
Oï avez, si jeo ne ment,
E savez trop certeynement
Ke home en ceste siecle vivant,
Veuz e jovencez, petit ne grant
Ne serra sauf sanz ferme fei :
Ceo est veirs e bien le crei.

La bone fei nus sauvera
E la joie de cel merra ;
Pur ceo cel nus vient a pleisir,
Devez plus voluntiers oïr,
De seinte Fey chanter e lire
E les vertuz bien descrire,
Kar cum vus plus de Fei orrez
En fei plus ferme en serrez.
Pur ceo entendez ore a mey,
Si vus diray de seinte Fey,
De une seintime pucele,
Bele de vis, de fei plus bele,
La seinte vie e la passiun
E la seinte conversaciun,
Cum son seint nun e seinte vie
Ne se descordereient mie,
Mes se acorderunt plus bel
Ke ne fet la gemme en anel.
.....

L'auteur s'excuse :

Mes vus ki cest escrist orrez (*fol.* 147 *c.*)
Pur deu vus pri, ne me blamez (*fol.* 147 *d.*)
Si jeo en cest romanz mesprenge ;
Bien sai grant hardement enprenge,
Jeo ke ne say guer de lettre
E poverement en romance
E ki sui freles et pecheur
E ki mespreng nuit e jur
En dit e en fet e en penser,
Kant os de seinte Fey traiter
E en nule manere enprendre :
De ceo me devez bien reprendre.
.....

Il se nomme :

E jeo par amur en compaignie (*fol.* 148 *a.*)
Ay comencé cest escrit.
Deu doint ke turne a profit
A tuz iceus ky l'averunt

E ki entendre en voudrunt.
A cest romanz deivent entendre
Ke latin ne sievent aprendre.
Ore, seignurs, deu pur vus pri,
Ne mei mettez en ubli,
Kant vus depriez seinte Fey,
Pur deu suveigniez vus de mey.
Symon de Walsingham ai nun,
Serf Marie a seinte ad num. (*fol.* 148 *b.*)
Pur deu quant vus mun nun lisez,
En vos bien fez me recevez ;
Priez a deu, mere Marie
E seinte Fey la deu amie
Ke deu pur seinte priere
Nus donne le regne de son pere.
Mes ore vus dirrai brevement,
Sulum ke latin mei aprent,
La passiun de seinte Fey
E coment Jhesu la prist a sey
.....

Le poème se termine :

A tuz ceus ke sunt encumbréz (*fol.* 156 *d.*)
De maladies, de pechéz
Pur ki se voleient repentir
E requere cel martir
Tantost se sentunt alegéz
E de tuz mauz desencumbréz.
E dampne deu par sa ducur
Nus doint pur la sue amur
Amendement de nos pechéz
Dunt ore sumes encumbréz ;
De noz pechéz deu nus amende
E de tuz maus nus defende
E a sa joie doint partir
Pur amur son cher martir
De ky nus parlé avum :
Amen, amen, trestuz dium.

II. Le romanz de la vie seinte Modwenne noneyne (ff. 156 d 221 d.)

Deux manuscrits nous ont conservé en vers français la vie de sainte Modwenne ou Monynne, abbesse du monastère a Conays (morte en 460), et patronne de Burton upon Trente : le ms. d'Oxford, Bodléienne, Digby 34, dont un morceau a été publié par M. H. Suchier, *Ueber die Matthaeus Paris zugeschriebene*, « *Vie de seint Auban* » (Halle, 1876), p. 54-58 et le ms. de Welbeck. La vie latine dans les *A. S. S. Boll.* 6 Jul. II, p. 297-312 fut composée par Conchubranus. Une prière latine se trouve à la fin du poème français de l'auteur anonyme, ainsi qu'à la fin de la vie latine, mais les paroles ne sont pas les mêmes (1).

Le poème commence .

Oez, seignurs, pur deu vus pri. (*fol.* 156 d.)
Coment le munde ke ert peri
A la glorie dunt il chay
Par Jhesu Crist puis reverti.
Car kant Adam par son peché
De parais esteit jeté,
Deu en out mut grant pité
De ceo ke il ert si dampné.

La vie de la sainte :

Modwenne esteit nomée (*fol.* 157 *b.*)
De ces parens, quant esteit née ;
De gueles genz fu engendrée,
Bien vus dirai, si vus agrée.
En icel tens en ci honur
Un reis esteit de grant valur
Ky en Yrlande out grant honur.
Kar de Cunnock esteit seignur. (2) (*fol.* 157 *c.*)

(1) M. A.-I. Baker a l'intention de publier le poème français par les soins du *Stuttgart Literarischer Verein*.

(2) *Vie lat.* : De supradicto itaque conalleorum populo sancta Movenna patrem habuit nomine Maugtheum regentem Oveahhulue et totam terram in circuita Hardmacha...

Le poème se termine :

Pur ceo voil ci terminer (*fol.* 221 *d.*)
Icest livere e reposer :
Mes en la fin vus voil prier
Pur celu ki od a juger.
Puis a trestuz ke nus deigniez
Deu requere pur mes pechéz.
Ke pur les seens granz buntéz
Parunt li munde est tut savéz.
Pardon me face de ma folie,
E jeo requier le fiz Marie
Ke vos cors gard de vilainie
E juz en decurs de ceste vie.
Puis a la fin vus seit garant
Li rei del ciel, li tut puissant
Del fel diable suidivant,
La pater nostre dium atant. Ament.

12. La vie seint Richard, evesques de Cycestre (ff. 222 a-244 c.)

Saint Richard se fit enterrer devant l'autel de saint Edmond qu'il a érigé à l'église de Chichester (1). Izabelle, comtesse d'Arundel qui, suivant Mathieu de Paris, a fondé une maison religieuse près de Len, en 1251 (2), a fait composer par Francescus Radulphus Bocking (?), frère prêcheur une vie latine de saint Richard. Elle fut publiée dans les *A. A. S. S. Boll.* 3 Apr., t. I, p. 282-318, en deux livres dont le premier raconte la vie, le deuxième les miracles. Nous devons probablement à la même comtesse le poème français en l'honneur de saint Edmond (ci-dessus n° 7), dont l'auteur remarque : « translaté de latin en

(1) *AA. SS. Boll.* 3 Apr., I, p. 282. Et qui corpus suum apud Cicestrensem ecclesiam sepeliendum delegavit, ad Cicestriam defertur: et in ipsa ecclesia, coram altari B. Edmundi, quod ipsemet ad Aquilonarem ecclesiae partem dedicaverat, in humili loco sepultum est: ubi magna et miranda ad Dei laudem fiunt miracula.

(2) *L. c., p.* 278: Fundavit unam domum de Sanctimonialibus, non procul a Len, sumptibus propriis videlicet de libero maritagio suo, qua dicitur Marrani.

romanz par la requeste la cuntesse de Arundel » (*fol.* 85 *d*). Un chanoine de Chichester a envoyé la vie de saint Richard à Pierre de Peckham (v. 51), qu'il a chargé de la traduire en français (v. 28-32). Pierre est connu comme auteur de la *Lumière as lais*, dont M. P. Meyer a publié des extraits d'après les mss. de Cambridge (*Romania*, VIII, p. 325, et XV, p. 287). Le même poème se trouve dans un ms. de la Bibl. Roy. de Belgique, à Bruxelles (n° II, 282, fol. 59-155). Le nom de l'auteur est écrit dans un ms. de Cambridge (Un. Libr. G G. I. I.) : Peres de Pecchame, dans le ms. de Bruxelles (fol. 62 v. 2e col., v. 9, et fol. 155, v. 2) : Piers, dans le manuscrit de Welbeck : *Pieres de Fecham*. L'auteur condamne dans les premiers vers la poésie mondaine comme beaucoup d'autres (*Hist. litt.*, XXXIII, 1906, p. 331) qui ont composé des légendes, mais il ne semble pas avoir écrit des poésies légères dont il devait faire amende honorable (1).

Le poème commence :

Bon est de mettre en escrit (*fol.* 222 *a.*)
Verai cunte de fet et dit
Ke de oir dune en quer delit,
Si apres en vient le profit
De humilité e de devociun
Par unt averum savaciun ;
Mes retraire cunte de folie,
De fol amant e fole amie
Pur les jufnes enticer
E les jefnes folement amer,
E cunter ausi de chevalerie
Que unkes n'avint en ceste vie,
E mes ke d'aukun seit veir le dit,
Del oir poi en vendra profit.
Si l'em cunte romanz d'amur
K'en vient del oir a chief de tur,
Ne sai for mestre le penser
En folie folement amer :

(1) M. A. I. Baker vient de publier le poème français dans la *R. L. R.* (juillet-octobre 1910).

E quel profit en vient de cunter
De la pruesce un chevaler ?
For sulement le delit del oïr
Ke suvent les autres fet esbaudir.
.....

L'auteur nomme sa source :

Sa vie e ses miracles d'enfance (*fol.* 222 *c.*)
En latin sunt mis en remenbrance ;
Mes pur ceo de plusurs est desiré
Que fust en franceis translaté ;
Ke lais entendable pot estre,
M'en pria un chanoine de Cycestre
Par un mestre ke un livre me porteit
Ke de sa vie e ses miracles esteit
Ke de translater le m'entremeisse
E ke jeo le latin en franceis feisse.
E jeo par l'aie seint Richard
Me entremectrai de la deu part
E de latin le translateray
En franceis au meuz ke jeo say,
Ore i met entendement
Que bien amer deu ad talent.
.....

Le poème se termine :

Prium dunc la duce Marie (*fol.* 244 *b.*)
La mere deu e deu amie (*fol.* 244 *c.*)
E seint Richard le confessur
Ke pur nus prient nostre seignur,
Ke nus doint grace de bien fere,
K'en tuz nos fez le puissum plere,
En tele manere le di sanz fable
K'en ne fasums nul fet dampnable ;
Mes tuz jurs le servum issi
Ke venir pussum a sa merci.
E mei en voz prieres recuilliez,
Pur deu requer, ne me ubliez :
Pieres de Fecham a nun ay
Ke cest romanz tut translatay.

Deu me doint, si li plest, sa grace
E a vus trestuz issi le face
Ke li puissuns issi servir
K'a sa grant joie pussum venir. Amen.

13. La vie sainte Katerine (ff. 246 a-264 b.)

Onze poèmes français furent composés en l'honneur de sainte Catherine d'Alexandrie (*Hist. litt.*, xxxiii. pp. 342-344). La vie, dont l'auteur s'appelle Clémence de Berekinge (vv. 2678 : Barking en Essex), remonte à un poème perdu. Deux mss. de Paris et notre ms. ont conservé le poème. M. Jarnik, *Dvě verse starofrankouské legendy o sv. Kateřině Alexandrinské*, Prague, 1894, a publié le texte d'après les deux mss. de Paris (cf. *Romania*, t. xxiii. p. 487), que je désignerai par les lettres *a* et *b*. Notre ms. se rapproche plus de *b* (vv. 32, 33, 48, 50, 54, 60), mais on trouvera les variantes de tous les deux textes publiés sous nos extraits. Il est à remarquer que la fin, où l'auteur se nomme, manque dans notre ms. (éd. Jarnik, vv. 2677-2688).

La légende de la sainte fut aussi bien goûtée en latin (cf. *Romania*, xxxix. p. 54-60) qu'en français. M. Jarnik a étudié en tchèque le rapport du poème français à la vie latine qu'il publie en regard de l'édition d'après la vulgate (cf. Knust, *Geschichte der Legenden der heiligen Katharina von Alexandrien*, etc., Halle, 1890 et *Romania*, xix, 372). Mais la question des sources de la légende est loin d'être résolue, comme l'a prouvé M. L. Katona dans son étude (publiée dans les *Mémoires de l'Académie hongroise*, xviii, 1903, n° 5). L'auteur y ajoute deux textes à la *Bibl. Hagiogr. Lat.*, d'après quatre mss. des Bibliothèques des Universités de Budapest (codd. 79 et 56) et de Cracovie (codd. 2039 B B, xxvii, et 2366 A A, xiii, 21), il indique la source inconnue de quelques miracles. Le sujet fut aussi traité en anglais dans deux légendes que Horstmann (*Sammlung altenglischer Legenden*. Heilbronn. u. 1881. p. 165 et 242) a publiées d'après les mss. Brit. Mus. Harl. 4196 et Auchinl. Une vie en hongrois de 4073 vers se trouve dans le ms d'Erskujvár, publiée dans

les *Monuments linguistiques* (x, p. 150-274). MM. Szilády (*Annuaire de l'Académie hong.* xvi, n° 1) et Katona (*l. c.*) ont étudié la source du poème et le dernier a contribué à la recherche de l'origine de la légende.

Le poème commence :

Cil que le bien set et entent, (*fol.* 246 *a*)
Demustrer le deit sagement,
Ke par le fruit de sa bunté
Scient li autre amonesté
De bien faire, de bien voilier
Solunc iceo que unt le poer.
Kar cil ke sul est bon de sei
A nus donat example e lei ;
Sa bunté ne nus vout celer
Mes comunement demustrer.
De son bien est ke suffit a chascun ;
Kar il est sul a tuz commun,
De sa grant largesse nus paist
Et tut nostre bien de son naist :
Bonuréz est qui se alie
Et a cel grant bien son quer plie,
Ke mueisun de tens ne mue,
Ne lei ne reprent ne argue.
Unkes a nul ne vont faillir
Ke de lui amer eit desir.
Mut ad en lui riche conquest,
Ki tuz jurs fu et ert et est.
Ore le prium par sa duçur
K'il nus doinst faire tel labur
Et ensuire ici issi sa trace
Ke la le puissum ver face a face
U il regne en sa maiesté,
Uns deus en sa trinité.
Pur sa pité me deit aider

5 *a*. *b*. f. *e* de. 6 *a* S. ço qu'en. *b* chou qu'il. 11 *a* b. s. a ch., *b* b. est soffis c. 14 *b* d. lui. 15 *a*, *b* s'i. 20 *a* l. oüst nul *b* l. eüst nul. 25 *a* E issi sivre ci s. t., *b* Esi sivir ichi set. 26 *a* l. veum f., *b*. l. voions f. 28 *a*. *b* sainte. 29 *b* Par. m. puist.

A cest ovre ke voil traiter,
De une sue veraïe amie, (*fol.* 246 *b.*)
Dunt translater voil sa vie,
De latin espundre en romanz
Pur ceo ke plus plaise as oianz.
Ele fu jadis translaté(e)
Solunc le tens ordené(e),
Mais ne furent dunc si veisdus
Les homes ne si envius,
Cum il sunt al tens de ore
Et apres lui serrunt uncore.
Pur ceo ke le tens est mué
Et des homes la qualité
Et la rime vile tenue,
Kar ele est aukes corumpue :
Pur ceo l'estut amender
Et le tens solunc la gent user.
Ne l'amend pas pur mun orgoil,
Kar preisé estre n'en voil ;
Il sul en deit longe aveir
De ki vent mun povere saveir.
.....

Il se termine :

Certes meint home l'amereit (*fol.* 264 *b.*)
A ki il ja bien ne freit ;
Mes deus n'ert ja de nul amé (*fol.* 264 *c.*)
Ke il ne sente de sa bunté ;
Ki sentu n'ad de sa bunté.
Mut par pot estre dolenz et abosmé.
Nul ne l'aime si cum il deust,
Ne solunc ceo ke dreit eust,
Ja ne li ert guerduné

32 *a* De qui v. t. 33 *a* l. respundre. 36 *a*, *b* t. bien o. 39 *a*, *b* t. qui est o. 40 *a* a. nus. s., *b* a nos pieur encore. 43 *a* En est l., *b* S'est en l. 45 *a*, *b* c. si. 48 *a* Repreisie e. i nun v., *b* Car point, p. 50 *a* D. qui sai m. 51 *a*, *b*. vv. 2661-2676 *b* O. tant mains on l'a. 52 *b* A cui nul b. ja n 54 *a* Ke sentue n'ait s. b. *b* Qu'il n'ait sentie s. b. 55. 56 *a*, *b* *manquent*. 58 *a* que il ad d. *b* que il a droit. 60 *a* a demustrée.

L'amur ke il nus ad mustré.
Mes ceste dame bien l'ama
Et s'amur lui guerduna
Solunc ceo qu'ele out poeir,
Ne remist pas en son voleir.
Ore la preium par sa bunté
Ke ele nus purchaz la volenté
De deu amer et lui servir
Et puis en bon fin finir. Amen.

Louis KARL.

(Budapest, le 20 novembre 1910).

63 *a*, *b* c. qu'en o. le. 67 *b* a.. de Dieu. 68 *a*, *b* E en bone fin acumplir. N. B. *a*, *b* vv. 2677-2688 manquent.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE POPULAIRE

DES DIALECTES OCCITANIENS

Essai de Syntaxe

INTRODUCTION

En présentant à l'appréciation du public les pages qui suivent, l'auteur se sent pressé de solliciter la bienveillance du monde savant à l'égard d'un travail portant sur un terrain nouveau ou, du moins, à peine parcouru par les grammairiens qui ont traité des différents dialectes de la langue d'oc moderne. Son but, en coordonnant les données éparses et en les renforçant de ses lectures et de ses propres études, est de venir en aide aux écrivains qui sentent obscurément le besoin de se soustraire à l'influence du gallicisme, et auxquels a, jusqu'ici, fait défaut un guide autorisé.

Ce simple essai n'a pas la prétention de combler absolument une telle lacune ; mais nous espérons que l'indulgence du lecteur lui sera acquise, en faveur du zèle dont il témoigne pour le félibrige : et c'est dans l'espoir qu'il puisse donner un jour un plus ample développement à cet ouvrage que l'auteur serait reconnaissant que l'on voulût bien lui en signaler les lacunes et les erreurs inévitables (1).

(1) On ne traitera ici, afin de ne pas étendre inutilement ces pages, que des particularités qui distinguent la langue d'Oc du français, et qui n'ont pas leur place marquée dans la partie lexicologique de cet ouvrage. Quelques renvois se réfèrent au dictionnaire français-occitanien du même auteur (2 vol. in-8°, à la librairie O. Domège, à Périgueux : 24 francs), où l'on trouvera l'exposé du système orthographique suivi dans le présent opuscule.

CHAPITRE PREMIER

L'Article

Article simple

1. — L'article, employé devant le présent de l'infinitif ou devant un mot invariable, en fait de véritables substantifs : *lou beure*, la boisson ; *lou boufa del vent*, le souffle du vent ; *lou trop passo mesuro*, l'excès est nuisible ; *l'arditeja s'en ei anat de nouste* (g.), la fortune nous a lâchés.

Devant un nom propre, l'article indique qu'il s'agit d'une personne connue : *la Marioun*, la petite ou la vieille Marie ; *lou Pol que ris*, Paul rit. On dit de même : *la femo*, ma femme.

On le place, en gascon, devant le nom du mois, dans les dates : *lou 24 dou mai de l'an* 1900, le 24 mai 1900.

Il remplace parfois le pronom démonstratif et, dans ce cas, peut être suivi d'un second article au génitif : *lou que voli*, celui que je veux ; *lou del Pierre*, celui de Pierre.

Il se fait aussi accompagner du participe : *adusès de bouns fruts ; voulen pas lous macats*, apportez de bons fruits ; nous ne voulons pas ceux qui sont cotis.

2. — *Le*, se rapportant aux objets et traduit par *so*, *se* ou *acó*, comporte une idée d'insistance : *es d'acó bel*, c'est du beau ; *so pauc qu'avié*, le peu qu'il avait ; *per garda se siu*, pour garder ce qui lui appartient ; *preni acó melhour*, je prends le meilleur.

3. Lorsque, en français, l'article accompagne un substantif ou un adjectif qui se rapporte au sujet du verbe, cet article se traduit en occitanien par l'adjectif possessif : *li perdras ta testo*, tu y perdras la tête ; *an mal á soun del*, ils ont mal au doigt ; *fai sa bèlo*, elle fait la belle ; *fa de soun amistous*, faire l'aimable.

Dans les locutions adverbiales, *le* se traduit par *de* : *de matin fai fresc*, le matin il fait froid ; *d'iver se li vai*, l'hiver on y va.

Lorsque le nom indique une provenance, un point de départ, l'article se traduit en niçard par *da lou*, *da la*,

au pluriel : *dai*. *Tourna dai camp*, revenir des champs.

Dans le même cas, l'auvergnat fait usage de la tournure *de vès, dès, de vèl, dèl : crs de vel lous suls*, chants des montagnes : *torne de vel lou prat* ou *del prat*, je reviens du pré.

Article partitif

4. — L'article partitif ne s'exprime que dans les dialectes limousins-dauphinois : *sès tous ma de las bestias*, vous n'êtes tous que des sots ; *ai minjat de las prunas*, j'ai mangé des prunes.

Mais il est de meilleure langue de ne pas exprimer l'article devant les noms pris dans un sens partitif ou indéterminé : *met de negre sul blanc*, elle met du noir sur le blanc ; *as de fiauri* (auv.), tu as de la fièvre ; *es vengut d'omes*, il est venu des hommes.

On supprime même la préposition *de : voulès de pan ?* ou *voulès pan ?* voulez-vous du pain ?; *as amassat vineto*, tu as cueilli de l'oseille.

Si *des* est le pluriel de *un*, on le rend par *un*, mis au pluriel occitanien : *m'ai croumpat unes cisèus*, j'ai acheté des ciseaux ; *dab us belets* (g.), avec des bêlements.

5. — On peut, pour insister, placer l'adjectif après le nom et répéter la préposition devant chacun : *de papié del grand*, du grand papier ; *uno cebo das blancos*, un oignon blanc ; *un vagoun des auts*, un vagon haut ; *de sau de la bouno*, de bon sel.

On peut aussi supprimer entièrement et l'article et la préposition ; cette tournure est préférée par les dialectes occidentaux : *dounas-me* [*de*] *pan*, donnez-moi du pain ; *saique croumparias poumos ?*, achèteriez-vous des pommes ? ; *ai vist paloumbos*, j'ai vu des palombes ; *qu'ei ardits* (g.), j'ai quelques sous ; *gran papè i grano escriuturo* (g.), du grand papier et une grande écriture ; *mounde coume fau*, des gens comme il faut.

Article sous-entendu

6. — L'article se supprime :

a) Dans le comparatif placé après le nom : *la dourgo mai laujiero*, la cruche la plus légère ;

b) En provençal, dans la plupart des noms de cours d'eau : *sus Rose*, sur le Rhône ; *de long de Lar*, au bord du Lar ; *Tarn creis*, le Tarn monte ; dans : *vivo Prouvenso !* vive la Provence ! etc. ;

c) Dans nombre d'expressions consacrées, ou pour la rapidité de l'élocution : *après festo*, après la fête ; *avans ouro*, avant l'heure ; *á noeit passado*, la nuit dernière ; *en castel*, au château ; *creñ pas brut*, il ne craint pas le bruit ; *parla de nas*, parler du nez ; *jouga á boulo*, jouer à la boule ; *bañá camiso*, tremper sa chemise ; *manca classo*, manquer la classe; *á soun e nostre dam*, à son préjudice et au nôtre ; *u cop ou aut* (b.), une fois ou l'autre ; *que vol, coucoumelo ?*, que veut-elle, la sotte ?; *la caritat, pramou de Diu !* (g.), la charité, pour l'amour de Dieu !, *us lous autris* (auv.), les uns les autres ; *touts sèt ans* (b.), tous les sept ans.

Article indéfini

7. — L'article indéfini *un*, *uno*, s'emploie au pluriel devant les noms qui n'ont pas de singulier et dans certaines expressions : *unos braios*, un pantalon ; *d'unes cops*, quelquefois ; *us arrius a, qui nou riulon mes* (g.), il y a des ruisseaux qui ne coulent plus ; *m'ai croumpat unes cisèus*, j'ai acheté des ciseaux.

On le trouve encore employé avec le mot *parelh*, paire, s'accordant, par syllepse, avec le complément de ce mot : *uni bon parèu de soulié* (pr.), une bonne paire de souliers.

Il se met, comme en français, devant le pronom *chacun* : *un cadun lou sap*, chacun le sait ; et aussi devant *calcun*, en style juridique : *cand un calcun a recebut un daumaje*, lorsque quelqu'un a éprouvé un dommage.

Un est suivi de la préposition *de* et d'un nom singulier, lorsqu'on est censé parler d'une chose connue, qui est répétée ensuite, comme par pléonasme : *n'en boufo un, de levantas !*, le vent d'est s'en donne !; *couro es que n'en passo un de tram ?*, quand est-ce qu'il passe un tramway ? Dans ce cas, il y a un léger temps d'arrêt entre *un* et *de*.

On supprime parfois le substantif après l'article indé

fini, lorsque le sens ne laisse aucun doute : *n'i a un que disie*, un homme disait ; *n'ai vist uno que*..., j'ai vu une femme qui...; *n'en fa tuba uno*, fumer une pipe.

En revanche, *un* se sous-entend dans certaines expressions consacrées, telles que :

pauc plus, pauc menus, un peu plus, un peu moins ;

passa bouno nuech, passer une bonne nuit ;

vai faire auraje, il va faire un orage ;

bel dio qui abe plabut (g.), un jour qu'il avait plu ;

despuch ans e ans, depuis des années et des années.

Il se rend encore par l'article défini ou par la préposition *de* dans les expressions :

faguet lou tems del diable, il fit un temps du diable ;

acó's d'erbo que li dison..., c'est une herbe que l'on appelle..., et autres analogues.

CHAPITRE II

Le Substantif

Du genre

8. — Un grand nombre de noms communs se présentent indifféremment masculins ou féminins. Ainsi, étant données les idées de tache, d'objet pour fumer, pour ramer, d'organe pour renifler, de protection pour la tête, etc., nous trouvons les mots : *plap* ou *plapo*, tache ; *pip* ou *pipo*, pipe ; *rem* ou *remo*, rame ; *nasic* ou *nasico*, narine ; *calot* ou *caloto*, béguin, dont la finale indique le genre.

A cette catégorie appartiennent : *esplic*[*o*], explication ; *billet*[*o*], billet ; *suc*[*o*], sommet de la tête ; *anounci*[*o*], annonce ; *estac*[*o*], attache ; *galup*[*o*], bateau ; *cilh*[*o*], cil ; *cracinet*[*o*], crécelle ; *blet*[*o*], bette ; *col*[*o*], colline ; *recerc*[*o*], recherche ; *talh*[*o*], coupure ; *coubert*[*o*], couverture ; *cros*[*o*], creux, etc.

On remarquera que les formes féminines sont régulièrement tirées du masculin. On a donc : *liuse*, *liuso*, éclair ; *culhé*, *culhero*, cuiller ; *ataladou*, *ataladouiro*, atteloire ; *tos*, *tosso*, auge ; *cantadis*, *cantadisso*, concert ; *courrech*,

courrejo, courroie ; *descat*, *descado*, corbeillée ; *gouver*, *gouverno*, conduite ; *castic*, *castigo*, punition, etc.

Il ne faut pas confondre ces noms avec les épicènes tels que : *alp*, alpe ; *cigarro*, cigare ; *brando*, cloison ; *coumtat*, comté ; *sarti*, cordage ; *alen*, haleine ; *ounour*, honneur ; *naue*, huche, etc., dont la terminaison ne change pas. Mais, dans les uns comme dans les autres, l'idée occitanienne est la même : indifférence par rapport au genre.

Il est des noms qui n'ont pas le même genre dans tous les dialectes, tels : *labour*, labour ; *cap-dulh*, chef-lieu, en béarnais ; *armari*, armoire, en auvergnat ; *canau*, canal, dans les Landes, que ces dialectes font féminins, tandis que la langue leur attribue généralement le genre masculin (V. au dictionnaire).

Les jours de la semaine sont du féminin en Béarn : *la ditjaus*, le jeudi ; *la dibés*, le vendredi ; *la dimenje*, le dimanche. Le mot *die*, *dio*, jour, est lui-même des deux genres.

9. — *Amour* est masculin au singulier et féminin au pluriel :

M'empachon de bede,
Mas amous oun soun ;

elles m'empêchent de voir où sont mes amours (Despourrins). Le singulier est aussi féminin dans les expressions familières : *m'amour*, mon amour ; *per t'amou* (g.), pour ton amour. *Pour l'amour de* s'est contracté en : *per amo[u]r de*, *per amo de* (g.), *permo de* (g.), d'où *pramo*, parce que.

10. — *Mercé*[s], merci, est féminin, excepté accompagné de l'adjectif *grand*. Ex. : *la mercé Diu*, Dieu merci ; *un gran mercés* (g.), *gra[n]mecis* (l. pr.), *gramaci*, merci bien ;

lou gramaci dèu estre á..., il faut dire merci à...

11. — *Jent*, gens, est un collectif féminin : *la bravo jent*, les braves gens ; *la vielho jent*, les vieilles gens ; *á la jent bous que hets pou* (g.), vous faites peur aux gens.

Il reste féminin dans le sens de *une personne*, excepté

en gascon : *es uno jent coume se dèu*, c'est un personne bien élevée.

Il s'emploie aussi au pluriel et veut au masculin les qualificatifs qui le suivent : *li jent viei* (pr.), les gens vieux ; *aquelos jens soun pas urous*, ces gens ne sont pas heureux.

Il prend l'augmentatif : *la jentasso renegairo*, la gent renégate.

Du nombre

12. — Certains substantifs s'emploient au pluriel avec le sens du singulier : *lous Avents*, l'Avent ; *unes capelets*, un chapelet ; *las chalibos* (g.), la salive ;

les noms de mets spéciaux : *las abiñados*, *las ahumos*, *las cruchados*, en Gascogne ;

des noms abstraits faisant partie d'une locution, tels que : *ha las pats* (g.), se réconcilier ; *rendre las tournos*, rendre la pareille.

13. — *Noms composés*. — Dans les noms composés, d'un usage si fréquent en occitanien, il faut considérer le sens des composants ; les substantifs et les adjectifs y sont seuls susceptibles de varier. Ainsi l'on dit : *un fringo-damos*, un galantin ; *un manjo-sants*, un bigot ; *un* ou *de tiro-lanso*, un ou des bilboquets ; *un reire-aujol*, un bisaïeul, *de reire-aujols ; un ome-loup*, un lycanthrope, *d'omes-loups ; un vei-la-nuech*, un nyctalope, *de vei-la-nuech ; un trenco-dit* (g.), un cerf volant, *de trenco-dits ; un cubre-cap*, une cornette, *de cubre-caps*.

En botanique, les noms composés ne varient pas, l'espèce servant à désigner l'individu : *acó's de lengo-de-cat*, c'est de la centaurée ou ce sont des centaurées ; *de testo-rousso*, des joncs inondés ; *de bèlo-dent*, des gesses. La raison en est que les composants ont perdu leur sens primitif et que l'esprit fait le même travail que pour dire : du blé, de l'avoine, etc.

Lorsque, d'après leurs composants, les deux parties d'un nom sont susceptibles de prendre la marque du pluriel, la prononciation ne fait entendre l's qu'au second substantif : *de ramounel*[*s*]-*lanlires*, des gagne-petit ;

aquès Jan[s] das figos, ces bélîtres : *de cat[s]-tigres*, des chats-tigres : *de porc[s]-espins*, des porcs-épics ; *lous arcs-butants*, les arcs boutants (prononcé *arbutans*).

Il semble donc plus conforme à la logique de n'écrire l's qu'au second mot : *lous aigo-pendents*, les pentes des collines ; *las pigo-martos*, les pies-grièches ; *lous col tortes*, les torticolis ; *cap-griñouns*, des têtards.

Nous avons vu précédemment qu'il ne faut point abuser du trait d'union pour écrire les mots composés, lorsque le sens de chaque partie demeure intact : *un rat penat*, une chauve-souris ; au féminin : *uno rato penado ; blat turc*, maïs ; *rasin de serp*, joubarbe : *faïòu banet*, haricot vert, etc. Au pluriel on aura donc : *ratos penados, blats turcs, rasins de serp, faïòus banets*.

14. — *Noms propres*. — Les noms propres prennent l's du pluriel : *las dos Americos*, les deux Amériques ; *lous Bernats*, les Bernard.

Les noms de personnes varient d'ailleurs au féminin : *Goundran*, Gontran, *Goundrano ; Ravous*, Raoul, *Ravousso*, pour désigner la femme des susdits.

Le nom complément

15. — Deux substantifs unis en français par la préposition *à*, pour désigner un objet unique, suppriment volontiers cette préposition : *papié-cigareto*, papier à cigarette ; *batèu-vapour*, bateau à vapeur.

Lorsque le sens du nom est complété par un substantif mis en apposition, on peut, en gascon, les joindre sans intermédiaire d'article ou de qualificatif : *lou Poulito hau*, Hippolyte le forgeron ; *lou rai curè*, mon frère le curé.

Le complément marqué en français par *à* signifiant destination se traduit par *de* : *peiro de fioc*, pierre à feu ; *la femo de l'ase*, la femme à l'âne ; *agulho de bas, de fa causso*, aiguille à tricoter.

Le complément d'un adverbe de quantité ne se place pas nécessairement après lui : *cant prenes de figos ?*, combien de figues prends-tu ?; *cant as de tems ?*, quel âge as-tu ?

Lorsqu'un nom suivi de son complément forme une expression équivalant à un nom composé, le complément

peut prendre la finale diminutive, au lieu du premier substantif : *un cop d'agulhadet*, un petit coup d'aiguillon ; *un cart d'oureto*, un petit quart d'heure.

CHAPITRE III

L'Adjectif

Accord de l'adjectif qualificatif

16. — La règle qui veut que l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif souffre, en provençal, une importante exception. Dans ce dialecte, les adjectifs en *ari*, *èri*, peuvent ne pas varier au féminin : *uno óupinioun countrari* ou *countrario*, une opinion contraire ; *la chato lèri* ou *lèrio*, la fraîche jeune fille.

Au pluriel, l'adjectif placé après le nom ne change pas : *l'oustau grandas*, la maison imposante, *lis oustau grandas ; la gauto roujo*, la joue rouge, *li gauto roujo*. Placé devant le nom, il varie : *la bello figo*, la belle figue, *li belli figo ; un brave oustau*, une maison charmante, *de bravis oustau*.

Dans *aigo-ardent*, eau-de-vie (eau ardente), l'adjectif *ardent* garde la forme du masculin, ce qui produit cette anomalie apparente : *d'aigo-ardent canfrado*, de l'alcool camphré, où les deux adjectifs paraissent de genres différents.

17. — *Grand, miech, boun.* L'adjectif *grand* a conservé, plus que le français, la forme épicène : *uno grand femo*, une grande femme ; *ma grand*, ma grand'mère ; *petit mau, gran ligasso* (g.), à petit mal, beaucoup de charpie. Mais il s'accorde, placé après le nom : *uno femo grando*.

Le français *demi* se traduit par *miech, miejo*, qui s'accorde toujours : *uno miejo ouro*, une demi-heure. Mais devant un adjectif, le mot *demi* est un adverbe qui se traduit par *mitat*, invariable : *mitat pleno*, demi-pleine ; *á mitat morto*, à demi-morte.

En auvergnat, *boun*, bon, s'emploie devant une voyelle, *bouon* devant une consonne ; placé après le nom, il s'a-

brège en *bon* : *un ome bon, un boun ome ; de bouon po*, de bon pain.

18. — *Adjectifs composés.* — Les adjectifs composés varient conformément à leur signification : *testo-nut* (*i. e.* qui est nu de la tête), *testo-nudo ; suco-pelat*, chauve (*i e.* pelé du sommet de la tête), *suco-pelado ; pot-fendut*, bec-de-lièvre, *pot-fendudo ; cap-quilhat á*, dressé vers, *cap-quilhado á...; peu-blanc*, chenu, *peu-blancos*, chenues ; *un pè-brac*, un pied-bot, *unes pè-bracs*, des pieds-bots ; *un, uno boufo-lesco*, un affamé, une affamée.

Certaines locutions adjectives, formées d'un participe et d'un adverbe, se rendent par deux mots distincts, l'adverbe suivant le participe : *de luzerno semenado claro-men*, de la luzerne clair-semée ; *de margaridetos culidos de fresc*, des pâquerettes fraîches-cueillies.

19. — Employé adverbialement, l'adjectif qualificatif accompagne un verbe ou un autre adjectif : *coston car*, ils ou elles coûtent cher ; *lous blats soun beroi bets* (g.), les blés sont superbes. Cette dernière tournure est fréquente en Gascogne ; néanmoins l'adjectif *franc* s'accorde dans l'expression : *uno poumo franco prendibo*, une pomme franchement précoce. De même : *uno lampo touto nauo croumpado*, une lampe nouvellement achetée.

20. — Le qualificatif se place élégamment avant le nom et son article : *e lous galassets, agut lou bec, roujo la cresto, s'en venien*, et les jeunes coqs, le bec aigu, la crête rouge, accouraient ; *aisit es lou remèdi*, le remède est facile. Dans le même but on intervertit la place habituelle de l'adjectif : *lairon las hilhos bèros* (g.), ils admirent les belles filles.

Le nom auquel se rapporte l'adjectif peut être sous-entendu, lorsque le sens n'est pas douteux :

Ne per bèt ne per lé,
Dechis pas la capo darrè.

ni par beau temps, ni par mauvais, n'oublie point ton manteau (proverbe gascon).

Complément

21. — L'adjectif qui a pour complément en français

un verbe à l'infinitif devient, en occitanien, un qualificatif de ce verbe et se fait précéder de la préposition : *es de bon faire*, c'est aisé à faire : *de bel negoucia*, facile à travailler : *acó's de marrit pesa*, cela est difficile à peser.

Degrés de comparaison

22. - *Comparatif.* — Quand l'adjectif au comparatif est remplacé par un pronom neutre, le signe du comparatif : *plus*, se rend exclusivement par *mai : es tant fort coumo tu, mai lou Pol l'es enca mai* (et non : *enca pus*, bien que l'on puisse dire également : *mai fort* et *pus fort*), il est aussi fort que toi, mais Paul l'est encore plus ; *Jan z'ei mai que se* (lim.), Jean l'est plus que lui.

23. — *Superlatif.* — Il y a plusieurs manières de rendre le superlatif absolu :

a) Par l'emploi d'un adverbe ou d'un équivalent : *subre*, *suber* (g.), *forso*, *fosso* (l.), *fort* (g.), *hère* (g. b.), *pla* (l.), *atenant* (auv.), *mai que*, *tras que*, *rede*. Ex. : *subrebèl*, *suberbèt* (g.), très beau ; *forso alargant*, très libéral ; *hère tilhut* (g.), très coriace ; *plan poulit*, très joli ; *mai que foursut*, très robuste ; *rede boun*, très bon ; *pire que bèl*, très beau : *tout plen vielh*, très vieux ; *un abord grèu*, très lourd : *es tras que courouso*, elle est très élégante ; *acó èro jenti atenant* (auv.), c'était très joli ; *a pleugu ticon, o !* (auv.), il a plu très abondamment ; *á reire ounourable Moussu...*, au très honorable Monsieur... (dans les suscriptions de lettres).

b) Par une comparaison, soit introduite et inachevée, comme en provençal, soit complète et empruntée aux incidents de la vie journalière, comme en gascon. Ex. : *de vous agrada soun desirous mai que mai*, ils sont extrêmement désireux de vous plaire ; *aquelo dono es caritadouso mai que mai* ou *es mai que mai caritadouso*, cette dame est très charitable ; *aquelos drouletos soun galantos tant que*, ces fillettes sont très gentilles ; *fin coumo tout, passo-fin*, très fin ; *magre coume un cent de claus*, extrêmement maigre ; *grand coumo un palhé*, très grand ; *pèc coume la luno*, très sot ; *aut que fai trembla*, très haut ; *èri malaut coumo sai pas que*, j'étais excessi-

vement malade ; *sera riche, qui sap count* (g.). *cau sap cant* (auv.). *ne sai cant* (lim.). *que ne saurias, que noun sai. que lou diable*, il sera très riche.

c) Par l'adjonction du mot *Dieu*, en provençal : *uno nue de Dieu*, une très belle nuit ; *un pais de Dieu*, un très beau pays ; *clafit de tout ben de Diu*, d'une richesse excessive.

d) Par l'adjectif deux fois répété, en gascon : *qu'èro gran, gran*, il était très grand ; *qu'a lou meste brabe, brabe*, il a un très bon maître.

e) Par l'adjonction, à certains adjectifs, de désinences telles que : *ut*, *arut*, *assië*, etc. Ex. : *loungarut*, très long ; *gautarut*, très joufflu ; *largassié*, très généreux. Ces désinences peuvent être assimilées à des augmentatifs : *braboulas* (g.), très doux ; *paurilhas*, extrêmement pauvre : *menou* (auv.), petite main : *menounet*, très petite main, etc.

Adjectifs démonstratifs

24. — Ces adjectifs peuvent se placer après le nom, lorsqu'on parle avec emphase : *que hè lou debis aqueste* (g.), il fit le discours que voici ; *lou mau aquet*, ce mal-là.

Adjectifs possessifs

25. — L'adjectif possessif se place généralement avant le nom. Si celui-ci le précède, le nom doit être accompagné de l'article : *nostres felens se lou van ramenta* ou *lous felens nostres...*, nos descendants se le rappelleront ; *gracis au tribalh lou* (g.), grâce à leur travail.

La seconde tournure s'emploie élégamment dans le style soutenu. Elle demande, en conséquence, la forme pleine (avec *r*) des adjectifs *nostre*, *vostre* ; cette forme est, au contraire, facultative pour les mêmes adjectifs placés devant le nom, car, dans cette position, ils perdent une partie de leur force, comme font l'article et les démonstratifs ; *an ren à veire i causo nostro* (pr.), ils n'ont rien à voir à nos affaires ; *nosti causo perihejon*, nos affaires périclitent.

Rem. : Le provençal ne fait pas varier au pluriel le possessif placé après le nom : *vosti reire, li reire vostre*, vos aïeux.

Le gascon a supprimé l'*r* de *noste, boste* ; placés avant le substantif, ces mots s'abrègent en *nos, bos*, accompagnés de l'article : *lou nos* ou *lou noste camin*, notre chemin ; mais : *lou camin noste ; au païs boste*, dans votre pays. Avec *pai, mai*, et les mots les plus usuels, on se dispense de l'emploi de l'article : *moun pai, ta mai, nostos jents*, mon père, ta mère, nos parents.

Le possessif occitanien accompagnant un verbe correspond au pronom possessif français : *es vostre, aquei oustal* ?, cette maison est-elle la vôtre ?; *aquel libre es miu*, ce livre est le mien ; *lou coutet qu'ei men* (g.), ce couteau est le mien.

26. — L'adjectif possessif se rend encore par une tournure usitée surtout dans les dialectes occidentaux, et qui est à recommander, à cause de sa saveur idiomatique :

a) Le possessif est annoncé par le pronom complément du verbe, tandis que le nom se fait accompagner de l'article : *s'a coupat l'esclop*, il a fendu son sabot ; *tout l'esprit se m'es esmougut*, tout mon esprit s'est ému ; *se gaña la vido*, gagner sa vie ; *se minja lou pan* (g.), manger son pain ; *me bouti lous esclops*, je mets mes sabots ; *lous sos que se m'en ban* (b.), mon argent m'échappe ; *lou paire t'a mandat*, ton père t'a envoyé ; *lou pai que-p a mandat* (g.), votre père vous a envoyés ; *nou sap pas oun se marida la gouiato* (g.), il ne sait où marier sa fille ; *hè-u passa lou cabestre, à l'aso* (g.), mets son licol à l'âne ; *la leit que-us n'ei causo* (b.), leur lait en est cause ; *la plueio nous a negat lous camps* (l.), la pluie a noyé nos terres.

Rem. : L'article peut être supprimé, lorsqu'il l'est aussi dans une expression courante d'où provient la phrase actuelle. Ainsi, de ce que l'on dit : *se trouver à portée*, on dira : *lous libes qui-u s'encountrèn à pourtado*, les livres qui se trouvèrent à sa portée.

b) Le possessif est annoncé par la personne du verbe : *ai lou prat dalhat*, j'ai mon pré fauché ; *aven lou paire*

esmerit, notre père est bien portant ; *ai lou pichot qu'es pas gaiard* (pr.), mon garçon ne va pas très bien.

c) Le sens suffit à indiquer le possesseur : *so que dis la femo*, ce que dit ma femme : *coume anas, ounclo ?*, comment allez-vous, mon oncle ?; *o belasso !*, ô ma belle !; *Diu noun !*, mon Dieu, non !; *ounte as la mamo ?*, où est ta grand'mère ? ; *prene civado*, prendre son avoine.

27. — L'adjectif possessif précédé de la préposition *á* traduit en gascon le sens de *chez : á nosto*, chez nous ; *á bosto*, chez vous ; *á louo*, chez eux. On sous-entend alors le mot *caso*, maison, qui se retrouve d'ailleurs dans : *á tou caso, á ta caso*, chez toi ; *á sou caso, á sa caso*, chez lui.

Précédé de la préposition *de*, il garde le sens possessif : *coaus cabalos soun de bosto ?* quelles juments sont vôtres (à vous) ?

Adjectifs indéfinis

Les adjectifs indéfinis donnant lieu à des remarques sont les suivants :

28. — *Autre*, placé après le nom, ne varie qu'en genre : *de resouns autro*, des raisons autres. Précédant le nom, il s'accorde en genre et en nombre : *las autros resouns*, les autres raisons.

Faisant partie d'une expression énumérative, *autre* doit précéder le nom : *lous autres cent*, les cent autres.

Il en est de même de l'adjectif *tout* accompagnant un pronom : *touti eli* (pr.), *touts els* (b.), eux tous ; *toutes nautres*, nous autres tous.

Cade, cado est l'équivalent du gallicisme *tous les : cado tres mes*, tous les trois mois ; *cade premié del mes*, tous les premiers du mois. Le sens de *chaque* est bien rendu par *tout : tout dio*, chaque jour ; *toutos semanos*, chaque semaine.

Meme, placé après le nom, ne varie pas au pluriel, en provençal : *li causo memo*, les choses même.

Tau, tel, appliqué aux personnes, est invariable en auvergnat : *ame pas de tau omis*, je n'aime pas de tels hommes ; *tau lous vesis*, tels que tu les vois. De même, on dit en général : *uno tau*, une telle.

Nat, aucun de, ne s'accompagne pas de la préposition et garde le nom au singulier : *nat moun adbersari* (g.), aucun de mes adversaires.

Il s'emploie encore avec le sens de *quelque*, sans négation : *e s'en ei nado isañero*, et si j'en ai quelque souci.

Accompagné d'une négation, il en renforce le sens : *jou qui nou sei pas jamei estat nat ardidot*, moi qui n'ai jamais été un effronté.

Un. Le sens de cet adjectif prend une extension inconnue en français :

a) Il s'emploie pour l'adverbe *quelque*, *environ*, tout en restant adjectif et variable : *n'i arié unes catorje*, il y en avait environ quatorze ; *erian uni sèt á vue* (pr.), nous étions sept ou huit ; *per unis dus ou tres jouns* (toul.), pour deux ou trois jours ;

b) Il remplace le second terme de l'expression *l'un l'autre : venien l'uno vers l'uno*, elles venaient l'une vers l'autre ;

c) On le trouve pour *même*, *identique : d'uno traqueto*, d'une même taille ; *touts soun pas d'un goust*, tous n'ont pas le même goût ;

d) Pour *un tel : ai uno fam que la vesi courre*, j'ai une telle faim que je la vois courir ;

e) Pour *un certain : al cap d'un tems*, au bout d'un certain temps ;

f) Suivi d'une négation, il signifie *aucun : uno fuelho noun boulego*, aucune feuille ne remue ;

g) Il peut prendre l'article explétivement : *la uno cambo après l'autro*, une jambe après l'autre (Cf. *á la un*, en une fois) (1).

29. Certains adjectifs indéfinis français se traduisent par des occitanismes :

Aucun se rend usuellement par *jes de*, *jens de*, *cap de*, *mingo de* (nic.), qui ne varient pas : *jes d'ome ni de femo*, aucun homme ni aucune femme.

(1) *Un*, pouvant être article, ou adjectif, ou numéral, ou pronom, ses formes et son usage en occitanien tendent à se confondre ; on devra se reporter à ces différents chapitres pour compléter son emploi.

Autre, signifiant *encore*, se traduit par l'adverbe *p[l]us* ou *mai* : *degun mai*, personne autre ; *en lio pus* (auv.), à aucun autre endroit ; *endacom mai* (g.), en tout autre lieu ; *parlarai en caleun mai*, je parlerai à quelqu'un d'autre ; *en caleu part mai*, en quelque autre part. Il en est de même avec le sens de : *le reste, le surplus* : *li balhèri aquelos de mai*, je lui donnai les autres [cerises].

Certain, dans un sens très vague, se rend par *de* : *de jours*, à certains jours ; *regla de questiouns*, régler certaines questions ; *lous d'un atje* (g.), ceux d'un certain âge ; *d'us coants dison* (g.), certaines personnes disent.

Même, signifiant *semblable*, se dit *parié-ro* : *lou faguèt parié*, il fit de même. Après un pronom, on le rend par *de per, d'esper* : *de per tu*, de toi-même ; *d'esper ieu*, de moi-même.

Dans les expressions : *tout de même, quand même*, il se tourne par des occitanismes : *ensin qu'ensin, menimi* (auv.), tout de même ; *emai*, quand même il...

Plusieurs se traduit par une périphrase : *forso saventas que li a dison*, plusieurs savants disent : *mai que d'uno filho, uno ou tropos filhos*, plusieurs filles ; *heros causos* (g.), plusieurs choses ; *mantes sóus*, plusieurs sous ; *us coandes cops* (b.), plusieurs fois.

Quelque, signifiant *certain*, se traduit par *que li a* : *de cop que li a*, quelques fois ; et aussi par *chas*, en auvergnat : *á chas moumens*, à quelques moments.

Dans l'expression *quelque... que*, *quelque* se traduit de différentes façons, et *que* peut se sous-entendre : *que tems que fague*, quelque temps qu'il fasse ; *en cal[que] siegue lioc*, en quelque lieu que ce soit ; *quet camin prengui*, quelque chemin que je prenne ; *cus empachomens que bouton*, quelques obstacles que l'on mette ; *cuno fenno siaje* (auv.), quelque femme que ce soit.

Quelque, avec une idée de grandeur ou de qualité, et aussi *quelque*, adverbe en français, se rendent par *tant, mai que, si be[n]* : *tant mounedo [que] tenguèssi*, quelque argent que j'eusse : *tant que fuguèsson*, quelque nombreux qu'ils fussent : *tant mai que siegue luen, si be luen siegue*, quelque loin que ce soit ; *per cant que sie pichouno*, quelque petite qu'elle soit.

Et quelque chose, dans le sens d'une approximation, se dit : *e tout* ; si la quantité est moindre, on dira : *e quicon* ; moindre encore, *e calque quicon* : *es dès ouro e quicon*, il est dix heures et quelques minutes ; *a cent e tant d'avé*, il possède cent et quelques brebis.

Tel ne s'exprime pas dans les expressions analogues à celles ci : *uno fam que noun se pot lèva*, une telle faim qu'on ne peut l'apaiser ; *li a ren á-n acó*, il n'y a rien de tel ; *li a ren al jouvent*, il n'y a rien de tel que la jeunesse.

Tout se renforce par l'adjonction de *cant* (si grand) : *tout lou cant cèl*, le ciel tout entier. Il est sous-entendu dans : *qu'eus bedouc esparricats lous dus sus un carriot* (b.), il les vit étendus tous les deux sur un charreton.

Il s'emploie dans le sens de *chaque* : *tout an bolon ha humès* (g.), chaque année ils veulent faire du fumier.

Il se place avant le pronom : *de touts nous ei lou paire*, de nous tous il est le père ; *aqueu tout remudo* (Landes), tout cela remue.

Un se traduit volontiers par *bèl-o*, surtout dans les dialectes occidentaux : *per bère aute* (big.), pour une autre ; *bet die qui abè plabut* (b.), un jour qu'il avait plu

Numéraux

30. — Les nombres cardinaux s'emploient concurremment avec les ordinaux pour désigner les souverains : *Anfós segound*, Alphonse II ; *Louis vounje* ou *vounjenc*, Louis XI.

Le gascon leur donne la préférence sur les ordinaux : *qu'es arribat tres sus nau*, il est arrivé troisième sur neuf.

En Auvergne, cette préférence n'atteint que les nombres au-dessus de 20 : *is lou cranto-sèt*, il est le 47e.

Le limousin agit de même, sauf pour les dizaines, qui retiennent la forme de l'ordinal : *lou cincantième*, le 50e : mais : *ei lou trento-un*, il est le 31e.

Le provençal tourne ainsi la phrase : *i nóu jour*, au 9e jour.

Le languedocien fait de même : *es dins sous nóu mes*, il est dans son 9e mois.

31. — Pour indiquer le quantième du mois, on intercale

ordinairement la préposition *de* après le nombre : *avèn lou sèt de mai*, nous sommes au 7 mai ; *lou premiè de jun*, le 1er juin. Le béarnais possède l'expression : *un desquinze*, une quinzaine [de jours].

Les heures se désignent de la façon suivante : quelle heure est-il ?, *queto ouro es ?*, *calo ouro es ?*, *canto ouro es ?*, *qu'ouro es ?*, *cant es d'ouro ?*, *cant soun d'ouro ?*, *cant is ?* (auv.). Il est cinq heures et demie, *es cinc ouros e miejo ;* il est dix heures, *ei las dèse* (auv.) ; sept heures du soir, *sèt ouros de sero ;* une heure moins dix, *uno ouro manco dès ;* il est dix heures moins vingt, *es dès ouros manco vint*, *se manco vient de las dèse* (auv.) ; onze heures et demie, *ounze ouros e miejo*, *la dimé de meidio* (auv.) ; onze heures trois quarts, *lous tris carts de meidio* ou *soubre meidio* (auv.). *Midi* et *minuit* peuvent se traduire par *las douje* [*de jour*] ou [*de nuech*].

Pour évaluer une somme d'argent, le gascon compte par sous jusqu'à 3 francs ; après quoi l'on ajoute les sous à chaque unité de francs : *cincanto nau sos*, 59 sous (2 fr. 95) ; *tres liuros*, 3 francs ; *coate liuros e dets e nau sos*, 4 fr. 95.

L'âge se marque ainsi : quel âge as-tu ?, *cant as* [*d'ans?*], *cant as de tems ?*, *cant sis ve ?* (auv.). J'ai 40 ans, *ai cranto ans ;* je vais sur 60 ans, *coumplissi lous seissanto.*

Le nombre cardinal sert encore à exprimer les fractions : 8/12, *das douje parts vuech ;* un sur deux, *de dous un.*

32. — *Deux* se rend souvent d'une manière détournée : *a parelhs*, par deux ; *sen un parelh*, nous sommes tous les deux ; *vendren un parelhat*, nous viendrons tous les deux ; *un jour, l'autre noun*, de deux jours l'un ; *d'uno entre autro annado, d'an entre autre*, de deux ans l'un ; *uno fes couro autro*, une fois sur deux ; *fa ni d'un ni d'ambo*, ne faire ni une ni deux ; *mas bessoun*, maison nette à deux habitants ; *panié bessoun*, panier à deux compartiments.

Les adjectifs cardinaux restent invariables, sauf les exceptions déjà vues, qui concernent les nombres : *un, deux, trois, quatre, vingt, cent, mille.*

Les noms de nombre sont souvent suivis de la préposition *de* : *une quinjeno de cents amos*, 1.500 âmes ; *dous centenies d'avé*, 200 brebis ; *a milo d'aumalho*, il a 1.000 bêtes à cornes. Mais on dira : *milanto cops*, des millions de fois.

CHAPITRE IV

Le Pronom

Pronom personnel

Sujet

33. — A la différence du français, les formes du pronom sujet s'emploient aussi précédées d'une préposition : *per ieu*, pour moi ; *embé tus* (l.), *emé tu* (pr.), *dan tu* (g.), avec toi ; *sens el*, sans lui ; *vès elos*, vers elles.

Lorsque, en provençal, *nous autre*, *vous autre*, *nautre*, *vautre* sont suivis d'un qualificatif, ils prennent la finale *i* : *nous autri*, *pauri mourtau*, nous, pauvres mortels ; *vautri que vesès*, vous qui voyez. Mais : *per nous autre lis an pourta*, c'est pour nous qu'on les a apportés.

Les pronoms français *nous autres*, *vous autres*, accompagnés d'un qualificatif, se rendent par l'article ou un démonstratif : *las femnos*, *sès bravelos*, vous autres femmes, vous êtes gentilles ; *acous d'Ouvarño sen daruts* (auv.), nous autres d'Auvergne, nous sommes entêtés.

Tu, *vous* s'emploient au vocatif dans le sens de : *dites*, *dis donc* : *mès*, *qu'es viello aquesto tauro*, *vous*, *l'ome ?* mais elle est vieille, cette génisse, dites, l'homme ?; *cant n'en vos*, *tu paisan ?*, combien en veux-tu, dis donc, paysan ?

34. — Les pronoms sujets ne s'expriment pas, d'ordinaire, à moins qu'on ne veuille insister : *ieu lou sabi*, *jou qu'at sei* (g.), moi, je le sais ; *tu dises*, toi, tu dis ; — ou pour marquer une opposition : *ieu m'en vau se tu vènes*, je m'en irai si tu viens ; — ou encore pour éviter la confusion née de la similitude de la première et de la

troisième personne du singulier : *emai ieu cante, emai el cante*, bien que je chante, bien que lui chante.

Dans ce cas, on rencontre, en limousin-dauphinois, le pronom de la deuxième personne exprimé deux fois ; ce qui, avec le sujet latent contenu dans le verbe, équivaut à trois sujets pour un seul et même verbe : *coure ieu rise, te, tu puras* (auv.), quand moi je ris, toi, tu pleures ; *te, t'a menti* (lim.), toi, tu as menti ; *voulio pas que tu vengüessas, te* (auv.), je ne voulais pas que tu vinsses, toi.

Les pronoms sujets exprimés peuvent s'élider : *j'oundri* (b.), j'honore ; *qui que-t sios* (b.), qui que tu sois ; *ounte ana-u* (pr.), où allez vous ?

35. — Le pronom sujet exprimé se place indifféremment avant ou après le verbe : *m'en vau, ieu*, moi, je m'en vais ; *nous aus croumparen aquel oustal* ou *croumparen aquel oustal, nous aus*, nous, nous achèterons cette maison.

Lui, employé comme sujet, s'exprime en auvergnat par *á se : á se me vengué*, lui me dit ; *cau ou fara ? á se !*, qui le fera ? lui !

Lorsque le sujet est composé de pronoms de différentes personnes, la première se met après les autres, excepté en gascon, où s'est conservée la tradition latine : *jou e tu que canteram*, toi et moi nous chanterons.

Si, en français, le pronom est répété par pléonasme après le verbe, l'occitanien ne l'exprime pas : *deuguèsse Roumo perí, ieu noun m'en chautarici*, Rome dût-elle périr, je ne m'en soucierais point.

36. — Le pronom neutre, en tant que sujet, principalement des verbes impersonnels, ne s'exprime généralement pas ; ou bien, il se rend de différentes manières, que les exemples suivants feront comprendre : *so pareis, se parech* (b.), il paraît ; *co plóu* (lim.), *la plóu* (queir.), *ca plóu* (périg.), il pleut ; *que fau co fa ?* (lim.), que faut-il faire ?; *el cal se rejoüí* (g.), il faut se réjouir ; *semblo pas et que* (b.), ne semble-t-il pas que ?; *e trono* (pr.), il tonne ; *plóu-t eu ?* (lim.), pleut il ?; *li si faïa tard* (nic.), il se faisait tard ; *acó pleu e'có fa tounari* (auv.), il pleut et fait du tonnerre ; *lou cresiei pas tant tost*, je ne croyais pas qu'il fût si tôt.

Complément

1. *Sa forme*

37. — *Nous* et *vous*, en tant que compléments, s'abrègent en *n'*, *v'*, dans le dialecte marseillais : *n'an pourta*, ils nous ont apporté ; *v'asseguri*, je vous assure ; — en *b'*, *p'*, *s'*, en gascon et béarnais : *b'en parla*, vous en parler ; *si p'a heit gai*, si cela vous a fait plaisir ; *un dio s'en iram*, un jour nous nous en irons.

Ou ils deviennent enclitiques : *ausèmi* (niç.), écoutez-moi ; *jou bau lheba-m* (g.), je vais me lever ; *que-ms e balhes* (b.), tu nous donnes ; *si-ous plais* (pr.), *si-ls plats* (b.), s'il vous plaît ; *iou-b cantei* (b.), je vous chantai.

Le provençal *li*, *les*, s'emploie devant le verbe, *lei*, après : *vous li mandarai*, je vous les enverrai ; *mandas-lei*, envoyez-les. Mais Marseille dit : *lei l'aurié leissado*, il te les aurait laissées.

Le pronom *la* varie également selon qu'il précède ou suit le verbe, dans les dialectes occidentaux : *la*, pour précéder ; *lo* ou *le* pour suivre : *la cresi*, je la crois ; *plañen pas lo*, ne la plaignons pas ; *la cau coula-le*, il faut la couler (avec réduplication du pronom) ; *tè dues lèbes*, *gahe-les*, tiens, voici deux lièvres : prends-les.

Les mêmes régions suppriment l'initiale de *lou*, *lous*, placés devant le verbe : *ous bos ?* les veux-tu ?

En tant que complément indirect, *ou*, *ous* initial est des deux genres : *qu'ou dau*, je lui donne (à lui ou à elle). Après le verbe, il devient *-u*, *-us* : *gahe-us*, prends-les. Cet état d'enclitique est applicable aux autres pronoms ; il se retrouve en niçard : *rapelavo* (niç.), rappelez-vous ; *hè-u parla* (b.), *fèli parla* (niç.), faites-lui parler ; *au qui e sap bese-i* (g.), à celui qui sait y voir ; *enta dá-u-me* (g.), pour me le donner (prononcé : *daume*).

38. — Le pronom neutre français *le*, tenant la place d'un adjectif, ou d'un membre de phrase, se rend élégamment par *n'en*, *ne*, *en* : *sès malauts ?* — *ne sèn*, êtes-vous malades ? — nous le sommes ; *en soui estat dous cops*, je l'ai été deux fois ; *ausla lèu qui-us ne recoune-*

guèn (g.), aussitôt qu'ils les [en. i. e. malades] reconnurent tels. Et avec pléonasme, en gascon : *n'at sei*, je le sais : *praubes que n'èm*, pauvres nous [le] sommes.

2. *Sa place*

39. — Comme en français, le pronom, unique complément direct ou indirect, se place avant le verbe, sauf à l'impératif non accompagné d'une négation : *lou vei*, il le voit ; *digo-me*, dis-moi ; *noun t'agrado*, cela ne te plaît pas ; *noun vous trufès, vous trufès pas*, ne vous moquez pas. Mais l'auvergnat dit bien : *ou fàjas ma !* faites le donc ! bien que le verbe soit à l'impératif.

De son côté, le gascon fait suivre l'infinitif et le participe du pronom complément : *que cau gahà-t à la besouño*, il faut te mettre au travail ; *pouch prene-n ?*, puis-je en prendre ? ; *n'abem pas pòu, en plegan-se, de ha-s crouchi l'esquino*, nous ne craignons pas, en nous ployant, de nous casser les reins.

40. Le pronom dépendant d'une préposition suit la règle française : *farai acó per vous*, je ferai cela pour vous ; *es partit em'eu*, il est parti avec lui.

Cependant le gascon use volontiers de l'inversion, en disant : *ta bous que haré acó, dap et qu'es partit.*

41. — Lorsque deux pronoms accompagnent un verbe, ils suivent la règle précédente (n° 39), et l'on énonce d'abord le pronom qui se rapporte à une personne : *ie la pourtarai* (pr.), je la lui porterai ; *porje me lou*, apporte le moi ; *me n'en trufi*, je m'en moque ; *poudès be i ou demanda* (l.), vous pouvez bien le lui demander ; *n'i nen vegué ji* (auv.), je ne lui en vis aucun ; *ou ne bouto* (g.), il lui en met ; *ous at abé predit* (land.), il le leur avait prédit ; *li va paguè* (m.), il le lui paya ; *te z'abioi tournat* (g.), je te l'avais rendu ; *demandas i o* (lim.,) demandez-le-lui.

Cependant cet ordre se trouve fréquemment interverti : *porto-li-va* ou *porto-va-li* (m.), porte-le-lui ;

te lou mando, le te mando (toul.), il te l'envoie ;

li me fas ana (m.), *m'i fas ana* (l.), tu m'y fais aller ;

li nen douno (niç.), *nous las douno*, il nous les donne ;

lou ti dieu (niç.), *te lou disi*, je te le dis ;

te la jito dedins (pr.), *l'i jito dedins*, il la jette dedans ;

lei l'aurié leissado (m.), *te las auriè laissados*, il te les aurait laissées ;

li si fa (m.), *se ie fai* (rh.), *s'i fai* (l.), il s'y fait ;

n'en las gari (d.), *las en gari*, les en guérir ;

le te boli douna (toul.), *te lou voli douna*, je veux te le donner ;

la s'empourtèt, *se l'empourtèt*, il l'emporta ;

lou m'as agut, *me l'as agut*, tu me l'as pris ;

empachariós-m'en tu ? (toul.), m'en empêcherais-tu, toi ?

Mais si le verbe est à l'impératif affirmatif, le pronom complément de la première et de la deuxième personnes précède les autres : *porje me lou*, apporte-le moi ; *balho nous las*, donne-les nous ; *manjas vous la*, mangez-la ; *pren te n'en*, prends-en ; *countats nous ec* (gui.), contez-le-nous.

Bien que le gascon dise aussi : *hicat lous pe*, mettez-vous-les.

En auvergnat, le complément direct s'énonce plutôt le premier, s'il précède le verbe, et le second, s'il le suit : *lous te baile*, je te les donne ; *las ous fagué veire*, il vous les fit voir ; *vendo me la*, vends-la-moi ; *beile me n'en*, donne-m'en ; *m'ou a beila*, il me l'a donné.

42. — Lorsqu'un verbe à l'infinitif est subordonné à un autre verbe, le pronom complément de l'infinitif se place de préférence avant les deux verbes : *vous la voli paga*, je veux vous la payer, plutôt que : *voli vous la paga*. Et de même : *te lou podi faire senti*, je puis te le faire sentir ; *se fai que de leva*, il ne fait que se lever ; *vous lous vau cerca*, je vais vous les chercher ; *lou vènon de móuse*, on vient de le traire.

Le gascon fait occuper à ce complément une place quelconque, très souvent après l'infinitif : *que-m boulets bese*, vous voulez me voir ; *e-b boulerí mete*, je voudrais vous mettre ; *bourri-e bese*, je voudrais le voir ; *boui audi la*, je veux l'entendre ; *bau escana-t*, je vais t'étrangler ; *bienerei trouba-b biste*, je viendrai bientôt vous voir ; *bai moustra-te* (toul.), va te montrer.

Cette faculté de déplacement est surtout sensible dans les verbes réfléchis : *vol se lou manja*, *lou se vol manja*, *se lou vol manja*, il veut le manger ; *cuta-u s'ana pene* (g.), pour aller le pendre. Et, pour cette phrase ou les analogues : *il peut le prendre*, on dit également *bien* :

Que s'ou pot prene, *qu'ou se pot prene*,
que pot s'ou prene, *que pot se-u prene*,
que pot prene se-u, *que pot prene-u se*.

43. — La fréquence des verbes réfléchis, en gascon, peut amener la présence simultanée de trois pronoms compléments du même verbe : *la malaudie se nse las ha heites creba*, la maladie nous les a fait crever ; *tse'n i poudets tourna*, vous pouvez y retourner ; *pourtat p'en i*, transportez-vous-y ; *te me l'as minjado*, *la mie carn*, tu l'as mangée, ma viande.

44. — Une particularité de l'élocution méridionale consiste à répéter le pronom complément, par redondance : dans ce cas, il prend la forme du pronom sujet : *ieu*, *tu*, *el*, etc. : *ieu*, *me veson*, moi, on me voit ; *te voli veire*, *tu*, je veux te voir, toi ; *á-n el metis li dirai*, à lui-même, je lui dirai ; *les ha dou bei*, *á-d ères* (bayon.), leur faire du bien, à elles.

Si le pronom est complément d'un infinitif suivant un autre verbe, il se répète, en gascon, avant et après les deux verbes : *que m'a calut galha-m á la mesture*, il m'a fallu manger du pain de maïs ; *qu'ous tourno mïa-us á las establos*, il les ramène aux étables ; *se-t bas cara-t ?*, vas-tu te taire ? ; *qu'i cau ana-i*, il faut y aller ; *la podes pourta-lo au lieit*, tu peux la mettre au lit.

Dans cette construction, il arrive que deux pronoms soient répétés à la fois : *que m'en bau pourta m'en lou*, je vais l'emporter.

45. — Le pronom complément direct répété doit être précédé, en gascon, de la particule *á* : *á pou, me beson*, moi, on me voit ; *adès que b'ei escoutat, á bous*, maintenant que je vous ai écouté.

En auvergnat, la préposition *á* est remplacée par *embei* : *m'ou a beila embei ieu*, il me l'a donné, à moi ; *te dise embei te de te massa*, je te dis de filer.

3. *Son emploi*

46. — Le pronom personnel s'emploie encore concurremment avec l'article pour remplacer l'adjectif possessif: *la leit que-us n'ei causo* (g.), leur lait en est cause ; *qu'au demanèn et permés* (b.), on lui demanda son permis ; *èra bite eu s'en anè* (big.), sa vie s'en alla (*i. e.* il perdit la vie); *nou poudon ateñe-u qu'et cap d'ero couo* (b.), ils ne peuvent atteindre que le bout de sa queue ; *lou ramèl me se nouso* (toul.), ma branche se noue.

47. — Il est fait un usage très fréquent du pronom personnel explétif, que le français réserve pour aviver le récit : *moun ome vai cassa ; fasès me ie dos andouieto* (pr.), mon mari va chasser ; faites-lui deux andouillettes ; *l'aganto soun coutèl*, il saisit son couteau ; *li te vai riba quicon* (auv.), il va lui arriver quelque chose ; *vous l'arregardo de travès*, il le regarde de travers ; *se la quitèt pas*, il ne la quitta pas ; *que te m'en bas atau ?* (g.), et tu t'en vas ainsi ? ; *assó, que m'ad ei bist* (g.), cela, je l'ai vu ; *si-u te respoun l'aute* (g.), ce lui répond l'autre ; *un cop, lou pai que te m'ou dit coum acó tau* (g.), une fois, le père [me] lui dit comme cela. (Remarquez dans cet exemple l'emploi du deuxième explétif, *te*, par lequel le narrateur prend à partie son auditeur.)

48. — Plus vague et plutôt euphonique est l'intercalation de la particule *en : laudat qu'en sie Diu !*, Dieu soit loué ! : *si n'es malauso, digo-m'ot*, si tu es malade, dis-le-moi : *jou'n bau parti* (g.), je vais partir ; *au casalet ieu m'en entrèri*, j'entrai au jardin ; *si 'n couneguet moun añère ?* (b.), connaissez-vous ma brebis ?

L'emploi pléonastique de *en, n'en* est différent dans les phrases suivantes : *n'aven ausit uno, d'istori*, nous en avons entendu une, histoire ; *n'en vaqui un, d'ordi, qu'es ben granat*, voilà une orge bien grenée.

49. Le pronom neutre remplace élégamment le mot *chose : marrido lengo va gasto tout*, mauvaise langue gâte toute chose.

50. — *Se* s'emploie comme pronom réfléchi : *se manja la carn*, manger la viande ; *se tourna batalha*, se battre de nouveau.

Néanmoins, son usage est un peu moins fréquent qu'en français, lorsque l'on peut user d'une autre tournure : *cadun s'amo qu'el meme*, chacun n'aime que soi ; *s'escupissié dessus* ou *sus el*, il crachait sur soi ; *aquel pintre n'a ren de siu dins l'espousicioun*, ce peintre n'a rien à soi dans l'exposition.

Lorsque *soi* se rapporte au sujet *on*, l'occitanien l'exprime par un pronom en rapport avec la tournure de la phrase : *avès besoun d'un plus pichoun que vautre*, on a besoin d'un plus petit que soi ; *cand sies pres per souldat, te lañes de cop que i'a* (pr.), quand on est pris pour le service militaire, on s'ennuie parfois.

Remarque : ne pas confondre *se*, *soi*, avec *se*, *nous*, en provençal et en gascon, et *se* signifiant *il*, en limousin-dauphinois (se reporter à ces pronoms).

51. — *Lui* se traduit par *li*, contracté en *i* et *ie* (pr.). Ex. : *per li dire* (l.), pour lui dire ; *io li digué* (auv.), il lui dit (à lui, à elle) ; *li lous douna* (d.), les lui donner ; *li faguen faire* (niç.), faisons-lui faire.

En association avec *le*, *la*, *les*, *il* absorbe fréquemment ces derniers : *ie la jito* ou *ie jito* (pr.), il la lui jette ; [*lou*] *ie gardo*, il le lui garde ; — ou, à l'inverse, *lou*, *la*, se contractent avec *i* (pour *li*) et forment un nouveau mot *li*, dont le sens est *le lui*, *la lui* ; tandis qu'au pluriel *les lui*, l's empêche la contraction, et nous avons *lous i*, *las i*. Ex. : *balhats lo i* (g.), donnez-la-lui, ou *balhats li ; lou li direi* (l.), je le lui dirai, ou *li direi ; pagas lous i*, payez-les-leur ; *croumpas las i*, achetez-les (f.) leur.

Et à leur tour, les expressions *li*, *lous i*, *las i*, en sont venues à signifier simplement *lui*, *leur*, abstraction faite de *le* : *lous i fendre la testo*, leur fendre la tête ; *dounas eus i* (b.), donnez-leur ; *las i fau moun gramaci*, je les (f.) remercie.

Pour traduire *leur*, la forme *lour* est plus volontiers remplacée par *li*, *i*, *ie*, *lous i*, etc., suivant les dialectes. Le provençal *ie pourtarai* signifie donc, selon le contexte : je [*le*, *la*, *les*, *lui* ou *leur*] porterai.

52. — Dans la combinaison *lui en*, l'occitanien intercale *lui* (*i*) entre les deux parties de *en* (*n'en*) et dit : *n'i en*,

n'i'n : n'i'n voli canta uno, je veux lui en chanter une ; *a n'i en nat ?* (g. lim.), y en a-t-il aucun ?

Mais l'auvergnat, changeant *li, lui*, en *ni*, par allitération, dit : *ni n'en*, sans transposition : *li n'en* ou *ni n'en baibon*, on lui en donne.

Combiné avec les autres pronoms, *en* fournit ces exemples : *per n'en las gari* (d.), pour les (f.) en guérir ; *ou ne bouto* (b.), il lui en met ; *vous n'en vendrai*, je vous en vendrai. Le gascon peut mettre la particule *i* après *en* et dire : *s'en i ba*, il y va ; *qu'entre m'en i*, que j'y entre.

Accompagnés d'une négation, ces pronoms se contractent ; on dit : *en noun i a pas, n'i a pas, ie n'a pas*, il n'y en a pas. Ainsi, en auvergnat, on écrira : *ni n'e beila*, je lui en ai donné, et *n'i n'e beila*, je ne lui en ai pas donné.

Remarque : On voit que les observations qui précèdent se réfèrent en majeure partie aux dialectes gascons-béarnais. Elles prouvent que ces dialectes conservent, plus que leurs congénères, les particularités occitaniennes de la langue.

Pronoms démonstratifs

53. — On emploie aussi, — et cette tournure est fréquente, — l'article pour rendre le pronom démonstratif suivi d'un complément : *la que voli*, celle que je veux ; *al que veses*, à celui que tu vois : *lous qu'avien parlat*, ceux qui avaient parlé : *las del miu vesin*, celles de mon voisin.

54. — Le pronom *ce*, sujet du verbe *être*, ne se traduit ordinairement pas : *es ieu*, c'est moi ; *èro elo ?*, était-ce elle ? ; *aquel ome, sara tu !*, cet homme, ce sera toi ! ; *cal pico ? — ieu !*, qui frappe ? — c'est moi ! — Non plus qu'avec certains verbes : *me plaŏi que siei malaut*, je me plains de ce que je suis malade.

L'auvergnat donne plus de concision et d'énergie au dialogue en supprimant aussi le verbe *être : li ribaras ? — maleisa !*, y arriveras-tu ? — ce sera difficile ! ; *pe le riba, malent !*, pour y arriver, ce fut difficile !

On dit de même dans les autres dialectes : *cand pico, ben que pico*, quand il frappe, c'est qu'il frappe bien ;

avouo-le, avoue que c'est toi : *se n'en sap mai, doumaci es plus vielh*, s'il est plus instruit, c'est qu'il est plus âgé.

Dans les tournures *c'est moi, c'est toi*, le verbe peut s'accorder ou non avec le pronom exprimé : *sies tu*, c'est toi ; *sei jou* (g.), c'est moi ; *soun es* ou *es es, es eli* (pr.), *lis ei* (pr.), ce sont eux.

L'expression *ce qui est*, accompagnée d'un adjectif ou de la préposition *à*, se traduit par *so de* : *amo so de boun*, il aime ce qui est bon ; *so de Jan*, ce qui est à Jean.

So est employé dans les interrogations indirectes : *saves pas so que te bouta entre lous caissals*, tu ne sais que te mettre sous la dent.

55. — L'occitanien *acó* s'emploie pour le neutre *le* et prend, en gascon, différentes formes déterminées par l'euphonie : *acó farai*, je le ferai ; *l'ac demandei* (g.), je le lui demandai ; *qu'at an amuchat* (g.), ils l'ont montré ; *que t'ad ei balhat* (g.), je te l'ai donné ; *bos decha-c !* (g.), veux-tu le laisser !

Acó tient lieu de l'expression vague : *chose, affaire* : *bira se-c* (g., pour *se vira acó*), se tirer d'affaire ; *bouha se-c*, se consoler d'une chose ; *que s'at bouho*, il s'en console ; *juste qu'ad ei*, j'ai justement votre affaire.

Acó prend aussi le sens de *voilà* : *capels de cranto sos, acó se bouton las drolos*, des chapeaux de quarante sous, voilà ce que portent les jeunes filles.

Pronoms relatifs

56. — *Que*, dans le sens de *qui*, ne commence une phrase que dans quelques expressions consacrées : *que refuso, muso*, qui refuse, muse ; et, en gascon, sous la forme de *qui* : *qui que ses*, qui que tu sois.

On se sert plutôt des pronoms *cu, cal, cau* : *cu's aquel que*, qui est celui qui ; *cal que sie*, qui que ce soit.

Le gascon dit plus volontiers *lou qui, la qui* : *lou qui a un chibau, que pot ana n à l'aise*, qui a un cheval peut prendre ses aises.

Que, après *tel*, ne s'exprime pas, en auvergnat : *tau lous vesis*, tels que tu les vois.

Lorsque *que* signifie *dont*, il doit être accompagné de l'adjectif possessif de la personne correspondante : *ieu que moun paire*, moi dont le père ; *vous que vostes ous-lals*, vous dont les maisons ; *el que sa sor*, lui dont la sœur ; *elos que sous grands soun morts*, elles dont les grands parents sont morts.

S'il signifie *à qui*, il s'accompagne du pronom personnel correspondant à l'antécédent : *lou drole que li, que ie* (pr.) *dounarai un pres*, l'enfant à qui je donnerai un prix ; *ieu que me* ou *nautres que nous countaron aquelos baios*, moi à qui, nous à qui l'on racontait ces sornettes ; *tu que t'avien dich*, toi à qui on avait dit ; *tu que tant souvent pensi à tu*, toi à qui je pense si souvent.

Que s'emploie également dans le cas où le relatif est l'équivalent d'un adverbe de lieu, d'extraction : *la gleiso que nous i an batejat*, l'église où (dans laquelle) on nous a baptisés ; *l'aubre que li escalèri dessus*, l'arbre où je grimpai ; *lou camin que li sen passats*, le chemin par où nous sommes passés ; *la femo que d'elo es vengut noste salvomen*, la femme de qui (d'où) est venu notre salut.

Dans les cas ci-dessus, on supprime fréquemment les mots explicatifs de *que* ; mais il faut alors éviter toute amphibologie ou obscurité du sens : *l'ome e la femo que t'ai parlat*, l'homme et la femme dont je t'ai parlé ; *la dralho qu'èron venguts*, le sentier par lequel ils étaient venus. Mais, au lieu de : *l'ome que parlas*, on devra spécifier en certains cas : *l'ome emé cu parlas*, l'homme avec qui vous parlez. Ainsi, la tournure gasconne : *l'omi qui parlats*, signifiant aussi bien : l'homme *à qui* que l'homme *de qui* vous parlez, doit être évitée et remplacée par : *l'omi dou coau parlats*.

Qui, *que*, précédés de *ce*, en français, peuvent se rendre par *que* uniquement : *sachèron pas que n'èro*, on ne sut ce qui en était ; *digo me que vos*, dis-moi ce que tu veux ; *sian cau sian* (pr.), nous sommes ce que nous sommes. Mais : *so que nou volon pas estre fach à-n es metisses*, ce qu'ils ne veulent pas qu'on leur fasse à eux-mêmes. L'expression gasconne correspondante est *so que*, et mieux *so qui : espie so qui hei*, regarde ce que je fais ; *so qui cau*, ce qu'il faut.

57. — L'emploi de *que* donne lieu à des tournures analogues à celles du latin *qui : sian ici que venèn au pan* (pr.), nous voici pour acheter du pain (mot à mot : nous sommes ici, qui venons acheter...) ; *m'a balhat un couhat, qui nou disei pas arré* (g.), il m'a donné un soufflet, a moi qui ne bougeais pas ; *nou sabon qu'es de bin* (g.), ils ne savent ce que c'est que le vin ; *qu'acó's tout un*, ce qui est tout un.

Pronoms interrogatifs

58. — Dans les expressions : *qui est-ce qui, qu'est-ce que*, on ne traduit ni *qui est-ce*, ni *qu'est-ce : cu ven ?, que ven ?*, qui est-ce qui vient ? ; *de que vol*, qu'est-ce qu'il veut ? ; *que disès !*, qu'est-ce que vous dites ?

Remarques : Le gascon n'emploie *qui* interrogatif que pour les personnes. *Que* se fait précéder de *so : so que-m cau ha ?*, que dois-je faire ? ; *so qui croumpes ?*, qu'achètes tu ?

L'interrogation *où*, employé comme pronom, se rend par *á que : á que n'em*, (g.), où en sommes-nous ?

Pronoms indéfinis

59. — Le français *on* n'est pas usuellement traduit par *on*. Il y a quatre manières principales de le rendre élégamment :

a) Par le verbe à la troisième personne du pluriel : *m'an raubat ma bourso*, on m'a volé mon porte-monnaie ;

b) Par la tournure impersonnelle pronominale : *se dis qu'avès gañat*, on dit (littéralement : il se dit) que vous avez gagné ; *couro se part ?* quand part on ?

c) Par la deuxième personne du pluriel du verbe : *dirias que sies malaut*, on dirait que tu es malade ;

d) Par la deuxième personne du singulier : *cand sies aqui qu'espères, te languisses*, quand on attend, on languit.

Bien que peu usité, le pronom *on, oun*, et, avec l'article, *l'on, l'oun*, que l'auvergnat et le limousin modifient en *n'on*, a aussi son emploi : *l'on lou vei, l'o ou ves* (lim.), on

le voit : *e n'om desdeñavo* (lim.), et l'on dédaignait ; *lou dèu on dire ?* (quer.), doit on le dire ? : *que nou fa pas on ?* (narb.), que ne fait-on pas ?

Cet emploi est particulièrement requis, lorsque *on* remplace un pronom personnel : *n'on le vai* (auv.), on y va, i. e. j'y vais, nous y allons, ils y vont, etc. Si, au contraire, *on* signifie la généralité des gens, il se traduit en auvergnat par *tritous : tritous ou fason*, on le fait généralement.

On se rend encore de diverses manières :
levat qu'un sïgue (niç.), dès qu'on est levé ;
la campano s'ausis, on entend la cloche ;
venen assegurats que, on nous asssure que ;
las jens lou creñon, on le craint ;
n'i a que m'an dich, on m'a dit ;
cal m'a vist, cal a jamai vist, vit-on jamais ;
nou i a pas qui s'i trobe (b.), on ne s'y reconnaît pas ;
caud un caleun a recebut un doumaje, quand on a éprouvé un dommage.

60. — Avec *degun* et *res* signifiant personne, la négation est rendue par *pas*, mais il est loisible de l'omettre : *degun* ou *pas degun me l'a dich*, ou *degun, res me l'a pas dich*, personne ne me l'a dit ; *li a pas res*, il n'y a personne.

En auvergnat, *dengu* est exclusivement masculin et ne s'applique qu'à l'homme ; veut on désigner une femme, il faut se servir de *jis, jis de*, lequel est épicène : *vole jis d'ilhas*, je ne veux personne d'elles ; *n'e jis vegu*, je n'en ai vu aucun, ou aucune.

61. *Rien, re, arré* (g.), *res* (l.), rien, ne prend la négation que si l'on veut insister : *m'a ren dich de nóu*, il ne m'a rien dit de nouveau ; *acó fai pas ren*, cela ne fait rien [du tout].

Mais, employé sans négation, il signifie aussi *quelque chose*, comme son étymologie latine *res : m'as ren croumpat ?, m'as croumpat arré ?* (g.), m'as-tu acheté quelque chose ? : *as arré á m dise ?*, as tu quelque chose à me dire ? *n'en podon tira un arren* (g.), on n'en peut rien tirer (où *arren* a sa pleine signification de chose).

Autre, autre chose, signifie le reste, s'il est précédé de

l'article : *cauca-cen aurre*, quelque autre chose ; *tout l'aurre m'es aisat*, tout le reste m'est facile.

Chacun, en auvergnat, peut se construire au pluriel : *n'aguèron tris chacuno* ou *chacunas*, elles en eurent trois chacune.

62. — *Tau*, tel, est généralement invariable : *la noumado uno tau* ou *uno talo*, la nommée une telle ; *tau lous veses*, tels que tu les vois.

Dans le sens de semblable, *tel* se traduit souvent par *parié : ai ren vist parié*, je n'ai rien vu de tel.

Tel qui se dit *aquel que*, ou, en auvergnat : *aquet-ti que : aquel que ris vuei plourara deman*, tel qui rit aujourd'hui pleurera demain. On dit aussi : *tal crei de vous gaba, que lou guilhon*, tel qui croit vous tromper est attrapé lui-même.

63. — *Un* omet l'article au singulier : *un ie vai, l'autre resto* (pr.), l'un y va, l'autre reste ; *un que vengue*, qu'un seul vienne ; *venien uno vers l'uno*, elles allaient l'une vers l'autre ; — et, en auvergnat : *us lous autris*, les uns les autres.

Un, quelqu'un, s'emploie en gascon avec un verbe au pluriel, dans cette tournure elliptique : *que cau que goaitin, un*, il faut quelqu'un pour garder (mot à mot : il faut que l'on garde, que l'un [garde]).

Le pluriel de *un*, signifiant *certains*, donne lieu à l'expression : *d'us que li a, des que li a, dous qui n'i a* (g.) ; *d'us, d'unes que li a creson*, certains croient.

Il prend aussi au pluriel le *de* partitif, avec le sens *les uns, les autres : d'unes se van acampa glorio, d'unes d'ounour, d'unes richesso*, les uns vont recueillir de la gloire, les autres des honneurs, d'autres de la richesse.

CHAPITRE V

Le verbe

Ellipse du verbe

64. — Les formes monosyllabiques *d'avoir* peuvent se supprimer devant une voyelle et disparaître de la phrase :

si n'arjent (pour *si n'a arjent* (g.), s'il n'a de l'argent; *jamai noun l'amado* (pour : *noun l'e amado*, toul.), jamais je ne l'ai aimée ; *qu'ad ei bis ha e jou heit* (pour : *e jou ad ei heit* (g.), je l'ai vu faire et je l'ai fait moi-même.

Cette ellipse est surtout en usage dans les dictons et les proverbes ; les deux auxiliaires y sont soumis : *cado jent soun sen*, chaque individu a sa manière de juger ; *aubo roujo, vent ou ploujo*, si l'aube est rouge, il y aura vent ou pluie ;

Mars sec, abriu bañat ;
Urous cau a semenat!

quand mars est sec et avril humide, heureux celui qui a semé !; *pagat d'avanso, mal servit*, qui a payé d'avance est mal servi ; *per canto de*, pour ce qui est de ; *poussible que dorme*, il est possible qu'il dorme.

La rapidité de l'élocution entraîne l'ellipse du verbe à n'importe quel temps : *qui me lou sap ?*, qui sait que je l'ai ?; *avouo-te*, avoue que c'est toi ; *te li esperaves gaire*, tu n'espérais guère y être ; *i' arribaras ? — mal eisat!* (lim.), y arriveras-tu ? — ce sera difficile !; *l'aret se belabo la souo esquero* (g.), le bélier bêlait pour avoir sa clochette ; *lou gañat qu'en gaño* (b.), celui qui a gagné en gagne (i. e. on prête au riche) ; *dengu de jenti ma se* (auv.), nul n'est joli que lui ; *noun sa degun ?*, n'y a-t-il personne ici ?; *tu fort e ieu mai*, tu es entêté et moi encore plus ; *en de bados noun i vau*, ce n'est pas en vain que j'y vais ; *cu ven?*, qui est-ce qui vient ? ; *á pè, siegue á chival*, soit à pied, soit à cheval : *e jou countent d'esta horo d'et* (g.), et moi j'étais content d'être débarrassé de lui ; *quin ne bos tu sabé-t counl bère !* (g.), que ne veux-tu savoir combien tu es belle !; *a besoun d'estama*, il a besoin d'être étamé. (On verra plus bas, au n° 99, la locution *est-ce que*, supprimée en occitanien, sur le modèle du latin.)

On peut encore citer comme locution caractéristique ce mode de parler gascon : *lou qui-s bouto á courre*, et le voilà qui se met à courir.

Introduction du verbe

65. — Le verbe occitanien se fait parfois précéder de la conjonction *que*, qu'il ne faut point confondre avec le *que*, marque du subjonctif, usité en français : *o be, que li dirai*, oui, je le lui dirai ; *tu que l'as pres*, c'est toi qui l'as pris ; *nautres, tè ! que serian trop urous...*, nous serions certes trop heureux... On voit ce que cette tournure ajoute de force à la pensée.

On peut admettre que, par suite d'une généralisation indûment appliquée, le dialecte gascon en est arrivé à employer ce *que* à tous les temps et à tous les modes personnels, l'impératif excepté. A la question : *as croumpat aucos ?*, as-tu acheté tes oies ?, après avoir légitimement répondu : *o, que las ei croumpados*, oui, je les ai achetées, — on aura dit couramment : *qu'ei croumpat aucos*, j'ai acheté des oies ; *que hès ?-e que hieli*, que fais-tu ? je file ; *que-m trobi un so !*, je trouve un sou !; *que lous de la bilo, que s'estassien à la bilo*, que ceux de la ville restent en ville.

Cet usage du *que*, particulier au gascon-béarnais, souffre plusieurs exceptions ; c'est lorsque le verbe est accompagné d'une négation, ou qu'il dépend d'une conjonction, ou qu'il est conjugué interrogativement, ou qu'il est précédé du pronom relatif : *lou poul nou canto pas*, le coq ne chante pas ; *coand l'ouro pico au relotje*, quand l'heure sonne à l'horloge ; *at cau ?*, le faut-il ?; *la hemno qui bei*, la femme que je vois. On le supprime encore pour aviver la phrase : *s'i cau gaha*, il faut s'y mettre.

66. — La particule *se, so, sa, si* (g.), sert aussi à introduire le verbe : *sa dis*, dit-il ; *so diguèt*, ce dit-il ; *se-m pensi*, me pensé je ; *si-u te respoun l'aute* (g.), te lui répond l'autre.

On emploie encore *be : b'en soui jou la causo*, j'en suis, moi, la cause ; *be-m balhes lou bet couhat* (g.), tu me fais un bel affront ; *be t'at dau*, certes, je te le donne.

67. — Enfin, le gascon insère la particule *e*, parfois à titre euphonique, parfois comme simple introducteur, et parfois même en redondance avec *que : á pas menuts e*

bach lou cap, à pas menus elle baisse la tête : *si las estelos e luscchon*, si les étoiles luisent : *coand lou gat e naulo*, quand le chat miaule : *aquero lengo que lous Francimans e boulerèn tua*, cette langue que les Français du Nord voudraient tuer : *uo maniero d'arrits qui e hè dise au qui e sap bese-i*, une façon de rire, qui fait dire à celui qui sait y voir : *perqué e nse boulets empacha ?*, pourquoi voulez-vous nous empêcher ? : *que ts tourrats ou que-ts e tourrats*, vous vous gelez ; *que-ts e dau*, je vous donne ; *que-ns e bats canta*, vous allez nous chanter ; *bestios bous e las tourni*, bêtes, je vous les rends.

Remarque : On pourrait orthographier : *que nse*, *que tse*.

68. — Le verbe interrogatif est également introduit, en gascon, par les particules *e*, *se*, *be* : *e bos courre ?*, veux-tu courir ? ; *e plau ?*, *se plau ?*, pleut-il ? : *be bats au marcat ?*, allez-vous au marché ?

Tandis que l'interrogation se marque plutôt par l'inflexion de la voix ou par la syllabe *ti*, affixée au verbe : *es tiuno*, *aquelo maisoun ?*, cette maison est-elle à toi ? : *vènon ?* ou *vènon ti ?*, viennent-ils ? ; *entendès ti lous aucelous ?* (l.), entendez-vous les oiseaux ? ; *avès-ti viaja ?* (pr.), avez-vous voyagé ?

Cette forme interrogative sert encore lorsqu'on supprime la conjonction *si* : *vouguèsse ti i'ana*, s'il voulait y aller. Il semble que ce soit une forme abâtardie du pronom de la troisième personne du singulier : l'auvergnat l'abrège en *i*, qui devient aussi *ou* : *saran ti mai urous ?*, seront ils plus heureux ? : *vènon-i* (auv.), viennent-ils ? ; *las counouisson-ou*, *ilhas ?* (auv.), les connaît-on, elles ?

Du sujet

69. — Quant le sujet est composé de plusieurs pronoms personnels, la première personne se place avant les autres, en gascon surtout : *ieu emai elo ie sen anats*, elle et moi, nous y sommes allés ; *jou e tu que l'am bist* (g.), toi et moi l'avons vu.

Le sujet, qui se met ordinairement avant le verbe, peut sans inconvénient être placé après : *lous droles soun par-*

lis ou *soun partits*, *lous droles*, les enfants sont partis ; *s'encabano lou tems*, le temps se couvre ; *espernico, tè ! la galino*, tiens ! la poule qui gratte.

Lorsque le verbe s'accompagne d'une conjonction ou d'un adverbe, le sujet peut précéder ceux-ci : *ma mostro tre que s'arresto*, dès que ma montre s'arrête ; *lous casses, ounte au gafat, soun bels*, là où les chênes ont bien pris, ils sont superbes ; *al diable l'un que fague ren per vous !*, du diable si l'on fait rien pour vous !

Remarquez l'élégance de cette tournure : *l'evesque, dison que perdounèt*, on raconte que l'évêque pardonna ; *semblo acó qu'es trop bèu*, il semble que cela est trop beau.

70. — La règle d'accord du verbe avec son sujet présente ces particularités :

Le collectif sujet a le verbe au singulier ou au pluriel : *lou mounde gauson pas crida*, les gens n'osent pas crier ; *uno troupo venìe* ou *venien de per ailai*, une troupe venait de par là-bas ; *la bravo jent soun mescouneguts*, les braves gens sont méconnus.

Cette facilité d'accord s'étend même, en gascon, aux pronoms *arrés*, personne, *acó*, cela, *assó*, ceci ; *arrés ne bieuera* ou *bieneran*, personne ne viendra ; *acó que bolon ha dous moussurots*, cela veut singer les messieurs.

Si l'idée prédominante est celle du pluriel, le verbe se met au pluriel, même avec un sujet singulier : *sian emé Dido*, je suis avec Marguerite (i. e. Marguerite et moi sommes ensemble) ; *M. X. que sian vesin* (pr.), M. X. qui est mon voisin.

Le verbe *être* au pluriel, accompagné de *ce*, se rend par le singulier : *es li Prouvensau* (pr.), ce sont les Provençaux ; *èro las chatounos*, c'étaient les jeunes filles ; *sara lous mai forts que gañaran*, ce seront les plus forts qui gagneront.

Dans les expressions : *c'est moi, c'est toi*, etc., le verbe peut s'accorder avec le pronom personnel : *es nous* ou *sen nous*, c'est nous ; *es elos* ou *soun elos*, ce sont elles ; *sarai ieu*, ce sera moi.

71. — On sous entend quelquefois le sujet pronom démonstratif : *que me fai ?*, qu'est-ce que cela me fait ?

Ou, à l'inverse, on donne en apposition un pronom personnel au sujet déjà exprimé, pour le mettre en relief :

Li jouvent, alor,
Eli creiran veire de garbello d'or.

alors les jeunes gens croiront voir des gerbes d'or (pr.).

Du complément

72. — La place du complément, comme celle du sujet, n'est pas immuable ; on peut le mettre avant le verbe : *cal aima lou boun Diu* ou *lou boun Diu cal aima*. Dans ce cas, la signification est renforcée et équivaut à : *c'est le bon Dieu qu'il faut aimer*. Du reste, on dirait également bien : *lou boun Diu, lou cal aima* et, en gascon, *lou boun Diu, que lou cau aima*. De même : *t'apelon, á tu* ou *á tu, t'apelon*, toi, l'on t'appelle.

73. — Nous avons déjà étudié (n° 44), l'introduction du pronom pléonastique, ainsi que sa réduplication, lorsqu'il accompagne un verbe à l'infinitif : *bos te bira-t ?* (g.), veux-tu te tourner ? Il se produit alors ce fait curieux que, avec l'appoint du pronom pléonastique, le verbe obtient trois compléments identiques : *n'an pas lou dret de-s tua-s ad ets*, ils n'ont pas le droit de se tuer eux-mêmes.

Il arrive aussi en français que le complément, en tête d'une proposition, soit rappelé par un pronom qui se joint au verbe ; dans ce cas, la préposition *á* se met devant le premier : *á-d aquet esprit qui endauanso lou felibridje, que sera bouno escadenso enta s'en serbi*, cet esprit qui entraîne le félibrige, ce sera une bonne inspiration que de s'en servir.

74. — L'infinitif complément d'un verbe peut être accompagné, comme en français, d'une préposition en rapport avec le génie de la langue occitane : *se crei de me faire póu*, il croit me faire peur ; *amo de leji*, il aime lire ; *cerques de jouga*, tu cherches à jouer ; *sen foursats á creire*, nous sommes forcés de croire : *vous pregui á me da* (nic.), je vous prie de me donner ; *l'enten á ploura* (b.), il l'entend pleurer ; *veguès de nous fa soupa*, voyez à nous faire souper ; *douna de beure*, donner à boire ; *un*

dio auras á de mouri (b.), un jour il te faudra mourir ; *autant se val de faire la casso á...*, autant vaut faire la chasse à...

Modes et temps

Correspondance des temps français

Les temps se correspondent dans les deux langues ; mais il y a lieu de noter les idiotismes ci-après :

75. — *Indicatif présent.* — Dans une phrase interrogative, ou exprimant la surprise, la curiosité, etc., le dialecte auvergnat emploie volontiers le futur pour le présent de l'indicatif : *tè ! de que faró ouro ?*, tiens ! que fait-il maintenant ?; *eau seró aquet d'ati ?*, quel est celui-ci ?; *de que diris ouro ?*, que dites-vous là ?

Le niçard dit de même avec *se*, *si* : *se tu mi seras fidel*, si tu m'es fidèle.

Par contre, si l'on veut donner plus de certitude à une assertion, on emploiera le présent au lieu du futur français, et le verbe corrélatif se mettra au passé indéfini, au lieu du futur antérieur : *s'un cop ai finit, m'en vau*, quand j'aurai fini, je m'en irai.

Cand gouverne le subjonctif : *cand sias paure*, quand on est pauvre.

76. — *Imparfait.* — L'imparfait précédé de *si*, renfermant par suite d'une idée conditionnelle, se rend facultativement par l'imparfait du subjonctif : *se me vouguessias dire acó*, si vous vouliez me le dire ; *li anariei, se pouguèssi camina*, j'irais, si je pouvais marcher ; *es coume vourguèsse* (niç.), c'est comme s'il voulait.

77. — *Plus-que-parfait.* — Dans les mêmes conditions, le plus-que-parfait de l'indicatif se traduit par le même temps du subjonctif : *m'aguessias dich acó*, si vous me l'aviez dit ; *cu auguèsse raubat* (niç.), si quelqu'un avait volé; *s'aguèssi vougut*, si j'avais voulu. On peut dire aussi : *s'aviei vougut.*

78. — *Futur.* — Après les conjonctions *cand*, *coume*, *talèu que*, *talèu coume*, et similaires, le verbe occitanien se met au subjonctif présent, ou au futur, comme en fran-

cais : *coure que vengue*, lorsqu'il viendra ; *cand moun tems sio serbit* (toul.), quand mon temps de service sera terminé ; *cand veiras, coand bejes* (g.), quand tu verras ; *coume voudras, coum boulhis* (g.), comme tu voudras ; *talèu coum sii neit* (g.), dès qu'il fera nuit ; *vague ounte vague*, qu'il aille où il voudra (où il ira).

De même en gascon, lorsque le futur se rapproche du conditionnel par le sens : *lous qui boulhen participa à la hesto*, ceux qui voudront (voudraient) participer à la fête ; *juro ne me bebe*, il jure qu'il ne boira plus ; *pertout oun sien beroi mounde*, partout où il y aura de braves gens.

79. — *Futur antérieur.* — Ce temps sera traduit par le passé du subjonctif, dans les conditions analogues : *mas que l'aje vegu* (auv.), dès que je l'aurai vu ; *talèu que l'ague fach se pagara*, dès qu'il l'aura fait on le paiera.

80. — *Conditionnel.* — Le présent du conditionnel se traduit par l'imparfait du subjonctif, et le passé du conditionnel par le plus-que-parfait lorsque, en français, le verbe dépend des conjonctions *quand même, lors même que : cand plouressias cent ans*, quand vous pleureriez cent ans ; *se le veguessias nieu* (auv.), lors même que vous le verriez ; *emai fuguèsses pas vengut*, quand même tu ne serais pas venu.

Au lieu de l'imparfait, on dira également bien au présent : *cand noun reüssigue*, quand il ne réussirait pas (cf. n° 78).

81. — *Impératif.* — Dans une proposition négative, les formes de l'impératif sont remplacées par celles du subjonctif : *boulegues pas*, ne bouge pas, au lieu de *boulego pas* ; *lejiguès pas acó*, ne lisez pas cela, au lieu de *lejissès pas* ; *noun m'anessias pas ren picant*, n'allez pas me frapper ; *anessian pas faire un trauc*, n'allons pas faire un trou.

L'auvergnat ne fait pas sonner l's finale et adoucit la voyelle en *e* : *faje pas co*, ne fais pas cela (pour *fajas*).

La forme du subjonctif est même usitée emphatiquement en gascon, sans la négation : *bejes quin an fiù alat lous chapitèus*, vois comment on a façonné les chapiteaux.

82. — *Subjonctif présent.* — Après les verbes exprimant

un doute, ce temps est remplacé par le futur : *es de creñe que sara mort*, il est à craindre qu'il ne soit mort ; *ai doutanso que sera lou premié*, je doute qu'il soit le premier ; *creñi soulomen que n'arribara pas*, je crains seulement qu'il n'arrive pas

Si le verbe principal est à un temps passé et qu'il exprime un désir, le présent du verbe subordonné est remplacé par l'imparfait : *li ai escrich que venguèsse*, je lui ai écrit qu'il vienne (i. e. pour qu'il viendrait) ; *li auras dich que lou faguèsse*, tu lui auras dit qu'il le fasse.

Le mode subjonctif est remplacé par l'infinitif pour alléger la phrase, lorsqu'il n'y a pas amphibologie : *disi pas de pas aima so de boun*, je ne dis pas que je n'aime pas ce qui est bon.

L'infinitif remplace encore le subjonctif dans les expressions auvergnates, où un auxiliaire est employé avec le sens de nécessité : *èro de veni*, il était nécessaire que nous vinssions ; *is de sortre*, il faut que je sorte ; *aguèren de na'ti*, il fallut que nous y allassions. Et, plus généralement : *ai de lou veire*, il faut que je le voie, j'ai à le voir.

83. — *Imparfait.* — Ce temps est remplacé par le présent du conditionnel, après un verbe exprimant un doute : *creñié-ti que toumbariei ?*, craignait-il que je ne tombasse ?

Au lieu du subjonctif, le dialecte gascon emploie l'imparfait de l'indicatif après un verbe principal au conditionnel : *aimeri que-m balhèbes coucarré*, j'aimerais que tu me donnasses (que tu me donnais) quelque chose ; *as lou pai goarit ? — que bouleri que n'ère*, ton père est-il guéri ? — j'aimerais qu'il le fût (qu'il l'était).

Dans ce même parler, avec un verbe principal à l'imparfait de l'indicatif, le verbe subordonné peut se mettre au présent du subjonctif ou à l'imparfait de l'indicatif : *nou coundèbi pas que torri* ou *que tourrèbe*, je ne m'imaginais pas qu'il gelât.

84. — *Infinitif présent.* — Au contraire de ce que nous avons dit du subjonctif, il arrive que l'infinitif français précédé de la préposition *de* soit remplacé par ce mode : *dis que vengués* ou *que venguessias*, il vous dit de venir ; *a pòu que vous fague* ou *faguèsse peno*, il a peur de vous

faire de la peine ; *aura dich que dourmiguèsson* ou *que dormon*, il leur aura dit de dormir ; *tacharai que fugues countent*, je tâcherai de te contenter.

Si l'infinitif est complément d'un verbe au conditionnel, le gascon le met à l'imparfait de l'indicatif : *que caleré qu'èrem à Bourdèu*, nous devrions être à Bordeaux.

85. *Passé.* — Le passé de l'infinitif se rend par le présent accompagné de *entre*, aussitôt après : *entre parti*, aussitôt après être parti. On peut aussi conserver la tournure française : *dès avé parlat*, aussitôt après avoir parlé ; *avans qu'estre venguts*, avant d'être venus.

86. *Participe présent.* — Ce temps manque en auvergnat, ainsi qu'il a été dit.

On le rend souvent d'une manière élégante par l'infinitif présent accompagné d'un préposition : *en, ende, entre, tre, de : en camina avarton la fret*, en marchant on évite le froid ; *en de vous veire la sang me boui*, en vous voyant mon sang bout ; *tre* ou *entre l'entendre crida prenguèt pòu*, en l'entendant crier il prit peur ; *de veire acó*, en voyant cela ; *per passa ni repassa* (toul.), en passant et repassant.

On remplace aussi l'infinitif par le participe passé ou par un substantif : *de passado*, en passant ; *de clinoun*, en s'inclinant.

On ajoute à l'élégance de la phrase gasconne en insérant *tout* ou *bèt* avant l'infinitif : *en bèt camina, en tout camina*, en cheminant ; *en tout escapa oc*, en le laissant échapper. Et, avec la suppression de *en : tout dansa*, en dansant.

87 — *Passé.* — Le participe passé sera aussi traduit par l'infinitif présent, lorsque celui-ci s'accompagne des prépositions sus-mentionnées : *entre intra dins la croto, se trobo uno tiero de coulounado*, aussitôt entré dans la caverne, on trouve une rangée de colonnes.

Valeur des temps occitaniens

Les observations qui précèdent montrent la valeur des modes et des temps occitaniens. On peut les résumer ainsi :

88. — Le présent exprime l'idée d'un fait ou d'un état qui se passe actuellement ou en même temps qu'un autre : *noun coundèbi pas que torri* (g.), je ne m'imaginais pas qu'il gelât ; *creñié ti que toumbarici ?*, craignait il que je ne tombasse ?

En outre, le présent est assez vague pour désigner aussi le futur : *s'un cop ai finit, m'en vau*, quand j'aurai fini, je m'en irai ; *cand noun reüssigue*, quand il ne réussirait pas : *coum boulhis* (g.), comme tu voudras ; *vendrai cand vous agrade*, je viendrai quand il vous plaira ; *prenerás so qu'arribi* (b.), tu prendras ce qui se présentera ; *veiren acó, s'un cop tourno á caso*, nous verrons cela quand il reviendra ; *coumporto-te ben, se noun, intres plus dins l'oustal*, conduis-toi bien, sinon tu n'entreras plus dans la maison ; *aimat-be tan qui pousquiat enter bous auts* (b.), aimez-vous tant que vous pourrez les uns les autres ;

benedite la perbengue
e la filhe qui la prengue,

bénie soit la pervenche et la fille qui la prendra (g.).

89. — L'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif renferment une idée de condition, de contingence, qui traduit bien, à la manière latine, les temps du conditionnel français : *anariei, se pouguèssi camina*, j'irais, si je pouvais marcher ; *cand plouressias cent ans !*, quand vous pleureriez cent ans ! ; *se l'aguessias vist*, si vous l'aviez vu ; *li ai escrich que venguèsse*, je lui ai écrit de venir ; *l'aguèsses croumpat*, si tu l'avais acheté ; *vouliei que me prenguessias mesuro*, je désire (je désirais) que vous me preniez mesure ; *amariei que m'adoubessias ma mostro*, j'aimerais que vous raccommodiez ma montre ; *en passaren per so que digousso* (g.), ils en passeraient par ce qu'il dirait ; *souvèti que venguessias*, je souhaite que vous veniez ; *siei fachat que vous fuguessias deranjat*, je suis fâché que vous vous soyez dérangé ; *cresiei que m'aguèsse respoundut*, je croyais qu'il m'aurait répondu.

Ils expriment un souhait, ce que les grammairiens appellent aussi *optatif* : *pousquèsses ausi ma cansoun !* (pr.), puisses-tu ouïr ma chanson !

Le passé du subjonctif, corrélatif du présent, indique

aussi le futur antérieur : *tant lèu que l'ague fach, se pagara*, dès qu'il l'aura fait, on le payera.

90. — Le futur marque un temps qui n'est pas encore arrivé ou qui continue à être, même si le français se sert du présent : *creñi soulomen que n'arribara pas*, je crains seulement qu'il n'arrive pas ; *cal sera aquel d'aqui?*, quel est celui ci (dont la présence se continue dans les mêmes conditions) ? ; *se'n cop repassarai*, si je viens à repasser : *fara tres semanos* (auv.), il y quelque trois semaines.

Le futur entre avec un sens de continuité dans ces idiotismes : *buto que butaras*, il pousse et pousse encore : *cour que couriras*, et de courir : *trimo que trimaras*, à force de peiner, etc.

91. — Il faut encore noter l'emploi de l'infinitif comme succédané des participes : *en [de]veire acó*, voyant cela ; *entre travalha vendras riche*, tout en travaillant, tu deviendras riche : — comme dépendance d'un verbe marquant l'obligation : *pot avé d'estre*, il peut se faire que ce soit ; *is de sortre* (auv.), il est nécessaire que je sorte ; *so qui ne bolon pas esta heit à si medich* (g.), ce qu'ils ne veulent pas qui leur soit fait ; — et dans cette tournure gasconne si caractéristique : *que-m gahei en uo sègo, e jou bisca*, je m'accrochai à une ronce et je me fâchai ; *que troubèn uo grano serp, e la mainado crida*, ils trouvèrent un gros serpent, et la fillette se mit à crier ; *à soubros de, jou, crida-u* (b.), à force que je lui ai crié (*i. e.* à force de lui crier).

D'une manière analogue on dit : *sens el veni*, s'il ne vient pas ; *sens ieu me presenta*, si je ne me présente. *Perdut à perde* (g.), signifie : perdu pour perdu.

L'infinitif actif remplace encore le même mode au passif : *lou vin est fach per beure*, le vin est destiné à être bu

Il s'emploie avec *ana*, aller, en guise d'auxiliaire, dans le style descriptif : *cand la vai vèire morto*, lorsqu'il la voit morte.

92. — Le participe présent fait fonction de gérondif et s'emploie comme dans les expressions suivantes : *en plouvent*, s'il pleut ; *en pas plourent*, s'il ne pleut pas ; *en avé*

ou *en arvent plougut*, comme il a plu : *en dervent plóure*, s'il doit pleuvoir ; *noun m'anessias pas ren picant*, n'allez pas me frapper.

Employé comme adjectif verbal, il suit les règles d'accord avec le nom : *d'aigo boulhento*, de l'eau bouillante ; *uno bestio courrento*, un animal errant.

93. — Le participe passé employé comme adjectif se fait suivre de *que*, avec un verbe à un mode personnel : *mort que lou veguèt, s'encourreguèt*, lorsqu'il le vit mort, il s'enfuit ; *acabado que sara, la vendras querre*, quand elle sera achevée, tu viendras la chercher. On dit de même, avec un adjectif : *riche que lou cresien, l'envitavon pertout*, tant qu'on le croyait riche, on l'invitait partout. *Counvidat qu'èri* ou *que fuguèri, anèri à soun oustal*, étant invité, j'allai chez lui.

Les règles d'accord du participe passé sont données plus loin (n° 101).

94. — L'infinitif présent, le participe passé et la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, précédés d'un déterminatif, deviennent des substantifs : *val pas lou rena*, cela ne vaut pas les grogneries ; *prenguèt lou devala*, il prit la descente ; *aquel bichou vai prene le beli* (auv.), ce pot va se mettre à bouillir ; *lou leji*, la lecture ; — *uno escourregudo*, une échappée ; *l'acabado*, l'achèvement ; *uno dourmido*, un somme ; *la naissido*, la naissance ; *la mourdudo*, la morsure ; *la vendudo* (auv.), la vente ; *uno dono*, un don ; *la tussiño* (auv.), la toux ; *galopo*, galop ; *japo*, aboiement. Cette dernière série de mots est particulièrement nombreuse en auvergnat, où l'on dit : *arño*, irritation ; *amuso*, amusette ; *dilorno*, détour ; *laisso*, vide laissé par la mort ; *recoño*, rabâcheur ; *soño*, protection (de *souña*, soigner), etc.

95. — Les temps surcomposés marquent un passé plus complètement achevé : *li aurici agut demourat, so dis*, j'y aurais demeuré, à ce qu'il dit ; *i'ai agu parla de nosto cresenso* (pr.), il m'est arrivé de lui avoir parlé de notre croyance ; *aquel d'amount, l'as agut vist ?*, l'as-tu bien vu, celui qui est là-haut ?

Les auxiliaires

96. On trouve les auxiliaires employés l'un pour l'autre avec certains verbes :

a) Lorsque *pouvoir* est suivi d'un infinitif, si cet infinitif veut normalement le verbe *être*, on l'emploiera au lieu de l'auxiliaire français avoir : *acó es pas pougut intra*, cela n'a pas pu entrer (parce qu'on dit *es intrat*) ; *se fuguèsse pouscudo veni*, si elle avait pu venir (on dit : *fuguèsse vengudo*); *nous sen pas pouscuts teni*.nous n'avons pu nous retenir (on dit : *nous sen tenguts*) ; *sarié pouscut esta maire*, il aurait pu être maire (on dit : *sarié estat*).

b) *Avé*, avoir, signifiant être, prend l'auxiliaire *être* : *al fioc es agut*, il a été au feu ; *sieu agut trop ardit* (pr.), j'ai été trop hardi : *ères agut embulat*, tu avais été trompé; *mas sors soun gudas malautas* (auv.), mes sœurs ont été malades (1).

c) Dans les temps surcomposés, le premier auxiliaire est celui requis par le verbe principal : *ie sias agudo estado, en Arle, vous?* (Mistral), vous y avez été, en Arles, vous ? ; *li ai agut demourât*, j'y ai demeuré autrefois (*demoura*, conjugué avec avoir).

d) Le verbe *esta* prend, en auvergnat, l'un ou l'autre auxiliaire : *se* ou *e cita*, j'ai été. Le même dialecte confond être et avoir dans l'expression *avoir á...: is* ou *e de sortre*, j'ai à sortir. Mais *is*, il est, sous-entend les mots : « nécessaire pour moi, pour toi, etc. » ; de même : *èro ac veni*, il me, te, nous... fallait venir.

e) *Avé* est employé pour *être* dans cette tournure : *avé fachos sas funeralhos*, ses funérailles étant faites : et dans la conjugaison de plusieurs verbes : *coume aguerian partit*, dès que nous fûmes partis ; à coté de : *sès partit d'ouro*, tu es parti de bonne heure.

97. — Le participe *avènt*, précédé de *en*, signifie *comme, puisque, après que* : *en avent manja de carchofle, avi-*

(1) Cet emploi peut s'expliquer ainsi : on a eu mes sœurs malades, on m'a eu trompé, on m'a eu (i. e. considéré) trop hardi, on l'a eu au feu, etc.

so te (pr.),après avoir mangé des artichauts, prends garde; *en avent plougut, parti pas*, puisqu'il a plu, je ne pars pas.

Suivi de la préposition *de*, *avé* prend le sens de *participer, avoir l'air de* : *aquel oli a del frut*, cette huile a le goût du fruit ; *as lou mal de ieu* (familier), tu me ressembles.

Si un infinitif le suit,il signifie *devoir* : *s'ai de mouri*, si je dois mourir.

L'expression *n'as que de lou segre* correspond au français : tu n'as qu'à le suivre.

Avé d'acó de, avé coume se traduisent par *ressembler à, être comme* : *avié d'acó del pastre*, il ressemblait au berger : *aquelo chato a coume soun grand*, cette jeune fille a les manières de son grand-père.

Lorsque *avoir* signifie *posséder*, l'occitanien le rend par *teni* : *tenen la clau*, nous avons la clé ; *tendren lous menetriés*, nous aurons les musiciens.

L'impersonnel *il y a* se traduit par l'un ou l'autre auxiliaire : *i'a dous mes*, il y a deux mois ; *a ja proun tems*, il y a quelque temps ; *se n'es de boun*, s'il y en a de bons ; *de qu'en i a, qu'estudion lous libes* (g.), il y en a qui étudient les livres ; *li serien de tigres ?*, y aurait-il des tigres ? (voir aussi aux adverbes, n° 125).

Un emploi du verbe *avé* plus particulier aux dialectes occidentaux a déjà été noté à la syntaxe de l'adjectif possessif (n° 26) : *vuei aven l'oustal pintrat*, aujourd'hui notre maison se peint, on peint notre maison ; *ei lou casau mei beroi que lou toun* (g.), mon jardin est plus beau que le tien.

Etre

98. — *Etre*, à l'infinitif passif, est parfois supprimé et le verbe prend la forme active : *a besoun d'estama*, il a besoin d'être étamé ; *lou vin es fach per beure*, le vin est destiné à être bu.

On le supprime également dans la locution contractée *soun que*, pour *se noun es que* : *degun n'es pas causo d'acó, soun que tu*, personne que toi n'en est la cause ; *sounque ague tort*, si ce n'est qu'il a tort. Et dans le gascon : *sio á qui* (pour *sio á qui sio*), à qui que ce soit.

Il s'emploie explétivement : *s'es que fugue*, si cela est (doit être) ; *ja sie* [*que*] *n'agous* (b.), quoiqu'il n'ait ; *un mesquinas que siei*, un malheureux comme moi.

Conjugué pronominalement et avec l'adverbe *en*, il signifie disparaître : *d'aqui-aqui se n'en fuguèt*, en un clin d'œil il disparut. On dit, d'ailleurs, comme en français : *m'en fuguèri à la vilo*, je m'en fus, j'allai à la ville.

Le participe *estent*, avec ou sans *en*, a le sens de *étant, lorsque, puisque* : [*en*] *estent jouinet, anavi gasta de nis*, étant jeune, lorsque j'étais jeune, j'allais détruire des nids ; *estent que parti, fai me dina*, puisque je pars, donne-moi à dîner ; *en estent que voulié*, comme il voulait..., voulant...

Le participe français se rend encore par la préposition *de* : *de couchat*, étant couché.

La préposition qui suit le français *être* est souvent modifiée : *es de ieu*, c'est à moi ; *sara de marrit pesa*, ce sera difficile à peser ; *erian d'estiu*, nous étions en été ; *s'èri en que vous*, si j'étais que de vous ; *estre per faire*, pouvoir faire ; *siei per avé*, il se peut que j'aie.

99.— *Etre* précédé de *ce* se traduit :

a) S'il est suivi d'un pronom personnel, en s'accordant ou non avec ce pronom : *siei ieu* ou *es ieu*, c'est moi.

b) Suivi d'un nom pluriel, il se met au singulier ou au pluriel : *es* ou *soun de vendemiaires*, ce sont des vendangeurs.

c) *Ouest ce* que supprime les mots *qu'est-ce* : *que dises ?* qu'est-ce que vous dites ? ; *de que vol ?*, qu'est-ce qu'il veut ? ; *cu ven ?*, *que ven ?*, *qui bien ?* (g.), qui est-ce qui vient ?

Ben proun que, c'est bien assez que, supprime aussi *c'est*.

d) *Est-ce que*, le plus souvent, ne se traduit pas : *li anirés ?*, est-ce que vous irez ? Néanmoins : *es que lougas de libre ?* (pr.), est-ce que vous louez des livres ?

e) Ou bien la phrase incorpore un mot qui indique l'interrogation : *lou veiren-li ?*, est-ce que nous le verrons ? ; *nous troumpan ieu ?* (d.), est-ce que nous nous trompons ? ; *e bedes ?* (g. b.), est-ce que tu vois ? ; *te creñi ben !*, est-ce

que je te crains ?; *cresi que badines !*, est-ce que tu plaisantes ?

f) De même pour *n'est-ce pas ? : vendras, que ?*, tu viendras, n'est-ce pas ?; *es bèl, que disès ?*, il est beau, n'est-ce pas ?; etc. (voir le *dictionnaire*).

Autres occitanismes : *vol dire, valent à dire*, c'est-à-dire; *ci que n'i sie pas la mediche amistat?* (b.), serait ce qu'il n'y ait pas la même amitié ?

Autres auxiliaires

100. — On peut considérer comme auxiliaires les verbes *deure*, devoir, et *ana*, aller, qui modifient le verbe principal en y ajoutant : *deure*, une idée de futur, *ana*, une idée de continuité. Ex. : *en devent plóure*, comme il doit pleuvoir ; *van disent*, on dit ; *vai cantant*, il chante ; *la coumèdio s'en vai acabado*, le spectacle va être achevé ; *qu'anes prabant* (g.), que tu croisses ; *te ba bese* (g.), il va te voir (*i. e. il voit*, et, en style narratif, *il vit*, avec *te* explétif) : *cand la vai veire morto*, lorsqu'il la voit, lorsqu'il la vit morte : *e l'on vai veire arriba un rei*, et voilà qu'arrive un roi ; *noun m'anessias pas ren picant*, n'allez pas me frapper ; *coume un lume en anant s'amoussa*, comme un flambeau qui va s'éteindre : *e vague de rire*, et de rire ; *al mai te vai crida*, il criera d'autant plus.

Le français *aller* se traduit encore de diverses manières : *lou tems vol cambia*, le temps va changer ; *sen per vendemia*, nous allons vendanger, etc.

Différentes espèces de verbes

Verbes passifs

101. — Les verbes passifs se conjuguent, comme en français, à l'aide de l'auxiliaire *estre*, être, accompagné du participe passé : *l'aubre es derrabat*, l'arbre est déraciné : *lous omes saran premiats*, les hommes seront récompensés.

Il importe de se souvenir que le verbe *estre* fait accorder, aux temps composés, son participe avec le sujet :

la femo es estado malauto, la femme a été malade. En sorte que nous dirons de même : *la causo es estado counegudo*, la chose a été connue ; *mous amies soun estats oublidats*, mes amis ont été oubliés.

Les dialectes provençaux, qui ne font pas sentir l's du pluriel et, par suite, ne l'écrivent pas, ne donnent pas au participe la forme du pluriel : *li drouloun soun assaventa*, les garçons sont instruits ; *li letro fuguèron escricho*, les lettres furent écrites ; *midamisello, sias estado counvidado*, mesdemoiselles, vous avez été invitées.

La prononciation supprime fréquemment, surtout devant un mot commençant par une consonne, l's final du participe masculin pluriel *estats*, dont le *t* peut en outre s'assimiler : *sarien estats counvidats*, ils auraient été invités (prononcer : *esta*) ; *soun estats prenguts*, ils ont été pris (prononcer : *estap prenguts*).

Verbes neutres

102. — De même qu'en français, certains verbes neutres se conjuguent avec *avoir*, d'autres avec *être*, d'autres encore avec l'un ou l'autre auxiliaire : *aurés trop courregut*, vous aurez trop couru ; *eran partits d'ouro*, nous étions partis de bonne heure ; *auras* ou *saras mountat*, tu seras monté ; *ai toumbat* ou *siei toumbat*, je suis tombé.

Mais l'auvergnat pousse cette faculté à sa dernière limite, en employant indifféremment *avoir* ou *être* : *e mouri* ou *se mouort*, je suis mort ; *mas sors soun neissidas* ou *an neissidas en Embart*, mes sœurs sont nées à Ambert. De même : *avio* ou *ero sourti*, il était sorti ; *fuguessen* ou *aguessen dermi*, si nous avions dormi ; *la pouorto a badado*, la porte s'est ouverte. L'accord du participe avec le sujet a lieu, dans ce cas, quel que soit l'auxiliaire.

103. — Quant aux verbes qui, actifs en français, sont neutres en occitanien, et réciproquement, leur nomenclature relève du dictionnaire. Citons seulement, comme exemples fréquents : *toumba soun capèl*, laisser tomber son chapeau ; *se toumba per sol*, se laisser tomber à terre; *sembla calcun*, ressembler à quelqu'un.

Verbes réfléchis

104. — Les verbes conjugués avec deux pronoms de la même personne portent aussi le nom de verbes pronominaux. L'action qu'ils expriment tantôt se reporte sur le sujet qui la fait : *je me blesse, je me bats* ; tantôt elle est accomplie par deux sujets qui la font retomber l'un sur l'autre : *ces enfants se battent, ils se blesseront* (verbes réciproques).

La langue d'Oc suit en cela le français et dit : *aquès droles se baton, se van blassa.*

105. — Mais il existe en outre, en occitanien, un verbe réfléchi qui rappelle le verbe moyen ou déponent des conjugaisons classiques latine et grecque : c'est celui qui, par la réduplication du pronom, marque que l'action est spécialement faite dans l'intérêt du sujet. Ex. : *s'es causit un capèl*, il a choisi (pour soi) un chapeau ; *me cerqui un emplech*, je cherche (pour moi) un emploi : *me siei pensat de veni*, j'ai eu l'idée de venir ; *te manjes aquesto pero*, tu (te) manges cette poire ; *me siei troubat un dedal*, j'ai trouvé un dé ; *se lou saubo*, il le garde (pour soi).

Le pronom personnel de ces exemples n'est donc pas le complément direct du verbe, qui n'est réfléchi qu'en apparence : *nou sap pas oun se marida la gouiato*, il ne sait où marier sa fille (*se* indique le possesseur de *la gouiato*) ; *la bousso qui b'at dechat à nosto* (g.), la bourse que vous avez laissée chez nous.

De même, l'impersonnel *se broumba*, souvenir, a pour complément indirect le deuxième pronom : *se-m broumbo*, il me souvient ; *se nse broumbara*, il nous souviendra, etc.

106. — Les verbes réfléchis occitaniens tirent encore leur importance du remplacement du pronom *on* par *se* : *se dis*, on dit ; *se vei que*, on voit que.

En outre, beaucoup de verbes neutres prennent la forme réfléchie : *se mouri*, mourir ; *eslenca-s* (g.), glisser ; *s'agani*, dépérir.

Lorsque, en gascon, un verbe réfléchi à l'infinitif est complément d'un autre verbe, celui-ci peut aussi prendre

la forme réfléchie. On dira donc également bien : *boulé passeja-s*, *boulé-s passeja* et *boulé-s passeja-s*, vouloir se promener ; *bos te bira-t !*, veux-tu te retirer !

107. — Les temps composés des verbes réfléchis se conjuguent avec l'auxiliaire *être*, et aussi avec *avoir* : *se soun troubats á la fiero*, ils se sont rencontrés à la foire; *m'ei fach ou me siei fach un pic*, je me suis piqué : *m'e sourtido d'aqui* (auv.), je me suis sortie de là; *s'a embartat lou chibal*, il a laissé embourber son cheval : *m'ei pergut* (b.), je me suis perdu : *m'e cipermena* (auv.), je me suis promené. Le dialecte auvergnat se sert plus volontiers de l'auxiliaire *avoir*.

Verbes impersonnels

108. — Ces verbes n'offrent, en occitanien, aucune particularité notable ; comme en français, ils se conjuguent à la troisième personne du singulier et, exceptionnellement, à la troisième personne du pluriel, lorsque l'action est attribuée à un substantif concret : *tourro*, il gèle; *plóura*, il pleuvra ; *las peiros li plóuguèron dessus*, les pierres plurent sur lui.

Conjugaisons négative et interrogative

109. — La négation *noun*, *nou*, adoucie en *ne* par certains dialectes et devant une voyelle (où elle devient *n'*), se place immédiatement avant le verbe : *noun escrives á tout cadun*, tu n'écris pas à n'importe qui ; *n'as vesitat que la grand ruio*, tu n'as visité que la grand'rue.

On renforce souvent la négation par l'adjonction de *pas*, qui se met immédiatement après le verbe à un mode personnel, et avant le participe ou l'infinitif : *nou cresi pas*, je ne crois pas ; *n'ai pas cresut*, je n'ai pas cru ; *per nou pas creire*, pour ne pas croire.

Pas se renforce lui-même en *pas jes*, *pas cap*, *pas min go*, etc. : *n'a pas jes*, il n'en a point ; *ne balharai pas mingo*, *pas cap*, je n'en donnerai point.

Nobio, tu mai te plouro,
E tu t'en bas!

Plouro, plouro, pastouro!
— Nou podi pas!

Mariée, ta mère te pleure, et tu t'en vas ! Pleure, pleure, bergère ! — Je ne puis pas ! (Jasmin).

La négation essentielle *nou*, *ne* peut être supprimée : *voli pas que digon de nou*, je ne veux pas qu'ils refusent : *se n'aduses pas cap*, si tu n'en apportes aucun ; *per pas alounga*, pour ne pas allonger ; *a ren agut póu*, il n'a pas eu peur.

A noter cette tournure familière : *lou veguèri e noun lou veguèri*, en somme, je ne le vis pas.

110. — L'occitanien n'usant pas des pronoms personnels sujets, l'interrogation la plus simple ne se fait sentir à l'oreille que par le ton de l'interlocuteur, à l'œil par la ponctuation : *fau li ana ? — fau li ana !*, faut il y aller ? il faut y aller.

Cependant l'occitanien possède aussi des particules interrogatives : *ti*, *to* (a.), *li* (a.), *ieu* (d.), *mèci* (d.), *e* (g. b.) : *es-ti vengut ?*, *mèci es vèngut ?* (d.), est-il venu ?; *e as bedut ?* (g.), as-tu vu ? ; *nous troumpán ieu ?* (d.), nous trompons-nous ?

Les pronoms interrogatifs suffisent à marquer le sens : *de que vol ?*, que veut-il ?

Enfin, on indique aussi l'interrogation par une tournure appropriée : *vendras, que ?*, viendras-tu, au moins ? ; *cresi que badines !*, plaisantes-tu ? ; *te creñi ben !*, est-ce que je te crains ?

Lorsque le sujet est un substantif, le français ajoute un pronom correspondant ; l'occitanien emploie la particule *ti* (qui semble être une contraction du français t il : a-t-il ?, *a-ti ?*), ou bien place le verbe avant le sujet : *nous coumando l'ounour de faire acó ?* ou *l'ounour nous coumando-ti...*, l'honneur nous commande-t-il d'agir ainsi ?

Mais le ton suffit, la plupart du temps, pour indiquer l'interrogation : *lou Bertrand, es pas aissi qu'a estudiat ?*, Bertrand n'a-t-il pas étudié ici ? ; *soun prestes, mous afas ?*, mes objets sont-ils prêts ? ; *e aquelos belos espargos vous dison pas ren ?*, et ces belles asperges, ne vous disent-elles rien ?

Le participe passé

Les règles qui régissent l'accord du participe passé s'écartent sensiblement de celles du français.

111. — Employé sans auxiliaire, ce mot est considéré comme un adjectif et s'accorde de même : *lous libres preferats*, les livres préférés ; *las drolos vengudos per curiousitat*, les fillettes venues par curiosité.

112. — Conjugué avec l'auxiliaire *être*, que le verbe soit passif, neutre ou réfléchi, le participe s'accorde avec le sujet : *la lèbre es espaurido*, le lièvre est effrayé ; *las escolos èron clausos*, les écoles étaient fermées ; *li soun anats*, ils y sont allés ; *se soun planchos*, elles se sont plaintes ; *es estado malauto*, elle a été malade (le verbe *être* étant soumis à la règle générale) ; *s'es facho mat*, elle s'est fait mal ; *s'en seré caluts mesfida* (g.), il aurait fallu s'en méfier.

Les verbes accidentellement impersonnels restent plutôt au singulier : *es arribat* ou *soun arribats de mau tous-tems*, il est arrivé des contre-temps ; *es toumbat uno nevaraisso*, il est tombé une légère couche de neige.

Rem. — On doit se rappeler que le provençal et certains dialectes ne font pas sentir les finales du pluriel et ne les écrivent pas : *ie soun ana*, ils y sont allés : *ie soun anado*, elles y sont allées.

113. — Conjugué avec l'auxiliaire *avoir* et sans complément, ou avec un complément indirect, le participe passé reste invariable : *an courregut*, ils ont couru ; *avien jemit*, ils avaient gémi.

L'auvergnat dit, par exception : *ma sor a eitado malauto*, ma sœur a été malade (étée) ; de même qu'il dit : *la pouorto a badado*, la porte est ouverte, mêlant confusément les deux auxiliaires et leurs attributions.

S'il y a un complément direct, on doit avoir égard à la nature de ce complément, suivant qu'il est pronom personnel, pronom relatif, ou substantif.

a) Le participe précédé d'un complément direct marqué par un pronom personnel s'accorde avec ce complément :

la fèbre, l'ai agudo, la fièvre, je l'ai eue ; *avès pas vist mas claus ? las ai perdudos*, n'avez-vous pas vu mes clés? je les ai perdues ; *as croumpat aucos ? — o, que las ei croumpados* (g.), as-tu acheté les oies ? — oui, je les ai achetées.

b) Le participe précédé, comme complément direct du pronom relatif *que, qui* (g.), reste invariable : *la terro qu'ai croumpat*, la terre que j'ai achetée ; *las civados qu'aven semenat*, les avoines que nous avons semées ; *la mostro que m'as balhat*, la montre que tu m'as donnée ; *las flous que m'avias demandat*, les fleurs que vous m'aviez demandées.

L'accord se fait cependant, si le participe est précédé de *de* : *lou pauc de terro qu'aven de laurado*, le peu de terre que nous avons de labourée.

Li platano que moun grand avié planta, lis aven derrabado (pr.), les platanes que mon aïeul avait plantés, nous les avons arrachés (*planta*, invariable, parce que précédé de *que* ; *derrabado*, variable, s'accordant avec *lis*).

On peut aussi faire l'accord, en auvergnat et en gascon, malgré l'absence de la préposition *de* : *las letras qu'e 'gu* ou *qu'e 'gudas* (auv.), les lettres que j'ai eues ; *las lèbes qui ei croumpat* ou *croumpados* (g.), les lièvres que j'ai achetés.

c) Si le complément direct est un substantif, le participe reste invariable, même si le substantif le précède, par l'effet de l'inversion : *ai escrich toutos aquelos letros*, j'ai écrit toutes ces lettres ; *las dos croustos an manjat*, ils ont mangé les deux croûtes ; *nèu nous a pourtat l'iver*, l'hiver nous a apporté de la neige.

Mais si, outre le substantif, un pronom personnel précède le participe, celui-ci suivra l'accord : *la raubo, se l'a chausido*, la robe, elle l'a choisie.

Le dialecte gascon fait facultativement l'accord avec le complément qui suit : *ei goustat* ou *goustados las higos*, j'ai goûté les figues ; *jamei n'a toucado la ma d'un oubrè*, jamais il n'a touché la main d'un ouvrier ;

loa pareth mau adret...
qu'a connegude l'agulhade,

le couple maladroit a connu l'aiguillon (Camélat).

Rem. - L'inversion place parfois le participe en tête de la proposition : dans ce cas, il faut rétablir mentalement l'ordre des mots et appliquer en conséquence la règle de l'accord : *acabado que sara, la vendras querre*, quand elle sera finie, tu viendras la chercher (participe avec *être* : accord) : *acabado que l'aura, se n'en cercara uno autro*, quand il l'aura achevée, il en cherchera une autre (participe avec *avoir*, que précède son complément direct *la* : accord). Dans l'exemple : *avé fachos sas funeralhos*, ses funérailles étant faites, le participe n'est pas considéré comme lié à l'auxiliaire : le sens est : lorsque l'on eut obtenu que ses funérailles furent faites.

Quand le participe est précédé du pronom *en*, ce pronom peut ne se rapporter à aucun mot précédemment exprimé ; on sous entend alors le mot *choses*, au pluriel, et l'on fait l'accord en conséquence : *la terro qui houram, que n'a bistos e que n'a audidos* (g.), la terre que nous fouillons en a vu et entendu.

Aux temps surcomposés, le participe du verbe *avoir* peut ou non s'accorder : *vous ai mandat aquelo letro, tre que l'ai agudo* ou *agut acabado*, je vous ai envoyé cette lettre dès que je l'ai eu terminée.

114. — Le participe d'un verbe pronominal accompagné de son complément direct s'accorde avec le sujet du verbe : *s'es causido uno raubo*, elle s'est choisi une robe ; *se soun enviscados lous dits*, elles se sont poissé les doigts ; *la man que s'es enviscat*, la main que lui s'est poissée ; *lou mal que s'es agantado*, la maladie qu'elle a attrapée; *l'abilhomen, se l'es causido*, le vêtement, elle l'a choisi.

Mais on peut aussi remplacer l'auxiliaire *être* par *avoir*, pour éviter le désaccord virtuel d'un participe féminin avec un substantif masculin, et l'on dira : *l'abilhomen, se l'a causit ; lou mal que s'a agantat elo*. On dira encore : *se l'es causido, l'abilhomen*, mettant le substantif complément après le verbe.

115. — *Participe suivi d'un infinitif.* — Le participe suivi d'un infinitif, s'il est conjugué avec *être*, s'accorde dans tous les cas avec son sujet : *se soun fachos faire de raubos*, elles se sont fait faire des robes ; *se fuguèsse*

pouscudo vent, si elle avait pu venir ; *nous sen pas pouscuts tent*, nous n'avons pu nous tenir : *las femnas soun vougudas mounta* (auv.), les femmes ont voulu monter.

Ayant pour auxiliaire le verbe *avoir*, le participe passé suivi d'un infinitif s'accorde avec le complément direct qui le précède : *aquelo raubo, se l'a facho faire*, cette robe, elle se l'est fait faire ; *se las a laissados ana*, elle les a laissé échapper ; *mas sors, las e vougudas segre* (auv.), mes sœurs, j'ai voulu les suivre ; *la mar, l'aven pas pougudo veire*, la mer, nous ne l'avons pu voir ; *las civados qu'avès vist* ou *vistos sega*, les avoines que vous avez vu couper (*vist*, à cause du relatif *que*) ; *de l'abé bengude bese* (g.), d'être venu la voir ; *la malaudie se-ns e las a heites creba* (g.), la maladie nous les a fait périr.

CHAPITRE VI

L'Adverbe

Quelques adverbes s'écartent du français sous plusieurs rapports. Nous étudierons ici la place, l'accord, le complément et les particularités d'emploi qui leur sont propres.

Place de l'adverbe

116. — Les adverbes qui traduisent le français *y*, *là*, *ici*, lorsqu'ils sont accompagnés d'un pronom personnel, se placent indifféremment en occitanien, avant ou après ce pronom : *me ie permenave* (pr.), *le m'eipermenavo* (auv.), je m'y promenais ; *me ie fas ana* (pr.), *m'i hases ana* (g.), *li me fas ana* (niç.), tu m'y fais aller ; *ie la jito dedins*, il l'y jette dedans ; *li si fa* (m.), on y fait ; *lei n'adus* (d.), il y en apporte ; *s'en i ba* (toul.), il y va ; *ts 'en i poudèt tourna* (b.), vous pouvez y retourner; *ie n'a pas, n'i a pas, en noun i a pas, n'a pas* (m.), il n'y en a pas ; *de qu'en i a se sauvon*, il y en a qui se sauvent ; *nou n'i manca pas* (b.), il n'y en manqua pas ; *li s'abeura* (niç.), s'y abreuver ; *pourtat-p'en i* (b.), transportez-vous-y.

De même, sans le pronom : *sai es*, il est ici ; *noun s'i a*, il n'y a ici ; *tout lai es bèl* (l.), là, tout est beau ; *n'i ei bist dios gouiatos* (g.), j'y ai vu deux filles ; *es i ?* (toul.), y es-tu ? ; *vesi tout so que se passo d'aissi en foro*, d'ici je vois tout ce qui se passe dehors.

L'inversion qui donne au verbe la première place, même dans le style direct, est surtout fréquente dans le bassin de la Garonne : *baïon s'i paloumos*, des palombes s'y baignent ; *qu'entre m'en i*, que j'y entre.

L'adverbe devient alors enclitique : *au qui e sap besc-i* (b.), à celui qui sait y voir ; *après aué-i bist* (g.), après y avoir vu ; *dâche-i*, laisses-y. Et, avec réduplication de l'adverbe : *qu'i cau ana-i*, il faut y aller.

On notera encore ces exemples de l'inversion de l'adverbe : *soun empensados hèro* (g.), elles sont très réfléchies ; *de pauc valhò*, qui vaut peu ; *de pauc ‘duro*, qui dure peu ; *lou que de plus l'interesso*, ce qui l'intéresse le plus ; *so de plus bèl qu'on pot veire*, ce qu'on peut voir de plus beau ; *lou hat que couje us coandes reiterous* (b.), le destin tond combien de pauvres hères ; *de tantes n'i abè* (g.), tant il y en avait.

Accord de l'adverbe

117. Une intéressante particularité de certains adverbes occitaniens est de dépouiller le caractère de mots invariables, pour s'accorder avec leur complément ou avec le sujet du verbe.

Les adverbes de quantité peuvent revêtir la forme adjective, comme le fait le français archaïque dans cet exemple : souventes fois, *souventos fes*. Ex. : *autantis de poutous* (l.), autant de baisers ; *tantes droles*, autant d'enfants ; *tanti bello* (pr.), extrêmement belles ; *tandes de saluts* (b.), tant de salutations ; *tantes que sen*, tous tant que nous sommes ; *ploujo, jamei n'abè pichado autanto* (g.), de la pluie, jamais il n'y en eut autant de tombée ; *d'estros tantos autos*, des fenêtres si hautes ; *tantes e tantos que siès, vous counvidi*, je vous invite tous, tant que vous êtes ; *proussos terros* (rouer.), assez de terres ; *saren*

planis (l.), nous serons beaucoup : *hères cops* (g.), beaucoup de fois : *hères dous qui counechen*, beaucoup de ceux qui connaissent : *cantis cops, cantis de cops* (g. l.), combien de coups : *pauques de mestiés*, peu de métiers : *sèn pautes*, nous sommes peu : *plusso de tristesso*, plus de tristesse : *maisses de libres*, plus de livres : *tropo d'aigo*, trop d'eau : *se sès pas tropes*, si vous n'êtes pas trop : *proupo soupo* (rouer.), assez de soupe : *n'aven fosses* ou *fossos*, nous en avons beaucoup (masc. ou fém.).

118. — Les adverbes de manière peuvent aussi s'accorder, en gascon : *la galote que s'en tourna toute doussementote*, la petite chatte s'esquiva tout doucement : *las questious i soun soubentotes pègos ou pipautos*, les questions y sont fréquemment sottes ou malséantes ; *lous bras nuts, à micies escounuts hens la pasto*, les bras nus, à demi enfouis dans la pâte.

Tout varie par euphonie, comme en français : *es touto passido*, elle est toute flétrie : *touto nauo croumpado*, tout nouvellement achetée.

Complément de l'adverbe

119. — Les adverbes de quantité sont susceptibles de recevoir un complément qui, en français, est marqué par la préposition *de*. Cette préposition peut s'omettre, en langue d'Oc, et nous avons vu que l'adverbe peut alors s'accorder comme un adjectif : *proun de mounde* ou *prou[n] mounde*, assez de monde : *proun de cops* ou *prousses cops*, beaucoup de fois : *n'i a proun de dich*, c'est assez causé : *pauques [de] mestiés*, peu de métiers : *tantes milo, tàntu mil* (niç.), tant de mille ; *ouro e prou mai trebai e pas tant mounedo* (auv.), maintenant j'ai bien plus de travail et moins d'argent : *cantes [de] cops, cant de cops*, combien de fois.

Dans les expressions : *cant as d'an ?, cant as de tems ?*, quel âge as tu ? : *cant me dounariés d'an ?*, quel âge me donneriez-vous ?, le complément de *cant* se met au singulier, comme représentant un nom abstrait : quelle quantité de temps, d'âge... De même : *cant es d'ouro ?*, quelle heure est-il ?, mot à mot : combien est-il de l'heure ?

Autres particularités

120. - L'adverbe peut être précédé d'une préposition : *en mai, del mai, al mai te va crida*, il criera d'autant plus, *en cant l'estimas ?*, à combien l'estimez-vous ? : *perabas*, par là-bas ; *ès avans* (li.), en avant : *ent assi* (g.), plus près d'ici ; *dau pertout* (l.), de partout ; *de bèl proun*, de beaucoup.

121. — Lorsque, en français, la conjonction *que* suit un adverbe sans faire locution, elle peut être supprimée en occitanien : *belèu* [*qu'*] *o*, peut-être que oui.

Mais il est de meilleur style, surtout en présence des adverbes de manière, de tourner la phrase : *ben vai que me l'an dich*, heureusement qu'on me l'a dit ; *se se devino, es mort*, peut-être qu'il est mort ; *vendra segur*, sûrement qu'il viendra.

122. — On donne à l'adverbe le rôle de substantif en le faisant précéder d'un déterminatif : *autre tant*, encore autant ; *un autre autant*, une fois autant ; *un pauc emai un proun*, un peu et même beaucoup ; *me dounarés un tant*, vous me donnerez tant ; *lou trop es pas de souveta*, l'excès n'est pas souhaitable.

Il est adjectif dans : *so pauc qu'avié*, le peu qu'il avait.

Les adverbes en *men* fournissent à la langue des mots tant soit peu alourdis par cette finale. Le génie de l'occitanien tend à alléger la diction, en faisant jouer le rôle d'adverbe à l'adjectif même, au masculin singulier : *premié, me diras*, tu me diras premièrement ; *poupa regulié*, téter régulièrement ; *que-m bienou dise, poulit* (g.), il vint poliment me dire : *soun beroi bels* (g.), ils sont joliment beaux.

Ou l'on y subvient par l'emploi d'un substantif : *èro impourtant de saupre, au soulide, lou noum de l'autour*, il était important de savoir d'une façon certaine le nom de l'auteur ; *per l'entei* (auv.), entièrement.

Quelquefois l'adjectif est mis au féminin : *se dèu faire, uno que lou voli, piei...*, on doit le faire, premièrement parce que je le veux, ensuite...; *uno pero franco prendibo* (g.), une poire franchement précoce.

On retrouvera plus loin, aux chapitres de la préposition et de la conjonction, les adverbes qui servent en cette qualité.

Remarques sur certains adverbes

123. — La morphologie nous a fait voir la variété et la délicatesse des nuances par lesquelles l'occitanien marque les distances, que le français rend par *ici*, *là*, accompagnés d'un terme explicatif : *sai*, *aissí*, ici ; *aissa*, par ici ; *aissalin*, ici plus loin ; *aïssa-bas*, ici-bas ; etc.

La forme abrégée *ci* se traduit tantôt par *aissi*, *aqui* : *aqui jais*, ci-gît ; *aquel ome d'aissi*, cet homme-ci ; tantôt par *sai* : *sai en reire*, ci-devant ; *sai sus*, ci-dessus ; *sai á l'entour*, ci-entour ; tantôt par un adverbe unique : *enfre*, *infra*, ci-dessous ; *dejoust*, ci-après.

Rappelons que les adjectifs *aqueste*, *aquel*, renferment en eux-mêmes les sens de (*celui-*)*ci*, (*celui-*)*là*, et qu'il n'est pas indispensable d'y ajouter l'adverbe.

Aissí, *aquí*, par ellipse du verbe *être*, signifient encore : *voici*, *voilà* : *aissí la*, la voici ; *aquí lous*, les voilà. La forme plus complète est aussi en usage : *ve-l'aqui*, *veja-l'aqui* (montp.), le voilà. (V. à l'interjection.)

L'auvergnat ajoute l'adverbe *ti* (pour *qui*, abrégé de *aqui*) et même le redouble pour préciser : *is be ati-ti*, c'est bien là même ; *is be quet d'ati-ti*, ou *quet ti-ti*, c'est celui-là, en effet. Dans la locution *çà et là*, *sai e lai*, il renverse les termes : *ti e sai*.

L'expression *là où* supprime d'ordinaire *là*, surtout lorsque le sujet précède : *lous casses*, *oun au gafat*, *soun belas*, là où les chênes ont bien pris, ils sont superbes.

Oun, marquant mouvement, doit être précédé de la préposition *enta*, vers, en gascon : *ent oun bas ?*, où vas-tu ?.

Enla s'ajoute pour marquer l'éloignement par rapport au lieu occupé par celui qui parle : *so dit sent Pè de deguens enla*, dit saint Pierre, de l'intérieur.

124. — Les pronoms *en*, *y*, s'emploient aussi comme adverbes, ce qu'ils sont étymologiquement : *n'en vèni*, j'en viens ; *li anaras*, tu [y] iras.

Ils servent en outre, avec l'aide du relatif *que*, à rendre

le sens de *d'où* et *où*, avec mouvement : *la vilo que n'en parti*, la ville d'où je pars ; *l'escolo que li vas*, l'école où tu vas.

Lorsqu'il n'y a pas mouvement, *que* est seul en usage : *lou tems que sèn*, le temps où nous sommes ; *l'endrech que nasquèri*, le lieu où je naquis. Cet emploi de *que* s'est généralisé, de sorte que l'on dit aussi volontiers : *l'escolo que vas* ou *mounte vas*.

125. — *Il y a* se rend par *li a*, *i'a* (pr.), *l'a* (m.), *i ei* (b.). Plus spécialement, lorsqu'il est mis pour *être*, on peut le traduire par ce verbe : *l'en soun tres pastouros*, il y a trois bergères : *li sara un tal mounde*, il y aura tant de gens : — ou par *faire* : *fai aqui proun mounde*, il y a bien du monde ici ; — et par *avé* : *avès de jens que*, il y a des gens qui.

Marquant le temps, l'occitanien arrondit la phrase de diverses manières : *li a cauqui mes fa* (nic.), *cauqui mes de tems* (pr.), il y a quelques mois ; *aro un an, despici un an en sa*[*i*], il y a un an ; *lous gouiats d'aro en la trento ans* (b.), les garçons d'il y a trente ans ; *demoro une sesoun, dempuch bèro pauso a* (g.), il y a longtemps ; *qu'a tant a* (b.), il y a si longtemps (noter le redoublement de *a*) ; *a ja proun*, il y a quelque temps ; *bèles dies a d'acó* (g.), il y a de beaux jours ;*dès ans a, buto dès ans*, il y a dix ans ; *de tout tems a* (g.), de tout temps ; *passat antan*, il y a deux ans ; *apounchi cinc ans que*, il y a bientôt cinq ans que ; *avans dela ier*, il y a trois jours ; *de pauc en sa*, il y a peu de temps ; *aro memeto*, il n'y a qu'un instant.

126. — *Assez*, suivi d'un substantif, se dit *proun* : *proun mounde*, assez de gens. Suivi d'un adjectif, il se rend, soit par le diminutif de cet adjectif, soit par une tournure propre à l'occitanien : *grandet*, assez grand : *un brave oustal*, une assez grande maison ; *de bravos anguielos*, d'assez grosses anguilles; *sici galhardet*, je vais assez bien; *venguèt d'uno bravo ouro*, il vint assez matin.

127. — *Autromen* s'emploie pour atténuer un propos : *autromen, disias que..*, vous disiez donc que... ; *sies maridat, autromen, vous, Jan?*, est-ce que vous êtes marié, Jean ?

128. *Beaucoup* se rend par *fosso*, *proun* ; mais s'il est accompagné d'une négation, par *gaire* : *n'i avié fosso*, il y en avait beaucoup ; *n'en troubaras pas gaire*, tu n'en trouveras pas beaucoup.

129. — *Coumo* traduit à la fois *comme*, *comment* et *environ* : *sabi pas coumo*, je ne sais comment ; *fai coumo vint ans que l'ai pas vist*, il y a environ vingt ans que je ne l'ai vu.

Il s'emploie aussi au second terme d'un comparatif, au lieu de *que* : *tant grand coumo tu*, aussi grand que toi ; *landèt pas tant lèu coumo ieu*, il ne courut pas aussi vite que moi.

On le sous-entend dans : *coumo acó vai? — lou vesès !*, comment cela va-t-il ? — comme vous voyez !

130. — *Mieux* se dit *melh*, *melhou* ; mais, dans le sens de préférence, on doit le rendre par *mai* : *aimi mai lou vin*, j'aime mieux le vin ; *val mai* [*que*] *noun fuguèsses vengut*, il vaut mieux que tu ne sois pas venu.

131. — *Moins*, suivi d'un nom de nombre, se traduit par *manco* : *nóu ouros manco un cart*, neuf heures moins un quart ; *dès pistolos manco un escut*, dix pistoles moins un écu.

132. — *Pici*, puis, se place après le verbe, avec le sens de *finir par* : *acó vous enfeto, piei*, cela finit par vous ennuyer.

Il s'emploie pour *donc* : *sarié ti, aquel pres d'Arles, uno piei tant marrido idèio ?*, ce prix d'Arles serait-il donc une si mauvaise idée ?

133. — *Plan*, bien, précédé de *de*, prend en gascon le sens de *convenablement* : *s'arresca las mas de pla*, se rincer les mains comme il faut.

134. — *Que* signifiant *combien*, se rend par *cant* et, si l'on insiste, par *que tant*, qui peuvent s'accorder avec le nom : *cantos* [*de*] *causos sabes fa !*, que de choses tu sais faire ! ; *que tantos de chicanos !*, que de chicanes ! ; *moun co quin ei jelous !* (b.), que mon cœur est jaloux ! ; *cant sès tardiu !*, que tu es en retard !

Que, au sens de *assurément*, se traduit en gascon par *be* : *be soui jou malurous !*, que je suis malheureux ! ; *be se troumpavo doun bien !*, ah ! qu'il se trompait !

135. *Quelque*, signifiant *environ*, se traduit par *coumo* (n° 129), ou bien par le futur : *fai coumo tres semanos* ou *fara tres semanos*, ou, en auvergnat : *fait ti caucas tris semanas*, il y a quelque trois semaines.

136. — L'adverbe *talomen* se renforce par l'adjonction de *si*, pour marquer l'emphase : *si talomen bèsti !*, tellement bête !

On obtient un résultat identique, en traduisant le français *tellement* par *de tant : de tant mal fachos que soun*, tellement elles sont mal faites ; *tant en coulèro*, tellement en colère (sans emphase) ; *es talomen ansin que podon...*, tellement que l'on peut.... (où *ansin* fait pléonasme).

Ansin[do], *antau*, placés après un nom, prennent aussi le sens de *tel*, *pareil*, tout en restant invariables : *un estoupinas antau*, un pareil lourdaut : *perqué fas de causo ansindo ?*, pourquoi fais-tu de telles choses ?

137. — *La négation*. — Dans une proposition où l'idée de la négation est déjà exprimée, on ne traduit pas l'adverbe négatif *ne : li en parli pas*, je ne lui en parle pas ; *manjo ni bèu*, il ne mange, ni ne boit : *en vesent degun*, en ne voyant personne ; *lou vesi pus*, je ne le vois plus ; *en lioc n'en troubaras*, tu n'en trouveras nulle part.

Mais ce n'est pas une faute que de l'exprimer : *en noun i'a jes* (pr.), il n'y en a aucun ; *per pas en veire nat*, pour n'en voir aucun.

Il faut néanmoins remarquer qu'on n'exprime pas à la fois *ne* et *pas*, mais que le choix est libre entre les deux, guidé par l'harmonie de la phrase : *noun lou digues* ou *lou digues pas*, ne le dis pas.

La faculté d'exprimer ou non l'adverbe négatif donne lieu à des tournures dont la traduction littérale serait juste contraire au sens voulu : *li a pas pus de vin dins la bouto*, il n'y a plus de vin dans la barrique (ne pas traduire : il n'y a pas plus de vin..., ce sens doit s'exprimer ainsi : *li a pas mai de vin...*); *li manco pas qu'un sol*, il ne lui manque qu'un sou. Mais pour dire : il ne lui manque pas qu'un sou, on évitera l'amphibologie en employant une périphrase : *se li mancavo qu'un sol !*, ou : *li manco mai qu'un sol, tè !*, ou toute phrase analogue.

Rem. — Lorsque la négation est suivie du pronom *ne*, le *n'* occitanien remplace ce dernier et ne doit pas être pris pour la négation : *n'ai jes*, c'est-à-dire : *ne (nou) en ai jes*; mais *noun ai jes* contient la négation, soit que l'on considère *noun* comme ayant absorbé le pronom : *noun en*, soit qu'on l'explique par la contraction de *nou[e]n*.

138. — Le *ne* explétif français se rend par *pas* : *despiei que l'an pas vist*, depuis qu'on ne l'a vu. On le traduit affirmativement dans : *mai souvent que so que vol*, plus souvent qu'il ne veut ; *pas tant riche que so que sies*, moins riche que tu ne l'es.

La négation restrictive *ne... que* se traduit par *que*, *pas que*, *soun que* (g.), *ma* (auv.) : *veson pas qu'el*, on ne voit que lui ; *le n'a ma per se* (auv.), il n'y en a que pour lui ; *parlo soun que d'acó* (g.), il ne parle que de cela ; *n'ai pas vist que lums*, je n'ai vu que des lumières.

139. — *Von* signifiant un refus se traduit par les termes atténués *noun pas* ou, dialectalement, *o pas* (où l'on retrouve le *hoc* étymologique de *o*) : *n'en vos ?* — *noun pas !*, *o pas !*, en veux-tu ? — non !.

Pour accentuer le refus, on dira *pas jes* : *lou vendrai pas jes*, je ne le vendrai point. Et si l'on veut être encore plus catégorique, on ajoutera *re* : *lou fara pas ji re* (auv.), il ne le fera certainement pas. Noter encore cette expression pléonastique : *e re pus pas mai* (auv.), et plus rien davantage (et c'est bien tout !).

Exprimant une dénégation opposée à une affirmation, *non* se rend par *que nani*, *mas que noun* (auv.) : *es ben tu qu'as fach acó ? — que nani !*, c'est bien toi qui as fait cela ? — non pas !

Ou non répète le *que* de la première préposition : *que-u boulhen ou que nou* (b.), qu'ils le veuillent ou non.

La négation contenue dans l'expression *ou jamais* reparaît en occitanien : *es tems ou jamai noun ; es tems, se mai noun*, il est temps ou jamais.

140. L'expression réduplicative *de nouveau* se rend par *reire*, formant un mot composé, ou par *tourna* : *reire-egzamina*, examiner de nouveau ; *se tourna me maridi*, si je me marie de nouveau.

Tourna est aussi employé comme verbe et conjugué : *se torni me marida*. On y ajoute quelquefois l'adverbe *mai* : *tournamai lou veirai* ou *lou tournarai veire mai*, je le verrai de nouveau.

CHAPITRE VII

La Préposition

Place de la préposition

141. — Les prépositions qui rappellent une idée de lieu se placent de préférence après leur complément qui, s'il est exprimé, doit précéder le verbe : *es contro ieu* ou *m'es contro*, il est contre moi ; *me cour après*, il court après moi ; *vous ai estat auprès*, je suis allé auprès de vous, *couro v'es dapé* (a.), quand il est avec vous ; *e lous droles dambé*, et les enfants avec ; *se li pot ren dire contro*, on ne peut rien dire contre lui ; *nous venié darrié* ou *á reire*, il venait derrière nous ; *camino-li davans*, marche devant lui (*li*, après le verbe à l'impératif) ; *d'autouritat n'èro senso*, il était sans autorité ; *siei partit per louga de travalhaires, e tourni senso*, je suis parti pour louer des ouvriers et je reviens sans eux ; *que poudem ha chens* (g.), nous pouvons faire sans cela ; *porto tout dessus*, il porte tout sur lui ; *nous toumbo á travès*, il tombe parmi nous ; *m'èro toucant*, il était près de moi ; *la miuno prado is ti rasebu* (auv.), ma prairie est tout près de là.

Ces prépositions, on le voit, jouent le rôle d'adverbes, rôle qui est bien indiqué dans cet exemple : *li es toujour á l'après*, il est toujours après lui.

La préposition change encore de place dans l'expression : *après l'un l'autre*, l'un après l'autre.

Pour les prépositions qui se combinent avec l'article et avec les pronoms personnels, se reporter à la morphologie.

Complément de la préposition

142. — La préposition accompagne généralement son complément, dont elle détermine la nature, complément indirect ou circonstanciel.

Cependant, elle est parfois supprimée : *bounur que partiguèt lèu*, par bonheur, il partit tôt : *ou fagué ouro* (auv.), il le fit immédiatement ; *chas moument* (auv.), à tout moment : *lou grand mai*, tout au plus : *lou jour après*, le jour d'après : *d'aissi dimecre*, d'ici à mercredi ; *n'i a sèt vut* (auv.), il y en a sept à huit ; *bouto-ou tiarro* (auv.), mets-le par terre ; *se m'en ba* (g.), il s'en va loin de moi ; *costo-costo*, côte à côte.

Elle se renforce d'une autre préposition, sans que le sens en soit modifié : *contro* ou *de contro*, *countre au pailhé* (g.), contre la meule de paille.

Elle prend aussi l'article : *toumba al sol*, *per lou sol*, tomber à terre : *li es toujour à l'après*, il est toujours après lui.

Ou, au contraire, les locutions prépositives peuvent perdre l'article qu'elles ont en français : *gañaran cinc francs à liogo de catre*, ils gagneront cinq francs au lieu de quatre : *instar de*, à l'instar de.

Remarques particulières

143. — *A*, devenu *á-n* par l'adjonction de l'*n* euphonique devant une voyelle, affaiblit encore l'*a* en *e*, pour devenir *en*, et confond son emploi avec celui de cette dernière préposition : *á-n Arle* ou *en Arle*, à Arles ; *á-n Aviñoun* ou *en Aviñoun*, à Avignon ; *en l'asard* (auv.), au hasard ; *vau en l'eicolo* (auv.), je vais à l'école. Puis, le languedocien le renforce en *end* : *metès-vous end aquelo taulo*, mettez-vous à cette table.

Réciproquement, *à* traduit *en* : *à l'Africo*, en Afrique ; *al detalh*, en détail ; *à l'ounour de*, en l'honneur de.

Le français *à*, suivi d'un nom marquant destination, se rend par l'adjectif correspondant à ce nom : *plat barbié*, plat à barbe ; *capel emplumat*, chapeau à plumes ; *so miu*, ce qui est à moi.

Suivi d'un nom composé, on ne le traduit pas : *un satiri pè-de-cabro*, un satyre aux pieds de chèvre. Il est sous-entendu entre deux noms désignant un objet unique : *papié-cigareto*, du papier à cigarette ; *batèu-vapour*, bateau à vapeur.

A distributif se fait volontiers suivre de l'adjectif *bèl* : *à bèlos palados*, à pelletées ; *à bels catre*, à quatre.

Il se met en gascon devant le complément direct redoublé : *à jou, me beson pertout*, moi, on me voit partout. Tandis que l'auvergnat le place devant *se, lui*, sujet : *à se emai ieu le nèren*, lui et moi y allâmes.

Placé devant un complément direct non redoublé, il donne de la force à ce complément : *e doungos, renega la lengo maîrano, que seré coum si renegabon à mai-bouno e à pai-bou*, alors, renier sa langue maternelle, ce serait comme si l'on reniait ses aïeux.

144. — *De* traduit les prépositions françaises *à, en, sur, par*, etc. Traduisant *à*, il marque la possession, la connexion : *es de ieu*, c'est à moi ; *peiro de fioc*, pierre à feu ; *de drecho e de gaucho*, à droite, à gauche ; *la femo de l'ase*, la femme à l'âne ; *d'aquel aje*, à cet âge-là.

Il précède le verbe à l'infinitif : *douna de beure*, donner à boire ; *de l'aust*, à l'entendre ; *li a que de prene*, il n'y a qu'à prendre ; *de bon fa*, bon à faire ; *èro pas aquet ac faire acó*, il n'était pas homme à faire cela ; *acó's de couneisse*, c'est reconnaissable ; *prumè de s'abia* (g.), avant de partir.

C'est l'équivalent de *dès : d'aquelo ouro*, dès cette heure; *d'enfanso*, dès l'enfance.

Il s'emploie pour *en : de mesacord*, en désaccord ; *d'aut*, en haut ; *d'efèt*, en effet ; *se mounta de linje*, se monter en linge ; *un pairol de couire*, un chaudron en cuivre ;

Pour *par : d'aquel biais*, par ce moyen ; *de miech*, par le milieu ; *d'aquest tems*, par ce temps-ci ; *jita de l'estro*, jeter par la fenêtre ; *negre del fum*, noirci par la fumée ; *un cop del jour*, une fois par jour ; *finî d'estre*, finir par être ;

Pour *sur : lei del maridaje*, loi sur le mariage ; *cop d'esquino*, coup sur le dos ; *toumba de mourre*, tomber sur le visage ;

Dans le sens de *pour : es d'acó que siei vengut*, c'est pour cela que je suis venu : *estre de couchado*, rester pour coucher ; *coum haran d'aué luts ?* (g.), comment feront ils pour avoir de la lumière ? (ici, *de* est pour *ta de, afin de*) ;

la moustelo n'èro pas vengudo tant bèlo de leca las parets, la belette n'était pas devenu si forte pour avoir léché les murs.

Placé devant le participe passé, avant ou après un nom, il forme des expressions à sens d'adverbe ou de préposition : *de ratounado*, sournoisement, sans bruit ; *de passado*, en passant ; *de cap à*, vers ; *liogo de*, au lieu de ; *de rebaleto*, en rampant ; *trata de mesprés*, traiter avec mépris.

Il se combine avec d'autres prépositions : *d'à jouve*, étant jeune ; *d'à founs*, à fond ; *mounta d'à chival*, monter à cheval ; *à de matin*, le matin ; *d'à poupo*, en poupe ; *d'en darrié*, en dernier lieu ; *d'au mai n'en volon*, plus ils en veulent ; *tournaras d'après*, tu reviendras après ; *de per darrié*, par derrière ; *boutas-lou de contro al barri*, mettez-le contre la muraille ; *d'à per teiro* (auv.), tour à tour.

De s'emploie dans les dates, entre le quantième et le mois et, facultativement, avant l'année : *lou sèt de mai* [*de*] 1911, le 7 mai 1911.

On l'ajoute dans certaines expressions : *dire de noun*, dire non ; *ai de besoun de tu*, j'ai besoin de toi ; *qu'ei tres pioes de crebats* (g.), j'ai trois dindons morts ; *disi de qu'èro ountous* (g.), je dis que c'était honteux ; *cridave de moun esquino* (pr.), je criais à cause de mon dos (*i. e.* tant le dos me faisait mal).

De est mis pour *que* dans les comparaisons : *nat aute d'et* (g.), aucun autre que lui.

Il se rencontre dans les expressions interjectives : *ai de ma man !*, oh ! ma main ! ; *paure de ieu !*, malheur à moi ! ; *lou pauras d'el !*, le malheureux ! ; *malan de sort !*, quel malheur !

145. — *Après*, *avans*, *sens* se font suivre de l'infinitif : *après plóure*, après la pluie ; *avans partí*, avant que de partir ; *sens ieu me presenta*, si je ne me présente.

146.— Dans la phrase : *siei arribat premié que tu*, je suis arrivé avant toi, *premié* est adverbe, comme dans *premier-omen des autres*, avant tous les autres. Mais l'auvergnat en fait une locution conjonctive : *le Juan is vengu davans que le Piarre*, Jean est venu avant Pierre. Le gascon conserve l'adverbe *premié* : *prumé de s'abia*, avant de partir.

147. — *Emé*, renforcé en *embé* et ses variantes, signifie *avec*. L'auvergnat étend ce sens pour marquer une relation moins précise : *l'e sacat embei'quet li*, je l'ai vendu à celui là ; *em' cous d'ati que me lijiron*, à ceux qui me liront ; *ma sor, l'e fato jura embei la mama*, ma sœur, je l'ai fait gronder par maman.

Emé prend plus de force, accompagné de *ensen* : *vau ensen em 'el*, je vais avec lui. Il se fait suivre de *de* : *amé d'arraco-cor* (l.), avec répugnance. Comme en français, on peut le renvoyer à la fin de la proposition : *e lous droles dambé*, et les enfants avec.

148. — *Encó*, contraction altérée de *en caso*, suivi de *de*, signifie *chez*, qui se dit aussi *vers*, *vès* : *anèri encó del terralhé* ou *vers lou terralhé*, j'allai chez le potier. *Encó de* se réduit parfois à *de* : *vai-t'en dóus cafetiés* (d.), va t'en chez les cafetiers.

Avec mouvement, il est remplacé par *á* : *á moussu tal*, chez monsieur un tel ; *ana i fraire* (pr.), aller chez les frères (*i*, pour *á li*).

Chez accompagnant un pronom se traduit par *á*, s'il marque le but, par *de*, s'il indique l'éloignement, et l'on ajoute l'adjectif possessif correspondant à la personne en cause : *á nosto*, chez nous : *á lou* (b.), chez eux : *á vosto*, chez toi, chez vous (le féminin sous entend ici *caso*. On peut aussi sous-entendre *oustal* et mettre l'adjectif au masculin ; ou encore, on exprime ce nom : *á soun oustal*, chez lui); *venèn de nostre*, nous venons de chez nous; *á l'oustal*, *á caso*, *chez moi* : *l'ome á caso de cu trouvaren*, *vès cu*..., *vès lou cal trouvaren*, l'homme chez qui nous trouverons (voir le Dictionnaire).

149. — *Contro*, contre, s'emploie soit seul, soit avec une préposition : *de contro*, *per contro*, *contro de*, *contro á* : *crida countro au bin* (g.), crier contre le vin ; *lou boutèron de contro á la muralho*, on le plaça contre le mur.

150. — *Dans* se rend par *dins*, *dedins*, *dintre*. Signifiant *parmi*, on le traduira par *demié*, *demés*, *d'entremi* (auv.) ; *se perdeguèt demés lou mounde*, il se perdit dans la foule.

On allège la phrase par l'emploi de *en* et de *á* au lieu de

[de]dins : en l'èr, dans l'air : *en mountàño*, dans la montagne : *à la carriero*, dans la rue : *à voste país*, dans votre pays ; *bouta d'aigo à soun vin*, mettre de l'eau dans son vin.

Autres emplois de *dans* français : *fuji de cap l'oustal*, fuir dans la maison : *courre per l'erbo*, courir dans l'herbe : *souto quinze jours*, dans quinze jours.

151. — *Darrié*, derrière, se construit avec l'article comme locution prépositive : *al darrié d'el*, derrière lui.

Il en est de même de *davans*, devant : *al bèl davans de sa porto*, devant sa porte.

152. — *En*, *in*, outre les usages correspondant au français *en*, se place, en auvergnat, après un verbe de mouvement : *ana en l'eicolo*, aller à l'école. Il remplace *á-n*, mis pour *à : en Arle*, à Arles : *aunou en aquel brabe !* (g.), honneur à ce brave !

Il se combine avec *de : d'en darrié* ou *de-z en darrié*, en dernier lieu. Dans *en de naisse*, en naissant ; *en lou veire*, en le voyant, il précède l'infinitif avec le sens d'un gérondif. Dans cet emploi, il est souvent remplacé par *entre : entre l'ausí venguèri pale*, en l'entendant je pâlis.

153. — *Entre* se prend pour *parmi : entre las branco de la leio*, parmi les branches de l'allée ; et pour *en : sounjes ? me fasiei entre ieu*, songes-tu ? me disais-je en moi-même.

154. — *Per* signifie à la fois *par* et *pour*, subsidiairement : *pendant, à travers. L'an gafat per lou peu*, on l'a saisi par les cheveux ; *demando-lou per ieu*, demande-le pour moi ; *s'encour per lous prats*, il s'enfuit à travers les prés ; *per vendèmi*, pendant les vendanges ; *per tres ans*, pendant trois ans ; *s'embarca per pilot*, s'embarquer comme pilote.

Associé à *dens*, le gascon lui donne le sens de *au milieu de : per dens lous brams dau bent* (Landes), au milieu des mugissements du vent.

Per, suivi d'un infinitif, prend aussi le sens de *quoique : e qui, per esta gourmand, nou manco pas de hurga cap hens lous bièls libes*, et qui, quoiqu'il soit gourmand, ne manque pas de fouiller dans les vieux livres.

155. — *Proche* joue le rôle d'une préposition simple : *proche l'oustal*, près de la maison.

156. — *Vers*, *vès*, et, contracté en auvergnat : *[v]èl*, *ès*, indique la direction *vers* : *ai passat vers el*, je suis passé chez lui ; *fai seis legos de li ès Embart* (auv.), il y a six lieues d'ici à Ambert ; *vau ès Vertoulaio*, je vais à Vertolaye.

De vers, *de vès* indique plutôt la direction *venant vers* : *de vès el, vei uno colo de droulas*, venant vers lui, il voit une troupe de gamins.

157. — *Enta*, *ta*, en gascon, indique le mouvement *vers* : *las proubos toumbon ta sou bestia*, les poussières tombent sur le bétail ; *pujon enta laboro*, ils montent (vers) là-bas.

Il accompagne l'infinitif pris substantivement : *ha la lei ta-u hode ou ta-u sarcladje*, faire la loi sur le fouissage ou sur le sarclage.

158. — *Veissi*, *vaqui*, voici, voilà, se construisent avec le pronom les suivant immédiatement : *veissi lou*, le voici ; *vaqui las*, les (f.) voilà. (Voir aussi à l'interjection.)

159. — Certains substantifs jouent le rôle de prépositions et se construisent de même : *adrech miejour*, vers midi ; *entour ounze ouros*, vers onze heures ; *cap bat la bilo* (g.), du côté de la ville ; *á barrejo lous blats*, au milieu des blés.

CHAPITRE VIII

La Conjonction

Place de la conjonction

160. — La conjonction s'invertit fréquemment avec le sujet du verbe, lorsqu'il est exprimé : *lous animals*, *tant que soun pichots*, *soun poulidets*, aussi longtemps que les animaux sont petits, ils sont mignons.

Cette inversion est naturellement amenée par le fait que le sujet est déjà contenu dans le verbe, ce qui fait du sujet exprimé une sorte d'apposition, un terme explicatif qui se placera aussi bien avant qu'après le verbe (v.

n° 69), suivant, dirait-on, que l'intelligence de l'auditeur s'est montrée plus ou moins prompte à saisir l'idée de l'interlocuteur. C'est ainsi que le peuple dit, en un français qui traduit littéralement l'occitanien : « Ma mère, elle est sortie », ou : « elle est sortie, ma mère », phrase dans laquelle le sujet « ma mère » fait, moins qu'en français correct, corps avec le verbe.

Ainsi : *las jens, emai vènon riches, se devinon pas toujour senats*, bien que devenu riche, on ne se montre pas toujours avisé.

Lou cat malin s'avié d'alo
L'auciu ounte auriè la calo ?

si le chat malin avait des ailes, où l'oiseau trouverait-il refuge ? (Gulistan.)

161. — On dit encore : *tu nimai*, ni toi : *lou rei pereu venié*, or, le roi venait ; *es puro vengut* (niç.), pourtant il est venu ; *la charpes pas trop, es doumaci ben bravo*, ou : *es ben bravo doumaci*, ne la gronde pas trop, car elle est bien gentille.

Par suite de l'inversion, la conjonction peut disparaître : *la oun s'èrem debertits, à penes caminàbem* (b.), là où nous nous étions amusés, lorsque nous marchions à peine (à l'époque où nous marchions...).

Conjonctions contractées et élidées

162. — Nous avons vu, aux chapitres de l'article et du pronom, que les conjonctions terminées par une voyelle s'annexent ces mots comme enclitiques : *se-l voli*, si je le veux ; *ta-u bede* (g.), pour le voir ; *ta qui-ts mainadots* (g.), tant que les enfants.

De même, *se*, *que*, *enta* s'élident devant une voyelle : *s'avié vougut*, s'il avait voulu ; *qu'un vengue*, que quelqu'un vienne ; *ent'ana à la fiero*, pour aller à la foire.

Remarques particulières

163. — *E* s'adjoint l'adverbe *mai, plus, aussi*, avec lequel il forme un seul mot : *l'un emai l'autre*, l'un et l'autre : *emai encoro avié pòu*, et encore avait-il peur. (Pour son

emploi, spécial au gascon, d'introducteur du verbe, v. n° 67.)

164. — *Ou* s'annexe, en auvergnat, les particules *be* et *mi* et se prononce souvent *voube, voumi : cau ou a fait ? ilho oube se ?*, qui l'a fait, d'elle ou de lui ?

Intercalée dans les noms de nombre, cette conjonction est absorbée dans : *dóutrés*, deux ou trois ; *trou catre*, trois ou quatre ; *nóu dès*, neuf ou dix.

165. — *Ni* s'adjoint *mai*, avec le sens sous entendu de *non plus : el ni mai ieu*, lui ni moi [non plus] ; *ni mai tu*, ni toi.

Il peut être suivi de la négation : *ni sourd, ni noun mut*, ni sourd, ni muet.

Il se répète élégamment devant chaque verbe, là où le français met *ne : ni l'ai vist, ni toucat*, je ne l'ai vu ni touché ; *ni pot ni vol*, il ne peut ni ne veut.

L'auvergnat, qui dit *nimé* pour *nimai*, emploie aussi ce dernier, lorsque *ni* est répété, et renforce même le mot en *nimé mai : is nimé se nimé mai ieu*, ce n'est ni lui, ni moi [non plus].

Ni peut signifier *et : li pourjiguèt lou fioc e nimai la destrau*, il lui tendit le feu et la hache ; *sens soucit ni sens peno*, sans souci et sans peine ; *segui-ns dap pa ne dap candèle* (g.), nous accompagner avec le pain et la chandelle ; *ni nout sapio mau* (g.), et ne t'en déplaise.

166. — *Car* est peu employé et remplacé par *que* ou *perqué*. On l'a fait abusivement suivre de *que : car qu'èrem amics* (b.), car nous étions amis.

167. — *Se*, si, s'élide en limousin devant *ieu : s'ieu*, si je. *Si l'on* se rend par *s'oun : si un*, par *s'un* ou *se'n*.

Se, en niçard, se construit avec le futur : *se tu mi seras fidel*, si tu m'es fidèle.

Accompagné de *un cop*, il prend le sens de *lorsque, quand : veiren, se'n cop* ou *s'un cop pareis*, nous verrons lorsqu'il paraîtra.

168. — *Cand*, en gascon, gouverne le subjonctif : *cand sion lasses*, quand ils sont fatigués. Dans les autres dialectes, on le fait suivre facultativement du subjonctif ou de l'indicatif : *cand tournaren*, quand nous reviendrons ;

cand plouressias, quand vous pleureriez ; *cand tout so que me calho sio prest* (g.), quand tout ce qu'il me faut sera prêt ; *cand lou couraunèsson, sarié pas traite à sa patrio*, quand on le couronnerait, il ne serait pas traître à sa patrie.

169. *Couro*, avec le même sens, gouverne l'indicatif, sauf lorsqu'il est suivi de *que* : *couro disié*, quand il disait; *couro que vengue*, quand il viendra ; *couro que manques mai l'escolo !*, si jamais tu manques encore l'école !

Couro répété signifie : *tantôt... tantôt... : couro plôu, couro soulelho*, tantôt il pleut, tantôt il fait soleil.

170. — *Coumo*, comme, sert spécialement à unir les deux termes d'une comparaison : *se faire coumo las galinos*, se coucher comme les poules ; *es pas tant pichot coumo tu*, il n'est pas si petit que toi ; *coumo que dalho*, comme si vous fauchiez ; *vèni coumo ieu*, viens avec moi ; *es coume vourguesse s'encourre* (niç.), c'est comme s'il voulait s'enfuir ; *me volon re beila, tant coumo n'e mitei* (auv.), on ne veut rien me donner, alors que j'en ai tant besoin.

Coumo se construit avec le subjonctif, en gascon et en niçard : *coum boulhis*, comme tu voudras ; *talèu coum sii neit*, dès qu'il fera nuit.

Coum entre, en gascon, dans l'expression typique : *coum lou coau, coum la coau*, signifiant comme quoi, mais s'accordant avec le nom sujet : *aqueros hemnos, que-t boui mucha coum las coaus mentechen*, je veux te prouver que ces femmes mentent; *harè la probo coum la coau n'èro pas entecado*, il ferait la preuve comme quoi elle n'était pas entaché de...

171. — *Emai*, outre le sens de *et* (n° 163), est une conjonction de subordination, qui gouverne le subjonctif et signifie *quoique : emai faguèsse encoro fret*, quoiqu'il fît encore froid ; *emai fuguèsses pas vengut*, quand même tu ne serais pas venu.

On le trouve aussi avec l'indicatif, pouvant se traduire par *et pourtant : pago, emai dèu ren*, il paie, quoiqu'il ne doive rien, et pourtant il ne doit rien ; *emai t'amon*, pourtant l'on t'aime.

172. — *Tamben, tabé* (g., l., auv.), c'est pourquoi, aussi,

s'accompagne de *mai*, *mas*, qui, en auvergnat, se place avant ou après *labe* : *me disio* : *mas labe*... ou *labe mai*..., je me disais : mais aussi...

173. — *Perqué* signifie à la fois *pourquoi* et *parce que* : *pierqué siei vengut ? perqué teniei un afaire !*, pourquoi je suis venu ? parce que j'avais affaire !

L'auvergnat emploie dans le même sens *per causo* [*que*] et le béarnais *permou* : *is per causo* [*que*] *l'ame pas que n'en vole jis*, c'est parce que je ne l'aime pas que je n'en veux point : *permou n'ei pas sounque en Proubenso qui an heit felibridje*, car ce n'est pas en Provence seulement que l'on a eu des félibres.

Le français *pourquoi* se rend aussi par *de que* : *de que jemisses ?*, pourquoi gémis-tu ?, *i. e.* au sujet de quoi... Il peut alors se renforcer en *per de que* : *per de qu'es que ploures ?*, pour quelle cause pleures-tu ?

174. — *Que* est la conjonction essentielle de l'occitanien. Il traduit :

a) *Car*, parce que : *respondes pas, que te picarié !*, ne réponds pas, car il te battrait ! : *uno, que lou tambour de Basco es en vogo*, d'un côté, parce que le tambour de Basque a la vogue ; *sauto lou riu, que n'es pas founs*, saute le ruisseau : il n'est pas profond ; *siei vengut, qu'ai besoun d'uno mostro*, comme j'ai besoin d'un montre, je suis venu ; *vène, que le sonon*, viens ! on t'appelle.

b) On voit par les derniers exemples que *que* sert aussi de simple liaison entre les propositions ; il équivaut encore à *et* : *vene, que jougaren*, viens et nous jouerons ; *lou poplé seguissié lou mourtalaje, que se poudié ren veire de mai triste*, le peuple suivait le convoi, et l'on ne pouvait rien voir de plus triste ; *estre tu que tu*, être à tu et à toi ; *sai que delai*, deçà et delà ; *lou panié que tout* (d.), le panier et tout.

c) *Que* fait partie des occitanismes : *acabado que sara*, lorsqu'elle sera achevée ; *sent l'alhet, qu'empesto*, elle sent l'ail horriblement (*i. e.* au point qu'elle empeste) ; *amic qu'amic, fauguèt paga*, quoique amis, il fallut payer ; *plueio que plueio, i'anaren* (pr.), malgré la pluie nous irons ; *riche que riche*, pour riche qu'il soit ; *mounto que*

mounlaras, et de monter ; *duravo que duravo*, il n'en finissait plus : *e jou poujo qui poujo escalés* (g.), et moi d'escalader les marches ; *que noun plòugue, lou blat sourtira pas*, s'il ne pleut, le blé ne lèvera pas ; *vendras, que ?*, tu viendras, hein ? ; *passes ben vite, que ?*, pourquoi passes-tu si vite ? ; *que lou toques !*, si tu le touches ! ; *un que venguèsse d'ouro, sarié lou ben vengut*, si quelqu'un venait de bonne heure, il serait le bienvenu ; *ja ! que...*, assez ! ou...

d) Que ne..., avec le sens d'un optatif, veut l'imparfait du subjonctif : *qu'en sabousses prou de letro, que t'estoussès feit rejent* (g.), que ne sais-tu assez de littérature ! tu te serais fait instituteur !

175. — *Que* est explétif dans : *nut sus terro que siès vengut*, tu es venu nu sur la terre ; *an bèl que dire e que fa*, ils ont beau dire et beau faire.

On le sous-entend dans les locutions accompagnées d'une négation : *dauans nou morio* (g.), avant qu'il ne meure; *prumè nou soun horts* (b.), avant qu'ils ne soient forts ; *à mens ne sti malaut*, à moins qu'il ne soit malade ; *à de mens ne-ns en boulhin trop* (g.), à moins qu'ils ne nous en veuillent trop ; *t'ame mai noun pas se* (auv.), je t'aime plus que lui.

De même après les locutions qui ont le sens de *il y a* : *ue ore a, la boste hilhe qu'ei partide* (b.), il y a une heure que votre fille est partie

Dans *que ce soit : sie d'oun sie* (g.), d'où que ce soit ; *sio à qui*, à qui que ce soit ; *so qui si* (b.), quoi que ce soit. Les autres dialectes disent : *que que sie.*

Ces tournures sont inconnues au provençal, qui néanmoins use de l'expression elliptique : *dès avé parla*, dès qu'il eut parlé ; *tant lèu veire*, dès qu'il vit ; *tal pount fuguèt aqui* (l.), dès qu'il fut là.

176. — *Que* entre dans la composition de toutes les locutions conjonctives : *mes que vengue*, pourvu qu'il vienne ; *despiei que l'ai pas vist, de cand l'ei pas bist* (g.), depuis que je ne l'ai vu.

Certaines locutions se contractent et se réduisent tantôt à *que*, tantôt au mot précédent : *parti pas que noun ven-*

gues, je ne pars pas avant que tu ne viennes : *avans m'engaja*, avant que de m'engager ; *avans qu'estre ounourat*, avant que d'être honoré ; *lou fara pas, que noun lou forson*, il ne le fera pas, à moins que l'on n'y force ; *tenès-lou, que noun s'encourre*, tenez-le pour qu'il ne s'enfuie pas ; *l'anerei bese avans nou parti* (g.), j'irai le voir avant que je ne parte ; *enta jou ne hèssi pas un de mei* (g.), pour que je n'en fasse pas un de plus ; *qu'un cabas passèsse pas l'autre*, sans qu'un panier dépassât l'autre ; *à mens ne boulhis* (g.), à moins que tu ne veuilles ; *li ou digué parei ous dise* (auv.), je le lui ai dit de même que je vous le dis ; *sounque vengue*, à moins qu'il ne vienne.

177. — *Que* devient *qui*, en gascon, dans les locutions : *tant qui*, tant que ; *desempuch qui*, depuis que ; *en so qui*, aussi longtemps que.

Le même dialecte n'a pas de conjonction équivalente à *bien que* : il fait usage de la tournure *aué bèt que : qu'a bèt que courre, ne i sera pas de d'oro*, bien qu'il courre, il n'y sera pas à temps.

Il fait un usage fréquent de *sounque*, pour *ne... que...* : *n'i a pas mei sounque dus*, il n'y en a que deux ; *ne hè pas sounque ploura*, il ne fait que pleurer.

178. — *Que* français, suivi de la troisième personne du subjonctif, ne se traduit pas lorsqu'il équivaut à un impératif : *avise-se que l'oulo escampo*, qu'il fasse attention que la marmite verse ; *fachon-se, se volon*, qu'ils se fâchent, s'ils veulent.

CHAPITRE IX

L'Interjection

179. — Le complément de l'interjection se fait précéder de *de* : *a! d'aquel ome!*, ah ! cet homme ! ; *o de ma cambo!*, ouf ! ma jambe ! ; *ai de ma dent!*, aïe ! ma dent ! ; *Diu de jou!* (g.), malheureux que je suis ! ; *óu! de la barco!*, ohé ! de la barque ! ; *o bèl de tu!*, ô toi que j'adore !

180. — *Ai !* se répète à la manière grecque : *ai ai ai !* Suivi de *las !* avec le sens de *hélas !*, ce dernier mot se met au féminin, s'il se rapporte à une femme ; il prend aussi les formes des diminutifs : *lasseto !*, *lassino !* (g.) ; *mes, lassines ! coandes s'en soun anats*, mais, hélas ! combien sont partis !

181.—Le sens de *hélas!* est encore rendu par *pecaire!* et *paure !* Mais ces deux interjections sont très souvent jetées dans le discours en qualité d'explétifs : *a ! pecaire ! cresi proun*, ah ! certes, je crois bien ; *pecaire ! capitas ben !*, dame ! vous réussissez ; *à dus sos, praubotos, las rabos !* (g.), à deux sous les raves ! ; *vo ! paure, n'en sabe re* (auv.), oh ! ma foi, je n'en sais rien.

On emploie encore explétivement : *bouto*, va ; *boutas*, allez ; *tè !*, tiens ; etc. : *li a re de ben riche, boutas, á l'oustal*, il n'y a rien de bien riche chez nous ; *a! tè! esparños!*, adieu donc, mes économies !

182. — *O*, signe du vocatif, se remplace par l'article : *la miu pichouno, fai-mi ba !* (nic.), ô ma petite, fais moi un baiser !

183. — Les mots qui signifient *voici*, *voilà*, reproduisent, plus que le français, le sens étymologique de ces expressions ; pour *voici : veissi, vejo eissi, vel eissi* (d.) ; pour *voilà : vaqui, vejo aqui, ve-l'aqui*, etc. Ex. : *ve-lou, ve l'aissi*, le voici ; *ve-la*, la voici ; *ve-lei* (pr.), les voici ; *aquiu-me* (g. l.), me voilà ; *a! sias aqui !*, ah ! vous voilà ! ; *garo-l'aqui* (g.), le voilà ; *ve-lei-t aqui* (m.), les voilà ; *oerat bous aquiu* (g.), voici pour vous ; *tè ! vaqui acó*, tiens, voilà ! prends !

CHAPITRE X

Figures de Grammaire

A ce rapide exposé des règles de la syntaxe occitanienne, nous n'ajouterons qu'un succinct coup d'œil sur les principales figures de grammaire : l'ellipse, le pléonasme, la syllepse, l'inversion et les occitanismes. Certes, l'abon-

dance et l'originalité qui s'y révèlent méritent mieux qu'une simple mention : elles justifieraient si bien une étude plus approfondie qu'on y aperçoit aisément les caractéristiques de la nation occitane, la tournure d'esprit particulière à nos populations du Midi, qui sont à la fois si près de la nature et de la poésie, avec leurs expressions pittoresques où abondent les images, et leur savoureuse conception des réalités de la vie journalière. C'est pourquoi nous avons la confiance d'amorcer ici un travail d'un puissant intérêt et d'une portée bien supérieure aux quelques lignes qui vont suivre.

Ellipse

184. — On a fait à nos concitoyens du Midi la réputation d'être polixes. A supposer que cette appréciation soit fondée, elle se trouve rachetée, en grande partie, par l'usage fréquent de l'ellipse, qui atteint toutes les parties du discours.

Article. — *Manja soupo*, manger sa *ou* de la soupe ; *sus Rose*, sur le Rhône ; *vira cabesso*, tourner la tête.

Substantif. — *N'en toumbo uno !*, quelle chaleur il fait ; *cant mounto ?*, à combien s'élève le compte ?; *que hàssien puja boste d'un cabirou* (b.), qu'ils fassent monter votre maison d'un étage ; *uno jouino* (auv.), une jeune fille ; *a troubat de subé...* (g.), il a trouvé le moyen de reconnaître...; *n'en tubaren uno*, nous fumerons une pipe ; *faire bello* (pr.), faire belle mine.

Adjectif. — *Uno fam que nou se pot leva*, une faim telle qu'on ne peut l'apaiser ; *en poupan la leit de mai* (g.), en tétant le lait de notre mère ; *bel die* (g.), un beau jour.

Pronom. — *Sentiben cap-hens* (b.), ils sentaient en eux-mêmes ; *fai gau*, cela fait plaisir ; *apuch la bouhatèro, qu'ei estado la nèu* (g.), après la tempête, ç'a été la neige ; *la troubèn desenfournabo uno coco*, ils la trouvèrent qui désenfournait un gâteau.

Verbe. — *Un pau veire* (pr.), faites un peu voir ; *voudrieu per uno soupo*, je voudrais de quoi faire une soupe ; *veni au pan*, venir acheter du pain ; *me sounèron de batiellus* (auv.), on m'invita pour être du baptême ; *aqu*:

nou i a pas, il n'y a pas à dire : *longo-mai !*, soyez longtemps ainsi !

Adverbe. — *Vous servirai que sarés countent*, je vous servirai si bien que vous serez satisfait ; *vous l'anan estigansa qu'anara au del* (pr.), nous allons vous l'arranger de telle manière qu'elle aille exactement ; *coume acó vai ? — lou vesès !*, comment cela va-t-il ? — comme vous le voyez ! ; *oun l'escolo es la milhouno, te mandarai*, je t'enverrai là où l'école est la plus réputée.

Préposition. — *Aule dise* (g.), horrible à dire ; *si venja si perde* (niç.), à se venger l'on perd ; *is se de ou fare* (auv.), c'est à lui de le faire : *manco d'abisomen* (g.), par manque de clairvoyance ; *entene trinda l'esquireto* (g.), en entendant la clochette tinter : *qu'ou sabé mau nou pas i poude ana*, il lui était dur de n'y pouvoir aller.

Conjonction. — *L'en tant gahabo* (g.), tandis qu'il prenait : *jougábem, à penes caminabem* (b.), nous jouions quand nous marchions à peine ; *tant lèu lou devista, s'encourreguè* (pr.), sitôt qu'il l'aperçut, il s'enfuit .

Quelque osées que puissent paraître certaines des expressions notées ci-dessus, elles sont encore dépassées par la hardiesse de ces tournures elliptiques gasconnes : *qu'an gahat lou laire, jou bist*, on a pris le voleur en ma présence (mot à mot : je [l'ai] vu): *qu'ad ei bis ha e jou heit*, je l'ai vu faire et je l'ai fait moi-même : *lou qui-s bouto á courre*, et le voilà qui se met à courir.

Pléonasme

185. — Le pléonasme, emploi de mots qui ne sont pas indispensables à la clarté du sens, prend différents aspects.

a) Un mot se trouve répété identiquement ou dans la même fonction : *te bas tua-t*, tu vas te tuer ; *qu'en boulou he-n u capera*, il voulut en faire un prêtre ; *á-n el lou volí vesita*, lui, je veux le visiter.

b) On introduit un mot qui rappelle un complément ou résume une partie de la phrase, laquelle peut même n'être pas exprimée et exister simplement en idée : *patacs de ma, nou n'i manquèt pas*, des applaudissements, il n'y en

manqua pas : *oei oun s'i biatjo tant biste* (g.), aujourd'hui que l'on voyage si rapidement : *an pòu d'en fa, de so de nóu*, ils ont peur d'en faire, des nouveautés ; *o be o !*, oui bien ! : *jou n'at sei, nou !* (g.), je ne le sais pas ; *nou s'en poudoun entene* (b.), ils ne purent s'entendre.

c) Un mot se trouve pittoresquement jeté à travers la phrase : *à dus sos, praubotos !*, à deux sous, pauvrettes ! (cri des marchandes) ; *ie dirai, pecaire !*, je le lui dirai, allez ! ; *em 'acó piei anaren...*, puis nous irons... ; *à belli brassado* (pr.), à brassées ; *un dio auras à de mouri* (g.), un jour il te faudra mourir : *que-p credèt oubligats de calé escarni lous moussus*, vous vous croyez obligés de [falloir] singer les messieurs.

d) La valeur d'un mot se trouve augmentée par l'adjonction d'un autre mot : *talomen tant èro un sant ome !*, tellement c'était un saint homme ! : *fèbre-countunio*, continuellement.

e) Par l'introduction d'un pronom, on transforme un verbe actif en l'équivalent du verbe moyen des Grecs : *se manja l'alo d'un poulet*, manger une aile de poulet : *que-u te benerés* (g.), tu le vendrais.

f) Un pronom prend à partie l'interlocuteur, ou met en avant le narrateur : *te lou vau secouti*, je vais le secouer : *vous l'arregardo de travès*, il le regarde de travers : *que te m'en bas atau ?*, et tu t'en vas ainsi ?

Voici un bel exemple de pléonasme renforcé : *un cop, que te m'ou dit coum acó tau* (g.), un jour, il lui parle ainsi ; où *te*, *me* et *tau* sont explétifs.

Syllepse

186. — La syllepse est sensible lorsque l'accord grammatical se trouve dérangé ; les collectifs principalement amènent cette figure :

Lou mounde soun pas toujour avisats, les gens ne sont pas toujours réfléchis ; *aquel pipautis qu'an la bito duro* (g.), cette vermine à la vie dure ; *uni bon parèu de soulié* (pr.), une bonne paire de souliers ; *cant soun d'ouro ?*, quelle heure est-il ? ; *dinaren vers Gasaño, qu'es ben de*

bravi jent (pr.), nous dînerons chez Gasagne : ce sont de braves gens ; *nou dits pas arrés, mes que las penso* (b.), il ne dit rien, mais il les pense (*les* se rapportant à *rien* = *aucunes choses*) ;

lou qui nou a crabos e ben crabot,
tira d'oun lou pot?

celui qui n'a pas de chèvres et qui vend des chevreaux, d'où peut-il se les procurer ? (mot à mot : d'où peut-il tirer cela ? ce que l'on vient de dire ?).

Inversion

187. — L'inversion affecte deux mots voisins immédiatement ou non : *farci ben emé d'erbo* (pr.), bien farci avec des herbes ; *lous qui mau volon*, ceux qui veulent le mal ; *tant n'en prendrié un degout*, il en prendrait bien une goutte ; *es bengut pèc à fèl* (g.), il est devenu tout à fait fou ; *oun que s'apren*, on apprend ; *n'en gafats pas doun nat ?*, vous n'en prenez donc aucun ? ; *l'ai á poude recouneisse*, j'ai à pouvoir le reconnaître ; *s'i aboun á tourna tres cops* (g.), ils eurent à y revenir trois fois.

Elle place en tête de la proposition le terme sur lequel on veut attirer l'attention : *l'anchoio, fau que nade*, il faut que l'anchois nage [dans l'assaisonnement] ; *is enfant acó fai plesí* (pr.), cela fait plaisir aux enfants ; *acó perqué ?*, pourquoi cela ? ; *e acó coum ?* (g.), et comment cela ? ; *á la catedralo sonon*, on sonne à la cathédrale ; *aisit qu'es lou remèdi*, le remède est aisé ; *plabe que hasou* (g.), il ne fit que pleuvoir ; *regoula jou que m'en boli* (g.), moi, je veux m'en régaler ; *de l'escolo estant* (b.), dès l'école.

L'usage de l'inversion a pour effet la formation de mots composés : *col-torse*, tordre le cou ; *terro-pouirí*, aller pourrir la terre ; *cap-vira, cavira*, chavirer ; *peu-muda*, muer ; *ounto-begut*, qui a bu toute honte, effronté ; *cambo-loung*, long de jambes ; *peu-blanc*, blanc de cheveux, chenu ; *cambo-ligo, camaligo* (b.), lien pour la jambe, jarretière.

C'est encore le dialecte gascon qui offre les exemples les plus typiques de l'inversion. On dirait vraiment que

cette province a développé automatiquement ses vertus natives, ou bien serait-ce que leur éloignement des grands centres a préservé les régions entre Garonne et Pyrénées de l'influence des parlers septentrionaux et en a fait le refuge du fond celtique et gaulois de l'Occitanie ?

Blanca farina, lou bel blat,
E pan blanc qu'a dat.

Le blé a donné blanche farine et pain blanc.

Goûtez encore la saveur de cette phrase tout actuelle : *e acó permou, ocrat ! coum de mounde, microbs qu'en i a de touts*, et cela parce que, voyez-vous ! de même que des gens, il y a toute sorte de microbes !

Occitanismes

188. — Après les nombreuses citations qui viennent de passer sous l'œil du lecteur, il est presque superflu d'insister sur la valeur des idiotismes propres à la langue d'Oc. Nous avons montré, d'une part, les tournures qui s'écartent des règles d'accord et de syntaxe admises par la grammaire : d'autre part, les expressions figurées qui ont comme incrusté leur empreinte dans l'originalité des dialectes.

A la première catégorie se rattachent ces exemples : *te lou fau coume me l'an fach*, je te le rapporte comme on me l'a dit ; *sabé mal*, savoir mauvais gré ; *mountèri que m'enveniei á...*, je montai pour aller à...; *mitan semano*, au milieu de la semaine : *li esto pas ben*, il s'y prend mal; *suita un afaire*, donner suite à une affaire ; *grosses tres jours*, trois longs jours.

189. — Les idiotismes qui consistent dans le sens figuré de la phrase sont innombrables : on peut y reconnaître :

a) Ceux qui déforment le sens réel des mots : *estre al nis de la serp*, être aux abois : *estre á la busqueto*, être à l'abécé : *bouta sus taulo tout soun abounde*, offrir un repas abondant ; *tout acó n'apouncho pas un fus*, tout cela n'aboutit à rien ; *la luno a fach aier*, c'était hier nouvelle lune ; *se vous fai pas mai*, si vous le permettez ; *vous saren après*, nous vous suivrons : *vai charmant*, cela va à

ravir : *un ome emé tout lou peu*, un homme accompli : *para la caritat*, demander la charité : *hami-passa* (b.), souffrir de la faim : *un mau-m'aluques*, un borgne.

b) Ceux qui procèdent par comparaison, avouée ou latente : *sies flourat coumo uno pruno*, tu as un teint de rose : *plóu coume de cordo*, il pleut à torrents : *groumand coume uno paleno*, très gourmand : *pèc coumo la luno*, archi-sot : *fa lou balach sïòut*, faire l'affairé : *un Parisene trufandiè que lou diable*, un Parisien moqueur en diable : *un boulhoun de la benedicioun de Diu*, un bouillon d'une saveur divine ; *de memo fuelho*, du même âge ; *miechome*, adolescent ; *avé lou mourre fach*, être adulte ; *poudaire à la mort*, homme à théories absolues ; *alhet foundut*, affaire ratée ; *grapaud e viure*, plutôt souffrir que mourir ; *jamei, au gran double biro-berret ! ne pouderat priba aquet mainadje d'aprene la lengo d'O !* (b.), jamais, au grand jamais, vous ne pourrez empêcher cet enfant d'apprendre la langue d'Oc !

PIAT.

TABLE DES MATIÈRES

Numéros

Ch. I. — *L'article*..... 1
Article partitif 4
Article indéfini 7
Ch. II. — *Le substantif*..
Du genre 8
Du nombre 12
Le nom complément..... 15

Ch. III. — *L'adjectif*..
Accord de l'adjectif qualificatif 16
Complément 21
Degrés de comparaison... 22
Adjectifs démonstratifs... 24
Adjectifs possessifs 25
Adjectifs indéfinis 28
Numéraux 30

Ch. IV. — *Le pronom*
Pr. personnel. Sujet.... 33
Complément. Sa forme.. 37
Complément. Sa place... 39
Complément. Son emploi. 46
Pronoms démonstratifs.. 53
Pronoms relatifs 56
Pronoms interrogatifs .. 58
Pronoms indéfinis 59

Ch. V. — *Le verbe*
Ellipse du verbe..... 64
Introduction du verbe... 65
Du sujet 69
Du complément 72
Modes et temps. — Correspondance des temps français 75

Numéros

Valeur des temps occitaniens 88
Les auxiliaires 96
Etre 98
Autres auxiliaires 100
Le participe passé..... 111

Ch. VI. — *L'adverbe*.
Place de l'adverbe..... 116
Accord de l'adverbe..... 117
Complément de l'adverbe. 119
Autres particularités ... 120
Remarques sur certains adverbes 123

Ch. VII. — *La préposition*.
Place de la préposition. 141
Complément de la préposition 142
Remarques particulières. 143

Ch. VIII. — *La conjonction*
Place de la conjonction. 160
Conj. contractées et élidées 162
Remarques particulières.. 163

Ch. IX. — *L'interjection*. 179

Ch. X. — *Figures de grammaire*
Ellipse 184
Pléonasme 185
Syllepse 186
Inversion 187
Occitanismes..... 188

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES REVUES

Romanische forschungen, XXXI, 1. — *V. Sallentien:* Handel und Verkehr in der altfranzösischen Literatur, p. 1; — *F. Strohlke:* Tas Tönende in der Natur bei den französischen Romantikern, p. 155; — *W. Benary:* Ueber die Verknüpfungen einiger französischer Epen und die Stellung des Doon de Laroche, p. 303.

Bulletin du parler français au Canada, IX, 8. — Lexique canadien-français, p. 307.

Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur, XXXVII, 5 u. 7. — *Th. Kalepky:* Vom Infinitif mit *de* und *à* nach *commencer* und verwandten Fällen, p. 252; — *C. Salvioni:* Wortgeschichtliches: apostume, opiniâtre, avachir, p. 270; — *W. Tavernier,* Zu Roland 3995: tere d'Ebire, p. 272.

Zeitschrift für romanische Philologie, XXXV, 3. — *L. Spitzer:* Stilistisch-Syntaktisches aus den spanisch-portugiesischen Romanzen, p. 257; — *F. Helfenbein:* Die Sprache des Trouvère Adam de la Halle, p. 309; — *G. Schläger:* Zur Rhythmik des altfranzösischen epischen Verses, p. 364; — Vermischtes, p. 376.

— XXXV, 4. — *H. Schuchardt:* Zurgelbaum, p. 385; — *F. Helfenbein:* Die Sprache des Trouvère Adam de la Halle, p. 397; — *L. Wiener:* Byzantinisches, p. 436; — *W. Færster:* Die Verfasserfrage des Kristianschen Wilhelm von England, p. 470; — Vermischtes, p. 486.

Romania, XL, n° 157. — *E. Philipon:* L'*ū* latin dans le domaine franco-provençal, p. 1; — *A. Thomas:* Variétés bibliographiques, p. 17; — *P. Meyer:* Notice du ms. Egerton 743 du Musée britannique, p. 41; — Mélanges, p. 70.

Archiv für das Studium derneueren Sprachen und Literaturen, CXXVI, 1 u. 2. *J. Jud:* Sprachgeographische Untersuchungen, p. 109; — *O. Nobiling:* Berichtigungen und Zusätze zum portugiesischen Teil von Körtings Lateinisch-romanischem Wörterbuch, p. 175.

W. Meyer-Lübke.— Romanisches etymologisches Wörterbuch (*Sammlung romanischer Elementar- und Handbücher*). Lieferung 1, *Heidelberg*, *Winter* [XXII-60 p., in-8].

Ce dictionnaire étimologique des langues romanes marque un progrès sérieux sur les ouvrages que l'on possédait jusqu'à présent sur le même sujet. L'auteur fait intervenir les formes dialectales d'une manière plus complète et plus méthodique que ses devanciers ; il essaie de donner, quand cela est possible, une idée de l'extension géografique des vocables ; il s'efforce, quand des étimologies diverses ont été proposées, d'indiquer parmi celles qu'il rapporte lesquelles peuvent être prises en considération, lesquelles doivent être pour telle ou telle raison abandonnées ; quant à celles qui sont décidément de tout point insoutenables, il les rejette dans l'oubli, débarrassant ainsi son livre d'un inutile fatras qui encombre trop souvent celui de Körting ; enfin, lorsque l'étimologie définitive n'a pas encore été découverte, il tâche de présenter la question de manière à susciter des recherches ultérieures et à les circonscrire.

La rédaction est parfois un peu trop succincte. L'auteur, il est vrai, remédie en général à la brièveté de son exposition en renvoyant aux principaux ouvrages où la question a été traitée ; mais souvent une ligne de plus eût dispensé le lecteur de se reporter à tel ou tel article qui ne contient rien d'essentiel. Ainsi nous lisons au n° 987, sous le mot arab. *batana:* « Span., portg. *badana* (> katal. *beana* > prov. *bezana* > frz. *basane* > ital. *besana*) », et l'explication des signes nous apprend que le mot enfermé dans les signes (>) est un emprunt remontant à celui qui précède le signe >. Devons-nous en conclure que *beana, bezana, basane, besana* ont été tous empruntés indépendamment à esp.-port. *badana?* Non, car *badana* ne pouvait pas devenir *basane* en fr., ni *besana* en ital. Ou bien l'auteur entend-il que *beana* est sorti de *badana*, puis *bezana* de *beana*, puis *basane* de *bezana*, puis *besana* de *basane?* Non, car le prov. ne pouvait pas créer un *z* pour combler l'iatus de *beana*, etc.

Au sujet des références, il nous semble aussi qu'un ouvrage qui est destiné à donner en fait d'étimologie romane l'état actuel de nos connaissances, devrait indiquer le nom de celui qui a trouvé l'étimologie définitive, ou semblant telle, non pas pour tous les mots, car une étimologie comme *aimer* de *amare* étant à tout le monde, n'appartient à personne, mais du moins pour les vocables dont l'étimologie présentait quelque difficulté.

Les signes de longue et de brève n'apparaissent guère sur les voyelles que lorsqu'il i a doute ou que la quantité romane diffère de la quantité du latin classique. Il serait préférable de faire figurer le signe de longue sur toute voyelle longue, et de convenir que toute voyelle dépourvue de signe particulier est brève. Le signe de brève pourrait d'ailleurs apparaître dans les cas où il i aurait lieu de bien préciser que l'on a affaire à une brève, et non pas à une longue, comme on pourrait être tenté de le croire d'après tel ou tel indice.

A quelle utilité donner un article *avicellus* (n° 828), alors que *aucellus* est seul représenté? Où un article *balneum* (n° 916), alors que *baneum* seul est roman? Cette observation s'appliquerait à de nombreux numéros. Pourquoi faire un seul article de *anniculus* et *annuculus* ou de *articulus* et *artuculus*, mais deux articles de *aceula* et *aceñula?*

Il i avait dans les précédents dictionnaires étimologiques un grand nombre de mots dont l'origine était déclarée inconnue ; on en trouve ici beaucoup moins. A-t-on donc réussi à les identifier? Rarement. On retrouve la plupart rapportés à un *Schallwort* ou à un *Lallwort* sans autre explication, et l'on a le droit de se demander dans bien des cas s'il ne s'agit pas d'un simple changement d'étiquette ; car un mot onomatopéique ou expressif ne sort pas de rien (voyez *Revue des Langues romanes*, t. XLIV, p. 129 et suiv.), et il n'est généralement pas dit ici d'où viennent ceux qui i sont signalés.

Au surplus, il est bien malaisé de faire un examen approfondi d'un ouvrage dont les neuf dixièmes environ n'ont pas encore paru. Là où il serait intéressant de faire des comparaisons ou de se reporter d'un point à un autre, on est obligé d'attendre. La partie que nous avons sous les ieux contient-elle tous les mots romans qui commencent par un *a*, ou par un *b* jusqu'à l'ordre alfabétique de **bisocca?* Il semble qu'il en manque plusieurs, mais on ne saurait se prononcer nettement pour aucun, ignorant si l'auteur ne donnera pas plus loin ceux qu'un autre aurait pu faire figurer ici

Il ne peut pas être question non plus dans un simple compte rendu de discuter toutes les étimologies qui paraissent douteuses ou fausses, ni surtout d'en proposer de nouvelles à leur place. Nous nous bornerons donc à signaler quelques articles qui à une lecture rapide ont éveillé notre attention : fr. *abosmer* (n° 34) ne peut pas remonter à *abominare* parce que Dampr. *rbǫmi*, qui lui correspond certainement, exige *-os-*. *Abosme*, subst. masc. signifie « abomination

indignation », *abosmer* signifie « avoir du dégoût, de l'aversion pour, éprouver de l'effroi à l'égard de » et activement « frapper d'aversion, de frayeur, d'accablement », *abosmé* et *abosmi* signifient « frappé d'aversion, d'indignation, d'abattement, accablé de chagrin, de douleur », enfin *rbǫ́mi* signifie « vomir » ; nous rapportons le tout à ἀπόστημα « éloignement », étimologie déjà indiquée par Ulrich (*Zeitschr. f. rom. phil.*, XXX, 470).

Il a été donné de fr. *ades* (n° 164) une autre étimologie qui paraît digne d'être prise en considération. Elle a été résumée dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, t. XII, p. CVI. Mais M. Meyer-Lübke ne paraît pas avoir dépouillé cette publication, où il aurait trouvé d'autres étimologies romanes ; par exemple, le t. X, p. CXLVI lui eût fourni une étimologie de *affres, affreux* (n° 301) qui mérite d'être mentionnée.

Ital. *ambascia* proprement « angoisse (fisique, c'est-à-dire difficulté de respirer, essoufflement, — ou morale, c'est-à-dire peine, douleur, ennui) » ne remonte pas à *andbahtjan* (448), ni à *anxia* (509), ni à *aphasia* (519) qui n'est représenté par rien et ne devrait pas constituer un numéro. Ce mot devrait figurer au n° 468 *angustia;* il représente *angoscia* mélangé avec *abbattimento.*

Fr. *aissenne* ne peut pas être rapporté à *assis* (n° 732), ni à *axis.* Tout au plus a-t-il subi l'influence de *ais* pour son initiale. Il remonte à *scindula* (cf. *MSL*, X, pp. 178 et 183).

Bien que les renvois à un numéro contenu dans cet unique fascicule soient peu nombreux, quelques-uns sont erronés : ainsi *abarka* (n° 6) renvoie à *barca* 950 ; c'est 952 ; — *beccus* (n° 1013) renvoie à 1123 ; c'est 1124.

Nous ne saurions trop recommander à l'auteur de munir son ouvrage d'un registre complet de toutes les formes citées. Sans cela il y en a un très grand nombre qu'il serait impossible de retrouver, soit parce qu'on ne saurait pas sous quel mot les chercher, soit aussi parce que quelques-unes ne figurent pas au numéro qui leur conviendrait ; ainsi au n° 953 on nous dit que chian. *barcella* ressortit au n° 1038, où cette forme n'est pas signalée.

En terminant nous faisons des vœux pour que cette belle publication soit achevée le plus promptement possible. C'est un énorme travail que peu d'ommes étaient capables de mener à bien. Elle marquera une étape dans les études sur les langues romanes et sera le point de départ de nouveaux progrès.

Maurice GRAMMONT.

A. Meillet. — De quelques innovations de la déclinaison latine, *Paris, Klincksieck*, 1906 [52 pages, in-8°].

Cette courte étude est d'une importance considérable tant par les résultats précis qu'elle acquiert, que par la métode avec laquelle elle est conduite et les idées générales qu'elle contient. L'auteur montre comment le latin, où toutes les conditions d'instabilité linguistique étaient réunies, était appelé à se transformer avec une rapidité particulière et à beaucoup changer le sistème indo-européen. Sa déclinaison fournit un remarquable exemple de ces modifications auxquelles il ne pouvait échapper avant d'aboutir dans les langues romanes à une destruction à peu près complète de toute déclinaison.

Le duel disparaît; le neutre, atteint dès l'indo-européen, périclite pour arriver par des dégradations successives à l'anéantissement dans les langues romanes; les cas se réduisent presque de moitié; la déclinaison des tèmes en *i* se confond avec celle des tèmes consonantiques.

Au cours du développement nous rencontrons une explication simple et définitive de la fameuse forme *Váleri*, pour laquelle les filologues ont épuisé leurs ipotèses non moins érudites qu'inacceptables. Nous voyons comment, au milieu des désinences ambiguës d'accusatif singulier en *-em* et en *-im*, on discerne celle qui représente le traitement fonétique. Nous apprenons que la désinence indo-européenne de datif singulier n'est pas *-ai*, mais présente la même apofonie que celle du génitif singulier et que la plupart des morfèmes indo-européens.

En faut-il davantage pour faire comprendre que la lecture de cette plaquette peut être profitable à tous ceux qui s'occupent de linguistique, même lorsqu'ils s'intitulent romanistes?

Maurice GRAMMONT.

A. Meillet. — Différenciation et unification dans les langues (Estratto da « SCIENTIA » *Rivista di Scienza*, IX, p. 402). *Bologna-Zanichelli, Paris-Alcan, Leipzig-Engelmann*, 1911 [20 p. in-8°].

Article de vulgarisation. L'auteur montre que les langues sont constamment soumises à deux tendances antagonistes, l'une vers la différenciation, l'autre vers l'unification.

Une langue tend à se différencier par le fait qu'elle est transmise d'une génération à la suivante; l'enfant reproduit par imitation la langue de ses parents, mais cette imitation n'est jamais parfaite. D'autre part chaque classe sociale tend à s'isoler des autres et

à prendre un parler différent ; chaque division du travail a son vocabulaire technique, chaque groupement durable ou transitoire a son langage ou son argot ; les associations, les confessions religieuses recourent à des manières de parler spéciales. Chaque petit groupe umain tend à prendre un idiome qui lui serait entièrement propre et que les autres groupes ne comprendraient pas.

Mais le but du langage c'est l'intercompréension des personnes ayant entre elles des rapports fréquents. D'où tendance à l'unité de langue chez les sujets ayant même civilisation, même gouvernement, même religion, etc. Cette unité se réalise de deux manières. Une langue parlée par un groupe d'individus nombreux, bien unis et bien organisés, s'étend aux populations fragmentées en petits groupes distincts et isolés, et prend la place de leurs idiomes indigènes qu'elle élimine. Dans les domaines où les parlers locaux appartiennent à une même langue ancienne, l'unité brisée par l'évolution se rétablit par l'apparition d'une *koina* dès que l'utilité s'en fait réellement sentir.

M. G.

M.-G. Bartoli. — Das Dalmatische (Kaiserliche Akademie der Wissenschaften. Schriften der Balkankommission : Linguistische Abteilung), *Wien, Hölder*, 1906, 2 vol. in-4° de 318 et 468 col., prix : 34 M.

Nous avons annoncé cet ouvrage ici même (*RLR*, XLV, p. 92) avant qu'il fût composé, au moment où l'auteur, de retour de sa mission linguistique en Dalmatie, commençait à classer les notes qu'il avait recueillies et à rédiger son livre. Nous en faisions pressentir l'intérêt et l'importance.

Plusieurs années furent nécessaires à M. Bartoli pour la mise au point et la publication ; quand on a lu ces deux volumes on comprend que leur gestation ait été longue. Tout ce qui concerne de près ou de loin à un point de vue quelconque les anciennes langues romanes de Dalmatie a été soigneusement recherché, compulsé, examiné et pesé par l'auteur.

Le premier volume est en grande partie consacré à l'étude du domaine qui a été occupé par ces langues. La géografie du pays, son istoire politique, les mœurs et la civilisation de ses abitants, voilà ce que l'auteur examine avec un soin minutieux. C'est qu'il n'ignore pas qu'une langue est un fénomène à la fois fisiologique et social, et que son évolution et son développement sont déterminés essentiellement par les conditions climatériques de son abitat, par le

genre de vie de ceux qui la parlent, par les relations qu'ils ont avec des peuples parlant d'autres idiomes. Une langue n'a pas le même devenir selon qu'elle vit dans une île ou au milieu d'un continent, dans un port de mer ou dans les montagnes, sur le passage d'une grande route de migration ou de commerce ou, au contraire, dans quelque région presque isolée, dans un pays politiquement indépendant et autonome ou dans une contrée soumise à la domination étrangère. Les renseignements de ce genre sont utiles pour l'étude de n'importe quelle langue ; pour les langues romanes de Dalmatie ils sont indispensables. Seuls ils peuvent permettre de comprendre l'histoire tourmentée de ces parlers et en définitive leur mort.

Il i a d'ailleurs autre chose encore dans ce premier volume. On i trouve au début un examen critique des sources de la langue dalmate et des indications que l'on possédait jusqu'à présent à son sujet. Cette partie est très approfondie et très précise ; elle était nécessaire pour que l'étude linguistique reposât sur une base vraiment solide.

Dans les derniers chapitres M. Bartoli rassemble les traits linguistiques qui caractérisent le parler dalmate et il essaie d'établir par là quelle place il occupe parmi les langues romanes. Il distingue pour ces dernières deux groupes principaux qu'il appelle l'un apennino-balkanique et l'autre pirénéo-alpin. Le dalmate appartient naturellement au premier. Cette division en deux groupes est neuve ; elle est curieuse, intéressante à divers points de vue et appuyée sur des caractéristiques assez nombreuses et assez nettes.

Le deuxième volume contient avec traduction et commentaire tout ce que l'on possède aujourdui de dalmate, c'est-à-dire tous les documents, tous les textes, toutes les notes recueillies par d'autres ou par M. Bartoli lui-même, déjà publiés ou encore inédits. Il commence par le végliote, le plus largement connu et par suite le plus important des parlers dalmates ; c'est là que l'apport personnel de l'auteur est le plus considérable grâce à la publication de tout ce que lui ont fourni ses enquêtes auprès du dernier végliote, Udina Burbur, mort le 10 juin 1898. Après les textes, le vocabulaire végliote. Puis l'auteur nous donne tout ce qui reste des autres parlers romans de Dalmatie, c'est-à-dire des parlers méridionaux, en particulier celui de Raguse. Ici encore, vocabulaire. Mais il ne s'est pas borné à ces documents que l'on peut appeler directs : il a extrait également des idiomes voisins, c'est-à-dire du vénète et du serbo-croate, autant qu'il l'a pu, tous les vocables qu'ils ont empruntés au Dalmate, et il nous les a rassemblés en indiquant leur source. Pour chaque vocabulaire partiel, il a eu l'eureuse idée de joindre aux mots du langage courant les noms propres et les noms de lieux. Il semble bien qu'il ait ainsi

à peu près épuisé la matière ; si quelques-uns trouvent encore à glaner après lui, il est probable que leur gerbe sera maigre.

Cette partie documentaire constitue à peu près les deux tiers du volume ; le dernier tiers contient l'étude linguistique : fonétique, morfologie, sintaxe, lexicografie, sémantique. Le travail est approfondi et soigné : on i ajoutera des remarques et des rectifications isolées, rien d'essentiel.

Voilà donc un ouvrage d'une importance considérable, qui nous apporte en quelque sorte une langue romane nouvelle. Sans doute on connaissait l'existence des parlers romans de Dalmatie, mais les articles qui avaient été publiés à leur sujet reposaient sur des documents trop peu nombreux et en partie incertains. Grâce a M. Bartoli ils sont entrés définitivement dans le concert des langues romanes, et il n'est plus permis à un romaniste sérieux de les ignorer ni de les négliger.

Depuis l'impression de ces deux volumes, M. Bartoli a eu l'occasion de revenir plusieurs fois sur le dalmate, pour répondre aux critiques qui lui ont été adressées, particulièrement par M. C. Merlo. Les principaux articles ont paru dans la *Rivista di filol. e d'istruz. class.*, dans la *Zeitschr. f. rom. phil.*, dans les *Rendiconti del R. Ist. Lomb. di sc. e lett.*, dans les *Miscell. A. Hortis*, dans le *Krit. Jahresber. ü. d. Fortschr. d. rom. Phil.*, dans la *Revue de dial. rom.*, etc. ; il i a eu une « critica », une « anticritica », une « replica » et diverses ripostes. La discussion nous a valu quelques précisions utiles, en particulier sur la date de certains vocables ou de certains fénomènes, mais elle a bien vite tourné à l'aigre pour devenir une polémique personnelle. C'est un terrain sur lequel nous ne suivons personne ; sans cela nous nous serions fait un plaisir et peut-être un devoir de signaler ce que tel ou tel de ces articles contient de nouveau et de profitable. Au reste les questions qui i sont agitées ne présentent pas toutes le même intérêt. Que nous importe, par exemple, que certains soient appelés néogrammairiens et d'autres néolinguistes ? Pour notre part nous distinguons les gens qui font de bons travaux et ceux qui en font de médiocres ou même de mauvais ; mais nous ne nous soucions pas des épitètes ou des étiquettes qu'ils peuvent s'appliquer ou qu'on peut leur prêter. D'autre part, la question de la limite des dialectes, que nos deux néo-utlibet ont fortement débattue, nous paraît à la fois beaucoup plus simple et beaucoup plus complexe. Les limites entre dialectes ne sont pas coupées au couteau. Il i a des fénomènes plus ou moins isolés qui peuvent empiéter d'un dialecte sur le voisin, sans qu'on en doive conclure que les deux dialectes n'en font qu'un ; il i a même des trainées d'isoglosses

qui traversent plusieurs dialectes distincts. Que le frioulan ressemble plus au végliote que les autres parlers ladins, rien de plus naturel puisqu'il en est plus voisin ; mais il ne s'ensuit nullement que le végliote soit du ladin ou que le frioulan soit du dalmate. Quant à la geografie linguistique, dont on fait grand tapage, ce n'est pas une discipline nouvelle ; ce qui est nouveau, c'est l'abus qu'on en fait aujourdui. Parce qu'un vocable aura été relevé dans deux parlers assez distants l'un de l'autre, mais pas dans les parlers géografiquement intermédiaires, on en conclura que ces parlers intermédiaires ont également possédé ce vocable, mais qu'ils l'ont perdu ; c'est bientôt dit. Nous pouvons aller de Montpellier à Paris en passant par Lyon ; mais s'il nous prend fantaisie d'i aller par Toulouse, notre présence signalée à Montpellier et à Paris, ne pourra pas l'être à Lyon ; faudra-t-il en conclure que nous avons pourtant traversé Lyon, mais que les traces de notre passage dans cette ville ont disparu? Si l'on rencontre un fénomène particulier d'évolution fonétique à la fois en roumain et en portugais, en ressort-il qu'il i ait une affinité dialectale particulière entre le roumain et le portugais? Nous le croirions malaisément ; mais on oublie peut-être quelquefois que le langage est un fénomène umain, que tous les ommes qui vivent à la surface de la terre sont des organismes sensiblement pareils, et que sous l'influence de causes semblables ils peuvent imprimer à leur langage, qui est une de leurs fonctions, exactement les mêmes modifications en n'importe quel lieu, fût-ce aux antipodes, et d'une manière absolument indépendante.

Maurice Grammont.

M.-G. Bartoli. — Riflessi slavi di vocali labiali romane e romanze, greche e germaniche (Estratto da : Jagic'-Festschrift ; Zbornik u slavu Vatroslava Jagića. *Berlin*, *Weidmann*, 1908). 32 p. in-8°.

Le principal intérêt de cette étude, pour les romanistes, n'est pas tant de trouver dans les langues slaves un nombre considérable de mots empruntés aux langues romanes, que de reconnaître que ces emprunts ne sont pas tous de même date et d'avoir un moyen de les classer cronologiquement. Il est important déjà pour l'istoire de la civilisation de savoir à quelles époques les langues slaves ont puisé abondamment dans le vocabulaire roman, quelles catégories de mots elles ont accueillies simultanément, par quel point du domaine slave ces mots sont entrés et de quelle partie du domaine roman ils ont été tirés. Mais ces faits sont peut-être encore plus

instructifs pour la fonétique et l'istoire de la langue. L'aspect qu'ont pris les mots romans en se slavisant indique non seulement la date linguistique de l'emprunt, mais aussi la forme qu'ils avaient à cette époque dans la langue qui les a fournis. Il arrive même qu'un mot roman se rencontre sous deux formes dans les langues slaves, parce qu'il a été emprunté deux fois, à des dates et par des voies différentes.

M. Bartoli montre que dans les emprunts anciens au roman, au grec et au germanique, l'*a* atone est devenu *o* comme l'*a* indo-européen, tandis que l'*a* tonique est resté *a* comme l'*a* indo-européen : dans les emprunts récents ou purement savants l'*a* est resté *a* même en syllabe atone. Observations analogues sur les représentants slaves de *ŭ* et *ŭ̆*, de *ŏ* et *ŏ̆* romans, sur la métatèse ou la vocalisation de *r*, et sur quelques autres points de moindre importance. Au reste, tous les problèmes ne sont pas résolus et certains sont simplement posés. On notera que les recherches de ce genre n'ont pas moins d'intérêt pour les langues slaves que pour les langues romanes.

Maurice GRAMMONT.

J.-M. Dihigo. — La fonética experimental en la ciencia del lenguaje. *Habana*, 1911 [28 p. in-8°].

C'est une conférence faite par l'auteur à l'inauguration du laboratoire de fonétique experimentale dont vient de s'enrichir l'université de La Avana. M. Dihigo expose succintement l'istoire de la fonétique experimentale, signale les principaux appareils dont elle fait usage et décrit sommairement leur emploi. Le laboratoire dont il est directeur paraît être fort bien outillé ; nous espérons qu'il en sortira de beaux travaux.

M. G.

L. Gautier. — La langue de Xénophon. *Genève, Georg et Cie*, 1911 [216 p. in-8°].

Il est bien connu que la langue de Xénofon n'est pas du pur attique et qu'elle s'écarte notablement de celle qu'on est convenu de regarder comme classique. Jusqu'ici on a généralement considéré comme *poétiques* tous les traits non attiques de la langue de Xénofon. Il est vrai que la plupart se rencontrent chez les poètes ; mais les prosateurs n'emploient guère des vocables poétiques que

là où ils veulent produire un effet particulier de stile. C'est rarement le cas chez Xénofon, qui d'ordinaire écrit d'une manière très simple. Or les prétendus « poétismes » apparaissent tout autant chez lui dans les passages qui sont visiblement dénués de toute recherche que dans ceux qu'il a cru devoir particulièrement soigner.

M. Gautier est tenté d'en conclure que les termes non attiques de Xénofon sont empruntés, non pas à la langue poétique, mais à des parlers dialectaux. Xénofon a été dès l'enfance en relation continuelle avec des personnes étrangères à l'Attique, et il a passé lui-même une grande partie de sa vie en domaine ionien ou dorien. La langue de ses écrits est celle qu'il parlait tous les jours et qui devait sa bigarrure dialectale à l'existence accidentée de l'auteur. Ce qui n'est pas attique dans cette langue est dorien, ionien ou ellénistique. Nous ne suivrons pas l'auteur dans le détail de ses recherches, mais nous noterons qu'elles sont conduites avec une métode saine et qu'elles aboutissent à des résultats d'une valeur générale.

M. G.

Aniceto dos Reis Gonçalves Vianna. — Portugais. Phonétique et phonologie, morphologie, textes. *Leipzig, Teubner*, 1903 (VI-148 p. in-16°).

Petit livre utile et commode. C'est une description méticuleuse de la prononciation portugaise, sur le modèle de l'ouvrage de Sweet pour la prononciation anglaise. Il serait à souaiter que l'on possédât un manuel du même genre pour toutes les langues importantes.

On louera l'auteur de ne s'être pas borné à la prononciation des mots isolés, mais d'avoir passé en revue toutes les variations flexionnelles et morfologiques, et d'avoir particulièrement insisté sur les modifications sintactiques que subissent les mots dans la frase et qui sont plus considérables peut-être en portugais que dans n'importe quelle autre langue romane.

La description de la prononciation est presque toujours parfaitement claire. Nous remarquerons pourtant que celle des voyelles nasales est insuffisante ; M. Vianna en a eu conscience, car à propos des diftongues nasales, il croit devoir conseiller au lecteur « de les faire prononcer devant lui par un Portugais de Lisbonne ». Il i a bien des gens qui n'auront jamais l'occasion de rencontrer un Portugais de Lisbonne.

M. G.

M. Niedermano. — Historische Lautlehre des Lateinischen. 2ᵉ aufl. *Heidelberg. Winter*, 1911 [XVIII-124 p. in 12°].

Ce précis de fonétique istorique du latin a paru tout d'abord en français, en 1904, sous forme d'un spécimen, contenant seulement le vocalisme ; nous en avons rendu compte ici même, tome XLVII, p. 473. Deux ans plus tard, une édition complète en français était publiée chez *Klincksieck ;* nous en avons également rendu compte dans cette *Revue* (tome XLIX, p. 458). Cette édition française a été traduite en allemand par M. Eduard Hermann, pour constituer une première édition allemande qui est aujourdui épuisée et que l'auteur remplace par une deuxième édition, soigneusement revue, mise scrupuleusement au courant et légèrement augmentée.

Telle est l'istoire de cet ouvrage. Pour le fond nous n'avons rien à changer aux appréciations que nous avons énoncées antérieurement ; ce livre est resté essentiellement ce qu'il était ; les additions très courtes qui i ont été faites (une brève istoire de la langue latine, le texte de trois inscriptions dont deux en ancien latin et une en latin tardif, enfin un lexique des mots étudiés) n'en ont pas altéré le caractère. Nous devons conclure comme précédemment que ce petit manuel est de tous points excellent.

Une chose frappera peut-être le lecteur attentif. En Allemagne, on en est déjà à la deuxième édition ; pourquoi l'édition française, qui est antérieure à la première édition allemande, n'est-elle pas encore épuisée ? C'est qu'il est chez nous extrêmement difficile d'introduire un livre nouveau dans l'enseignement secondaire. L'administration et les règlements n'ont pas prévu qu'il pût à un moment donné paraître un bon livre ; le choix des ouvrages est déterminé moins par leur valeur intrinsèque que par des raisons commerciales ; enfin la plupart des licées et collèges fournissent les livres à leurs élèves internes et se refusent à en acheter de nouveaux tant qu'on n'a pas usé le dernier de leurs rossignols.

Maurice GRAMMONT.

A. Rochette. — L'alexandrin chez Victor Hugo. *Lyon et Paris, E. Vitte*, 1911 [606 p. in-8°].

Voici la meilleure étude et la plus approfondie qui ait été publiée jusqu'à présent sur la versification de V. Hugo. Sans doute elle ne sera pas à la portée de tout le monde ; nos fins lettrés, nos éminents critiques et nos professeurs de littérature ne savent généralement que ce qu'on leur a appris, et comme on ne leur a jamais rien en-

seigné sur le vers français, les ressources artistiques de cet instrument délicat sont pour eux lettre close. Quand ils parlent d'œuvres en vers, les observations qu'ils font à leur sujet montrent qu'ils les ont traitées comme de la prose. De là les allégations ridicules qu'on lit partout aujourdui sur la césure, sur le rejet, sur la rime.

M. Rochette a étudié le vers français sans maître (car on en trouve difficilement en ces matières), pour son propre compte et par goût personnel. Il est arrivé à en comprendre toutes les nuances ; il a montré avec précision quels rapports, tantôt de concordance, tantôt de discordance, V. Hugo a établis entre le mouvement ritmique et le développement sintaxique, et quels effets il a su en tirer ; il a aussi examiné en grand détail le rôle des éléments acoustiques, accents et fonèmes, dans le vers de son poète. On ne voit guère quelle question de tecnique il a laissée de côté, et il ne restera qu'à glaner après lui.

Ce n'est pas à dire que nous soyons d'accord avec M. Rochette sur tous les points. Il en est de fort importants, non pas pour l'intelligence même du vers et de ses effets, mais pour son interprétation téorique, sur lesquels nos vues diffèrent complètement.

M. Rochette ritme les vers français avec anacruse, s'appuyant en cela sur une idée saugrenue de certains grammairiens et sur une téorie longtemps admise par les musiciens. C'est-à-dire que dans un vers comme le suivant :

Waterloo ! Waterloo Waterloo ! morne plaine !

les deux sillabes : *Water-* constituent une anacruse et sont en deors du ritme, qui ne commence qu'avec le premier temps marqué, lequel tombe indiscutablement sur la sillabe *-loo*. Dans le vers qui vient après celui-là :

Comme une onde qui bout dans une urne trop pleine

le ritme ne commence qu'avec le mot *onde*. Les deux sillabes *Comme une* sont-elles encore une anacruse ? I a-t-il une anacruse au commencement de chaque vers ? Non pas ; l'étiquette anacruse ne peut servir que pour le premier vers d'un développement ; dans les autres vers le fénomène est le même, mais l'étiquette ne convient plus. O cervelles ingénieuses des grammairiens ! Distinctions subtiles ! Farmaciens avisés qui changent le nom d'un même produit selon qu'ils le tirent d'un bocal ou d'un autre ! Qu'est-ce alors que les deux sillabes *Comme une* ? C'est la fin de la mesure qui commence avec le temps marqué du mot *plaine*, dans le vers précédent. Que devient dans cette mesure la sillabe *-ne* du mot *plaine* ? Que devient le repos qui suit cette sillabe ou l'absorbe ? Nul ne s'en inquiète ;

tout va bien sur le papier; nos farmaciens ont tous leurs bocaux bien étiquetés et sont satisfaits.

Mais les musiciens, nous dit-on, dont la valeur comme ritmiciens est incontestable, puisqu'il n'i a pas de musique sans ritme, ne commencent non plus à compter qu'à partir du premier temps marqué. En résulte-t-il que le ritme soit obligatoirement constitué de la même manière dans la danse, dans les vers, dans la prose? Il n'i a qu'un point commun à tous les ritmes, c'est que les temps marqués tombent à des intervalles sensiblement égaux. Les poètes ont ritmé leurs vers sans posséder de téorie sur le ritme, et surtout sans jamais se demander si les mesures de leurs vers devaient être comptées téoriquement en commençant ou en finissant par le temps marqué. Les musiciens eux-mêmes n'ont par devers eux une téorie du ritme que depuis qu'il i a des téoriciens de l'art musical et un enseignement téorique de la musique. Au surplus, que disent ces téoriciens? Pendant longtemps ils ont enseigné exclusivement l'existence des mesures descendantes; mais cette téorie depuis un quart de siècle tombe en discrédit et celle des mesures ascendantes, c'est-à-dire commençant par le temps faible, gagne du terrain tous les jours. On la trouve magistralement exposée en particulier dans les livres de M. Hugo Riemann, qui font autorité.

D'ailleurs, qu'importe? Les vers ne sont pas faits avec des notes, mais avec des mots. Les vers français sont faits avec des mots français et le ritme de la langue française est essentiellement ascendant parce que les mots français sont accentués sur la finale. Dans le premier des deux vers cités, la première mesure est constituée par le mot *Waterloo;* elle commence par les deux temps faibles *Water-* et finit avec le temps fort *-loo* (quand des mots étrangers figurent dans des vers français ils se prononcent à la française, ou si leur prononciation étrangère est assez connue pour qu'ils en gardent quelque chose, ils prennent du moins l'accentuation française); ce vers contient trois autres mesures du même tipe, et après *morne plaine* l'élément ritmique est terminé. Le second vers est indépendant du précédent et constitué par quatre mesures du même tipe. On objectera peut-être que les mesures ne peuvent être comptées que d'un temps marqué à un autre temps marqué, et qu'on ne voit pas alors comment déterminer le début de la première mesure. Sa limite initiale, c'est le silence qui la précède; elle commence au moment où son premier temps faible rompt ce silence.

Autre question du même ordre. Selon M. Rochette, V. Hugo aurait construit tous ses alexandrins sur un ritme inconscient:

0.1 0.1 0.1 — 0.1 0.1 0.1.

Tout d'abord n'i a-t-il pas là quelque contradiction avec la téorie dont nous parlions plus aut? S'il est vrai que les mesures commencent par le temps marqué, comment se fait il que ce métronome intérieur et latent ait battu 0.1 et non pas 1.0? Mais passons. Par quel artifice le vers *Comme une onde qui bout...* peut-il s'adapter au ritme 0.1 0.1 0.1...? On dédouble certaines sillabes, on en allonge, on en raccourcit, on les sème de soupirs, de points d'orgue, — et le tour est joué. Nous répondrons: trop de musique, et surtout musique intempestive. Qu'est-ce que c'est que ces moules préétablis dans lesquels on fait entrer les vers à coups de maillet? Qu'est-ce que c'est que ces lits de Procuste sur lesquels on rogne, on étire, on écartèle? Le poète a-t-il besoin d'un ritme, au moins latent, à deux sillabes pour sentir que son émistiche a six sillabes et que son vers en a douze? Faut-il, pour s'i reconnaître, que dans le vers:

Pour la première fois l'aigle baissait la tête,

il sente au moins un *reste* de temps marqué sur la seconde sillabe de *Pour la* et sur l'*e* de *l'aigle?* En aucune façon. Le poète sent parfaitement que 3-3 ou 2-4 lui fournissent le même compte total, et il n'ésite pas, quand il a donné 4-2-1-5, à savoir que son vers est complet. Plusieurs mesures qui se suivent peuvent avoir toutes le même nombre de sillabes, mais ce n'est nullement nécessaire. V. Hugo ne cherche que rarement, et seulement lorsqu'il a une intention spéciale, à donner le même nombre de sillabes à toutes les mesures de son vers. C'est même sur leur inégalité sillabique (qui n'entraîne aucune inégalité ritmique), qu'il fonde une bonne part de ses effets. Mais nous avons traité cette question ailleurs. (*Le vers français*, p. 12 et suiv., — *Petit traité*, p. 49 et suiv.); il n'i a pas lieu d'i revenir ici.

Une autre conséquence obligatoire de la téorie de M. Rochette c'est qu'il n'i aurait pas et ne pourrait pas i avoir de trimètres dans les alexandrins de V. Hugo. Il i a des ternaires sintaxiques, mais des trimètres ritmiques point. Le poète dans l'âme de qui battait continuellement le ritme:

0.1 0.1 0.1 — 0.1 0.1 0.1

c'est-à-dire 6-6, n'a jamais pu admettre le ritme 4-4-4. Mais l'obsession de ce ritme 0.1 0.1 0.1..., c'est-à-dire 6-6, n'est ni prouvée ni prouvable pour notre auteur.

Les prétendus trimètres de V. Hugo, à i regarder de près, seraient extrêmement peu nombreux, pas même 1 sur 100. Et l'on pourrait admettre que le poète, après avoir fait 100 vers avec un

certain mouvement ritmique, abandonnerait soudain ce mouvement pour un vers, et reviendrait aussitôt après au mouvement antérieur ! Il aurait donc introduit parfois dans ses poèmes un vers qui est en discordance avec toute son œuvre, qui la condamne et la détruit ! Une faute aussi monstrueuse ne pourrait s'expliquer que par un moment d'aberration de la part de notre poète, et il aurait eu plusieurs fois de pareils moments ! Et cet écrivain si soigneux, qui revoyait ses vers avec tant d'attention, qui les corrigeait avec tant de génie, aurait laissé subsister des fautes aussi impardonnables ! Alors aberration aussi quand La Fontaine écrit :

La cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue.

Le poète a commencé par un vers de 7 sillabes ritmé 3-4, et donne à l'improviste un vers de trois sillabes ritmé 3 tout court, pour reprendre immédiatement le vers de 7 ritmé 3-4. On répond : Mais La Fontaine écrivait en vers libres et V. Hugo en alexandrins réguliers. — Oui, réguliers comme nombre de sillabes, mais pas peut-être comme ritme ; en tout cas rien ne l'indique. Si La Fontaine pouvait, pour produire un effet, changer à la fois de mètre et de ritme, V. Hugo a pu, dans des conditions analogues, non pas changer de mètre, car le genre s'i opposait, mais changer de ritme en gardant le même mètre.

Mais, nous dit-on, V. Hugo s'est toujours élevé violemment contre ceux qui supprimaient la coupe après la sixième sillabe. Lesclide raconte dans ses *Propos de Table* qu'un jour il lui montra dans un de ses poèmes un vers à peu près construit ainsi :

Dans les palais, dans les châteaux, dans les chaumières.

Le poète éprouva une sorte d'épouvante à cette révélation. Non seulement il changea le vers, mais il remercia très vivement celui qui lui avait signalé cette négligence.

Ces arguments vont à l'encontre de ce qu'on veut leur faire démontrer. Si V. Hugo a jamais laissé échapper un trimètre comme celui-là, il est bien certain que pareille mésaventure ne serait pas arrivée à Racine, par exemple. S'il s'est empressé de corriger ce vers dès qu'on le lui a indiqué, c'est qu'il était l'ennemi conscient du trimètre, mais s'il a pu produire ce vers, c'est qu'il en était l'ami inconscient. Que V. Hugo n'ait pas voulu ou pas cru faire de trimètres, il n'i a aucune raison de le contester ; mais quand on étudie téoriquement les vers du poète doit-on considérer ses opinions

et ses intentions, ou seulement ce qu'il a fait en réalité? J'ai connu une personne à qui on avait enseigné le polonais en lui faisant croire que c'était de l'allemand ; quand elle parlait polonais, elle croyait parler allemand. Il n'en résulte en aucune façon qu'elle parlât allemand en réalité.

Des vers comme celui de Leselide, V. Hugo en a fait beaucoup. Par exemple :

Elle est la terre, elle est la plaine, elle est le champ.

Sans doute dans un cas comme celui-là, V. Hugo, qui avait appris dans son enfance que *est* est un verbe, ignorait que ce mot est une simple copule, le plus atone de tous les outils grammaticaux de la langue française. Son vers n'est pas moins le tipe même du trimètre.

Téoricien en somme peu clairvoyant, V. Hugo a toujours été plutôt timoré en matière de versification. S'il i a eu une époque ou il se piquait de

... disloquer ce grand niais d'alexandrin

et de faire

... basculer la balance hémistiche,

s'il a cru bon parfois de faire le rodomont, parce qu'on n'est pas impunément chef d'école, il est toujours resté au fond le moins révolutionnaire des versificateurs. S'il a toujours scrupuleusement gardé une séparation de mots après la sixième sillabe, c'est de sa part une simple observance matérielle à laquelle il n'a pas cru pouvoir se soustraire. Il n'a jamais supprimé carrément la coupe de l'émistiche, mais il l'a réduite à zéro, ce qui téoriquement n'est pas la même chose ; il garde une trace de cette coupe, il en laisse subsister la place.

Au sujet de ces vers que nous appelons des trimètres il a été dupe d'une illusion téorique, mais, lui qui fut l'un des maîtres des effets de versification, il ne s'est jamais trompé sur leur valeur pratique. La preuve qu'il a bien senti que ces vers avaient une vertu particulière et produisaient un effet spécial, c'est qu'il ne les a jamais laissés apparaître au asard dans son œuvre. M. Rochette lui-même, à qui sa téorie du 6-6 interdit de les reconnaître en tant que trimètres, est obligé de déclarer (pp. 119, 121, 289) qu'ils ne se présentent jamais que lorsque le poète a une *intention*, que toujours ils sont annoncés, préparés, décelés par leur entourage. Même, ce qui est rare, lorsqu'ils sont le premier vers d'une pièce ou d'un développement, comme c'est le cas pour le vers cité plus

aut, ils ont une signification propre et bien nette. La discussion devient donc en somme, lorsqu'on la fait loyalement comme M. Rochette, une simple discussion de mots. Il i a des trimètres chez V. Hugo ; il i en a peu, infiniment moins que n'ont cru en trouver Becq de Fouquières et Renouvier, et on les reconnaît à leur contenu, non à leur forme (voyez *Le vers français*, p. 42 et suiv., — *Petit traité*, p. 59 et suiv.). Au surplus il i a deux espèces de trimètres chez V. Hugo, ceux qui sont sintétiques et ceux qui sont analitiques. Les premiers seuls représentent le tipe pur du trimètre :

Jamais de guerre, | aucun fléau, | pas de déluge.

Le Christ immense | ouvrant ses bras | au genre humain.

Le vent gémit, | la nuit se plaint, | l'eau se lamente.

Etinceler | le fer de lan|ce des étoiles.

Dans ceux qui sont analitiques, il i a en réalité six mesures (c'est-à-dire que ce sont des examètres), mais ces six mesures sont groupées deux par deux et la coupe qui suit la sixieme sillabe est une des coupes faibles (voyez *Petit traité*, 2e éd., p. 66). Les deux coupes fortes, que nous marquons ici par un double trait vertical, en font une forme dérivée du tipe trimètre :

Dormez, | vertus, || dormez, | souffran||ces, dormez, | crimes.

Il faut | qu'il marche ! || Il faut | qu'il roule ! || Il faut | qu'il aille !

Et de ces trois cents coups il fit trois cents soldats
Gardiens | des monts, || gardiens | des lois, || gardiens | des villes.

Il i a beaucoup d'autres points que l'on serait tenté d'examiner après la lecture de ce livre, qui est si suggestif tant par la masse des questions agitées que par celle des exemples réunis ; mais cet article commence à dépasser les limites d'un compte rendu. Nous nous en tiendrons donc à ces questions de ritme, qui sont d'ordinaire les plus négligées bien qu'elles priment toutes les autres en importance.

Maurice GRAMMONT.

R. Cahen. — Le rythme poétique dans les Métamorphoses d'Ovide. *Paris, Geuthner*, 1910 [XII-628 p. in-8°].

Gros livre, travail énorme, résultat à peu près nul. M. Cahen se propose de déterminer la durée des pauses dans la lecture des vers, tant à l'intérieur d'un vers qu'entre deux vers. Il s'agit à ses

ieux d'un fénomène umain et bien qu'il doive faire porter ses recherches sur telle et telle versifications particulières, ses conclusions auront, pense t-il, une valeur tout à fait générale. Ces propositions sont singulièrement inquiétantes, car certains vers français, par exemple, avaient une pause intérieure obligatoire au Moyen-Age et n'en comportent plus aujourdui.

L'auteur, à qui l'istoire des versifications paraît peu familière, n'est pas arrêté par cette difficulté ; il prend pour objet particulier de ses recherches les *Métamorfoses* d'Ovide et considère que les résultats auxquels il aboutira vaudront universellement. Pourquoi les *Métamorfoses?* Parce qu'elles offrent une suite très étendue de vers du même tipe. Pourquoi Ovide? Parce que les vers ne lui coûtaient, paraît-il, aucun effort ; même sans le vouloir, même malgré lui il s'exprimait en vers ; donc, au contraire de ceux qui arrivent péniblement à mettre leurs vers sur leurs pieds, il était absolument maître de son instrument, et n'a mis de pauses dans ses vers que lorsqu'il l'a voulu et là où il l'a voulu, conformément à l'effet qu'il avait décidé de produire. Pourquoi des vers latins? Parce que M. Cahen est latiniste ; parce que tout lettré digne de ce nom a fait lui-même des vers latins et qu'à ce jeu de puzzle qui consiste à raccorder un émistiche de Virgile avec un émistiche de Lucrèce ou à « donner des cornes » au père d'Apollon, tout le monde est devenu maître en l'art des vers latins et cet instrument n'a plus de secret pour personne ; chacun pourra vérifier par lui même les nuances délicates qui seront signalées.

Ce choix si judicieusement déterminé nous paraît être le plus malencontreux qui pût être fait. Les *Métamorfoses* sont une œuvre bien peu poétique et en général d'un intérêt fort médiocre ; si l'on i remarque fréquemment une très grande facilité, il n'est pas rare d'i rencontrer des passages pénibles et tourmentés. Il est à craindre que cette versification aisée, au lieu d'être le comble de l'art, ne soit souvent qu'une versification lâchée. D'autre part, la versification latine est purement artificielle ; c'est la versification grecque empruntée et imposée de force à une langue qui par son caractère ne la comportait pas. Enfin, et cet argument prime tous les autres, dans le détail nous ignorons totalement, M. Cahen en convient lui-même, comment se disaient les vers latins. Toute base solide fait donc défaut à cette étude, et l'examen des vers d'Ovide, malgré leur nombre, malgré les chiffres et les calculs qui semblent donner une apparence scientifique à certaines parties, n'est qu'un échafaudage d'ipotèses en l'air.

Mais comme sa téorie doit avoir une valeur universelle, M. Cahen a pris aussi pour exemple un passage de *L'expiation* de V. Hugo.

afin d'éclairer par la comparaison ce qu'il dit d'Ovide. Ici nous sommes sur un terrain solide et tous les moyens de vérification sont à notre portée. L'auteur n'étudie que les repos sintaxiques (1), c'est-à-dire ceux qui se présentent entre les diverses propositions, laissant de côté ceux qui pourraient apparaître dans l'intérieur d'une même proposition ou entre les propositions enveloppées et les propositions enveloppantes. Il distingue d'ailleurs les propositions à la manière des grammairiens, c'est-à-dire qu'il voit par exemple une proposition relative dans *qui s'émeut:*

La Déroute apparut au soldat qui s'émeut,

et comme il place un repos après chaque proposition, il en met un devant *qui s'émeut*, ne se rendant pas compte que *qui s'émeut* est une simple épithète, un attribut, l'équivalent exact d'un adjectif comme *effrayé*, devant lequel il ne mettrait pas de pause.

Au début, il énonce un certain nombre de principes. La durée d'un repos est proportionnelle à la durée de l'élément qui le précède. Elle est proportionnelle à la durée de l'élément qui le précède + la durée de celui qui le suit. Elle est diminuée quand elle sépare des membres inégaux. Elle est plus courte quand le membre le plus petit précède que lorsqu'il suit.

Il répète ces principes sous des formes diverses durant plusieurs pages et s'imagine alors qu'il les a démontrés ; c'est se faire une singulière idée de ce qu'est une démonstration.

Une fois que ces principes lui paraissent établis, il les applique imperturbablement aux 13.500 cas qu'il rencontre dans les *Métamorfoses*, ne se rendant pas compte que si ses principes étaient justes, 13 exemples bien choisis nous en auraient appris tout autant. Ces prétendus principes sont ce qu'on appelle des vues de l'esprit ; rien de plus. M. Cahen se fait une idée particulière de la réalité, mais il s'occupe peu de la réalité réelle.

Il ignore qu'il i a plusieurs manières de lire les vers français, une bonne et beaucoup de mauvaises. La bonne, depuis une période antérieure à l'époque classique, ne comporte aucune pause dans l'intérieur des vers, mais seulement des changements d'intensité et de auteur ; c'est une des mauvaises qu'il adopte, celle de la plupart de nos acteurs à la mode, qui, ne sachant pas ce que c'est qu'un vers, les brisent au grand désespoir des poètes, et n'en tirent que des effets de prose, étrangers à la pensée et aux intentions du versificateur.

(1) Il les appelle *sintactiques ;* ce mot a un autre sens.

M. Cahen sait que la fonétique expérimentale existe, mais il ne croit pas bon, même pour mesurer des durées, de recourir à son aide, sous prétexte que les effets de ritme sont produits sur l'oreille et que c'est l'oreille seule qui doit en juger (p. X, p. 69). Même si le jugement de l'oreille n'était pas d'accord avec les données de l'enregistreur, c'est à l'oreille seule qu'il faudrait s'en rapporter, car le poète a jugé ses effets avec son oreille, non avec un enregistreur. Singulier raisonnement. M. Cahen ignore que l'oreille n'est pas un instrument de mesure, qu'elle est éminemment éducable et se prête à toutes les illusions ; on fait entendre à une oreille à peu près ce qu'on veut, et lui-même a si bien suggestionné et façonné la sienne qu'elle a entendu conformement à ses principes.

S'il avait fait une seule expérience de fonétique expérimentale, au lieu de s'enfermer dans une tour avec ses idées, il aurait vu du premier coup que toutes ses téories croulent, et dès lors son oreille aurait entendu autrement.

Il i a dans ce livre beaucoup d'ingéniosité, parfois des remarques fines et pénétrantes, mais le tout est noyé dans le développement et l'apparente vérification d'une téorie dépourvue de base solide et contraire aux faits.

Maurice GRAMMONT.

La Chançun de Guillelme. — Franzoesisches Volksepos des XI. Jahrhunderts kritisch herausgegeben von Hermann Suchier (Bibliotheca Normannica, t. VIII). *Halle, Niemeyer*, 1911. LXXVI + 195 pages in 8°.

En un article inséré au tome XXIX de la *Zeitschrift für romanische Philologie* (p. 641-682), M. Hermann Suchier avait proposé de distinguer, dans le texte publié au mois de juin 1903 à Chiswick sous le titre *La Chançun de Willame*, deux parties où il reconnaissait deux poèmes continentaux maladroitement réunis par un compilateur anglo-normand. C'est le premier de ces morceaux qu'il publie aujourd'hui dans la *Bibliotheca Normannica* sous le titre de *La Chançun de Guillelme*.

La bibliographie que M. Suchier dresse (p. LXIX) de la *Chançun de Willame* est très copieuse : on y compte une quarantaine d'articles. Cet effort considérable de la critique ne semble pourtant avoir abouti à aucun résultat positif. Rien n'est encore acquis, tout continue à être matière à discussion. La distinction de deux poèmes elle-même, ce point capital dont dépendent tous les problèmes soulevés par le texte publié à Chiswick, paraît si peu assurée à

M. Ph. Aug. Becker qu'il ne croit même pas devoir en faire mention dans son *Grundriss d. altfz. Literatur*, I, § 27. Bien plus, l'authenticité de cette œuvre a été récemment mise en doute par M. Tron dans une brochure qui ne m'est pas accessible (voy. *Studi Medievali*, III, p. 344, note 5). Estimant peu utile de contribuer à embrouiller encore davantage la discussion en prenant part au débat, je demande la permission de ne me prononcer, dans les lignes qui suivent, sur aucune des questions qu'a posées le livre de Chiswick et de m'en tenir à l'examen de l'édition de M. Suchier.

J'adopte d'autant plus volontiers cette attitude qu'à mon sens ce texte n'a pas l'importance qu'on lui attribue. La savante mise en scène qu'avait imaginée l'auteur de la publication parue à Chiswick pour attirer l'attention des romanistes sur son texte, n'a pas été vaine. M. Ph.-Aug. Becker, qui n'en a pas été dupe, enregistre, dans son manuel, cette œuvre et ne s'y arrête guère : avec pleine raison. Le livre de Chiswick n'ajoute presque rien à ce qu'on savait du cycle de Guillaume. M. Bédier le croit, à la vérité, vénérable par son ancienneté et fécond en enseignements de toutes sortes (*Lég. épiques*, I, p. 319) : c'est qu'il tient pour assuré qu'il est de trente ou de cinquante ans plus ancien que la plus ancienne des autres chansons du cycle. Par malheur, ce n'est là qu'une supposition sans fondement. L'écriture, sur les fac-similés joints à la publication de Chiswick, accuse des traits qu'on ne rencontre pas avant le XIIIe siècle : il suffit de remarquer que la règle de Wilhelm Meyer (de Spire) sur les liaisons y est appliquée. Ni les assonances, ni aucune autre particularité de la langue ou de la versification ne révèlent de traits archaïques (1). Par contre, on y cite, dans un vers

(1) M. Suchier est d'un avis contraire, mais ses indications ne sont ni très précises ni très claires. D'une part, il admet, dans le texte reconstitué de la *Chançun de Guillelme*, les formes *ber, niés, ancestre, mieldre* là où la très ancienne langue postule les formes *baron, neveu, ancessor, meillor* (p. XXVII) et déclare que la langue du poème est, à peu de chose près, la même que celle de Wace (p. XXIX) — *Brut* et *Rou* datent de la seconde moitié du XIIe siècle — ; d'autre part, il estime que la *Chanson de Rainoart*, qu'il tient pour postérieure d'environ quarante ans à la *Chançun de Guillelme*, accuse des traits si archaïques qu'elle ne peut guère avoir été composée après 1120 (p. XXX). M. Suchier fait-il allusion à l'emploi exclusif du prétérit *descendiét* dans la *Ch. de Rainoart* (cf. *Zeitschr. f. rom. Phil.* XXIX, p. 678, note 1) ? Ce serait, en effet, un archaïsme dans les Flandres, où M. Suchier localise cette partie du

dont M. Suchier ne suspecte pas l'authenticité, la chanson de *Girard de Viane*, composée, toujours d'après M. Suchier, à la fin du XIIe siècle au plus tôt. Je ne fais toutefois aucun fond sur cette citation : je sais que depuis 861, date à laquelle Charles le Chauve, accompagné de la reine, est faussement supposé avoir assiégé Vienne, le poème de *Girard de Viane* est censé exister en germe et qu'un texte antérieur de trente ou de cinquante ans à tous les autres poèmes du cycle de Guillaume peut y faire allusion sans éveiller les susceptibilités de l'auteur des *Légendes épiques*. Il n'en reste pas moins vrai que si l'existence plausible d'un *Girard de Viane* très ancien corrobore, comme dirait Miss J. Weston, l'antiquité possible du livre de Chiswick, elle ne la rend peut-être pas tout à fait assurée.

Le livre de Chiswick, considéré en lui-même, ne contient aucun indice de son antiquité. L'examen comparatif de cet ouvrage et des autres chansons du cycle donne-t-il de meilleurs résultats? Peu familier avec la geste de Montglane, et m'étant du reste interdit d'exprimer ici des opinions pouvant préjuger de la solution des controverses soulevées par le livre de Chiswick, je me borne à rapporter ce qu'en ont dit les auteurs connaissant le mieux le sujet. D'après M. Bédier, le livre de Chiswick est certainement la source ou l'une des sources de la *Chevalerie Vivien* et des *Aliscans*. M. Ph.-Aug. Becker incline à penser qu'il n'en est qu'une imitation. M. Rechnitz, qui distingue, à la suite de M. Suchier, deux parties dans le livre de Chiswick, estime que la première partie, « La *Ch. de Guillelme* », a été la source d'un poème perdu d'où dérive la *Chevalerie Vivien;* cette « *Chanson de Guillelme* » n'a

livre de Chiswick. Mais cette localisation n'est pas assurée : *a* nasal et *e* nasal sont confondus à l'assonance dans cette deuxième partie du livre de Chiswick. (Dans la première partie, il n'y a, sauf erreur, que deux exemples de cette confusion, aux v. 330-334 et au v. 1896. M. Suchier les écarte : dans le premier cas, en admettant deux laisses distinctes comptant respectivement deux et trois vers ; dans le second, en intervertissant l'ordre des mots qui forment le second hémistiche du vers. Il n'y aurait rien à y redire, si dans les vers 1707 à 1728, où à sept assonances en *ai* succèdent trois en *an*, cinq en *a* et plusieurs en *an* interrompues par une seule en *a*, M. Suchier n'avait vu une « fabrication anglo-normande » : en écrivant, au v. 1724, *Guischarz li quens vaillanz* au lieu de *li vaillant quons Guischard* n'obtient-on pas quatre laisses continentales, pour le moins aussi admissibles que les laisses XXXVI et XXXVII formées par M. Suchier?

pas été connue de l'auteur des *Aliscans*, dont l'œuvre dérive de la seconde partie du livre de Chiswick, de « La *Chanson de Rainouart* ». Quant à M. Suchier, il est d'avis que la « *Ch. de Guillelme* » et la *Chevalerie Vivien*, qui n'en est, à son sentiment, qu'un remaniement, ont été utilisées dans le poème des *Aliscans*, qui lui paraît d'autre part être un renouvellement de la « *Ch. de Rainouart* ». Il est regrettable que personne n'ait encore soutenu que le livre de Chiswick, les *Aliscans* et la *Chevalerie Vivien* remontent tous à une source commune perdue (1) : le nombre des combinaisons possibles serait de la sorte épuisé, et l'importance de notre ouvrage en serait notablement accrue, puisque, en groupant diversement les trois textes, l'on obtiendrait trois théories nouvelles et même davantage dans l'hypothèse d'une « *Ch. de Guillelme* » distincte de la « *Ch. de Rainouart* ».

Je crois, en effet, que l'importance d'un texte est en fonction directe du nombre de systèmes qu'il fait éclore. Le poème populaire que Hildegaire imagina selon la rusticité de son langage n'occupait-il pas jusqu'à ces temps derniers une place d'honneur dans l'histoire de la littérature française? Et s'il en est autrement aujourd'hui, est-ce que ce n'est pas parce que la préface dont M. Bruno Krusch avait muni son édition de la *Vita sancti Faronis* arrêta net la belle floraison de systèmes que l'on sait? Rendons grâces à l'auteur de la publication de Chiswick, qui nous a livré la bouteille à l'encre au moment même où la critique, devant être bientôt privée du *Farolied* et ayant, d'autre part, épuisé la série des variations possibles sur le *Carmen de prodicione Guenonis*, allait presque en être réduite à s'occuper de problèmes positifs! Nous voilà préservés du péril ; pour de longues années, sans doute.

Ces remarques faites pour expliquer mon attitude, j'aborde l'examen de l'édition de M. Suchier. Je n'ai pas besoin de dire qu'on y reconnaît la maîtrise habituelle du distingué romaniste de Halle. Si l'intérêt du texte est, à mon sens, médiocre, le livre de M. Suchier est des plus importants. M. Suchier s'entend comme personne à publier un texte, et ses éditions, vrais modèles d'érudition et de goût, ont une valeur indépendante de celle de l'ouvrage édité. « *La Chançun de Guillelme* » est très remarquable à cet égard.

(1) Cela n'est pas seulement regrettable, c'est aussi surprenant, puisque c'est là la première combinaison qui dût se présenter à l'esprit des critiques : il est admis que si les ressemblances constatées entre deux ou plusieurs textes autorisent à leur supposer une origine commune, elles ne suffisent pas pour conclure que ces textes dérivent directement l'un de l'autre.

Cette édition a été pourtant faite dans des conditions très défavorables. M. Suchier n'a pu consulter ni le manuscrit du livre de Chiswick ni ceux du Gui de Warwick et du Pseudoturpin qu'on dit être écrits de la même main. Il a dû se contenter d'opérer sur l'imprimé (1). La critique philologique du texte en a évidemment souffert. M. Suchier a bien donné quelques indications critiques (ch. IV), mais ces remarques, forcément sommaires et incomplètes, ne remplacent pas les magistrales dissertations qu'on rencontre, à cette place, dans les autres éditions de M. Suchier et qui donnent tant de prix à ses publications. On le regrettera d'autant plus vivement que c'est de ce côté là précisément qu'il importait d'éclairer le livre de Chiswick. Le seul intérêt qu'offre ce texte réside dans l'état où il nous est parvenu. On sait que cet état est piteux : d'après les calculs de M. Suchier la proportion des vers corrompus, défalcation faite des simples anglo-normandismes, atteint, dans la première partie du livre de Chiswick, quarante-trois pour cent. Or, à en juger par la décoration du ms. Edwards (l. de Chiswick + Pseudoturpin + G. de Warwick) décrite par Mister Herbert et l'aspect de l'écriture sur les fac-similés, ce livre doit dater de la première moitié du XIIIe siècle, et plutôt du premier quart encore que du second, puisqu'on y fait usage de l'encre verte pour peindre ou pour fleurir les initiales. Les mss. anglo-normands contemporains sont généralement assez corrects, et le livre de Chiswick forme avec eux un contraste d'autant plus curieux que le Pseudoturpin et le Gui de Warwick, dus au même copiste, offrent, à s'en rapporter aux échantillons publiés par Mister Herbert, un texte convenable.

La difficulté n'a pas échappé à M. Suchier, et il essaie de l'expliquer en mettant hors de cause le copiste du livre de Chiswick : la corruption du texte remonterait à une tradition antérieure. Je ne crois pas que nous soyons autorisés à supposer, comme le fait M. Suchier, qu'une cinquantaine d'années environ séparent le livre

(1) Tout ce que M. Suchier a pu obtenir c'est une collation de l'imprimé par Mister J.-A. Herbert. Elle fut assez fructueuse : la publication de 1903 était déparée par de nombreuses fautes d'impression. En comparant le texte de Mister Herbert, reproduit par M. Suchier à l'appendice de son édition, avec le texte de Chiswick, j'ai remarqué en outre une particularité des plus intéressantes : le texte de Chiswick lisait régulièrement *Fraunceis* (adde *braundie* 320) et *pru-* (résolution de l'abréviation figurée par un *p* traversé par une barre courbe), alors que Mister Herbert n'a rencontré aucun exemple de ces graphies anglo-normandes dans le manuscrit.

de Chiswick du ms. dont il procède (1), mais cette datation écartée et supposé même que le modèle du livre de Chiswick en soit contemporain, je suis surpris qu'un copiste de la première moitié du XIIIe siècle ait pu défigurer si étrangement un texte et qu'un autre copiste, qui, lui, connaissait bien son français n'ait rien tenté pour donner du moins un semblant de rythme aux atroces « stiches » qu'il copiait. Ces corruptions sont d'ailleurs bien singulières ; M. Suchier les croit réfléchies : elles se proposeraient d'éclairer le texte. Eclairer non le récit, qui, en effet, aurait besoin de l'être, mais certains mots, les noms propres surtout, qui ne prêtaient à aucune équivoque. L'interpolateur éprouverait, p. ex., le besoin de préciser que *Lowis* est *nostre empereur; Girard, l'esquier; Esturmi, sis niés*, etc. Ces gloses présumées étonnent d'autant plus que la première partie du livre de Chiswick — la constatation est de M. Suchier — est très sobre de noms propres.

L'examen comparatif des mss. du livre de Chiswick, du Pseudo-turpin et du Gui de Warwick nous ferait connaître la part qui revient au dernier copiste dans cet état de choses et contribuerait largement à faire la lumière sur les questions soulevées par M. Suchier et pas seulement sur elles. Cet examen ne se fera probablement pas de sitôt. L'appel que M. Suchier adresse à l'auteur de la publication de Chiswick en vue de l'autoriser à prendre connaissance de ses mss. demeurera sans doute vain : leur communication irait à l'encontre du but poursuivi par ce singulier mécène.

Si M. Suchier n'a pu donner à la critique philologique l'ampleur désirable, il nous a bien dédommagé dans les autres chapitres de l'introduction. Le plus remarquable me paraît être celui qui est consacré à l'étude des indications géographiques du texte. Sur l'*Archamp* d'abord. M. Suchier s'acquitte de sa promesse (*Zeitsch. f. rom. Phil.*, XXXIV, p. 348) de justifier son ralliement à l'opinion de M. Baist, qui, l'on s'en souvient, avait récusé la forme *Larchamp*, le vocable *largus* n'étant pas usité dans la toponymie de la France. C'est le nom d'une montagne suisse appelée *L'Armont* qui a persuadé M. Suchier. La graphie *Le Armont*, attestée en 1382, lui fait accepter l'étymologie *Arsus Mons* proposée pour ce vocable par M. Jaccard, et comme M. Suchier croit en outre se souvenir d'avoir

(1) La graphie *aun* pour *an* devant consonne, sur l'absence de laquelle M. Suchier s'appuie, remonte au début du XIIIe siècle, mais ne devient caractéristique que pour la seconde moitié de ce siècle. Son absence est d'ailleurs un mauvais critère chronologique puisqu'elle peut aussi s'expliquer par la provenance continentale du ms. modèle.

rencontré le vocable *Arsus Campus* dans deux chartes provenant de la Mayenne, il tient pour vraisemblable que le nom de lieu actuel *Larchamp* dérive aussi, par l'intermédiaire de la forme *L'Archamp*, d'*Arsus Campus*.

Entre *L'Archamp* et *Larchamp*, je n'oserais pas choisir, mais l'étymologie *Arsus Campus* m'inspire des doutes : le vocable *Arsus* ne semble pas être plus usité dans la toponymie française que le vocable *Largus* (1). *Arsus Mons* est pure conjecture, et quant aux deux documents de la Mayenne, M. Suchier m'accordera qu'ils ne sont pas plus probants que les quatre exemples, par lui cités dans la *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XXIX, p. 655, de la forme *Largus Campus*. Les latinisations des noms de lieux qu'on rencontre dans les documents postcarolingiens sont sans autorité : le XIIe siècle ne mérite pas plus de créance à cet égard que le XIIIe siècle.

Si le nom de *Larchamp* demeure une énigme, celui des *Alues* de Larchamp est définitivement éluciué par M. Suchier. Ce vocable, dont la forme défigurée *en leve de larchant* (attestée dans le ms. B. N. fr. 2494) explique le mystérieux *wazzer Larkant* de Wolfram v. Eschenbach, est le nom d'une exploitation forestière. La démonstration de M. Suchier est décisive, et j'ai été un peu surpris de voir un érudit, très versé du reste dans la toponymie, la mettre en doute un jour que nous nous entretenions de la « *Chançun de Guillelme* ». J'espère que les citations que voici auront raison de ses hésitations : *Terra Allodiorum et boscum in quo domus de Allodiis aedificata est*, ao. 841 (*Dict. topogr. Deux-Sèvres*, art. *Alleuds*); *In nemore quod Alodium nuncupatur*, ao. 1179 (*Dict. topogr. Aisne*, art. *Le Sart-d'Abbé*); *Nemus quod Alodium uocatur*, ao. 1186 (*Dict. topogr. Dordogne*, art. *Alodium*); *Nemus ecclesie nostre quod Allodium appellatur*, ao. 1239 et *Li quiex bois est appelé li Aloes*, ao. 1242 (*Dict. top. Marne*, art. *Alleux*); *Alodium de Piris*, ao. 1100 (*Dict. top. Eure-et-Loir*) ne peut être aussi qu'un bois de poiriers ; l'expression *In terminio quod uocatur Ad Ipsos Alodes, in valle Melcianense, in comitatu Uzetico*, ao. 1010 (*Dict. topogr. Gard*, art. *Dominargues*) vise de même, semble-t-il, une terre confinant à des

(1) Je ne connais aucun exemple d'*Arsus*. *Largus*, employé au féminin, sert à désigner plusieurs cours d'eau (la Largue, affl. de la Durance ; la Largue, en Alsace, etc.), mais ne s'emploie jamais comme nom de lieu, à moins qu'il ne s'agisse des lieux qui tirent leur nom de celui du cours d'eau sur lequel ils sont situés, comme p. ex. *Larga*, actuellement Manspach en Alsace sur le passage de la Largue précitée (Longnon, *Atlas historique*, texte, p. 29).

bois. Je suppose que cette appellation d'*Alodium* s'oppose, à l'époque franque, à celle de *Forestis*, qui semble désigner une exploitation forestière faisant partie du fisc royal (cf. Thimme, *Forestis, Koenigsgut und Koenigsrecht* dans *Archiv fuer Urkundenforschung*. II, p. 101 sqq.).

Un troisième vocable, *Terre Certaine*, inspire à M. Suchier une conjecture des plus ingénieuses. Ayant remarqué que le livre de Chiswick désigne ainsi une bande de terre côtoyant la mer, il renonce à y voir le pays chartrain, *Terra Carnutena*, et s'appuyant sur un passage du roman de *Waldef* où ce vocable désigne la terre ferme par opposition à un cours d'eau, il estime que la *Terre Certaine* du livre de Chiswick a une signification analogue, notamment celle de rivage de la mer. L'explication est vraiment belle. Ce qui la rend toutefois un peu incertaine, c'est que la *Chanson de Roland*, à laquelle le livre de Chiswick fait une allusion expresse (v. 1270 sq.) et dont il utilise l'onomastique (*Turleu, Rabel*, cf. la note de M. Suchier sur le v. 665), nomme une *Terre Certaine* à laquelle M. Suchier lui-même n'ose appliquer son explication.

Dans le chapitre suivant, M. Suchier défend sa thèse sur l'historicité de la « *Chançon de Guillelme* » contre ceux qui l'ont contestée. Après avoir juxtaposé dix traits pris à l'ouvrage qu'il édite et dix traits empruntés à l'histoire de Bordeaux (en 848) et de Bretagne (en 851) (1), M. Suchier rappelle que M. Bédier a proposé la règle que voici : « On ne peut fonder une identification que sur des traits dont le hasard n'a pu produire la répétition. On n'est en droit d'identifier un récit légendaire à un fait historique que si l'identification proposée satisfait à l'une de ces deux conditions ; ou bien l'histoire et la légende présentent en commun une série d'incidents, dont chacun est banal par lui-même, mais dont il est invraisemblable qu'ils se soient pareillement groupés en série, une fois dans la réalité de la vie, une autre fois dans l'esprit d'un conteur ; ou bien l'histoire et la légende présentent en commun un seul trait, mais si particulier, un seul nom propre, mais si inattendu, qu'il est invraisemblable, si ce trait ou ce nom propre appartient à la vie réelle, qu'il se soit retrouvé dans l'imagination d'un conteur ». Cette citation faite, M. Suchier conclut : « qu'on applique ces principes de M. Bédier à mon tableau et qu'on se forme un jugement sans parti pris !»

(1) Le tableau de M. Suchier contient onze articles, mais l'article 5 n'y figure que pour les besoins de l'exposition. Il contient une contradition patente entre la légende et l'histoire, et il va sans dire que M. Suchier l'élimine par la suite.

Quand même l'attitude que je me suis imposé d'observer dans cette notice ne m'interdirait pas de répondre à l'appel de M. Suchier, je me serais refusé d'examiner sa théorie à la lumière de la règle de M. Bédier. Car cette règle est bien insuffisante. La notion d'invraisemblance qui en forme le pivot est une notion toute subjective et par là inapte à servir de pierre de touche dans les discussions scientifiques. Personne ne l'a mieux dit que M. Bédier lui-même : « En pareille matière, écrit-il, ce que nous appelons chacun coïncidence fortuite, analogie ou identité, peut varier d'un observateur à l'autre, non pas seulement selon la différence des tempéraments intellectuels, mais selon que l'on tient ou que l'on ne tient pas certains faits du même ordre pour démontrés déjà par ailleurs ». (*Lég. épiques*, I, p. 204 sq.)

A mon humble avis, on ne devrait jamais proposer une identification sans apporter la *preuve positive* que les ressemblances sur lesquelles on se fonde ne sont pas fortuites. Le hasard étant, par définition, un fait dont la cause ne s'aperçoit pas, il faut constater les causes des coïncidences sur lesquelles on veut asseoir une identification. Chaque fois que la constatation ne réussira pas, on rejettera l'identification. La preuve du caractère positif de l'identification se fera en examinant si les causes alléguées sont des constatations historiques ou des suppositions d'historiens.

Pour ce qui est de la « *Chançun de Guillelme* », je remarque que M. Suchier croit avoir surpris un certain nombre de ressemblances entre deux batailles historiques du milieu du IXe siècle et le récit du livre de Chiswick, qui n'est pas antérieur au XIIIe siècle. De ces coïncidences, il allègue deux causes : la formation d'une légende épique contemporaine des deux batailles et son maintien ininterrompu pendant plus de trois siècles et demi. Fidèle à mon principe, j'objecte : quand même il serait certain que toutes les autres batailles carolingiennes auraient donné lieu à des légendes épiques contemporaines, ce ne serait qu'une supposition d'historien en ce qui concerne celles de 848 et de 851 ; et quand même le maintien trois ou quatre fois séculaire des traditions épiques serait chose fréquente, ce ne serait qu'une supposition de critique en ce qui concerne celles qu'allègue M. Suchier. Les causes de ressemblances notées par M. Suchier n'étant pas dûment attestées, je ne les retiens pas et j'estime, jusqu'à plus ample informé, que nous sommes en présence d'un hasard.

Sur le texte lui-même, il y a peu à dire. La science, l'acribie, l'habileté et l'ingéniosité de l'éditeur sont connues et il serait superflu d'y insister. La seule chose que je n'aie pas bien saisie, c'est l'objet de la reconstitution de M. Suchier. M. Suchier, qui date le poème qu'il reconnaît dans la première partie du livre de Chiswick

du dernier quart du XIe siècle, intitule sa publication : « *Chançun de Guillelme, épopée populaire française du XI siecle, édition critique* ». Il semble donc qu'il se donne pour tâche de reconstruire l'original supposé. Mais d'autre part, il distingue, dans l'histoire de la tradition du texte, deux périodes : l'une de transmission orale, l'autre de transmission écrite, et cela rend la signification du titre douteuse. Car les procédés de critique philologique ne sont applicables qu'à l'étude de la tradition écrite. L'outil que nous avons hérité des philologues classiques nous permet d'apprécier la valeur d'une copie ; il ne vaut rien pour éprouver la valeur d'un souvenir. Il n'a pas été forgé pour cet usage et il ne peut y servir. M. Suchier ne s'est expliqué nulle part là-dessus. On le regrette d'autant plus que l'examen des principes qu'il a suivis dans sa reconstruction ne lève pas les doutes du lecteur.

Un procédé employé souvent par M. Suchier consiste, p. ex., à changer l'ordre des mots dans un vers. Le type de cette correction est fourni par le v. 69 où M. Suchier lit : *Suens, ki ques prenget, tote veie est li pris*, l'imprimé de Chiswick portant : *Qui ques prenge suens est tote voie le pris*. Si les corruptions semblables se sont produites lors de la transmission écrite, le procédé appliqué systématiquement par M. Suchier pour les corriger est des plus discutables : les scribes intervertissent parfois, par distraction, l'ordre de deux mots, mais ils ne s'amusent pas à faire, si j'ose dire, du *puzzle* avec le texte qu'ils copient. Et si l'on attribue les corruptions à la transmission orale, il faudrait s'étonner des soins pris par le récitateur, qui ne sait ce qu'est un vers, — dans sa bouche les décasyllabes épiques, si fortement rythmés, se transforment en prose, — pour ne brouiller que les vocables faisant partie du même vers. Il ne conserve pas l'assonance, — les corrections de M. Suchier ont souvent pour but de la reconstituer, — mais il sait qu'elle marque la fin du vers : d'assonance en assonance, les mots sont battus comme des cartes, le vers est détruit, mais arrivée à la ci-devant dixième syllabe, sa mémoire se souvient de l'individualité de ce qui était autrefois un vers, et le jeu prend fin pour recommencer aussitôt avec un autre décasyllabe. Ce respect de ce qu'on massacre est d'autant plus étrange que d'une part l'original connaissait, à en croire M. Suchier, l'enjambement et que, d'autre part, c'est par la fusion de deux décasyllabes primitifs en un vers unique de quatorze syllabes que la reconstitution fait débuter le livre de Chiswick (1).

(1) Le plus singulier, c'est qu'aux vers identiques de l'original correspondent les corruptions identiques de la tradition. Le v. 232, p.

Le deuxième procédé favori de M. Suchier n'est pas plus clair. M. Suchier, ainsi que j'ai déjà eu occasion de le dire, admet des interpolations dans le texte. En voici le type : au v. 4, qui est supposé avoir porté dans l'original *Cum il prist guerre vers nostre empereur*, l'interpolateur aurait ajouté, après *vers*, le nom de l'empereur *Lowis*, qui se lit à cette place dans l'imprimé de Chiswick. Dans la période de transmission écrite, on ne peut s'imaginer ces interpolations que sous la forme de gloses interlinéaires ou marginales qu'un copiste inintelligent aurait incorporées dans le texte. On hésitera toutefois à admettre qu'une chanson de geste ait été glosée : personne n'a soutenu que je sache que la poésie en langue vulgaire fût enseignée dans les écoles du moyen âge, et tout le monde conviendra, je pense, que la glose est un produit de l'enseignement. Faut-il dès lors attribuer ces corruptions à la tradition orale ? Le caractère réfléchi que leur attribue M. Suchier deviendrait dans ce cas bien douteux. On peut supposer, et cette supposition est pour le moins aussi légitime que celle de M. Suchier, que ces vers soi-disant interpolés ont été abîmés involontairement par le récitateur, qui cherchait à suppléer comme il pouvait aux défaillances de sa mémoire. Ce qui parle en faveur de cette hypothèse, ce n'est pas seulement la niaiserie des prétendues interpolations, c'est aussi le fait qu'après les avoir écartées, M. Suchier est encore obligé, pour obtenir des vers corrects, de recourir assez souvent à d'autres moyens héroïques : amputation, *puzzle*, substitution de mots (p. ex. 803, 1271, 1622, etc.). Ne serait-il pas d'ailleurs étrange qu'un récitateur connaissant par cœur son texte, correct par hypothèse, prît plaisir à le gâcher pour y introduire des interpolations qui détruisent le vers sans rien ajouter au sens ? Mais si la supposition de M. Suchier est contestable, le moyen critique qui en procède, l'élimination des prétendues interpolations perd beaucoup de sa valeur. Ce que M. Suchier laisse subsister du vers n'a pas plus d'autorité que ce qu'il en rejette. La restitution du vers *Cum il prist guerre vers Lowis nostre empereur* en *Cum il p. g. vers nostre empereur*, n'est pas plus sûre que celle en *Cum il p. g. vers riche rei Francur* ou en *A Loois fist maint pesant estur*.

En réalité, il n'existe pas de moyen de reconstituer un texte transmis oralement, et il est aussi chimérique de vouloir remonter au-delà de la période de transmission écrite qu'il serait vain d'établir

ex., de la reconstruction *Tiedbalt al cunte murent icil grant guerre* revient neuf cents vers environ plus loin, au v. 1121, sous la forme : *Guillelme al cunte murent icil grant guerre ;* le livre de Chiswick porte ici et là : *Cil murent al cunte Tedbalt* (*Willame*) *grant guerre.*

le texte d'une fable de La Fontaine en se basant sur la récitation qu'en ferait un enfant qui l'aurait apprise imparfaitement. La critique philologique ne s'applique qu'à la tradition écrite, et elle a pour objet bien moins la reconstruction d'une source perdue que la reconnaissance des souillures de la copie conservée. On n'est autorisé à conjecturer la bonne leçon que si elle explique la faute supposée, et c'est pourquoi il me semble inutile pour ne pas dire plus de rendre corrects les vers transmis par des copies d'outre-mer, même quand leur longueur n'oscille pas, comme c'est le cas pour le livre de Chiswick, entre quatre et dix-huit syllabes pour un décasyllabe : ce n'est pas la forme du mot conjecturé ou éliminé qui explique la faute, c'est le travers qu'ont les copistes anglo-normands d'estropier les vers français.

En comparant le texte restitué par M. Suchier au livre de Chiswick, on n'arrive que rarement à s'expliquer la genèse des corruptions écartées. Aussi cette restitution ne facilite-t-elle pas beaucoup l'étude de l'ouvrage publié. Il me semble que la reproduction pure et simple de l'imprimé de Chiswick accompagnée de notes critiques la rendrait plus abordable : M. Suchier pourrait y faire plus aisément que dans le livre actuel le départ entre ce qui lui paraît assuré et ce qui n'est qu'une pure conjecture ou même un simple expédient imaginé en désespoir de cause pour transformer en décasyllabes la prose assonancée du livre de Chiswick. Il faut pourtant reconnaître que cette forme d'édition heurterait les habitudes reçues et l'on conçoit que M. Suchier ait voulu les respecter. Tel qu'il est, son livre est ce que sont toutes les publications de l'auteur ; une œuvre de première importance que tous les romanistes liront avec autant de plaisir que de profit.

Jean Acher.

Luigi Chiappelli. — Nuove ricerche su Cino da Pistoia, con testi inediti. (Extrait du *Bullettino Storico Pistoiese*, XII et XIII[1], volume I. *Pistoia, Officina Tipografica cooperativa*, 1911, 120 pages in-8°.

Le savant historien de Cino, M. Chiappelli, vient de consacrer de nouvelles recherches au poète-légiste pistorien destinées à former un appendice au livre par lui publié, il y a trente ans, sous le titre : *Vita e opere giuridiche di Cino da Pistoia* (Pistoia 1881). Après avoir dressé, avec un soin extrême, le catalogue des œuvres juridiques de Cino, il examine la date de sa naissance, celle de la composition de la *Lectura in Codicem*, les relations de Cino avec la

France, son séjour à Bologne et à Padoue, ses rapports avec Pétrarque et son activité dans les lettres latines. Un appendice groupe quelques documents inédits que M. Chiappelli a eu la bonne fortune de découvrir.

Toutes ces notices sont pleines d'intérêt. Elles reposent, pour la plupart, sur l'étude très minutieuse de la volumineuse *Lectura in Codicem*. M. Chiappelli établit que cet ouvrage, qu'on croyait écrit de 1312 à 1314, contient en réalité des leçons professées par Cino pendant de longues années à Bologne. Cino, né vraisemblablement avant 1270, a dû conquérir vers 1290 le grade de licencié en droit, puisque certaines de ses leçons, réunies dans la *Lectura*, contiennent des données qui permettent de les attribuer aux dix dernières années du XIIIe siècle. Ces dates, qui éclairent d'un jour nouveau la biographie de Cino, paraissent assurées. On aimerait suivre encore M. Chiappelli quand il fait étudier Cino à Paris et surtout à Orléans. Ce séjour en France est très vraisemblable. Malheureusement, on n'en possède aucune preuve décisive. Les allusions que M. Chiappelli a recueillies dans les œuvres poétiques de Cino ne sont pas très précises : un pélerinage lointain, un long séjour parmi la *selvaggia gente*, les monts qui séparent le poète de sa bien aimée, cela ne se rapporte pas nécessairement à la France. Le passage de la *Lectura*, d'où M. Chiappelli déduit la présence de Cino à une *disputatio* de Gilles de Rome, n'est pas très explicite — l'interprétation que l'auteur combat est tout de même possible —, et les autres allusions de la *Lectura* peuvent être attribuées à l'influence des écrits de Jacques de Revigni et de Pierre de Belleperche qui ont laissé une trace si profonde dans l'œuvre du juriste pistorien.

Cette influence, M. Chiappelli l'établit plus nettement qu'aucun de ces prédécesseurs. Il ressort en même temps très clairement de son étude que c'est Cino qui a fait la fortune de Jacques de Revigni et Pierre de Belleperche. C'est par les citations de Cino que la plupart des légistes des XIVe et XVe siècles ont connu les deux Orléanais. « Il Sinibuldi, remarque avec juste raison M. Chiappelli, insomma è riguardato nelle scuole d'Italia come il tramite, per il quale la nuova scienze francese, resistente all' autorità dell' Accursio, e riconducente all' exame diretto delle fonti del giure, dispiegò la sua influenza benefica sulla vecchia scienza italiana » (p. 65). Il faut aller, je crois, plus loin et dire que même en France, les Orléanais n'auraient pas fait école si Cino n'avait reconnu leur valeur. En effet, si la *Lectura in Codicem* a été vite connue et très appréciée en France (p. 13 et p. 74), la connaissance directe des œuvres orléanaises y est rare. Si paradoxal que cela puisse paraître, c'est Cino qui a maintenu vivante en France l'œuvre, bien française

pourtant, des légistes orléanais en la sauvant de l'oubli qui la guettait.

Au sujet de l'école d'Orléans, j'ai une seconde observation à présenter. Comme tous les historiens du droit, M. Chiappelli croit que le dicton sur les *glosse aurelianenses que textum corrumpunt* vise les gloses juridiques (1). Il est pourtant notable que c'est chez les légistes orléanais qu'on trouve les premières mentions de ces gloses peu appréciées. Ce dicton apparaît, en effet, pour la première fois dans la *Lectura* sur les Institutes (sur *pr. I. de iustitia et iure*) de Jacques de Revigni (Bibl. Nat. lat. 14.350, fol. 144, col. 2). On le rencontre ensuite dans la *Lectura* sur les Institutes (titre de *actionibus*) de Pierre de Belleperche (éd. N. Vautier et K. Dude, Paris, privilège de 1513; fol. 182, r°). Cino semble l'avoir pris à Jacques de Revigni. Je n'ai pas pu me procurer son livre, mais M. Chiappelli indique que le brocard est cité au titre *de iustitia et iure* du Digeste, et c'est au même titre des Institutes que Jacques de Revigni en parle. Johannes Faber cite le dicton d'après Jacques de Revigni : *et posset dici glo. aurelianensis secundum Jacobum.* sur *pr. I. de iust. et iure*, éd. Nicolas de Benedictis, 1501, fol. 4 v°). Comme il est invraisemblable que les légistes orléanais eussent déprécié, du haut de la chaire, l'enseignement juridique du *studium* dont ils faisaient partie, je suppose que le dicton vise non les gloses sur le *corpus iuris*, mais les gloses sur les auteurs latins. Les professeurs de droit s'amusaient volontiers, au moyen âge, aux dépens de leurs collègues des « lettres ». Sur les études littéraires à Orléans, voy. Delisle, *Les écoles d'Orléans au XIIe et au XIIIe s.* (*Annuaire-Bulletin de la Soc. Hist. France*, 1869, p. 139).

Jean Acher.

Kerstin Hård af Segerstad. — Quelques commentaires sur la plus ancienne chanson d'états française, le *Livre des Manières* d'Etienne de Fougère (*Uppsala Universitets Årsskrift*, 1907), *Upsal, Imprimerie Edv. Berling*, 1906 (*sic*). 100 pages in-8°.

Le courage qu'il a fallu à Mlle Hård af Segerstad pour s'attaquer au *Livre des Manières* est au-dessus de tous les éloges. On sait que ce poème n'est pas d'une intelligence facile. Conservé dans un manuscrit unique, assez corrompu, semble-t-il, il a eu, pour surcroît, la

(1) Sur les tentatives anciennes d'expliquer cette locution, voy. *Menagiana* (Paris, 1729), tome I, p. 177 sqq.

malchance d'être publié par des éditeurs un peu inexpérimentés. La dernière édition, celle de M. Kremer (*Ausgaben u. Abhandlungen* de Stengel, t. XXXIX, Marburg, 1887), offre un texte propre à rebuter les plus zélés. Elle constitue pourtant un progrès notable par rapport à celle de M. Talbert.

Le livre de la romaniste suédoise n'apporte toutefois aucune contribution à la critique du texte ; il ne contient que des remarques d'ordre historique ou littéraire. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'on y rencontre des notes explicatives. Elles sont rarement justes. Comme la plupart des dames qui s'adonnent aux études romanes, Mlle H. af S. ne semble pas être très familière avec l'ancienne langue. Cela l'expose à de singulières mépriscs. M. Paul Meyer a déjà noté (*Romania*, XXXVII, p. 484) que l'identification, proposée par Mlle H. af S. et acceptée par M. Ch. V. Langlois (*La Vie en France au Moyen Age*, Paris 1908, p. 21), de *saint Mars* du v. 915 avec saint Médard n'est pas soutenable. Le même passage a provoqué une autre erreur de Mlle H. af S. que je relève ici parce qu'elle a encore égaré M. Ch. V. Langlois (*op.* et *loc. cit.*). Je reproduis d'abord le texte, en modifiant, bien entendu, la ponctuation de M. Kremer :

913 Quar vendra vos taus .IIII. mars
Por deiz livres peseiz et ars
De si qu'a la feste saint Mars
— Que de terme ne soit eschars —
Qui vaudront .VII. livres a peine.

M. de la Borderie a interprété fort exactement ce passage en l'entendant des quatres marcs valant sept livres et comptés néanmoins pour dix livres. Mlle H. af S., à qui j'emprunte cette citation, n'en est pas satisfaite. « Dans la première ligne, dit-elle, nous voyons le mot « taux », que [M.] de la Borderie n'a pas traduit et qui pourtant n'est pas mis ici pour rien » (p. 85). Assurément, ce mot, qui ne signifie ni rente, ni cours comme le suppose Mlle H. af S., est mis pour quelque chose, mais M. de la Borderie pouvait le négliger puisqu'il se proposait d'indiquer le sens général du passage sans avoir la prétention d'en publier une traduction littérale. Cette traduction, on peut la faire ainsi : « Car tels quatre marcs qui vaudront à peine sept livres, en en faisant le change à l'échéance de la fête de saint Mars — qu'il n'y ait pas de plaisanterie au sujet de cette date (il y a en effet équivoque avec le nom de monnaie mentionné au v. 913) —, il les comptera pour dix livres, en les faisant ainsi peser et contrôler ». L'opération dont il s'agit est le change (*cambium*). *Taus* est évidemment le pronom démonstratif (= *tales*) : il sert à indiquer que c'est à une espèce déterminée — il

y en avait plusieurs — de mares, à celle notamment qui est précisée au v. 917, que l'auteur se réfère. Les quatre mares sont « vendus posés et contrôlés pour dix livres ». L'opération de pesage n'a pas besoin d'explication : elle doit être familière à tous les médiévistes, même les plus inexpérimentés. Sur l'autre formalité, qui semble être moins connue, on pourra consulter Du Cange, v° *arsura*. J'ignore par suite de quelle confusion Mlle H. af S. a pu entendre le vers 916 comme se référant à l'espace de temps entre la composition du poème et la fête du saint qui y est nommé. En disant que cet espace de temps y est appelé « un terme bien compté », elle a du penser à l'adjectif *eschars*, qui ne donne pas de sens ici. C'est évidemment le substantif homonyme qui est employé par le poète.

Les remarques historiques et littéraires sont abondantes, mais portent souvent à faux. Mlle H. af S. manque un peu de sens historique. A la p. 79, on lit, p. ex., la réflexion suivante : « En comparant la description du *Livre des Manières* avec une description de la vie des paysans bretons de nos jours, la première paraît très véridique ». Il n'y a que les dames pour croire que les études sociales sur le XXe siècle attestent la véracité d'une description du XIIe siècle.

La critique littéraire laisse aussi à désirer. On en jugera par l'exemple suivant. Le *Livre des Manières* contient une allusion à la légende d'Alexandre. Mlle H. af S. croit avoir « prouvé qu'Etienne... a employé la version de la mort d'Alexandre attribuée à Pierre de Saint-Cloud » (p. 14). Elle ouvre ensuite la version de Lambert, et constate que « la ressemblance [avec le *Livre des Manières*] est si grande que tout doute [sur l'utilisation de cette version] est exclu » (p. 16), et s'avisant qu'il y a encore le poème d'Albéric de Briançon, elle l'examine à son tour pour en tirer cette remarque : « il n'y a pas de doute, l'introduction de notre poème est celle du poème d'Albéric » (p. 19). Il est vrai qu'elle estime « qu'en passant le *Livre des Manières* au crible, on peut en retirer une grande partie du roman [d'Alexandre] » (p. 48). Il est peu probable que l'historien de la légende d'Alexandre, M. Paul Meyer, acquiesce à ce jugement.

Le plus fâcheux, c'est que Mlle H. af S. travaille mal. Elle est très appliquée, mais elle ne sait pas diriger ses recherches. En lisant les couplets consacrés au clergé, elle suppose, avec raison, que le *Livre des Manières* s'y inspire des prescriptions canoniques. Mais au lieu de prendre un manuel de droit canonique et d'en extraire les renseignements nécessaires, elle se met à feuilleter la *Patrologie* de Migne et y découvre quantité de textes que l'auteur du *Livre des Manières* n'a sans doute pas connus. Aussi, les rapprochements qu'elle établit sont-ils médiocrement instructifs. Voici, p. ex., le couplet LXXX où il est dit de l'évêque qu'il

317 Ordener deit bon clerc et sage
De bones mors, de bon eage
Et né de leial mariage,
Pois ne me chaut de quel parage.

Ces vers font allusion à la théorie des *irregularitates ex defectu secundum, famae, actatis, natalium*, au sujet de laquelle il convenait de renvoyer au décret de Gratien plutôt qu'à Burchard de Worms (1), qui est un faussaire du début du onzième siècle que le clergé de la seconde moitié du douzième siècle ne connaissait plus. Seuls, les clercs ayant étudié en décret pouvaient se souvenir de l'avoir vu citer dans la Somme de Rufin (1157-1159).

Il est d'autant plus regrettabe que Mlle H. af S. n'ait pas cru devoir s'instruire de l'état de la législation canonique au XIIe siècle, que cette étude lui aurait démontré combien il est dangereux de prendre le *Livre des Manières* pour un « miroir » de la Bretagne. Dans plusieurs strophes, dont l'une a été atrocement défigurée par les éditeurs (2), le poète s'élève contre le relâchement des mœurs du clergé. Or, il est notable que sur les dix-huit canons dont se

(1) Le renvoi à Hugues de Saint-Victor est à retenir : ce passage n'a pas encore été signalé. Les passages du décret sont indiqués dans la plupart des traités de droit canonique. La liste la plus riche se trouve dans Hinschius, *Kirchenrecht der Katholiken u. Protestanten*, t. I. (Berlin 1869), p. 11 sqq.

(2) Je fais allusion à la strophe LXI qui a la teneur suivante dans l'édition de M. Kremer :

241 Orri comandent conaugier,
Des foier et d'els estragier,
Et c'il redonent a mengier
Si sunt quites de lor dongier.

Il faut évidemment lire :

Orri comandent com Angier
D'esfoier et d'els estra[n]gier ;
Et cil redonent a mengier,
Si sunt quites de lor dongier.

Orri et Angier sont les prêtres qui «tiennent Horham et Organite» (v 250). J'écris *com* et non *con* parce que je suppose que, dans le manuscrit, la nasale est abrégée : *augier* est une faute de lecture pour *Angier*. *Esfoier* est pour *esfuier*, attesté sous la forme *afuier* (Godefroy). Sur la valeur de la conjonction *Et* voy. Tobler, sur le vers 158 du *Vrai aniel* (2e éd.).

composé, dans les Décrétales de Grégoire IX, le titre *de filiis presbyterorum ordinandis uel non* (livre I, titre 17), dix sont tirés des bulles d'Alexandre III et que celles-ci portent toutes une adresse anglaise. Dans le titre *de cohabitatione clericorum et mulierum* (livre III, titre 2), il y a quatre bulles de ce pontife. Trois en sont adressées de nouveau en Angleterre (le destinataire de la quatrième est l'archevêque de Salerne). Celle qui forme le canon 4 et qui est dirigée à l'archevêque de Cantorbéry et ses suffragants porte, dans la *pars decisa*, ceci : *unde cum in Anglia prauа et detestabili consuetudine et longo tempore sit obtentum, ut clerici fornicarias in suis domibus habeant, nos uolentes tam graue scandalum de populo removere*, etc. Et de fait, il suffit de parcourir le catalogue des actes d'Alexandre III ou les recueils canoniques antérieurs aux Décrétales de Grégoire pour trouver la confirmation des préoccupations que le concubinage des prêtres anglais suscitait à ce pontife. Voy. p. ex. Jaffé, *Reg. Pontif. Rom.*, 2e édition, nos 13810, 14135, 14184, 14222. Les prêtres non-anglais semblent avoir eu des mœurs plus austères On ne trouve guère de bulles d'Alexandre III qui les concernent. Est-il bien téméraire de supposer qu'en s'élevant contre le concubinage des prêtres, c'est à l'inconduite, générale semble-t-il, du clergé anglais que le poète a pensé? Le *Livre des Manières* contient un éloge de la comtesse de Hereford ; avant d'occuper le siège épiscopal de Rennes, Etienne de Fougères exerça les fonctions de chapelain à la cour d'Henri II. Cela mérite d'être pris en considération.

L'acribie de Mlle H. af S. n'est pas non plus parfaite. Elle cite souvent les textes d'après les éditions caduques. Elle ne semble pas s'être préoccupée de vérifier les attributions de la *Patrologie* de Migne, si sujettes à caution pourtant. Ses références sont fréquemment si concises qu'elles deviennent inutilisables. Elle parle, p. ex., des allégories sur les habits sacerdotaux, et ajoute, en note, ceci : « On les retrouve chez Hildebertus de Tours (M[igne] 171), Honorius d'Autun, *Gemma Animae* (M. 172), *S. Victor* (*sic*), *Speculum Ecclesiae* (M. 177), Innocent III, *De Mysteriis Altaris* (M. 217) ». Le décret de Gratien est cité d'une manière vraiment étrange. Mlle H. af S. utilise non l'édition de Friedberg, qui pourtant ne doit pas manquer à la Bibliothèque d'Upsal, mais un vieux bouquin du XVIe siècle, qu'elle décrit au surplus très insuffisamment dans sa Bibliographie, et elle fait ses renvois en se bornant à indiquer le folio et la colonne du livre, en citant p. ex. Decr. Grat, f° LXIII, 2. Il serait vraiment temps que les dames qui se mêlent de faire de l'érudition se familiarisassent avec les exigences du métier.

Malgré ses graves défauts, cet ouvrage rendra des services. En

effet, à côté de beaucoup de rapprochements oiseux et de remarques fantaisistes, on y trouve quelques bonnes observations. La plus remarquable est celle qui aboutit à déterminer le *terminus a quo* de la composition du poème par la date de l'intrônisation au siège archiépiscopal de Tours de Barthélemi de Vendôme qui semble être visé dans les couplets sur les archevêques.

Jean Acher.

E. Monaci. — Facsimili di documenti per la storia delle lingue e delle letterature romanze. *Roma, Domenico Anderson* [1910]. 7 pages + 65 planches phototypiques in-8°.

A la liste déjà longue de ses belles entreprises, M. Monaci vient d'ajouter cette publication dont on ne saurait trop le féliciter. L'inconvénient de la plupart des collections de fac-similés, c'est d'être trop coûteuses. On ne pourra pas faire ce reproche au présent recueil. Il se compose de 65 planches phototypiques et ne vaut que sept francs. Il suffit d'énoncer ce prix pour faire sentir les services que cet ouvrage est appelé à rendre aux études romanes. L'importance de cette publication est d'autant plus grande qu'elle sera continuée. Dans l'avant-propos qui accompagne l'index des planches, M. Monaci annonce qu'il mettra prochainement sous presse un second recueil destiné à compléter celui-ci.

Ce premier volume est consacré aux plus anciens monuments. Pour la plupart, ils sont reproduits intégralement. Plusieurs planches sont inédites. Les images sont, en général, très bien venues, et bien qu'elles soient parfois assez réduites — les planches mesurent 15 sur 25 centimètres —, demeurent néanmoins parfaitement lisibles.

Quand cette belle publication sera terminée, l'enseignement des langues et littératures romanes pourra se faire partout d'après la méthode qui a donné de si heureux résultats à l'Ecole des Chartes, et qui consiste à faire faire des explications de textes autant que possible sur des fac-similés et non sur des éditions. Quant aux transcriptions qui s'efforcent de rendre, avec une naïveté touchante, les particularités matérielles de l'écriture manuscrite par des artifices typographiques, on peut espérer qu'elles disparaîtront définitivement de l'enseignement à la grande satisfaction des paléographes.

Jean Acher.

Maurice Prou. — Manuel de paléographie latine et française. 3ᵉ édition entièrement refondue. *Paris, Alphonse Picard et fils*, 1910. 509 pages in-8° + 24 planches phototypiques in-4°, cartonnées à part.

Il suffit d'annoncer ici la troisième édition de ce livre où tant de romanistes ont appris les premières notions de paléographie. Elle est entièrement refondue. L'auteur a dû récrire le chapitre sur les écritures romaines dont on a une connaissance plus précise depuis les récentes découvertes de papyrus en Egypte. Les travaux de Traube ont entraîné des modifications plus ou moins considérables dans les chapitres concernant les abréviations et les écritures dites nationales. La question de l'origine de la minuscule carolingienne a été traitée à fond et a donné à M. Prou l'occasion d'écrire quelques pages qui seront très remarquées. M. Jusselin s'est chargé de rédiger, pour le *Manuel*, le chapitre sur les notes tironiennes.

A côté de ces transformations partielles, le livre en a subi une beaucoup plus profonde. Tout en conservant au *Manuel* son caractère pratique, M. Prou s'est efforcé d'y insister davantage sur les problèmes scientifiques que soulève l'histoire de l'écriture, en exposant l'état des questions de paléographie et en multipliant les indications bibliographiques. Il a ainsi notablement accru l'utilité du *Manuel* qui, tout en continuant d'être un ouvrage élémentaire à l'usage des débutants, est devenu un livre de référence qui ne manquera pas d'être apprécié par les travailleurs.

Jean Acher.

Dr. Phil. W. Boekemann. — Französischer Euphemismus. *Berlin, Mayer et Müller*, 1904. VI + 174 pages.

M. Bökemann a lu, la plume à la main, Rabelais et Molière et une trentaine de romans modernes, après quoi il a dépouillé consciencieusement le dictionnaire de Sachs y compris le supplément qui le complète. Il publie ici ses fiches, classées sous sept chefs qui sont de pures catégories grammaticales, sans valeur pour l'étude du contenu affectif des expressions colligées dans cette brochure.

L'auteur a mis cinq ans à écrire ce livre qu'il semble avoir préparé avec amour. On est peiné de voir tant d'efforts et de bonne volonté dépensés en pure perte. Car cet ouvrage ne peut même être utilisé par les étrangers qui voudraient s'en servir comme d'un dictionnaire. M. Bökemann n'a qu'une connaissance livresque du français parlé, et pour surcroît de malheur, c'est dans les dictionnaires

allemands qu'il l'a puisée. Aussi fait-il de continuels contre-sens. Il prend les termes les plus injurieux pour des expressions atténuées. L'exemple suivant me dispensera de longues citations. *Gibier à commissaire* et *chameau* sont des euphémismes pour M. Bökemann (p. 118) : ils adoucissent la même expression que d'autres « euphémismes », cités à la même page, rendent par *matelas ambulant* et *paillasse à soldats*. Des bévues pareilles, qui ne sont pas rares dans cet ouvrage, seraient divertissantes, si M. Bökemann n'était élève de feu Tobler, docteur de l'Université de Berlin et sans doute professeur de français dans un collège allemand.

Jean Acher.

G.-M. da Aleppo e G.-M. Calvaruso. — Le fonti arabiche nel dialetto siciliano. Parte prima : Etimologie di voci lessicali. *Roma, Loescher*, 1910 (xxxii-442 p. in-4°).

On sait que les parlers siciliens contiennent un assez grand nombre de mots d'origine arabe. Plusieurs érudits se sont efforcés de déterminer exactement quelle influence la langue des conquérants musulmans avait exercée sur les patois de l'île soumise pendant si longtemps à leur domination, et tout récemment encore MM. G. de Gregorio et Ch.-F. Seybold ont consacré une excellente étude à ce sujet (*Studi glottologici italiani*, t. III, p. 225 ss.). Le Père Gabriele Maria da Aleppo et son élève M. G. M. Calvaruso ont pensé que le temps était venu de tenter un vaste effort d'ensemble ; ils ont distribué la matière en trois volumes, dont le premier vient de paraître. Il contient l'*Introduction* et un *Dictionnaire étymologique* des mots d'origine arabe usités dans les parlers siciliens. Les deux autres volumes seront consacrés à l'étude de la toponomie et de l'onomastique.

On sait combien il est difficile de traiter un sujet exigeant une connaissance approfondie de deux langues aussi dissemblables qu'un parler roman et un idiome sémitique ; je crains fort que les auteurs de cet ouvrage n'aient pas réussi à vaincre ces difficultés. Ils sont sans doute de bons arabisants (1), mais ils ne semblent pas être des romanistes parfaitement formés. Les auteurs ont bien

(1) Les auteurs ont pris du reste la précaution de faire attester leurs connaissances en cette matière par D. Gabriele Cardahi (voy. p. IV de leur publication).

connu l'étude de MM. de Gregorio et Seybold, mais ils n'en ont pas imité la prudente méthode. Leur préoccupation semble avoir été de faire une part très large à l'élément arabe, et cela les a amenés à encombrer leur lexique d'articles inutiles et à le défigurer par des étymologies fantaisistes.

Et tout d'abord, les deux auteurs ont trouvé bon de faire figurer dans leur liste toute une série d'expressions *bibliques* (*Babbéli*, *Cherubbinu*, *Maggi*, *Sarafinu*). Il va sans dire que l'arabe possède ces noms sous des formes similaires, et les auteurs supposent que ce fait a pu ou a dû avoir une influence sur leur conservation dans les parlers siciliens. C'est croire que les habitants de l'île se renseignaient en matière de foi chez leurs dominateurs musulmans.

Je passe sur d'autres articles oiseux (par exemple *Abbáti*, *Avu*, etc.) ; ils ne sont point rares. Ceux où l'on revendique l'origine arabe pour des mots qui n'ont certainement rien à faire avec cette langue sont également assez nombreux. L'exemple suivant montrera jusqu'où a pu amener les auteurs leur désir de trouver, vaille que vaille, des influences sémitiques. Ils rapprochent fort judicieusement le sicilien *gendarmu* de l'italien *gendarme* et du français *gendarme*, mais cela ne les empêche nullement de rattacher ce mot à l'arabe, lequel est bien entendu aussi la source du vocable français. Les articles *Bali*, *Gabbári*, *Giuáli*, *Lazzaráni*, *Lucánna*, etc., donnent lieu à des observations analogues.

Il y a certainement dans ce copieux lexique quelques étymologies nouvelles qui mériteraient d'être prises en sérieuse considération. Malheureusement, la manière dont elles sont présentées n'en rend pas la vérification aisée.

F. Rechnitz.

A. Boselli. — Origine della lingua italiana ; prolusione al corso di letteratura italiana letta nella R. Università di Malta il 3 ottobre 1906. *Bologna, Premiato stabilimento tipografico Succ. Monti.* 1907 (39 p. in-8°).

Cette petite brochure reproduit le discours par lequel M. Boselli a inauguré un cours de littérature italienne à l'Université de Malte. L'auteur y a ajouté des indications bibliographiques où il semble avoir signalé presque tout ce qui mérite d'être consulté sur le sujet dont il traite. Il va sans dire que ce discours destiné au grand public et aux étudiants de première année ne contient pas de résultats nouveaux. M. Boselli se borne à résumer clairement et brièvement ce qu'on sait sur l'origine de la langue italienne en général et de la

langue littéraire en particulier. Son mémoire est écrit d'une plume alerte et qui n'abuse pas trop de vaines déclamations; il se lit très agréablement.

F. Rechnitz.

C. Salvioni. — Note di lingua sarda (serie I-V). Estratto dai *Rendiconti* del R. Ist. Lomb. di sc. e lett., serie II, vol XLII, 1909, p. 666-697 et 815-869.

— Spigolature siciliane (serie I-V). *Rendiconti* del R. Ist. Lomb. di sc. e lett., serie II, vol. XL, p. 1046 ss., 1106 ss., 1143 ss, vol. XLI, p. 880 ss.; vol. XLIII, 609 ss.

— Appunti diversi sui dialetti meridionali. Estratto dagli *Studj romanzi*, n° 6, p. 5-67.

— Il dialetto di Poschiavo, a proposito di una recente descrizione Estratto dai *Rendiconti* del R. Ist. Lomb. di sc. e. lett., série II, vol. XXXIX, pp. 477-494, 505-522, 569-586, 603-622.

Après s'être consacré pendant de longues années presque exclusivement à l'étude des patois de l'Italie septentrionale, M. Salvioni a récemment élargi le cadre de ses savantes recherches. Le contenu des quatre études que nous avons le plaisir de signaler aux lecteurs de la *R. d. l. r.* est très varié; les parlers de la Sardaigne et de la Sicile, du Nord et du Sud du domaine italien y sont représentés. Mais si la matière est diverse, la méthode de M. Salvioni est toujours la même. Tous ceux qui s'occupent de dialectologie italienne devront consulter ces quatre recueils où l'étendue de l'information se joint à une rare habileté avec laquelle on la met en œuvre.

La disposition matérielle des trois premières études est la même. Chacune d'elles se compose de 200 notes linguistiques suivies d'un abondant index. La quatrième, par contre, a une physionomie à part; M. Salvioni y donne des notes, des additions et des corrections à un travail de M. J. Michael (1), qu'il refait complètement.

F. R.

L.-A. Rostagno. — Note d'etimologia italiana. *Torino, Libreria G. B. Petrini di Giovanni Gallizio.* 1908. 64 pages in-8°.

La brochure de M. Rostagno contient 103 notes d'étymologie italienne où les problèmes les plus variés et les plus ardus sont

(1) *Der Dialekt des Posthiavotals* (Posthiavo-Brusio-Campocologno). Diss. de Zurich. Halle, 1905.

abordés. On s'attendrait donc à y trouver beaucoup de résultats nouveaux. Malheureusement, il n'en est rien, et je crains fort que la plupart des solutions proposées par l'auteur n'aient peu de chance d'être acceptées. Ce sont du reste plutôt des hypothèses étymologiques que des étymologies que nous présente M. Rostagno, et il lui arrive même assez souvent de proposer pour un seul mot deux, trois ou quatre explications différentes en laissant au lecteur le soin de faire son choix. Il en résulte une impression d'incertitude, qui augmente encore quand on considère combien l'information de l'auteur est restreinte. Il a en effet négligé de consulter les textes anciens, et il n'a guère utilisé pour ses recherches que quelques dictionnaires italiens et le *Lat.-Rom. Woerterbuch* de Koerting, ce dernier assez superficiellement d'ailleurs, semble-t-il. C'est ainsi, p. ex., que M. R. discute longuement la question de savoir s'il faut séparer *berlina* (pilori) de *berlina* (berline, voiture), sans s'apercevoir que Koerting indique clairement la solution de ce prétendu problème.

Malgré ces défauts, la brochure de M. R. contient quelques remarques intéressantes ; malheureusement, il est assez malaisé de les retrouver, l'auteur ayant omis de munir ses *Notes* d'un index.

F. Rechnitz.

A. **Darmesteter.** — Les gloses françaises de Raschi dans la Bible accompagnées de Notes par Louis Brandin et précédées d'une Introduction par Julien Weill. *Paris, A. Durlacher.* 1909. (Extrait de la *Revue des Etudes Juives*, années 1907-1908). 147 pages in-8°.

On sait que le regretté A. Darmesteter s'était proposé de faire une étude d'ensemble sur les gloses françaises éparpillées dans les commentaires des rabbins du moyen âge sur la Bible et le Talmud et qu'une mort prématurée l'a empêché de réaliser ce projet. Ce n'est qu'une partie des vastes matériaux accumulés par lui que publient aujourd'hui MM. Brandin et Weill, mais c'est la partie la plus intéressante. Les gloses de Raschi, célèbre rabbin du XIe siècle se distinguent en effet par leur caractère nettement archaïque. Malgré l'incohérence des leçons des mss., on y note plusieurs traits phonétiques intéressants, mais c'est surtout la lexicologie française qui trouvera beaucoup à glaner dans ce précieux recueil.

F. R.

Giulio Bertoni. — Due note provenzali. (Extrait des *Studi Medievali*, 1911, vol. III, fasc. 4, p. 638 sq.) *Bergamo, Instituto italiano d'arti grafiche*, 1911 (36 p. in 8°).

Le premier de ces deux articles est consacré au troubadour gascon, Marcabru. Notre zélé collaborateur, prenant comme base de son étude l'édition des œuvres de Marcabru que nous devons depuis deux ans au regretté docteur Dejeanne, examine d'abord certains points obscurs dans la vie de l'ancien poète. Avec beaucoup d'ingéniosité, il détruit la légende qui faisait de Marcabru un enfant trouvé: « il fut jeté à la porte d'un homme puissant; on ne sut jamais ni quel il était, ni d'où il était». Cette phrase, par laquelle débute la fameuse biographie de Marcabru (Ms. A 27ª, dans CHABANEAU, *Biographie des Troubadours*, p. 9), est un exemple éclatant de la fantaisie avec laquelle composait l'ancien biographe anonyme. Ce prétendu renseignement sur l'enfance de Marcabru est tout simplement tiré des vv. 25-30 de la pièce XX (Audric) que le biographe a compris à contre-sens:

Petitz enfanz
M'as trobatz... etc.

« Tu as trouvé chez moi des petits enfants... » etc., et non « Tu m'as trouvé, petit enfant... ». Quant au nom du père adoptif de Marcabru, Aldric del Vilar, il doit être tout aussi fantaisiste que le surnom de *Pan-Perdut* gratuitement attribué à notre vieux poète. M. G. Bertoni établit tous ces points avec des preuves convaincantes.

Quel est au juste le sens de cette dernière expression *Pan-Perdut?* M. G. Bertoni repousse avec raison l'explication de Suchier (*Jahrb. f. rom. u. engl. Spr. u. Litt.* N. F. II). *Pan-Perdut* n'a rien à voir avec *pannum perditum*. Il faut interpréter *panem perditum* « pain perdu », c'est-à-dire homme de si peu de valeur que le pain qu'on lui donne est perdu. A l'appui de cette explication, je crois qu'il est indispensable de rapprocher esp. *pan-perdido* « vagabond », formé comme *pan-agradecido* « personne reconnaissante » (voir ma note dans *Poésies de G. Ader*, édit. Vignaux, Jeanroy, p. 224).

Après quelques autres observations touchant la biographie de Marcabru, M. G. Bertoni, avec sa science philologique accoutumée, étudie certains passages obscurs des œuvres du poète, corrigeant avec bonheur sur bien des points l'interprétation de Dejeanne. A propos de II, 20:

Quan vols t'en pren ab eis lo broc

il a certainement raison de repousser la correction de Dejeanne qui propose de lire:

Qui'n vol s'en pren ab eis lo broc.

Le passage ainsi corrigé n'offre guère un sens plus satisfaisant que le texte du manuscrit. J'avoue néanmoins que l'explication suggérée par M. Bertoni me paraît un peu laborieuse. Et puis est-il bien sûr que *broc* « broc, cruchon » ait un *ó* et non un *ò* (cf. E. Levy. *Pet. dict. prov.*, s. v°)?

Dans le deuxième article, celui qui est consacré à Lanfranco Cigala, M. G. Bertoni donne plus d'un détail intéressant sur la vie et les relations amicales ou amoureuses du meilleur poète provençal de Gênes, patrie par excellence des troubadours italiens.

G. Millardet.

Vivo Prouvènço! *porto-paraulo mesadié di recoubranço miejournalo.* — *Dir. P. Devoluy, carr. de la Pousterlo, 9, Nimes; amenistr. J. Renadiéu, balouard Siste-Isnard, 20 bis, Avignoun* (6 pajo per mes: abounamen per un an: Prouvenço e Franço, 4 fr.; estrangié, 4 fr. 50).

Segound semèstre de 1910.

Tres letro de F. Mistral, tirado di *Mélanges Wilmotte* (Juliet). Vers dóu *Felibre di Tavan* Enri Fabre (Juliet), F. de Baroncelli (Setèmbre), Laforêt (Nouvèmbre). Article de dóutrino felibrenco, d'istòri miejournalo, de critico literàri, etc...: Laforêt e P. Devoluy, *Lou prouvençau a l'escolo* (Desembre: veire tamben à la *Boulegadisso* d'aquéu mes); P. Devoluy, seguido di *Pajo d'istòri miejournalo* (Avoust-Outobre: en Setembre, discussioun de proumiero man sus li cap-tenènço de la bataio de Muret). *Davans la tourre de Crest* (Outobre), discours prounouncia à la Santo-Estello de 1904, cinquantenàri dóu Felibrige, emé responso à quàuqui critico sènso founs sus la *legèndo de l'Espaso moundino* (Nouvembre), letro au proufessour Wilmotte (à la *Boulegadisso* de Setembre): Jan Malan, seguido dis *Ausard* (Juliet); Jùli Veran, *Aux armes de Provence* (Out.); *Memori de Printems*, record d'un viei soudard dou proumier Empèri (Nouv.); J. Rounjat, *Resulto* (de la proupagando felibrenco), que soun bèn mingro, e's eisa de vèire perqué (Av.), *Cap-d'an* de F. Mistral (Set., fai coume uno seguido à l'article precedènt; vèire tamben à la *Boulegadisso* d'Av. lis eco sus la *pichouno patrio* e lou *Tambour d'Arcolo*, à la de Des. la noto sus un article de N. Welter dins *Hochland*), comte-rendu de *Mirèio* traducho à l'alemand per A. Bertuch, 5es edicioun, e de *Francilho* de R. Benoit (Jul.), Galanto tiero de *dicho reculido en pais d'Arle* per J. Bourrilly (Out.): entra-

sentis empressioun de viage en Itali. per P. Fontan (Out. e Nouv.). A la *Boudegadisso*, entre-signe sus lis endraiado nouvello dóu Felibrige, que ié counquiston uno curiouseta... un pauquet inquieto (Av., Out., Nouv., Des.), e noto sus un libre estrange à l'usage dis escolo (Nouv., ecò de *En Terro d'Arle*).

J. R.

Antonino de Stefano. — La Noble leçon des Vaudois du Piémont, édition critique avec introduction et glossaire. *Paris, Champion*, 1909, in-8° de LXXXI-57 p.

La *Nobla leiçon* est un document capital pour l'istoire des parlers vaudois et de la langue provençale en général. Ce n'est pas le meilleur, au point de vue littéraire, des poèmes vaudois qui nous ont été transmis, mais c'est celui dont le ton doctrinal est le plus spécialement vaudois, et celui qui contient l'exposé le plus complet de la doctrine vaudoise (p. XVI). Par ses études antérieures (*Un nuovo testo della* Nobla leyçon, dans *Studi medievali*, vol. I., fasc. 2 (1906), p. 83-92), M. de Stefano s'était préparé à nous en donner une édition préférable aux précédentes (v. leur liste p. XIX-XXI). Ce n'est point un travail facile, car tous les mss. présentent un texte corrompu, avec une fâcheuse « rareté de variantes décisives et probantes » à côté d'une « abondance de variantes de valeur douteuse, qui se prêtent à des combinaisons contradictoires » (p. XXII).

Des séries de leçons fautives propres à chaque groupe attestent une tradition *a* qui comprend les mss. G (XVe siècle, à la bibl. de Genève) et D (première moitié du XVIe, bibl. de Dublin), et une *b* représentée par C (XVe s., bibl. de Cambridge). Un ms. C^2 (milieu du XVe, bibl. de Cambridge) ne contient que les treize premiers vers et le premier mot du quatorzième.

Dans *a*, G et D sont indépendants l'un de l'autre. Sur C repose M (édition de Morland, Londres, 1658) ; L (éd. de Léger, Leyde 1669) repose également sur C, et probablement aussi sur P (manuscrit trouvé par Léger dans la vallée de Pragelas, remis par lui, en 1662, au bibliotécaire de Genève, Gérard, et perdu depuis). Z (bibl. de Zurich) est une copie de L pour les 44 premiers vers, de M pour le reste, exécutée au XVIIIe s. pour l'érudit suisse Simmler.

Ni *a* ni *b* ne dérivent directement de l'original : il i a des énistiches faux communs à tous les mss., et l'apostille au v. 38 est également commune. Ces considérations amènent à tracer le tableau suivant (p. XXXII) :

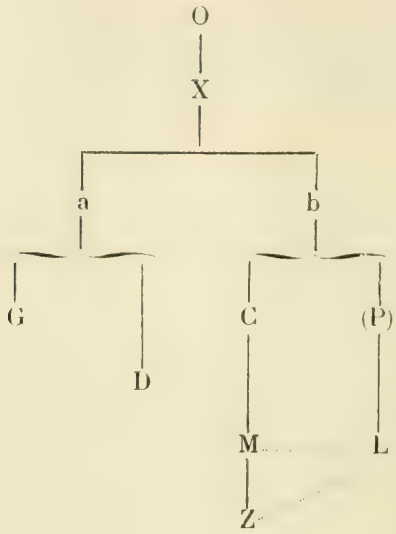

La tradition *a* est en général un peu plus correcte que *b*

L'établissement du texte d'après les données qui précèdent conduit à restituer un poème en alexandrins à césure admettant des sillabes posttoniques en fin d'émistiche comme en fin de vers, rimés ou assonancés plat à deux ou plus (*u* assone avec *i*), avec quelques vers courts (demi alexandrins) semés çà et là, un par un, rimant ou assonant avec les alexandrins ; grande liberté pour les iatus, crases, élisions, sinérèses, etc... ; toutes les questions de cet ordre, jusqu'ici plus ou moins obscures, sont résolues p. XXXIV-XXXXI de la manière la plus satisfaisante.

Les déductions de M. de Stefano en ce qui concerne l'état de la langue ne sauraient être acceptées sans réserves. Il constate (p. XXXXI) que *-s* latine et romane dans des cas tels que *nos, plus, enapres, paradis* est conservée en général, mais qu'en conclure ? *-s* n'est pas toujours écrite (*ma* < *magis, di* < *dicit,* etc.), donc les copistes ne la prononçaient plus, ou elle était au moins fortement élaniée de leur temps ; si nous avions l'original avec des omissions de *-s*, nous en conclurions que l'auteur ne la prononçait déjà plus, ou du moins plus toujours ; si l'original avait toujours *-s*, il ne s'ensuivrait pas que l'auteur la prononçât encore, il pouvait l'écrire par tradition provençale ou latine. Quant à *-s* dans la flexion nomi-

nale, on n'en a guère que seize exemples au masculin (1), mais au féminin *-s* est toujours écrite sauf 119 C *aygi*, 151 C *ensegna*.

J'en déduis que *-s* était au moins très fortement ébranlée dans la prononciation des copistes, et cela au fém. comme au masc.

Pour savoir, autant que faire se peut, comment prononçait l'auteur, j'ai revu tous les exemples cités p. XXXXII. Les seuls où *-s* est nécessaire, pour le compte des sillabes, devant la voyelle initiale du mot suivant sont: 4 de *bonas* obras far, 151 *motas autras* ensegna(s), 381 cum *mençonias* e engan. Ce sont donc des cas de liaison plus ou moins étroite, où *-s* peut se maintenir beaucoup plus longtemps qu'à la pause ou demi-pause. Tous les autres exemples peuvent s'interpréter dans un sens ou dans l'autre: 351 E li *ome* e las fenas pouvait être dans l'original *li o | me e* ou *li o | mes e*; 92 E fes a li *autre* enaima et 280 Fesan a li *autre* enaima ne sont pas probants, puisque nous ne savons pas sûrement ce que représente l'abréviation *enaym*^{a} (2) (v. ici in *fine*); 407 *lionas* est dans un vers à mon sens mal restitué (v. plus loin la restitution que je propose); 489 Al cal aure deleit, e *riqueças*, e onors ne me satisfait pas non plus: je trouve dur de fondre *e* et l'*o-* de *onors* en une sillabe, et je préfère supposer que l'original avait *riqueça* au sing. comme *deleit*, ou qu'il n'avait pas *e* entre *deleit* et *riqueças* (cf. *Noel sermon*, v. 130: *deleit, riqueczas e honors*); avec cette dernière alternative, comme avec la leçon admise par M. de Stefano, nous avons une liaison comme dans *mençonias e engan*. Dans la flexion verbale, les 2es pers. plur. sont écrites sans *-s*.

De cet ensemble de faits peu coérent on ne saurait conclure avec M. de Stefano que l'écriture représente la prononciation. Elle est beaucoup trop irrégulière pour cela, et d'ailleurs il i a eu la prononciation des copistes, puis, avant, celle de l'auteur, lequel pouvait du reste employer une grafie plus ou moins arcaïsante. Il est évident que *-s* a été ébranlée d'assez bonne eure, mais à quelles dates s'est produit, dans les différentes conditions fonétiques, morfologiques et sintactiques, un amuïssement qui n'est du reste pas universel même aujourdui, et qui ne le sera peut-être jamais, je crains que nous ne restions toujours à cet égard dans l'imprécision.

M. de Stefano fait très justement observer (p. XXXXIII) que la

(1) M. de Stefano en déduit qu'on peut se demander si aux v. 276 et 344 il ne faut pas lire, au lieu de *Ju | sios, | Grecs* (3 sillabes), *Ju | sio e | Grec*. Non certes: *Jusio* < *Judaeu* n'est pas *Júsio*, mais *Jusio* (*io* = diftongue *-iu* ou groupe *-iw*), et par conséquent il n'i a pas d'élision possible, pas plus sans *-s* qu'avec *-s*.

(2) Dans le ms. il i a un point sous l'*a* final de ce mot.

prosodie exige en certains passages des formes de pronoms et d'article plus courtes que celles que nous livrent les mss. Si *de li, a li, per li, aquel, aquilh* font un vers faux, il les remplace par *dej, aj, pej, quel, quilh*, ancêtres légitimes de formes modernes comme *dai, ai* à Pral, *quel* à Pral et à Bobbio.

Notons en passant qu'il vaudrait mieux écrire *dei, ai, pei*, la lettre *j* étant employée pour rendre la mi-occlusive initiale de *jorn, jurar*, etc... Quant au fond, il est incontestable que l'auteur a pu employer concurremment *de li*, etc... et *dei*, etc..., soit que son dialecte présentât concurremment les deux formes, soit qu'il en empruntât une à un dialecte voisin. Les copistes ont dû régulariser dans le sens de la forme en usage chez eux. L'éditeur rétablit au v. 196 Que'*l* rei de Babelonia et au v. 246 La velha maudi'*l* ventre, quoique tous les mss. aient *lo*, et il a raison, car autrement les vers seraient faux. Comme ailleurs on a p. ex. 183 *e lo* rei Salamon, je pense qu'au temps de l'auteur l'enclise asillabique de l'article était en voie de décadence et que le langage parlé par les copistes ne connaissait plus que les formes pleines (cf. mon article *Rev. d. lang. rom.* 1908, p. 505-511) ; ce n'est que très exceptionnellement que ces copistes reproduisent des formes asillabiques comme au v. 115 de la *Barca: d'l mancá* = *de'l mancar* « de le manquer ».

M. de Stefano dit (p. XXXXIII) que le prétérit 3e pers. sing. *retorna* est exigé par la rime au v. 325. Ce serait un exemple unique. Tous les mss. ont *retorne*. Il est peu probable que l'original ait eu *es retorna* (1) : les temps périfrastiques sont rares dans notre texte ; comme d'autre part il ne violente jamais les formes pour les besoins de la rime, on est conduit à admettre que *-a* a existé à côté de *-e ;* encore aujourdui dans les Landes et en Béarn il i a concurrence à plusieurs personnes du tipe en *-a-*< lat. vulg. *-ai, -ast, -a(t)t*, etc... et du tipe en *-e-* provenant de *dedi, steti*. Des ex. cités p. XXXXIV il paraît ressortir qu'au futur 3e pers. sing. *-ra* et *-re* étaient concurrents même au temps des copistes, ce qui fournit une date (très approximative) intéressante pour la propagation à toutes les personnes de *e* provenant de la 1re et de la 2e du pluriel. Cf. *Novel confort*, v. 260-263, *engan — tormentaren — aueiren — payren*, où la rime exige des 3e pers. plur. en *-ran*.

P. XXXXIV-XXXXVII, M. de Stefano n'a point de peine à montrer, contrairement à certaines assertions vraiment étranges, que le vaudois moderne continue très normalement le vieux vaudois, sauf

(1) *I es retorna*, avec sinalèfe dans *i es*, donnerait le même nombre de sillabes que *i retorna*.

quelques emprunts aux parlers piémontais voisins. Déterminer dans quel dialecte a été composée la *Nobla leiçon* est une tâche plus ardue. Je ne saurais discuter ici en détail ce point secondaire ; il me suffira de dire qu'aucun argument d'ordre linguistique ne me paraît contredire l'ipotèse, istoriquement très probable, qui place le lieu de naissance ou le domicile de l'auteur dans le Val Luserna, siège des écoles les plus anciennes et les plus renommées. D'ailleurs, d'une part il a dû i avoir, au moins dans une certaine mesure, une κοινή vaudoise, et d'autre part les différences dialectales pouvaient être assez peu marquées au moment de la composition de notre poème.

Je résumerais ainsi mes conclusions, en accord général avec celles de M. de Stefano :

Tous les mss., i compris les plus anciens (C et C^2, au plus tard milieu du XVe siècle), présentent des innovations sur la langue du texte primitif. Aux caractères déjà notés plus aut j'ajouterai les suivants :

D 255 *fossa* « fût » (G C *fos*).

Vers faux par addition de pronoms sujets, ex. 123, 332.

Ordre pronom accusatif + verbe au lieu de l'ordre plus ancien verbe + pron., ex. 178, 326.

Interversions innombrables des pronoms relatifs *que* et *local*, d'où vers faux.

Fut. Car si tu non *perdonares*, d'où vers faux (C 266), au lieu du prés. *perdonas* (GD).

Que ajouté, d'où vers faux, pour introduire une proposition-régime avec verbe au subjonctif (103).

Pour le prét. *endevenc*, v. plus loin, observation sur le v. 104.

On serait tenté de dire : cela oblige à reculer à une date assez ancienne la composition du poème, car ces innovations ont dû exiger plus de cinquante ans. Mais je ne considère pas cette conclusion comme nécessaire : le poème a parfaitement pu être écrit vers 1400, mais dans une langue déjà un peu arcaïque, dans la κοινή qui s'était formée peut-être un siècle auparavant, au moment des premières prédications vaudoises istoriquement attestées dans les Vallées (cf. p. XII) ; la tradition de cet arcaïsme se serait perdue entre la composition du poème et la confection des copies que nous en avons (ou le maintien de cette tradition aurait été une particularité personnelle à l'auteur), et les copistes auraient tantôt reproduit le texte tel quel, tantôt rajeuni les formes soit sciemment, soit machinalement (ex. plus aut, à propos des formes asillabiques des pronoms).

J'arrive ainsi au problème de la date, en passant par dessus un chapitre fort intéressant sur les doctrines des Vaudois (p. XXXXIX-LXXII). M. de Stefano reprend et met au point, avec des éléments nouveaux, les observations de M. Montet, précédent éditeur de la *Nobla leiçon* (Paris, Fischbacher, 1888).

On lit aux v. 6 et 7:

> Ben ha *mil e cent* anç compli entierament
> Que fo [e]scripta l'ora ; c'ar sen al derier temp.

Il est évidemment impossible que le poème ait été composé en l'an 1100. C^2 a *mil e cccc*, C *mil e* (grattage) *c*. Dans C^2 *cccc* doit être le fait du copiste, dans C on ne lit pas sûrement un 4 sous le grattage. G et D ont *mil e cēt*. Le millésime 1400 donne un vers faux, car *quatre* est toujours disillabique devant consonne. La lecture avec 1100 est donc seule possible. Mais le poème n'a pu être composé que vers la fin du XIVe siècle: cela résulte de trois points importants de doctrine, établis seulement à cette époque, et de l'allusion aux persécutions, commencées seulement à cette époque, qui est d'ailleurs celle d'un courant apocaliptique dont la puissance exceptionnelle se manifeste dans tout le poème (p. LXXIV-VIII).

Comment expliquer la date de 1100? Est-ce une altération voulue pour donner à la secte le prestige d'une aute ancienneté? De telles préoccupations ne se font jour chez elle que plus tard. M. de Stefano examine diverses ipotèses fondées sur les différents comput apocaliptiques et présente finalement comme la plus naturelle celle qui voit dans 1100 un chiffre traditionnel, indiquant simplement que la fin du monde ne pouvait qu'être prochaine, la période apocaliptique étant dépassée (p. LXXX).

Quand on opère sur un poème écrit dans une langue arcaïque et fortement altéré par tous les copistes, avec peu de variantes décisives et beaucoup de variantes propres à des combinaisons contradictoires, il faut évidemment considérer avant tout le sens et la prosodie et les sauvegarder en procédant très ardiment à ce que M. Förster appelle sans ambages *Textmacherei*. Au lecteur de juger sur l'appareil critique (complètement et très clairement présenté par M. de Stefano). On satisfait ainsi et le lecteur qui cherche une impression littéraire et celui qui veut approfondir le détail filologique et linguistique. A la place de l'éditeur je serais allé plus loin dans cette voie, tout en laissant, bien entendu, telles quelles les lacunes que rien ne suggère l'idée de remplir d'une façon intéressante (ex. 115, 258, 281).

J'aurais supprimé une quantité de *e* et de *ma* exigeant des sinalèfes vraiment trop rudes.

J'aurais partout rétabli *au* « avec » < *apud*, qui est, comme le montrent les parlers modernes, la vraie forme vaudoise ; *cum* est plutôt un calque du latin écrit. M. de Stefano admet *au* quand il en a besoin pour le compte des sillabes (ex. 282, 326, 337) ; il ne me paraît pas probable que l'auteur ait employé alternativement les deux prépositions.

77. C *eysu* « été » contre G D *ista* ne provient pas d'une influence italienne. C'est au contraire la forme vaudoise par excellence, la *lectio difficilior* à préférer à *ista*, seul connu des parlers modernes. On connaît vieil it. *essuto ; essu* est constamment employé dans les *Comptes consulaires de Grenoble* (1338-1340) dont j'achève de préparer l'édition au moment où j'écris ces lignes. Des formes plus ou moins analogues ont dû exister un peu partout dans le domaine roman. *Essuto* et *essu* représentent **essutu* tiré de **essere ; eysu* suppose un croisement de *esser* < **essere* avec *naiser* < **nascere* et peut-être aussi avec **eisir* (notre texte a la forme plus récente *isir*) < *exire*.

103-104. Ma garde se un chascun non li endevegna aisi
Cant endevent à lor.

Au v. 104 G a *Enayt a lor*, qui peut se lire *Enaysicoma a lor* (répétition malencontreuse avec l'*aisi* du v. précédent), D *Coma a lor* (vers faux par substitution de *coma* à *enaysicoma* tombé en désuétude). La leçon de C *Cant endevent a lor* est meilleure, et M. de Stefano a eu raison de l'adopter, mais il aurait dû corriger *endevenc*, car le sens est nettement « comme il advint à ceux-là ». Il ne s'agit pas d'un présent (erreur au glossaire, p. 46), mais d'un prétérit ; d'ailleurs le présent serait *endeven* (cf. *ven* « vient », v. 206, 269). *Venc* « vint » est aux v. 105 et 338, *sovenc* « souvint » au v. 342. Ces prétérits courts devaient être sortis de l'usage courant au temps des copistes. On dit aujourdui *venguèc* en Queiras ; dans les vallées vaudoises le prétérit simple a disparu.

Je vais maintenant suggérer encore quelques lectures nouvelles, outre celles que j'ai déjà notées au cours de ce compte rendu.

110-112. Que nos gardan de mal e façan penitencia,
Car Jhesu Xrist o ha dit e en sant Luc es [e]script :
Quilh que non la faren periren trastuït.
112 G D. Que tuit aquilh que non la faren periren tuit.
112 C. Que trastuit periren aquilh que non la faren.

Trastuït trisillabe est inadmissible. Le mot a deux sillabes et rime avec *eisuit* < *exsuctu* (v. 149-150). La prononciation *-üyt* ou

-üy est certaine : *-wit* ou *-wi* est confraire à tout ce que nous savons de la fonétique vaudoise, et n'est nullement exigé par l'assonance avec *escript*, puisque *dotrina* assone avec *scriptura* (v. 340-341). Il faut donc rétablir

Quilh que non la faren que periren trastuit,

inversion que les mss. ont résolue de deux façons différentes (cf. un autre exemple de résolution d'inversion au v. 318, d'où émistiche faux *Que l'arma partic del cors*, au lieu de *Q. d. c. p. l'arma*).

162. *E la lei de lui mot / fort deguesan gardar.* Césure inadmissible entre deux mots faibles étroitement unis. La bonne leçon pour le second émistiche est fournie par C *mot deguesan gardar ;* au premier D a *tey de Dio :* avec *del Segnor* le vers est juste : *E la lei del Segnor / mot deguesan gardar.*

257. La lei velha comanda : *amares* li tio amic,
E aures (l'acune) en odi li enemic ;
Ma la novella di : ama vostre enemic.

Tio (= *tiu* ou *tiw*) ne pouvant pas plus s'élider que *Jusio* cité plus aut, le second émistiche du v. 257 est faux. Pour le redresser on peut supprimer *li* ou adopter l'une des deux versions G *ama li tio amic*, D *ama li vostre amic* (*ama* pouvant être le sing. *áma* ou le plur. *amá*) ; le second parti à l'inconvénient d'accoler un impér. à un futur (*aures*, 258).

274. E apelle *li* seo apostol, fei *a* lor comandament.

Une sillabe de trop à chaque émistiche. Corriger en suivant C qui n'a ni *li* ni *a*.

318, 2e émistiche, *salvar li pecador*. Tous les mss. ont *per s. l. p.* M. de Stefano dit très justement qu' « il est nécessaire de supprimer la préposition : il ne manque pas d'exemples de cette suppression dans le poème, cf. le v. 227 », mais il a tort d'ajouter : « On ne peut pas penser, du reste, à une forme comme *pecaor* qui pourrait subir la réduction de l'iatus, car la dentale intervocalique est très résistante soit dans notre texte, soit dans les patois des Alpes Cottiennes ». Notre texte présente *aiua* (c'est-à-dire *ajua*) « aide », *dona* < **donaa* < *donata*, *feas* < *foetas*, *poer* « pouvoir », etc... (les patois modernes sont conformes : *ajuà* « aider », *donà* « donnée », etc...) et *mudar* < *mutare*, *salude*, *consolador*, *enganador*, *salvador*, etc... (aujourd'ui *muà*, *-òu(r)*. La seule conclusion légitime est que *-t-* latin était encore représenté, à l'époque de notre texte, par une spirante ð qu'on ne savait comment écrire, de sorte que

tantôt on ne la notait pas, tantôt on la notait par *d* employé ailleurs (*donar, comandar*, etc.) pour représenter un son plus ou moins voisin. Les textes médiévaux de tous les pays présentent en foule des faits analogues. La spirante en question n'a pas dû disparaître entièrement de très bonne eure, puisque les parlers actuels de Barcelonette, Allos, etc... ont encore *-aio, -aia* < *-aðа* < *-ata* à côté de *-à* < *-aa* < *aða* < *-ata*. D'autre part la résolution de l'iatus *pecaor* produirait une sillabe tonique *-aur* ou *-awr* qui n'assonerait plus avec l'*o* de *doloiros, croç, leirons* (cf. dans les parlers modernes *pechòu*(*r*) < **pechaur* < **pechaor* < **pechaðor* < **pechador* < *peccatore*). D'autre part encore nombre d'autres passages exigent un disillabe *-ador* ou *-aor* = *-aðor*.

326. E era aqui au las Marias istant josta la croç.

Le premier ém. est faux, à moins d'admettre des sinalèfes qui me semblent monstrueuses. Il faut supprimer *aqui* et compter *E* pour une sillabe devant *era* (cf. *a alcun*, trois sillabes, v. 376).

Même observation sur le 2e ém. du vers 337, fora *totavia* au lor; l'original devait avoir *totjorn*.

375. Ma l'escriptura di, e nos o poen veir,
Que si n'i a alcun bon que ame e tema Xrist.

Veir disillabique est contraire à tout ce que nous savons de la fonétique et de la morfologie vaudoises. G *ver*, L *veyre*. Je crois qu'il faut poser *e* | *nos* | *o* | *poen* | *ve* | *ðer* ou *e* | *nos* | *o* | *po* | *ðen* | *ver*. Mais où trouver l'assonance? C M L ont au v. 376 *que volha amar Dio e temer Joshu Xrist*. L'original devait avoir *que volha Dio* (ou *Xrist*, mais *Dio* va mieux pour le sens) *temer;* les copistes auront résolu l'inversion *Dio temer* (cf. autres résolutions d'inversions aux v. 112 et 318) et ajouté un remplissage.

Le demi-alexandrin 383 *Ma fort se conforte aquel* est faux. D a *conforta* au présent, temps exigé par le sens, et le vers a normalement six sillabes en supprimant *fort* qui fait répétition avec *conforta: Ma se conforta aquel.*

401. S'el non rent tout l'autrui *e esmende* ben seo tort. G D *e smenda:* c'est la bonne leçon, avec le présent, que le sens exige; la grafie par *sm-* ou par *esm-* est sans importance, l'aférèse de *e-* dans la prononciation est certaine.

404. Le 1er ém. *Que remanre a seo cifant* a uit sillabes; pour le remettre d'aplomb je ne vois pas d'autre procédé que de supprimer *cifant* et de mettre *ai* au lieu de *a: Que remanre ai seo* « qu'est-ce qui restera aux siens, aux gens de sa famille » (cf. *li seo* « les siens » et *a li seo* ou *ai seo* « aux siens » aux v. 330, 331).

407. Si el ha *de l'autrui* cent / lioras o *encar* dui cent. Césure

inadmissible. L a *d'autruy*, et tous les mss. ont *encara*. Je propose *Si el ha d'autrui cent lunas, o encara dui cent.*

432. 2e em. e aurai *lo* cor bulhent. G D *cum lo*, C *au lo;* je garderais *au* et supprimerais *lo*, la tournure « avec » + substantif sans article me paraissant mieux dans les usages du temps.

481. Per trei greos condicions seren costreit aqui,
Per moteças de penas, e per aspre torment,
E car seren dampna sença defalhiment.

E car me semble un amalgame peu eureux ; je préférerais la leçon de G *Car ilh.*

Quelques observations sur le glossaire.

Aiua, maior, peior doivent évidemment se lire par *-j-*, comme p. ex. *ajosta;* de même, au moins très probablement, *mençonjas*, et non *mençonias* (*n* mouillée est notée *gn* dans notre texte). *Aparec* et *manje* sont donnés par erreur comme des prés. ind. : ce sont des prétérits. *Mal bocon* ne signifie pas *mauvais sort*, mais *poison* (mauvaise bouchée, mauvais morceau). *Escarnir* signifie plutôt *insulter* que *mépriser*. *Ensemplen* au v. 188 est *eisemple* + *en* < *inde* employé explétivement. *Coma per bel eisuit* « comme par un endroit sec » : on dit en français *à pied sec;* à part ce détail peu important, M. de Stefano, qui est, je crois, Italien, écrit le français à la perfection.

Enaima et *enaisicoma* soulèvent des questions assez délicates.

Tous les mss. ont *enay*^{a}, qui paléografiquement se résout par *enayma* (cf. *co*^{a} = *coma*, *mesey*^{a} = *meseyma*, etc...) ; M. de Stefano écrit *enaima* pour régulariser la grafie ; *-i-* ou *-y-* ne change d'ailleurs rien aux termes du problème. Mais *enaima* ne veut rien dire. Il n'i a pas lieu de s'arrêter à l'ipotèse de Morosi, que ce serait un mot fabriqué de toutes pièces, ni à l'idée de Grüzmacher que ce serait une sorte de superlatif de *enaisi*. M. Salvioni a proposé d'interpréter *enaima* par un croisement entre *enaisi* et *coma*. Il me semble que ce croisement produirait normalement **enaisíma* ou **enaicóma*, car on ne conçoit guère une résultante éliminant les deux sillabes toniques, et peut-être à la rigueur **encóma*.

Encoma s'explique d'ailleurs — peut-être encore mieux — sans croisement proprement dit, comme formation parallèle à *coma* sur le tipe *enaisi* — *aisi*. En allemand on a *so* et *also*, *wie* et *allwie;* je n'ai pas de référence pour un exemple écrit de ce dernier mot, mais je l'ai sûrement lu quelque part, et en tout cas il serait immédiatement compris et ne choquerait nullement dans un récit biblique, un commentaire de téologie en stile un peu arcaïque, etc... La *Nobla leiçon* contient beaucoup de composés avec *en-*, ex. *empreço, empromession, enant, enapres, enavançar, ensegre*. M. Förster

a proposé de restituer, suivant les exigences de la mesure, tantôt *enaisicoma*, tantôt *aisicoma*, tantôt *sicoma;* il faudrait ajouter *coma*, car *sicoma* aurait parfois une sillabe de trop. Cela cadre mal avec l'abréviation *enay*^{a}. Mon *encoma* — que je présente uniquement faute de mieux — va partout où ne va pas *enaisicoma* et, au point de vue grafique, voici comment on peut se représenter le *processus:* l'original avait en certains endroits *enay*^{a} = *enaysicoma*, en d'autres quelque chose comme *en*^{a} = *encoma;* les copistes ne connaissaient plus *encoma*, et à *en* ^{a} ils ont substitué partout *enay* ^{a} = *enaysicoma*, sans s'inquiéter autrement d'un vers faux de plus ou de moins. Ces abréviations tout à fait cursives, avec lettres purement et simplement sous-entendues, et non représentées comme *n* par une barre supérieure, *er* dans un *p* barré, etc..., abondent, dans les copies que nous possédons, soit pour les mots de liaison comparables à *enaisicoma*, *encoma*, soit pour des noms propres divins ou termes de nature plus ou moins téologique revenant souvent dans les textes vaudois ; voici quelques exemples caractéristiques relevés dans l'édition diplomatique de six poèmes vaudois dans le ms. de Genève donnée par M. Apfelstedt, *Zs. für rom. Phil.* 1880, p. 331 et ss., 521 et ss. : *enay*^{l} = *enaysi* ou *enayci*, *d.* = *donc*, *c.* = *car*, *m.* = *ma*, *n*^{e} et *nr̄e* = *nostre*, *nr̄a* = *nostra*, *ur̄a* = *uostra*, *l'* = *lui* ou *luy* ; *ỹ x* = *Yeshu Xpist*, *sc̄ia* = *sciencia*, *pac̄ia* = *paciencia*, *sap̄ia* = *sapiencia*, *iust*^{a} = *iusticia*, *sñ̄a* = *sentencia*, *pñ̄ia* = *penitencia*, *sb'a* = *substancia*, *gr̄a* = *gracia*, *gr̄aza* = *grandecza*, *gl'a* = *gloria*, *gl'os* = *glorios*, *sca* et *sc̄a* = *sancta*, *na* = *natura*, *gnacion* = *generacion*, *h̄it* = *habit*, *h̄ita* = *habita*, *h̄itadors* = *habitadors*, *rnde* = *responde*.

Reprenons maintenant les exemples cités au glossaire, et en outre les v. 158 et 183, qui n'i figurent pas. A chaque vers je donne le texte admis par M. de Stefano ; la substitution de *encoma* à *enaima* est sous-entendue.

33. *Enaisicoma* (G D C *enay*^{a}) un Dio devon esser aura. Seule lecture possible.

158. E un chascun ames lo proime *enaima* (G D C *enay*^{a}) si. « On pourrait corriger ce vers de la façon suivante : Chascun ames lo proime *enaisicoma* si. Mais notre texte emploie constamment l'expression *Un chascun* (cf. les v. 17, 203) ».

353. Tant que moti n' auciseron *enaima* (G D C *enay*^{a}) Jhesu Crist « tellement qu'ils en tuèrent plusieurs, comme (ils avaient tué) Jésus-Crist ». Je remarque en passant que le 1er ém. est faux. Pour le redresser il faut ou bien poser *aucieron* trisillabe (cf. *aucion*, et non **aucison*, au v. 371), ou bien substituer à *moti*, primitivement cas direct pluriel, l'ancien oblique *mot(s)*. Au 2e ém. on peut restituer *enaisicoma* Crist.

183. *Enaima* (G D C *enay*^{a}) fo Davi (G D David), e lo rei Salamon. M. de Stefano admet *Davi(d); Dávi(d)* est tout aussi probable (cf. prov. *lou rei Davi* « le roi David », *lou musicaire Dàvi* « Félicien David »), ce qui conduirait à éliminer le verbe *fo* (inutile, est déjà au v. précédent) et à restituer le 1er ém. ainsi: *Enaisicoma Davi.*

Pour le v. 104, v. plus aut.

Aux autres ex. on a une lecture correcte avec *enaima* (G D C partout *enay*^{a}), ou avec *encoma,* qui a la même valeur prosodique.

76 *Enaima* fei Cain, lo prumier filh d'Adam; 92 E fes a li autre *enaima* volria fos fait a si (ne prouve rien pour *-s* dans la flexion nominale, car on peut admettre E fes a li *autre* ou restituer Fes a li *autres*); 280 Fesan a li autre *enaima* el avia fait a lor (après *autres* il faudrait *coma,* sinon l'émistiche aurait une sillabe de trop, mais on ne peut guère se prononcer, la lecture mettant en jeu deux formes douteuses): 331 (333 est une coquille au glossaire) Parec a li (corr. *ai,* sinon on a une sillabe de trop) seo *enaima* el avia dit a lor.

Les autres poèmes vaudois s'accommodent également tantôt de *enaisicoma,* tantôt de *encoma.* Je ne les connais que par l'édition Apfelstedt, et par conséquent je ne propose de restitutions que sous réserve de leçons meilleures à tirer de la comparaison avec les mss. autres que celui de Genève.

La Barca.

202. Enay^{a} lome q̄ spera lo leyron = *Enaisicoma l'ome qui spera lo leyron;* le ms. de Dublin a du reste *enaicicoma,* d'après M. Förster, cité par M. de Stefano, p. 46, col. 1 (le chiffre 203 est une coquille).

Lo Novel Confort.

93. C. enay^{a} en lo^{s} son duj' 9plíment. Je supprime C. = *car,* qui fait une sillabe de trop et n'est pas indispensable au sens, et j'intercale le pronom sujet neutre *la: Enaisicoma en l'ome* [*la*] *son dui compliment.*

143. Enay^{a} nos mesme nos lo deu̅ tratar. Je propose *Encoma nos meseime nos lo deven tratar.*

147. Enay^{a} vn sol albre motí ram m̄aten. *Iatus logique* au 1er émistiche entre *encoma* et *un;* manque une sillabe au 2^{d}. on peut supposer le pronom *se* devant *manten.*

179. Enay^{a} deu̅ far li fidel fuídor = *Encoma devon far li fidel servidor;* dans *fuídor* j'ai noté par *f* une ligature qui au ms. représente très régulièrement le groupe *ser.*

220. Fora fen buta enay[a] uíl ordura = *Fora seren buta encoma vil ordura;* fen comme fuídor 179.

Lo Paire Eternal.

1. O Dio, payre etenal poisant, 9forta me !
2. Enay[a] lo tio filh kme gouerna me,
3. Enay[a] degmt retonat a tu, recep me !

Le poème est en strofes de trois alexandrins de même assonance. La première est dédiée au Père, la seconde au Fils, la troisième à l'Esprit, et ainsi de suite, sauf intercalation de plusieurs strofes dédiées à la Trinité.

1 ne fait pas de difficulté : *O Dio, paire eternal poissant, conforta me!* Enay[a] de 2 est abusivement répété à 3 ; de plus, tant pour le sens que pour la mesure, il faut peut-être faire une substitution de verbes ; pour faire 2 juste, il faut faire passer kme au 1er ém. et alors supprimer *lo*, ce qui oblige à suppléer un disillabe au 2[d]. On peut donc finalement restituer *Encoma tio karissime filh Jesu, recep me* « reçois moi comme (tu as reçu) ton très cher fils Jésus (mort et ressuscité avant moi) » *Degnament retornant a tu, governa me* « gouverne-moi, (moi) retournant dignement à toi ». Sens et mesure ont ainsi satisfaction. Pour le proparoxiton *karissime* à l'émistiche, cf. *Nobla leiçon*, v. 68. 1er ém. *E creon a las idolas* (M. de Stefano considère *idolas* comme paroxiton, mais *creon* monosillabe n'est guère admissible), et ibid. v. 165, 1er ém. *Lo servir las idolas* (G D C *Lo serviment de las ydolas* ; je tiens *idolas* pour proparoxiton, et je conserve le texte G D C sauf l'article *lo: Serviment dë las idolas*, sans article, comme aux v. suivants *Homecidi, avoteri,* etc...).

50. Tost o pos tout destvre enay[a] tu o fezis = *Tost o pos tot destruire encoma tu o feczis.*

126. Enay[a] tu conoises lor, fay lor 9noif tu ! *f* dans 9*noif* comme dans *fuidor Nov. conf.* 179. Régulariser le 1er ém. en supprimant le pronom sujet et remplaçant *lor* après le verbe par *li* avant : *Encoma li conoises, fai lor conoiser tu!*

L'avangeli de li quatre semenez.

165. Per czo son benaura, enay[a] es script. Les deux derniers mots représentent un trisillabe *es escript: s* + consonne ne se présente à l'initiale qu'après voyelle finale du mot précédent. Rétablir le pronom neutre sujet *la: encoma* [*la*] *es* [*e*]*script.*

188. Enay[a] es dit en aqsta semblancza = *Enaisicoma es dit en aquesta semblancza.*

280. Enayc lo bon pastor ben li amonesta. 1er ém. *Encoma lo pastor* ou *Encoma lo bon pastre* ; au 2e manque une syllabe, ou deux, suivant qu'on compte *li a-* pour deux ou pour une ; à remplir d'après les autres mss.

Puissent ces observations un peu longues aider M. de Stefano s'il veut, comme je le souaite, appliquer son excellente métode à l'édition des autres poèmes vaudois, et particulièrement du *Novel Confort*, dont (p. xv et note 1) il apprécie à juste titre la valeur littéraire supérieure.

Jules Ronjat.

Auguste Rochette. — L'esprit dans les œuvres poétiques de Victor Hugo. *Paris, Honoré Champion*, 1911. Un vol. petit in-4° de 285 p.

Le format, les caractères, le papier sont de toute beauté. Mais l'ouvrage ne fait pas honneur qu'à son imprimeur. Son auteur apporte un jour nouveau sur la poésie de Victor Hugo en y étudiant, on peut le dire, le premier, le rôle qu'y jouent l'esprit et le plaisant. Il établit d'abord victorieusement que les formes les plus habituelles de l'esprit et du plaisant procèdent de ce qu'il y a de plus original dans le génie de Hugo ; que l'esprit existe seulement chez lui en fonction de la symétrie, du grotesque, de l'image, du mot. Il montre ensuite les usages divers, en général heureux, que le poète a su faire de l'esprit dans la satire, dans le lyrisme et dans l'épopée. Toute cette démonstration est faite avec une abondance remarquable de preuves et d'exemples : elle est présentée avec verve et avec esprit, comme le sujet l'exigeait.

On peut reprocher à l'auteur d'avoir dans sa classification des formes de l'esprit abusé des subdivisions. C'est ainsi qu'étudiant chez Hugo l'esprit en fonction de l'image, il compte jusqu'à huit espèces d'images. Au lieu de produire plus de clarté, cet excès de distinction finit par engendrer un peu d'obscurité. — On regrette que M. Rochette n'ait pas compris dans son étude la poésie dramatique de Hugo. Sans doute, il aurait dû, pour cela, rechercher ce qu'est le comique, comme il a recherché ce que sont l'esprit et le plaisant. Mais ces choses sont difficilement séparables. En définissant l'esprit et le plaisant, M. Rochette touche plus d'une fois au comique. Son livre ne se serait pas sans doute beaucoup grossi, et il aurait beaucoup gagné en intérêt si quelques chapitres y étaient consacrés à l'esprit dans la poésie dramatique de Hugo. Les quatre inspirations sont si souvent fondues ensemble chez le poète !

M. Rochette n'a pas assez tenu compte de la chronologie. On voudrait qu'il eût montré comment les formes de l'esprit se dévelop-

pèrent successivement chez Hugo et naquirent l'une de l'autre. La méthode chronologique qu'il applique si heureusement dans plusieurs chapitres de son livre sur l'*Alexandrin* de Hugo était de mise ici au même titre.

Il a le tort de résoudre en niant l'existence du problème le problème de savoir si Hugo humoriste a subi des influences. Hugo, dit-il sans hésiter p. 277, « ne doit rien à personne ». M. Rochette nous donne ici de son poète une idée toute différente de celle qu'il nous en donne dans son livre sur l'*Alexandrin* de Hugo. Dans celui-ci, il nous montre Hugo nullement révolutionnaire, transformant sans doute tout ce qu'il emprunte, mais ne risquant presque rien dont ses prédécesseurs ne lui aient indiqué l'intérêt. D'après ce qui est dit ici, Hugo, pour avoir de l'esprit, n'aurait fait, au contraire, que suivre les conseils mystérieux de son tempérament. La vérité pourtant est que l'esprit et le plaisant apparaissent surtout dans son œuvre, après qu'ils ont commencé à prendre une grande place dans toute la poésie française ; que la *Forêt mouillée* est postérieure au *Feuilleton d'Aristophane* et aux premières *Odes funambulesques* de Banville (publiées dans des journaux) ; qu'une des situations de *Mangeront-ils* est empruntée au *Nez d'un notaire* de About ; que certaines plaisanteries énormes du *Satyre* viennent directement d'*Orphée aux Enfers ;* que l'esprit en fonction de l'étrange se trouve chez Gautier, avant de se trouver chez Hugo. Hugo humoriste a donc subi l'influence de plusieurs de ses contemporains. Et cette influence serait d'autant plus intéressante à étudier que si Hugo doit beaucoup à Banville et à Gautier, ceux-ci lui doivent tout autant. Hugo a certainement subi encore l'influence d'humoristes plus anciens : Sterne, Jean Paul, Rabelais, Molière, Beaumarchais, etc. Que dans ce domaine de l'esprit, comme dans tous les autres, Hugo ait transformé tout ce qu'il a pris, c'est évident. L'essentiel de la thèse de M. Rochette survivrait donc à une étude des influences subies par Hugo humoriste : les formes habituelles de l'esprit chez le poète sont en rapport intime avec les caractères essentiels de son génie. Mais cette étude n'en était pas moins à faire.

Joseph Vianey.

Frédéric Lachèvre. — Le libertinage au XVIIe siècle. Disciples et successeurs de Théophile de Viau. La vie et les poésies libertines inédites de Des Barreaux (1599-1673), Saint-Pavin (1595-1670). *Paris, Champion,* 1911. Un vol. in-8° de XIV-544 p.

Ce volume fait suite à ceux que M. Frédéric Lachèvre a consacrés au *Procès du poète Théophile de Viau.* Il a les mêmes qualités : l'auteur parle toujours sur des textes, dont beaucoup étaient inédits.

Il n'avance donc aucune conclusion que les lecteurs ne puissent contrôler et il apporte sans cesse du nouveau. — La deuxième partie du présent volume est même, on peut le dire, à peu près toute nouvelle : car la vie de Saint-Pavin n'avait jamais été racontée. Elle l'est ici avec une abondance de documents qui ne laisse rien à désirer. On y trouvera aussi un certain nombre des poésies, demeurées jusqu'ici inédites, de Saint-Pavin. On ne les y trouvera pas toutes ; M. Lachèvre tient les autres à la disposition des lecteurs qui ne se trouveraient pas suffisamment édifiés par celles qu'il publie. Celles-ci suffisent parfaitement à expliquer comment Saint-Pavin reçut de ses contemporains le titre de *Roi des Sodomites*. J'ai beaucoup de peine à croire qu'il ait été dans la vie ce que dans ses poésies il se vante d'être. Ces poésies ne sont que des badinages, sans doute. Mais quels badinages ! Et dire que l'homme, qui rentré chez lui s'escrimait à faire de l'esprit sur des sujets obscènes, était reçu dans le meilleur monde, fut l'un des amis de la marquise de Sévigné ! — Des Barreaux avait beaucoup plus de talent. Dans ses douze sonnets libertins que publie M. Lachèvre il y a des vers d'une netteté et d'une vigueur qui sont d'un homme très bien doué pour la poésie philosophique. Mais je ne sais si M. Lachèvre n'exagère pas l'influence qu'exerça Théophile sur Des Barreaux. Le premier sonnet me fait songer à Montaigne bien plus encore qu'à Théophile :

Oh ! le brave animal que l'homme, ô voire, voire.

Et sans doute, M. Lachèvre exagère-t-il aussi quelque peu la portée de ces sonnets. La moquerie de la raison, le dénigrement de l'homme mis au-dessous de l'animal furent des lieux communs de la satire au XVIIe siècle. Ils sont chez Régnier (O debille raison, où est ores ta bride?) Ils sont chez ses successeurs. Ils sont chez Boileau (satire VIII, satire IV). Et tout cela, qui vient de l'*Apologie de Raimond de Sebond*, n'était pas pris bien au sérieux. — M. Lachèvre admire beaucoup le sonnet qui a fait la réputation de Des Barreaux, ce sonnet où le poète repentant reconnaît ses fautes, mais compte sur la miséricorde de Dieu ; car le tonnerre divin peut-il tomber en un lieu qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ? Je trouve, pour ma part, bien de l'enflure dans ces vers fameux. Mais c'est là affaire de goût. Ce qui m'étonne, c'est que M. Lachèvre, qui sait tant de choses, n'ait pas rappelé que le repentir du pécheur était un des lieux communs de la poésie en Italie et en France au XVIe siècle, que le même sujet avait été traité de façon très semblable par un grand nombre de poètes avant Des Barreaux, que celui-ci connaissait certainement des sonnets analogues de Régnier, d'A. Jamyn, de Desportes.

M. Lachèvre annonce dans son introduction une série de mono-

graphies sur les autres libertins célèbres du XVIIe siècle. Elles seront les très bien venues ; car elles seront faites certainement avec la même conscience, avec le même respect des textes, avec la même sagacité à interpréter les documents. On n'écrira plus l'histoire des idées au XVIIe siècle sans lire de très près les ouvrages de M. Lachèvre.

Joseph Vianey.

Eugène Rigal. — De Jodelle à Molière. Tragédie, comédie, tragi-comédie. *Paris, Hachette*, 1911. Un vol. in-18 de VIII-303 p.

Des huit essais que M. Rigal a réunis dans ce volume, le premier, en étudiant *les personnages conventionnels dans la comédie du XVIe siècle,* montre bien quelle révolution profonde Molière opéra quand il imposa pour tâche à la comédie de peindre la vie. — Les essais 2 et 3 reprennent avec une vigueur nouvelle le principal problème que soulèvent les tragédies du XVIe siècle : leurs auteurs les ont-ils conçues en vue de la scène ? Ont-ils eu l'espoir qu'elles seraient représentées ? Se sont-ils fait une idée précise de ce que pouvait être une représentation ? M. Rigal examine attentivement l'une après l'autre toutes les tragédies importantes d'alors : celles de Jodelle, de Grévin, de Jean de la Taille, de Robert Garnier, de Montchrestien, et son analyse y montre un grand nombre d'impossibilités scéniques de tout genre. Un point, en particulier, qui n'avait pas été remarqué, est bien mis en relief : c'est combien il est important, pour résoudre le problème de la mise en scène de ces tragédies, de les comparer à leurs sources. Dans des passages où l'on trouve des indications scéniques un peu précises et d'où l'on serait par conséquent tenté de conclure que le poète avait alors en vue la représentation, M. Rigal prouve que ce poète traduit tout simplement son modèle : ce n'est pas Garnier qui a songé à la scène, c'est Sénèque ou Euripide ; là où les indications scéniques cessent chez l'auteur ancien, elles cessent chez l'imitateur ; et, quand celui-ci combine deux modèles ensemble, il lui arrive de multiplier les indications scéniques parce qu'il en trouve dans les deux textes dont il s'inspire : mais, si elles se contredisent, lui-même ne s'en aperçoit pas. — Les essais 4, 5, 6, 7 sont intitulés : *Corneille et l'évolution de la tragédie ; « le Cid » et la formation de la tragédie idéaliste ; « Polyeucte » et l'achèvement de la tragédie cornélienne ; « Don Sanche d'Aragon » : un retour offensif de la tragi-comédie.* Ces quatre essais (les lecteurs de cette revue ont eu la primeur du premier), dessinent la courbe par laquelle se caractérise l'évolution de notre tragédie, marquent le rôle joué dans cette évolution par Pierre Cor-

neille, définissent les rapports entre la tragi-comédie et la comédie pendant la première moitié du dix-septième siècle. Sans former un ensemble bien régulier, ces essais jettent un jour lumineux sur toute la carrière de Corneille. On y retrouve toutes les qualités qui ont classé M. Rigal au premier rang des historiens de notre théâtre classique : une exposition méthodique et chaleureuse ; le goût le plus sûr ; une très grande abondance d'information ; une connaissance approfondie non seulement des œuvres dramatiques du XVIIe siècle, mais des écrits théoriques dont le théâtre fut alors l'objet, des relations de nos poètes avec les littératures étrangères, des conditions dans lesquelles les pièces virent le jour. Au début de l'essai sur *Polyeucte*, une date nouvelle est proposée pour la première représentation de la pièce et par des arguments qui me paraissent sans réplique : *Polyeucte* ne fut joué ni en 1640 ni en 1643, mais dans l'hiver 1641-1642. — Une note de l'essai sur *Don Sanche* propose une chronologie très vraisemblable des pièces cornéliennes de *Polyeucte* à *Pertharite*. — Le huitième essai, en étudiant une source de l'*Etourdi*, non signalée encore, *le Parasite* de Tristan, forme comme un appendice à l'ouvrage si apprécié de M. E. Rigal sur *Molière*.

Joseph VIANEY.

Pietro Toldo. — L'œuvre de Molière et sa fortune en Italie. *Turin, Loescher*, 1910. Un vol. in-8° de 578 p. Prix : 12 francs.

M. Toldo étudie d'abord les origines et les caractères de l'œuvre moliéresque (p. 1-166), puis sa fortune en Italie (p. 167-578).

Cette seconde partie n'apporte pas seulement un grand nombre de faits nouveaux ; elle apporte une thèse vraiment nouvelle ; car elle détruit l'opinion que la critique, surtout en France, se faisait de la fortune que l'œuvre de Molière eut en Italie. On enseignait généralement, en effet, jusqu'ici que Molière ne fut en Italie ni très connu, ni très estimé. M. Toldo prouve le contraire avec une abondance d'arguments qui ne laisse subsister aucun doute : depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours, Molière n'a cessé en Italie d'être traduit, critiqué, imité, plagié ; on ne l'a pas toujours bien compris, mais on l'a singulièrement aimé ; il y a quelque chose de lui dans tout ce que la comédie italienne a produit d'un peu intéressant depuis deux siècles. M. Toldo, pour établir sa thèse, a dû faire de longues et patientes recherches dans nombre de bibliothèques italiennes. Mais il n'a pas perdu sa peine : il redresse une erreur que les ouvrages d'histoire littéraire se passaient l'un à l'autre.

De l'enquête si étendue qu'il a faite se dégagent d'ailleurs des

conclusions qui confirment ce que l'on avait appris par d'autres voies sur la comédie moliéresque. 1° Que la comédie de Molière soit apparentée à la farce, personne n'en doute plus. Des travaux récents l'ont bien montré en étudiant les origines de cette comédie. M. Toldo le prouve à son tour en faisant voir combien l'Italie a tiré de farces des comédies moliéresques, même des plus sérieuses. Ces farces sont souvent grossières, voire stupides. Mais il n'importe. Elles n'auraient pas pu être composées s'il n'y avait pas eu, même dans des pièces comme le *Tartuffe* et les *Femmes savantes*, des éléments de farce plus ou moins développés. — 2° Que la comédie de Molière soit en général très humaine, c'est devenu depuis longtemps un des lieux communs de la critique. Mais, après avoir étudié avec M. Toldo quelques-unes des imitations de Molière faites par des Italiens, on en sera convaincu davantage encore : car on voit des Italiens emprunter à Molière même des traits qui semblaient viser des travers plus spécialement français ou du XVIIe siècle ; le succès remporté en Italie par les *Précieuses* et par *les Femmes savantes* démontre avec éclat que dans le pédantisme et la préciosité de son temps, Molière a su mettre en relief ce qui était éternel. — 3° Molière a été sur le point de créer l'opéra-comique. Et que tous les éléments essentiels de l'opéra-comique se trouvent bien dans certaines de ses pièces, c'est ce qui ressort des chapitres consacrés par M. Toldo à l'étude des emprunts innombrables que lui ont faits en Italie les auteurs d'opéras bouffes. — Ce n'est donc pas seulement pour connaître la pensée et le goût des Italiens qu'il conviendra de lire attentivement ces pages sur la fortune de Molière en Italie, mais pour mieux connaître Molière lui-même.

La première partie du livre de M. Toldo est, naturellement, moins neuve. Mais les personnages de Molière sont des créations si riches que tout critique de valeur est amené à remarquer chez eux des traits qui étaient jusque-là demeurés un peu inaperçus. Ainsi, je ne sais si personne avant M. Toldo avait fait observer que Molière ne conçoit pas la méchanceté sans l'hypocrisie ; Harpagon, par exemple, étant un méchant, sera nécessairement de la famille de Tartuffe : « La charité, maître Simon, nous oblige à faire plaisir aux personnes, lorsque nous le pouvons ». (N'y aurait-il pas ici une réminiscence de l'Arétin, dont l'Hypocrite a sans cesse à la bouche le mot : *la charité?*) On lira aussi avec profit les pages où M. Toldo étudie les sources italiennes de Molière. Non qu'il apporte dans ce domaine, très exploité depuis longtemps, rien d'essentiellement nouveau. Mais dans bien des cas on n'est pas tellement sûr que Molière ait puisé à telle source plutôt qu'à telle autre. Il est donc intéressant d'avoir l'avis de quelqu'un qui, étant du pays, comme

M. Toldo, peut mieux qu'un autre reconnaître si le passage sur lequel on discute sent vraiment le terroir italien. Et l'on peut avoir confiance en M. Toldo ; il ne tire pas Molière à l'Italie de parti pris, par patriotisme : ainsi à Tartuffe il ne reconnait pas d'autre ancêtre italien vraiment notable que le Ser Ciappelletto de Boccace.

La bibliographie se trouve au cours des chapitres auxquels elle se rapporte. Elle est en général très au courant. Dans le livre tout récent de M. Eugène Rigal (*de Jodelle à Molière*), M. Toldo trouvera une étude où sont signalées des sources, non signalées encore, de l'*Etourdi*. Cette étude avait paru dans la *Revue universitaire* il y a quelques années.

Ouvrage, en résumé, considérable par sa valeur, comme par son volume. Il consacrera la réputation que M. Toldo s'est faite par des travaux antérieurs d'être parmi les critiques d'aujourd'hui un de ceux qui connaissent le mieux les rapports de notre théâtre comique avec les théâtres étrangers.

Joseph VIANEY.

Le Gérant responsable : P. HAMELIN

MONTPELLIER. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU MIDI.

CORRESPONDANCE INÉDITE
DE J. REBOUL ET J. ROUMANILLE

En publiant ici ce que nous avons pu retrouver des lettres échangées entre J. Reboul et J. Roumanille, nous pensons fournir une utile contribution à l'histoire du moderne félibrige, d'une part, et apporter des matériaux nouveaux pour une plus juste appréciation de Jean Reboul, de l'autre. On n'ignorait pas, sans doute, que Roumanille, avant de rimer en provençal, avait commis des poésies en langue française, mais nous ne croyons pas que l'on ait produit jusqu'alors des spécimens aussi anciens et aussi nombreux que ceux que nous avons la bonne fortune d'avoir découverts, de la toute première manière de l'auteur des *Margarideto*. Ni les missives mises à jour en 1893 1894, puis en 1896, 1898 et 1903 dans la *Revue félibréenne*, ni celles à V. Duret éditées par M. E. Ritter à Genève en 1894, à la suite de son *Centenaire de Diez* (1) — pour nous en tenir à ces classiques

(1) Le discours de M. E. Ritter parut d'abord au t. XXXIII du *Bulletin de l'Institut Genevois* et c'est à la suite de ce discours qu'ont été publiées — sans notes satisfaisantes — les 37 lettres de Roumanille (1857-1885), ainsi que 5 lettres d'Aubanel (1859-1860) et une lettre de Mistral (1887) à Duret. C'est p. 17 que M. Ritter avoue qu'il a fait subir des coupures à ces épîtres de Roumanille. Quant aux lettres publiées par M. P. Mariéton — à qui elles étaient adressées — aux t. IX, pp. 100-106, 316-321 et X, p. 132-146, de la *Revue Félibréenne*, elles remontent à 1886 et n'ont qu'un but : réfuter Aubanel, dont le célèbre discours de Forcalquier en 1875 avait voulu reléguer Roumanille à l' « ancien régime ». C'est l'histoire arrangée et auto-apologétique des débuts du félibrige. Celles à C. Renard (*Marie Jenna*), aux t. XII, p. 215-230, XIII, p. 17 50 et XV, p. 117-146, sont de longs bavardages où transparaît toujours l'antique amour de la réclame et qui — nous voulons dire celles de 1860 — eussent pu jeter un jour précieux sur les causes

publications documentaires — ne remontent aussi haut que les présentes lettres de Roumanille à Reboul, ni n'offrent les pièces rares contenues dans les pages que nous mettons à jour. Nous relisions récemment les *Vesprados de Clairac*, de l'un des collaborateurs anciens de cette *Revue*, Gabriel Azaïs, et nous y retrouvâmes, à l'*Avant-propos* de l'éditeur, l'aveu que ce dernier avait, tout jeune encore — puisque c'était en 1836 — composé une élégie sur la *Charité*, que Jacques Azaïs trouva si fort à son goût qu'il ne put résister — honneur qui, à tant d'années de distance, touchait le sentimental rêveur de St-Rémy, devenu marchand de livres en Avignon — au plaisir de la mettre en son parler biterrois (2). Que n'eût pas écrit Roumanille, s'il se fût souvenu, en composant pour l'*Armana Prouvençau* de 1865 la nécrologie du poète nimois, que c'avait été à Jean Reboul, qui les avait conservées comme de précieuses reliques, qu'il avait dédié naguère les balbutiements de sa Muse hésitante (3) !

Le point de départ de la longue et inaltérable amitié qui devait unir ces deux hommes est à chercher dans une affinité de natures et un même loyalisme dynastique, fi-

de la rupture entre Roumanille et Aubanel, si elles eussent été données sans coupures. M. P. Mariéton, en les publiant, a ignoré — tort grave — que les lettres de « *Marie Jenna* » à l'Avignonnais A. Goudareau avaient été données dans la *Revue Catholique de Bordeaux*, puis dans une brochure in-8° de XXXVI-64 pp., avec *Introduction* par G. David (Paris, 1891) : *Lettres de Marie Jenna à Albin Goudareau* et qu'il existait, dès 1888, une biographie de Marie Jenna, suivie de quelques lettres d'elle, par J. Lacointa, ancien avocat général à la Cour de Cassation. Mais M. P. Mariéton produira-t-il jamais la fin de ces lettres? Sa *Revue* n'a publié, depuis le t. XV (janvier-septembre 1903), que deux fascicules (octobre-décembre 1903 et janvier-avril 1909), où « *Marie Jenna* » a été oubliée, dans le fatras des proses et des vers plus ou moins *felibrenco*.

(2) Cf. l'*Avans-propaus* de J. Roumanille à *Las Vesprados de Clairac, pèr* Gabriel Azaïs (Avignoun, J. Roumanille, 1874, in-16), p. VII-VIII.

(3) Dans sa lettre du 20 juillet 1886 à Mariéton, il avouera qu'en 1836 il « s'escrimait à rimer en français des vers qui », déclare-t-il modestement, « n'étaient pas trop mauvais » (*ub. sup.*, p. 146). Le lecteur sera peut-être d'un avis différent.

dèle, jusqu'au bout, à la légitimité bourbonnienne, mais aussi — car, ici bas, les motifs d'intérêt s'entremêlent toujours au pur idéalisme — au désir ressenti à l'origine par Roumanille de se gagner la faveur d'un protecteur alors très influent et très écouté, hors des limites de sa petite patrie nimoise, jusque dans les milieux et les cénacles parisiens. On nous fera provisoirement crédit d'une assertion qui trouverait sa confirmation matérielle dans l'immense correspondance inédite de Jean Reboul, où sont comptés les écrivains les plus en vue de la monarchie de Juillet, à côté des représentants des plus vieilles familles de l'aristocratie royaliste de France. Mais, à Nimes même, Reboul disposait d'un organe alors très écouté et très lu, non seulement dans la région du Bas-Languedoc, mais dans une bonne partie de la Provence, cette *Gazette du Bas-Languedoc* à la fondation de laquelle — son premier numéro est du 6 février 1833 — il contribua, ainsi que son conseil littéraire, le chanoine (1822), puis vicaire général (1838) de Nimes, Marie-Dominique-Auguste Sibour, de façon restée obscure et que n'a pas su éclaircir, malgré une correspondance adressée à Reboul à ce sujet, le biographe de Sibour, M. Poujoulat (1). Cet organe, d'une

(1) Cf. les pp. 73-74 de la *Vie de Monseigneur Sibour, archevêque de Paris, ses œuvres, sa mort*, par M. Poujoulat (Paris, 1857). Poujoulat, qui correspondait avec Reboul dès 1841, lui adressa 4 lettres, relatives à la *Vie* de Mgr. Sibour, du 26 janvier au 2 mars 1857. Dans celle datée d'Ecouen, 10 février 1857, il dit : « Merci, mon noble ami, de votre lettre du 28 janvier ; j'en profite, mais elle ne me suffit pas. Il faut que vous vous résigniez à me parler un peu plus de vous. Je sais que votre Muse s'est révélée dans cette petite Académie d'amis sous les regards bienveillants de l'abbé Auguste Sibour, mais j'ai besoin que vous me disiez quelles sont les poésies que vous y avez lues et que vous me retraciez à cet égard quelques souvenirs, je veux peindre ce petit monde qui était là et je veux faire au poète la place qui lui convient... » Et, dans une lettre un peu postérieure : « ...N'est-ce pas l'abbé Auguste Sibour qui a *découvert* votre talent poétique à l'occasion de je ne sais quel chant composé en 1823, à l'occasion de la guerre d'Espagne? N'est-ce pas lui qui vous donna les premiers encouragements, qui mit des livres entre vos mains, qui fut votre premier guide pour ce qui s'apprend, car le génie, c'est Dieu qui le donne...» Enfin, dans la lettre d'Ecouen, 2 mars 1857, Poujoulat reconnaît

belle tenue littéraire, avait commencé par être hebdomadaire et si, dès son premier feuilleton, il publie du Reboul — la pièce : *A S. A. R. Madame, Duchesse de Berry*, à propos de la captivité de Blaye, — il ne néglige jamais, devenu, dès juillet 1833, bi hebdomadaire, de mentionner la poésie patoise et, au besoin, de citer quelques spécimens de ce genre, qui commençait à revenir en faveur. Dans son numéro du 10 septembre 1840, il s'exprime, par exemple, de la sorte, avant de donner une fable du chansonnier de Beaucaire, Pierre Bonnet : « *Le goût pour la poésie languedocienne, qui avait dormi si longtemps, semble se réveiller dans nos contrées, etc.* », ajoutant, pour conclure : « *Si la Langue-d'Oc avait prévalu en France, nous nous figurons que La Fontaine aurait écrit ainsi* ». Dans son numéro du 11 février 1841, il reproduit *Lou Renaïre*, de Castil-Blaze, paru le 5 dans le journal provençal fondé cette année même à Marseille par Désanat : *Lou Bouilla-Baïsso*, avec, en regard, la traduction française de J. Teissier et s'excuse de cette version, car « la *langue-d'oc* a des beautés et des riches-

avoir déjà reçu deux lettres de renseignements, mais en demande une troisième à Reboul. Il ne les a malheureusement pas reproduites dans la *Vie* — où il déclare simplement, p. 73, que Sibour connut Reboul « pour la première fois », après la Révolution de 1830, que ce dernier déclamait ses vers dans la chambre de Sibour, rue Madeleine (*sic*) et que son héros fut pour le poète « le bon et utile ami qui vous demande de retoucher et effacer, qui fait la guerre aux tâches (*sic*) et aux ombres... » — et n'a pas dit un mot de tout cela dans l'*Introduction* des *Lettres*, en 1865. Voici, en tout cas, ce que, le 30 juin 1833, le futur archevêque de Paris écrivait au boulanger de la rue de la Carréterie : « Mon cher Monsieur Reboul, ce n'est que ce matin que j'ai pu lire imprimée l'Ode à Sigalon, que vous aviez bien voulu me communiquer manuscrite. Moi, qui crains naturellement de prodiguer l'enthousiasme, j'avais applaudi néanmoins, dabord avec bonheur à vos inspirations. Aujourd'hui, comme si elles eussent eu pour moi toute leur nouveauté, elles m'ont encore ravi, à cette seconde lecture. Puis, revenu de l'extase, j'ai voulu en affronter une troisième, armé de tout le froid de la réflexion... Encore ravi ! transporté ! hors de moi ! — Mon ami, voilà le caractère du vrai Sublime : il ne s'use ni à la réflexion ni à la lecture. Vous ne vous étiez pas encore élevé à ces hauteurs. Je dis plus ,il n'est aucune pièce imprimée de nos jours, où l'on

ses que la *langue d'oui* ne rendra jamais ». Le 6 juin 1841, il consacre un feuilleton très favorable au projet du Dr Honnorat, qui offrait à l'Académie du Gard de composer sous ses auspices son *Dictionnaire Provençal-Français, etc., etc.*

Mais ce qui devait tenir le plus à cœur à Roumanille, dont la réelle bonhomie et le joyeux bon garçonisme s'alliaient de façon merveilleuse à un souci très alerte de ses propres intérêts, c'était de s'entendre exalter personnellement dans la *Gazette* du maître Reboul et, bien que nous n'ayons pu identifier le mystérieux W... qui s'y occupait avec un goût si parfait des choses provençales, il est certain que des articles comme celui-ci, qui parut en feuilleton du numéro du 30 janvier 1848, n'étaient pas faits pour déplaire au jeune auteur des *Margaridelo*. « Il y a quelques jours à peine, Jasmin était au milieu de nous et, avec lui, toutes nos sympathies, toutes nos prédilec-

rencontre des traits ni aussi forts, ni aussi nombreux, dans un si court espace. Cinq ou six vers, non pas faibles, mais moins beaux, perdus à travers tant de magnificences, n'empêchent pas qu'elle ne soit sublime d'un bout à l'autre. Mais, mon ami, gloire à la Religion ! N'oubliez pas que vous n'êtes si beau que parce qu'elle vous inspire. Dieu a mis sur vous la grande empreinte de la foi, dans cette pièce. Dès ce moment, je vois sur vous briller quelque chose de semblable aux rayons des prophètes. Oui, je parle de conviction, avec de l'étude et des conseils, (ce mot ne peut blesser un chrétien qui se fait un devoir de la modestie), vous pouvez disputer à notre grand poëte le titre de POËTE CATHOLIQUE : et vous comprenez toute la gloire de ce titre ! Soyez, soyez fidèle à votre destinée. — Je me suis présenté chez vous dans la journée : je voulais vous dire tout ceci. N'ayant pu vous le dire, je vous l'écris. Votre dévoué ami et serviteur, SIBOUR. — Nimes, le 30 juin. » On trouvera, reproduite de l'*Univers Religieux*, aux numéros des 3, 31 juillet et 4 août 1836 de la *Gazette du Bas-Languedoc*, l'étude sur la *poésie au XIXe siècle* — moins la lettre d'envoi, qui n'a pas été réimprimée —, où Sibour formule son jugement sur le premier volume de Reboul, tandis que son cousin et futur coadjuteur, l'abbé Léon Sibour, les appréciera, un peu plus tard, — le 1er novembre 1836 — dans *La Quotidienne*, de façon fort édifiante. Notons, à ce propos, que c'est par une erreur typographique, reconnue trop tard, que, dans le *Mercure de France* du 1er septembre 1910, p. 30, note 1, nous attribuons ce dernier article à A. Sibour.

tions, toutes nos faveurs étaient pour la langue patoise (1). Voici encore tout un recueil de jolies créations que cet idiôme a vu éclore : voici d'autres poésies qui nous arrivent, fraîches et fleuries comme leur titre ; voici la jalouse Provence qui détache pour nous quelques perles de son riche écrin. Décidément, la Muse du Midi se réveille, et, comme la *Belle aux Bois dormant* de naïve et simple mémoire, nous la retrouvons une riante centenaire, sans rides au front ni au cœur. C'est toute une réaction qui s'opère, un génie qui se ravive, une veine qui se rouvre ; c'est dans le cahot de notre littérature contemporaine, une fille oubliée qui revendique ses titres et réclame sa place au soleil. Il y a quelques années, à peine soupçonnait-on son existence, et la voilà qui s'est déjà donnée d'illustres représentants. La Provence, cependant, n'a guère cessé d'avoir ses poètes, et Marseille compte presque toujours au nombre de ses feuilles périodiques un journal écrit en patois. Le *Bouil-Abbaisso*, rédigé par M. Desanat, ne tarissait pas, il y a cinq ans, d'esprit et de verve. Il y a eu là, de l'autre côté du Rhône, toute une petite école, composée de Camille Reybaud, Louis Méry, Pierre Bellot,

(1) Sur Jasmin à Nimes, *cf.* le numéro du 15 janvier 1848 de la *Gazette*, où parut le long feuilleton de W. sur la *Soirée donnée par Mlle Roaldès avec le concours du poète Jasmin*, et est imprimée la pièce patoise dédiée par Jasmin à Reboul : *Nimes*, qui est devenue *Nimes et Jean Reboul*, dédiée à Louis Boucoiran, p. 215-223 du t. III (Agen, 1851) de la 2e éd. — munie, comme on sait, d'une traduction française — de *Las Papillôtos de Jasmin*. Cette pièce avait déjà paru, sous ce titre: *La bilo de Nimes*, dans le *Courrier du Gard* du 11 janvier 1848, et ce journal libéral avait publié le vendredi 21 mai 1847, l'appel de Jasmin à la ville de Nimes, où il désirait « venir serrer la main à Reboul ». Ce fut dans la séance du samedi soir 8 janvier 1848 que les deux poètes s'étreignirent en public. C'est pour avoir ignoré tout ceci que M. P. Mariéton a écrit, dans son article du t. X de la *Revue Fél.: Un précurseur. Jacques Jasmin:* « Il est remarquable que le seul poète méridional avec qui ait fraternisé avec Jasmin soit Reboul, alors uniquement connu par sa muse française». L'article de Ste-Beuve sur Jasmin dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er mai 1837 (réimprimé dans les *Portraits contemporains*) avait, par son passage si flatteur sur Reboul, marqué l'ère des liaisons amicales des deux poètes, en les rapprochant pour la première fois dans l'horizon littéraire.

Castil Blaze, Dasiros et autres, qui florissait depuis tantôt vingt ans. C'est aux traditions de cette école que s'est formé M. Roumanille, l'auteur du livre qui nous occupe.

« Son idiôme est celui d'Arles en Provence, celui qui domine dans la plus vieille cité des Gaules, celui que murmurent sous les cloîtres de Saint-Trophime ou sur les gradins ruinés du théâtre ces femmes blondes, aux formes grecques, à l'étrange mais coquet vêtement. C'est une bonne fortune pour une langue d'avance ainsi poétisée, d'emprunter une forme qui, à elle seule, évoque les plus gracieux souvenirs et qui éveille l'imagination, tandis qu'elle est pour l'oreille une si flatteuse musique ; c'est un précieux avantage de n'avoir pas à lutter contre le prosaïsme et l'aridité de la forme, la difficulté des nuances, la sécheresse de la cadence et du rhytme. Ce bonheur, ce privilège, M. Roumanille se l'est assuré en choisissant pour langage l'idiôme dont j'ai parlé... » Quelle différence entre cette chaude apologie et les restrictions et hésitations d'un A. de Pontmartin, analysant, lui aussi, les *Margaridelo* au numéro du 12 janvier 1850 de *L'Opinion Publique* parisienne ! Ecoutons, pour mieux faire valoir le contraste, ce que dit le légitimiste avignonnais, dont la *Causerie* vient de s'occuper des *Confidences du Dieu Nemausus* du Nimois susmentionné, J. Teissier : « M. Roumanille n'est pas de Nimes, mais d'Avignon. Rassurez-vous ; je ne profiterai pas de l'occasion pour décrire la fontaine de Vaucluse. Modeste comme ne le sont plus aujourd'hui les hommes de talent, M. Roumanille, qui est poète, qui a écrit en français de charmantes poésies, choisit de préférence, pour son idiome poétique, ce patois provençal qui, comme beaucoup de gens ruinés, a les plus hautes prétentions nobiliaires. Ce patois, qui se fâche quand on l'appelle patois, a été parlé par les troubadours, dans le temps où il y avait des troubadours, et où le français était aussi rude, aussi grossier, aussi inculte que la langue de M. Miot ou de M. Bourzat. Il est donc très vrai que le provençal, un peu compromis maintenant par les portefaix du Rhône et les histoires marseillaises de Méry, est le frère aîné du français de Molière et de

Montesquieu. Mais, hélas ! je crains que ce frère n'ait eu un goût passionné pour les lentilles et qu'il n'ait vendu son droit d'aînesse. Les hommes de talent qui s'obstinent encore à écrire dans cette langue, devraient, selon nous, faire une remarque : c'est qu'il ne suffit pas qu'une langue ait des antécédents glorieux, qu'il faut encore qu'elle soit restée littéraire. A tort ou à raison, le français a prévalu : des généalogistes, nommés Montaigne, Pascal, Corneille, Bossuet, Fénelon, lui ont délivré des lettres de noblesse écrites sur des parchemins que n'a pas encore déchirés (ô miracle !) la constitution de 1848, et qui s'appellent les *Essais*, les *Provinciales*, *Cinna*, les *Oraisons funèbres*, *Télémaque*. Qu'est il arrivé ? Le provençal est devenu la langue vulgaire, usuelle. A l'instar d'Apollon exilé de l'Olympe, il a été réduit à garder les troupeaux ; que dis-je ! à vendre du poisson et à faire la cuisine : cuisine excellente, supérieure à celle de Chevet et de Véry, mais dont le français ne vaut pas mieux que le latin. Dès lors, les écrivains qui, par amour du sol natal ou de la couleur locale, veulent faire parler patois à leur Muse, font pour cet idiome ce que le prince de *Cenerentola* fait pour Dandini : ils l'affublent d'un habité brodé sous lequel on reconnaît le *cameriere*. C'est ce qui explique comment le mérite de ces poésies patoises consiste trop souvent dans une sorte de contraste entre la vulgarité rustique du mot et l'élévation poétique de l'idée, et comment le poète dépense à chercher ces effets un talent qui pourrait souvent aspirer à des beautés véritables. Cet inconvénient n'est pas le seul : le poète qui écrit en patois s'isole non seulement des lecteurs bretons, bourguignons ou champenois, mais encore de la plupart de ses compatriotes qui, sachant parler le patois, ne savent pas le lire ou du moins en comprendre les finesses. Il dépouille la poésie de son plus beau privilège, cette faculté de rayonnement qui fait d'une âme de poète un foyer d'où s'échappent mille clartés et où reviennent mille reflets. Par cela même, l'œuvre de décentralisation à laquelle il concourt ou aspire, est beaucoup moins complète : car le poète avignonnais, par exemple, qui écrirait de façon à

être lu et admiré par des critiques de la rue Taitbout ou de la rue Saint Benoît, décentraliserait bien plus que celui qui ne peut être apprécié que par l'érudit de son quartier ou de sa rue. Enfin, il y a là un péril, fort délicat à définir, et que je me bornerai à indiquer, en ajoutant le *non ignara mali...* » (1).

« En lisant ces pages, avait dit W..., on sent que l'auteur a compris la nature du midi avec ses chauds soleils, ses nuits blanches et sereines ; qu'il a respiré le vent des Alpines, ces fantasques collines qui estompent leurs ai

(1) Il est curieux de voir un homme aussi peu suspect d'attachement à l'idéal démocratique que A. de Pontmartin se trouver, dès 1850, d'accord avec le critique radical J. Ernest-Charles pour blâmer le mouvement littéraire provençal conçu comme une machine de guerre « décentralisatrice », et « régionaliste ». M. J. Ernest-Charles écrivant — et c'est pourquoi, sans doute, « Criton », de l'*Action Française* (n° du 3 août 1911), le gratifie du titre de « roi des cacographes contemporains » — dans la *Grande Revue* du 10 juillet dernier, que, si Mistral n'eût échoué dans son entreprise, son génie eût été funeste à la France (p. 183), se trouve, quoique parti d'un point de vue tout autre, d'accord avec celui qui, à propos des *Prouvençalo* et du Congrès d'Aix en 1853, déclarait, à l'article dont nous citons plus loin en note la réimpression de 1891, que la « brillante pléiade, groupée avec amour autour de la Muse méridionale, qu'elle fait sortir de sa tombe », recueillait « les avantages » et subissait « les inconvénients » des « langues mortes » (*Causeries Littéraires*, 2me éd. [Paris, 1855], p. 307) et qui, en 1864, en pleine apogée mistralienne, ne laissait pas de consigner, dans sa nécrologie de Jean Reboul, cette formidable confession, qu'il importe de tirer de l'oubli : « Ecrire en langue provençale ! Ceci tient à une charmante mystification que nos spirituels troubadours du dix-neuvième siècle ont fait accepter par les bons Parisiens. On s'est imaginé que, de Valence à la mer, le provençal (je me garde bien de dire le patois) régnait en maître absolu, qu'il était le seul moyen de se faire comprendre et que, dès lors, la renaissance de la Muse provençale était un retour à la nature, une nécessité de situation, une manière de rétablir la circulation des idées, des images et des sentiments poétiques dans un pays où le français n'avait pas cours. Or, c'est tout le contraire : le vers provençal, entre les habiles mains qui l'ont fait réussir avec tant d'éclat, n'a pas été une victoire de la simplicité, fruste et locale, sur la culture littéraire, une réaction de la rase campagne contre la serre-chaude, mais un raffinement de lettrés, et d'artistes, l'ingénieuse supercherie de gens d'esprit et de talent, beaucoup plus sûrs d'être lus quand ils

guilles sur les horizons d'Arles, d'Orgon et de Saint Remy, et qui cachent dans leur sein la nécropole de la Provence, la triste et déserte cité des *Baux*... » L'analyse, à laquelle il se livrait, des pièces contenues dans les *Margaridelo*, lui permettait d'en dégager le caractère le plus important, qui était, « comme dans certaines poésies patoises de notre époque », la « tendance qu'elles ont à constituer un art sérieux. Les sujets, sur lesquels la muse

seraient forcés de se traduire que s'ils servaient tout bonnement d'échos à Lamartine, à Victor Hugo ou à M. de Musset. Ils ont compris que la poésie française était usée, lasse, épuisée, qu'il fallait y être merveilleux pour y paraître supportable ; ils ont donné à leur pensée une forme neuve ou renouvelée, dont ils disposaient seuls, dont l'originalité sautait aux yeux et que l'on devinait complaisamment à travers une traduction en français, comme les toiles d'araignée qui couvrent une bouteille font mieux augurer du contenu. En réalité, on *parle* le provençal dans le Midi, mais on ne lit et on n'écrit que le français ; c'est en français que se rédigent toutes les transactions d'affaires ; c'est le français que l'on enseigne dans les écoles primaires des villages les plus arriérés ; c'est en français que prêchent les curés des plus agrestes paroisses. Prenez le paysan le plus inculte, le plus hérissé de paysannerie méridionale, lisez-lui Corneille ou Racine, il n'en sentira pas les beautés, mais il en saisira le sens littéral ! Forcez-le d'ouvrir et de lire lui-même *Mireille* : il lui faudra une heure pour en comprendre quatre vers. Singulier triomphe de la localité sur la métropole, de la campagne sur la ville, de la Provence sur Paris, de la nature sur l'art, qui, pour être dignement apprécié par ses vrais juges et son véritable auditoire, a passé préalablement par l'Académie et la rue du Bac et qui, pour être bien compris par les vainqueurs, a eu besoin de s'expliquer dans le langage des vaincus ! » (*Correspondant* du 23 juin 1864, p. 304.) Cet article fut réimprimé en brochure sous le titre : *Jean Reboul*, en 1864, par l'éditeur Giraud et mis en vente au prix de 0 fr. 50. A la fin fut ajoutée la table détaillée des *Traditionnelles*. On le retrouvera, enfin, p. 230-254 des *Nouveaux Samedis* (Paris, 1865), avec trois notes nouvelles, dont deux très importantes. Il ne sera pas sans intérêt de noter, d'autre part, que Roumanille — qui finit par exploiter Pontmartin en vedette de ses *Oubreto en vers* (cf. la *préface* de la *tresenco edicioun*) précisément en 1864 — a déclaré spontanément à Duret, en prenant sa défense très énergiquement, que ce même Pontmartin était un « vrai félibre » (lettre du 23 juillet 1860, p. 108). Il est vrai que, dans cette *Préface* des *Oubreto en vers*, p. V-XXXII, Pontmartin — qui la rédigea, notons ce point, EN *1863*, aux Angles, — avait cru devoir adopter un ton de circonstance et, écrivant en Provence pour la Provence, s'y montrer plus royaliste que le roi.

méridionale s'est exercée, n'avaient guère été jusqu'ici que des sujets bachiques ou érotiques, mais toujours frivoles ; on l'avait confinée dans le domaine de la poésie légère ; on semblait croire que les sujets relevés étaient au-dessus d'elle ; qu'elle n'était faite que pour les rires et non pour les pleurs ; qu'avec elle, on ne saurait faire vibrer toutes les fibres de l'âme humaine. Étrange erreur, bizarre préjugé, que chaque jour quelque petit chef-d'œuvre vient démentir !... » Et, dans son enthousiasme, il allait — comble de la louange ! — jusqu'à déclarer que *Lou Paure* l'avait « involontairement fait songer au *noir mendiant* de Jean Reboul », c'est à dire à la pièce des *Poésies Nouvelles : Le Camoens et son Noir*, qu'en son numéro du 18 juin 1846 la *Gazette* avait proclamée « la meilleure » du recueil récemment paru.

Désormais, d'ailleurs, Roumanille est devenu, pour la feuille du boulevard Saint-Antoine, un ami dont on fait mieux encore que de bien parler, dont on accueille, fussent-elles françaises, de temps à autre de petites compositions, qui, en rafraîchissant le souvenir, en entretiennent, chez des lecteurs d'un même credo politique et d'une même foi, le culte zélé. C'est ainsi, pour nous en tenir à trois exemples typiques, qu'en 1848, l'année climatérique de la monarchie française, la *Gazette* publiera, dans son numéro du 20 juillet, ce sonnet :

L'ARCHEVEQUE DE PARIS (1)

Bonus pastor animam suam
dat pro ovibus suis.
(Joan. 10, *v.* 11.)

O Dieu ! pour désarmer le bras de ta colère
Qui, terrible, sur nous vient de s'appesantir ;
O Dieu, pour enchaîner la fureur populaire,
Qui bouillonne et mugit, que faut-il ? — Un martyr.

(1) La pièce de Reboul : *Sur la mort de l'Archevêque de Paris. Dédié à Mgr. Sibour, son successeur,* ne parut qu'au numéro du 13 août 1848. Mais elle avait été préalablement imprimée, à Versailles, sur un quart de feuille in-8°, comme en fait foi le n° du samedi 14 octobre 1848 de la *Bibliographie de la France*, au chiffre 5540. Dans la lettre d'envoi à Sibour, Reboul disait : « Monseigneur, Le

Un martyr? Le voilà? — Victime salutaire,
Le front calme, à l'autel il est venu s'offrir;
Prêtre du Christ, il sait le chemin du Calvaire...
Il saura, comme lui, pardonner et mourir!

Le *bon pasteur* s'immole, il expire... et la France,
Que raniment la foi, l'amour et l'espérance,
Se lave dans les flots de ce sang précieux;

Et le martyr... au seuil de l'immortel portique
Entend les séraphins qui chantent le cantique:
« *Paix sur la terre à l'homme et gloire dans les cieux!* »

Avignon, 10 *juillet* 1848.

J. Roumanille, *de St-Remy.*

Et, au numéro du 13 août, à la suite de l'élégie de Reboul, et reprenant deux thèmes déjà traités par celui-ci :

LAMENNAIS

... *Et exaltavit humiles.*

Quand Satan foudroyé roula du haut des cieux
Et fut précipité dans l'éternel abîme,
L'orgueil, hideux serpent, déchira sa victime,
Et l'enfer retentit d'un blasphème odieux!

Ainsi, sombre génie, ange séditieux,
Que la foudre a privé de son aile sublime,
Tu blasphèmes, meurtri sous le bras qui t'opprime,
La rage dans le cœur, un bandeau sur les yeux...

Lucifer pour jamais a perdu sa couronne:
Mais tu peux, roi tombé, reconquérir ton trône,
Ta couronne de gloire et d'immortalité...

Ah! si, pour effacer sur ton front l'anathème,
Tu revenais au pied du pontife suprême,
Comme tu serais grand dans ton humilité!

J. Roumanille, *de Saint-Remy.*

poète a gardé le souvenir de votre vieille amitié; il sait que, pour saluer votre arrivée, rien ne peut vous être plus agréable qu'un hommage rendu au saint martyr, votre prédécesseur. Voilà pourquoi il a eu la pensée de composer ces vers et de vous en offrir la dédicace. J. Reboul. — Paris, le 31 juillet 1848. »

LAMARTINE

« *Viens reprendre ton rang dans ta splendeur première,*
« *Parmi ces fiers enfants de gloire et de lumière*
« *Que d'un souffle choisi Dieu voulut animer,*
« *Et qu'il fit pour chanter, pour croire et pour aimer.* »

(A. de Lamartine, *L'Homme, à L. Byron. Premières Méditations poétiques.*)

Oh ! comme nous t'aimions, poète harmonieux,
Quand ton luth soupirait au seuil du sanctuaire !...
Mais tu salis tes pieds aux fanges de la terre,
Et ta muse en pleurant remonta vers les cieux.

O noble cœur brisé ! génie ambitieux,
Jeté sur un écueil par le flot populaire,
On dit que Julia (1), la nuit, avec mystère,
Descend et vient poser ses lèvres sur tes yeux.

Et ton enfant te parle, et sa douce parole
Palpitante d'amour, t'enivre et te console,
Pauvre père !... Et son doigt te montre l'Orient...

« Va gémir et pleurer sur la sainte colline
« Avec David, — dit-elle, — et la muse divine
« T'apportera du ciel ton luth en souriant. »

J. Roumanille, *de Saint-Rémy.*

Il serait oiseux de continuer à relever, dans cette notice déjà trop longue, les témoignages divers d'affection donnés par l'organe de Reboul et de son parti au félibre de Saint-Rémy. Notons seulement qu'à l'apparition de *Li Prouvençalo*, *E. A.* s'en fera, au numéro du 19 mai 1852, l'enthousiaste apologiste, en se servant, il est vrai, des propres termes de Saint René Taillandier dans l'*Introduction* que cet habile *outsider* avait écrite pour le volume. « Issu des classes laborieuses, fils d'un jardinier de Saint Rémy et pourvu d'un modeste emploi dans une imprimerie d'Avignon, M. Roumanille a donné une tâche bienfaisante à sa Muse. Sans dogmatiser jamais, il s'applique

(1) Dans son voyage en Orient, M. A. de Lamartine perdit sa foi, sa poésie et Julia, son unique enfant (*note de Roumanille*).

à moraliser ses frères, *etc., etc.* » Les *Voué*, comme bien l'on pense, ne passeront pas non plus sans leur élogieuse annonce. Cette fois, c'est Jules Canonge, encore dans toute la ferveur de son orthodoxie légitimiste — il devait, plus tard, passer au libéralisme et jeter, un moment, le trouble dans Nimes ; brouillé, d'ailleurs, avec Reboul pour ce motif et pour d'autres, de nature plus personnelle, que nous exposerons dans notre travail sur la véritable source de l'*Ange et l'Enfant* (1) — qui se chargera de la besogne apologétique. Il le fera dans deux articles, l'un, paru au numéro du 5 décembre 1852 : Noëls, où il aura soin de publier à l'avance les deux compositions que le recueil contenait de lui : *L'Avaras* et *Lou bon Laroun*. « Les fêtes de Noël, disait-il, seront, cette année, célébrées dans le Midi plus poétiquement que de coutume. M. Roumanille a, de nouveau, groupé autour de lui sa phalange, *etc., etc.* » L'autre article, beaucoup plus étendu, est au numéro du 17 décembre 1852 et exalte l'esprit de fraternité apostolique animant Roumanille et ses collègues: « C'est un rare et touchant spectacle que cet accord entre gens qui tendent au même but, sur un terrain où l'amour-propre fait surgir tant d'épines. Le dévouement à la langue maternelle a produit ce phénomène qui ne sera pas un des moindres de notre temps, si fécond en choses imprévues. Le *genus irritabile vatum* se serait-il décidément transformé ? Nous n'osons pas l'espérer. Toujours est-il que l'épithète n'est aucunement applicable à la phalange de M. Roumanille. On respire là une atmosphère fraternelle qui épanouit l'âme. Chacun s'y montre préoccupé de son prochain plus que de soi-même et s'empresse de faire aux autres leur place au grand soleil... Avions-nous tort de signaler ce fait comme un phénomène littéraire ? L'esprit religieux y est sans doute pour beaucoup ; c'est un motif de plus d'examiner sérieusement une œuvre généreusement sentie et de mettre en lumière un noble exem-

(1) Nous étudierons prochainement Canonge et son œuvre. *Cf.* à ce sujet notre article: *Quatre lettres inédites de L.-Ch. Poncy au Nimois Jules Canonge*, dans la *Revue du Midi* (Nimes) du 15 octobre 1911, p. 593-614. Ce travail sur Canonge paraîtra également dans la *Revue du Midi*.

ple... » Comment, enfin, ne pas mentionner le double feuilleton : *Un Congrès de Poètes*, antérieur aux articles sur les Noëls — il parut aux numéros des 19 et 22 septembre 1852 — que le *Journal de Montpellier* réimprima partiellement, en en faisant précéder les extraits des remarques suivantes : « Des circonstances indépendantes de notre volonté nous ayant empêché d'assister à ce poétique congrès (1) que nous appelions de tous nos vœux, nous n'avons pu en rendre compte à nos lecteurs. Bien loin d'y perdre, ils s'en féliciteront en lisant ces quelques extraits d'un remarquable article, dû à un écrivain distingué, M. Jules Canonge, le poète du *Tasse*, l'auteur d'*Arles en France*, ce bijou précieux ignoré de la foule, mais destiné à une impérissable célébrité... » Canonge, ici encore, faisait à Roumanille l'honneur de la journée. « Depuis quelques années, Avignon est devenu le centre du mouve-

(1) Le *Journal de Montpellier* avait dit (n° du 11 septembre 1852), du « Congrès » d'Arles : « Dans le midi, c'est Arles la coquette se mirant dans les flots du Rhône qui vient d'être choisie comme lieu de réunion pour le Congrès des poètes provençaux. Chaque ville voisine, chaque village y a délégué ses représentants : ainsi, MM. Roumanille, Mistral, Gaut, Crousillat, Aubanel, Bourrely, Desanat et une foule d'autres noms recommandables. On y remarquait encore : MM. Canonge, de Nîmes ; Bizalion, d'Arles, et un compositeur de musique, M. Albert, de Montpellier. Diverses notabilités littéraires, parmi elles le savant professeur de Montpellier qui a pris les *Lettres Provençales* sous son patronage, ont excité d'unanimes regrets par leur absence motivée ». Saint-René Taillandier n'était pas allé au Congrès d'Arles parce qu'empêché par la naissance d'un fils. On sait qu'il n'assista pas davantage à celui d'Aix. C'est par erreur que nous disions, dans notre *Correspondance de Reboul et Mistral*, que cette réimpression du *Journal de Montpellier* (n° du 9 octobre 1852) était d'un article sur le Congrès d'Aix. Elle fait partie d'un très beau travail de Paul Coffinières : *Li Sounjarello, par J. Roumanille. Le Congrès des Poètes Provençaux*, qui a écrit, dans ce périodique hebdomadaire, de remarquables feuilletons. Ainsi, pour nous en tenir à l'année 1852 et aux lettres provençales, celui sur *Li Prouvençalo* (27 mars) et celui sur *Li Nouè* (18 décembre). Le *Journal de Montpellier* a, en outre, donné une excellente traduction en vers français de l'ode de Mistral : *Amarun*, contenue dans les *Prouvençalo* (8 mai 1852). La petite presse de province n'était point encore un mauvais décalque du journalisme parisien ; elle vivait d'une vie personnelle ; elle était, fort souvent, un véritable foyer de culture locale. On sait ce qu'elle est devenue aujourd'hui.

ment intellectuel qu'on peut considérer comme une véritable renaissance des lettres provençales ; à M. J. Roumanille en revient le premier honneur. Isolé d'abord, son chant est aujourd'hui la note dominante d'un ravissant concert. Fils d'un jardinier de Saint-Rémy, dans sa vie d'enfant constamment en contact avec la nature champêtre, M. Roumanille s'est empreint d'un vif sentiment du paysage. La fréquentation des ruines romaines et des grandioses carrières éparses ou creusées au pied des Alpines, prédisposa son esprit aux émotions solennelles. En s'élevant avec l'âge, la pensée n'a rien perdu de sa simplicité native. Poète, M. Roumanille est resté peuple : il a continué de parler son langage ; il l'a écrit, au besoin, sans dédaigner même sa forme la plus vulgaire. M. Roumanille n'a pas seulement le brillant du talent, il en a la probité, il en a aussi le courage. Dans ses mains, la prose provençale est devenue tantôt un fouet, tantôt un glaive, soit qu'il étouffât sous le ridicule un préjugé barbare, soit qu'il châtiât la féroce insolence des *clubs*, soit lorsque, en publiant *Li Capélans*, il vengeait l'honneur calomnié du sacerdoce catholique et le signalait comme l'arche sainte dans le déluge de l'anarchie. La forme de ces écrits était modeste. Attendus avec impatience, ils étaient rapidement propagés dans la partie saine de la classe ouvrière par ce que nous appellerons l'apostolat improvisé du bon sens des masses. On les lisait publiquement. Après avoir ri, chacun s'en allait plus calme, l'esprit déblayé de fausses idées ou de coupables illusions. Ainsi, comme le pasteur de l'Evangile, M. Roumanille a ramené bien des brebis égarées ; ainsi, il a mérité que d'éminents suffrages vinssent le chercher dans son ombre. Cependant ces triomphes utiles de la prose familière ne lui faisaient point oublier qu'avant tout il est poète. Un journal d'Avignon publiait de loin en loin ses vers élégants et faciles. Destinées aux esprits lettrés, ces confidences eurent le privilège d'impressionner toutes les classes. De tous les points de notre Midi d'autres voix répondirent à cette voix si bien inspirée. Heureux et fier d'avoir suscité cette poétique émulation, touché de ces fraternelles sympathies, admirant la variété de ces talents et le noble accord de

leurs tendances, M. Roumanille s'empressa de leur ouvrir son journal. La moisson poétique s'enrichissait d'heure en heure. Bientôt il ne resta qu'à trier ses plus beaux épis et à lier la gerbe pour la présenter au public. Dévoué jusqu'au bout, M. Roumanille voulut bien se charger de ce soin, et c'est ainsi que nous ont été données *Li Prouvençalo...* » (1).

Il importait de replacer sur ses bases historiques l'amitié de Roumanille pour Reboul, et nous pensons, par les lignes qui précèdent, en avoir assez clairement exposé les fondements essentiels. Libre à M. P. Mariéton d'avoir cru — et imprimé — à la mort du félibre de Saint-Rémy, que ce dernier ne fut que l' « instrument prédestiné d'une cause dont il ne pouvait soupçonner ni l'étendue, ni l'écho futur » (1). Il n'est pas besoin d'être grand philosophe, ni

(1) L'article continue par une apologie des *Noëls* et, ici encore, Roumanille est exalté et comparé à Klopstock (dans l'*Ange des Crèches*), tandis que Mistral n'obtient que quelques mots à propos de sa *Bello d'avous*, cette *Lénore* provençale. La description du « Congrès » d'Arles, qui suit, et est fort longue, place, comme de raison, Roumanille au premier plan. « Debout sur la voûte en ruine de la première précinction, M. Roumanille contemplait cette paisible solennité de la civilisation moderne, succédant, sur leur propre théâtre, aux fêtes cruelles du paganisme. Autour de lui se pressait déjà un essaim fraternel, *etc., etc.* » Puis Canonge vante les *Sounjarello*, « un de ces poèmes exquis où l'on ne sait ce qu'on doit admirer le plus de la délicatesse du fond, ou de l'excellence de la forme. » Une dissertation de cinq colonnes en faveur de la renaissance provençale clôt ce remarquable travail, dont Roumanille citera avec orgueil un très long passage dans sa lettre du 18 juillet 1886 à P. Mariéton, *ub. sup.*, p. 138-139.

(1) *Revue félibréenne*, 1891, p. 69, avec réapparition, en 1900, dans le volume *La Provence nouvelle*, du même auteur. Il est vraiment dommage que M. P. Mariéton, prolixe apologiste de Mistral et du félibrige dans la *Grande Encyclopédie*, n'ait pas poussé son zèle désintéressé jusqu'à écrire aussi la notice sur Roumanille, si piètre, bien que signée du nom d'un romaniste éminent, et celle sur Aubanel, tout à fait quelconque. On sait cependant qu'en 1903, ce même P. Mariéton a publié à Avignon une brochure : *J. Roumanille. Etude biographique*, dont le plus curieux est la lettre de Mistral à Folco de Baroncelli (25 mai 1891) déplorant les tiédeurs de l'Académie — toujours l'Académie ! — à l'endroit de Roumanille — qui dès 1874 était décoré de la Légion d'honneur (*cf.* le n° de novem-

même de connaître un peu particulièrement les coulisses du félibrige, pour soupçonner qu'une aussi belle inconscience ne pourrait fort bien être, en définitive, qu'une figure poétique, une de ces galéjades spontanées dont Lyon n'est pas plus exempt que Marseille et qui, le bassin du Rhône franchi, se résolvent en la poussière azurée d'un sophisme méridional. Oui, Reboul et Roumanille surent parfaitement ce qu'ils voulaient, se valurent de tous les moyens en leur pouvoir pour aboutir à leurs fins, en hommes qu'ils étaient, pratiques comme ceux de leur race, encore que poètes — qualités qui, d'ailleurs, ne s'excluent pas toujours, si la Poésie, en définitive, n'est qu'une suprême habileté. Que si, cependant, ils connurent, l'un et l'autre, avant de disparaître de ce bas monde, l'amertume de la désillusion et la tristesse de voir l'idéal de toute leur vie rejeté aux lointains hypothétiques des réalisations invraisemblables, ils n'eussent dû, en bonne logique, accuser de cette avanie que les instincts rétrogrades de leur Muse traditionnaliste et légitimiste. Mais cela, ils ne le pouvaient sans se renier eux-mêmes, sans renier l'immense effort de deux existences issues du plus humble niveau social et haussées au pinacle par ceux, précisément, de la cause desquels ils s'étaient fait les champions, éloquents maintes fois, ardents toujours et convaincus jusqu'à leur dernier souffle. En ce sens, il nous sera permis, sans doute, de leur rendre cet impartial hommage qui consiste à tirer de l'oubli les feuillets jaunis de leur *Correspondance*, en attendant qu'une totale reconstitution de la noble

bre 1874 de la *Revue Britannique*, p. 275 !) — et affirmant que celui-ci n'était « pas plus ultra qu'un autre, qu'Aubanel par exemple » et même avait « dans le parti républicain autant d'amis que dans le sien » (p. 36). *Quantum mutatus ab illo!* Ajoutons, enfin, que M. P. Mariéton avait payé également sa dette à Aubanel — si longuement exalté par L. Legré en 1893 dans la *Rev. Fél.* — sous forme d'un article de la *Revue du Monde Latin*, réuni en brochure: *Théodore Aubanel* (Montpellier, 1883) et qui n'est, comme on pouvait s'y attendre, qu'un panégyrique de son héros, encore vivant. Nous recommandons, dans cette apologie, la définition de la « *religion* des troubadours », p. 9, *note* 1, tout à fait dans la nuance d'Aubanel.

figure de Jean Reboul vienne démontrer, avec cette plénitude documentaire sans laquelle l'exercice de l'histoire littéraire n'est qu'un jeu frivole, combien la présente conclusion est fondée en nature et exprime cette *humble réalité*, que tant d'intérêts, en la matière, se sont coalisés pour déformer, ou présenter sous un jour illusoire !

Nimes (Gard), juillet 1911.

Camille PITOLLET.

I

LA MÈRE

A MONSIEUR J. REBOUL,

Noluit consolari, quia non sunt...

Le front penché sur un berceau, —
Sans vouloir être consolée,
Une mère est là, désolée,
Pleurant comme sur un tombeau.

Qu'a-t-elle donc, la pauvre femme?
Hier elle était heureuse encor... —
Si la douleur étreint son ame,
C'est que son jeune enfant est mort !

Le berceau maintenant est vide,
Où l'innocence reposait,
Il est fané, ce front candide
Où le regard se complaisait !

Cet enfant savait déjà dire
Le nom du Dieu bon qui l'a pris,
Ce doux nom qu'il avait appris
Dans un baiser, dans un sourire.

Il folâtrait sur le chemin ;
Un ange lui donnait des roses,
Et lui disait de belles choses,
La nuit, en lui baisant la main.

Par un ordre puissant cet ange,
Sur ses grandes ailes de feu,
Le ravissant à notre fange
Vient de l'emporter à son Dieu !

Ce coup mortel est une grâce :
Loin des tempêtes d'ici-bas
Votre enfant voit Dieu face à face !
Oh ! mère, ne pleurez donc pas.

Il n'a pas dû suivre la voie,
Le bienheureux petit enfant, —
Où ne mûrit aucune joie,
Où le malheur est triomphant !

Il est allé trouver son frère,
Dont le départ, comme aujourd'hui,
Vous fit tant pleurer, bonne mère !
Et pour vous il prie avec lui ;

Se voilant le front de leurs ailes,
— Avec la voix du Séraphin,
Ils chantent l'hosanna sans fin
Dans les régions éternelles !...

Mais, puis, quand Dieu le permettra,
Ils cesseront de vous attendre ;
Vous les reverrez, mère tendre,
Car un jour il vous les rendra !

J^h R.

St Rémy. 1838.

II

Monsieur,

Il y a bientôt un an, un tout jeune homme de vingt ans osa vous adresser des vers que vous lui aviez inspirés. Il vous remercie beaucoup de tout ce que votre indulgence lui dit en retour. Voilà que ce même jeune homme vient encore aujourd'hui vous faire hommage de quelques-uns de ses faibles chants ; il veut qu'ils aillent vers vous, Monsieur, tout faibles qu'ils sont : quand vous n'aurez rien de mieux à faire, daignez jeter un coup d'œil sur ces quelques pages ; il espère que vous applaudirez aux bons sentiments qu'il va puiser dans les vôtres.

Il a l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

J^h Roumanille.
Surnuméraire agent-voyer.

St Rémy. 3 *juillet* 1841

ENVOI A M. JEAN REBOUL

Ma Muse sort de sa retraite ;
Elle s'envole jusqu'à vous :
Pauvre enfant, devant le Poète,
Elle veut se mettre à genoux.

Ô Reboul, elle veut vous dire,
Qu'elle vous aime dans son cœur...
Eh bien ! Il faudra lui sourire
Et l'accueillir avec douceur.

Qu'elle me revienne contente ;
Oui ; pour qu'elle puisse toujours
Avec sa voix d'enfant, qui chante,
Adoucir l'ennui de mes jours.

J^h ROUMANILLE.

St Rémy. 3 juillet 1841.

UNE CROIX DANS LA VALLÉE

A UNE JEUNE FILLE QUI FESAIT (*sic*) PRIER DE PETITS ENFANS

On dit qu'il aime à recevoir
Les vœux présentés par l'Enfance.

DE LAMARTINE.

Elle était assise, et rêvait,
Au pied d'une croix isolée
Qui, dans le fond de la vallée
Entre deux saules s'élevait.

Elle était là, candide et belle,
Et penchait son front de seize ans,
Vers le front de petits enfans
Qui folâtraient, charmans, près d'elle.

Puis, les blonds enfans à sa voix
Comme à l'église, les Dimanches,
Tous trois joignirent leurs mains blanches
À genoux, au pied de la Croix.

Et puis, ils dirent la prière
Que Jésus apporta des cieux
Qui sèche les pleurs dans nos yeux
Et soulage notre misère.

Vous eussiez cru que, du saint lieu,
Ici-bas, venaient de descendre,
Trois séraphins, pour nous apprendre
Comment il faut implorer Dieu !

Elle, la douce jeune fille,
Aidant leur voix qui bégayait
Avec amour leur souriait,
Comme une mère de famille.

Ô Sainte enfant, vous faites bien
D'abriter leur fraîche innocence
Et d'être ainsi pour leur enfance
Comme un second ange gardien.

Hélas ! vers eux, au loin, l'orage
S'avance, — et gronde, menaçant ;
Montrez-leur l'astre bienfaisant
Qui, seul, peut sauver du naufrage ;

Oui, jeune fille, apprenez-leur
Que, dans les cieux, il est un père
Que les hommes, sur cette terre,
Peuvent prier, dans le malheur !

Quand les fureurs de la tempête
Bientôt, sur leurs jours, passeront,
Les yeux vers le ciel, ils diront :
Que votre volonté soit faite !...

1840.

UNE JEUNE FILLE (1)

Elle est blonde, elle est frêle, une douce pâleur
De son front de seize ans va ternissant la fleur,
Et sa jeunesse est languissante ;
Par des larmes, souvent, son regard est voilé,
On dirait, à la voir : c'est un ange exilé
Qui pleure sa patrie absente...

(1) Dans *La Bresco* d'A.-B. Crousillat (Avignon, 1865 [1864]) — à la préface de laquelle (datée de Maillane, Noël 1862) Mistral rapproche l'effort de l'auteur de celui de Roumanille en faveur de la cause félibréenne à ses débuts, p. v-vi — nous trouvons, p. 86, une *traducien d'unei vers francés de Roumanille*, non datée, qui rappelle vaguement l'idée de cette pièce. C'est là aussi qu'est, p. 169, le sonnet engageant, *dès mars* 1853, Mistral « *à lèu fini e publica soun bèu pouèmo de Mirèio* ».

— Elle aime à contempler un beau soleil couchant :
Elle aime de l'oiseau, le soir, le faible chant,
Quand dans son nid il se recueille ;
Et des glas du clocher elle aime les soupirs ;
Rêveuse elle aime à voir, au souffle des zéphirs,
Une fleur tomber feuille à feuille ;

C'est que, comme l'oiseau qui dans son nid s'endort
Elle veut s'endormir dans les bras de la mort,
Tomber comme la fleur qui tombe,
Et, comme le soleil s'en aller, — sans retour...
Aux longs gémissemens de l'airain, dans la tour,
Voler au ciel, blanche colombe !

Oui, la vie est pour elle un accablant fardeau
Qu'elle voudrait, demain, déposer au tombeau ;
Elle n'est pas bien en ce monde ;
Notre soleil n'est pas le soleil qu'il lui faut,
Et cette fleur ira s'épanouir plus haut,
Bien loin de cette terre immonde.

Mais la mort est pour elle un ange gracieux
Qui lui sourit de loin en lui montrant les cieux ;
C'est un ange de délivrance,
Qui vient briser les fers de sa captivité
Et l'emporter au sein de cette éternité
Où règne Dieu, son espérance !

Triste et pâle, bientôt arrivera le temps
Où la feuille jaunit au souffle des autans ;
Alors, déployant ses deux ailes,
Cette âme volera vers un monde meilleur,
Pour s'enivrer, parmi les élus du Seigneur,
Des félicités éternelles.

Ah ! quand tu brilleras de la splendeur des cieux,
Douce enfant, pense à moi qui traîne, soucieux,
Mes jours de deuil sur cette terre ;
Ange consolateur, que, dans mes nuits, ta voix
Et du ciel et de Dieu me parlant quelquefois
Vienne soulager ma misère.

Puis, quand l'heure viendra de m'en aller vers Dieu,
Descends pour m'adoucir le douloureux adieu,
Ô Séraphin, viens me sourire ;
Et quand ton saint aspect m'aura fortifié,
Que je baise Jésus, mon Dieu crucifié,
Et que, dans ce baiser, j'expire !

1839.

AGONIE

Entendez-vous? la cloche tinte;
Sa voix est pleine de douleur.
Elle pleure, la cloche sainte...
Priez! c'est un Chrétien qui meurt.

Dans sa souffrance, votre frère,
Hélas! ne peut pas aujourd'hui
Vous demander une prière,
Et la cloche parle pour lui.

Ecoutez: comme elle soupire!...
Elle vous annonce un trépas;
Elle dit: un Chrétien expire,
Chrétiens, ne l'abandonnez pas.

Donnez, donnez ce qu'il reclame
Par ses larmes devant la mort:
Priez: pour enchaîner cette ame
L'Enfer fait un dernier effort!

Et le mourant combat sa rage!
Que la prière monte aux cieux.
Que Dieu lui donne du courage
Et qu'il sorte victorieux.

Cet ange à l'aile tutelaire
Qui, pour accompagner ses jours
Descendit du ciel sur la terre...
L'ange gardien est là, toujours;

Il veille: c'est l'heure suprême!
Sa voix lui parle du Seigneur:
Il veut sauver l'ame (1) qu'il aime...
Aidez son ange protecteur;

Priez, et sur de blanches ailes,
Alors que l'Enfer rugira,
Au sein des splendeurs éternelles,
Votre frère s'envolera.

Et quand, à votre heure dernière
Retentira l'airain pieux,
Vous aurez aussi la prière,
Qui fait si bien ouvrir les cieux!

(1) Corrigé de: *l'homme.*

Entendez-vous ? la cloche tinte.
Sa voix est pleine de douleur ;
Elle pleure, la cloche sainte :
Priez, c'est un Chrétien qui meurt.

1841.

LA RELIGIEUSE ESPAGNOLE

Tu ne savoures plus, au milieu de tes sœurs,
Sainte femme de Dieu, les célestes douceurs
Et la paix de ton monastère ;
Et la douleur t'abreuve à sa coupe de fiel !
Il te faut, ô pauvre ange exilé de ton ciel,
Pleurer et souffrir sur (1) la terre.

Furieux, l'ouragan a passé sur le nid
Où ta voix bénissait Celui que tout bénit.
O Colombe, tu te désole (*sic*) (2) !
Et partout du malheur traînant le poids fatal,
Tu gémis, maintenant, loin de ton ciel natal,
Et ne veux pas qu'on te console !...

Que de pleurs voileront ton regard soucieux,
Avant de voir blanchir, sereine, dans les cieux,
L'aurore de ta délivrance !
Que de sang, aux chemins, tes pieds doivent laisser !
Pour toi que de longs jours doivent encor passer
Sans t'apporter une espérance !

— Ta fureur ira donc sans cesse en grandissant ?
N'es-tu pas lasse encore (*sic*) de répandre du sang ?
Dis, Espagne, n'es-tu pas lasse,
De te traîner, aveugle en tes convulsions,
Vers le gouffre béant des révolutions
Où tu vas avoir une place !

Assez de flots de sang ont éveillé l'horreur,
Et, pour vous implorer, assez de mains, Seigneur,
Frappent devant vous de poitrines !
Assez de cris, Seigneur, sont montés jusqu'à vous !
Apaisez, apaisez cette mer en courroux
Où surnagent tant de ruines.

(1) Corrigé de : *gémir et pleurer sur.*

(2) On sait que, dans l'*Ange et l'Enfant*, Reboul est tombé dans la même licence, d'ailleurs justifiable, ayant écrit : *Charmant enfant qui me ressemble. Cf. L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* des 10 mars 1870, col. 134-135 ; 26 avril 1870, col. 233-235, et 25 mai 1870, col. 311-312.

Oh ! faites, par pitié pour tant de malheureux !
Que l'astre de la paix se lève enfin sur eux,
Mon Dieu ! Hâtez ces jours prospères,
Où ces enfants ingrats briseront le poignard
Et, pleurant de l'avoir abandonné si tard,
S'embrasseront comme des frères !

— Mais toi, ne gémis plus. Lève plus haut tes yeux ;
Ralluine ton courage en regardant les cieux.
Que ta souffrance soit muette ;
Comme les jours heureux, passent les mauvais jours ;
Pense donc à ton Dieu ! Dis-lui du cœur, toujours :
Que votre volonté soit faite !

Et ne perds pas de l'œil, le flambeau de ta foi.
L'orage éclate ? eh bien, marche, et résigne-toi !
Relève ta tête qui penche,
Et poursuis ton exil sous le regard de Dieu.
Va, colombe ! toujours tu trouveras un lieu
Pour y poser ton aile blanche.

Femme ! porte ta croix, comme Dieu la porta,
Et monte, comme lui, monte ton Golgotha
Et, comme lui, bois le calice.
Oui, poursuis jusqu'au bout ton chemin de douleurs ;
Ces épines, au ciel, se changeront en fleurs,
Pour couronner ton sacrifice.

— Et puis, qui sait ? peut-être, au milieu de tes sœurs,
Tu t'en iras demain, savourer les douceurs
Et la paix de ton monastère,
Bel ange ; et le bonheur te rendra tout son miel ;
Peut-être, secouant tes ailes, pour ton Ciel,
Tu quitteras demain la terre !...

1839.

INSOMNIE

A Marie.

Astre consolateur de mes sombres ennuis
Son image charmante illumine mes nuits...

Et le sommeil encore est sourd à ma prière !...
Ô Muse, avec tes chants, viens réjouir ma nuit ;
Du moins, si je ne puis assoupir ma paupière,
Sois là pour charmer mon ennui...

X

A seize ans, — souvenir suave à ma pensée !
Mon cœur s'épanouit comme une fleur au jour,
D'un tourment inconnu j'avais l'ame oppressée :
Mon cœur avait besoin d'amour.

Il m'en souvient ! un soir d'automne, au cimetière,
A l'heure où l'on entend soupirer l'angelus,
Je rêvais... je priais, à genoux sur la pierre,
Pour ma pauvre sœur qui n'est plus !

Et soudain une enfant, triste, silencieuse,
Vint devant une croix, la couronna de fleurs :
Elle cacha son front dans ses mains, soucieuse,
Et puis elle essuya des pleurs.

A deux genoux, le front baissé, qu'elle était belle !
Avec un sentiment de respect dans le cœur,
Moi, je la regardais : oui, je crus voir en elle
L'ange éploré de la douleur.

Qu'elle était belle, avec cette grâce naïve !
Puis, sa voix qui priait en pleurant s'entendit,
Bien plus douce qu'aux bois une brise plaintive...
Puis, la jeune fille partit...

Et je sentis en moi s'allumer une flamme.
L'aspect de cette enfant m'enivra de bonheur.
En elle je trouvai ce que cherchait mon ame,
Et je l'aimai comme une sœur.

Ce sentiment fut pur ainsi que l'innocence ;
Voilà bien cet amour dont on ne rougit pas,
Qui vient, quelques instants, embellir l'existence,
Dans nos misères d'ici-bas.

Par ce lis virginal ma vie est embaumée :
Et je crois respirer comme un parfum des cieux.
Et, depuis qu'elle m'aime autant qu'elle est aimée,
J'ai moins de larmes dans les yeux.

Un amour avoué par le ciel fortifie :
Il nous aide à souffrir dans les plus mauvais jours :
Aimons-nous, et marchons ensemble dans la vie,
O Marie ! aimons-nous toujours...

X

Vierge ! dors le sommeil d'un enfant dans ses langes ;
Que des rêves dorés caressent ton sommeil,
Qu'il soit calme toujours. Que tes frères, les anges
Veillent pour toi jusqu'au réveil.

Bientôt, tu vas rouvrir au matin ta paupière :
Des pieds du Crucifix, quand, pleine de ferveur,
Au ciel, comme l'encens, montera ta prière,
Pense à moi devant le Sauveur !...

1841.

UN SERPENT, UNE FLEUR

Languescit moriens...

VIRG.

Un matin, une fleur aux rayons du soleil
Avait à peine ouvert son calice vermeil,
Loin des regards, au bord d'une source isolée ;
Et déjà, son parfum embaumait la vallée ;

Une brise d'avril, douce, la caressait,
Et, sous ses frais baisers, elle se balançait.
Le papillon, voyant qu'elle était la plus belle,
La choisissait toujours pour y poser son aile.

Hélas ! c'est le destin ! ici-bas, le malheur
S'abat également sur l'homme et sur la fleur ;
Un serpent vint baver sur cette fleur naissante...
Feuille à feuille perdant sa couronne, et mourante

La pauvre fleur alors tristement se pencha !
Le reptile hideux, sous l'herbe, se cacha !...
Ainsi chantait ma Muse, au vallon solitaire,
En pensant à Gilbert écrasé par Voltaire !

1841.

III

AVIGNON (Vaucluse)

Monsieur J. Roumanille, homme de lettres.
[*Cachets postaux:* Nimes, 1 *nov.* 51 *et* Avignon, 2 *nov.* 51].

Nimes, 9bre 1851.

Je vous remercie mille fois mon cher et bon confrere de vous etre apperçu du *Serpent* : il etait d'autant plus insidieux qu'il offrait une espece de sens qu'on aurait pu mettre sur le compte de l'auteur, c'est bien parbleu *Derision* qu'il a voulu dire et non le reste (1).

cette piece a ete ecrite avec la rapidité d'un article de journal, et j'etais trop emu de mon sujet pour faire subir à mes vers estropies, ce traitement orthopedique qu'ils subissent ordinairement avant leur publication : le temps d'ailleurs me manquait, aussi vous trouverez d'autres imperfections qui m'appartiennent reellement.

je benis, du reste, cette faute d'impression puisqu'elle m'a procuré votre bonne et charmante lettre, et surtout le plaisir de lire l'article ou M. de Pontmartin, apprecie si bien vos talents et les services qu'ils rendent à la cause de l'ordre.

(1) Reboul fait ici allusion à la deuxième strophe de sa pièce: *A la fille de Louis XVI:*

Les insignes sacrés de la toute puissance
Ont été vus livrés à la dérision, etc.

qui, avant d'être insérée dans les *Traditionnelles*, p. 120, avait paru dans la *Gazette du Bas-Languedoc* du 31 octobre 1850, avec cet *Avertissement:* « La plume chrétienne et royaliste de notre ami, M. Jean Reboul, ne pouvait faire défaut au triste événement qui vient de plonger dans la douleur la France et la maison de Bourbon. L'auteur de *Vivia* est le chantre naturel des nobles et saints martyrs. Aussi nos lecteurs liront-ils avec bonheur la pièce suivante dont notre cher poète a bien voulu nous confier la publication. Nous nous abstenons de tout commentaire, de tout éloge. On ne saurait analyser de si beaux sentiments, si magnifiquement exprimés. — *Léon Blanchard.* »

mes bons souvenirs à mon excellent ami Monsieur Léopold de Gaillard (1).

tout à vous de cœur

J. Reboul.

(1) Sur le comte Léopold de Gaillard de la Valdène, il y a un mauvais article, d'ailleurs non signé, dans la *Grande Encyclopédie*, t. XVIII, p. 352, où l'on ne donne pas même la date de sa mort (1894). C'était sa grand'tante, la sœur Suzanne de Gaillard de la Valdène, qui fut la première Sacramentine exécutée par le Tribunal révolutionnaire et monta sur l'échafaud en chantant le *Te Deum*, comme on le verra en lisant le livre de l'abbé S. Bonnel : *Les 332 victimes de la Commission populaire d'Orange en* 1794 (Orange, 1888, 2 vol in-8°) et la petite plaquette spécialement réservée aux sœurs Sacramentines et Ursulines du couvent de Bollène. Né le 20 avril 1820, à Bollène, dans le Vaucluse, L. de Gaillard avait d'abord été avocat à Toulouse, où l'on trouvera des articles de lui dans la *Gazette du Languedoc*. C'est lui qui fonda à Avignon, en 1848, avec cet extraordinaire comte de Raousset-Boulbon — aventurier avignonais dont la carrière a été narrée par le menu — le journal *La Liberté* et il fut également collaborateur de *La Commune*, le premier des « journaux à un sou », et a évoqué le souvenir de cette collaboration à la p. 185 de son article : *La Poésie Provençale*, au numéro de mai 1864 du *Correspondant*. Adversaire irréconciliable du Gouvernement impérial, il déploya dans la suite une activité dont on lui tint compte en 1870, en le nommant Conseiller d'Etat. Nous aurons à parler ailleurs de ses relations avec Reboul, et surtout de l'article qu'il publia sur les *Traditionnelles* dans la *Gazette de Lyon* du 17 mars 1857, et qui est plus curieux encore que ceux, sur le même sujet, de Ch. Lenormant dans le *Correspondant* du 25 janvier de la même année, pp. 190-196, de Laurentie dans l'*Union*, d'E. Thierry dans le *Moniteur* et de V. Duret lui-même. Voici, en attendant, une lettre inédite de lui à Reboul qui jettera quelque jour sur la nature de leur correspondance. « Lyon, 14 août 1854, rue des Deux-Maisons, 2. Mon cher Poëte. J'ai reçu vos beaux vers non à Lyon, mais dans le Forez, où j'étais en course à ce moment. Une lecture à tête reposée n'a fait que me confirmer dans l'impression que j'emportais de chez vous en avril dernier. Il est impossible qu'une poësie si saine et si forte ne trouve pas dans notre pauvre monde d'aujourd'hui tout au moins le succès du contraste et de la nouveauté. La seule idée de chanter *l'indépendance du sacerdoce* ferait pardonner de méchants vers; elle rend les vôtres deux fois admirables. Merci donc mille fois de vous être souvenu de votre promesse : aussi bien vos alexandrins ne sont-ils pas tombés dans un *puit* (*sic*), je les ai répétés comme un écho, j'en ai fait des copies, je les ai prêchés comme un texte d'écriture sainte, et dès que votre volume sera

IV

Moux bon Moussu Reboul,

Es pas necite que vous digue que touti li Muso de Prouvènço soun à n' aquesto ouro, en coumbour e en aio. Sabè que, noun countènto d'èstre acampado dins un libre, e de se ie couideja, volon, riboun ribagno, s'acampa e se couideja alentour d'une meme taulo, en Arle, e Deminche que vèn, 29 d'aquès. Aquela bono idèio a courigu couno una rego de poudro, d'Avignoun à Z ai, d'a Z Ai à Marsèio,

prêt à paraître, je puis vous promettre d'en être l'utile quoiqu'indigne précurseur dans la presse et ailleurs. Veuillez donc, mon cher Poëte, me tenir au courant de vos projets et disposer de moi comme d'un viel (*sic*) ami. Vous souvenez-vous du temps où j'allais furtivement, entre un thème grec et une dissertation latine, vous lire, d'une voix tremblante, vous lire quelques pauvres rimes que vous accueilliez toujours avec un sourire et de bons avis? Cela ne valait rien, mais l'inspiration était toujours honnête, intrépide, et je sentais en moi que si j'étais digne d'avoir une Muse, elle serait fille de la vôtre. Eh bien! depuis le jour où la Prose me saisissant au collet m'a fait descendre des hauteurs du Pinde dans une officine de journaliste, rien n'est changé de mon cœur, l'enfant vit tout entier dans l'homme fait, et de mes vertueuses illusions, je n'en ai perdu qu'une, celle de la lyre. J'essaie donc dans la presse ce que vous faites si bien dans la poësie: j'ai pris *l'honneur* pour ma divinité, et de la même main qui fait fumer mon gros encens devant elle, j'allume des fagots d'épines sous les pieds d'autres idoles plus choyées. Cela peut faire quelque bruit, même quelque scandale, mais jamais de la gloire. Du moins l'on sert sa cause et l'on ne compte pas dans l'oisiveté les tristes jours d'une vie inutile! Adieu, mon cher ami, que Dieu vous tienne en joie et que S[t] Napoléon vous tienne en verve! Pauvre saint, c'est sous son nom qu'on adore le veau d'or et César, le Dieu de la force! Laissons-lui ses dévots, cher et illustre maître, et prions Dieu pour que l'an prochain le 15 juillet ait remplacé le 15 août! A vous de cœur, *Léop[d] de Gaillard. P. S.* Voulez-vous, je vous prie, vous charger de toutes mes poignées de mains pour tous les amis du Cercle? J'aimerais bien à avoir encore un procès à Nismes. » — C'est du fameux *Cercle Peloux*, où se réunissaient Reboul et ses amis, qu'il s'agit dans ce *P.-S.* et que M. P. Mariéton (*La Terre Provençale. Journal de Route* [Paris, 1890]) appelait, un peu prétentieusement, dans son second chapitre — d'ailleurs inexact à plaisir — sur Nimes, le: « *café de Reboul* » (p. 175). Il est aujourd'hui fermé.

de Marseio au trou de milo... es un *Diex ex vol* que fai gau !

Sabès pas ce que vène vous dire, moun brave Moussu ?

Vène vous dire que sias troubadour, vous perèu, e que nen avès canta la dindouleto coumé jamai res l'avié cantado e coumé jamai res la canta plus !

Amèn de longo counissènço,
Ai ! digome, quand vendras mai,
Me reviénda de ta presènço ?
Ièu porte dóu de toun absènço,
Ai ! Ai ! Ai !

— Que provo, acó ? — acó provo que devès avé plaço, e plaço d'ounour, à la taulo di troubaire. Vote doun vous prega, man juncho, de veni lusi au beù mitan de nosta fèsto, quet ounour per nous autri, e que plesi per vous ! Nen virés aqui de touti li coulour, car nen vendra de tout cairè e recantoun. Que d'ouriginau, Moussu — sènso coumta li coupío ! — fau vous dire qu'aurem una Sèanço mounté cade troubadour vendra dire la siéuno. Vai èstre un jafaré de la maladecioun ; sarem lou men trento, e iéu nen carrege, poudès lou crèire, una bello chourmo ! — courounarem, pièi, nostre dessert, di plus poulido flour de nosti jardin... embaumaran ! Venès doun, moun brave Moussu, venès. Coumé ! Tout ce que canto dins lou miejour sará qui, e vous, que cantas tan bèn, ie sarias pas ? acó póu pas èstre.

Nous atroubarés, lou matin, Deminche, vers Moussu *Serre*, libraire.

Aniéu degu, parai ? vous escréure plus lèu ? — Que voulès ? acó's vengu coumo un co de canoun. Lou sabès : vau pamen mies tard que jamai.

Anem, adessias ! — perpau, avem escri à Janssemin, mai cresc pas que vèngue, nous a pas respoundu, respond jamai, nous crèi, malan de sort ! li bastar de la Muso.

Adessias mai.

Voste admiratour e ami,

J. Roumanille.

Avignou, lou 26 *d'avins,* 52.

.+.

V

Nimes, 28 *Août* 1852 (1).

Moun bon et aymable Roumanillo,

Me forças à vous respondré din z-une lenguo qu'ay longtemps parla et que savé pas miel per aco, vosto lettro m'a touca lou cor : es pleno d'aquel de Roumanillo ; mais sacrebiou ! souï embarrassa coumo un gal din d'estoupo per vous rendre la moumedo de la peço. aquel maoudi franchiment es toujours aqui qui viaoulouno coumo un mouissaou outour de ma paouro cervello ; et aï ben poou que se glissé din z-aquesti ligno. et que me fague parla comme

Moussu Doufés :
Mita patois mita francés.

aco es egaou ; diray coumo savé : es lou pu court beleou per ben diré. vous diray doun qu'a moun grand regré podé pas assista à vosté benhurous banquet ; mais qui y seray present d'esprit et de cor. aven ici deman lis-elections ; me foudra aduja à noste president de Sectioun ; à *recuilli* (maoudit franchiment) des voto dine un coffré qu'appelloun un urno et que fan coumo un cautero sus uno cambo de bos. vous pregue, moun bon ami, de fayré mis excuson à mis chers coumfreres, que, coumo ou savez, m'an tan fa passa de bon moumen. Saras y la man per iou à touti denpiey les pu gran jusqu'o y pu pichos. Dabord, parçaqué cantoun ben et piey que cantoun toutis per lis bravi

(1) Cette lettre de Reboul a été publiée en 1894 dans la *Rev. Fél.* par M. P. Mariéton à l'article : *L'Œuvre et le Rôle de Roumanille*, p. 9. Mais l'orthographe en a été arbitrairement remaniée, des mots y ont été ajoutés, *etc.* Nous en reproduisons le texte exact, avec ses graphies originales. Cette lettre, dont on a si souvent cité un passage, l'était — *mais en traduction française!* — encore par Roumanille, qui la juge écrite « *en excellent provençal* », le 18 juillet 1886 (Mariéton, *Corresp. cit.*, p. 137).

gents ; sans melange de salouperiés, ce que se vey pas toujour din lou *francès*, lengo que, per estre uno grando damo, n'a pas toujour soin de ben nouza si coutioun (1).

adoussias, mon bon Roumanillo, que lou bon Diou benigue vosté banquet, que vosti luchos siegoun une festo, que les rivaux (coquin de frances) siegoun d'amis. Aquel qu'a fait (*sic*) lou ciel, a fa lou de nosté beou pays tant grand et tant blu, que y a de plaços per touti lis estellos.

J. Reboul (2).

VI

Diéu vous lou doune, Moussu Reboul ! es mai iéu. Vène vous dire que vosti s-eleciouu m'aurien fa sacreja coumo un demoni, se m'ère pas retengu. Doun qu'es per empega 'n emplastre sus une cambo de bos que sias pas vengu flasqueja 'mé nous autre ! ! Que lou diable emporti la cambo

(1) Dans sa pièce de 1853 : *Aux Poètes Provençaux, Roumanille, Mistral, Aubanel, etc.*, que Roumanille a insérée en tête des *Oubreto* (en vers), Reboul dira, à la strophe IIIme :

Puis le français, trop compassé,
Et gêné dans sa belle mise,
Ressemble au visage enchâssé
Entre deux grands cols de chemise.
C'est un homme à se trouver mal
Devant l'hôte de Saint Antoine :
Amis, chantez en provençal,
Car l'habit ne fait pas le moine.

(2) En guise de commentaire à sa déformation de cette lettre, M. P. Mariéton a écrit, p. 10 : « Il avait raison, le vieux — *Reboul avait alors* 56 ans ! — poète : « Dieu qui a fait notre ciel si bleu l'a fait si grand, qu'il y a de la place pour toutes les étoiles ». Et lui même n'aurait-il pas été un astre de première grandeur, s'il avait épanché sa belle âme dans son parler natal, instinctif — *on sait ce que vaut l' « instinct » dans la poésie des félibres, spécialement Mistral et Aubanel !* —, sa vraie langue de poésie ». Ces paroles prouvent tout simplement, comme nous l'avons déjà montré par un petit fait typique dans le *Mercure de France*, que M. P. Mariéton ne connaissait pas plus Reboul, l'homme et l'œuvre, que ne l'a connu l'auteur des *Poètes du Terroir du XVe au XXe siècle* (t. III, Paris, *s. a.* [1911], p. 92), par exemple.

e l'emplastre ! — L'aurié pamen dequé se rousiga li poun ! — Basto, acó 's ansin : se ie plantaviam un cade, n'auriam pas un èuse. — Ai ! moun brave Moussu, queta fèsto ! Queta galanto fèsto ! Li troubaire d'antan nen dèvon avé ressauta e tresana de gau et de bonur au fin-foun de si cros. Que bèu jafarè, e la poulido fraternita ! fouié vèire acò, Sant ome ! fouié perèu l'angi. — Quand lou jus dau gavèu, lou sang de la souco a jiscla coumo de zai trelusèn diz-in di plus gai, e a douna 'n bè i plus sournaru, s'es bèn di, per aqui, per isa, quauqui pichoti foutèso, mai èro per rire, e vau pas la peno de nen parla. A tout pecca misèricordi. Es pas per èstre *triste* coumé la porto d'una presoun que siam li-z-enfant de la *gaio* scienci... Que vous dirai mai ? — Se fouié tout dire de fiéu en courduro, nen auriam per enjusqu'à deman d'aquesti-s ouro ; e mai encaro acabaiam pas. Vici ce qu'èi :

Moussu Canounge, qu'èro emé nous autre, e quand disiam de ver, e quand trissaiam touti coumé de rassaire, vous dira que li taioun èron bon e que li ver èron pas per acó tan murri ! Vous n'en dira de touti li coulour. Quand nen aura plus, nen fara tigne. N'en dira jamai trop.

Vous dira qu'ai samena, una fes, dos fés, li tan bello e tan sano paraulo que m'avès fa l'ounour de me manda, e qu'ai reculi, per vous, bon rescontre d'ome ! per vous, bouco d'or ! de clacamen de man à vous ensourdi, à vous desmenouia. Gramaci noun un co, Moussu, mai cènt, mai millo co ! gramaci. Vous e Moussu d'Astros, aquèu brave vièi de Dièu, sias esta li dous perlé benesi de noste rechounchoun.

Ai baia, per vous, à Moussu Canounge, que s'es carga de vous li semoundre, mi dos pauri *Sounjarello*, que vous diran, après l'uno l'autro, si pantai amourous. Pousquìsson-ti vous agrada ! Sariéu plus countèn qu'un rèi e fariéu tres sau su l'erbo, per ma fe, se m'escrivias, un d'aquesti quatre matin : « Roumanille, sies un bon b-igre ! ti *Sounjarello* m'an pres per l'iu. Osco, e courage !... ».

Virem fuié.

Ai oùblida de baia à noste counfraire Julo un autre libre que venem d'espeli, *Pèlerinage ou Mont-Ventour*, ount' au

fourra dus letro que fugère à ma bravo sore Touneto (1). Quand aurai uno oucasioun, vous mandarai tout acó, e vous men liscarés li det, tout me lou di. Ia, dins aquelo histori, una bèsti e un gèu, un miòu e Roumanille, qu'an bèn fa rire, un vèspre, noste Mounsignour. A mai que digues pas que lou plus miòu di dous es pas lou que l'on crèi ! es tout ce que vole.

An ! adessias, Moussu. Quand devè fau paga (2) : vous devièu igó — velaqui, voudrièu l'avé mies fa : que voulès ? Siéu tan pressa que ie vau coumo un tarto barri, vo coumo una coucourdo que barrulo, vo coumo un barrau destapa. Perdoun. Tenès-vous gaiar. Tout à vous et de tout moun cor.

J. Roumanille.

Lou un de 7bre 52.

.+.

VII

Nimes ce 24 7*bre* 1852.

Mon cher Ami,

Je viens vous demander pardon du retard que j'ai mis à vous repondre. J'ai voulu lire lire (*sic*) avant votre charmant envoy. Que vous dirai je que notre ami Canonge n'ait deja dit dans son excellent article ? Il reste pourtant un côté de votre talent ou plutot de votre caractere, sur lequel je veux vous feliciter parce qu'il a plus vivement

(1) *Santa Crous* et *Lou Camin de la Crous, douas letro a ma sorre Touneto* (1851). C'est à sa sœur, Touneto, qu'était dédié ce récit (broch. in-12, 1 fr.), dont Roumanille avouera, avec infiniment d'à-propos, à V. Duret, dans sa lettre du 25 mars 1858 (p. 50), que ce n'était « pas grand'chose ». Il en a donné une rémpression en 1860 dans les *Oubreto* en prose, où devait se trouver aussi, pour la première fois, le texte provençal de *Louis Gros et Louis Noé*, d'après une promesse — non réalisée — de la couverture des *Oubreto* en vers.

(2) On sait que tel était le titre d'une des « études de mœurs avignonnaises » (1849) de Roumanille, réimprimée dans les *Oubreto* en prose.

mes sympathies : il n'est pas rare de trouver des lettrés opulents, prêcher je ne sais quel *conservatorisme* rationel à l'indigence pervertie ; mais celui qui, au nom du Christ, preche d'exemple, vit de ses labeurs et enseigne la resignation a des privations qu'il eprouve ou qu'il a eprouvé lui même, celui la donne un spectacle auquel les anges doivent sourire et sur lequel les docteurs d'economie politique feraient bien de reflechir. Continuez mon cher ami, ce beau rôle ; sanctifiez un instrument que vous maniez si bien. Laissons aux faiseurs de gambades litteraires l'art pour l'art ; ces aveugles sont loin de soupçonner que ce detestable axiome renferme la mort de toute Poesie. Nous qui le savons, demandons a Dieu de rester Chretien pour ne pas cesser Poetes (*sic*). Je ne pretends pas que toutes les pieces de poesie doivent etre des sermons ; mais je dis que dans toutes l'esprit doit dominer, et je prends ce mot dans sa plus haute acception. Ceci est un peu abstrait ; mais vous me comprendrez je l'espere. Adieu pardonnez-moi cette bouffée de philosophie artistique et aimez-moi comme je vous aime.

J. Reboul.

VIII

Mon bien cher Monsieur,

Jules Canonge a pu vous dire combien votre dernière lettre m'a fait plaisir, m'a touché ; il a pu vous annoncer aussi l'arrivée d'une *Vache*, noël (1) que je n'ai pas trouvé digne de vous être offert : je l'ai remplacé par le *Rauba-Galino* ci-joint, que ma mère et mes sœurs, ces chères jardinières, ont préféré à la *Vache*. Veuillez donc, quand vous n'aurez rien de mieux à faire, lire ces quelques Stances provençales, que j'ai tant à cœur de vous dédier, et

(1) Corrigé de : *et qui j'ai. La Vaco*, comme *Lou Rauba-Galino*, sont dans *Li Nouè* de 1852, cette dernière pièce illustrée, cependant, d'une nouvelle sentence : *Tanquam leo rugiens circuit. I. Petr.* 5, 8, et avec quelques variantes. — Quant à la *Vaco*, elle est dédiée : *A moun ami Léopold de Gaillard* et porte la date du 28 septembre 1852.

si elles vous plaisent, je serai heureux et fier de votre suffrage.

Depuis la publication de mes *Songeuses* (1), que vous avez sans doute reçues, je n'ai écrit que des noëls — c'est que le noël est, chez nous, à l'ordre du jour : je conduis à Bethléem tous les troubadours que j'ai réunis à Arles ; il en résultera un recueil de noëls modernes, que je me ferai un plaisir et un devoir de vous offrir.

Notre ami Léopold de Gaillard vient de me dire que S. A. *I.* voulait vous crucifier en passant. Vous ne vous êtes pas laissé faire. Honneur, honneur à vous !

Tout à vous, Monsieur Reboul, et de tout mon cœur.

J. Roumanille.

Avignon, 15 *oct* 52.

.+.

LOU RAOUBO-GALINO — NOUÈ

A J. Reboul.

Bel ange Miquèu,
Sourtès vite, sourtès vite,
Bel ange Miquèu,
Sourtès vite, venès lèu...
(Saboly.)

Uno pastouro

Avès vis, cambarado,
Aquèu negro pastras
Que rodo autour dau jas
Mount es la benurado?
Crese qu'es un Boûmian
Qu'a 'n marri tour à faire:
De segur à la maire
Vóu rauba soun enfan.

(1) *Li Sounjarello*, dédiées à Saint-René Taillandier, sont illustrées, dans l'édition originale (Avignon, Seguin, 1852), d'une lithographie charmante de J.-B. Laurens, dont l'article sur le Congrès d'Arles, dans l'*Illustration* de 1852, a été réimprimé au t. x de la *Revue Fél.* Quant aux portraits qui ornaient cet article, on pourra les retrouver dans le volume de P. Arène et A. Tournier : *Des Alpes aux Pyrénées. Etapes félibréennes* (Paris, *s. a.* [1892], in-18), p. 200. *Cf.* aussi l'article de Roumanille : *J.-B. Laurens* (1856), dans les *Oubreto* en prose, p. 68-73 de la rééd. de 1864.

Un pastre

Aier, lou rescountrère
E m'espavourdiguè !
De caire m'aluquè...
Lèu que m'encouriguère !
Boufavo coumo un ca...
Iéu m'es avis, counfraire,
Qu'es quauque barrulaire
Que vèn nous emmasca.

Uno pastouro

Sèn lou soufre qu'empèsto,
Ei coumé li galous :
E dijon qu'èi pelous
Di pè 'njusqu'à la tèsto.
E l'ia de bèn segur
Que tout ferni quand passo,
Car a dedins sa biaço
Quan san quan de malur !

Un pastre

Ier, d'un trau espinchavo
Au jas de Bethelèm :
Noun sai entré si dèn
Ce que remiéutejavo...
'Mé si det d'escourpioun
Estrassavo sa blodo :
D'aquèu couquin d'Herodo
Belèu es un espioun !

Un Autre

Mi fedo s'atroubèron,
L'autre an, mount 'aquèu gu
Un jour avié begu :
N' iaguè siéi que buguèron
Sènso coumta moun chin...
— Cresè-lou, cambarado !
Lou jure, man levado :
Me nen mouriguè cinq !

Un autre

A de bano escoundudo
Dessouto soun capèu !
Dison qu'a per artèu
De grifo loungarudo !...

(*Tcuti*) : Toumbem à co de poun
Su lou raubo-galino :
Roumpem-ié li-z-esquino
A grand có de bastoun !

SANT MIQUÈU

Pastourèu, pastourello,
Ana lèu vèire ensèm
Un tan bel innoucèn,
Una Vierge tan bello !
E tu, traite Cifer,
Vai-t-en dins ta cafourno !
Rintro dins ta niu sourno
Au fin-foun de l'Infer.

Souto li pè dau diable
Lou sòu se drubiguè ;
Cifer s'esvaliguè
Em'un cris esfraiable !
Dins la jaço (*sic*) subran
Pastre e pastouro intrèron,
E galoi, oûfriguèron
Si presèn à l'Enfan.

2 *octobre* (*SS^te^ Anges*) 1852.

J. ROUMANILLE.

.+.

IX

A MONSIEUR,
MONSIEUR J. ROUMANILLE, homme de lettres,
à Avignon (Vaucluse).

[*Cachets postaux :* NIMES, 20 *octobre* 52 *et* AVIGNON, 21 *octobre* 52]

Nimes, ce 19 *octobre* 1852.

MON CHER AMI,

J'accepte avec la plus vive reconnaissance et le plus vif empressement la dédicace de votre charmant Noël. Je ne sais ce que peut être la *Vache ;* mais celui que j'ai entre les mains est d'une naïveté charmante et d'un Patois pur ; ce qui est rare dans ces sortes de compositions.

J'attends avec impatience votre recueil de noël. Ce mot de noël me remet en mémoire bien des choses de mon enfance. Je ne sais pas, malgré tout ce qui m'attache à un

grand travail entrepris, si je ne cederai pas à la tentation de les rimer ; ne serait ce que pour répondre à votre aimable procedé.

Ne precipitez rien, mon cher ami, dans votre entreprise et rejetez impitoyablement tout ce qui serait vulgaire. Car dans vos envois vous en trouverez qui probablement ne seront pas de la pleiade d'Arles. N'admettez que ceux là, ou ceux qui seraient dignes d'être leurs compagnons. Pardonnez-moi ces conseils, qui sont dictes par tout l'interêt que je prends à la reussite de votre œuvre (1).

Adieu. Je lis et je relis à tous mes amis et visiteurs, *N'en foudra fayre un avouca.* Je dis à tous que c'est un chef d'œuvre et tous sont de mon avis. Mille fois merci de vos felicitations quoique le parti que je pris fut d'ailleurs le seul à prendre (2).

Mes bons souvenirs à M. de Gaillard.

Tout à vous, cher et Illustre confrere,

J. Reboul.

(1) *Entreprise,* barré.

(2) Sur le refus de Reboul d'être décoré de la Légion d'honneur par le prince Président, *cf.* (en attendant les documents nouveaux que nous produirons), ce que disaient en 1865 M. de Cabrières, p. LX, *note*, de sa *Notice*, en tête des *Dernières Poésies*, et Poujoulat, *Lettres de Jean Reboul*, p. 38. « Deux sortes de gens sont toujours prêts à toût accepter : ceux qu'aucune conviction n'arrête et ceux qui ont peur. Reboul avait des convictions et n'avait peur de rien. Deux gouvernements essayèrent de lui faire accepter le ruban de la Légion d'honneur : il ne se laissa pas décorer. M. de Salvandy, qui recherchait beaucoup les honnêtes gens, tenta l'aventure sous Louis-Philippe : « *Celui qui peut m'offrir cela n'est pas en France* », lui répondit Reboul. En 1852, on voulut aussi le décorer, « *comme on aurait décoré les Arènes.* » Reboul répondit qu'il ne croyait pas être passé à l'état de monument, et comme il se sentait encore bien vivant, il écarta de la main le ruban. Il le fit simplement, et regretta le bruit qui suivit son refus. » *Cf.* aussi, dans ce même Poujoulat, la lettre de Reboul à De Fresne, Nîmes, 4 décembre 1852, p. 164, où il dit avoir « passé une quinzaine de jours » qui n'ont pas été « sans perplexité », et la lettre suivante, Nîmes, 12 décembre 1852, p. 166, au sujet de l'article relatif à « cette malheureuse *croix* qui en est bien véritablement une pour moi. » Cet article, que nous avons fini par retrouver, est enfoui au n° du 15 octobre 1852, p. 67, de *La Mode, Revue politique, religieuse et littéraire*, et émane du directeur de cet organe des salons légitimistes, J.-B. Herman. Nous le réimprimerons en entier dans notre biographie de Reboul.

X

Mon cher Monsieur Reboul,

Vous ne sauriez croire le plaisir que vous m'avez fait, en me disant que vous succomberiez peut-être à la plus jolie tentation que la muse puisse vous donner. Pensez donc combien nous serions heureux et fiers de vous voir à notre tête ! Un noël de J. Reboul ! Tout le monde voudrait le lire, tout le monde voudrait le chanter. Il assurerait le succès de notre entreprise.

Th. Aubanel, un des nôtres, qui est l'éditeur responsable et le conducteur de la chose, a cru devoir ajouter aux noëls du vieux Saboly, tous fort naïfs, et la plupart très-remarquables (1), les noëls de M. Peyrol, qui n'ont aux yeux de l'artiste, d'autre mérite que leur popularité. Ce Peyrol, menuisier, chantait *bizarrement* Bethléem et l'enfant Dieu, vers 1750. Il faisait rimer *hallebarde* et *miséricorde*, ce qui ne l'a pas empêché d'être chanté par tout le Comtat et par une partie de la Provence.

Il n'y a pas, dans Avignon, chez le *peuple*, de bonnes fêtes de Noël, qui ne soient égayées par les refrains, trop souvent burlesques, de cet honnête artisan. Aussi Aubanel a-t-il cru devoir le rééditer en grande partie ; le besoin de cette réédition se faisait vivement sentir depuis longtemps. C'est après ce Peyrol que nous viendrons, nous autres modernes, avec nos rimes riches, nos strophes fardées et pommadées. Je suis sûr que le *peuple* préférera à nos chants, ceux du bon menuisier, mais les *Messieurs* et les *Mesdemoiselles* ne manqueront pas de nous décerner

(1) On sait que dans l'*Armana Prouvençau* de 1870, Roumanille s'entremit pour un monument à Saboly, qui ne fut élevé que le 31 août 1875, à Monteux, son village natal, à l'occasion de son deuxième centenaire. Il est vrai que le monument de Reboul (dans le Jardin de la Fontaine à Nimes), pour lequel la souscription était ouverte dès l'été de 1864, ne put, lui aussi, être inauguré que le 17 mai 1876. On trouvera dans notre biographie la liste des souscripteurs et le montant — assez misérable — de leurs souscriptions.

le prix. — Si, comme j'ai tout lieu de le croire, tous mes hommes répondent à l'appel que je leur ai fait, la troisième partie (1) de notre publication, sera fort curieuse et fort intéressante. J'ai déjà dans mes cartons des pièces de premier mérite. Glaup, Aubanel, Reybaud, Crousillat, Moquin-Tendon, Mistral, d'Astros, Chalvet, Matthieu, etc., ont fourni déjà leur contingent. Il nous arrive parfois, comme vous l'avez deviné, des choses qui sont d'une incroyable vulgarité Que faisons-nous en pareil cas ? S'il y a remède, s'il y a possibilité de remettre l'infirme sur pied, nous nous mettons à l'œuvre. Sinon, nous laissons mourir le malade de sa belle mort.

Laissez-moi dire que M. Dau, le jeune compositeur qui a la bosse du noël, et qui, déjà, m'en a popularisé trois : *Li Pijoun*, *li Diable*, *lou bon Rescontre*, a trouvé, l'autre jour, pour votre *Raubo-Galino*, que vous avez accueilli avec une indulgence dont je vous remercie infiniment, un air très heureux, et qui prendra *coumé de grame*. Nous le publierons cette année, avec accompagnement de piano, comme nous en avons la louable habitude. Votre nom nous portera bonheur (2).

Quand M. Léopold de Gaillard aura subi toutes les épreuves dont nous l'accablons (nous imprimons ses *Lettres sur la Suisse;* vous en avez entendu parler), il vous écrira. Oh ! Puissiez-vous succomber à ladite tentation avant le 25 novembre prochain !

Tout à vous, mon cher Monsieur Reboul, et de tout mon cœur.

J. Roumanille.

22 *oct.* 52

(1) Corrigé de : *tout le monde répond à l'appel que j'ai fait, cette 3e partie..*

(2) Roumanille mentionnera, en 1857, p. 134 de l'éd. originale de *La Campano Mountado*, que « A. Dau est domicilié à Avignon, rue Campane, 21. Il a fait ses preuves en musique. Il a écrit les airs si provençaux et si mélodieux des noëls *li Pijoun, lou bon Rescontre, li Diable, lou Raubo-Galino,* celui de la chanson des Felibres (*Armana* de 1855), etc. »

.+.

Mon cher Monsieur Reboul,

Il est vraiment fâcheux pour l'honneur de notre Muse et le succès de notre livre populaire, que vous vous soyez décidé à ne pas nous donner votre ou un noël languedocien. Notre ami Canonge m'a raconté cette histoire, qui n'est certes pas dépourvue d'originalité, et il m'a assuré que vous vouliez bien, pour nous dédommager de vos vers languedociens, que nous n'aurons pas, écrire pour nous des vers français, que nous aurons, et que nous mettrons en tête de la partie moderne de notre œuvre (1).

(1) Nous sommes à même de donner ici, *d'après le brouillon original*, d'une lecture difficile, le noël patois inédit que Reboul avait songé offrir à ses amis :

LA BOUYO BAYSSO

(*Noué de Marino*)

Lou Pescayre

Perdé ti la cervelo?
De qué vese il amoun?
D'angeo une ribanbello,
Traverso lis estello
Coumo un vol de pigeoun.

Ou beau jour que regoulo
D'aquel pouli (*) tableou,
Dansant la farandoulo,
Lou pey, de l'aygo en foulo,
Saouto din mon bateou (**).

Ay l'amo espavourdido :
Denpiey un bon moumen,
La velo es afflaquido,
La mer es endourmido,
Et camino pa men !

(*) Corrigé de : *charmant*.

(**) Les trois strophes qui suivent portent la mention, de la main de Reboul : *supprimer*.

Cette assurance nous a comblés de joie, et nous attendons avec impatience le présent que vous vous disposez à nous faire, et dont nous vous remercions d'avance. Notre recueil est sous presse, bon nombre de feuilles sont déjà tirées, — car nous voulons, dès les premiers jours de décembre, dire au public : nous voici. Qu'avons-nous fait pour vous ? Nous avons réservé quatre pages, un *carton* que l'on imprimera après coup, et où votre Muse don

Sus la ribo fantasco
Di flammo an couregu
Din li traou di tarasco
On dirie qué li masco
Plouroun soun Belzebu.

L'enfer ati de gniero?
Quan lou Ciel es jouyoux (*)
Dessus la terro entieyro
Quaou, hormi li sourcieyro,
Pot estré malheroux? (**)

Lou Pastre

Dé qué fasés Pescayre,
Quand lou fil dôu bon Diou
Nay d'une viergeo mayre?
Trimas per li mangeayre!
Venès vité enbe you.

Lou Pescayre

Pastre moun camarado
Aco pot estre vray
Layssen li badinado
Aqueste nieu's estado
Coumo n'ay vis jamay.

Lou Pastre

Y a pa dé badinage:
Vous parle tout de bon.
Diou nous donno aquel gage.
Venez y rendre oumage,
Et pourtas y quicon.

(*) Var. : *Quan din lou ciel tout ris.*
(**) Var. : *Po faire aquelle cris.*

nera une main à la mienne (quel honneur ! —) et l'autre main, à toutes les muses des *Provençales*.

Nous n'avons plus que trois ou quatre retardataires. Tous les pigeons seront bientôt rentrés au pigeonnier. Mon Dieu ! quels et combien de roucoulements ! Il y en a sur tous les tons et pour tous les goûts. Grâce à Saboly, le maître, et à Peyrol, le *mauvais*, mais le plus populaire de tous les chanteurs de Noëls, nous irons, à Avignon

LOU PESCAYRE

Avez di vostro prado
Pres lou pu beou moutoun ;
Es un present qu'agrado,
Mais you, per l'accouchado,
Qu'offriray ?

LOU PASTRE

Des peyssoun.

LOU PESCAYRÉ

Ah ! se podoun y playre
Volé ben y pourta (*)
Car vous jure compayre
Que man pas cousta gayre
Per li poudré aganta.
.....
....

Touti doux camineroun
Tout dré ver Betelen
Et quand sé y trouveroun
A Jesús ouffrigueroun
Soun cor e sis presen.

Sain Jaousé pren la pesco
Qu'ero i pé de l'enfant,
La trio, la refresco,
Et piey copo de lesco
De la largeou dôu pan.

(*) Var. : Se n'en po fayré cas
Ye porteray pecayre,
Car m'an pa cousta gayré
De ligno et de fialas.

surtout, trouver le bon peuple et chanter avec lui. Nous contribuerons pour notre bonne part à lui faire aimer la crèche, et à le distraire aussi de ces chants politiques ou autres, qui ne sont pas toujours, hélas ! d'une pureté et d'une orthodoxie irréprochables.

Vous trouverez ci-inclus un spécimen de notre livre. Ce n'est pas du luxe. Il faut vendre, et vendre bon marché. Le peuple ne lit que les livres qu'on donne, ou qu'il achète *estrasso de marcat* (1). Il aura tous nos noëls, les vieux et les nouveaux, pour 75 c.

Adieu, mon cher Monsieur Reboul. Si vous voyez Canonge, priez-le de répondre deux mots à ma dernière lettre.

Tout à vous et de tout mon Cœur,

J. Roumanille.

Avignon, 5 *Nov.* 52.

Angyello, rougé, solo,
Mujé, coupas afio (*sic*)
Soun din la cassirolo
Un cherubin que volo
Ven per boufa lou fio.

Per aquel sain poutagé,
Un ange un paou pu gran,
Caouzis lou jardinajé ;
Et, din lou sa di mâge
Vay cherca lou safran.

Lou pey, quieu din sa graysso,
S'escunlo, et desempiey
Aco's la bouyobaysso
Que fay lipa li maysso
Y goujar coumo y Rey (*).

(1) Dans sa lettre à V. Duret du 25 juin 1857, Roumanille s'est chargé d'expliquer cette locution provençale populaire (*à vil prix, au rabais*, p. 35), que Mistral, Tresor, II, p. 1671, donne sous la forme : *à estrasso de marcat*.

(*) Ceux qui possèdent le petit recueil de *Nouvé* paru en décembre 1852, noteront que Canonge, dans la pièce qui y est intitulée : *L'Avaras*, — pièce dédiée à T. Aubanel et datée : *Nimes*, 1852, — y a presque littéralement reproduit le début de la composition de Reboul, mais en disposant différemment l'ordre des strophes.

.+.

XII

Nimes ce 7 9*bre* 1852.

Mon cher Roumanille,

Voici la piece dont vous a parlé Canonge. Je ne sais ce qu'elle vaut. J'ai seulement à vous dire qu'elle a été composée pour vous remercier du volume que avez eu la bonté de me promettre et non pour le volume lui-meme, c'est ce que la lecture vous fera aisement comprendre ; elle suppose les noëls connus et par consequent deja imprimés. Je n'ai pas voulu cependant retarder son envoy: votre lettre était trop pressante et trop pleine de sympathique amitié.

Nous sommes toujours pleins de tendresse pour nos derniers nés. Il serait fort possible que ces strophes ne valussent pas le Diable. Lisez les, en oubliant que votre est (*sic*) en tête et si vous les trouvez indignes de moi, mettez les impitoyablement de coté c'est un service que je vous demande. J'ai ecrit au courant de la plume et je crains que cela ne vaille apres tout que ce qu'il m'a coûté. Et puis la langue française est peu propre à rendre les tableaux d'intérieur ; c'est une grande dame qui dedaigne de mettre la main aux choses du menage. Quoique mon intention fut de ne publier cette piece qu'apres que le volume en question eut paru, faites en cependant ce qui vous paraitra convenable, si toutefois elle vous parait digne encore une fois de voir le jour.

Tout a vous et a vos amis,

J. Reboul.

Je vous prie de veiller a l'impression et de soigner les epreuves. Je vous laisse juge de la variante, — bien persuadé que votre bon gout choisira mieux que moi.

XIII (1)

Mon cher Monsieur Reboul,

Je m'empresse de vous remercier, *con amore*, avec le cœur, de la pièce que vous m'avez adressée. Depuis que Canonge me l'avait annoncée, je m'étais plu à la rêver, bien simple, bien pure, bien touchante : laissez-moi vous dire que la réalité a de beaucoup dépassé le rêve. C'est superbe ! J'en ai encore le cœur tout ému. Je vous ai donné une petite fleur de mon parterre : vous m'avez donné en retour un diamant de votre écrin. Mille fois merci !

Mon nom qu'a prononcé...

Vous savez le reste.

Léopold de Gaillard, qui était chez nous au moment même où j'ai reçu votre lettre, a vivement applaudi votre Muse, et bien des fois, les amis Aubanel et Glaup et Renould en ont fait autant. Vous verrez plus tard que la Muse de Glaup et la vôtre ont quelque ressemblance entre elles (2) :

Amelo, nose, nouga blan,
Figo, amelano, counfituro... &c.

ce dont Glaup a été très content.

Votre pièce est déjà entre les mains du compositeur ; nous ne manquerons pas de vous en adresser une épreuve, demain ou après demain. Si vous avez quelque modification, quelque changement à y faire, vous me l'écrirez.

J'ai voté, et les amis ont voté avec moi, pour

« Toujours soigneuse de ma mise... »

(1) Cette lettre est timbrée aux initiales *J. R.*, encastrées dans une sorte de panonceau géminé, que surmonte une coquille. Aucune des lettres postérieures n'en sera munie, sauf celle du 10 mai 1855, où il est, d'ailleurs, presque effacé et d'autre forme.

(2) Glaup a dédié à Reboul son Noël : *Miejo-Niue*, daté : *Avignon*, 1855, et qui figure dans ces *Noué* à partir de la 2e *éd.* (3e *éd.*, p. 90).

Vous avez commis, ou les Nimois commettent une grave erreur, en prenant (1) *calendau* pour *cacha-fuée*. La bûche dont vous voulez parler c'est le *cacha-fau*, dans tout le Comtat et dans toute la Provence ; le *calendau*, au contraire, est, primitivement, une tige du petit houx couverte de ses fruits, dont on entoure les rameaux de nœuds blancs faits avec la moëlle du jonc (*scirpus holoschœnus*), et que l'on place sur le pain, ou gâteau de la veille de Noël. Ce pain, ou ce gâteau a pris *ensuite* le nom du houx dont on l'orne : on l'a appelé *calendau*, *pan calendau*. Honnorat, dans son Dictionnaire Provençal français, m'a fourni ceci; vous le trouverez (2) plus ou long dans mon *Louis Gros*, que je vous ai donné, je crois (pages 5 et 6, note).

Les trois *lume* sont traditionnels chez nous : le Père, le Fils et le St Esprit. Vous en avez donc quatre à Nîmes :

(1) *Confondant*, barré.

(2) Corrigé de: *que vous trouverez*. Si Reboul y eût songé, il eût pu rappeler à Roumanille que la *Gazette du Bas-Languedoc* avait, le jeudi 24 juin 1847, publié un article de lui sur le *Dictionnaire* du docteur Honnorat — article daté d'Avignon, 3 mai 1847, qu'avait précédé un autre, au n° du 8 avril, réimprimé p. 227 des *Margarideto* — et où on lisait, *s. v.* CACHAFUEC, cet extrait : « s. m. (catcheufé) *cacharioc*, *cachafuec*, *cachafio*, *calindau*, *calignau*, *calegnau*, *souca-de-nadau*, *soucha de nadal*, *trefeou*. Bûche de *Noël* ! on nomme ainsi, en Provence, une grose bûche qu'on met au feu, le soir de la veille de Noël, après qu'un enfant y a fait trois libations avec du vin, en disant :

Alegre, Dieou nous alegre
Cachafuec vèn,
Dieou nous fasse la graci de veire l'an que vên,
Se siam pas mai que fuguem pas men.
Aqueou grand rei de glori
Es nat à miege-nuech :
N'en fasen la memori
Quand meten cacha-fuech.

GAUTIER.

Cette cérémonie ne se pratique plus guère ; mais on met encore, dans bien des endroits, la bûche au feu, pendant qu'on fait la collation. — Etym. *Cacha-feuc*, qui cache le feu. C'est un reste de l'ancien usage par lequel on allumait le feu nouveau, à l'époque du renouvellement de l'année, au solstice d'hiver : un enfant et un vieil-

Au lieu d'une seule chandelle,
J'en vois trois de plus s'allumer...

3 et 1 — total 4. Décidément vous en avez une de plus. Que peut signifier la 4e ? Elle m'a fort préoccupé.

Notre recueil va bon train. Il aura du succès, tout nous porte à le croire. Sous l'égide de la vôtre, nos muses trouveront bon accueil là même où elles sont ordinairement (1) accueillies avec le plus d'indifférence : dans ce que l'on appelle le beau monde, qui parle *franchiman*.

Adieu, mon cher Monsieur Reboul. Tout à vous et de tout mon Cœur,

J. Roumanille.

Avignon, 16 9bre 52.

.+.

XIV

Monsieur J. Roumanille, homme de lettres,
Avignon — Vaucluse

[*Cachets postaux :* Nimes, 14 *nov.* 52 *et* Avignon, 15 *nov.* 52.]

Avignon — Vaucluse

Nimes ce 14 9bre 1852.

Mon cher Ami,

Je vous demande mille pardons de la peine que je vous donne. Mais regardez ma derniere lettre comme non

lard devaient porter la bûche, parce que l'un représente l'année qui commence, et l'autre, celle qui finit. — *Faire, pousa cachafuec, cachafio :* fêter la veille de Noël, etc., etc. » *Cf.*, d'ailleurs, l'article : *Cacho-fiò*, dans *Lou Tresor dóu Felibrige*, t. I, p. 409.

Quant au *Louis Gros* (1849), le titre exact de cette brochure in-10, qui en était alors à sa 5e éd. et coûtait 30 cent. chez Seguin aîné à Avignon, est : *Louis Gros et Louis Noé, ou un Drame dans les carrières de St-Rémy.* On sait qu'elle est écrite en français.

(1) En surcharge.

avenue. Voici mes dernieres corrections faites sur votre epreuve :

1er Au lieu de. à cette *fete* de Noel, mettre *veille* ;

2 Au lieu de

Contre l'allure habituelle &c.

mettre.

Et, prodigalité plus rare,
Au lieu d'une chandelle avare,
J'en vois trois de plus s'allumer.

(de rigueur).

3e Au lieu de

Analogue à ce temps pieux

mettre

Inspiré par ce temps pieux.

(De rigueur).

4e Au lieu de *Cacha faù*, mettre *Calendaou*.

(de rigueur).

(Que voulez-vous, c'est là le nom à Nimes.) (1)

Quand (*sic*) au mot *veille*, je ne sais pas si j'ai mis fete, mais mon intention etait de dire *Veille* (2) et c'est pour cela que je restitue ce mot ; car c'est bien la veille de Noël

(1) Dans la réimpression de cette pièce (*Souvenirs de la veille de Noël*), p. 247 des *Traditionnelles*, Reboul a ainsi tiré parti des renseignements de Roumanille, *s. v. calendaou :* « Ou bois de Noël. Bûche consacrée autrefois par l'aïeul de la maison en l'arrosant d'un verre de vin. Nos contrées, devenues chrétiennes, conservèrent le nom de *Calendas* à la fête de Noël, jour le plus remarquable des huit jours avant les calendes. » Dans la réimpression de 1852, p. 3-6 de *Li Noué de J. Roumanille*, il avait mis seulement, en note des 2 premiers vers de la strophe 4 :

Je me chauffe à la cheminée
Du calendau illuminée,

ceci : « *Bûche consacrée autrefois par l'aïeul de la maison.* » Roumanille a jugé à propos de supprimer cette charmante pièce dans l'édition de 1880 de ses *Nouvé*, avec musique et traduction française.

(2) Corrigé de : *vieille*.

que j'ai voulu pindre (*sic*) ou plutot la nuit de Noel. Au reste ceci est de peu d'importance et je n'y aurait (*sic*) pas faite (*sic*) attention, si le mot *fete* ne se trouvait deja dans le courant de la pièce. La pièce est courte et ce serait une imperfection que la repetion (*sic*) du mot qu'il faut eviter autant que possible.

Tout à vous,

J. Reboul.

Quand je dis de regarder ma dernere lettre comme non avenue, je n'entends par la que des corrections. L'envoy à la *revue contemporaine* est toujours proposé à votre appreciation.

Je laisse tout le reste a vos bons soins — pontuation (*sic*), orthographe, & (1).

XV

Mon cher Monsieur Reboul,

J'ai reçu vos changements. Je les ai trouvés excellents et me suis empressé de les donner à notre cher éditeur, pour qu'il ait à s'y conformer rigoureusement. Cette pièce n'en sera que plus parfaite. Mille fois merci de toute la peine que vous prenez (2), pour nous. Vous donnez aux pauvres avec une générosité sans pareille. Dieu vous le rendra.

(1) Reboul a, pour l'orthographe académique, le dédain d'un grand Seigneur du siècle de Louis le Grand et il lie habituellement ses mots en neumes qui rendent fort difficile le déchiffrement de sa fine écriture, où les finales des vocables pluriels disparaissent complètement sous un trait appuyé. Nous nous sommes efforcé de reconstituer exactement ses graphies, corrigées à l'envi par les trois éditeurs de ses lettres, Poujoulat, sus-mentionné, J. Canonge (dans ses *Lettres Choisies, etc.* [Paris, 1867]) et Gaston de Flotte (dans son volume: *Souvenirs, études, mélanges littéraires par le baron Gaston de Flotte, précédés de la correspondance de Jean Reboul avec l'auteur* [Paris et Nimes, 1865]. On trouvera 3 fac-similés de l'écriture de Reboul entre la p. 516 et la p. 517 des *Poésies Diverses* de l'éditeur montpelliérain Pierre Grollier (Montpellier, 1875).

(2) Corrigé de: *vous vous donnez.*

La *fête*, les 4 chandelles et le *calendau*, voilà les trois choses sur lesquelles je (1) m'arrêtai. J'aurais préféré *veille*, et voilà que *veille* est arrivé. Mais comme vous le dites, c'était peu important. Quant aux 4 chandelles, voici comment nous les avons expliquées : le père, le fils, le St Esprit et la sainte Vierge. C'est à merveille, et, cette année, je prierai ma mère de nous donner cette quatrième lumière. Nous y verrons plus clair, et la bonne Mère sera représentée. J'ai cru, d'abord, que votre *calendau* était tout bonnement là par erreur, mais puisqu'à Nîmes et dans le Bas Languedoc, on appelle ainsi la bûche consacrée, je n'ai plus rien à dire. En effet, c'est bien là aussi *lou bos calendau*, le bois de Noël : nos ancêtres devenus chrétiens, nous dit M. Honnorat, ayant conservé le nom de *calendas* à la fête de Noël, jour le plus remarquable des huit jours avant les calendes. Donc le Bas Languedoc a raison, et la Provence n'a pas tort.

La proposition que vous me faites d'envoyer votre bijou à la *Revue Contemporaine*, m'a été infiniment agréable. L'insertion de vos vers dans cette revue honorera beaucoup ma pléiade de troubadours, et surtout leur indigne Caporal. Il faudrait, dans ce cas, faire précéder votre pièce de quelques lignes d'introduction, où il serait question de notre livre. Ce serait l'affaire du Rédacteur.

M. Aubanel, notre éditeur, me fait la gracieuseté de tirer à part une centaine ou deux de mes *dix noëls*, que j'offrirai à mes parents et à mes amis. Vos stances serviront de préface à cette brochure — (quelle jolie préface !) Pourriez-vous me permettre, dans cette édition *intime*, d'écrire ainsi les trois premiers vers de votre dernière stance :

(1) *Me suis arrêté*, corrigé. La difficulté relative aux « quatre chandelles » était contenue dans la strophe 7 :

Pour faire honneur à nos agapes,
On sort la plus blanche des nappes
Que l'armoire peut renfermer;
Et, prodigalité plus rare,
Au lieu d'une chandelle avare,
J'en vois trois de plus s'allumer.

Doux revenants de ma pensée,
Bénissez la voix cadencée
Qui vous rappelle à mes amours?...

Il n'y aura plus là qu'une voix. Reste à savoir si elle est assez bien cadencée.

Adieu, mon cher Monsieur Reboul. Tout à vous et de tout mon cœur.

J. Roumanille.

Avignon, 16 *novembre* 1852.

.+.

XVI

Nimes, ce 18 9bre 1852.

Mon cher Roumanille,

Je vous permets de bon cœur ce que vous me demandez : c'et (*sic*) a dire ce *singulier* de la derniere strophe, qui ne l'est pas du tout pour moi ; car je le regarde comme une nouvelle preuve de votre bonne amitié et de l'estime que vous voulez bien accorder au Poëte *franchiman*.

Je n'ai pas besoin de vous dire que pour le volume, quoique votre nom soit en tête (et il merite certainement d'y être), je désirerai (*sic*) conserver à la piece quelque chose de collectif. Je ne voudrais pas blesser de justes susceptibilité (*sic*). C'est parce que je vous connais que je vous ouvre ma pensée. Je sais par Canonge, que votre noble cœur porte encore quelque chose de plus élevé que la poesie.

Je vois que les 4 chandelles vous embarrassent et que vous venez à leur secours en y ajoutant la Sainte Vierge. Mon intention n'a pas été d'exprimer un symbole par le luminaire. Je crois meme que la trinité interviendrai (*sic*) mal à propos. C'est le mystère de l'incarnation ; il n'y a qu'une seule personne qui figure d'une maniere speciale. J'ai parfois vu le *triangle rayonné*. Sur des croix

et notamment sur celles qui se trouvent (1) sur les habits sacerdotaux. C'est une faute qu'il faut attribuer à l'ignorance liturgique (*sic*) des artistes. Il n'y a qu'une seule personne de la trinité qui se soit immolée : le Christ. Pardonne (*sic*) moi, mon cher ami, cette petite excursion dans le domaine du symbolisme Chrétien, qui ne laisse pas d'avoir son petit parfum de pédantisme sous la plume d'un poète.

Il serait bon pour la *revue* que la pièce fût insérée dans le numéro du 15 X^bre^, ce serait pour elle une actualité. D'un autre coté ce serait peut être trop tard pour le volume. Enfin je verrai ce que me diront ces Messieurs, vous savez qu'ils exigent toujours l'*inédit*.

Adieu, cher Roumanille, je vous le répète faites comme vous l'entendrez. Je n'ai qu'un seul regret, c'est que l'œuvre ne soit pas plus digne de vous.

Tout à vous,

J. Reboul.

XVII

Mon cher Monsieur Reboul,

Je vous remercie de la permission que vous avez bien voulu me donner. Ainsi donc, dans l'édition tout *intime* dont je vous ai parlé, la dernière stance de votre pièce sera :

Doux revenants de ma pensée,
Bénissez la voix cadencée
Qui vous rappelle à mes amours...

Il est bien entendu (2) que ce changement ne sera fait que pour le tirage à part de mes noëls. Si, dans votre

(1) Corrigé de : *sur celle qui est figuree.*

(2) Corrigé de : *évident*. Le « changement » en question fut fait dans la plaquette dont parle Roumanille. Le texte original de cette délicieuse pièce avait :

Doux revenants de mes pensées, etc.

pièce, votre dernière strophe avait porté le *singulier*, je me fusse empressé de vous demander le *pluriel* à cor et à cri, *per Jan, per Pierre, per Toni,* pour la plus grande gloire de *tutti quanti*.

Le Recueil auquel vous voulez bien vous tant intéresser, va être terminé. Vous serez des premiers servis. Vous y trouverez bien des bizarreries et des faiblesses, mais bien des beautés incontestables vous en dédommageront. Du reste, j'ai eu lieu de remarquer souvent, hier encore, que les prédilections du *peuple* ne tombent pas toujours sur les compositions le plus irréprochables. Il est tel et tel de nos noëls modernes les mieux compris, nous en avons une 60e environ, laissant (1) le plus à désirer sous le rapport du fond et sous celui de la forme, qui auront néanmoins plus de succès que tels et tels autres noëls ayant (2) les sympathies des plus compétents et des plus difficiles. Nous pouvons donc compter sur les suffrages des lettrés, et sur ceux des ignorants. Il n'est donc pas mauvais, de plus, que nous ayons ouvert notre porte à deux battants, et que nous ayons laissé entrer quelques boiteux et quelques éclopés.

L'espérance que nous avons (grâces vous en soient rendues !) de nous voir si bien loué (*sic*) et annoncé (*sic*) par la *Revue Contemporaine*, nous comble de bonheur (3). Je

(1) Corrigé de : *qui laissent*. L'incidente qui précède a été ajoutée en marge.

(2) Corrigé de : *qui ont*.

(3) Reboul avait reçu, le 15 avril 1852, une lettre de son vieil admirateur et coreligionnaire politique, le comte de Marcellus, ex-ministre plénipotentiaire, qui lui demandait de collaborer à la *Revue*, qu'il venait de fonder, qui était dirigée par M. de Belleval et où parurent, en 1852, plusieurs poésies signées de son nom (Revue contemporaine. *Philosophie, Histoire, Sciences, Littérature, Poésie, Romans, Voyages, Critique, Archéologie, Beaux-Arts.* Paraissant le 15 et le 30 de chaque mois par livraisons de 10 à 12 feuilles. Paris, 44 fr. ; départements, 48.) Ces poésies sont les suivantes : *Le Grec, après un naufrage* et *Les Langes de Jésus* (n° de mai, p. 602-604, avec une introduction du comte de Marcellus, datée : *Paris, ce* 10 *mai* 1852, contenant la lettre d'envoi de Reboul) ; *A la Tour-Magne* (datée : *Nîmes*, 27 *août* 1852, n° de septembre, p. 466-467) ; *Souvenirs de la veille de Noël. A M. Roumanille, pour*

désire du fond de l'âme que ces Messieurs fassent à votre pièce le bon accueil dont elle est si digne ! et que le numéro de décembre la reproduise avec accompagnement d'une petite note explicative. Cela portera bonheur à notre livre - et nous nous réjouirons plus que jamais d'avoir pieusement orné de fleurs provençales, l'humble crèche de Jésus.

Tout à vous, mon cher Monsieur Reboul, et de tout mon Cœur.

Votre sympathique et reconnaissant,

J. Roumanille.

Avignon, 20 *Nov.* 1852.

.+.

Voici, de mémoire, la note de nos perles précieuses :

— Li dous (*sic*) larroun (Canonge).
— L'avaras (id.).
— La Dindouletto (J. B. Gaut).
— Lou langui (E. Garcin).
— Li paure (Camille Reybaud).
— Lo i chin de Sant Joûsè (T. Aubanel).
— Lou chaple di-z-inoucè (id).
— Lou scûdar e lou pastré (Glaup).
— Per Nouè (du même. Introduction).
— L'ase de Sant Jousè (F. Mistral).
— Lou pichò Jèsus (Crousillat).
— Liz avoucat (Glaup-Grabié).
— L'ase e lou biòu (id).
— Lou pastrèoun (J. B. Gaut).
— Li dos chato (A. Matthieu).
— La Catarineta (Moquin Tandon).

le remercier de l'envoi de son Recueil de Noels Provençaux (n° de décembre, p. 101-103 ; la pièce est datée : *Nimes, ce 2 décembre* 1852 et donnée implicitement comme inédite, bien qu'une note renvoie au recueil et loue Canonge, qui y faisait « ses débuts dans la langue provençale », p. 101).

— En Egito (B. Chalvet).
— Li mestieran (id.).
— Li pastouro (Tavan, *paysan*).
— La santo famio au desert (Aubert, Curé).
— Rapataplan (B. Chalvet).
— La nuè de Nouè (Bourrelly).
— Pastouralo (Bousquet — (trop français et trop Lamartine).

XVIII

Nimes ce 15 X^re^ 1852.

Mon cher Roumanille,

Mille fois merci de votre aimable envoy. J'ai lu avec un grand plaisir tous vos Noëls et tous ceux de vos confreres qui sont dignes de vous. Quoique je ne connaisse pas une note de musique, remerciez aussi pour moi Monsieur Gau, que j'applaudis de confiance, car je soupçonne qu'un homme qui est apprécié par vous, et par M. Aubanel, doit avoir, comme artiste, un merite hors du commun. Je me reserve de montrer la musique de vos noëls à quelques uns de mes amis aptes a en juger, Certain que mes previsions ne seront pas dementies (1).

Sitot votre lettre reçue, j'ai ete trouver Canonge. Il s'occupait de vous tous, et sa réponse sera un article dans le *bas languedoc*, il en (2) corrigeait les epreuves hier.

Si je regardait (*sic*) votre publication comme une œuvre purement litteraire, je vous dirais que vous avez été trop

(1) La musique des *Noué*, ou, du moins, des principaux d'entre eux, était, d'ailleurs, en vente à Nimes chez Estrivier, de la Colonne, tandis que le volume lui-même se trouvait chez l'éditeur et libraire Giraud, boulevard St-Antoine, au prix de 1 fr. Mais dès le mois de mai 1852, le noël *Li pijoun*, de Roumanille, avec musique de Dau, en était à sa 3e éd. et l'on vendait *Li Diable* et *Lou bon Rescontre*, également mis en musique par Dau, à Avignon chez Seguin aîné. L'année suivante vinrent s'adjoindre *Lou Raubo-Galino* et *Lis dous Serafin*, cette dernière œuvre avec musique de E. Albert.

(2) Corrigé de : *et dont*.

complaisant. Que de chose (*sic*) il aurait fallu elaguer : entre autre tout Peyrol, où je n'ai pu trouver ce que je croyes (*sic*) y voir de la naïvete, tout y est plat, et je ne comprends pas sa popularité chez vous. Quant à Saboly, cela sent le 17e Siècle, et c'est tout dire ; dans cet heureux temps, les choses les plus informes se revetaient de ne sais (*sic*) quelle excellence qui apparemment ne se retrouvera plus. Les noels nouveaux (je parle des bons) peuvent seuls lutter avec lui. Ils Brillent par des qualités, peut etre en dehors du genre, mais qu'on ne trouve pas certainement dans Saboly : je veux parler de la grace seraphique et cette dramatique energie que l'on rencontre chez les plus huppés d'entre vous. Mais je m'appercois que je fais de la critique comme si j'avais a parler d'une œuvre mondaine. Le chretien doit voir de plus haut, et les offrandes à la Sainte creche devaient toutes etre accueillies. Vous avez bien fait de tout imprimer. Noël est le jour de parfaite égalité (1) : le denier du pauvre retentit dans l'urne de la charité comme la piece d'or du riche. Dieu ne juge pas d'après notre froide Poetique : il peut y avoir telle intention dans la composition d'une piece qui peut lui valoir une popularité refusee à des œuvres qui nous paraissent plus parfaites, c'est ainsi que l'on pourrait expliquer le succes de Peyrol.

Adieu et tout à vous,

J. Reboul.

Dites à M. Glaup que je suis aussi charmé que lui de notre rencontre ; en traitant le même sujet, il etait difficile de ne pas se trouver dans les memes idees. Pour qu'il en eut ete autrement il aurait fallu nous communiquer notre travail. Surtout dans une piece toute de description. Cependant l'œil exercé verra que le plagiat n'est d'aucun coté et que tout est, pour me servir de l'expression du grand de Maistre, *differemment semblable*. Je dis cela parce que l'avantage n'est pas de mon coté. Je joins un mot pour M. Aubanel (2).

(1) *Et,* barré.

(2) Nous publierons incessamment la correspondance inédite de Reboul et Th. Aubanel, avec une longue étude préliminaire. La

XIX

NÎMES (GARD)

MONSIEUR J. REBOUL.

[*Cachets postaux* d'AVIGNON. 11 *mars* 53 ; *celui de* NIMES *est illisible.*]

MON CHER MONSIEUR REBOUL,

Voilà déjà longtemps que je ne vous ai pas donné signe de vie. Permettez-moi, ou plutôt permettez à ma Muse *enfrejoulido* de venir frapper à votre porte. Elle veut vous parler de moi, vous offrir, peu de chose, un conte de mère-grand, que la mienne me disait au coin du feu de la *granjo*, et qu'Aubanel m'a assuré avoir lu dans un conteur allemand, ce qui prouve que les contes de grand'mère sont cosmopolites. Ce qui m'a déterminé à écrire cette vieillerie, c'est, d'abord, le besoin de cueillir, au milieu de mes lourdes épreuves, quelque fleur poétique ; c'est ensuite la nécessité où je suis d'accroître le

lettre en question est une puissante invitation à la poésie et un éloge enthousiaste des *Innocents*. Quant à l'accueil que reçurent *Li Noué* en Avignon, il est curieux que Roumanille n'en dise rien à Reboul. Il s'est, heureusement, ouvert tout au long, à ce sujet, dans une lettre du 20 décembre 1852, à Canonge, où il remercie ce dernier de son article de la *Gazette du Bas-Languedoc*. Voyez cette lettre dans P.-H. Bigot, *Lettres Félibréennes* (Bergerac, 1910), p. 20-24 (extrait des Actes du *Congrès des Sociétés Savantes* tenu à Arles en 1909). M. P.-H. Bigot y parle, p. 21, *note* 1, du « *Libre Calendau* ou recueil de Noëls, édité par la maison Aubanel frères en 1852, mais sans indication de date ; la 2e était sous presse en juin 1857. Voir lettres à V. Duret (3 juin 1857). » Mais a-t-il jamais eu en mains l'ouvrage ? Nous nous étonnons, en tout cas, de le voir ignorer, dans un autre *Mémoire* présenté au même Congrès, qu'Aubanel y avait collaboré. *Cf. Li Soubreto de Teodor Aubanel, classées et annotées par P.-H. Bigot* (Bergerac, 1910), p. 5 et p. 6, où il y a un « essai de bibliographie chronologique » des *Œuvres* de Th. Aubanel. D'ailleurs, le titre : *Lou libre Calendau* ne convient pas pour l'édition de 1852, ni pour celle de 1857 (datée : 1858), mais bien pour les rééditions successives, y compris celle de 1865, in-12, qui contient *La tristesse de saint Joseph*, poésie française de Reboul imitée d'une pièce provençale de l'abbé Lambert, et celle de 1867 en deux volumes, dont le premier fut réimprimé, plus complet encore dans la partie : *Li Nouvè di félibre*, en 1870.

plus possible la famille de *Se nen fasiam un avouca* (1), pour avoir à débiter du nouveau à la Société de St François-Xavier, composée *d'ouvriers* qu'il est bon de moraliser, en les faisant rire. — Ce morceau, qui peut être vous plaira, mon cher Monsieur Reboul, vous était dédié, avant qu'il fût écrit. Votre épître à propos de mes noëls m'a fait votre débiteur. Je vous paie avec de la mauvaise monnaie.... Mais enfin, elle aura cours quand vous l'aurez acceptée.

Depuis quelques jours, je cours sans pouvoir l'atteindre après le numéro de la *Gazette du Midi*, où se trouve, m'a dit M. Pierron, une belle prière que vous avez récitée à Marseille (2). Il me tarde infiniment de la lire. On doit me l'apporter ce soir. Bonne et belle soirée pour moi ! — Canonge, qu'un heureux hasard me fit rencontrer ici l'autre jour, m'a parlé de vous et de votre Muse. Il m'a donné des nouvelles excellentes. Heureux je serai quand il me sera donné de lire *la mort d'Hérode !*

Adieu, mon cher Monsieur Reboul. Lisez mon *partage* avec l'indulgence à laquelle vous avez bien voulu m'habituer. Recevez, avec les miennes, les salutations de nos troubadours avignonais.

Tout à vous et de tout mon Cœur,

J. Roumanille.

Avignon, 10 *mars* 1853.

(1) On sait que cette bluette, que Reboul avait tant admirée, fut insérée p. 207 des *Provençales*, et qu'elle avait d'abord paru en feuilletons du samedi, comme toutes les pièces de ce recueil, dans le journal avignonnais *La Commune* (1849-51), fondé par H. d'Anselme. C'était, en outre, la seule pièce en provençal contenue dans l'*Almanach populaire du Midi* publié en 1852 par cette même *Commune* et vendu 0 fr. 10. Elle a été réimprimée, avec la date 1851, p. 217 de l'édition originale des *Oubreto*. On ignore généralement, et nous ne savons pas que Roumanille en ait jamais fait mention, que ce conte « moral » a été traduit en français par Alph. Karr.

(2) Reboul avait été invité par le *Cercle Religieux* de Marseille à une visite, que son ami Autran sollicitait dès l'année d'avant. Nous publierons, d'ailleurs, prochainement, sa correspondance avec Autran, et éclaircirons à ce propos, cet épisode de la vie de Reboul, qui remonte au jeudi 3 mars 1853. Quant à la *mort d'Hérode*, on pourra la lire p. 161 des *Traditionnelles*, où elle est datée : 3 janvier 1853.

.+.

LOU PARTAGE (1)

A J. Reboul.

I

Mèste Pèire, un bon vièi qu'avié si nonanto an,
Qu'avié trima touto sa vido,
Daumassi qu'à si tres enfan
Voulié pousqué laissa la biaço prouvesido:
Quauqui bon tros de terro e quauqui milo fran,
— Vesèn qu'à soun calèu la mecho èro gausido,
Quo li dernié degout de soun oli, plan-plan
S'abenavon, — un jour, acampè si-z-enfan,
Em' acó lié diguè: — Mi-z-ami, siéu dins l'age.....
Nostre fen es de sego, esperem lou segage.....
Quand l'aglan èi madur, fau que toumbe, l'aglan:
Es tèm, vo jamai noun, que sougem au partage.
— Avan que d'èstre au despampage
L'anem faire, e coumo se dèu,
Per noun vous enfanga dins quauque plaidejage:
Es que! li tribunau nen an rouina de bèu!..
De moun bèn ai fa tres moucèu,
E touti tres parié, dau mies qu'au pouscu faire.
Tu, Trefume, prendras acò.
— Sias tro bon! gramaci, moun Paire!

(1) Roumanille a accueilli cette pièce, avec d'importantes variantes, dans ses *Oubreto*, en la faisant précéder de ce vers:

Veici ce qu'autre-tems me countavo ma grand,

et en l'illustrant (p. 338 de l'éd. originale) de cette *note:* « L'auteur a cru devoir, en écrivant cette parabole allemande, ou persane, (car on ne sait pas précisément d'où elle est partie), suivre la version provençale, telle qu'il la retrouva, un soir, au coin du feu, sur les lèvres de sa grand'mère. » Il s'est bien gardé, cependant, de dire qu'elle était déjà, avec sa dédicace de 16 vers à Reboul, — datée: *A-z-Aix*, 21 *d'avous* 1853 — p. 277-284 du *Roumavagi deis Troubaires*, de Gaut, illustrée de cette note: « *Içò es un conte que mi rèire-gran fasien a ma gran, Bregido Espinet. M'an douna per segur que se fasie perèu en Allemagne.* J. R. » Mais nous en aurions long à écrire, si nous voulions toucher au chapitre des relations de Roumanille avec Gaut, de leurs démêlés et des variations successives d'attitude du premier à l'égard du second.

— Claude, crese qu'içò fara bèn toun afaire.
— Moun Paire, gramaci ! siéu ravi de moun tró.
— Tu, moun jouine, vaqui toun lot.
— Gramaci, paire ! — Sias countèn dau partejaire ?
— Mai que countèn ! — Ebèn ! embrassen-nous,
E touto la vido ama-vous
Coumé dèvon s'ama de fraire !
Acó di, paire e fiéu s'embrasson en plouran.
— A prepau, diguè lou bon paire,
Me rèsto qu'aucourèn, una croux en diaman ;
Jouièu rare, segur : me coustè cinq-cènt fran !
Mai aro es impagable : èro de vosta maire !
Per quau sara la croux ? — Paire, per quau voudrès,
Respoundiguèron touti tres
— La partajaiam proun, mai la foudreié vèndre,
Vici ce qu'èi, enfan : lou tout èi de s'entendre :
Aquèu tresor, noun lou vendrai.
Quin que siegue de vous a dré de lié pretèndre...
A-l-un di tres lou baiarai,
Mai, lou dèu merita ! — Diga-lèu, que fau faire
Per gagna lou jouièu de nosta paure maire ?
— Pau de causo, enfan : me dirés
Ce qu'avès fa de mies despièi que sias en vido,
Chascun una bono obro, e pièi, dessu li tres
Moûgirai la plus bello, e dounarai lou pres,
La croux... E vela ! qu'es poulido !
Se nen vèi gaire coumo acò !
Mai qu'uno estello beluguejo...
Vè, mi-z-ami, coumé lusejo !
Per aqueli d'aquí soun pa de quiéu de go.
Lou juge, mi-z-enfan, es prèste à vous entèndre :
Veguem, à tu, Trefume.

II

Ero l'autre Divèndre,
Entre dos e tres, lou matin ;
Anave à Carpentras (1), per rèndre
Cinq-cènt fran à Moussu Martin :
Un brave ome, segur : pren que lou vinto-cinq !
— Partiguère tro lèu, dirés. — Vouiéu, moun paire,
Arresta de gros frès : me nen anavon faire.
Siéu pa'ncaro à mita camin,
Que tres ome (oh ! que fau pamen èstre canaio !)

(1) Dans le texte des *Oubreto*, il y a : *Maussano*.

Dè derrier 'na muraio
Sorton, e pièi me fan ansin :
« *Halte-là! la bourse o la vie!* » (1)
— Siéu paure, e paire de famìo,
Ie respoundiguere en tramblan.
Ai una femmo e siéi-z-enfan !
— *La bourse o la vie!*
E tres fusiéu carga m'èron braca (1) davan !
Tres contro un !... que voulès ? baie mi cinq-cènt fran,
E s'esbignon ; e iéu me retorne en plouran...
Tè, Trefume, vai-t'en estripa la levado !
Aganto toun bechas, reprene toun issado,
Dins uno ouro as perdu l'espargne de dous an !
— Ma tèsto èro desmemouaido.
A ma plaço, n'i'auié que se sarien tuia :
Bèu ! diguère au bon Diéu : *Fiat voulountas tia!*
Ce que lou diable a pres lou bon Diéu pòu lou rèndre !
Es alor que... quau lou creirié ?
Trove un carné... lou dreube : èro plen de papié...
Paire, coumo ai toujou sachu mettre à proufié
Ce que, dins ma jouinesso, ai agu biai d'aprèndre,
Li legisse... e qu'ai dins li man ?
Bèu dèx biè de banco, en tout dèx milo fran !
Dèx milo fran tin-tin, à prèndre
Ver lou premié banquié vengu !
Bono Maire de Diéu ! qante mouloun d'escu !
— E que nen fas ; di lou vièi esmougu ?
— Cerque, atrobe lou mèstre, e courre per ié rèndre !
— Trefume, di lou Paire, as fa ce qu'as degu :
Garda ce qu'es pa nostre es uno obro de gu.
A Tu, Glaude.

III

L'autre an, la campano sounavo
Uno niu. Dan ! dan ! Qu'es acò ?
Escoute : lou mounde bramavo :
« Au secous ! venè lèu ; au fiò ! »
Es pa'n songe. Vite m'auboure ;
M' abìe à mita, parte, courre,
E dins un sau siéu su li liò.
Tout un oustau brulavo ! oh ! quénti-z-espetacle !
Per l'amoussa fouié'n miracle !
Ie carrejaviam d'aigo à bro.

(1) Dans les *Oubreto: Ti sòu, o ta vido!...*
(1) Corrigé de *carga.*

Oh ! mai, vici que tout d'un có
Quaucun, qu'èro queia sus uno escalo, crido :
« Lèu ! lèu ! do secous ! Margarido,
« La grand es enca' dins l'oustau. »
Ièu, rintre, mounte, siéu dins li membre d'en-au :
Atrobe dins lou fum la vièio estavanido,
La cargue su l'espalo, e lié sauve la vido :
Lou membre s'abrasè quand l'aguère sourtido !
— Bèn fa, diguè lou vièi ! as agi, moun enfan,
En brave ciéutadin, e coumo un bon Crestian !
E tu, Francé, qu'as à nous dire ?

IV

Iéu, ai un enemi mourtau ;
Di-z-enemi segur counvendrés qu'èi lou pire,
Quand sauprés qu'es aquèu Coulau
Que l'an passa... Vau mies rèn dire
E coupem court. Un jour (crèse qu'èro un dilun)
Anave à Barbentano acheta de plantun
Per faire quauqui-z-ourtoulaio.
Iéu, Coulau, e soun fraire (aqui mai que n'ia-v-un !)
S'atroubeiam ensèm dedin la barco à traio.
Iéu noun sai coumé se faguè,
Lou tout èi que Coulau (belèu aguè 'n lourdige),
Dins l'aigo s'aproufoundiguè.
La Durènço, — amoundau avié fa quauque oûrige, —
Ero esfraiouso, e coumo un ventarau
Rounflavo ! Moun paure Coulau
Sabié pa neda. Se negavo !
Soun fraire, mu, lou regardavo,
Blave coumé lou jour qu'anaran l'enterra.
De que fau iéu ? Me precipite,
E ver lou negadis zóu ! nide, nide vite...
Es ici que fau s'estira !
Nide, nide... e quand l'ai, vici ce que m'arribo :
Eu m'arrapo en desespera ;
Coumo uno sèr au còu m'entourtouio si bra...
Quand de si bra de ferre enfin me sièu tira,
L'agante per li pèu, e l'aduse à la ribo !
— A tu la Croux, Francé ! Lou plus bèu, mi-z-ami,
Velaqui !
Es de faire do bèn, meme à si-z-enemi !

J. Roumanille.

Avignoun, lou 27 de Janvié 53 (1).

(1) Dans les *Oubreto*, la pièce est datée simplement : 1853. Dans le *Roumavagi : Avignoun*, 1853.

.+.

XX

A Monsieur,

Monsieur Roumanille, *homme de lettres*,
Avignon (*Vaucluse*).

[*Cachets postaux de* Nimes, 12 *mars* 53 *et* Avignon, 13 *mars* 53.]

Nimes ce 11 *mars* 1853.

Mon cher et bien aimé Poete,

J'accepte avec bonheur la dedicace de votre piece : c'est un petit chef-d'oeuvre que je mets au dessus de *n'en foudra fayre un avouca*. Qu'importe que l'idée premiere en soit courante ; c'est tout (*sic*) une creation par le stile et par la maniere dont il a ete traité. La Fontaine n'est pas l'inventeur du sujet de ses fables, qui pourra lui denier l'originalité ? Le hasard a voulu que j'eusse entre les mains un volume de Poesies de M. Seure ou le conte allemand est imité tout au long. La poesie en est concise et grande. Voici comment il termine :

— A toi le diamant, dit alors l'heureux père,
Ta generosite merite un tel salaire,
Car voir son ennemi sous ses pieds abattu,
Et lui tendre une main propice
Sauver son agresseur des bords du precipice,
C'est le comble de la vertu.

Cependant, mon cher ami, que tout cela ne vous alarme pas. Il n'y a rien de commun entre vous et lui. Vous avez merveilleusement approprié le Sujet aux classes pour qui la leçon etait destinée : vous restez vous même, votre *vieux père* est d'une simplicite et d'une gravité patriarcale. Quelques petits esprits pourront vous taquiner, il faut les laisser dire. En litterature, le Diamant, puisque diamant il y à (*sic*), est a (*sic*) celui qui sait mieux le tailler. Je ne veux pas certes nier le merite de l'invention, mais en

définitive les sujets sont ce qu'on les fait (1). M. Seure a imité, vous avez créé, je le répète, en imitant. Seulement, en vous lisant, comme aussi en lisant les fortes productions de votre ami Mr Aubanel, une arrière pensée vous saisit ; c'est que de pareilles beautés sont lettres closes pour les quatre cinquièmes de la France. Cependant espérons ; l'astre n'est qu'à son lever, et il est assez puissant pour vaincre un jour la négation de son existence.

J'ai mis hier à la poste la pièce à Marseille. Ne jugez pas trop sévèrement. C'était obligé. C'est une improvisation où je n'avais pas même le choix du sujet.

Adieu. Tout à vous, mes bons souvenirs à tous vos confrères.

J. Reboul.

XXI

Monsieur Joseph Roumanille, *homme de lettres*, *Àvignon* (sic) (*Vaucluse*).

[*Cachets postaux de* Nimes, 16 *mars* 53 *et* Avignon, 17 *mars* 53.]

Mon cher Poète,

Je vois que l'idée d'imitation vous tracasse. Vous avez tort de vous en préoccuper : rien n'est imité dans votre pièce ; tout y original (*sic*) hors le sujet ; ce n'est que

(1) Cette théorie de Reboul — à laquelle nous reviendrons plus au long dans notre travail sur l'*Ange et l'Enfant* — est à rapprocher d'un passage de Canonge dans sa nécrologie de celui-ci au n° 44 de la *Semaine des Familles*, 1864 : « Son intelligence était servie par une forte et large mémoire. Lorsqu'il reprenait une œuvre interrompue, quel que fût le temps écoulé, dès son appel, comme évoquée par une puissance magique, toutes les pensées, toutes les impressions, toutes les images, éléments du travail primitif, revenaient se ranger autour de son génie, aussi jeunes, aussi complètes qu'au premier jour. Cette faculté avait aussi, chez lui — notre impartialité doit en convenir — quelques-uns de ces caprices qui font, de loin en loin, expier ses avantages à ceux qu'elle favorise : plus d'une réminiscence d'œuvres étrangères venait se mêler à ce qui émanait personnellement du poète, et il arrivait au poète de s'y méprendre... » (p. 695).

pour vous satisfaire que je copie ici quelques passages de Mr Seure. Voici le commencement :

Dans l'antique Orient, un homme d'un grand age
Après avoir recu le fraternel serment
De ses trois fils entre eux avait egalement
Distribué un heritage, &.

.....

Mon pere dit l'aine, j'ai trouve sur ma route,
Dans le desert où je m'etais perdu,
Un riche voyageur sur le sable etendu.
Un peu d'eau le sauvait, j'en avais une goute (*sic*) ;
Mais j'aurais bientot soif, s'il devait la tarir.
Il m'offrait tout son or si je voulais la vendre
Eh bien ! je n'ai rien voulu prendre
Et ne l'ai pas laissé mourir.
— C'est bien agi, lui dit le Pere,
Vendre etait vil, refuser inhumain :
Tu ne crois pas avoir fait rien d'etonnant, j'espere
Et je me borne à te serrer la main.

Vous voyez que cela ne ressemble en rien à votre piece. Je prefere mille fois votre tableau de l'incendie. — Il est d'une magnifique brièveté. — J'ai lu hier, à quelques amis, votre piece ; ils en ont ete enchantés.

Je vous demande mille pardons de ne vous satisfaire qu'à demi. — Je suis accablé par une correspondance que je ne puis parvenir à mettre à sec : je n'ai pas meme le temps de relire cette lettre. Adieu ! je ne connais pas une note, mais je ne vous remercie pas moins de l'envoy que vous m'annoncez.

Tout à vous, Cher Poete, et tranquillisez vous.

J. Reboul.

Nimes, ce 17. (sic) *mars* 1853.

Voici l'adresse du volume en question :

Croyances, par Onesime Seure Paris — chez Rebourt rue Ne des Mathurins 1852 — (1).

(1) La pièce que cite Reboul se trouve p. 21-26 du recueil poétique de Seure : *Le Diamant, conte imité de l'allemand*, mais l'auteur, qui illustre de notes (p. 239-267) quelques-unes de ses productions, a cru devoir se taire sur celle-ci, qui est, d'ailleurs, quelconque, comme tout le volume.

XXII

Nîmes ce 14 *août* 1853.

Mon cher Confrère,

J'avais déjà dit à Canonge que je ne pourrais pas assister à votre reunion d'Aix. Je suis ici retenu par mille liens et mille empechements. Mais je ne vous remercie pas moins de votre aimable invitation. Votre lettre m'apprend que vous avez composé un ouvrage de longue haleine ; tant mieux. Puisse-t-il ressembler au *Partage !* J'ai communique cette piece à plusieurs de mes amis et tous ont été de mon avis : c'est un petit chef-d'œuvre. Il y à (*sic*) là une franchise de stile (*sic*) qui surpasse même *n'en faudra faïre un avöcat* (*sic*) : je suis fier de votre dedicace.

Pourquoi, malheureux que vous etes, n'avez vous pas donné suite à la bonne idée qui vous était venue de venir nous voir à Nîmes ? C'est un projet que je ne tiens pas pour abandonné. Et j'espere qu'un jour vous me ferez connaitre M. Aubanel et M. Giera. Adieu, cher et bien aimé troubadour. Quand vous serez à Aix, une poignée de main pour moi a tous les votres. N'allez pas sur tout oublier Mystral (*sic*) (1). Il est digne de vous etre associe.

Tout à vous de cœur et d'ame,

J. Reboul.

(1) Sur la graphie *Mystral*, *cf.* notre *Correspondance* susmentionnée de *Mistral et Reboul*, p. 14, *note* 2. Mistral, que Saint-René Taillandier plaçait, en 1852, dans l'*Introduction* des *Prouvençalo*, bon troisième parmi les « disciples » des 3 « chefs de la pléiade » : Roumanille, Reybaud et Crousillat (p. XXVIII et p. XXXI), en le définissant : « un coloriste à qui ne manquent ni l'audace ni la puissance », Mistral, disons-nous, sera défini en 1857 par Roumanille — qui était au courant de la composition de *Mireille* — un « troubadour d'élite », voire un « *Rèi di Felibre* », p. 126 et p. 52 de l'éd. originale de la *Campano Mountado*, tandis qu'au lendemain du succès du chef-d'œuvre de son ami, ce même Roumanille n'hésitera pas à s'en attribuer résolument une part : « Et quelle gloire pour la vieille poule Roumanille d'avoir couvé un œuf pareil ! », bien que se définissant : « un humble précurseur, qui, vêtu de poils de chameau,

XXIII

Nimes ce 1 7bre 53.

Cher et bien aimé troubadour,

Je viens de lire votre œuvre et j'en suis emerveillé : c'est beau et vrai comme la nature. Cela laisse bien loin *lis Sougearelle* (*sic*), et dans certaines parties, le poëte a grandi. — Cependant, comme perfection, *lou partagé* reste encore votre perle. Il n'y a pas dans cette piece un vers inutile.

Votre talent est assez élevé pour souffrir la franchise : — Permettez moi quelques critiques qui seraient des conseils — si votre ouvrage n'était imprimé. Il me semble que le lecteur ne devrait apprendre qu'à la fin du recit que la femme *Gouton* a derobé la moitié du tresor trouvé. L'intérêt y gagnerait : car le denouement etant prevu, languit ; et ce vers par lequel il faudrait terminer serait du plus grand effet :

Goutoun, me nas pas proun raouba ! !

Tout ceci, mon cher ami, avec la plus grande reserve (1). Je vous dis sincerement ce que la lecture m'a fait éprou-

a souvent prêché dans le désert et n'a eu pour nourriture que du miel sauvage et des sauterelles », (Lettre du 24 février 1859 à Canonge, dans P.-H. Bigot, *op. cit.*, p. 31 et p. 32.) Il s'était vanté, dans sa lettre du 25 janvier 1858 à V. Duret, presque dans les mêmes termes, d'avoir « couvé » avec « tant d'amour » l'*œuf* Aubanel, p. 43. *Cf.* aussi celle du 9 juillet 1858, plus dure, p. 60-61, et celle du 8 octobre 1858, p. 66. Dès le 30 août 1859, d'ailleurs, il traite Mistral de « maître » (p. 86) et 27 ans plus tard, en juillet 1886, il emploiera, pour désigner son ami, le même qualificatif (Mariéton, p. 145).

(1) Corrigé de: *franchise*. Il s'agit, naturellement, ici, de: *La part dau bon Dieu, précédée d'une dissertation sur l'orthographe provençale* (Avignon, Seguin aîné, 1853). Mais Roumanille n'a pas tenu compte de la remarque de Reboul et a réimprimé son œuvre telle quelle dans ses *Oubreto* en vers, p. 159 *seq.*, où elle est devenue: *La part de Diéu*.

ver. J'étais aux nues aux trois quarts du Poëme : les derniers paragraphes m'ont fait un peu descendre. Vous pourriez à mon avis, avec quelques coupures et quelques changements, faire un chef-d'œuvre de cette piece ; car dans nulle autre vous n'avez d'aussi grandes beautés.

Les Strophes de Brizeux sont adorables de sentiment et de simplicité : j'ai trouvé là un poëte comme je les aime : l'Ouest et le Midy se sont toujours entendus (1).

J'ai lu avec le plus vif interet l'article de M. Gaut : le provençal ne gâte certes rien à son français, et, s'il sacrifie sur deux autels, ses deux cultes n'ont pas à s'en plaindre.

Adieu. Bien des choses à tous vos amis. J'ai pris acte de votre promesse. Un mot avant votre arrivée, car ce jour là, je veux etre tout à vous et a vos amis. Dites surtout à M. Aubanel combien je serai heureux de le connaitre personnellement.

Tout à vous,

J. Reboul.

(1) Rappelons que ces strophes de Brizeux aux poètes provençaux lors de la réunion du 21 août 1853 ont été réimprimées au numéro de mars-avril 1889 de la *Revue Félibréenne*, à l'article : *Brizeux et les félibres*, mais l'éditeur ne semble pas avoir su qu'elles étaient déjà, avec la lettre à Roumanille, p. XXXI-XXXIV du *Roumavagi* de Gaut. L'enthousiasme de Brizeux s'explique par le fait de son séjour à Montpellier, près de Saint-René Taillandier, détail que l'auteur de l'article n'a pas mis en lumière. On sait, d'autre part, par Roumanille lui-même, dans une note des *Oubreto* — où ont été réinsérées, p. 344 *seq.*, et la pièce de Brizeux et sa lettre à Roumanille, sans que fût mentionnée leur antérieure publication — que ce n'était là qu'une réplique au service rendu par le félibre de Saint-Rémy à l'auteur de *Primel et Nola* (Paris, 1852) en traduisant, sur sa demande, en provençal, la *Prière des Laboureurs*, qui se trouvait à la p. 180 de ce livre et était p. 247-248 du *Roumavagi*, avec la date : *Avignoun, avous* 1853. Quant à l'article de Gaut, lu « avec le plus vif intérêt » par Reboul — qui ne connaissait point encore son recueil : *Roumavagi dels Troubaires* (Aix, Aubin, 1854), si durement jugé par Roumanille dans la lettre XXIV — c'était celui où, pour reproduire les termes de Pontmartin, il avait cru devoir, à la suite du Congrès d'Aix, « protester en son nom et au nom de ses collègues, contre toute pensée de retour à l'ancien régime, contre tout désir de ramener la féodalité par le patois. » (*Causeries litt., éd. cit.*, p. 305.)

XXIV

22 *de febré* 54.

Moun bon Moussu Reboul,

M'es esta di que sias malau, que voste estouma feniantejo et que li tripo vous renon. Es aquéu voulur de Glaup que nous a addu aquela marrido nouvello. Malavatisco ! anés pa vous maucoura ; prenès siun de vous, e mesfisa vous di medecin. Es que, n'en fau de la touto ! — L'autre jour, legiguère ce que vous mande. Aquesti vers de ma grand-la-Borgno soun pa tou que li voudriéu — noun ai aigu lou tèm de ié desembouia li pèu e de li desembouchardi : es egau, vous li baie ; li gardarés per vous, per Moussu Carounge e per Moussu Gazai ; e pièi, se la fantesié me pren de li pigna, e de li farda, li fardarai e li pignarai, e n'en farem bessai quicon de passable e de galoi. Soubretout, moun brave Moussu Reboul, anés pa li faire legi à voste medecin ! couquin de canèu ! poudrié bèn se venja su vous di galejado de ma Muso. L'autre vèspre, acó me passè per li tarnavello, e me n'en dounère tan que n'en rijiéu coumo un gibous. Finalamen, es moun Carnavau ; e avan Caramentiau, ai vougu faire bruji mi cascavéu.

Vous, sias pas tan fouligau : avès fa, en d'aquéu brave Moussu Lavergno, una crèmo de Capelan, de vers que me n'en cipe encaro li dé, e que soun la perlo e la fino flour di vers (1) ! Que cabesso e que biai avés vous ! Acó rujo coumo una fou clareto ; acó volo au, apèramoundau, coumo l'alo de l'aiglo ; acó souspiro coumé, din lou boi, una blanco tourtouro ; acó vai bèn, la ! e vous n'en felicite emé la plumo e emé lou cor. Sias un bon b...igre, e dau mai anas, dau mies cantas. Vous lou dise à la bono franqueto. Tout vai bèn e n'en parlem pu. Farias rèn mau.

(1) Il s'agit de la pièce : *A M. Roux-Lavergne. Sur le jour de sa première messe*, réimprimée, avec la date : 1853, p. 25 des *Traditionnelles*.

que cresès ? de nous baia de vosti nouvello. Lis esperem coumé la Messio. Saran regaupudo coumé se regaupen li nouvello di mai ama ! Vaqui ce qu'èi.

E qu'avès di d'aquéu foutrau de libre que nous an fa a z Ai ! Santo Crous ! que de vilanié e que de vers qu'apoumcharien pa'n fus ! Ès bèu verai de dire que la garnituro vau mai que lou flasco, lou cadre mai que lou tablèu. Aquèu brave Gaut crèi que la Muso prouvençalo es una vaco, e vó, lou bedigas ! la móuse enjusqu'au sang. La pauro Muso n'en crebara. Que de pissacan i'a din aquéu bouquè ! Que de quiéu de gó em' aqueli quauqui diaman ! Siam f...u, s'acó vai de coumtugno. Siam quauquis un que n'en plourem coumé de vedèu. Nous autré qu'avem tan fa per l'ounour de la Muso, vèire la pouro chato tirassado ansin din lou fangouias di rigolo, es dur ! e rèn pousqué faire par l'empacha ! Que lou tron de Diéu cure toutis aqueli gasto sauço !

Aç'anem, adessias ! Quand aurés legi mi vers, atuva-n'en voste cachimbau : me prouvarés, acó fasèn, que soun esta bou en quicon. Quand veirés Canouge e Gasai, Gasai l'ardèu e l'impagable Gasai (1), parlas ié de n'autri, que lis amem coumé vous amem. Mascara-me lèu un tros de papié ; e se voulès èstre lèu su pè, manda lèu joire voste

(1) C'est cet « impayable » Eugène Gazay dont le fils, A. Gazay, écrivit l'article sur *Mirèio* contenu dans la *Revue Méridionale* nimoise du 12 avril 1859. E. Gazay fut, au lycée de Nimes, le professeur de rhétorique de A. Démians, qui lui a dédié l'exemplaire des *Dernières Poésies* de Reboul conservé à la Bibliothèque municipale de cette ville. Grand ami de Reboul, il était d'avis, en 1850, que ce dernier n'avait « jamais écrit rien de meilleur » que sa pièce, dédiée à M. de Cabrières : *Du Sacerdoce en temps de Révolution*, réimprimée p. 82 des *Traditionnelles* et Reboul, de son côté, avouait à de Fresne, en 1856, que la pièce risquée par Gazay contenait des « vers bien frappés », avec « un peu d'exagération peut-être », Poujoulat, p. 226. Il lui a dédié son *Regard de Jésus*, qui est p. 182 des *Traditionnelles*, avec la date : 1856. Gazay était, d'ailleurs, en relations avec de Fresne et c'est par lui que Reboul sut que ce dernier, lors de son voyage en Italie en 1856, était descendu chez Manzoni, qui — soit dit en passant — a écrit, ainsi que Silvio Pellico, de fort intéressants billets à Reboul.

Medecin, grata-vous l'embourigo em'una fiolo de Lunèu, e fasès nous de vers coumé li dernié qu'avès fa.

Tout à vous, brave ome,

J. R.

UN MAU D'IU (1)

I

Una damo, jouino, poulido,
E di coussudo, ero en chagrin:
Avió de mai en mai la visto ennevoulido.
Dau men se lou cresié. I'a proun de gèn ansin:
Soun flouri de santa, mai a forço de crèire
Que soun malau, li soun, e van au medecin:
Adoun, la jouino damo anè se faire vèire...
Per lou capita bon lou chausiguè su vint:
Tambèn, que bèu travai! N'en avié soun abounde;
N'acampavo de Louvi d'or!
Queta benedicioun per un entarro-mort!
Es que, n'en fasié tan parti par l'autre mounde!

II

O mai, s'amusem pa'n camin:
Quand sieguè ver soun medecin,
Madamo ié diguè lou mau que l'inquietavo,
E peréu ce que se sentié,
Ce que buvié, ce que manjavo:
Faguè vèire sa lengo. — Aquela maladié,
Diguè lou medecin, es gravo!
Foulié veni pu lèu. — Se n'en póu pa mouri?
— Noun; mai pourrias n'en veni tuglo...
Tuglo sarié rèn, mai... avuglo!!
Se voulès, pode vous gari:
Soulamen sara long; fau que prengués pacienço.

(1) Cette pièce a été insérée, sans date, en 1860 dans les *Oubreto* en vers et constitue le n° 2 du l. IV des *Margarideto*, p. 68. Elle est enrichie d'une dédicace de 11 vers au comique G. Benedit et d'une flatterie à l'adresse d'Amédée Achard, accentuée encore par une précision, en note, dans la réédition de 1864, p. 52. Les variantes sont, ici encore, surtout orthographiques, mais, précisément, fort utiles de ce point de vue.

Emé lou tèm, mi siun, li counsèu de la scienço,
Cataplame, regime..., enguèn, etc.
Vosta visto s'esclargira.
Subretout, agués de prudenço !...
Basto, tan fagué lou doûtour
Que la pauro malauto aguè li tresusour.
— E per me gari, que fau faire ?
— Fau que vous ane vèire au men dous co per jour,
E, s'amas de legi, fau que legigues gaire...
Fau prendre l'er..., fau vous distraire...,
E fau bèure, sièi mes, bessai men, belèu mai
D'uno aigo que vous baiarai,
Sèt à vuè go per jour..., e sarés lèu garido.

III

Doun, nosta malauto faguè
Ce que lou Doûtour ie diguè :
Buguè soun aigo, amai l'atrouvèsse marrido ;
Mai tan, pecaire ! n'en buguè
Que souvèn avié póu de couva la pepido.
Sa visto duguè bèn n'estre un pau esclargido ?
L'aigo d'aquéu *secute-nos* (*sic*)
Ero coumo un tacèu su' na cambo de bos ;
Pièi lou capoun venié, pulèu tres fes que dos :
— Bèn ! coume siam ? — De pire en pire !
— Vous coson ? — tan qu'es un martire.
— N'en aurés trop begu, belèu.
Acó provo pamen qu'avem coumé se dèu
Ataca voste mau, meme din sa racino.
Aro fau de lin... en farino...,
E de moustardo... de la fino...
Dous pichó cataplame : un su chasque boutèu :
Lou fió qu'es amoundau descendra'n bas, e lèu,
Veirés. E pièi foudra vous bassina li gauto,
'Mé d'aigo tousco.
La malauto
Se bassino li gauto, envisplo si boutèu...
Ha ! Se noun se garis sara pa de sa fauto !

IV

Lou remèdi noun oûperè,
E lou mau per contro empirè ;
E li visito s'acampavon,
E li Louvi d'or s'enanavon :

— Tè! diguè'n jour la damo; ha! per aro ié siéu:
Moussu lou medecin s'èi proun trufa de iéu!
Bon, siéu garido! e, per ma fieto!
Touti si poutitè m'an esclargi la visto:
Vau io faire moun coumplimen
E ié semoundre pagamen.

V

E eargo tatecan una raubo estrassado,
Un mantèu plen de petassoun;
Mes à si pè de tirassoun...
Finalamen, quand s'èi mascado,
Bericle su lou nas, à la man un bastoun,
Nosta jouino vièio escrancado
Vai ver lou medecin. Aqui, quand vèn soun tour,
(Richo, passavo la premièro,
Mai aro es pauro, es la dernièro,
Acó's ansin.)

VI

— Moussu, bèn lou bonjour.
— Qu'avès, bravo femo? — Uno imour.
— E mounté? — Su lis iu. — Despièi? — Una mesado.
— Fasès vèire: aco's rèn. Vosti dous iu soun san.
— Moussu, li trouvas pa rouge coumé de sang:
Me coson tan! me coson tan!...
Mai me vegués espeiandrado,
L'an que vèn, en bèn m'esquichan,
Pagariéu en bel argèn blan,
Sa d'aquèu marri mau èro desbarrassado.
— Acós 's pa rèn, vous dise. — Ha bèn, moun médecin,
Bon Moussu, me parlo pa'nsin...
Es un mastin qu'a de lituro!
— E que dis? — Que moun mau es forço dangeirous.
— E bèn! Iéu dise qu'es un ase de naturo.
La damo alor repren sis er e sa tournuro:
— Bèn! ié fai, aquel ase èi vous!

Avignoun, 11 *febré* 1854.

.+.

XXV

Nîmes ce 26 février 1854.

Mon cher Ami,

Voilà bientot un mois que je suis souffrant et je ne puis comme je le voudrais repondre à votre aimable envoy. Votre piece est charmante et pleine, helas de tristes verites. Elle a charmé l'ennui de mon coin du feu. Mille fois merci et au revoir s'il plait a Dieu. Bien des choses à tous nos amis.

J. Reboul.

XXVI

Avignon (Vaucluse.)

A Monsieur J. Roumanille, *poete Provençal.*

[*Cachets postaux de* Nimes, 1er *oct.* 54 (*sic*) *et* Avignon, 30 *sept.* 54.]

Nîmes ce 30 7bre 1854.

Mon cher Ami,

Je suis profondement touché de votre bon souvenir. Oui je viens de faire un beau voyage (1). Cela m'a fait du bien. Vouss avez quel etait le but de ce Pelerinage que tant de

(1) De ce voyage de Reboul, en aristocratique compagnie, nous publierons le *Journal* inédit, dans la *Revue Germanique*, dans le courant de l'année 1912. Partis de Paris le 3 août 1854, ces pèlerins du loyalisme monarchique visitèrent Cologne, Magdebourg, Potsdam, Berlin — où ils virent A. von Humboldt, qui fut « émerveillé » des vers de Reboul et les demanda pour le roi, et Rauch, ainsi que Meyerbeer et Frau Begas, dont le mari était alors à Rome, — Dresde, Prague, Brünn, Vienne et — *last not least* — Frohsdorf. Ils revinrent en France par Linz, Passau, Ratisbonne, Nuremberg,

fidelites avant la mienne avaient (1) accompli. J'ai vu dans la retraite de l'exil des choses qui m'ont profondement emu. J'ai souvent parlé de vous et des Poetes provençaux et je vous assure que votre souvenir n'était point effacé dans la memoire des augustes chatelains qui m'avaient fait l'honneur de me loger sous leurs (*sic*) toits.

Ne gardez pas rancune à Canonge de son silence : il est absent de Nimes depuis près de deux mois. Il est dans ce moment au Vigan, et comme l'epidemie tend à disparaitre ici, il est probable qu'il rentrera au premier jour (2). J'ai su hier par un de ses amis qu'il avait donné ordre de tout preparer pour son retour.

Tout en restant soumis aux decrets de la providence, je soupire bien de reprendre mes travaux litteraires : vous et vos amis auront souvent ete étonnés de la brievelé de mes lettres. Cela devait leur paraitre de l'indifference et quelque (*sic*) fois meme de l'impolitesse. Dites leur de me pardonner. On m'avait deffendu d'ecrire, et la moindre lettre a faire me fatiguait horriblement. Aujourd'hui je vais mieux mais on me dit de ne rien hater.

Je suis tout joyeux de votre projet de publication et du parti pris par Mystral. C'etait du pedantisme litteraire. La rime est sans doute un accessoire indispensable mais la n'est pas la poesie. Adieu, mon cher ami. Je termine car je sens que le plaisir de causer avec vous la plume à la main me fait oublier l'ordonnance du docteur.

Tout a vous,

J. Reboul.

Würtzbourg, Francfort, Wiesbaden et étaient de nouveau à Paris le vendredi 1er septembre 1854, après 28 jours d'absence. Nous illustrerons cette publication à l'aide de 11 lettres autographes, en grande partie inédites, du Comte et de la Comtesse de Chambord, 2 lettres de la Duchesse de Berry, 4 lettres du Prince Maximilien de Modène et éclaircirons, pour la première fois, le mystère de la pension accordée par le comte de Chambord à Reboul en 1856 et qui lui fut payée jusqu'à sa mort.

(1) Corrigé de : *avait*.

(2) Inutile de rappeler que l'année 1854 avait été marquée par une épidémie de choléra, d'ailleurs beaucoup moins violente, à Nimes, que la dernière, dans l'été de 1849.

XXVII

Mon cher Monsieur Reboul,

Il est bien temps que je vous accuse réception de la pièce que vous m'avez adressée (*Opinion du midi*), et où j'ai retrouvé tout votre cœur de bon Nîmois et de bon Chrétien.

Hâtez-vous, ô jours triomphants,
Où la Vierge, féconde et pure,
Ouvrira ses bras sans mesure
Pour embrasser tous ses enfants.

Voilà des cadets dignes de leurs aînés. Je me prends souvent à relire ces stances pieuses. Vous entendre prier la Sainte Mère avec tant de ferveur, mon cher et noble poète, n'a pas peu contribué à me faire prier le fils.

O santo crous, crous pendoulado
A la testièro de moun lié,
O tu qu'assoustes mi niuchado
En santa coumo en malautié ;

De l'amour de Diéu mereviho !
O crous, avan de me coucha
E tre que l'aubo me reviho,
Ame de te poutouneja.

Tout just ma lengo bretounavo,
Ere encaro enfant au mamèu,
Ma maire à ti pèd m'ensegnavo
A prega Diéu coume se dèu.

E iéu, brave enfantoun amavo
Jesu qu'amo lis enfantoun ;
E sero e matin, ie baiave
Tout moun amour dins un poutoun.

E dempièi toujou t'ai amado
(Bono maire, gramaci vous !)
E toujou dempièi t'ai beisado,
Crous de moun Segne, ô santo crous !

De l'amour de Diéu mereviho,
O crous, avan de me coucha,
E tre que l'aubo me reviho
Ame de te poutouneja.

Diéu que l'ome estrasso e bassèlo,
Qu'abéuro à l'espoungo de fèu,
Diéu que l'ome à la crous clavèlo,
E qu'à l'ome duerbes lou cèu ;

Quand moun cor plouro e se desolo,
Qu'es de doulour amaluga,
Cerque alor aquéu que l'assolo,
Trove moun Diéu tout trafiga !

Ah ! quand countèmple, entré dous laire,
E de toun piès (1), grand counsoulaire,
E de toun piès, grand counsoulaire,
L'amour que rajō emé toun sang,

Moun amo alor se reviscoulo :
Pu ges d'engcuisso e pu de plour !
Chasque degout dóu sang que coulo
Garis uno de mi doulour !

De l'amour de Diéu mereviho,
O crous, avan de me coucha
E tre que l'aubo me reviho,
Ame de te poutouneja.

Crous, flour dóu cèu que t'espandisses
Dessus la terro di vivènt ;
Crous, bèu lume que trelusisses
Is-iu de touti li cresènt ;

Flour dóu cèu, embaumo moun amo
De ti prefum, que soun divin !
Lume, bèu lume, que ta flamo
Me tèngue dins lou dré camin.

Piéi, quand vendra la fin-finalo
De mi jour, que soun tan catiéu !
Cargo-me ma raubo nouvialo,
Meno-me'i noço de l'Agneu.

(1) Dans les *Oubreto*. Roumanille a substitué à ce vocable cet autre, plus à sa place ici : *sen*.

O grand sant Christ ! — que ta presènço
Embeligue à mis iu la mort,
Qu'enfestoulingue ma partènço,
E fague trefouli moun cor !

Que te vegue amount trelujènto,
Bello crous, quand trespassarai ;
Vène sus mi bouco mourènto
Reçaupre moun darrié badai...

De l'amour de Diéa mereviho,
O crous, avan de me coucha
E tre que l'aubo me reviho
Ame de te poutouneja.

Puisse cette prière vous être agréable, l'être surtout à Dieu quand je la lui adresse, et effacer le péché poétique dont notre cher Canonge vous parlera, et dont je viens de me rendre coupable !

Ajoutons, comme *Gloria Patri :*

Souris, ô puissante patronne,
De ce sourire plein d'amour,
Refuge de tout anathème,
Qui enjolerait l'enfer même,
S'il pouvait y descendre un jour ! (1)

Adieu, mon cher Monsieur Reboul ! Aubanel se joint à moi pour vous serrer la main et vous embrasser.

Tout à vous et de tout Cœur,

J. Roumanille.

Avignon, 13 *février* 55.

(1) Ces vers, ainsi que ceux que Roumanille cite au début de sa lettre, sont extraits de la pièce de Reboul : *Fête de l'Immaculée Conception à Nimes,* réimprimée, avec la date : 1854, p. 53 des *Traditionnelles.* Quant à l'ode sur la *Croix,* elle a été insérée par son auteur, avec la date : 1855 et une dédicace à Mistral, p. 320 des *Oubreto,* dont elle constitue la dernière pièce dans l'édition originale.

.+.

XXVIII

Avignon (Vaucluse)
J.h Roumanille, *Poete Provençal*,

[*Cachets postaux de* Nimes, 18 *février* 55 *et* Avignon, 18 *février* 55].

Nimes 17 *fevrier* 1855.

Cher et bien aimé Collegue,

Je viens vous remercier de la piece que vous avez eu la bonté de m'envoyer et même de celle que vous avez envoyee à Canonge, car j'ai joui de toutes les deux. Tout cela est charmant, adorable. La piece sur le crucifix est pleine d'onction, ont (*sic*) voit que les paroles etaient dans le cœur avant de tomber de la plume.

Si vous saviez combien ici nous vous avons conquis d'admirateurs ! a vous et a vos deux dignes emules ! Egaux par l'âge, le talent et l'âme, songez que vous etes pour nous une trinité Poetique et que pour conserver notre adoration vous devez rester *un*. Ceci, mon cher ami, n'est ni une crainte ni un doute, c'est un encouragement dans la voie ou tous les trois vous marchez si fermement.

Remerciez Monsieur Aubanel de ses bons souvenirs et que le bon Dieu vous benisse tous les trois.

J. Reboul.

XXIX

A Monsieur
Monsieur J. Roumanille, *Poete Provençal*,
a Avignon (*Vaucluse*).

[*Cachets postaux de* Nimes, 1er *déc.* 55 *et* Avignon, 2 *déc.* 55.]

Nimes 1er Xbre 1855.

Cher Confrere et Ami,

Mille fois merci de votre nouvel almanach, il vaut pour le moins celui de l'année derniere. La pleiade n'a pas

perdu un seul de ses rayons : elle s'est augmentée au contraire d'un *félibre : lou félibre dis aglan. Frances mon grand* est une charmante pièce et d'une vérité de dessin et de coûleur saisissante à la 1er 2 et 3 (*sic*) lecture. Si ce félibre continue, c'est une quatrième personne qu'il faudra admettre dans la trinité que vous savez (1).

La fau marida aurait pu devenir un petit chef d'œuvre comme *N'en foudra fayre un un* (*sic*) *avocat*, avec quelques corrections dans le style : le 3e paragraphe est un peu chargé. — Ces sortes de pièces ne peuvent se sauver que par la perfection de la forme, le fond étant peu de chose ; cela n'empêche pas d'y découvrir votre griffe. Vous m'avez rendu exigent (*sic*) et ma sévérité vient de vous même. Pour quoi aussi m'avez vous donné (2) de si bons mets au premier service ? Adieu, cher et bien aimé confrère. Mes remercîments à MM. Aubanel et Mistral ; vous savez combien je vous confond (*sic*) tous les trois dans mon estime et mon admiration.

Tout à vous,

J. Reboul.

XXX

A Monsieur
Monsieur Roumanille, *Poète provençal*,
à Avignon (*Vaucluse*).

[*Cachets postaux de* Nimes, 30 *janv.* 56 *et* Avignon, 31 *janv.* 56.]

Nîmes ce 30 *janvier* 1856.

Mon cher Ami,

Je vous demande mille fois pardon du retard que je mets à répondre à votre lettre : je ne suis pas toujours maître de mon temps et je laisse comme de raison les

(1) On sait que ce félibre, qui était le Dr. Poussel, a fait mentir les pronostics de Reboul. Ses vers provençaux ont été recueillis en 1865 dans *Un Lume de Rasin*.

(2) Corrigé de : *servi*.

intimes pour les derniers. Je sais que je ne perdrai rien de leur bonne amitié.

J'ai été tout rejoui de la bonne nouvelle du St Père à votre egard, quoique deja elle m'eût été communiquée par Canonge (1).

Oui nous avons eu ici l'auteur de *Paouro Martino* (2), et cela dit on a plu au theatre : je n'ai pas eu le temps ce jour là d'assister à la representation. Mais il m'a fait parvenir un exemplaire de la nouvelle edition. Il y a là des tableaux et des sentiments vrais. Je ne connais que cela de lui (je ne compte pas les vers français inseres dans le *Courier* (*sic*) *du Gard*. Je ne sais en se servant de ce nouvel instrument s'il savait lui meme ce qu'il voulait dire). Mais en attendant nous pouvons le compter comme Poete et il merite ce titre, dans sa langue naturelle.

Vous avez fait un trop bon usage de votre talent et votre vie a eté trop honorable pour que Dieu ne benisse pas votre commerce. Vous savez combien je vous aime et je vous estime. Vous me pardonnre (*sic*) la rigueur avec la quelle je vous traite quelque fois par correspondance. Votre talent est trop serieux pour s'en debarrasser par un eloge banal. Je voudrais etre a coté de vous quand vous composez. Je ne sais si c'est orgueil ou affection chez moi;

(1) Grâce à l'amitié de Mgr. J.-M.-M. Debelay, Roumanille avait vu son « étude de mœurs », *Li Capelan*, présentée à Pie IX, qui lui avait fait écrire, le 24 octobre 1855, une lettre de félicitations par son secrétaire des Lettres Latines, D. Fioramonti. Roumanille a raconté cet épisode à la note 8 des *Oubreto en proso*, où il a réimprimé la préface, avec sa complaisance coutumière pour la réclame personnelle, de L. de Gaillard, ce qui n'a pas empêché M. P. Mariéton de la donner de nouveau « pour éclairer le lecteur sur les opinions politiques de Roumanille », au t. XIII (1897) de la *Rev. Fél.*, p. 46-47, comme si, depuis 1850, nul ne l'eût exhumée ! Dans sa lettre de janvier 1873 à « Marie Jenna » (*Rev. Fél.*, XV, 132), Roumanille se vantera encore d'avoir mérité, par *Li Capelan*, les « bénédictions du Pape et les éloges du Roi ».

(2) C'était Mathieu Lacroix, sur la tombe duquel le félibre rédacteur de l'*Action Française*, A. Arnavielle, lut l'élégie imprimée en 1868 dans son premier recueil : *Lous Vants de l'Aubo*, élégie que G. A[zaïs] déclarait, la même année, au n° 42 du *Publicateur de Béziers*, être l'une des « mieux réussies » du livre.

mais il me semble que vous avez tout pour me comprendre.

Adieu, mes bons souvenirs à tous vos confreres. Canonge me prie de vous offrir les siens.

Tout à vous de cœur et d'ame,

J. Reboul.

XXXI

A GLAUDINO, OURFANELLO (1)

I

Toutis lis an, dedins lou libre
Escri de la man di felibre,
Em' afecioun trene de flour ;
E sus lou front d'uno chatouno
Qu'es avenènto e galantouno,
Li pause, galoi troubadour.

L'autre an passa, Madamisello,
Alentour de vosto *Capello*,
Passejavias... Vous en souvèn?
Ah ! de vers, vous n'en culiguère !
De flour, ah ! vous n'en acampère !
— Vous les adugüère en risèn ;

E vous, en risèn, mai d'un rire
Tan gracious que n'es pas de dire,
Meteguerias dins un vas d'or
Mi flour de champ, jouini floureto ;
E mi vers (pauro cansouneto !)
Lis avès retengu pèr cor !

(1) Cette pièce est devenue, dans les *Oubreto*, p. 269 : *La Courouno d'aquest an* et elle est datée simplement : 1856. L'allusion au « *livre écrit de la main des félibres* » y est expliquée. C'était l'*Armana Prouvençau*. Le *capello* dont il est question était le château de M. de R., bâti, non loin de Châteauneuf de Gadagne (Vaucluse), sur une colline dite *Cancabèu : cf. La fado de Cancabèu. A Madamisello M. de R****, p. 231 des *Oubreto* en vers dans l'éd. originale. Quant à la pianiste à la main merveilleuse (strophe 4), c'était Mademoiselle *E.-T.*, « *que jogo tant bèn dou clavecin* » (*ibid.*, p. 244).

E vous qu'avès uno man-fado
Bèu talamen es engaubiado
Quand sus un piàno vèn e vai, —
Entre que iéu vous ausiguère,
De quant de flour veus courounère,
Espanta davans vōste biai !

Aquest an d'eici, dins lou libre
Eseri de la man di felibre
Per quau trenarai-ti de flour ?
— O Glaudino, bravo chatouno.
Aquest an pèr tu la courouno,
La courouno dóu troubadour !

Pèr tu, bono e tan avenènto,
E qu'as l'amo touto doulènto,
Que ti languisses eici-bas,
E te transisses, despièi l'ouro
Que la Mort (ah ! toun cor n'en plouro !)
A pres toun paire dins ti bras !

— Pèr ana mount'èro ta maire,
L'as vist parti toun urous paire ;
As ausi soun darnier adiéu...
— Quand de vous se desseparavo,
E que sa voues rangoulejavo,
Es tu que i'as parla de Diéu !

Ah ! d'aqui vèn se la courouno
Qu'à sa novio lou nòvi douno,
Glaudino, ta jamai fa gau ;
Vèn d'aqui se sies enca fiho :
As vougu resta, pauro mïo !
L'ange gardian de toun oustau.

Toujou pamens, gènto ourfanello,
Tre quet'an visto bono e bello,
Li jouvèn t'an ama d'amour.
Quant soun pu 'sta que te belavon,
Que de longo parpaiounavon,
En vounvounan à toun entour !

Alor, acataves toun amo,
Car la belugo i'es lèu flamo !
E se, d'asard, toun cor tendroun,
Em'aquel encèn s'alumavo,
Toun paure paire l'amoussavo
Em'un soulet de si poutoun !

Vouliés coumpli toun sacrifici,
Acaba lou fèu dóu calici ;
Vouliés... ce que Diéu a vougu :
Ajuda mouri toun vièi paire,
Pausa sus si bouco, pechaire !
Lou darnié degout qu'a begu.

Aro qu'as l'amo trafigado
Qu'es pèr la doulour madurado,
Dins un oustau pòdes intra...
E podon n'en flouri la porto :
Pèr èstre fremo, sies proun forto.
Benurous aquéu que t'aura !

Vaqui perqué, dedins lou libre
Escri de la man di Felibre,
Trene, Glaudino, aquésti flour,
E sus toun front, tèndro chatouno,
Perque pause, urous, la courouno,
La courouno dóu troubadour (1)

J. R.

Avignoun, 16 *de mai* 1856.

.+.

Je voulais, depuis quelque temps, mon cher Monsieur Reboul, vous donner signe de vie. Je n'ai pas voulu le faire prosaïquement, aussi ai-je attendu, avant de mettre la main à la plume, d'avoir assez avancé, pour vous l'offrir, la pièce ci-jointe, que je recommande à votre bienveillante attention. Vous voyez qu'entre les épines du négoce, Dieu permet que poussent quelques pauvres fleurs maladives, dont le vague parfum me console de la prose que j'ai embrassée de bon cœur, puisque la Providence l'a ainsi voulu. J'ai fait ces vers avec amour, je vous l'avoue. Ils m'ont coûté quelques longues heures de travail opiniâtre, mais bien doux. Il s'agit maintenant de savoir si le résultat obtenu est satisfaisant. Quels meil-

(1) Cette strophe a été, conformément au vœu de Reboul (*lettre* XXXII), omise dans les *Oubreto*, dont le texte offre de nombreuses variantes.

leurs juges que vous et Canonge ? (1) Aussi je vous donne sur mes stances droit de vie et de mort. J'espère que votre jugement me sera favorable. Quel qu'il soit, je m'y soumettrai.

On dit que vous faites des prodiges — c'est le mot. Tant mieux pour vous ! tant mieux pour nous ! Les lettres y gagneront, et jour de Dieu ! nous n'y perdrons rien. Léopold de Gaillard a été émerveillé de ce qu'il vous a entendu lire, il m'en a parlé *con amore*. Vienne vite le mois où éclosent les nouveautés littéraires ! Quelle bonne aubaine pour le poëte et le libraire soussigné ! — Que la poésie nous console de tant de bassesses dont nous sommes les témoins (2)..., qu'il nous est seulement donné de pouvoir flétrir et déplorer tout bas ! Oh ! j'ai parfois le cœur bien gros, mon cher Monsieur Reboul ! Oh ! j'aime alors, j'aime bien à arrêter mes yeux sur notre étoile, trop souvent voilée par les putrides exhalaisons de notre pauvre terre !...

Je suis content de vous, aussi ai-je à cœur de vous envoyer une image. Je suis marchand d'images ! Et celle que je vous adresse, à, grâce à qui, sinon à vous ? beaucoup de débit (3). Vous m'en accuserez réception.

Les Felibres sont morts, ou tout comme. Mistral fait bâtir et planter ; Tavan est caporal et s'ingurgite des flots de théorie ; Brunet pleure son frère, mort du typhus en Crimée ; Matthieu, de Châteauneuf, soigne sa cave, et son Tavel, et sa Nerthe ; Aubanel se repose de ses fatigues

(1) P. 32 et p. 347 des *Oubreto*, Roumanille devait, à quatre ans de là, rendre hommage à Reboul et à Canonge, écrivant du premier que l' « auteur de l'*Ange et l'Enfant* » était « un vrai Mécène pour la cause provençale », tandis qu'il exaltait les encouragements « de notre ami et poëte Jules Canonge, de Nîmes » à l'adresse de cette même « cause ». Mais, le 18 juillet 1886, dans une lettre à P. Mariéton, *Rev. Fél.*, 1894, p. 138, il sera d'avis — Canonge était mort depuis 16 ans — que le bourgeois de Nimes « se tuait à rimer ».

(2) Corrigé de : *spectateurs*.

(3) C'était une gravure représentant *L'Ange et L'Enfant*. Nous reviendrons sur l'iconographie et la musicographie de cette pièce fameuse dans notre prochaine étude : *La véritable source de « l'Ange et l'Enfant », de Reboul*, qui paraitra dans le *Mercure de France*.

d'imprimeur, auprès de son frère, dans les Alpes ; Glaup est dans les protocoles, et contemple sa moitié, qui va le rendre père une seconde fois ! Et moi, je suis libraire... pauvre oiseau des champs, meurtrissant mes ailes aux inexorables barreaux de ma cage... et chantant, comme un oiseau en cage ! Voilà. — Parlez de moi à Canonge, cela va sans dire ; donnez-moi bientôt signe de vie, et croyez-moi, mon Cher Reboul, tout à vous et de toute mon âme.

J. Roumanille.

19 *Mai* 56.

.+.

XXXII

Nimes ce 31 *May* 1856.

Mon cher Ami,

Je commence d'abord par vous demander pardon du retard que je mets à vous répondre. Canonge était absent et je voulais avant de vous ecrire vous transmettre son sentiment sur le diamant que vous nous avez envoyé. J'étais déja fixé et j'ai le bonheur de vous dire que nos deux jugements n'en ont fait qu'un. Canonge a trouve comme moi la piece delicieuse : pas un iota a en retrancher. Seulement le refrain de la fin qui nuit à l'effet produit par le dernier vers de la derniere strophe. Relisez votre piece ; vous verrez que cette suppression est necessaire. En tout c'est (*sic*) une de vos belles inspirations (1).

Mad. Demians, votre charmante compatriote, que j'ai l'honneur de connaitre m'a parlé de vous. Elle m'a promis que vous viendriez la voir à Nîmes. Quand ? je veux profiter de votre visite et ne pas etre absent — quand elle aura lieu.

Merci de votre petite image. Je l'ai donnee à une de

(1) Corrigé de : *pieces*.

mes nièces qui venait de perdre son fils agé de 7 ans et qui etait chez moi lors de la reception de votre lettre. Vous voyez que, malheureusement, votre cadeau ne pouvait me parvenir dans un moment plus opportun.

Je vous sais gré des details que vous me donnez sur vos troubadours. Rappelez moi à leur souvenir.

Je travaille à grand train a la revision de mon volume. Votre nom y figurera. Canonge m'a prié de vous offrir ses amitiés.

Tout à vous de cœur,

J. Reboul.

A Mr Roumanille.

XXXIII

Monsieur

Monsieur J. Roumanille, *Libraire, Poete provençal,*

A Avignon (*Vaucluse*)

[*Cachets postaux de* Nimes, 25 *oct.* 56 *et* Avignon, 26 *oct.* 56.]

Nîmes ce 25 8*bre* 1856.

Mon cher Roumanille,

Oui vous avez raison, l'injure est grossiere et depasse tout ce qu'on peut attendre de la rivalite littéraire. Cependant je ne vous conseille pas d'y répondre : tout le monde, grace à Dieu, connait votre noble caractere, et une réponse serait prise pour une justification que vous ne devez a personne et qui serait indigne de vous. Autre raison : la gloire ne se compose pas tout à fait de louanges. L'imprecation y entre aussi pour quelque chose (1) et vous savez par quel motif.

J'ai vu Canonge ces jours ci, et je lui ai montré votre lettre. Il est tout à fait de mon avis. Il avait reçu la Brochure en question. Bonnet, que j'avais une fois arreté sur

(1) *Pour quelque chose*, en surcharge.

celle pente, n'a pas jugé convenable de me l'envoyer et je ne m'en plains pas (1).

Adieu, mon cher et digne ami, je vous entretiendrais plus longuement si je n'étais occupé du volume et des *épreuves* qui passent sous mes yeux en attendant celles où il me faudra passer : car en quelques endroits j'ai trop dit vrai pour qu'il ne m'arrive pas quelque eclaboussure. Bien des choses a tous vos confrères.

Tout à vous,

J. Reboul.

XXXIV

Mon cher Roumanille,

Je n'ai pas encore eut (*sic*) le temps de vous remercier de votre almanach ; mais je ne suis pas demeuré oisif pour vous tous : combien de lectures ont été faites par moi dans des reunions et des soirées et combien j'ai été heureux de vos succès ! J'ai été jusqu'à traduire chez Monseigneur Plantier surtout, qui n'entend pas un mot de provençal, et je dois m'être assez bien acquitté de mon

(1) Il s'agit du « poèmo » de P. Bonnet: *Moun paure patois* (Nimes, 1856), dédié à Roumieux et illustré d'une notice sur ce dernier par le directeur de la *Revue Méridionale* nimoise, L. Vincent, où l'ancien tourneur, alors cafetier à Beaucaire, après s'être réclamé, p. 20-22, des conseils poétiques que lui avait donnés « moussu Reboul », se livrait, p. 42-46, à une virulente sortie contre les félibres :

Més ima pa lei fanfaroun
Que vènoum de chanjo soun noum, etc.

et surtout contre Roumanille, taxé d'impiété à l'endroit de Jasmin et d'un sens poético-commercial par trop éveillé. On sait que Roumieux a pleuré Bonnet (comme, d'ailleurs, Reboul) dans une élégie. Mais que n'a pas écrit Roumieux? *Cf.* aussi, dans la *Revue Fél.*, t. VII, *l'éloge du poète Pierre Bonnet*, p. 273 *seq.*, et la *notice* de H. Durand, p. 220 *seq.*

œuvre, car l'assemblée était dans l'enthousiasme (1) La se trouvaient une grande partie de notre Clergé et le Père Loison, Dominicain de la maison du Père Lacordaire, homme ou plutôt jeune homme d'un mérite éminent (2).

Adieu, je n'ai pas le temps de vous en dire davantage. Mon livre est prêt et Giraud l'attend de jour en jour. Ma main, plus encore que ma tête, se fatigue à faire des lettres d'envoi. Comme c'est fastidieux ! Vive la création ! Mais la publication : peu ! peu (*sic*) ! vous recevrez un de ces jours le nouveau né.

J. Reboul.

Nimes 22 X^bre^ 1856.

XXXV

Mon bien cher Monsieur Reboul,

Je vous remercie de votre bonne lettre. Vous êtes toujours le même : plein de bienveillance pour ces pauvres

(1) L'évêque de Nimes — mort le 25 mai 1875 — n'accueillit pas seulement les félibres à sa table lors du couronnement de 1859, mais composa et dédia, à l'occasion d'une visite qu'il lui rendit en juin 1840, à Reboul (alors qu'il n'était que missionnaire aux Chartreux de Lyon) deux petits poèmes : *Dieu et son éternité* et *Les Martyrs*, que l'auteur des *Traditionnelles* conserva pieusement et qui subsistent encore. Nous les publierons, car ce sont de remarquables spécimens de versification religieuse au XIXe siècle.

(2) L'ex-P. Hyacinthe — dont Reboul avait reçu, dès le 4 mars 1852, la visite, alors qu'il n'était que « le néophyte le plus aimé et le plus capable du Révérend P. Lacordaire », raison pour laquelle, sans doute, l'on avait discuté sur l'*esprit* de l'Ordre de S. Dominique, Poujoulat, p. 247 — n'est pas sans avoir joué un rôle dans le développement du talent poétique de ce même Reboul. M. de Cabrières nous apprend, en effet, p. LXXXVIII de la *Notice* de 1865, qu'au *Dernier Jour* — œuvre géniale publiée à l'état incomplet en 1839, mais rééditée en 1841, « revue et augmentée », et, de nouveau, « revue », en 1842 et accrue dans la suite par son auteur de 3 chants restés inédits— Reboul avait ajouté « un hymne triomphal, imité du *Banquet* de St Méthode. » Or, il avait connu le *Banquet des Dix Vierges* « par une copie que Mme Sabran lui avait faite de la traduction du R. P. Hyacinthe Loyson, Carme déchaussé. » Cette traduction avait été entreprise à la prière de l'ancien évêque de Périgueux, Baudry, alors qu'il professait le dogme au Séminaire St-Sulpice. Mais on verra, dans notre étude sur l'*Ange et l'Enfant*, que la dette de Reboul à l'endroit des Loyson remonte à beaucoup plus haut et est beaucoup plus importante.

félibres qui vous contemplent d'en bas et vous applaudissent. Vous nous avez donné dans votre beau livre une place d'honneur. Nous nous efforcerons d'en être le moins indignes possible.

J'ai dévoré les *traditionnelles*. C'est vous dire que j'y ai mis de l'amour ! J'ai dit à votre éditeur que vous êtes comme un vin généreux : vous vous bonifiez en vieillissant.

Vous avez là des pièces hors ligne, en grand nombre, et que je me plais à relire. Je les saurais bientôt *par cœur* : c'est le mot. Votre *sacerdoce* est une bonne leçon, admirablement donnée. Votre finale m'a fait venir les larmes aux yeux. J'ai relu la pièce que vous me récitâtes : *A M. Boyer*. Elle frappe juste, et frappe à propos. Notre drapeau est sans tâche (*sic*). Vous le tenez d'une main ferme, et noblement. Il sera content de vous. *La mort d'Hérode* est épique. Votre *apostat* est inspiré par une foi vive (1), et laissera dans toute âme catholique une profonde et pénible impression. Les *félibres* auraient dû rencontrer la *Chèvre de Saint-Pierre*. Le 21 juin 1849, vous adressâtes à M*** une *épître* où vous avez peint de main de maître les animaux hurlants, beuglants, égratignants, grimaçants... de la ménagerie où vous perchiez, chère et douce colombe. Bien! très bien (2). *Le barbier*, ah! le barbier est superbe ! J'aurais dû le croquer avant vous. Quel type ! Le soleil du Midi a tapé sur ce *cocò* là (*sic*). Et quel cœur ! Il est tout fleurdelysé !...

Mon chapelet serait sans fin, bien-aimé poëte, si je m'abandonnais à ma dévotion. Je m'arrête, et laissant de côté *Li ase*, *La 1re aumône de St Vincent de Paul*, *Le pauvre aveugle*, *Souvenir de la Ste veille de Noël*, le *Rhapsode*, grains précieux de nos dizaines, je finis par un *Gloria Patri* qui en vaut cent, qui en vaut mille.

Viros faciet.

La *marraine magnifique*, est bien une magnifique marraine ! *Aquelo, osco !* Si je vous tenais là, je vous embras-

(1) Corrigé de : *puissante*.

(2) Il s'agit de l'*Epitre à M****, datée du 21 juin 1849, p. 282 des *Traditionnelles*.

serais ! C'est ma perle, c'est mon bijou, c'est mon diamant. J'en raffole. Mettez hardiment cela à côté de votre *Ange*. C'est le plus beau pendant que vous puissiez lui donner. C'est là encore, à mon avis, un de ces bonheurs que les poëtes rencontrent rarement. Je ne crois pas me tromper. Quelle jolie chose ! Simple et grande tout à la fois. C'est l'œuvre, à la fois, et d'un enfant, et d'un homme de génie ! Cela fera le tour du monde.

Voilà, en deux mots comme en cent, tout ce que je pense. Je n'ai pas tout dit : il faut bien réserver quelque chose pour notre prochaine entrevue.

Tout à vous et de toute mon âme,

J. Roumanille.

Avignon, 29 X^bre^ 1856.

.+.

XXXVI

Mon cher Monsieur Reboul,

Une dame fort aimable, qui, en littérature, a le courage de ses convictions et dit à un auteur, en parlant à sa personne, qu'elle trouve mauvais, ou peu s'en faut, ses vers à Adelphe Dumas, veut bien se charger de ce pli pour vous. Je suis heureux d'avoir une messagère aussi distinguée, et d'un franc parler aussi rare que louable, et je la remercie de me fournir ainsi l'occasion, c'est à dire le plaisir de vous écrire.

Voilà que le *Messager du Midi* a parlé, comme il l'a dû, des *Traditionnelles !* Goegheghan (*sic*) en a dit beaucoup de bien : il aurait pu en dire davantage (1) ! La presse de Paris dira son avis, notre presse surtout — et j'attends ça avec une vive impatience.

Voilà que l'*Univers*, par l'organe d'E. de Margerie, vient d'éreinter Laprade et Autran... Ce M. de Margerie est, parait-il, un grand éreinteur de poëtes. Deux bou-

(1) Corrigé de : *bien d'avantage*.

chées ont suffi pour avaler notre confrère de Marseille et celui de Lyon, hélas ! Ce terrible *Univers* n'en fait pas d'autres. Lui avez vous fait remettre vos *Traditionnelles* ? Si vous ne l'avez déjà fait, jetez lui cette proie. Il me semble que M. de Margerie vous traiterait avec moins de rigueur qu'il ne vient de traiter Autran et Laprade. Quelques coups de griffe de l'*Univers* ne vous feraient pas du mal. Mais il est, dit-on, si Napoléonien ! Et vous l'êtes, dit-on, si peu (1) !

(1) Sur l'idée qu'avaient de l'*Univers* à son début les légitimistes nimois, nous renverrons aux très curieuses *Lettres sur le Journal l'Univers*, dans la *Gazette du Bas-Languedoc* des 14, 21, 28 mars et 1er avril 1841, signées : « *Un Catholique* ». Reboul, qui, dès mai 1850, se faisait défendre par Poujoulat du soupçon de bonapartisme (*cf.* la lettre de Poujoulat dans la *Gazette du Bas-Languedoc* du 31 mai 1850), semble avoir, jusque fort tard, nourri à l'endroit de Louis Veuillot des appréhensions et des scrupules. C'est, du moins, ce qui résulte d'une lettre inédite de Veuillot, écrite à Paris, rue de Londres, le 22 août 1858, où il est question du « saisissement » éprouvé par Reboul à l'idée d'une prochaine entrevue avec le fougueux polémiste, « saisissement » qui, ajoute Veuillot, « n'est pas fait pour m'éloigner ». Et il écrit, un peu plus loin : « Mille amitiés à Mr Reboul. Si j'avais soin de ma raison, je n'irais pas chercher ses éloges. Mais j'espère que le démon m'a quitté, et puis je dirai que les maîtres sont toujours bienveillants ». Même vers 1862 — qui fut l'année où M. de Cabrières exalta Veuillot, dans *L'Opinion du Midi* des 5 et 6 octobre : article oublié, comme tant d'autres, dans la *Bibliographie des Ecrits de Mgr. de Cabrières*, p. 399-422 de *Trente-cinq ans d'épiscopat* (Paris, Plon-Nourrit, 1909) — le « saisissement » n'était point encore complètement dissipé et Reboul restait un peu sceptique à l'endroit des démonstrations admiratives du directeur de l'*Univers*. *Cf.* sa lettre du 19 septembre à De Fresne : « Veuillot m'a écrit une lettre pleine d'éloges au sujet de la *Pentecôte*. Quoique plusieurs lettres de félicitations me soient parvenues au sujet de cette pièce, je ne sais si la politesse n'entre pas un peu dans le suffrage de notre ami... » (Poujoulat, p. 309.) — Quant au *Mémorial de Vaucluse* — rédigé par l'auteur d'une histoire des papes à Avignon, J.-B. Joudou — Roumanille avait déjà, dans sa lettre du 20 décembre 1852 à Canonge, parlé, à son propos, de « petites misères et de petites passions qui rongent leur frein et qui sont impuissantes, je me plais à l'espérer » (*cf.* Bigot, *ub. sup.*, p. 21). — La *Revue* était cet organe du clergé avignonais qui est cité à la lettre LIII, et où le curé de Saint-Didier — dont le clocher, on le sait, a été « immortalisé » dans la *Campano Mountado* —

Je continue à pousser votre livre, — qui n'a pas besoin d'être (1) poussé : il va tout seul, et c'est charmant. Les acheteurs sont parfois si peu intelligents, qu'il me faut bien leur faire l'article, et jusqu'à ce jour je n'ai pas trop mal réussi. La besogne m'est facile et douce, quand je parle de vous, et je m'en tire comme un vieux de la vieille.

Si notre *Mémorial* n'était pas stupide, et ne regardait pas de travers les *félibres*, il aurait chanté son antienne... Il est impossible de faire entendre raison à ce grand Seigneur, pacha des annonces judiciaires et des avis divers. Quant à la *Revue*, disons le bien bas, elle a peur... ah ! quelle peur ! Elle doit avoir, sans doute, de bonnes, d'excellentes raisons pour ça.

Je vous relis, nous vous relisons. Votre *bric-à-brac* est étonnant ! Je sais quelqu'un qui a pleuré en lisant vos *petites sœurs*... Je sais aussi qui a bien ri en lisant votre Figaro.

Adieu, mon cher Monsieur Reboul. Tout à vous, et de toute mon Âme. Le bonjour au cher Jules.

J. Roumanille.

Avignon, 12 *janvier* 1857.

.+.

XXXVII

Monsieur
Monsieur J. Roumanille, *libraire à Avignon*.

Mon cher Roumanille,

Mille et mille fois merci de toutes les faveurs dont votre bon zele et votre bonne amitié daigne accabler l'ame et

avait publié un article favorable aux *Nouï* incriminés par de saintes âmes, article grâce auquel Roumanille put présenter avec plus d'autorité à l'archevêque Debelay — qui présida les jeux floraux d'Apt le 14 septembre 1862 — la défense des félibres. Elle ne manqua pas, comme de droit, de mettre à l'*Index* la *Miougrano* du descendant des *Imprimeurs de Sa Sainteté* et éditeur des *Paillettes d'or* : *cf.* en quels termes badins Roumanille l'annonce à V. Duret dans sa lettre du 2 juillet 1860, p. 105.

(1) Corrigé de : *de l'être*.

le corps des *Traditionnelles*. J'en reçois de bonnes nouvelles de toutes parts. Tout ceci entre nous. Je sais que dans votre cœur je puis tout épancher, même un peu de vanité littéraire. Cependant, mon cher ami, s'il faut tout vous dire, et sans trop me faire excellent, il y aussi (*sic*) quelque chose qui me flatte encore davantage : c'est de voir les sentiments et les doctrines de mon œuvre assez bien accueillis. Je m'en rejouis en vue des augustes personnalités qui les representent.

Aubanel m'envoye ses felicitations et elles me sont bien douces : il joint à sa lettre des vers profondement sentis : mais dans une voie que je ne voudrais pas voir suivre par lui. J'ai été comme lui jeune et impressionné, je ne veux pas jeter la p^re^ pierre (1). Mais si je peux le ramener par un conseil a un emploi plus viril de son beau talent je le ferai. D'autant plus qu'aujourd'hui cette donnee est usée et offre peu de ressource (2).

(1) Reboul, en écrivant cette phrase, devait se souvenir de l'aventure qui lui était arrivée lors de la publication de son premier recueil, en 1836, qui, pour contenir quatre ou cinq passages érotiques, lui avait valu une paternelle et fort longue censure — restée manuscrite, mais que nous publierons — du cardinal Villecourt, alors évêque de La Rochelle. Il n'est, d'ailleurs, pas jusqu'à de Flotte, qui, dans la notice de 18 pages qui illustre la correspondance que Reboul échangea avec lui du 15 janvier 1834 au 7 mai 1863 (*op. cit.*, pp. 23-81), n'ait averti le lecteur que, lorsque son ami commença à rimer — ses premières poésies sont de 1821 — il commit « quelques essais, toujours décents, dans ce qu'on appelait jadis la *poésie légère, fugitive...* » (p. 9).

(2) Dans cette lettre, datée d'Avignon, 14 janvier 57, Th. Aubanel envoie à Reboul et à Canonge 18 strophes ardentes en l'honneur de la « douço Fanny », la « petite fille » qu'il avait connue chez son frère, à Pierrerue, dans les Alpes et qui, dit-il, lui « rappelle de bien charmants, de bien amers souvenirs... »

Vole pas treboula ta vido.
Iéu t'ame e lou saupras jamai, etc., etc.

L'opinion de Reboul sur ces vers est — la *Miougrano* devait le lui démontrer, à trois ans de là — complètement erronée : ce sont les plus beaux cris de passion qu'ait poussés le « *fier Aubanèu* » (*Mireio*, ch. VI), qui, d'ailleurs, a soin de prier Reboul et Canonge

Je vous assure que je ne vous oublie pas dans les soirees ou je vais. J'apporte souvent les *Provençales*. *N'en faudra fayre un avouca* est souvent recite. La *blouse negre*, le *prego Diou*, ça ne manque jamais son effet. Adieu mon cher ami, je voudrais bien vous entretenir plus longtemps, mais cette publication m'a jeté une Bouffée de lettres et je ne sais de quel cote me tourner.

Adieu, tout de cœur à vous. Bien des choses a tous les felibres.

J. Reboul.

Nimes 16 *janvier* 1857.

XXXVIII

Nimes ce 28 7*bre* 1857.

Mon cher Ami,

Merci et mille fois merci de votre aimable envoy. J'ai lu, avec le plus grand plaisir, comme tout ce qui vient de vous : votre nouveau né : *La Campano mountado*. Puissent ses volées dessiper (*sic*) les orages qui nous menacent et reveiller tant d'indifferents courbés sur l'auge de l'agio e barbottant dans *la bonne ou mauvaise action*, qui, croyez le bien, *aura tot ou tard sa recompense* ; quand le Poete est econduit, il emporte avec lui bien des choses, et comme Dieu, l'intelligence punit en se retirant. Mais à propos d'un Poeme si gai, je ne veux pas faire le sermonneur

« de ne point lire à d'autres ces vers trop intimes » et, ce nonobstant — en vrai « homme de lettres » qu'il était —, les a insérés, sans changements notables, mais sans les dater, p. 90 *seq.* de sa *Miougrano*. Mais qu'eût dit Reboul, s'il eût assez vécu pour être témoin de l'évolution d'Aubanel et du « contraste frappant » que devaient offrir — comme l'écrit Roumanille à Marie Jenna le 9 janvier 1869, *Rev. Fél.*, t. XII, p. 225 — dans la suite « les solides convictions de l'homme et tant de pièces nouvelles du félibre? » Sans doute, ce que disait Roumanille : « On ne sait comment s'expliquer et concilier la foi de l'un et les œuvres de l'autre. C'est *étrange*. » Voyez d'ailleurs, à ce sujet, les pages pénétrantes de M. E. Lintilhac dans son étude sur Aubanel, *Les Félibres. A travers leur monde et leur poésie* (Paris, 1895), p. 73-126, ainsi que notre prochaine édition de la *Correspondance* de Reboul et d'Aubanel.

et tourner au Jeremie. J'aime mieux vous dire que votre sonneur est bien tracé et que du commencement à la fin il est bien dans son caractère. Le stile du Poeme est en général d'une pureté remarquable : c'est ce que j'ai trouvé de mieux, et c'est là son coté brillant. Dans vos pieces precedentes, il en est ou le trait est plus abondant et plus profond. Cependant, ce n'en est pas moins une œuvre qui soutient votre gloire et que vous pouvez hardiment avouer. Je mets votre talent trop haut pour ne vous envoyer que des éloges qui la plupart du temps ne sont que des formules de politesse. J'ai voulu etre sincere avec vous, et pour cela je vous ai lu attentivement et a mon aise, malgré toutes mes preoccupations. Je n'ai pas le temps de tout vous dire ; mais à notre prochaine entrevue, je reprendrai, ou plutôt nous reprendrons l'entretien.

Excusez moi, je vous en prie, auprès de M. Aubanel. Vous savez le peu de temps que j'avais devant moi. Une autre fois je prendrai mes mesures et je ne manquerai pas d'aller le voir.

Adieu ; tout à vous de cœur,

J. Reboul.

A Monsieur J. Roumanille.

XXXIX

Nimes ce 3 janvier 1858.

Mon cher et bien aimé Confrere,

Je suis en retard de politesse envers vous : je ne vous ai point encore remercié de l'envoi de votre almanach, que j'ai lu avec le plus vif plaisir. Mais au commencement de l'année j'ai senti le besoin d'échanger quelques paroles avec vous et vous dire combien je vous aime et vous estime. Recevez, mon cher ami, tous mes bons vœux. Puissiez vous bientôt trouver une epouse digne de vous, afin de joindre à vos beaux vers de beaux enfants. Je n'ai pas le temps de vous dire tout ce qui est dans mon cœur.

Vous savez que dans ces jours ci la correspondance est multipliée. Tout à vous donc de cœur.

J. Reboul.

A M. Roumanille.

XL

Monsieur

Monsieur Roumanille, *libraire, rue St Agricol, Avignon.*

Mon cher Roumanille,

M. Dufau, un de mes amis, membre de la Société de St Vincent de Paul, se rend à Avignon ; il est à juste titre desireux de faire votre connaissance. Faites lui bon accueil, c'est un des notres sous tous les rapports, et si cette lettre ne devait pas lui être remise decachettée (*sic*), je vous dirai (*sic*) bien des choses que je dois taire.

M. Dufau vous expliquera ce que notre Société vous demandera (1) dans une lettre que vous recevrez bientôt. Adieu, je trace ces quelques mots à la hate et n'ai le temps que de vous dire

Tout à vous

J. Reboul.

Nimes, 10 *fevrier* 1858.

XLI

Nimes ce 15 *fevrier* 1858.

Mon cher Ami,

La Société de St Vincent de Paul de Nimes a besoin de vous. Vous avez été si bien chez Monsieur d'Alzon que la conference veut à toute force vous avoir (2). Attendez vous

(1) Corrigé de : *ce que notre Société deman*[*dera*].

(2) Roumanille avait assisté à Nimes à la séance solennelle de la Société de Saint-François de Sales : *cf.* sa lettre du 4 février 1858 à V. Duret, p. 46.

au premier jour à une lettre d'invitation de la part de son president. La Séance ne peut etre qu'un samedi au soir. Arrangez vous pour que cela soit possible pour vous : je dois vous dire confidentiellement de ne rien epargner pour cela, la *conference pourvoyera à tout*. S'il vous faut un representant chez vous, n'epargnez rien. A Nimes tout est disposé pour vous recevoir. C'est assez, mon cher ami, dans votre position, de nous faire l'aumone de votre talent. Nous gagnerons encore, et soyez persuadé que votre presence fera plus que les frais de voyage &.

Tout à vous,

J. Reboul.

XLII

Paris ce 16 *aout* 1858.

Mon cher Ami,

Votre lettre est venue me trouver ici. Ne vous étonnez donc point du retard de la réponse. Ne pensez pas que mon refus de me faire imprimer dans l'almanach vienne de la crainte d'y être depaysé. Il y a eu des noms qui valent mieux que le mien. Vous avez vu dans le temps, pour ma justification d'aujourd'hui, si j'ai fait quelques difficultés pour être mis dans vos noels. Ces deux pieces dont vous me parlez n'ont pas été composees pour la publicité. C'est fidèle, mais rude et grossier, et je ne sais si la signature de l'auteur de l'*Ange et l'enfant* mise au bas ne produirait pas un ton trop criard. Cependant je sais que êtes (*sic*) tous bons pour moi. Mon refus m'est cruel et je verrai à Nimes de consulter quelques amis.

Je ne vous oublie pas. Ici je fais de la propagande. L'autre jour, déjeunant chez un des amis de Lamartine, chez M. de Circourt, j'ai decide le Chargé d'affaire (*sic*) de la republique de Hambourg a faire venir les *Provençales* par la voie de Giraud. J'ai traduit dans cette reunion

quelques morceaux de chacun de vous. Tout le monde en a été ravi. Je joins ici un mot pour Mystral (1).

Tout à vous,

J. Reboul.

A Roumanille.

XLIII

Mon cher et aimable Poète,

Vous devez (je vous entends d'ici) m'accuser d'indifférence, d'ingratitude, &. mais il n'en est rien, et vous savez que sous le rapport de la correspondance je ne puis pas toujours satisfaire au besoin de mon cœur et de la reconnaissance. Je profite aujourd'hui d'un moment libre pour vous remercier de votre almanach de 1859. Je le trouve supérieur aux autres. Grace à vous, à Mistral et à Adolphe Dumas, c'est un petit Bijou. Je vous assure que si j'étais assez familier (*sic*) avec Mr Ad. Dumas, je le féliciterais bien sincerement, non pas de la pièce que vous savez, mais de celle qui vous a été adressée conjointement avec Mistral. Quel parfum de Christianisme ! quelle profondeur philosophique dans cet abandon et cette naiveté de la vie rurale. Je doute que la capitale, avec toutes ses splendeurs et toute sa science, ait jamais jamais

(1) Il est bien regrettable que ce mot n'ait pas été conservé par Mistral — qui, du moins, ne nous l'a pas communiqué — car il eût apporté une preuve de plus au fait, trop oublié, de l'influence *capitale* exercée par Reboul dans la préparation du succès de *Mireille* : cf. à ce sujet l'*Eclair* de Montpellier du 17 septembre et *Das Literarische Echo* (Berlin), du 1er octobre 1911.

Quant aux deux pièces que Roumanille eût voulu insérer dans Quant aux deux pièces que Roumanille eût voulu insérer dans l'*Armana* de 1859, c'etait — ainsi qu'il résulte de la correspondance de Reboul avec Mistral — *Misté Mathieu* et *A Moussu de Labaumo*, qui figureront en 1865 dans le *Liamè de Rasin*, avec *La Capitello*, datée, sur le ms. original : 3 *may* 1860 et offerte par l'auteur à Madame Revoil. Dans sa lettre du 17 janvier 1859 à V. Duret, Roumanille écrit que Reboul « fait aussi de délicieux vers provençaux », ajoutant qu'il « est fâcheux qu'il ne puisse se décider à me permettre de les publier dans l'*Armana*. Il a peur que sa muse provençale, qui est charmante, compromette sa grande Muse. C'est une *tocade*... » (p. 69).

(*sic*) fourni à l'auteur pareille inspiration. Je ne dis rien de vous ni de Mistral, vous savez ce que j'en pense.

A propos de Mistral, j'ai vu, il y a une quinzaine de jours, ici, M. de Pontmartin. Nous avons parlé des félibres (1) (je n'aime pas ce mot : tout le monde m'en demande l'explication et je ne souviens (*sic*) plus de la signification que vous m'avez apprise mille fois). J'ai vu, dis-je, M. de Pontmartin, qui, entre nous, n'avait, je crois, jamais pris bien au sérieux les productions provençales même des bons *félibres* (au diable ton mot !) et je lui ai dit tout ce que j'avais exprimé (2) chez Lamartine la veille de la visite de Mistral. Il parut m'écouter avec intérêt, au point que je crus devoir réclamer son intervention dans

(1) Le mot, d'abord écrit de travers, a été corrigé par Reboul en relisant sa lettre, mais 7 mois après que ce dernier avait avoué à Roumanille son ignorance persistante du vocable popularisé par Mistral, le futur félibre de la *Camargo*, Ernest Roussel — sur lequel nous venons d'achever un petit travail : *Jules Canonge et Ernest Roussel. Un épisode de la vie littéraire nimoise sous le Second Empire* — écrivait, au numéro du samedi 30 juillet 1859 du *Courrier du Gard*, que définir le sens du terme *félibre* n'était « pas facile, pour moi surtout qui ne connais pas la juste valeur du mot », ce qui ne l'empêchait pas d'en tenter aussitôt l'explication... en *20 lignes* de sa *Revue Nimoise!* Il est amusant de noter qu'en juin 1857, Roumanille dérivait *félibre de φίλος librorum : cf.* lettre du 14 juin 1857 à V. Duret, p. 31. Plus prudent, certes, est le rédacteur universitaire du *Konversations-Lexikon* de Meyer, VIe éd. (1904), t. VI, p. 406, qui ne voit là qu'un « *dunklen Namen* », cependant que son collègue de la publication rivale de Brockhaus, 14e éd. (1902), t. VI, déclare que ce terme signifie : « *qui fait des livres* », à l'article même où il prétend que la *Revue des Langues Romanes* — à laquelle un écrivain de la *Bibliothèque Universelle* de Lausanne, analysant le *Petit Traité de Versification Française* (Paris, 1908) de l'éminent directeur de ladite *Revue*, reprochait de manquer de compréhension intime de la poésie ! — *représente les intérêts du mouvement félibréen* (p. 541).

(2) Corrigé de : *dit.* — Pontmartin, quoi qu'en dise Reboul, était de longue date édifié sur la cause félibréenne, comme en font foi ses articles — dont celui sur le *Roumavagi* de 1853 a été réimprimé en 1891, p. 107 *seq.* de la *Revue Félibréenne*. *Cf.*, d'ailleurs, sur ses rapports avec les félibres, le trop insuffisant ouvrage de Tavernier (1890) et surtout le *A. de Pontmartin* de M. E. Biré (Paris, Garnier frères, 1904, in-8), couronné par l'Académie Française et que ne possède pas notre *Bibliothèque Nationale!*

la critique pour le Poeme de Mistral, que j'ai cru devoir louer de confiance, car je connais l'homme qui l'a produit. N'oubliez donc pas de dire à Mistral d'envoyer à M. de Pontmartin un exp^e^.

La Piece de l'*anglesi* (*sic*) *a Nimes* (*sic*) est charmante ; il y a progres chez l'auteur ; ce conte depasse la portee ordinaire de notre compatriote (1).

Adieu, mon cher ami ; je vous ai fait presenter mes vœux par un messager qui vous est agréable, par Mad. Demians ; daigne les (*sic*) recevoir de nouveau exprimes par la plume, qui va comme mon ame sur ce papier.

Tout à vous.

Nimes ce 24. *Decembre* 1858, *la veille de la Nativite de notre Seigneur.*

Par ses propres exploits Satan est confondu,
Son front (2) est écrasé sous le pied d'une femme
L'homme sen (*sic*) repousser des ailes à son âme
Et remonte plus haut qu'il n'etait descendu.

Voila pour vos etrennes quatre mauvais vers.

XLIV

A Roumanille.

Mon cher Ami,

Je vous dois depuis longtemps une lettre et je profite d'un moment où je puis m'acquitter envers vous. Vous avez fait, je pense, une bonne affaire en editant *Mireyo*. Le succès a du etre prodigieux sous le rapport de la vente. J'ai eu la mesure de la reussite litteraire par tous les articles qui ont paru. Mais le plus éclatant hommage,

(1) Corrigé de : *de l'auteur*. Le compatriote en question était Louis Roumieux et l'on sait que G. Charvet a rangé, en 1878, dans l'*Avans-Prepaus* de *La Jarjaiado* p., VIII, son « *cacalas* » : *l'Anglès de Nimes* (Nimes, 1859, in-12) parmi les œuvres que « touti sabèn de pèr cor ». L'œuvre a été insérée en 1868 dans la *Rampelado* et peut se lire p. 48-52 de la 2e édition (Avignon, 1876). Elle date de 1856 et est dédiée au déclamateur nimois Martin.

(2) Corrigé de : *Satan*.

c'est la couronne de Lamartine. Àpropos (*sic*) de son entretien, j'ai in- (1) sollicité dans une certaine mesure la reproduction en partie. Vous savez pourquoi dans une *certaine mesure*.

Il est question un peu de (2) moi dans l'appreciation du grand Poete (3). Et je n'ai pas pu faire tout ce que j'aurai (*sic*) voulu pour notre ami, qui d'ailleurs est deja, passe (*sic*) moi le mot, gorgé de publicité. Le fait est que je n'ai pas été heureux, et je soupçonne quelque rancune des prejuges déjà manifestes contre la langue de notre grand félibre (*sic*). Il faut, mon cher ami, s'attendre à ces misères, c'est le complement du triomphe. Il faut convenir d'une chose, c'est que le Poeme a été jugé sur *la traduction française*. Il en sera de meme de toutes les productions provençales, si elles veulent acquerir la grande publicité. Je crois avoir le premier donné cette idée à notre ami dans une lettre à lui ecrite de Paris. Dans vos prochaines publications tenez vous cela pour dit, vous et Aubanel (4). En France, on n'ose pas avouer son ignorance. Lamartine lui meme a pris *La magnanarello* pour *Lis oulivagres* (5). Quand Madame Rossi passa ici, tout le

(1) *Sic*. Mot inachevé. Sans doute : *instamment*.

(2) Reboul avait d'abord écrit : *de*, qu'il barra pour metre : *question*, qu'il barra de nouveau pour écrire à la suite : *de*.

(3) *Mais j'ai sollicité vainement*, barré.

(4) *Dans vos prochaines publications*, répétition barrée. — Reboul s'illusionne étrangement, lorsqu'il s'attribue la paternité d'une idée qu'avait déjà mise en pratique V. Gelu dans ses *Chansons provençales*, comme il est facile de le voir dans la monographie de Mouttet. Mais que penser de l'affirmation de M. P.-A. Bigot, qui attribue résolument l'invention... à J. Canonge ? Voyez ses *Lettres Félibréennes*, p. 20 : « Le premier, le critique Nimois prévint cette objection et traduisit ses citations. Son exemple porta ses fruits. De là ces éditions bilingues des Félibres Avignonnais où, semblables à deux sœurs jumelles qui dorment l'une à côté de l'autre dans un même lit, le Français et le Provençal reposent côte à côte aux feuillets d'un même livre ». N'a-t-il donc jamais parcouru la sec. éd., susmentionnée, des *Papillôtos?*

(5) Mais Canonge n'avait-il pas, dans la traduction qu'il fit de *L'Hirondelle* de J.-B. Gaut, au numéro du 17 décembre 1852 de la *Gazette du Bas-Languedoc*, écrit : « *Tu gélerais ta queue dans le nid* », confondant « *queue* » et « *couée* » ? On sait que, dans les

monde eut peur d'être soupçonné de ne pas entendre l'italien. Le théâtre fut comble, et, chose merveilleuse, tout le monde avait très bien compris. Tout ceci est à la gloire de notre grand filibre. Si l'étoffe vue à l'envers a fait un tel effet, que serait il arrivé si tout le monde avait pu connaître l'autre coté, c'est à dire le texte ?

Adieu, cher et bien aimé filibre. Ne m'oubliez pas auprès d'Aubanel et faites lui part de mon avis. *La traduction en regard* indispensable. Et Mistral ou est il ? Il m'oublie. Mon couronnement cependant ne lui a pas porté malheur.

Je vous embrasse tous les trois et vous *recouronne* de cœur.

J. Reboul.

Nous sommes, vous, Mistral et moi, redevables à Lamartine. Si vous pouviez vous occuper du placement de l'*entretien*, des abonnements, etc., vous me feriez un grand plaisir. J'ai ici fait tout ce que j'ai pu. Et chaque fois que j'en ai l'occasion, je tache de faire quelque chose pour le coté matériel de son entreprise. Je comprends jusqu'à un certain point l'ingratitude des masses ; la responsabilité echappe pour ainsi dire par le nombre. Mais nous, nous avons été obligé (*sic*) *personnellement*.

Notes qui, depuis la première édition, accompagnent chaque chant de *Mireille*, Mistral répète, en note au *Chant IIme*, que les *magnanarello* sont « les femmes préposées à l'éducation (*sic*) des vers à soie, *magnan*. » La bévue de Lamartine (*Cours familier de Littérature*, t. VII (Paris, 1859), p. 250) est d'autant plus bizarre qu'il copie constamment la traduction de Mistral et que la suite de ses extraits (p. 263 et la description du début du chant III) est en contradiction flagrante avec son explication des *magnarelles* : « *filles qui cueillent les olives*. » Reboul eût pu ajouter qu'il faisait aussi du mistral un « *vent de mer* » (p. 291.) Nous aurons à revenir, d'ailleurs, sur la façon dont fut composé ce XVe *Entretien*, dans notre biographie de Reboul. Ajoutons seulement un piquant détail, emprunté au livre de M. Lintilhac, p. 51. On ne savait plus, dès 1895, à Maillane, ce qu'était une *magnanarelle*, et comme on n'y a jamais lu *Mireille* — c'est Mistral qui l'avoue, p. 52 — les cadettes de l'héroïne ne doivent guère regretter que les *magnans* y aient fait place à la vigne.

XLV

Mon très cher Poëte,

Je vous remercie de votre bonne lettre ; j'ai à cœur d'y répondre *quatecant*.

Le succès de Mistral nous a tous fait pleurer de bonheur. Succès immense ! tel que nous le désirions, dépassant même nos espérances.

Mistral est arrivé de Paris. Il nous a conté des merveilles au sujet de l'accueil qui lui a été fait par l'aristocratie littéraire. L'académie française, dans la personne de ses plus glorieux représentants, a témoigné à notre cher Frédéric sa sympathique admiration. *Mirèio* a été, à Paris, plus qu'un beau livre : ç'a été un événement, et ce sera une date. Vous portez bonheur, mon cher poëte, aux poëtes que vous couronnez.

La 1re édition est épuisée, ou c'est tout comme. La 2e a été achetée à Paris par l'éditeur Charpentier, qui, va, incessamment, la mettre sous presse. On traduit *Mireio* pour un éditeur anglais.

Une bonne partie de ce succès vous est due, car c'est bien vous, mon cher Reboul, qui nous avez gagné, qui avez gagné à la cause de *Mirèio*, le grand poëte qui lui a consacré, je ne dirai pas un article, mais un hymne.

L'éditeur Roumanille n'a pas fait une bonne affaire. Mais Roumanille le *félibre-troubadour* en a fait une excellente (1). C'est vous dire, mon cher Monsieur, que ce n'a pu être là pour moi une affaire d'argent.

Mes *Oubreto*, mes poésies complètes seront bientôt livrées à l'imprimeur. Je les publierai sans traduction : 1° parce que je ne suis pas assez riche pour faire la dé-

(1) Dans une visite que nous lui rendîmes au printemps dernier à Maillane — nous en avions rédigé le récit détaillé, que certain journal parisien, qui se dit de « l'élite », garda plus d'un mois, contrairement à la promesse de son rédacteur en chef, M. E. Chichet, de le publier ou de nous le retourner, en en rendant, grâce à ce procédé de mauvaise foi, aggravé d'un refus tacite de renvoi du manuscrit, la publication ailleurs impossible — Mistral nous déclara que, prévoyant le succès de *Mireille* en librairie, il avait fait imprimer la première édition à ses frais, de sorte que Roumanille n'était, en

pense de deux volumes au lieu d'un (1) ; 2° parce que l'on pourrait juger fort mal de la plupart de mes étoffes, si on les jugeait par l'envers ; ce qui revient à dire que je ne veux pas changer en vilaines petites lunes mes jolis petits soleils, enlever la poudre d'or sur l'aile de mes papillons ; 3° parce que je n'ambitionne pas d'être lu ailleurs que chez nous, et que je me contente, comme par le passé, du petit succès que je puis obtenir auprès de mon cher petit public : mon public (2) me comprend, il aime mes prunes et mes pêches, et il n'a pas besoin que je les lui déflore pour les lui faire apprécier.

Je pourrais faire un choix dans mes œuvres, ne prendre que les pièces traduisibles, et les présenter au public avec traduction qui ne trahirait pas trop. Mais je ne puis me décider à mettre de côté, comme mauvaises, des pièces excellentes, qu'il m'est impossible de traduire (j'ai essayé et j'en ai perdu mon français), et qui, traduites, me font pitié, parce que la traduction leur enlève précisément tout ce qui fait leur charme, la couleur, l'originalité et l'harmonie.

Si vous étudiiez les pièces dont je parle (elles sont nombreuses dans mon bagage), vous me crieriez : « Roumanille, ne traduisez pas ».

Enfin, si j'ai fait de la littérature provençale, c'est pour les Provençaux. Horace ne traduisait pas en grec ses odes, ses épodes et ses satyres. Je ne suis pas Horace. Je ne suis pas à Rome. Mais si nos Grecs veulent me comprendre, qu'ils apprennent ma langue.

Je finis tout ceci par un beau vers de *Mirèio* :

E cantam que pèr vautre, i pastre e gènt di mas.

réalité, que son commissionnaire, ou dépositaire. On voit que le « payan » (!) Mistral n'avait pas en vain — comme le rappelait, très judicieusement, l'auteur de l'article que lui dédia, en 1874, le *Larousse*, t. XI, p. 142 — suivi les cours de droit de la Faculté d'Aix ! Le dépit de Roumanille est beaucoup plus sensible dans sa lettre du 27 avril 1860 à V. Duret, p. 103.

(1) Dans ses lettres à V. Duret, Roumanille aura soin de ne mettre, à propos du refus de se traduire, en avant que des raisons d'ordre esthétique : *cf.* pp. 75, 81 et 84.

(2) Corrigé de : *qui*. On sait que Roumanille reconnut son erreur et

Dès que l'*Entretien* de Lamartine eut paru, je m'empressai de lui en acheter un certain nombre pour faire une propagande double : 1° pour Mistral ; 2° pour le *Cours familier*. J'ai tâché de faire des abonnés audit *Cours* : j'ai parlé à des *sourds*, comme je parlai à des sourds l'an passé pour la souscription que vous savez. Après beaucoup de peine j'amassai 1 fr. 50. C'est navrant, mais c'est ainsi. Les légitimistes disaient : il nous a quittés ; les napoléoniens disaient : il n'est plus des nôtres ; les philippards disaient : il a détrôné Philippe ; les républicains disaient : il a déchiré notre drapeau rouge ; les catholiques disaient : il a noyé sa foi dans le panthéisme, &c.

C'est une punition de Dieu.

Peut-être me verrez vous à Nismes samedi soir. J'y suis attiré par une affaire. Je puis donc m'y arrêter, mais pour repartir sans faute Dimanche matin pour Montpellier, où l'on m'attend, également pour affaire.

qu'il eut soin, en 1872, de mettre en évidence, sur la couverture de *Lis Entarro-Chin* — cette *galejado boulegarello* placée sous l'égide du préfacier la 2e éd. de *Li Capelan*, Léopold de Gaillard — l'indication : *«emé traducioun franceso vis-a-vis»*. On se souviendra, d'ailleurs, que *Li Prouvençalo* étaient déjà munis d'un glossaire provençal-français, que les *Sounjarello* étaient, dans l'édition originale, accompagnées d'une traduction française, mais qui n'était pas de Roumanille, et que les notes de la *Campano Mountado* sont également, par une bizarre anomalie, en français. N'est-ce pas, d'ailleurs, Gaston Paris qui, dans *Penseurs et Poètes* (Paris, 1896) remarquait, très justement, p. 118, que les félibres ne parlent que très peu entre eux la langue d'oc et s'en servent encore moins souvent dans leur correspondance? La réfutation que lui a opposée G. Jourdanne (*Histoire du félibrige* [Avignon, 1897], p. 299, *note* 1) n'est pas convaincante. En réalité, les félibres n'ambitionnaient rien tant, à cette époque de *Sturm und Drang*, que le suffrage des *franchiman* et leur correspondance intime prouve éloquemment de quel appétit de réclame, de quelle soif de publicité ils étaient animés. Celle de Roumanille et d'Aubanel avec V. Duret est, à ce point de vue, un document tout à fait caractéristique. Mais la « Cause », lorsqu'elle fut érigée en système, exigea que fussent passés sous silence cet aspect matériel et ces tendances prosaïques du mouvement félibréen. Il en a été ainsi, qui l'ignore, de toutes les religions, de tous les mysticismes.

Vous avez à Nismes un petit prodige de grâce et de talent : une jeune pianiste de 13 ans 8 mois, un (1) ange qui a étonné ici et émerveillé les plus compétents : Mademoiselle Pénélope Bigazzi. Toutes les célébrités italiennes ont enrichi son album. Il n'est pas jusqu'à la Ristori qui n'ait déposé son bijou dans ce précieux écrin (2). Si vous avez occasion de recommander à vos amis cette jeune colombe que le bruit du canon a effrayée, et qui s'est envolée en France, profitez en. Cette douce et harmonieuse enfant d'Italie est parfaitement digne que l'on s'intéresse à elle. Elle est logée à l'hôtel du Luxembourg, n° 66. Elle y est avec son père. Elle va donner un concert dans votre ville.

Adieu, mon cher Mr Reboul. Tout à vous et de toute mon âme,

J. Roumanille.

Avignon, 9 *Juin* 1859.

.+.

XLVI

A Monsieur Joseph Roumanille, *Libraire, Poete Provençal, Avignon* (*Vaucluse*).

[*Cachets postaux de* Nimes, 30 *août* 59 *et* Avignon, 31 *août* 59.]

Nimes ce 30 *août* 1859.

Mon cher Ami.

C'est de très grand cœur que je vous accorde ce que vous me demandez. Je n'ai pas vu Giraud, mais c'est tout comme. Je tiens seulement à ce que la pièce porte sa

(1) *Petit*, barré.

(2) Celui qu'y laissa Roumanille a été soigneusement repris par son donateur et enchassé par lui dans les *Oubreto*, p. 280 : *A. P. Annunziata Bigazzi, pianisto de treze an... Per soun album.* Quant au séjour de la Bigazzi à Nimes, nous renverrons à notre travail sur Canonge, qui en fut le chevalier servant et le poète, comme, en 1847, il l'avait déjà été des sœurs Milanollo.

date, sans cela le commencement n'aurait (1) aucun sens ou plutot serait un contre sens.

La plume de plus d'un censeur
S'exrime (sic) *à vous donner la chasse*

Ce qui, grace à Dieu, n'est plus vrai et continuera, pour vous comme pour Mistral, à n'être plus vrai. Et puis il y a une petite vanité à satisfaire : je tiens à ce que l'on sache que le dithyrambe (2) parisien avait été entonné en province six ans auparavant et qu'en cela l'amitie avait eu des yeux assez clairvoyants. Tout à vous, bien des choses à Mistral si vous avez l'occasion de lui écrire

J. Reboul.

Bien des choses a T. Aubanel. Dites lui que je suis aussi tout a son service.

XLVII

Mon cher Ami,

Depuis l'arrivée de votre livre (3) je n'ai pu écrire un mot. J'ai tout quitté pour vous lire. Et je viens vous remer-

(1) Corrigé de : *n'auraient.*

(2) Corrigé de : *ditirambe*, puis de : *dityrambe.* Il s'agit de la pièce déjà citée : *Aux poètes provençaux Roumaxille, Mistral, Aubanel,* etc. (*sic*), des *Traditionnelles. Cf.* sur la vanité d'Ad. Dumas — contrastant si fortement avec la sereine modestie de Reboul — la si curieuse lettre de Roumanille à V. Duret, 16 mai 1859, p. 77-78.

(3) La première édition des *Oubreto*, qu'E. Roussel avait annoncée dans le numéro du 8 octobre 1859 du *Courrier du Gard :* « C'est dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville de Nimes que notre Reboul a posé sur la tête du chantre des *Sounjarello* sa première couronne et c'est encore Reboul qui présente au public cette nouvelle édition... » Et, dans le grand article qu'il dédiera à ce recueil au numéro du samedi 10 décembre 1859 du *Courrier*, E. Roussel aura soin d'insister sur la déclaration de Reboul au fronton des *Oubreto :*

Toute poésie est ma sœur,

sans, cependant, avertir le lecteur qu'elle remontait à 1853, puisqu'elle n'était que la première strophe de la pièce : *Aux Poètes Provençaux,* que Roumanille réimprimait là.

cier de tout le bonheur que j'ai eu de retrouver, joint à tant d'autres, le petit chef-d'œuvre que j'avais deja applaudis (*sic*). *Li Cese* sur tout m'ont charmé : *Soun dé miou quimchou qui li miouné* (1). L'imitation est une Creation. Aussi je les ai dévorés. Ils sont dignes d'être servis dans un dimanche des Rameaux à la table des bons catholiques et dans un jour ou les lauriers abondent, et on ne pourra leur donner ce qu'ils meritent.

Encore un peu de temps et je vous rendrai votre charmant hommage. J'élabore un volume: Aqueli noros franchimando soun pas jamay finido. Y a toujour quouqui clavel à metre ou quaouque nous a rabouta. Parlé pas di cavio, gna toujour que trop : li cavio asseguroun lis ouvragi di pego e di menuzier, me destrantayou li di poëto, — din aquesti darnier mestier, la plumo qu'esfaço, fay ìtant, qu'aouqui fes, qu'aquello qu'escriou.

Je ne sais, cher ami, si vous pourrez lire mon orthographe provençale. C'est dans ce doute que, pour me faire comprendre, je veux vous dire en français que je suis tout à vous

de cœur et d'ame.

J. Reboul.

.+.

Nimes 1 9bre 1859.

A J. Roumanille

XLVIII

A Monsieur J. Roumanille, *poete provençal et libraire, rue St Agricol, Avignon (Vaucluse).*

[*Cachets postaux de* Nimes, 28 *nov.* 59 *et* Avignon, 29 *nov.* 59.]

Mon cher Ami,

C'est aujourd'hui pour moi jour de correspondance et je depouille une à une les lettres qui sont empilées devant

(1) Il s'agit de la pièce : *Li Cese, Conte de Jan Reboul* — *cf.* les

moi. J'en suis à la vôtre : vous semblez justifier envers moi votre livre, c'est une précaution inutile. Quels que soient mes conseils et mon appréciation je n'ai rien à retrancher de ma première lettre. Je suis loin d'être un oracle ; j'ai pu me tromper sur l'insertion de certaine pièce, et je sais qu'il y a un proverbe patois qui dit : *Un fouté simplé din sis affayres, n'en sa may qu'un hommé d'esprit din lis affayre des aoutri.* Le livre va bien, apprécié de toutes les classes, il n'y a désormais qu'a le pousser. En dehors de ce que j'aurais voulu voir élaguer, il y a encore un beau bagage pour faire route. Puis je vous être de quelque utilité auprès de nos journalistes de Nîmes ? J'ai été au gué (*sic*) et je n'ai encore rien vu paraître si ce n'est un article du jeune Gazay. Adieu, mon cher ami, bien des choses aux deux autres personnes de la trinité *cantarello*, avec lesquelles j'ai eu le plaisir de trinquer a Maillane en compagnie du bon abbé Barnouin.

Tout à vous,

J. Reboul.

XLIX

Monsieur Jean Reboul, *à Nismes* (*Gard*).

[*Timbre mobile :* J. Roumanille, libraire, Avignon, *à l'encre bleue ; cachets postaux* d'Avignon, 6 *janviér* 60, *avec la mention :* après le départ, *et* Nimes, 7 *janvier* 60.]

Mon bien cher protecteur,

Bono annado ! acoumpagnado ! trois mots qui en valent cent, et qui, écrits par vous, en disent plus que 1000, et plus que 1000 m'ont fait plaisir. N'avait été le jour de l'an et ses stupides exigences, et ses étrennes, plus stupi-

Traditionnelles, p. 313 —, insérée, avec la date 1858, p. 245 des *Oubreto* et dédiée à l'ami de Reboul, G. de Labaume, alors président de la Cour impériale de Nimes. Dans sa lettre du 9 juillet 1868, Roumanille dit à V. Duret qu'il s'agit là d'un « joli conte provençal que Reboul a eu le tort de mettre en français. » *Cf.* aussi les lettres des 23 février et 29 mars 1860, p. 100 et p. 101.

des encore, futilités qui occupent tant un marchand de ma façon, je vous eusse écrit plus tôt mon bonjour et mes vœux, très sincères, vous n'en sauriez douter, bien cher poëte. Bon an ! Bon an ! aussi bon que vous le méritez et que mon cœur vous le désire ! Ainsi de suite, d'année en année, jusqu'au terme final, où nous cesserons de mourir, pour vivre.

L'armana (car c'est l'affaire et le succès du moment) va à ravir ! Notre chronique *felibrenco*, qui dit les hauts faits et les beaux gestes des Nîmois, est lue partout et accueillie avec une faveur extrême. Vous êtes le héros de la fête, et tout le monde en est ravi (1). Théodore (vous l'avez remarqué) est revenu au bercail des félibres, et il y bêle (*sic*) harmonieusement. Nous en sommes tous enchantés. Cette bouderie n'avait pas le sens commun. Tout va bien maintenant, tout ! et la *miougrano*, qui devait s'entr'ouvrir à Paris ce qui était niais s'entr'ouvrira à Avignon, ce qui est très naturel. C'est vous dire qu'Aubanel, le mélodieux enfant, se décide à s'imprimer lui même ! Imprimeur, il eût été excessivement bizarre qu'il se fît imprimer par un autre. Il va mettre son œuvre sur le chantier, une belle œuvre s'il en fut jamais, très artistique, trop artistique peut être de la vigueur, de l'éclat de l'originalité, un peu trop de personnalité, sans doute, mais, au demeurant, infiniment remarquable, et qui sera très re-

(1) Il est triste de constater que, malgré ces flatteries à l'adresse de Reboul et malgré l'existence d'une caisse *felibrenco* — dont Roumanille avoue orgueilleusement l'existence dans sa lettre à Canonge du 14 janvier 1858, où il dit que l'*Armana* de 1859 sera tiré « à 5.000 au moins » (Bigot, *ub. sup.*, p. 30) — les félibres ne trouveront, en octobre 1865, à jeter sur le monument de Reboul qu'un misérable billet de 50 francs et s'excuseront, par la plume de Roumanille, de cette mesquinerie en invoquant, exactement comme Lamartine, leur *pauvreté de veuve* (*sic.; cf.* Bigot, *ub. sup.*, p. 38; Canonge, détail ignoré de M. Bigot, avait déjà publié deux fois cette missive de Roumanille, mais en la falsifiant, selon son habitude : d'abord dans le *Courrier du Gard*, au lendemain de sa réception, puis en 1867 dans *ses Lettres choisies dans une Correspondance de poète, etc.*) Lamartine, plus pauvre certes que le « comité des félibres provençaux », avait, du moins, donné 100 francs. Mais nous reviendrons sur ces misères dans notre biographie de Reboul.

marquée. Aubanel veut que j'en sois seul éditeur. J'accepte *con amore*.

Les *oubreto* (car l'on revient toujours à ses premières amours) font honnêtement leur chemin, comme de bonnes filles et honnêtes filles qu'elles sont. La presse locale et départementale, voire la presse blanche, la presse blanche parisienne, la *Gazette de France*, lui tresse des couronnes... Ah ! quelles couronnes, mon cher ami ! Sans compter les couronnes genevoises d'une affreuse Revue protestante qui déraisonne tout à fait, à Genève, la Rome de l'erreur. Celle-là s'appelle la *Revue internationale*, une vraie coupe de poison. Par qui faut-il être loué, grands Dieux ! moi, poëte (1) si catholique, si apostolique et si romain !... Madame Demians est Avignonnaise : elle va, incessamment, redevenir (2) nîmoise. Voici le tour que je lui ai joué, et qu'elle ne connaîtra que demain, ou après demain. Je lui ai adressé ma carte de visite, ornée de ce quatrain écrit de notre (*sic*) main :

Se, coume siéu felibre, ère fado, Madamo:
Aquest paure tros de papié
En flour de paradis subran s'espandirié,
E do si dous prefum embaumarié vosto amo.

Vous voyez bien, mon cher ami, que nous balançons l'encensoir avec une certaine grâce. Souriez au madrigal et passons.

Adieu. Tout et toujours à vous, et de toute mon âme,

J. Roumanille.

Avignon, vive le Roi, 1860 (3).

(1) Corrigé de : *poëtique*. L'article de la *Revue Internationale* sur les *Oubreto* est au n° du 5 décembre 1859 et est signé d'un écrivain peu connu : Louis Maçon. Le plus curieux est qu'Aubanel s'efforça d' « implanter » à Avignon cet éphémère organe et s'y abonna aussitôt : sans doute parce que Duret y vantait, dans son article sur la *poésie contemporaine du Midi* (t. II, 251-260 ; t. III, 220-234), la *Miougrano!* *Cf.* Ritter, p. 101.

(2) Corrigé de : *être*.

(3) Rappelons que Roumanille, dans sa dernière lettre à V. Duret, déclarera qu'il aurait grand « besoin d'une restauration » royaliste pour que les livres de sa boutique se vendissent. (Lettre du 29 juillet 1885, caractéristique, aussi, par sa protestation contre l'accapare-

. + .

P.-S. — Je veux propager *ici* la lettre de Mgr. Plantier. Ci joint une note à remettre à M. Giraud. Pardon !

L

Nimes, ce 29. 9*bre* 1860.

Mon cher Ami,

Mille fois merci de votre *armana*. Je le lis avec delice et petit à petit comme on épargne un pot d'excellente confiture. Je l'ai trouvé plus interessant encore que l'année passée, excepte pourtant, quelques coups d'encensoir qui sont avouez le, peu opportuns ; mais je le sais, c'est forcé, c'est un passe port. Cela fait faire du chemin, un chemin quelques fois barré par la gendarmerie, qui a pour bancal une plume soldée, mais toute critique vis à vis de mes chers felibres (1) est à contre cœur : je reviens : je les (2) lis avec plaisir. Comme Moline ils ecrivent aussi dru en prose qu'en vers et vogue leur galere quel que soit leur drapeau (je connais le veritable).

Tout à vous et bien des choses a Aubanel.

J. Reboul.

À Roumanille.

ment du félibrige par Paris, p. 116.) Quiconque lit attentivement le journal *L'Action Française* — spécialement les commentaires de *Criton* — sait, d'autre part, à défaut de plus directe information, que les néo-royalistes qui rédigent cette feuille et dont les attaches anciennes d'au moins deux des principaux avec le félibrige sont notoires, patronnent très chaudement la « Cause ». Voyez leur dernier manifeste aux nos des 5 et 14 septembre 1911 et la replique de *Vivo Prouvènço*, nos 81 et 82. Mais, quel que puisse être le chimérique « réveil » de la *Comtesse*, il ne rapportera jamais autant à Mistral que le sommeil d'un autre comtesse, qui se révéla naguère à lui dans un hôtel — non le *Petit Saint-Jean*, certes ! — de Nimes et qui repose aujourd'hui à Maillane dans un fort beau sépulcre.

(1) Corrigé d'un mot illisible : *fibbres* (*?*)

(2) Corrigé de : *je vous lis.*

LI

Mon très cher Poète,

Je vous remercie de vos remerciements. Vous êtes toujours bien bon pour nous, et vous nous traitez en enfants *gâtés* que nous sommes. Vous avez parfaitement compris la situation, et avez même deviné ce qui est caché : le gendarme. Il ne nous a guère été possible de faire autrement, sans mettre des bâtons dans les roues de notre charrette, dont l'essieu et les roues eussent été très certainement brisées, si.. On nous a fait dire, et par qui de droit, parlant à ma personne, sans menaces et avec le plus joli sourire qu'il soit possible d'imaginer, que l'*Armana* de 1861 devait prendre l'encensoir... Je n'ai pas voulu le prendre, car, naturellement et sans gêne, j'eusse brûlé de la poix au lieu d'encens. *Mirèio* s'est chargée de cette corvée, et s'en est acquittée merveilleusement. Quand *Mirèio* fait les choses, elle ne les fait pas à demi. Donc, cher poète, passez l'éponge là-dessus, et, au besoin, *expliquez à nos amis notre position critique et malheureuse.* Allez l'expliquer, en sortant, à M. Giraud, notre cher libraire. On a failli (entre nous) me chercher noise à propos de deux mots catholiques et *romains* que j'ai glissés dans le compte rendu de la fête de Ste Marie Madgelèn (*sic*) à St Maximin. Ouvrez *l'Armana* page 69, ligne 17. Vous y lirez : Noble martyre, *pregavo e benissié*... Noble martyr... qu'ai-je écrit là, grands Dieux ! J'ai tondu de ce pré la largeur de ma langue... Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net...

Voilà tout ce que j'ai à vous dire. Je vous le dirai mieux de vive voix, quand j'aurai le bonheur de vous revoir.

Tout à vous et aux fidèles,

J. Roumanille.

Avignon, 1er X^bre^ 1860.

.+.

LII

Mon cher Ami,

Je viens vous demander pour un moment de cesser d'être un charmant Poëte pour me rendre un service de Prote. En tout il n'est pas bon de voir faire la cuisine. Je ne voudrais pas à tout autre qu'à vous montrer les tatonnements du Poëte. Vous allez donc me copier avant de la communiquer aux autres la piece cy jointe. Avec votre sagacité ordinaire, je ne crains pas mes pieds de mouche. Vous savez ce qu'est une lecture quand il faut chercher. Je compte donc sur vous : j'use envers vous comme envers (1) un ami. J'ai tant fait de copies que j'ai

(1) Ces deux derniers mots ont été ajoutés en marge de la lettre. Les témoins de la fin de l'existence de Reboul ont été unanimes à constater l'ébranlement lamentable et lointain de la santé du pauvre désillusionné légitimiste. Dans la nécrologie qu'il lui consacra au numéro du 1er juin 1864 de la vieille *Gazette du Bas-Languedoc* — devenue *L'Opinion du Midi*, — Jules Canonge écrivait : « De la vie politique, à laquelle le tira un moment son dévouement pour les intérêts du pays, il avait apporté un violent ébranlement. La force de sa constitution luttait depuis lors et c'était un spectacle aussi douloureux que touchant que cette alternation de crises, à travers lesquelles il manifestait la force de la pensée, l'élévation des sentiments et les rares aptitudes de l'intelligence ». *Cf.* en outre, une autre déclaration de Canonge, parue dans son second article nécrologique, plus substantiel et déjà cité, de la *Semaine des Familles*, au lendemain de la mort de Reboul. De même, E. Roussel, au n° du 27 juin 1864 du *Courrier du Gard :* « Reboul était revenu de ces brûlantes cimes déjà brisé de tant de fatigues et d'émotions traversées, déjà frappé du coup auquel il devait succomber... » Son ex-collègue à l'Assemblée constituante et compatriote, Poujoulat — qui entretint avec lui, comme nous l'avons dit, une correspondance fort curieuse, que nous publierons — parlera, p. 48 de l'*Introduction* — datée d'Ecouen, 1865 — de son incomplète *Correspondance* de Reboul avec Marcellin de Fresne, d' « hypocondrie dès 1854 » et publiera, sur les derniers moments, une lettre navrée d'A. Démians, p. 327-332, qu'il est utile de rapprocher des déclarations de ce dernier, p. CXXXV-CXXXVI de l'édition des *Dernières Poésies* (Avignon,

voulu me soulager sur vous. Que la première communication soit pour les Aubanel.

Tout à vous,

J. Reboul.

19 *février* 1861.

Ces Strophes sont parties pour Rome.

LIII

Mon bien cher Poëte et ami,

Quelle joie et quel bonheur vous m'avez fait aujourd'hui ! Je m'empresse de vous en remercier. *Bravo !* On ne saurait être plus noblement inspiré, on ne saurait tra-

1865), où le témoignage de M. de Cabrières est si éloquent. Il y a tracé, en effet, un attristant tableau des derniers jours de Reboul, p. CXXIX-CXXXI, qu'il qualifie, — reprenant un mot appliqué à X. de Maistre — de « *ruine que les esprits visitent quelquefois* », et y a reproduit une assertion de Léopold de Gaillard, lequel risquait le pronostic d'un « ramollissement du cerveau », dans l'article précité de 1857. A. de Pontmartin, enfin, dans le *Correspondant* du 25 juin 1864, dira, très exactement : « Une longue maladie avait brisé ses forces, une ombre s'était faite dans son intelligence ; les nerfs, ces cruels despotes qui font d'un brave un poltron, d'un saint un démon, d'un homme aimable un bourru, d'un bouquet de fleurs un fagot d'épines, les nerfs avaient envahi et ravagé ce noble esprit ; mais l'âme veillait et avec elle le sentiment de l'honneur, pareil à ces lampes qui brûlent pendant l'agonie... » Mais nous reviendrons sur cette matière, qui a nécessité beaucoup de recherches, car Reboul n'est pas encore connu documentairement, et l'homme qui en août 1863 se divertissait de si joyeuse sorte dans sa *Capitello* légendaire, muée d'ailleurs depuis 1861 en *mazet* authentique — *cf.* sur Reboul au mazet un passage de Canonge dans sa notice sur *Pradier et Ary Scheffer* (Paris, 1858), ce que disait M. de Cabrières p. CXXI-CXXII de sa *Notice* et, sur la réunion poétique d'août 1863, le début de l'*Avans-Prepaus* précité de la *Jarjaiado*, ainsi que notre prochaine biographie critique de Jean Reboul, où tout un chapitre qui sera consacré au mezet nîmois et à la psychologie du « mazetier » — a succombé à un mal beaucoup plus complexe que n'ont cru les garants que nous venons de mentionner, à l'exception, toutefois, de M. de Cabrières, qui, fort discrètement, insinua la cause de « chagrins » et de « mécomptes », sur lesquels Reboul ne se serait « jamais complètement exprimé » (p. CXXIX).

duire une inspiration si noble dans un plus beau langage, et d'une manière plus magistrale. Votre chant, mon cher ami, est à la hauteur d'un tel héroïsme et d'une si grande infortune. *Honneur à vous ! — Et nunc reges intelligite...* Bossuet, s'il vivait, ne le dirait pas mieux que vous.

J'ai recopié avec un soin pieux, un amour filial, ces dix splendides strophes. Aubanel, à cette heure, a ma copie entre les mains. Comme moi, il sera émerveillé de votre chant !

Les amis de ma boutique et de notre sainte cause vous ont déjà applaudi. C'est vous dire que je leur ai lu votre ode. Le premier grand vicaire de Mgr d'Avignon, qui sort de chez moi, vous a trouvé admirable. Il voudrait que la *Revue des Bibliothèques paroissiales*, seule feuille avignonaise que nous puissions avouer, pût reproduire vos vers. Si elle se décidait à les reproduire (il pourrait (1) lui en coûter la vie, et ce serait bien mourir, a dit M. Martin, gr. vic.), trouveriez-vous quelque inconvénient à la laisser faire ?

Adieu mon bien cher poëte. Il peut se faire que j'aille à Nimes dimanche prochain.

Tout et de tout mon cœur à vous,

J. Roumanille.

Avignon, 19 *févr.* 1861.

.+.

LIV

Mon cher Poëte,

En notre ville royaliste et papale, sont nombreux les échos que votre voix peut éveiller. Voilà que le bruit de l'arrivée chez moi de votre pièce a couru, d'oreille en oreille, et chez moi l'on accourt pour avoir communication de votre chef d'œuvre. J'ai déjà lu au moins trente fois,

(1) Corrigé de: *il peut*, mais Roumanille avait d'abord écrit: *si elle se décide...*

hier et aujourd'hui, vos superbes stances, tant et si bien que j'en suis enroué, et tous (1) mes auditeurs, tous cœurs d'élite, s'en vont avec le regret de ne pas emporter la perle. J'ai fait trois copies déjà. C'est beaucoup pour un pauvre boutiquier si affairé (2), et à chaque instant, on vient me demander lecture de la chose. De telle façon, que je ne serais pas étonné de voir entrer chez moi, pour me défendre cette prédication antigouvernementale, quelque affreux commissaire de police. (Ces gens-là fourrent (3) leur nez partout.) Nous venons de décider avec Seguin, qui est des plus chauds et des plus hardis, qui, précisément, arrive de Nîmes, où il a été appelé, pardevant votre cour, pour délit de presse et pour y être acquitté (ce qui ne gâte rien), nous venons de décider que, pour en finir avec ma déclamation en pleine boutique St Agricol, et pour donner à chacun tout le Reboul dont il est affamé, nous imprimerions vos stances, et paierions au fisc les 0,05 centimes qu'il exige par exemplaire. A cette heure, Seguin, émerveillé, a donné votre pièce à ses compositeurs, heureux sera-t-il de contribuer à la propagation de nos bons principes, si l'autorité préfectorale n'y met aucun empêchement...

L'unique point (4) nécessaire, pour nous, est de savoir si vous ne trouverez aucun inconvénient à ce que la chose se fasse comme nous l'entendons (5). Si vous y en voyez le moindre, ne vous gênez pas pour nous le dire au plus tôt. Nous arrêterons la *mécanique à copie*, et je vous promets bien qu'il ne sera distribué aucun exemplaire imprimé de votre hymne (6)...

... Je reprends la plume : les quatre curés d'Avignon réunis (7) viennent de me demander lecture de votre ode. Quoique enroué par des lectures multiples, j'ai pris ma

(1) Avant *tous*, il y a un *que*, barré.
(2) *Si affairé*, en surcharge.
(3) *Fourent*, avec un *r* en surcharge.
(4) Corrigé de : *chose*.
(5) Corrigé d'un mot illisible.
(6) Corrigé de : *qu'il n'en sera fait aucun exemplaire...*
(7) *Réunis*, en surcharge.

plus belle voix et ma plus belle pose, et je suis arrivé au bout. Les quatre saints hommes vous auraient étouffé dans leurs étreintes, si vous aviez été là ! — Vous comprenez bien qu'il faut absolument mettre un terme à cet état de choses. Je succomberais à la tâche (ce que vous ne pouvez vouloir) et la police ferait fermer ma boutique, — ce qui me jetterait sur le pavé, sans autre ressource que mon galoubet.

Deux mots de réponse. Il ne sera fait ni plus ni moins que ce que vous désirerez.

Votre lettre peut m'arriver samedi matin. Je l'attends avec impatience.

Tout et de tout mon cœur à vous,

J. Roumanille.

Avignon, 21 *février* 1861.

.+.

LV

Nimes ce 22 *fevrier* 1861.

Mon cher Ami,

Imprimez ! imprimez : s'il ne manque que mon approbation, je vous la donne. Seul ou avec M. Seguin. Faites ce qui sera convenable pour la propagation de la piece.

Il y a un vers qui pourrait donner prise :

sourd au conseil douteux *qui veut te protéger...*

dedaigneux du conseil qui veut te proteger, ce serait moins direct (1).

(1) Voyez, dans la *Correspondance inédite de Jean Reboul et Frédéric Mistral*, le texte original de cette pièce, qui est l'ode: *A François II*, *Mercure de France*, *ub. sup.*, p. 27. Outre l'impression d'Avignon, Seguin aîné, 4 p. in-8°, il en existe une autre, de Paris, P.-A. Bourrier et Cie, même format. Il est trop évident que l'enthousiasme de Reboul se trompait d'adresse et que le piètre dynaste — qui ne dut de tenir 3 mois à Gaëte qu'à l'énergie de sa chevaleresque femme, sœur de l'infortunée Elisabeth d'Autriche — que fut François II ne méritait pas son dithyrambe. M. H. Monin, professeur d'histoire au Collège Rollin, lui a consacré dans

Consultez si vous le voulez quelque avocat, ou passez outre A votre (1) choix.

Tout a vous.

J. Reboul.

LVI

A Monsieur,

Monsieur Jean Reboul, *poëte*, *Nismes* (*Gard*).

[*Cachets postaux* d'Avignon, 12 *sept.* 61 *et* Nimes, 12 *sept.* 61.]

Mon très cher Ami,

Nous vous eussions serré la main, Mistral, Brunet et moi, le dimanche du *Soulèu* et du vent, si les orphéonistes ne s'étaient emparés de nous avec un acharnement incroyable. Je pus, un instant, échapper à leurs serres, et courir rue Saint-Castor pour y trouver le premier avocat des temps modernes (2). Ce cher immortel était absent. Il

la *Grande Encyclopédie* un article, malheureusement dépourvu de toute bibliographie. *Cf.* sur lui, outre la *IV*[e] *Partie* de la *Geschichte Italiens* de Reuchlin (Leipzig, 1893), Nic. Nisco: *Francesco II re* (Napoli, 1888 et 1891) et le t. II de *La fine di un regno* de De Cesare: *Regno di Francesco II* (Città di Castello, 1900).

(1) A la suite de: *selon votre,* barré.

(2) Cet avocat était A. Démians, ex-membre de l'Assemblée Constituante, ex-avocat général de la République de 1848, l'un des trois exécuteurs testamentaires de Reboul en 1864, époque où il résidait à Nimes en qualité d'avocat. Dans la curieuse brochure anonyme (elle est de Lelarge de Lourdoueix fils, un modéré), plusieurs fois réimprimée et parue à Paris en 1848 chez Garnier frères: *Profils critiques et biographiques des* 900 *représentants du peuple par un vétéran de la presse*, on lit, à la notice sur Démians, p. 90: « M. Démians, substitut du procureur général sous Louis-Philippe, est devenu subitement avocat-général à Nimes depuis la République. Il paraît appartenir cependant aux nuances modérées de l'opinion du jour. » C'est sa petite-fille, Mlle M. Démians, qui a fait publier en 1908, aux numéros des 25 août-10 novembre de la *Revue Blanche de Castille*, la tragédie inédite de Reboul: *Antigone*, qu'avait précédée une courte introduction, signée Marcel Proal, au numéro du 10 août de ce périodique « dédié aux jeunes filles du monde » et édité par la maison Ch. Poussielgue à Paris. Cette même *Revue*, à court, sans doute, de copie sur Reboul, avait, la même année — en les donnant en note pour originales, n° du 10 juillet —, réimprimé purement et simplement les

pêchait à la ligne je ne sais plus dans quelles eaux. Je courais à pas de loup chez vous, quand deux ou trois orphéonistes, que l'on avait lâchés à ma poursuite, me saisirent au collet et me traînèrent dans un four, que vous appelez la salle de la Bourse, où je dus m'asseoir entre un honnête avoué et un commissaire central, pour manger, ou faire semblant, pour être *esquiché* comme un anchois dans une barrique, pour suer, maugréer, et boire, au dessert en guise de Champagne, la plus mousseuse des éloquences, et la plus orphéonique. Nous eûmes beau faire, nous eûmes beau dire : il fallut en passer par là comme un chat par la braise. Quel coup de *soleil !* — Mistral n'en pouvait plus, et nous soupirions après Reboul ; et Brunet, que nous voulions vous présenter, avait l'œil morne et la tête baissée comme les coursiers de feu Hippolyte, car il comprenait bien que les orphéons ne pour-

quelques pages nécrologiques que l'abbé L. Baunard, alors à Orléans, aujourd'hui recteur honoraire de l'Université catholique de Lille, avait consacrées à notre poète au n° de juin 1864 de la *Revue d'Economie Chrétienne: Jean Reboul de Nimes*, p. 1094-1101. L'anachronisme, toutefois, était moins considérable que celui qu'a commis, à l'endroit de ce pauvre Reboul, M. Victor Giraud, professeur de littérature française en Suisse, lequel — dans sa *Table alphabétique et analytique des P. L., N. L. et P. C.* de Sainte-Beuve (Paris, *s. a.* [1903], p. 295 — s'imagine que le *M. R[eboul]* dont parle Stendhal dans ses *Mémoires d'un touriste* comme s'étant entretenu avec Mme Roland dans son cachot en 1793, était le poète nimois, né en 1796 (*cf. Nouveaux Lundis*, t. VIII, p. 261 !) Il résulte d'une lettre de l'éditeur des *Dernières Poésies* à M. A. Démians que Roumanille prit part à l'agencement matériel du volume posthume de Reboul, mais que ce fut M. A. Démians qui dut en corriger les épreuves. D'autre part, le Marcel Proal de la *Revue Blanche de Castille* déclarait, *art. cit.* p. 681, que ledit Démians eût donné « une édition complète des œuvres de Reboul, si une mort prématurée n'eût brisé soudain son dessein ». Mais dès 1865, M. de Cabrières avait annoncé la prochaine publication d'*Antigone*, p. CXIV, *note I*, de sa *Notice* et A. Démians celle des *Œuvres* de Reboul, *ibid.*, p. CXXXVIII. Cependant l'abbé François Chapot, qui compila en 1876 une insignifiante notice sur *Jean Reboul, sa vie, ses œuvres* (Nimes, 1876, in-8 de VIII et 78 p.), en était réduit à déplorer, p. 67, l'abandon lamentable de ces projets éditoriaux et à en appeler, pour les réaliser, à la piété de Germer-Durand, qui ne se laissa, d'ailleurs, pas attendrir.

raient lâcher prise, et qu'il ne serait pas présenté à Reboul ! Notre journée fut donc une journée pitoyable. Nous pourrons revenir à la charge, mais nous vous jurons nos grands dieux que nous choisirons un jour tout à fait exempt d'orphéons.

Voilà *Mirèio* qui, partie de Nismes, comme vous savez, toute radieuse de vos paternelles bénédictions, est arrivée de triomphe en triomphe, aux honneurs suprêmes, à la médaille d'or de l'Académie *franchimando*. Ce n'est pas peu de chose ! et Villemain, malgré tout son mauvais vouloir, a été forcé de crier *hosannah* d'une bouche grimaçante (1). Mistral est enchanté *quand même*. — Et les réticences, et les sous entendus du secrétaire perpétuel des immortels quarante n'ont pas enlevé un seul cheveu à la belle tête de *Mirèio* la belle.

Adieu, mon bien cher poëte. Tout et de tout mon cœur à vous,

J. Roumanille.

Avignon, 12 7*bre* 1861.

Avignon a voulu essayer, ces jours derniers, de montrer un peu son drapeau. Force lui a bien été de le cacher plus que jamais. Le vote universel, soyons-en bien convaincus désormais, est une plaisanterie compromettante pour nous (2), quand il est l'instrument de ceux qui nous (3) gouvernent.

LVII

Nimes ce 28 7*bre* 1861.

Je vous remercie, mon cher ami, de la bonne volonté que vous aviez de me serrer la main, mais ce jour là il y avait orphéon aux arènes. J'aurais pu demander des

(1) Mistral a fait, du chef de ce rapport, tancer Villemain par la férule de *Critón*, renchérissant sur le *Petit Marseillais*, dans l'*Action Française* du 20 août 1911 : *Mistral et Villemain*. Voyez, par contraste, le jugement de Reboul sur Villemain, Poujoulat, p. 160 et p. 267.

(2) *Pour nous*, en surcharge.

(3) *Nous*, en surcharge.

dommages intérrêts (*sic*) comme voisin, j'ai mieux aimé aller à mon mazet, pour me soustraire à l'horrible tintamare (3). Je ne sais pas vraiment ce que l'art peut avoir à gagner dans ces sortes de fetes. On dit ici que ce sont des moyens de distraire l'esprit public de preoccupations plus serieuses, et la presence de celui qui etait à cote de vous à la ripaille ne m'étonne nullement. Je vois par votre lettre

(3) Toute sa vie, Reboul habita, au n° 5 de l'ancienne rue de la Carréterie — transformée, aussitôt après sa mort, par décret impérial rendu sur demande de la ville, en *rue Jean Reboul* —, soit donc assez proche des Arènes, sa modeste boulangerie, dont il avait fait refaire la façade dès 1841 : *cf.* la curieuse vignette du *Magasin Pittoresque*, t. 33, n° 15 (avril 1865), p. 120, qui en donne l'état exact à la mort de Reboul. Dans les travaux exécutés à cette fin, on mit à jour une figurine romaine en terre cuite, haute de onze centimètres, du genre de celles placées dans le *lararium* et qui représentait la déesse Vesta. Reboul en fit cadeau à Canonge, en accompagnant son envoi de la pièce suivante, qu'il n'a pas publiée et qui montre — ainsi que d'autres compositions, particulièrement celles en patois — combien, s'il l'eût voulu, il eût excellé dans la poésie familière :

A Jules Canonge

Le plumeau d'une chambrière,
En me cassant par le milieu,
De moi, Déité tout entière,
Eût fait, un jour, un « demi Dieu ».
Je suis Vesta, mais en argile,
Et, faite ainsi, vous savez bien
Que toute déesse est fragile.
Or, chez lui n'étant bonne à rien,
Et sur mon sort très peu tranquille,
Votre ami veut qu'à l'avenir
J'élise chez vous domicile
Pour y garder son souvenir.

Une statuette de Vesta.

Nimes, 18 *septembre* 1841.

Quant à l'excitation que causaient, à cette date, à Reboul les orphéons et concours de musique, — *cf.* aussi sa lettre à de Fresne, du 9 avril 1862, Poujoulat, p. 291 — elle pouvait fort bien être le fruit de son mécontentement à l'endroit du régime, plutôt que l'expression d'une antipathie innée. Ce joyeux méridional, en effet, avait vibré sans effort, naguère, à tous les plaisirs tumultueux où se complaît sa race et il avait fallu, pour faire de lui un

que la fête n'en fut pas une pour vous et que tout cela (1) ne vous va pas mieux qu'à moi. Je vous en félicite au nom de la dignité de l'art et du bon goût.

J'ai vu dans les journaux le prix accordé à *Mirèio*. J'en suis réjoui, mais non étonné, nous avons la main heureuse à Nîmes et j'espère bien que la corbeille des faveurs n'est pas encore toute (2) sur elle et sur son auteur.

Je vous envoie ma photographie. Voilà encore une peste, un impôt nouveau mis sur les célébrités riches ou misérables, hélas ! et avec de tristes compensations : la belle gloire d'être mis derrière une vitrine entre un comique de Casino et un monsieur inconnu qui tient la main sous le gilet et les yeux en l'air ! Si j'étais celui qui tient l'*arayre*, je profiterais de l'omnipotence que nous lui avons donnée pour envoyer les photographes à Cayenne (*sic*). La vanité bourgeoise pourrait y perdre quelque

broyeur de noir, la consolidation, de jour en jour plus manifeste, du Gouvernement impérial, qui, en reculant *sine die* la restauration bourbonienne, faisait de son chantre enthousiaste une façon de Cassandre. Nous pourrions accumuler les preuves de notre assertion, en les choisissant bien avant 1841 — date où Gire, professeur d'harmonie à Nîmes, fondait l'*Orphéon du Midi* et consacrait son premier numéro à la musique des « beaux vers de Reboul à sa lyre » (*Gazette du Bas-Languedoc* du 24 octobre 1841) — et en y joignant tels exemples, que nous avons recueillis, de la joie avec laquelle Reboul prenait part aux ferrades — *cf.* dans l'*Echo du Midi* du 8 décembre 1844 l'article où Désiré Cadilhac évoque celle du 1er décembre de cette année, à laquelle il avait assisté en compagnie de Reboul — et même à ces *corridas de muerte* que l'évêque Plantier devait cependant condamner *ex cathedrâ* et qu'il n'applaudissait pas moins, en compagnie d'Aubanel, Mistral et Roumanille, après un déjeuner copieux chez Durand, offert par Canonge (*cf.* sa lettre du 1er novembre 1854 à de Fresne, Poujoulat, p. 183.) C'est donc en toute justice qu'on transposerait à sa personne les vers qu'au ch. VIII du *Dernier Jour* il avait appliqués à sa cité natale (p. 240) :

Terre où tout fut extrême, où le ciel et l'enfer
Croisent leurs influences et se mêlent dans l'air,
Terre aux ardents amours, aux implacables haines,
Chère par mes plaisirs et surtout par mes peines...

(1) *Cela*, en surcharge
(2) *Toute*, en surcharge.

chose, mais l'art ne s'en porterait pas plus mal. J'ai horreur de la mecanique. — J'ai... mes nerf (*sic*) qui vous expliqueront le ton de cette lettre, mais qui n'empecheront pas de vous dire combien je vous aime et je vous admire.

J. Reboul.

A Roumanille.

Envoyez moi votre petite note des exemplaires a *François II* et des frais de poste. J'acquitterai le tout entre les mains des Domians, qui vous le feront parvenir.

Bien des choses à Aubanel et a Mistral si vous en avez l'occasion.

LVIII

Nimes ce 9 decembre 1861.

Je vous remercie, mon cher ami, de votre aimable envoy. Je l'ai apporté au mazet afin d'y ajouter un nouveau sujet de distraction et d'y laisser un souvenir de vous et de tous vos confrères. Ce fut (1) une bonne idée que cet almalnach, malheureusement rien n'est libre aujour d'hui : vous ne pourriez pas tout admettre ni tout refu ser, vous m'entendez.

Vous trouverez dans le dernier Numero du *Correspondant* une piece de votre serviteur. J'avais dit à Giraud, qui est maintenant à Paris, de m'en faire tirer à part quelques exemplaires pour mes amis. Je ne vois rien venir. Si cela m'arrive, je ne vous oublierai pas plus que les principaux felibres (2).

(1) Corrigé de : *c'est une.*

(2) Voyez sur cette pièce le numéro XXI de la *Correspondance* avec Mistral. C'était une libre interprétation de la « traduction » de l'hymne à la Pologne donnée par Montalembert dans *Une nation en deuil, la Pologne en* 1861 (Paris, 1861) et composée sur la demande expresse de l'auteur, lors d'une visite de celui-ci à Reboul, dans l'automne de 1861. *Cf.* la lettre à De Fresne du 5 octobre 1861, Poujoulat, p. 277. Cette poésie parut dans *Le Correspondant* du 25 novembre 1861 : *Chant de la Pologne.* Le tirage à part dont parle Reboul fut effectué : c'est une feuille de 3 p. in-8°, enregistrée dans la *Bibliographie de la France* du 1er janvier 1862, n° 189.

J'ai vu dans vos annonces que vous alliez éditer l'abbé Fabre. J'espère que vous ne donnerez pas le *Sermon de M. Sistre*, c'est une saleperie qui fait tache sur l'auteur et qui n'a jamais plu qu'aux esprits *canaille*. Je crois l'ancien félibre de nos pays et non pas de Montpellier. Il me semble avoir vu que son extrait de naissance était à la paroisse de St-Castor. Ce qu'il y a de certain, c'est que le langage a été transformé par les éditeurs de l'Herault. Ses œuvres ont été composées chez le marquis d'Aubais et à Aubais : il était son bibliothecaire (1). J'ai vu dans ma jeunesse l'iodiome vaunajol employé dans les éditions publiees à cette epoque. Ce serait a eclaircir. Je crois que c'est dans ses derniers jours qu'il a (2) ete curé de *Celanova*, village de l'Herault.

Il serait bon dans une notice d'eclaircir ce fait et de designer au juste le lieu ou fut le berceau de cet homme, qui n'a pas de rival dans son genre. Adieu. Tout a vous et vos chers felibres.

J. Reboul.

A Roumanille.

LIX

J. ROUMANILLE
libraire éditeur
— AVIGNON — (3)

Mon cher Poëte et mon cher Maitre !

Je me suis réjoui de toute mon âme, en apprenant, hier, qu'une belle couronne est tombée sur votre tête du

(1) *Secret.*[*aire*], barré. — Reboul est plus sévère que Roumanille, pour qui *Le Sermon de M. Cistre* n'était qu'un « *gros cacalas de reire* » : *cf.* à ce sujet sa propre déclaration (nous citons d'après la réédition de 1896, p. 12, de *Lou Siege de Cadarousso*, où il n'a plus hésité à insérer, dès 1866, ce franc éclat de rire, p. 90-93) et P. Cappeau, en tête de son édition du *Siege de Caderousse* (Paris, 1876), p. XXXIX. On sait, d'ailleurs, que Fabre — comme on dit dans le Gard, Favre étant la forme en usage dans l'Hérault — naquit à Sommières en 1727 et mourut prieur de Celleneuve, le 6 mars 1783.

(2) *a*, en surcharge.

(3) Par timbre sec.

haut de la chaire de votre cathédrale, couronne tressée par la plus haute personnification, à cette heure, de l'éloquence catholique. Le R. P. Félix, *ex cathedrâ*, vous a glorifié dans cet auditoire d'élite qui se presse, avide, pour recueillir l'or qui tombe de sa bouche, au milieu de vos concitoyens, je dirai mieux, de vos frères en J. C. — Ces louanges sont pleines d'enseignement : Combien peu en sont dignes ! et combien doit se sentir heureux celui qui les a méritées ! Tout n'est pas perdu. Espérons. Dans cette confusion qui règne autour de la Babel que l'on élève, il y a encore des idées saines et saintes noblement exprimées, des (1) intelligences et des cœurs fidèles dignes d'être exaltés, et donnés comme modèles (2).

J'ai lu votre hymne polonais, qui est si français. J'en ai été ravi, ainsi que les familiers de céans, devant lesquels je l'ai lu trois fois.

En lisant une *Nation en deuil*, j'ai été tenté de traduire en (3) provençal ce chant presque biblique. J'ai fini par ne pas oser, et bien m'en a pris. Votre perfection me donnerait à cette heure du regret.

Je prends bonne note de ce que vous me dites de l'abbé Fabre. Il est bien entendu que nous ne publierons pas le *Sermon*.

Adieu, mon cher ami. Tout et de tout mon cœur à vous,

J. Roumanille.

Avignon, 14 *X*^{bre} 1861.

L'Almanach va bien.

(1) *Et*, barré.

(2) Nous avons recherché, dans l'*Opinion du Midi*, si, dans le compte rendu qu'elle donna des conférences du P. Félix aux n^{os} des 6 et 11 décembre 1861, la mention que ce dernier avait faite en chaire de Reboul était citée. Cette feuille s'est tue à ce sujet, mais une lettre de Reboul à De Fresne nous apprend que le 26 décembre 1861 le P. Félix et Reboul déjeunaient ensemble chez l'évêque de Nîmes, Poujoulat, p. 288.

(3) *Dans*, barré

.+.

LX

Nimes 27 X^bre 1861.

Je veux aujourd'hui, mon cher ami (1), faire d'une pierre deux coups : vous remercier de votre bonne lettre et vous presenter mes vœux pour l'annee qui s'avance. Que Dieu benisse le Poete et le *libraire* aussi. Ainsi le veut la misère de ce monde.

Oui, des paroles bienveillantes, trop bienveillantes, peut etre, sont tombées d'une levre sainte et dans un lieu saint. Cela, mon cher ami, m'a fait trembler ; car, eloge ou blame, tout ce qui descend de cette chaire ou Dieu parle par la voix (2) d'un des siens est terrible et d'un engagemen a faire peur a la faiblesse humaine. Que vous dirai je, mon cher ami, priez pour moi afin que Dieu me fasse la grace de ne point faiblir et que pour le Poete l'éloge soit un enseignement et une obligation. La carriere litteraire est pleine d'ecueils. En enseignant les autres, on est exposé a contracter je ne sais quel pedantisme vaniteux qui est comme la rouille de cette armure qui aurait besoin de se retremper sans cesse dans le ciel. J'ai lu dernierement le *Traité de la concuspiscence* de Bossuet, ou la matiere est traitee a la façon du maitre. Je vous assure

(1) *Ami*, en surcharge.

(2) Nulle renommée n'a plus souffert que celle de Reboul de la légende qui se forma autour de son nom à l'origine de sa carrière littéraire. *Boulanger-poète* il était alors, *poète-boulanger*, « auteur de l'*Ange et l'Enfant* », il est resté dans l'esprit du public. Tout récemment encore, dans la *Grande Revue* (*Pages Libres*) du 10 avril dernier, un félibre, M. E. Ripert, à l'article : *Ouvriers et ouvrières écrivains*, rééditait ce vieux cliché et plaçait Jean Reboul parmi les premiers en date de ces « poètes populaires » auxquels il n'appartint à aucun moment de sa production, car ce fils de serrurier, d'abord clerc d'avoué et devenu boulanger pour subvenir aux besoins d'une veuve chargée de famille, fut toujours d'esprit et — soit dit cette fois sans intention ironique — d'écriture, essentiellement aristocratique, malgré de très regrettables lacunes dans

que c'est tout autrement terrible que Vadius et Trissotin mis à nu par Molière (1).

Adieu, mon cher ami, je vous admire beaucoup et je vous aime encore d'avantage.

J. Reboul.

A Roumanille.

LXI

21 *juin*. 1862. *Au mazet ce samedi veille de Fete Dieu.*

Mon cher Ami,

En avant la Boutique ! Vous avez trouvé le remede. J'ai passé par votre épreuve et après bien des regrets inutiles

sa culture première. Et quiconque a lu ce qui a été imprimé jusqu'à présent de ses œuvres, conviendra avec nous que sa manière n'a rien de commun avec celle des faibles imitateurs de la poésie académique de l'Empire, ces ternes et décolorés artisans de rimes dont Ch. Louandre dressait la liste dans sa *Chronique des Lettres* de la *Rev. des D. M.* du 15 nov. 1847, p. 677. La vérité, c'est que, si Reboul fut l'un des principaux initiateurs de cette remarquable tendance par laquelle l'on a vu la classe vouée jusqu'alors aux travaux matériels, s'élever aux régions intellectuelles et s'y conquérir une place honorable, à côté des plus illustres, ce titre — qui suffirait à lui seul pour éterniser sa mémoire — est loin d'être son unique gage de gloire, puisque, si la particularité de sa position sociale appela sur Reboul l'attention publique, toujours difficile à s'émouvoir, au mérite *réel* de ses œuvres fut acquis l'avantage de la retenir. A son début, le boulanger avait fait remarquer le poète. Un jour vint où le poète resta seul et — ce qu'oublient nos modernes écrivassiers — fit oublier le boulanger. Reboul lui-même n'avait, d'ailleurs, pas laissé de déplorer devant De Fresne le préjugé dont il était, de la part de quelques-uns déjà, victime : *cf.* sa lettre du 2 février 1857, Poujoulat, p. 243, et, sur les raisons pour lesquelles plusieurs de ses contemporains s'obstinaient à le méconnaître, celle du 20 juillet 1853, *ibid.*, p. 170. Poujoulat a admirablement glosé cette dernière lettre, p. 5-7 et p. 30 de son *Introduction*, et ce qu'a écrit sur ce sujet de Pontmartin, dans sa nécrologie de Reboul, est tout aussi pénétrant. Il faut lire aussi dans la *Revue Contemporaine* de janvier 1853, p. 554-555, la sûre réfutation que ce même Pontmartin opposait à une calomnie de G. Planche (dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er déc. 1852), taxant Reboul — ainsi qu'Autran — d'imitateur malheureux de Lamartine, sophisme, aujourd'hui encore, courant.

(1) Corrigé de : *en parole.*

je me suis dit comme vous : *en avant la boutique !* Ainsi que vous dire ? Vous avez été assez fort pour trouver en vous meme votre consolation. J'avais envie de vous écrire, mais après que vous seriez revenu du coup qui vous a frappé.

Pour vous aider dans votre resignation, il faut cependant que je vous dise que dans tous les malheurs qui me sont arrivés, j'ai vu que tout avait été *utile* et que je n'avais qu'a adorer la main de la Providence.

Je ne veux pas vous pousser au fatalisme. Il y a des galeres où il ne faut entrer que lorsqu'on est galerien. Il n'y a que ceux qui sont nourris dans le palais et qui en connaissent les detours qui puissent y faire leurs affaires. Dans mes voyages à Paris, je me suis laissé dire que sur les valeurs industrielles maintenant en circulation, il y en avait au moins un bon tiers de fictives, et que, si un evenement imprevu provoquait une liquidation, ce serait un éboulement effroyable. Plus que jamais pour les petits pecules, quelle que soit la modicité de l'intérêt, il est bon d'être en meme temps detenteur du capital et du revenu.

Cela dit, en avant la boutique ! J'ai la ferme conviction que la Providence ne vous abandonnera pas. Je sais tout ce qu'il d'amer (*sic*) dans la perte du fruit de ses sueurs, mais vous êtes jeune. — Debarrassez-vous de toute idee qui pourrait vous preoccuper : l'idée fixe est mauvaise : n'ajoutez pas à la perte de votre argent celle de votre santé ! En avant la boutique. Si un jour vous venez me faire l'honneur de gouter le vin du mazet, apportez moi une chanson avec ce refrain *en avant la boutique !* Bien des choses à tous les felibres.

Plus que jamais tout à vous,

J. Reboul.

A Roumanille.

LXII

Nimes 20 *juillet* 1862.

Mon cher Ami,

Je n'ai pas eu jusqu'a ce jour le temps de répondre à votre bonne lettre. Mille fois merci de ce que voulez bien

me dire de la *Pentecote de* 1862 (1). L'événement est immense et fait pâlir, comme on dit, toute louange ! Aussi quoi qu'en dise votre bonne amitié, le Poëte a été insuffisant. Nous vivons en des temps où l'inspiration ne peut se polir : tout marche, en bien comme en mal, si rapidement, que l'axiome litteraire : *Le temps ne fait rien a l'affaire*, n'est plus de saison pour les pieces de circonstance. Si vous laissez passer le jour, on vous dira *Que voulez-vous dire* ? Je ne sais pas meme comment j'ai pu arriver à temps. Les *revues* font leur tirage bien avant le jour où elles paraissent.

J'envoie par le même courier l'exemplaire que vous recevrez à Mistral et Aubanel.

Voyez si la strophe ci jointe peut servir de conclusion à la piece et merite d'être collée à la fin du dernier vers : *Le géant sort vainqueur du déluge d'un jour.*

Tout à vous,

J. Reboul.

A Roumanille.

P. S. — J'allais oublier une commission qu'on me prie de remplir : les Demians se rappellent à votre souvenir. Pardonnez moi ce P. S., qui devrait être dans le cours de la lettre. Je vous ecris du *mazet*, assourdi par un orphéon de cigales que j'enverrais de bon cœur au concours de Beaucaire (2).

(1) *La Pentecôte de* 1862 a été insérée, avec la date : 12 *juin* 1862, dans les *Dernières Poésies*, p. 119, mais avait paru dans le *Correspondant* du 25 juin 1862, par les soins de De Fresne, Poujoulat, p. 298. Il en fut fait un tirage à part de 6 pages in-8°, Comme l'a fort bien dit l'abbé P.-G. Deydou, dans son *Eloge historique et littéraire de Reboul* (Bordeaux, 1866, 20 p. in-8°), le poète désolé du *Dernier Jour* revenait, en ce beau chant, à l'espérance « et chantait son *Nunc dimittis*... » (p. 19.)

(2) Si Reboul eût daigné ici se départir de son éternelle brièveté et de sa concision lapidaire, il eût pu décrire à son ami le paysage de son *mazet* dans les propres termes de l'alaisien Charvet, *loc. cit.*, qui détaillera comment « lou soulèu tabasavo sus lis àspri colo de la Tourmagno, di Tres-Font e di Moulin-d'Auro ; li cigalo enrabiado cantavon coume d'ourgueno, e l'escandihado fasié dansa lis amelié e li pèiro di garrigo, *etc.* » Mais qui, en vérité, a mieux rendu que

LXIII

Nimes ce 15 *decembre* 1862.

Mon cher Ami,

Je ne veux pas laisser finir l'année sans vous remercier de l'envoy de votre almanach. J'y ai trouvé des perles charmantes, des diamants de la plus belle eau. Jouissez, vous en avez le droit, d'avoir planté l'arbre *felibren*. Le voilà qui croît à vue d'œil et que ses rameaux s'étendent jusqu'en Catalogne. Puissent les eaux du ciel continuer à abreuver ses racines et les oiseaux chanteurs à (1) habiter son feuillage ! Trop de choses meurent en France pour ne pas me rejouir avec vous de cette résurrection de notre passé poëtique. Adieu, mes souvenirs à tous vos collègues et surtout à la trinité *felibrenquo* (*sic*) : Aubanel, Mistral, Roumanille... Tout à vous,

J. Reboul.

A. J. Roumanille.

Reboul — avec le marquis de la Fare-Alais : *cf.* dans *Las Castagnados* (Alais, 1844) la pièce : *Rocho et Plagnoou* — la désolation palestinienne du paysage de la garrigue nimoise? Roumanille, du moins, connaissait dans tous ses détails l'œuvre poétique imprimée de son protecteur ! M. de Cabrières, qui la connaissait mieux encore — — puisqu'il avait lu maintes pièces inédites de Reboul — avait déjà noté, p. CXI de sa *Notice*, cet intéressant aspect de sa production, qui lui valut même, à propos de la peinture trop imagée qu'il avait donnée d'Aigues-Mortes dans son *Epître à Lamartine*, une légère censure du *Courrier du Gard* du mardi 17 février 1846, bien qu'en 1834, Alexandre Dumas, lors de sa visite à Aigues-Mortes, l'eût trouvée très exacte et en citât un passage (*Nouvelles Impressions de Voyage* (*Midi de la France*) par Alexandre Dumas [Paris, 1841], t. II, p. 60.) Rappelons que cet ouvrage, si souvent réédité, a été traduit en espagnol en 1869 (Paris, Rosa y Bouzet, 2 vol. in-18) et a contribué, de la sorte, à faire connaître Reboul dans les pays de langue castillane.

(1) *à* en surcharge.

LXIV

Nimes ce 6 *janvier* 1863, *jour des Rois.*

Mon cher Roumanille,

Je vous sers le dernier comme étant un de mes vieux ami (*sic*), — presque de ma famille. — Mille bons souhaits pour le Poëte et le libraire. Honneur pour l'un, profit pour l'autre. De ces deux vœux il y en a déjà un (1) de realisé. Que Dieu accomplisse le second !

Quand viendrez vous nous voir ? Est-ce que vous faites maintenant vos reglements par correspondance ? J'en serais faché. Nous aurions moins d'occasions de vous serrer (2) la main. *Adoussias et bonno annado. Bonno recollto felibrenco* (3).

J. Reboul.

LXV

Nimes ce 10 *may* 1863.

Mon cher Ami,

La chose est donc decidée. Eh bien ! Dieu soit loué ! Il ne faut pas trop vous préoccuper de la difference de l'âge : les époux peuvent être *assortis* d'un coté plus essentiel. Le frein religieux sincerement accepté des deux cotés est le plus sur garant du bonheur d'un ménage. Je connais la ferveur de votre foi, vous connaissez celle de votre fiancée. Dieu vous benira tous les deux.

Je ne sais si après cette benediction je vous dois envoyer la mienne ; cependant comme vous daignez me la deman-

(1) Corrigé de : *il y en a le premier.*
(2) Corrigé de : *voir.*
(3) Corrigé de : *felibrenquo.*

der, recevez la malgré son indignité comme le présent de noces de la part d'une vieille amitié.

Adieu, tout à vous : embrassez pour moi la future épouse et offrez lui (1) toutes mes félicitations (2).

J. Reboul.

(1) *Lui*, en surcharge.

(2) Nous rappellerons que Reboul mourut le Dimanche 29 mai 1864 — il était né le 21 janvier 1796 — et que la fin de l'année 1863 et le commencement de 1864 s'écoulèrent sans qu'il écrivit aucune lettre. La dernière missive de son plus intime et fidèle ami, De Fresne, est du 1er septembre 1863. Il le remercie de son « bon petit mot » qui était du 16 août et où Reboul souhaitait que Dieu daignât le « recevoir dans son sein ! Voilà tout ce que je demande » et exprime l'espoir de le voir « revenir bientôt » à son état normal », grâce à sa « persistance ». A cette lettre, Reboul répondit : « Nîmes, 30 septembre 1863. Mon cher ami, je profite d'un moment de repos de mes nerfs pour vous donner de mes nouvelles. Je vais mieux. Je mange et dors assez bien, et même je commence à dominer un peu mes vapeurs. Les conseils de Madame de Fresne m'ont un peu profité. Adieu ! Le souvenir de vos bontés me soutient dans mes épreuves. Adieu ! Une autre fois je serai plus explicite. Mes souvenirs à toute votre famille. J'ai bien grondé mon neveu de sa paresse à répondre à votre lettre. » Après cette date, le silence se fait et le chantre de *Viria* n'a plus d'yeux et d'oreilles que pour la Mort qui approche. Cependant Poujoulat a noté, p. 327, qu'ultérieurement « Reboul voulait encore apposer sa signature presque illisible au bas d'une lettre d'un ami commun [*M. A. Démians?*] : *Dites à M. de Fresne*, dit-il à son ami, *que je lui envoie ma signature en signe de mon amitié.* » Quant à l'épouse de Roumanille, qui vit encore et à laquelle nous tenons à rendre hommage en terminant cette publication qu'elle a facilitée, c'était, comme l'on sait, la sœur du félibre de Villeneuve-les-Avignon, F. Gras, chez lequel M. E. Lintilhac prit la si intéressante — et si peu concluante — consultation relatée p. 36 *seq.* de son ouvrage susmentionné. Félibresse bien connue des lecteurs de l'*Armana* de son mari, c'est sa fille Thérèse — la reine des Jeux Floraux d'Hyères en 1885 — qui fait publier présentement les *Propos d'un Intoxiqué* (Paris, 1911, t. I, 320 p. in-16) de feu J. Boissière, cet ex-rédacteur à... *La Justice* de Clémenceau, qu'elle avait, nonobstant le catholicisme de la firme paternelle, épousé en très justes noces.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES REVUES

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, CXXVI, 3 u. 4. — *K. Jaberg:* Sprachgeographische Untersuchungen, p. 371 ; — *O. Nobiling:* Berichtigungen und Zusätze zum portugiesischen Teil von Körtings Lateinisch-romanischem Wörterbuch, p. 424.

Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur, XXXVIII, 1 u. 3. — *H. Kluge:* La lettre à Lamartine von A. de Musset, p. 1 ; — *J. Acher:* Essai sur le poème Quant li solleiz converset en Leon, p. 47 ; — *G. Cohn:* Zum Text des Erec, p. 95 ; — *W. Tavernier:* Beiträge zur Rolandsforschung, p. 117 ; — *H. Urtel:* Materialien zu einer Syntax des Waatländischen, p. 128.

Revue de philologie française et de littérature, XXV, 2. — *A. Déresse:* Vocabulaire du patois de Villefranche-sur-S., p. 80 ; — *G. Guillard:* De quelques formations néologiques récentes, p. 102 ; — *Ch. Guerlin de Guer:* Lexique de Mons-la-Tour, p. 132.

Romania, n° 158. — *E. Faral:* Ovide et quelques autres sources du Roman d'Enéas, p. 161 ; — *G. Huet:* Le château tournant dans la suite du Merlin, p. 235 ; — *C. Chabaneau* et *J. Anglade:* Le chansonnier du comte de Sault, p. 243 ; — *J. Haust:* Etymologies wallonnes, p. 323.

Zeitschrift für romanische Philologie, XXXV, 5. — *A. Unterforcher:* Rätische Rätsel, p. 513 ; — *G. Bertoni:* Due poesi di Jaufre Rudel, p. 533 ; — *R. Ortiz:* Intorno a Jaufrè Rudel, p. 543 ; — *J. Reinhold:* Die franko italienische Version des Bovo d'Antone, p. 555 ; — *E. Quaresima:* Zur Lautlehre der Nonsberger Mundart, p. 608.

COMPTES RENDUS

Paul Berret. — Le moyen-âge dans la *Légende des siècles* et les sources de Victor Hugo.

— La philosophie de Victor Hugo (1854-1869) et deux mythes de la *Légende des siècles : le Satyre ; Pleine mer - Plein ciel.*

Paris, Paulin, 1911, 2 volumes in-8°.

On s'est, depuis quelques années, beaucoup attaché à chercher les sources des œuvres de Victor Hugo ; et, si l'on a parfois sacrifié à la fantaisie, on n'a pas laissé aussi de faire des trouvailles inté-

ressantes. La *Légende des siècles*, surtout, avec son caractère historique ou légendaire, prêtait à un travail de ce genre, et les sources en ont été recherchées avec prédilection. Mais la façon dont se documentait le poète était si peu conforme à celle d'un écrivain imbu des méthodes scientifiques, les livres qu'il avait à sa disposition à Guernesey étaient en nombre si limité, qu'on risquait sans cesse, ou de ne rien découvrir, ou de hasarder des hypothèses ruineuses. Pour marcher d'un pas assuré, et pour faire œuvre pleinement utile, il eût fallu surprendre en quelque sorte l'auteur dans le look-out où il composait ses poèmes, savoir quels ouvrages il pouvait consulter sur chaque matière, et quels étaient ses volumes de prédilection, ceux qu'il tenait, pour les feuilleter, à avoir constamment à portée de sa main. Or, M. Meurice, gardien jaloux de la gloire de son illustre ami, croyait devoir se montrer avare des renseignements qui sollicitaient de lui les critiques et les chercheurs.

Comment M. Paul Berret est-il parvenu à vaincre cette résistance? Toujours est-il qu'il a pu pénétrer à Hauteville-House; qu'il a vu, touché, lu les livres dont y était entouré le maître; qu'il a copié le catalogue authentique de sa bibliothèque; qu'il a noté la présence sur sa table de travail de quelques ouvrages préférés, notamment du dictionnaire de Moréri, aussi constamment mis à profit par Hugo que par d'autres le « Larousse ». Et, cela fait, il restait, pour découvrir et capter les sources de la *Légende*, à faire maintes recherches, à évoquer force souvenirs, à montrer beaucoup de flair et d'ingéniosité; mais enfin la vraie voie était ouverte, et ce à quoi beaucoup avaient dû renoncer devenait possible. De là l'édition avec commentaire historique et critique que prépare M. Berret. De là, en attendant l'achèvement de cette édition, les deux importants ouvrages que M. Berret a fait agréer et louer par la Sorbonne comme thèses de doctorat. L'un porte sur le moyen-âge *européen* dans la *Légende* (et l'épithète *européen*, qui se trouve en tête des exemplaires de thèse, mais qui a disparu des exemplaires destinés au public, marque une restriction indispensable). L'autre montre comment la *Légende* se rattache aux œuvres philosophiques ou apocalyptiques de l'exil (*Dieu*, *la Fin de Satan*, la dernière partie des *Contemplations*), en étudiant les origines de la *Légende* et ses deux mythes philosophiques: *le Satyre* et *Pleine mer-Plein ciel*. Tous deux témoignent d'une étude consciencieuse et minutieuse à souhait. Tous deux se terminent par des tables qui seront des plus utiles aux travailleurs (1).

(1) Pour les mythes du *Satyre* et de *Pleine mer-Plein ciel* les exemplaires de thèse donnent une bibliographie qui manque (ainsi qu'un *errata*) aux exemplaires mis en vente.

Enumérer tous les résultats auxquels est arrivé M. Berret serait long et, somme toute, peu utile, parce que mes lecteurs voudraient et qu'ils devraient toujours en revenir aux volumes mêmes. Disons seulement que les conclusions de M. Berret ne portent pas seulement sur les divers poèmes étudiés, mais sur la méthode même du poète, sur les habitudes de son talent, sur la nature de son génie. On savait déjà quelque peu, mais on saura beaucoup mieux maintenant, combien l'œuvre épique de Hugo se rattache à son œuvre satirique ; — quelle place exorbitante y tient la personnalité même du poète ; — quels souvenirs et quelles reprises de ses œuvres antérieures, notamment du *Rhin* et des *Burgraves*, s'y font sentir ; — quelle fantaisie, et quelle ignorance s'y mêlent à une documentation hâtive et capricieuse ; — quel emploi étrange y a été fait des renseignements historiques et géographiques puisés dans Moréri ou dans Pfeffel. La mémoire, si souvent vantée, de Victor Hugo paraît aussi moins sûre et moins féconde, son inspiration moins spontanée. Et le poète ne gagne pas beaucoup à toutes ces constatations, mais est-ce la faute de M. Berret?

Est-ce à dire qu'à M. Berret on ne peut adresser que des éloges? Je n'insisterai pas sur quelques hypothèses contestables, l'auteur étant généralement très circonspect dans ses assertions. Je ne déplorerai pas les fautes d'impressions trop nombreuses, un *errata* (qui malheureusement n'est pas dans tous les exemplaires) en corrigeant la plus grande partie. Mais M. Berret a-t-il suffisamment pris le soin de rendre justice à ses devanciers? et surtout a-t-il suffisamment fait œuvre de critique en montrant quels sont, en dépit d'une préparation étrange, la valeur, la portée, les caractères des *petites épopées* et des mythes de notre grand poète?

Sur le premier point, j'aurais peut-être quelques réclamations à élever, et, pour *Aymerillot*, pour *le Mariage de Roland*, pour *l'Aigle du Casque*, pour *le Satyre*, je n'ai à coup sûr rien appris à M. Berret, mais je n'en ai pas moins donné à d'autres des indications utiles.

Cela n'est rien, et la question critique est bien autrement importante. Or, il semble que, sans sortir de son sujet propre, M. Berret eût pu mieux faire sentir ce qu'étaient et ce que valaient, en fin de compte, des œuvres comme *la Confiance du marquis Fabrice* ou *Eviradnus*. Dans la thèse complémentaire, le défaut est plus accentué. On ne voit même pas bien ce que *Plein ciel*, hymne en l'honneur d'un dirigeable récemment construit et que saluaient de grands espoirs, mérite le nom de mythe, et, si *le Satyre* en est un dans tous les cas, l'incrédulité de M. Berret en ce qui concerne sa portée historique, et son silence complet en ce qui concerne sa portée

philosophique enlèvent, à coup sûr, à cette belle œuvre une partie de son intérêt.

Les pages sur la philosophie d'Hugo sont aussi, à certains égards, insuffisantes et trompeuses. C'était, certes, une bonne intention que d'apporter dans cette étude plus de précision chronologique qu'on n'y en apporte d'ordinaire ; mais, à trop envisager seule une courte période d'une vie, on risque de perdre de vue les rapports qui unissent cette période à celles qui ont précédé et à celles qui ont suivi et, par suite, d'attacher à certains faits ou à certains mots une importance démesurée. Ce n'est pas en citant deux vers isolés de Victor Hugo et en signalant des lectures peut-être faites par lui qu'on prouve l'intrusion dans la vie d'un déiste ardent de quelques années de panthéisme (1).

Mais en voilà assez sur les chicanes. Ce que nous a déjà donné M. Berret nous fait sentir tout ce que contiendra de nouveau, pour les sources, pour l'historique, pour le texte même des poèmes, l'édition de la *Légende* qu'il prépare. Nous en souhaitons de grand cœur le prochain achèvement.

Eugène Rigal.

Georges Gendarme de Bévotte. — La légende de Don Juan. — I. Son évolution dans la littérature des origines au romantisme. — II. Son évolution dans la littérature du romantisme à l'époque contemporaine. *Paris, Hachette,* 2 volumes in-16 à 3 fr. 50.

En 1907, M. Gendarme de Bévotte conquérait brillamment en Sorbonne le grade de docteur ès lettres avec deux thèses, dont l'une était vraiment *complémentaire* de l'autre. La thèse secondaire avait pour titre *le Festin de Pierre avant Molière* et contenait, accompagnées d'une introduction, d'un lexique et de notes, des éditions des pièces de Dorimon, de de Villiers et de Cicognini, ainsi que du canevas des improvisateurs italiens. La thèse principale était un gros volume intitulé *La Légende de Don Juan, Son évolution dans la littérature des origines au Romantisme*, et l'auteur y annonçait que son œuvre serait continuée de façon à mener jusqu'à nos jours l'histoire de la légende.

C'est cette promesse que M. de Bévotte tient aujourd'hui. Mais il y aurait eu quelque imprudence à offrir au public un second volume aussi copieux, aussi savant que le premier ; et, d'autre part,

(1) Voir un prochain article de la *Revue d'histoire littéraire de la France* sur *la Signification du « Satyre » et la philosophie de Victor Hugo de 1854 à 1859.*

on ne pouvait traiter de façons absolument différentes deux parties d'une même œuvre. Aussi M. de Bévotte a-t-il remanié son ancien travail pour l'abréger et le rendre accessible à un plus grand nombre de lecteurs ; après quoi, il a rédigé sur le même plan la seconde partie de son sujet. Commençant par une étude nouvelle et très pénétrante sur les raisons pour lesquelles l'antiquité a ignoré le donjuanisme, aboutissant à une conclusion très nette, où est synthétisé tout ce qui avait été analysé jusque-là, les deux volumes forment un tout, qui nous manquait vraiment et dont on doit remercier l'auteur.

On conçoit quelle était la difficulté d'une pareille entreprise. Si, pendant quelque temps, la légende, tout en se laissant envahir par des éléments nouveaux, reste à peu près semblable à elle-même, il arrive assez vite qu'elle sert de prétexte à une peinture de l'âme humaine envisagée d'un certain biais ; elle se mêle à d'autres légendes, celle de don Miguel de Mañara surtout, et celle de Faust ; elle est un symbole commode pour exprimer des conceptions morales et philosophiques. Les *Don Juan* se multiplient, s'imitent, se combattent, se rapprochent ou s'éloignent des données primitives, tendent à exalter ou à flétrir les révoltes contre la morale bourgeoise et les croyances religieuses. Et, dès lors, il est capital mais singulièrement ardu pour l'historien de savoir quelles œuvres il convient de faire entrer dans son étude ou d'en écarter ; de marquer les rapports et les différences entre celles que décidément il retient ; de suivre les divers courants qui s'établissent, disparaissent, reparaissent avec un apparent caprice ; d'insister sur ce qui est important et de glisser sur ce qui ne l'est guère ; d'analyser des centaines de pièces et de romans sans tomber dans la monotonie.

Tout cela a-t-il été fait par M. de Bévotte? Il y a tâché certes, et, dans la mesure où cela était possible, je crois bien qu'il y a réussi. On ira chercher dans son ouvrage les études développées sur Tirso de Molina, sur Molière, sur Hoffmann, sur Byron, sur Zorilla, sur Lenau, etc., etc. ; on ira y chercher surtout un fil conducteur pour se retrouver au milieu de productions si nombreuses et si variées ; et l'on s'étonnera d'une information on ne peut plus étendue, que de commodes index mettent rapidement à la disposition de tous.

Souhaitons que M. de Bévotte pousse encore plus loin ses recherches et, qu'après avoir étudié la légende de Don Juan dans la littérature, il l'étudie aussi dans l'art.

Eugène Rigal.

F. Gaiffe. — Le drame en France au XVIIIe siècle. *Paris, Colin*, 1910, 600 p. in-8°, 10 francs.

Le drame du XVIIIe siècle est un genre mal délimité et mal défini, dont les origines sont complexes et la fin difficile à marquer. Les pièces qui le constituent, très nombreuses et souvent peu accessibles, se dissimulent maintes fois sous le nom de tragédies, de comédies, d'opéras comiques. La lecture en est généralement fastidieuse et monotone. Et quant aux résultats obtenus par cette végétation dramatique hybride et folle, ils doivent être fort malaisés à reconnaître, puisque les critiques et les historiens sont sans cesse en désaccord à leur sujet.

Dès lors, qu'un jeune agrégé, en quête d'un bonnet de docteur, s'engage, plus ou moins spontanément, dans cette étude ingrate et neuve, et l'on pourra craindre que bientôt il ne s'égare dans ces sentiers mal tracés; qu'il ne renonce à chercher, à lire, à classer tant d'œuvres passablement déconcertantes. S'il mène jusqu'au bout son dur travail de préparation, lui restera-t-il assez d'entrain pour exposer nettement au public ce qu'il a trouvé ? Pourra-t-il le faire avec méthode? Ne se revanchera-t-il pas de la peine prise en cinglant de son ironie les auteurs qui l'auront ennuyé? ou, au contraire, ne se fera-t-il pas illusion sur la portée de ses trouvailles et n'exagèrera-t-il pas démesurément les conséquences du mouvement dramatique dont il s'est fait l'historien?

Tout cela est, ou plutôt tout cela était à craindre, en effet; mais rien de tout cela ne s'est produit pour M. Gaiffe et pour sa thèse sur *le drame en France au XVIIIe siècle*.

Qu'on lise les copieux *index* qui terminent le livre, et l'on verra à quelles lectures étendues, pénibles, méthodiquement dirigées, s'est livré pendant de longues années M. Gaiffe. Après quoi, le livre lui-même montrera avec quelle sagacité l'auteur a écarté ce qui n'était pas de son sujet, a logiquement ordonné le reste et l'a rattaché à ce qui avait précédé ou à ce qui a suivi.

La composition est lumineuse, avec ses quatre parties: I. *Les origines* (décadence et transformation de la tragédie et de la comédie, influence des littératures étrangères, caractère essentiellement social et définition du genre, milieu où il s'est produit et résistances auxquelles il s'est heurté); — II. *Histoire du genre* (1° de 1757 à 1771, c'est-à-dire de la publication à la représentation du *Fils naturel*; 2° de 1771 à 1780, date de la transformation de la Comédie italienne; 3° de 1780 à 1791, année où la liberté des théâtres change les conditions de la production dramatique et donne l'essor au mélodrame); — III. *La Matière du drame* (idées philoso-

phiques et morales ; caractères, peinture des sentiments généraux, sensibilité ; peinture de la société contemporaine ; vérité historique et couleur locale) ; — IV. *La Forme du drame* (le drame et les règles classiques, le romanesque et le mélange des tons ; la question du vers, la langue et le style ; la représentation, déclamation et pantomime, costumes et décors).

L'exposition est nette, animée, agréable, et, bien que l'esprit n'en soit pas exclu, elle a tout le sérieux qui convient.

La conclusion, enfin, est modeste, ferme et juste :

« Le Drame n'offre qu'une valeur littéraire des plus médiocres ; par la nature même de sa poétique, il est condamné à ne fournir que des documents très incomplets et très partiaux sur l'état de la société ; d'autre part, si son influence sur les théâtres étrangers a été notable, il ne semble pas avoir exercé une action sérieuse sur la formation des deux genres dramatiques français les plus importants du XIXe siècle. Après de pareilles constatations, on est en droit de se demander si les recherches que nous avons entreprises valaient la peine d'être tentées. Nous n'hésiterons pas à répondre par l'affirmative. D'abord, il n'est jamais inutile d'établir que ce que l'on pouvait s'attendre à rencontrer dans certaines œuvres ne s'y trouve pas ; en montrant que tel genre n'a pas eu tous les caractères ni toute l'influence qui lui ont été parfois attribués, on gagne au moins de ruiner une de ces assertions générales, séduisantes par leur vraisemblance, mais dépourvues de bases solides, qui se perpétuent de génération en génération dans la plupart des manuels. Mais notre étude offre, en outre, un intérêt plus positif : le Drame bourgeois, si médiocre et si peu captivant qu'il soit, a existé ; il a tenu, dans l'histoire du Théâtre, une place qui, sur le moment, a pu paraître considérable. Il n'est pas possible de comprendre parfaitement ce qui l'entoure, ce qui le suit, ni même ce qui le précède immédiatement, sans l'avoir étudié lui même. De plus, le Drame, si inférieur artistiquement, si insuffisant comme image de la société, présente un intérêt réel pour l'histoire des idées : il nous montre, par un de ses côtés les moins connus, la lutte incessante de l'esprit philosophique contre tous les obstacles que la tradition et l'autorité semaient sur sa route, et caractérise très nettement cette époque où « la querelle des Anciens et des Modernes a cessé d'être littéraire » pour devenir sociale (1). Le Diderot des *Drames* et des *Entretiens* est malaisément séparable de celui des ouvrages philosophiques ; et si les tirades de Mercier sont d'une lecture insupportable, les théories qu'elles expriment ont, à leur date, une incontestable importance.

(1) Brunetière, *Epoques du Théâtre-Français*, p. 291.

» Enfin, l'étude du Drame apporte d'utiles renseignements sur la question générale des rapports entre l'Art dramatique et la Morale, et du Théâtre utilitaire. Jamais on n'avait plus résolument tourné le dos à la théorie de l'Art pour l'Art: il n'est pas sans intérêt de voir au juste à quoi aboutit une forme de la propagande morale. A n'en juger que par les œuvres des Diderot et des Mercier, la pièce à thèse serait vite — beaucoup trop vite — condamnée; nous possédons heureusement d'autres ouvrages plus capables de plaider en sa faveur. Mais il est bon d'examiner, d'après des exemples aussi caractéristiques, ce que peut donner le système du théâtre moralisateur poussé à ses dernières limites: on saisit mieux ainsi toutes les faces et toute l'étendue du problème. »

C'est un bel exemple de probité littéraire qu'un livre où l'érudition est si sûre, si attrayante et si discrète. Tous les amis du théâtre et tous les amis du XVIIIe siècle prendront plaisir à cette lecture, qu'agrémentent encore les reproductions en phototypie de seize gravures du temps.

Eugène Rigal.

Emile Faguet, de l'Académie française. — Vie de Rousseau. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1911, in-16, 3 fr. 50.

Le 28 juin 1912, il y aura deux cents ans que Jean-Jacques Rousseau est né, et nul doute que ce bi-centenaire ne soit célébré avec éclat. L'infatigable M. Faguet, dont l'étude sur Jean-Jacques Rousseau, parue dans son *XVIIIe siècle*, a déjà soulevé tant de polémiques et dont l'humeur indépendante répugne aux enrôlements, a résolu d'élever à l'auteur de l'*Emile* un monument spécial et tout personnel. C'est une série de cinq volumes, dont le premier vient de paraître et dont le dernier paraîtra avant le 28 juin prochain, à savoir: 1° *Vie de Rousseau;* 2° *Les Amies de Rousseau;* 3° *Rousseau contre Molière;* 4° *Rousseau penseur;* 5° *Rousseau artiste.*

On ne s'attend pas à ce que M. Faguet, renonçant à sa méthode ordinaire, consacre à la *Vie de Rousseau* un volume rempli de notes et de références. Les références peuvent être fort utiles en pareille matière, et on sera heureux de les trouver ailleurs, notamment dans le beau livre, encore inachevé, de M. Ducros. Mais M. Faguet craint, pour sa part, d'alourdir ses ouvrages en étalant son érudition, et il faut, de bonne grâce, s'incliner devant son parti pris, à la condition que, cachée, l'érudition n'en soit pas moins étendue et sûre. Et elle l'est ici, incontestablement. M. Faguet connaît à fond Rousseau et ceux qui ont parlé de Rousseau en son temps. Il date et commente ingénieusement des pièces plus ou

moins obscures de la *Correspondance*. S'il parle peu des historiens de Rousseau (sauf de M. Maugras, dont la partialité naïve l'amuse prodigieusement), il connaît leurs hypothèses et, avec finesse, il les discute.

Pour lui, M. Faguet veut être impartial, et il l'est. Et je trouve, il est vrai, qu'avec la plupart des critiques il s'acharne trop contre Thérèse (pourquoi Rousseau n'aurait-il pas dit vrai, par exemple, en affirmant que Thérèse s'est opposée à ce qu'on mît ses enfants aux *Enfants trouvés?*) Et je doute un peu de son explication physiologique de Mme de Warens (pourquoi, ici encore, ne serait-ce pas Rousseau qui aurait raison?). Mais ce sont là des détails, que d'ailleurs M. Faguet présente avec beaucoup de vraisemblance et où il se peut fort bien qu'il ait raison.

Œuvre solide, la *Vie de Rousseau* est aussi une œuvre agréable, où étonnent en quelques endroits des négligences de style (ou des fautes d'impression), mais où se retrouvent sans cesse le psychologue, le moraliste, l'écrivain à l'ironie mordante et aux piquantes formules dont nous avons souvent présenté à nos lecteurs les écrits si variés.

A bientôt sans doute *les Amies de Rousseau*, dont le présent volume nous a fait faire la connaissance, mais sommairement.

Eugène Rigal.

Albert Soubies. — Les membres de l'Académie des Beaux-Arts depuis la fondation de l'Institut. Troisième série, 1852-1876. *Paris, Flammarion*, 1911, in-8°, 6 fr.

— Almanach des spectacles, année 1910. *Paris, Flammarion*, 1911, petit, in-12, 5 fr.

Le troisième volume de « l'Académie des Beaux-Arts » est rédigé sur le même plan que les volumes antérieurement présentés par nous aux lecteurs, mais il offre plus d'intérêt, parce que les artistes étudiés, bien que tous morts déjà, sont plus rapprochés de nous : Meissonier, Cabanel, Gérôme, Baudry, Hébert, comme peintres ; Guillaume, Barye, Thomas, comme sculpteurs ; Duban, Lefuel, Duc, Labrouste, Vaudoyer, Ballu, Garnier, Abadie, comme architectes ; Berlioz, Gounod, Félicien David, Massé, Bazin, comme musiciens ; Beulé, Haussmann, Delaborde, Charles Blanc, Gruyer, comme membres libres.

Un tableau complet des membres de l'Académie de 1795 à 1910 ter-

mine le volume, et l'on sait quelle clarté M. Soubies donne aux tableaux de ce genre (1).

Du 40e volume de l'*Almanach des spectacles* nous ne pourrions rien dire que nous n'ayons déjà dit. Ce riche et élégant répertoire est précédée d'une eau-forte de Laguillermie consacrée à *Lysistrata*.

E. R.

Frédéric Lachèvre. — Le libertinage au XVIIe siècle. — Disciples et successeurs de Théophile de Viau. I. La vie et les poésies libertines inédites de des Barreaux (1599-1673), Saint-Pavin (1595-1670). *Paris, Champion*, 1911, in-8°.

Déjà connu par maintes publications érudites, et notamment par une excellente *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de* 1597 *a* 1700, M. Frédéric Lachèvre a publié, en 1909, deux beaux volumes qui portaient pour titre : *Le libertinage devant le Parlement de Paris : Le Procès du poète Théophile de Viau* (11 *juillet* 1623-1er *septembre* 1625). Il y étudiait avec une minutieuse exactitude un épisode singulièrement intéressant de l'histoire du libertinage, ce mélange à doses variables de libre pensée et de corruption de mœurs ; et toutes les pièces du procès de Théophile étaient mises, pour la première fois, sous les yeux du lecteur.

La condamnation et les malheurs de Théophile portent au libertinage un coup sensible, mais ne le font pas disparaître ; et on le retrouve encore, au XVIIe siècle, dans la vie et les œuvres de des Barreaux, de Denis Sanguin de Saint-Pavin, de Blot, de Cyrano de Bergerac, de Claude le Petit, de Lignières, de Dehénault, de Mme Deshoulières, de Chaulieu et de la Fare, que M. Lachèvre s'est proposé aussi d'étudier. Le volume qui vient de paraître est consacré aux deux premiers de ces auteurs, des Barreaux et Saint-Pavin.

Lié d'une amitié suspecte avec Théophile, qu'il abandonne et accuse lâchement d'abord, qu'il défend ensuite avec quelque courage ; premier amant de Marie (dite Marion) de l'Orme, et rival, à ce titre, de Richelieu et de Cinq-Mars ; épicurien raffiné et libertin étourdi, qui se convertit provisoirement à chaque atteinte de la maladie et se convertit définitivement dans sa vieillesse, des Bar-

(1) Le nom de *Puls* (1813 à 1875) a été oublié dans le sommaire de la p. 1 et à la table des matières ; p. 82, l. 3, lire : *à* l'honneur des dames ; p. 192, fin, lire *desseins* et non *dessins ;* p. 238, l. 9, effacer *ne ;* p. 296, lire *Scudo* et non *Seudo*.

reaux n'était guère connu que par les attaques de Boileau, par l'anecdote de l'omelette au lard, et par le beau *sonnet du pénitent*, dont Voltaire a contesté la paternité. M. Lachèvre lui a rendu ce sonnet d'une façon indiscutable, a raconté sa vie, et a découvert de lui des poésies d'une assez forte allure, et qui sont surtout des méditations sceptiques sur la mort.

Saint-Pavin est moins philosophe, et cet ami de Mme et de Mlle de Sévigné, qui était accueilli à l'hôtel de Rambouillet et qui a été lié avec de fort grands personnages se vantait (peut-être sans motifs sérieux) de son titre de *Roi de Sodome*. Ses poésies, que M. Lachèvre a aussi en partie découvertes, mais qu'il n'a pas osé publier toutes, justifient dans tous les cas cette étrange royauté.

Vis-à-vis de ses héros, l'attitude de M. Lachèvre est piquante. Comme il est croyant et moral, il les combat ; comme il est consciencieux, il leur rend, à l'occasion, justice, et les défend contre les calomnies ; comme il a la curiosité du bibliographe, il cherche et signale avec soin des poésies qui lui font horreur. Et cette complexité des sentiments de l'auteur ajoute encore de l'intérêt à une étude, qui n'en manque pas par elle-même.

Ajoutons que la documentation en est riche et précise, et que des bibliographies, des index, des recueils d'actes de toutes sortes complètent ce beau volume, dont la suite sera attendue avec impatience (1).

Eugène Rigal.

(1) Il est fâcheux que ce volume soit déparé par de trop nombreuses fautes d'impression. Voir, p. 149, *delicta inventuris mea* pour *delicta juventutis mea* ; p. 252,

On ne fait pas un pas qu'on ne court à la mort,

pour *coure ;* p. 367,

Celui que peut vous arrester,

pour *qui ;* p. 400,

Ce billet que je vous envoie,
Marquise, vous dira la joie
Que je me sens de votre retour,

pour *que je sens ;* p. 462,

C'estoit avec tant d'adresse...
Qui ne se laissent pas toutefois,

pour *C'estoit avecque*, et *qui ne laissent pas...*, etc.

Edward Montier. — De l'éducation sociale et sentimentale des filles. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1911, in-16, 3 francs.

Après plusieurs ouvrages consacrés à l'éducation des jeunes gens, M. Montier aborde un sujet plus délicat encore, celui de l'éducation des filles, et il le fait dans deux petits volumes, qui peuvent être, à volonté, réunis ou séparés. Les mères liront les deux ; les filles ne liront le second que si l'âge du mariage est venu ou s'approche pour elles ; et cette combinaison permet à l'auteur de traiter plus librement cette question brûlante (à laquelle il répond d'une façon nettement affirmative) : les mères doivent-elles instruire leurs filles de l'amour ?

Tout n'est pas à louer dans cette œuvre, où les pages sur les précurseurs sont rapides et çà et là inexactes ; où les conseils donnés aux mères n'ont pas toujours la précision qu'elles désireraient sans doute ; où le style est parfois trop fleuri ; où des convictions religieuses fort respectables, mais un peu indiscrètes, restreignent, pour beaucoup de lecteurs, la portée des observations purement morales et sociales. Mais, en revanche, le dessein général est noble, maintes remarques sont d'un psychologue avisé, maintes formules sont heureuses et délicates ; le livre dans son ensemble est généreux et utile. C'est déjà beaucoup qu'on puisse adresser à l'auteur un pareil éloge.

E. R.

Pierre Biétry. — Le Trépied. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1911, in-16, 3 fr. 50.

Le chaudron de la sorcière reposait sur trois pieds ; la civilisation moderne a aussi trois supports ou, si l'on veut, trois moteurs : l'intelligence, le capital et le travail.

Comment ces trois moteurs sont également indispensables ; quels sont leurs rapports respectifs ; quels dangers font courir à la société la doctrine collectiviste et l'étatisme ; combien est salutaire la théorie du *propriétisme* et par quels moyens doit être facilitée l'accession de l'ouvrier à la propriété : tels sont les sujets traités ici par M. Biétry.

Son livre a des parties intéressantes et fera réfléchir ; mais, quoi qu'en pense l'auteur, il perd beaucoup à ses digressions et à ses violences : « Je dédie ce livre aux intellectuels socialistes, encore que je les tienne pour moins raisonnables que des chevaux de fiacre », telle est l'épigraphe ; et l'on peut, paraît-il, taper sans

scrupule sur des chevaux de fiacre. Seulement, les coups font marcher quelquefois ; ils font se cabrer souvent ; ils n'ont d'influence heureuse ni sur les intelligences, ni sur les volontés.

Quoi qu'il en soit, les querelles des *jaunes* et des *rouges* tiennent une assez grande place dans notre vie sociale, pour qu'on veuille connaître ce traité du chef des *jaunes* ; il est suivi de discours prononcés par lui à la Chambre, et que les socialistes avaient hâchés de furieuses interruptions.

E. R.

Lucien Beszard. — La langue des Formules de Sens. (Thèse de l'Université de Nancy.) *Paris, Champion*, 1910. in 8° de XIV+100 p.

Il semble que tout ait été dit sur le latin de l'époque mérovingienne, depuis que la plupart des ouvrages de ce temps ont paru dans les *Monumenta Germaniae*. Il n'en est rien cependant. Il y a beaucoup à glaner encore parmi ces textes barbares et nous ne partageons pas le scepticisme de ceux qui estiment qu'il n'y a plus rien à prendre dans le latin des tabellions mérovingiens. Des travaux comme celui que nous annonçons le prouvent bien. Sans doute on n'a pas à attendre de ce côté des découvertes sensationnelles (1). Mais on rencontre çà et là des formes déjà romanes et plus d'une hypothèse des grammairiens s'y trouve confirmée (2). Les *Formules de Sens* sont, à ce point de vue, parmi les plus intéressantes et l'étude de M. Beszard n'était pas inutile.

Dans la *Phonétique* (où l'on relève des formes comme *seperare*, et même *severare*, fr. *sevrer*), M. Beszard s'est heurté à des difficultés bien connues de ceux qui ont étudié des textes en latin vulgaire : les graphies sont-elles le fait du copiste, de l'auteur ? Jusqu'à quel point représentent-elles l'état de la prononciation à cette époque ? etc. On ne saurait donner de règle générale et il faut examiner chaque cas particulier ; mais il n'est pas toujours facile de donner une explication sûre. Avec la *Morphologie*, nous sommes sur un terrain plus solide ; beaucoup de faits de l'histoire des déclinaisons et des conjugaisons sont déjà connus ; le latin des formules ne le

(1) Le dépouillement du latin des formules mérovingiennes a été entrepris par M. J. Pirson : *Le latin des formules mérovingiennes et carolingiennes* dans les *Romanische Forschungen* ; tome XXVI et suivants.

(2) Exemples : [*ob*]*uinī*, [*pro*]*prisi* > a. fr. *vin*, *pris*. (*Form. de Sens*, 199,10 ; 194,21. Beszard, p. 2.)

cède en barbarie à aucun des textes de cette époque. C'est surtout dans l'étude du *Vocabulaire* que l'effort personnel de M. Beszard a été le plus méritoire. L'étude des changements sémantiques qui se sont produits dans certains vocables et l'étude des néologismes latins et des mots d'origine barbare forment deux chapitres des plus intéressants, qui terminent élégamment l'ouvrage.

J. Anglade.

Lucien Beszard. — Etude sur l'origine des noms de lieux habités du Maine (Thèse de Nancy). *Paris, Champion*, 1910. In-8° de XL+371 pages.

Voici un excellent ouvrage dont nous regrettons de ne pas avoir annoncé plus tôt l'apparition. La toponomastique est une science qui tente les esprits curieux ; malheureusement la plupart de ceux qui la cultivent ne voient pas les innombrables difficultés dont elle est hérissée ; les amateurs lui ont fait souvent un très mauvais renom, surtout dans le Midi ; des ouvrages comme celui-ci la réhabiliteront, en montrant avec quelle méthode et quelle conscience des études de cette nature doivent être conduites.

L'auteur avait déjà écrit plusieurs essais sur des points spéciaux de toponomastique, avant de nous donner cet important travail : comme ces essais se rapportent tous à la province du Maine, on les retrouvera fondus dans le présent ouvrage.

Après une introduction assez brève sur le pays du Maine et son histoire (départements de la Mayenne, de la Sarthe et partie de l'Orne), M. Beszard donne un aperçu de la phonétique du pays. Il distingue quatre grands groupes dialectaux. Le résumé est exact et aucun phénomène important ne paraît oublié ; cependant il a le défaut de tous les résumés trop sommaires et trop algébriques : on peut poser trop souvent des points d'interrogation. Ces parlers sont intéressants, et M. Beszard, qui est avant tout romaniste, les connaît très bien. Il y aurait intérêt à ce qu'il nous donnât le complément du travail de M. Dottin, sur les parlers du Bas-Maine.

Les noms de lieux étudiés sont au nombre de 1.179 : M. Beszard a fait les efforts les plus méritoires pour retrouver la forme la plus ancienne connue. Quand il a pu nous donner, à propos d'un nom, une série de formes appartenant à des époques différentes de l'histoire, les problèmes d'ordre étymologique ou philologique s'en sont trouvés éclairés du même coup. Pour les noms dont la forme ancienne nous est encore inconnue, M. Beszard a procédé, dans ses

reconstructions hypothétiques, avec la plus grande prudence ; plus d'une hypothèse qui pourrait paraître séduisante, plus d'une étymologie en apparence acceptable, ont été impitoyablement écartées. Et ainsi la bonne tenue scientifique du livre n'a jamais été altérée.

Nous ne saurions entrer ici dans une critique de détail : contentons-nous de faire connaître les grandes divisions de l'ouvrage. La période préromaine ne comprend que soixante-onze articles : la période gallo-romaine en comprend plus de deux cents. Les noms d'origine romaine ou romane sont encore plus nombreux ; nombreux aussi sont les noms d'origine religieuse. Les noms d'origine germanique sont peu abondants. Enfin, il y a beaucoup de « noms divers » ou « d'origine obscure », qui pourront exercer longtemps encore la patience de quelque chercheur.

Avec quelque conscience que l'auteur ait écrit ce livre, il ne saurait se flatter, étant donné la variété presque infinie des problèmes à résoudre, d'avoir toujours évité les erreurs. On pourrait discuter avec lui sur certains points de détail, ne pas souscrire à ses conclusions sur d'autres, mais les erreurs graves sont vraiment rares : l'ensemble du livre laisse une excellente impression (1).

Nous ferons cependant, en terminant ce compte rendu, deux légères critiques. L'une est d'ailleurs tout à l'honneur de l'auteur : il lui arrive quelquefois, par excès de scrupules et de conscience, de ne pas formuler ses conclusions d'une manière assez nette. A peine croit-il avoir trouvé la solution d'un des innombrables problèmes qui se posent à tout instant dans les études de toponomastique, que son imagination lui en suggère une autre, quelquefois très plausible, elle aussi. Nous aurions voulu qu'entre les diverses hypothèses qui se présentent à son esprit, il choisît plus souvent.

Un reproche en apparence plus grave, et qu'il aurait été facile à l'auteur d'éviter, est le suivant. Les faits particuliers qui composent le fond de cet ouvrage sont très bien exposés ; mais les conclusions générales auxquelles ce travail aurait dû conduire ne sont pas assez développées. Il y a eu là aussi excès de scrupule scientifique. L'auteur a cru que la sobriété était de rigueur ; mais il est tombé dans la sécheresse. Les conclusions, qui tiennent en neuf pages, auraient gagné à être plus développées, de même que les considérations générales du début.

(1) Parmi les étymologies populaires on pourra faire un joli choix : Pont trop court, pour Pont Rocou, La Forte Ecuyère, Sème-Pierre (= cimetière), Saint-Oen des Oies, Pescheseul, pour Peschereul, etc. J'ai retrouvé mon nom francisé sous la forme Onglée (Anglée dans le *Roman de Renart*).

Ces deux critiques n'enlèvent rien à la valeur intrinsèque d'un livre qui témoigne de tant de conscience, de tant de connaissances et d'une méthode excellente. Souhaitons, sans oser l'espérer, que toutes les provinces de France trouvent, en ce qui concerne ces études de toponomastique, un savant aussi consciencieux que M. Bezard (1).

J. Anglade.

G. Bertoni. — Il canzoniere provenzale di Bernart Amoros; edizione diplomatica. *Fribourg (Suisse), librairie de l'Université (O. Gschwend)*, 1911. In-8° de xxxi+488 p. Prix: 12 fr. 50. [*Collectanea Friburgensia*, nouvelle série, fascicule XI].

L'heureux « découvreur » de la copie du manuscrit de Bernart Amoros tient aujourd'hui la promesse qu'il avait faite, quand il annonça, il y a une dizaine d'années, sa découverte. Il nous donne, sinon la reproduction complète de la copie du célèbre manuscrit, au moins la partie qu'il a découverte. Depuis longtemps il avait publié les soixante-cinq poésies inédites que la précieuse copie contenait; mais les provençalistes étaient impatients de connaître le texte diplomatique du manuscrit; leur impatience est satisfaite et leur reconnaissance va à celui qui a mis tout son zèle à tenir, le plus tôt qu'il a pu, la promesse qu'il leur avait faite dès le premier jour.

La reproduction du texte est précédée d'une introduction où sont étudiés les divers problèmes que pose la découverte du ms. Cámpori. L'éditeur a essayé d'établir les sources de la première partie du manuscrit, celle qui contient les poésies lyriques; mais il a dû renoncer à arriver à la certitude. Il n'en va pas de même pour les tensons; dans cette partie, on remarque des affinités nombreuses et étroites entre O^1 et *a*, soit que ces deux manuscrits remontent tous deux à l'original que Bernart Amoros avait sous les yeux, soit que O^1 soit une copie partielle du manuscrit de Bernart Amoros: c'était l'opinion de Grœber, et c'est aussi l'opinion de l'éditeur.

Chemin faisant, M. Bertoni a eu l'occasion de parler du manuscrit du comte de Sault, utilisé par Nostradamus; il croit pouvoir affirmer que l'*exemple* d'après lequel Bernart Amoros a fait sa copie était un chansonnier apparenté à celui du comte de Sault, ou, peut-être, ce manuscrit lui-même ou son original. La parenté de *a* et de *Sa* (c'est ainsi que je propose de dénommer le Chanson-

(1) On doit à M. Bezard, la *Table générale* (qui vient de paraître) de la *Zeitschrift. fur romanische Philologie*.

nier de Sault) est évidente, comme a déjà pu conjecturer M. Bertoni et comme on le verra par notre étude sur ce chansonnier (1). Est-il plus copieux et plus important que *a*? Cela est possible, car il contient des pièces qui ne sont pas dans *a* ; mais contenait-il *toutes* les pièces qui sont dans ce dernier manuscrit? Ce n'est pas sûr, car nous ne connaissons *Sa* que par des fragments. Nous pouvons en suivre la foliotation jusqu'aux environs du folio *300*.

La copie faite par Jacques Teissier, de Tarascon, qui s'intitule *moitié français, moitié provençal*, fut corrigée par celui à qui elle était destinée, Piero del Nero, sur l'original qui se trouvait à Florence à la fin du XVIe siècle. Il apparaît d'après les corrections de Piero del Nero que le copiste tarasconnais n'a pas toujours eu la main heureuse.

Le texte publié par M. Bertoni fait suite à la partie publiée par M. Stengel dans cette *Revue* (année 1898 et suivantes), et commence à la p. 252 avec Ricas Novas. Nous pensions que M. Bertoni aurait réimprimé cette première partie pour que l'on pût avoir en un seul volume toute la copie de Jacques Teissier ; mais s'il y a renoncé, il nous a fait savoir par lettre qu'un second volume (2) (qui fera suite à celui que nous annonçons) contiendra une révision de la partie riccardienne, en même temps qu'un manuscrit florentin indiquant le premier vers d'une centaine de pièces qui se trouvaient dans le manuscrit de Bernart Amoros et que Jacques Teissier n'a pas insérées dans sa copie. M. Bertoni ne pourrait-il pas pousser le dévouement aux études provençales encore plus loin, et nous redonner le texte des *inedita* du manuscrit de Modène? M. Bertoni a déjà publié ces *inedita* séparément dans le *Giornale Storico della letteratura italiana* et dans les *Studi di filologia romana*, et on peut toujours les y retrouver, mais je puis donner l'assurance qu'un réédition, dans la deuxième partie de sa publication serait la bienvenue parmi les provençalistes. Dans le présent volume, M. Bertoni ne se contente pas d'ailleurs de renvoyer, en ce qui concerne les *inedita*, aux articles qui les contiennent, mais il a soumis le manuscrit à une nouvelle révision et il nous en communique les résultats.

Enfin, dans les parties corrigées par Piero del Nero, d'après l'original, qui se trouvait de son temps à Florence, M. Bertoni a rejeté en note les leçons fautives de Jacques Teissier et mis dans le texte les corrections de Piero del Nero, rapprochant ainsi autant que possible, notre copie de l'original.

(1) Cette étude a paru dans la *Romania* (avril 1911).

(2) On trouvera un compte rendu de ce second volume, qui vient de paraître (octobre 1911), dans le prochain numéro de la *Revue*.

A la page 444 se termine la publication du manuscrit proprement dit : un appendice contient entre autres choses intéressantes : 1° la table d'un manuscrit provençal qui a appartenu à Gaddi et qui devait être une copie de *c* : c'est une table alphabétique comprenant environ cent quarante vers initiaux de sirventés ou de chansons ; 2° une table d'un manuscrit provençal qui a appartenu à Marcello Adriani ; les pièces sont un peu plus nombreuses, même disposition que la précédente table ; le manuscrit de l'Adriani serait F (p. 447).

Enfin le volume se termine par un index du manuscrit, non par ordre alphabétique, mais d'après l'ordre même des pièces (une seconde table alphabétique aurait été la bienvenue). Deux autres *indices* font connaître les différences d'attribution qui existent entre le *Grunariss* de Bartsch et le manuscrit *a*, et la liste des *inedita*.

Telle est la nouvelle contribution que le savant provençaliste italien vient de donner à nos études. On ne saurait trop louer la vaillance et la conscience dont elle témoigne : puisse-t-elle être bientôt complètement terminée. Sous cette forme elle fait déjà honneur à la collection publiée par l'Université de Fribourg.

Ne quittons pas M. Bertoni sans dire un mot d'un livre qui n'a pas été annoncé en son temps, sauf erreur de ma part, dans la *Revue*. Il s'agit de son livre sur *Giovanni Maria Barbieri e gli studi romanzi nel sec. XVI*, publié à Modène (librairie G.-T. Vincenzi) en 1903. Il contient une biographie du savant italien de la Renaissance et surtout trois chapitres précieux sur la langue et la littérature espagnoles en Italie au XV-XVIe siècle, sur les études françaises de Barbieri, et sur les études provençales en Italie au début du XVIe siècle. Il y a eu, à ce moment là, un engouement pour les études provençales tout à faitremarquable. Il a duré pendant tout le XVIe siècle et, en somme, ne s'est jamais éteint depuis en Italie. Le livre de M. Bertoni sur l'auteur de l'*Origine della poesia rimata* contient, à ce sujet, d'intéressantes précisions. On le retrouvera sans doute, et plus nombreuses, dans le livre de M. Debenedetti, dont M. G. Bertoni annonce l'apparition à Turin, intitulé *Studi provenzali in Italia* nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet.

J. Anglade.

E. Lauvrière. — Alfred de Vigny : Sa vie et son œuvre. *Paris, Colin*, 1909 (in-16, 376 p.) avec trois phototypies hors texte, 4 fr.

M. Lauvrière a écrit un très beau livre, digne de son modèle par la probité de son effort, un de ces livres qui ne se font pas à coup

d'érudition. C'est évidemment le fruit d'un très long commerce avec l'œuvre d'A. de Vigny et avec tous les documents qui peuvent nous révéler quelque chose de la vie extérieure et de la vie intime du poète. Personne encore n'avait su, dans une œuvre d'ensemble et pure de tout esprit de système, éclairer avec tant de précision délicate et pénétrante l'œuvre par la vie et la vie par l'œuvre. En rapprochant des poésies le journal et la correspondance, M. Lauvrière découvre en elles un sens personnel qui les rend plus émouvantes. Le ton et l'accent dont certaines choses y sont dites faisaient déjà pressentir ce que M. Lauvrière établit; et tout lecteur attentif de Vigny avait pu noter surtout dans ses Lettres, assez récemment publiées, bien des suggestions intéressantes; mais l'information très riche de M. Lauvrière, et son talent de divination, nous paraissent faire de son livre l'une des plus curieusement tissues parmi les biographies psychologiques qui ont été publiées sur l'époque romantique. Le chapitre *Vie intime* est parmi les plus remarquables. L'auteur a trop de goût pour imposer une thèse; l'originalité la plus précieuse de son œuvre n'est pas dans cette idée, que l'infécondité relative de Vigny serait due à sa débilité native, à une paralysie de la faculté créatrice, procédant du désaccord de ses rêves et de son instinct d'action. Cette idée circule à travers le livre et se dégage discrètement vers la fin. On peut la discuter, c'est du moins la formule qui semble le mieux concilier tous les traits intellectuels et moraux, dessinés par M. Lauvrière d'un crayon très ferme.

J. M.

Joaquim Miret y Sans. — Notes biographiques d'en Pere Salvatge y Fr. Romeu Sa Bruguera ab mostres de la Biblia catalana rimada de la XIIIe centuria. *Barcelone*, 1909, in-4° (Extr. du vol. du Congrès d'histoire de la Couronne d'Aragon, juin 1908, p. 147-171.)

L'auteur de cette étude apporte en premier lieu une série de documents extraits des Archives de la Couronne d'Aragon, touchant ce Pere Salvatge qui, depuis Milá, est considéré comme une manière de troubadour officiel de Pierre II d'Aragon. M. Miret corrobore définitivement ce point de vue et nous montre Pere Salvatge, probablement originaire du Vallès, faisant campagne contre les Français en Ampurdan et Roussillon, en 1275, puis remplissant des fonctions de finances, protégé enfin, après la mort de Pierre II, par le successeur de ce prince, Alphonse II.

En second lieu, M. Miret s'occupe d'un contemporain et com-

patriote présumé de Ramon Lull, Romeu Sa Bruguera, de l'ordre des Frères Prêcheurs. Ce personnage est-il l'auteur de la Bible catalane rimée du XIIIe siècle que possède la Bibliothèque Colombine de Seville? Les extraits que l'on nous présente de ce manuscrit précieux et incomplet paraissent plutôt confirmer l'opinion négative.

J. Calmette.

Die Kultur der Gegenwart, herausgegeben von Paul Hinneberg. — Die romanischen Literaturen und Sprachen, mit Einschluss des Keltischen (des Gesamtwerkes Teil I, Abteilung XI, 1). *Berlin und Leipzig, Druck und Verlag von B. G. Teubner*, 1909, in-4° de VII-499 p.

P. 138-446 M. Heinrich Morf étudie *Die romanischen Literaturen* suivant un plan nouveau: c'est, je crois, la première fois que les littératures romanes font l'objet d'un exposé sinoptique. Le passage suivant (p. 218) donnera une idée de la métode et de la manière: « A la même époque l'Espagne, la France et l'Angleterre ont produit chacune un dramaturge qui, conduit par l'intérêt nouvellement éveillé pour la poésie dramatique profane, s'est mis au service de la scène de la capitale et, porté par la faveur du public, insoucieux des entraves scolastiques, des règles de l'art apprises, a écrit des pièces de structure libre et variée et, par la puissance de sa création, est devenu le dominateur de cette scène et le représentant du téâtre national: Lope aux Corrales de Madrid, Hardy à l'ôtel de Bourgogne à Paris, Shakespeare au Globe Theater à Londres. Ils ont la même situation dans l'istoire du téâtre, quoique leurs facultés et leurs destins aient bien différé. Le plus grand, Shakespeare, n'a trouvé aucun successeur digne de lui, et sa gloire a été bientôt effacée par suite de circonstances défavorables. Hardy, simple praticien productif, n'avait pas assez d'art pour fonder quelque chose de durable; sa manière dramatique (*tragicomédie*) tomba devant les critiques des gens instruits. Au seul Lope était réservé de trouver la forme du fibre drame national présentant cette union de l'art et de la tradition populaire qui lui a assuré le zèle eureux de nombreux successeurs et la faveur de maintes générations. C'est ainsi que l'Espagne seule a tiré un téâtre national sain et sauf de la tempête littéraire de la Renaissance ».

L'ouvrage de M. Morf est plein de jugements de cet ordre, de vues générales toujours intéressantes et parfois assez ardies. Plus d'un lecteur (ce n'est pas de moi que je parle) n'acceptera pas entièrement l'opinion de l'auteur sur la genèse et la valeur du *classicisme* fran-

çais au XVIIe siècle (p. 242), ou ses conclusions au sujet de la *querelle des anciens et des modernes* (p. 249, 250), ou sa manière d'envisager les mérites et les démérites de Zola (p. 386-390), — passages que je cite simplement à titre d'exemples significatifs, ne pouvant entreprendre un résumé de tout l'ouvrage. Mais il i puisera plus d'idées, quitte à ne pas adopter toutes celles de l'auteur, que dans les banalités trop souvent offertes en pâture intellectuelle aux *gebildete alter Stände* d'Allemagne, de France et d'ailleurs, car *tutto il mondo è paese*.

Maintenant quelques critiques de détail. Je ne me lasserai jamais de protester contre l'attribution, sans autre forme de procès, du *Serment de Strasbourg* à la langue française (p. 142). Je trouve excessif de donner le sceptre de la poésie épique du moyen-âge aux Français et le sceptre lyrique aux Provençaux (p. 143) : dussé-je me faire lapider, je ne saurais partager l'entousiasme général pour les troubadours en bloc, parce qu'à côté de choses vivement senties et délicatement dites, comme la *Lettre d'Arnaut de Mareuil*, ils ont écrit trop de vers artificiels et commis un abus vraiment regrettable de chevilles et de barbarismes pour les besoins de la rime ; d'autre part, la *Chanson de la Croisade* me paraît, au moins dans certaines de ses parties, une épopée tout aussi admirable que les épopées françaises ; réciproquement il est des chansons françaises aussi belles que les chansons provençales. Je me suis étonné de ne pas voir citer, fût-ce brièvement, Agrippa d'Aubigné, Pierre de Garros et Bellaud de la Bellaudière. Le passage consacré à la littérature provençale moderne (p. 379) est vraiment trop court (même observation pour la littérature catalane, p. 429) et je ne saurais en aucune façon souscrire au jugement porté sur les épopées mistraliennes postérieures à *Mirèio*, « manquées en tant qu'œuvres d'art, bien que renfermant une masse de beautés lumineuses » (p. 380) : à mon sens toutes les critiques adressées au *Pouèmo dóu Rose* ou à *Calendau* s'appliqueraient aussi bien, ou aussi mal, au *Faust* de Gœthe par exemple, mais *maior a longinquo reuerentia ;* pour mon compte personnel, je relis toujours *Rose* et *Faust* avec délices et, je crois, avec compréension, sans que des *défauts de composition* me gênent plus qu'ils ne gênaient le bon Hans Sachs, si l'on en croit Richard Wagner : « Le chant qu'on vient d'entendre m'a semblé neuf, mais non confus ; l'auteur quitta nos routes, mais d'un pas ferme il marche au but. Vous exigez la règle où rien ne suit vos règles à vous ; laissez d'abord vos codes, pour comprendre sa règle à lui ! » (traduction d'Alfred Ernst), ce qui s'accorde à merveille avec la *critique productive* suivant Gœthe, dont M. Morf expose avec ampleur et force les éminentes vertus (p. 350, 351). Pas da-

vantage ne saurais-je souscrire à l'appréciation de *Bouvard et Pécuchet* (p. 384), qui est, à mon sens, un livre capital pour l'histoire de la civilisation, et je ne puis admettre qu'on dénie à Flaubert le « sens de la nature : un pays ne l'intéresse qu'au point de vue arkéologique » (p. 383) : je vois comme dans la réalité un paysage décrit ainsi que Rouen dans *Madame Bovary*, avec les îles semblables à « de grands poissons arrêtés », ou évoqué ainsi que les « pierres brutes, au fond d'un golfe plein d'îlots » vers lesquelles va le souvenir des mercenaires gaulois de *Salammbô*. Je ne vois pas en M. Brieux un « Augier moderne » (p. 406), mais un homme de grand talent, et très personnel, capable d'œuvres vraiment fortes, libres, significatives, comme *La petite amie* (que M. Morf ne cite pas), capable aussi de *pièces à tèse* du tipe Dumas fils, et non Augier, encombrées de tirades-conférences au public. J'applaudis des deux mains à la consécration de M. de Curel comme auteur dramatique vraiment ors pair (p. 407), mais à la brutalité des *Fossiles*, où M. Morf voit sa meilleure pièce, et la meilleure pièce parue en France pendant les dernières années, je préfère de beaucoup la sobre vigueur de *L'envers d'une sainte*, que M. Morf ne cite pas.

Tout cela soit dit pour montrer avec quel intérêt constamment éveillé se lit l'ouvrage de M. Morf, et pour ajouter ou opposer quelques suggestions à celles qu'il présente au lecteur en si grande abondance et si précieuse valeur ; c'est un tout petit rendu pour un très grand prêté.

M. Meyer-Lübke consacre aux *langues romanes* une étude d'ensemble (p. 447-470) sur le plan suivant : I, extension géografique et classification des langues romanes ; II, relations entre le latin et le roman (en tête, exposé bref, lumineux et prudent de ce que signifie l'expression *latin vulgaire*) ; III, le roman et les langues parlées avant le latin sur son territoire ; IV, origines des langues romanes (dates différentes de latinisation pour les différentes provinces, influence des divisions administratives et des grandes voies de communication), V, le vocabulaire ; VI, l'onomastique ; VII, origines des langues littéraires romanes.

Un avis inséré au bas de la p. 470 nous fait savoir que le manuscrit a été livré au commencement de novembre 1904 et n'a plus reçu de modifications. L'auteur n'a par conséquent pas pu tenir compte, par exemple, des objections que M. Schuchardt a opposées (*Zeitschrift für rom. Phil.*, t. XXXIII, p. 339) à l'étimologie germanique de *bâtir* (p. 460). Voici d'autres observations à titre complémentaire :

P. 448,449 : je reconnais avec l'auteur la difficulté d'asseoir une classification sur des critères sûrs, mais si l'on met le sarde à part de

l'italien, il faut, ce me semble peut-être même *a fortiori*, mettre le franco-provençal à part du français et du provençal.

P. 450 : pour l'appréciation du fénomène, il n'eût pas été inutile de noter que les continuateurs de *ipse* servent d'article non seulement en Sardaigne et dans une partie du domaine catalan, mais à Grasse, et qu'ils ont fonctionné à ce titre dans d'autres pays romans, comme le prouve l'onomastique pirénéenne (*Sacarrère, Sacaze, Dezeuze*, etc...)

P. 451 : est-il bien sûr qu'il i ait de si nombreuses correspondances de vocabulaire entre le rétoroman et le franco-provençal s'opposant ensemble à ce point de vue à l'italien de Lombardie et de Vénétie ?

P. 452 : la France se partage au moins depuis le VIIIe siècle en un domaine provençal et un domaine français, duquel se détache plus tard le Sud-Est (Suisse romande, Savoie, Lionnais, etc...) Les oppositions, signalées en premier lieu par M. Suchier, entre le *Serment de Strasbourg* et *Eulalie*, textes presque contemporains, semblent bien indiquer une division tripartite dès les origines romanes.

P. 454, beaucoup des exemples de mots celtiques délogeant des mots latins ne sont justes qu'en prenant *Frankreich* dans le sens étroit de « domaine linguistique français » : à fr. *charrue, soc* correspondent prov. *araire, reio*. Dire que « *chêne* et *verne* se sont établis en regard de *quercus* et de *alnus* » est mettre sur la même ligne deux faits différents : *quercus* a été délogé par *cassanus; vern-* et *alnus* se sont partagés le terrain, avec une répartition opposée (mot celtique au sud, mot latin au nord) à celle de *carruca* et de *aratrum*.

P. 460 : l'origine germanique de *maçon* est-elle certaine ? Plus loin, le texte semble dire qu'il n'i a de mots d'origine arabe qu'en Ibérie et en Sicile.

P. 468 : *faure* n'est pas *la*, mais *une* forme méridionale de *faber*, contre fr. *fèvre : faure* est limousin et toulousain, *haure* et *hau* sont gascons, mais le Languedoc et la Provence disent *fabre ;* le domaine franco-provençal connaît *Faure* et *Favre*.

Je ne sais si toutes les pages de M. Meyer-Lübke seront d'une lecture aisée pour les *gebildete aller Stände* auxquels s'adresse la *Kultur der Gegenwart*. Mais s'ils savent surmonter quelques obstacles, ils seront payés de leur peine : malgré quelques erreurs d'importance secondaire, cette sintèse élégante et puissante leur fournira des vues nettes sur un ensemble de faits fort important et éminemment complexe qui n'avait jamais été, à ma connaissance, aussi succinctement résumé avec une telle maîtrise.

Jules Ronjat.

Carl August Westerblad. — *Baro* et ses dérivés dans les langues romanes. Thèse pour le doctorat. *Upsal, imprimerie Almqvist et Wiksell*, 1910, in-8° de 147 p.

Recueil un peu long de matériaux mis en ordre généralement satisfaisant, mais moins bien mis en œuvre : la discussion étimologique finale (p. 122 et ss.) est assez flasque (cf. encore p. 106) ; fautes de méthode comme *baronecar* (sans doute coquille pour *baronejar*), *baronciar* tiré de * *baronicare* comme *autrejar* de * *auctoricare* (p. 95), alors que le suffixe provençal *-ejar* est évidemment lat. *-izare* prononcé *-idiare ;* terminologie parfois peu eureuse, ex. *sémologie* (p. 1) pour *sémantique* usité en France ou *Semasiologie* en Allemagne, *morfème* au sens de *mot* ou de *forme* en général (*ibid.*), quand cette expression, imaginée par M. Baudouin de Courtenay pour rendre le *Formans* employé par M. Brugmann, a un tout autre sens en linguistique générale et indo-européenne.

J. R.

Joaquim Miret y Sans. — La Tomba del escritor català fra Anselm Turmeda de la ciutat de Tuniç. *Barcelona*, 1910, in-8° de 29 p. (Extr. du *Centre excursionniste de Catalunya.*)

Où se trouve, au juste, la sépulture du satirique catalan Anselm Turmeda, converti à l'Islamisme sous le nom d'Abdallah-ibn-Abdallah et mort à Tunis? Un récit vif et coloré nous fait assister aux pérégrinations de l'auteur, cherchant, à travers les souks, le tombeau de son compatriote du XIVe siècle. Finalement, il apparaît comme certain que la tombe cherchée, et encore vénérée aujourd'hui, se trouve à l'entrée et, non au milieu, du souk des Selliers (*cf. Revue Tunisienne*, n° 56, février 1906). A cette occasion, — et c'est le plus utile de la brochure, — M. Miret rectifie et complète les indications données par ses prédécesseurs sur les manuscrits de Turmeda.

J. Calmette.

ERRATA

P. 364, l. 4 du bas, au lieu de *payren*, lire *poyren*.
P. 368, l. 1, mettre deux points au-dessus de chaque *w*.
P. 369, l. 10, au lieu de * *pechaȝor*, lire * *pechaȝor*.
P. 373, l. 13 du bas, au lieu de *tout*, lire *tot*.

TABLE DES MATIÈRES

Tome LIV

ARTICLES DE FONDS

Pages

Babbier fils (P.). — Noms de poissons 149
Piat. — Syntaxe générale des dialectes occitaniens 230
Thauziès (R.). — Etude sur les sources de J.-M. de Heredia. 37

TEXTES ET DOCUMENTS

Bourgeois (H.). — La chanson de Montauban en romanche. 191
Caillet (L.). — Fragment d'un terrier de la région de Cadours. 125
Karl (L.). — Notice sur l'unique manuscrit français de la Bibliothèque du duc de Portland, à Walbeck 210
Lambert (L.). — Chansons pastorales 5
Pitollet (C.). — Deux lettres inédites de Ch. Linné 74
— Correspondance de Reboul et Roumanille 381

VARIETÉS

Bertoni (G.). — Noterelle provenzali 67
Anglade (J.). — Notes sur la Vie de St-Hermantaire 202

BIBLIOGRAPHIE

1° Revue des Revues 89, 315, 519
2° Comptes rendus .....
Aleppo e Calvaruso. — Le fonti arabiche nel dialetto siciliano. 355
Bally. — Précis de stylistique (Grammont) 103
— Traité de stylistique française (Grammont) 105
Bartoli. — Das Dalmatische (Grammont) 320
— Riflessi slavi di vocali romane (Grammont) 323
Berret. — Le moyen âge dans la *Légende des Siècles* (Rigal). 519
— La philosophie de V. Hugo (Rigal) 519
Bertoni. — Due note provenzali (Millardet) 359
— Il canzoniere di Bernart Amoros (Anglade) 534
Beszard. — La langue des Formules de Sens (Anglade) 531
— Etudes sur les noms de lieux du Maine (Anglade). 532
Brunot. — Histoire de la langue française, I, II (Grammont). 92
— L'enseignement de la langue française (Grammont). 99
Cahen. — Le rythme poétique dans Ovide (Grammont) 332
La Chançun de Guillelme (Acher) 335
Chiappelli. — Nuove ricerche su Cino da Pistoia (Acher) .. 346
Faguet. — Les préjugés nécessaires (Rigal) 114
— Vie de Rousseau (Rigal) 526

Pages

Gaiffe. — Le drame en France au XVIIIe siècle (Rigal).... 524
— Thomas Sebillet (Vianey)..... 107
Gendarme de Bévotte. — La légende de Don Juan (Rigal).. 522
Hard af Segerstad. — Commentaires sur la plus ancienne chanson d'états française (Acher)..... 348
Die Kultur der Gegenwart (Ronjat)..... 538
Lachèvre. — Le libertinage au XVIIe siècle (Vianey, Rigal) 375, 528
Mattsson. — Etudes phonologiques sur le dialecte arabe de Beyrouth (Feghali)..... 110
Meillet. — Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes, 2e éd. (Grammont)..... 101
— De quelques innovations de la déclinaison latine (Grammont) 319
Meyer-Lübke. — Romanisches etymologisches Wörterbuch (Grammont) 316
Niedermann. — Historische Lautlehre des lateinischen (Grammont) 326
Novelari catalá dels segles XIV a XVIII (J. R.)..... 122
Rigal. — De Jodelle à Molière (Vianey)..... 377
Rochette. — L'alexandrin chez V. Hugo (Grammont)..... 326
— L'esprit dans les œuvres de V. Hugo (Vianey)... 374
Romilly. — Rêves et réalités (Grammont)..... 90
Sarrieu. — Radicaux celtibériens. — Les Thermes des Onésiens. — Et Perdut. — Sans-Parro de Oço (Ronjat)..... 121
Stefano. — La noble leçon des Vaudois du Piémont (Ronjat).. 361
Suchier. — Les voyelles toniques du français (Grammont).... 99
Toldo. — L'œuvre de Molière et sa fortune en Italie (Vianey) 378

3e Ouvrages annoncés sommairement :

Baldensperger, 120 — Biétry, 530 — Bœkemann, 534 — Boselli 536 — Classiques français du Moyen Age, 119 — Darmesteter, 538 — Dihigo, 324 — Faguet, 116 — Gautier, 324 — Il gran mondo, 124 — Haereus, 119 — Joannidès, 116 — Keller, 102 — Lauvrière, 536 — Lefèvre, 107 — Meillet, 102, 319 — Miret y Sans, 537, 542 — Monaci, 353 — Montier, 530 — Niedermann, 103 — Prou, 354 — Rey, 120 — Rostagno, 357 — Salvioni, 357 — Schaetzer, 106 — Soubies, 527 — Vianna, 325 — Vivo Prouvenço, 360 — Westerblad, 542 — Wiener, 106.

Avis de concours..... 124
Errata 542

Le Gérant responsable : P. Hamelin.

MONTPELLIER. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU MIDI

PC
2
R4
t.54

Revue des langues romanes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY